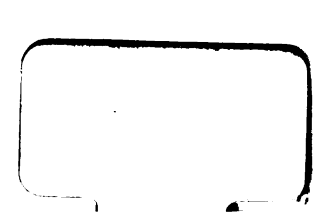
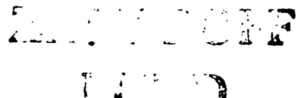
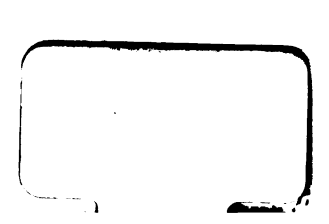


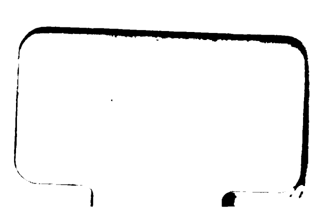







TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA





PRINCIPES GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS DE LA *GRAMMAIRE* FRANÇOISE,

AVEC DES OBSERVATIONS

Sur l'Orthographe, les Accents, la Ponctuation, & la Prononciation :

ET UN ABRÉGÉ DES REGLES

DE LA VERSIFICATION FRANÇOISE,

Dédiés à MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHARTRES,

Par M. RESTAUT, Avocat au Parlement, & aux Conseils du Roi.

SIXIEME EDITION, revue & corrigée par l'Auteur.



A PARIS,

Chez Ph. N. LOTTIN, J. H. BUTARD, Imprimeurs-Libraires, rue S. Jacques, à la Vérité.



M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES.

ONSEIGNEUR,

Les Héros s'annoncent dés leur plus tendre jeunesse. Mar-Aurele sembloit n'attendre que le moment de passer des

bras de ses nourices sous la conduite des Précepteurs, pour se livrer sans réserve à l'étude des sciences & à la pratique des vertus. Aussi devint-il Philosophe accompli dès l'âge de douze ans, & ensuite un des plus sages & des plus vertueux Princes de l'antiquité païenne.

Jamais enfance ne fut plus comparable à celle de Marc-Aurele, que la vôtre, MONSEIGNEUR. *Votre cœur ne s'est développé que par des sentiments nobles & généreux. Les premiers traits de votre esprit ont été des traits de vivacité & d'ardeur pour les belles connoissances.*

Vous avez de plus l'avantage inestimable d'un modele achevé & toujours présent, dans le grand Prince à qui vous devez le jour, & dont vous faites les délices. Vous l'aimez tendrement, MONSEIGNEUR, *& cet amour vous fera sans doute découvrir dans son goût constant pour la solide piété, & pour tout ce qui*

peut élever l'ame, la regle sûre de votre conduite.

Déja même on commence à reconnoître le Pere dans le Fils, & vous n'avez, pour ainsi dire, articulé vos premieres paroles, que pour exprimer des sentiments de religion, de charité pour les pauvres, & de bonté pour les autres hommes.

Ne sont-ce pas là les précieux germes des vertus les plus éclatantes? Et peut-il être douteux, MONSEIGNEUR, *que tant d'heureuses dispositions, soutenues par un si bel exemple, & cultivées par les soins & par les leçons des plus excellents maîtres dans l'art de former l'esprit & le cœur, ne fassent un jour également admirer en vous le Prince & le Chrétien?*

Quelle gloire pour moi, MONSEIGNEUR, *si vous daignez faire usage de ce livre que MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS a bien voulu me permettre de vous offrir! Mon ambition seroit satisfaite; & j'aurois à m'applau-*

dir toute ma vie, de vous avoir fourni la matiere d'une partie de vos premieres études. J'aurai du moins eu l'honneur de vous donner une marque publique de mon zele, & du profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, RESTAUT.



PRÉFACE.

LE titre de cet Ouvrage annonce assez que je m'y suis proposé de travailler pour ceux qui n'ont jamais appris notre langue par regles, & sur-tout pour les jeunes gens que l'on destine à étudier la langue latine. Il me semble que la lenteur des progrès qu'ils y font ordinairement, pouroit être attribuée à l'ignorance des principes que j'entreprends de développer.

Il y a dans chaque langue deux especes de principes. Les uns sont généraux & communs à toutes les langues, parce qu'ils sont pris dans la nature même des choses & dans les différentes opérations dont l'esprit de l'homme est capable : tels que sont les définitions & l'usage des noms, des verbes, & de la plupart des autres parties du discours. Les autres principes sont ceux qui ne regardent que les mots ou la maniere de s'exprimer, & qui sont propres à chaque langue en particulier.

Tous le monde convient que l'on n'avance

dans quelque ſcience que ce puiſſe être, qu'autant qu'on en a étudié & approfondi les véritables principes : ce qui me donne lieu d'aſſurer, après l'excellent * Auteur *de la maniere d'enſeigner & d'étudier les Belles Lettres*, que la méthode la plus courte & en même tems la plus ſolide d'apprendre une langue, eſt de s'y préparer par une connoiſſance exacte & raiſonnée de ces principes généraux & particuliers, en les appliquant à la langue que l'on ſait déja par habitude : & je n'ai formé le projet de cet ouvrage que pour entrer dans les vues du même Auteur, qui, en parlant de la langue françoiſe, dit qu'*il ſeroit à ſouhaiter que l'on composât exprès pour les jeunes gens, une Grammaire abrégée qui ne renfermât que les regles & les réflexions les plus néceſſaires.*

En effet dès qu'un jeune homme, ou toute autre perſonne, poſſede par raiſonnement ce que les langues ont de conmun entre elles, & ſait expliquer dans la ſienne par des définitions préciſes, tous les termes & toutes les difficultés grammaticales ; que lui reſte-t-il à faire pour paſſer à une langue étrangere, ſinon de ſubſtituer de nouvelles expreſſions à celles dont il connoît déja la valeur & la nature ? Ce ne ſera plus alors qu'un jeu de mémoire. Le jugement & la réflexion auront fait leurs plus grands efforts, & il ne ſera plus beſoin

* M. Rollin.

que d'une légere attention pour observer en quoi les deux langues, celle que l'on sait, & celle que l'on apprend, se ressemblent ou different l'une de l'autre.

Il s'en faut bien que les jeunes gens trouvent cette facilité dans la méthode qu'on leur fait suivre ordinairement. A peine savent-ils lire, que sans leur avoir donné aucune notion de leur langue naturelle, on les met tout d'un coup dans les principes d'une langue qui leur est absolument étrangere, & dont ils ne parviennent à entendre les regles, qu'après bien des années de peines & de travaux. Au lieu que si on leur apprenoit ces mêmes regles, en ne les appliquant qu'à une langue qui leur est familiere, il seroit beaucoup plus aisé de les leur faire concevoir; parce qu'ils ne trouveroient rien dans les explications qu'on leur en donneroit, ni dans les exemples dont on se serviroit pour leur en faciliter l'intelligence, qui ne fût à leur portée.

D'ailleurs quels livres leur met-on entre les mains pour étudier les principes de la langue latine? Des Rudiments qui pour la plupart sont si peu méthodiques, & où les définitions des termes sont si peu exactes & si mal expliquées, que tout le fruit qu'ils en remportent pour l'ordinaire, se réduit à une routine de mots où la mémoire a beaucoup plus de part que le jugement. L'expérience ne confirme que trop cette vérité, & l'on voit

ſouvent des écoliers de Rhétorique, qui ſe trouvent embarraſſés, dès qu'on leur fait quelques queſtions ſur les premiers principes de la Grammaire : & cela ſans doute, parce qu'ils n'en ont jamais fait une étude méthodique. Il eſt encore plus ordinaire d'en trouver qui n'ont aucune connoiſſance des regles de la langue françoiſe, & qui en écrivant pechent contre l'orthographe dans les points les plus eſſentiels : en ſorte que s'il leur arrive quelquefois de parler ou de compoſer correctement dans l'une & dans l'autre langue, on peut dire que c'eſt ſouvent plutôt un effet du haſard & de l'habitude, que de la connoiſſance des principes.

C'eſt donc dans le deſſein de prévenir ces inconvénients, que j'ai entrepris cet ouvrage, que l'on ne doit pas mettre au nombre de ces méthodes ſyſtématiques, & de ces plans ſinguliers, tels qu'on en voit quelquefois paroître, qui n'aboutiſſent pour la plupart qu'à faire connoître à leurs auteurs, que ce qui paroît beau & aiſé dans la ſpéculation, ne l'eſt pas toujours dans la pratique. Le raiſonnement ſeul ne ſuffit pas pour l'étude d'une langue. Il faut encore que la mémoire ſe charge & ſe rempliſſe d'un grand nombre de mots & de combinaiſons différentes, dont la connoiſſance ne s'acquiert que par un exercice continué, & ne peut être du reſſort d'aucune méchanique. Je conviens néanmoins qu'on

peut abréger cette étude. Mais j'en fais consister tout le secret dans l'arrangement & dans l'explication raisonnée des principes; parcequ'il est certain que les choses ne s'apprennent qu'autant qu'on les conçoit avec netteté.

C'est sur ce seul plan que j'ai travaillé. J'ai mis dans les principes & dans les regles, l'ordre qui m'a paru le plus simple & le plus naturel. Tous les termes sont définis & expliqués. Dans les définitions que j'en ai données, je me suis attaché à y mettre toute la justesse & toute la précision qu'il m'a été possible: & la crainte de donner des notions fausses ou peu exactes, m'a quelquefois obligé d'avoir recours à des expressions un peu abstraites & philosophiques. Mais j'ai eu soin de les éclaircir par des explications simples & familieres, appliquées à des exemples sensibles & capables de satisfaire l'esprit. Et comme je me suis proposé de tout expliquer par raisonnement, c'est pour cela que j'ai choisi le style de Dialogue en demandes & réponses, dont la simplicité doit faire le caractere, & qui est plus propre que tout autre à mettre une liaison naturelle entre les principes & les conséquences, les objections & les réponses.

Il y a quelques personnes qui ont critiqué cette forme, & entr'autres l'Auteur des Jugements sur quelques ouvrages nouveaux, qui en parlant de ma Grammaire à la page 77

du tome 9, a dit que *cet ouvrage par demandes & par réponses, comme un Catéchisme, sentiroit peut-être un peu moins les petites écoles, & seroit d'ailleurs plus court, si l'Auteur se fût contenté d'exposer ses préceptes, sans employer l'insipide interrogation qui n'est bonne à rien, si ce n'est peut-être pour la premiere enfance à qui l'on veut faire apprendre des regles par cœur: encore cette forme est-elle pour cet âge d'un médiocre secours.*

Je n'opposerai à cette critique que l'autorité même de celui qui l'a faite, & celle de l'Auteur d'un autre ouvrage périodique.

L'Auteur des Jugements avoit dit auparavant tome 2 page 97, en parlant de l'Histoire de France, que *pour en faciliter l'étude & soulager la mémoire, on l'a réduite plus d'une fois en une espece de dialogue, par la méthode utile des demandes & des réponses: que c'est ainsi que l'histoire de France par le Pere Daniel a été exposée en abrégé, dans un petit ouvrage dédié à M. le Prince de Conti, & imprimé chez le Gras au Palais.*

Il avoit encore dit à la page 47 du tome 6, en parlant du même abrégé dédié à M. le Prince de Conti, que *les abrégés de notre histoire sont secs, décousus, & n'apprennent que des mots: qu'il faut néanmoins en excepter cet abrégé...... Il est*, continue-t-il, *par demandes & par réponses, & m'est à moi-même d'une grande utilité pour trouver sur le champ*

l'époque des faits de notre histoire. Je m'en sers presque tous les jours. Ensuite après avoir observé que l'Auteur dont il examine l'ouvrage, *se déclare dans sa Préface contre ces sortes d'abrégés par dialogue*, il ajoute que *ses raisons sont combattues par l'expérience*.

On ne peut s'empêcher de reconnoître, à la vue de ces différents passages, que l'Auteur des Jugements s'est contredit lui-même en s'élevant contre la forme de mon Ouvrage, & que ses raisons sont combattues par sa propre expérience. Si la méthode des demandes & des réponses *est utile pour faciliter l'étude de l'histoire & pour soulager la mémoire*, pourquoi le seroit-elle moins pour faciliter l'étude de la Grammaire ? A-t-on jamais reproché au grand Catéchisme de Montpellier & à quelques autres ouvrages importants qui, quoique par demandes & par réponses, sont au-dessus de la portée des enfants, qu'ils sentissent les petites écoles ? A-t-on trouvé que l'*interrogation* dans ces livres fût *insipide* & ne fut bonne à rien ?

Il faut donc convenir que la forme des demandes & des réponses, quand elle est bien traitée, est préférable à toute autre dans un ouvrage élémentaire tel que celui-ci, & qu'elle peut être d'un grand secours pour faciliter aux personnes de tout âge l'étude de la Religion, de l'Histoire, & même de toutes sortes de sciences, & pour soulager la

mémoire de ceux qui veulent s'y appliquer. Si cette forme a été à l'Auteur des Jugements lui-même d'une grande utilité, comme il en convient, il est donc vrai *qu'elle est plus propre que toute autre à mettre une liaison naturelle entre les principes & les conséquences, les objections & les réponses.* J'ai peine à croire d'ailleurs que mon Ouvrage eût été plus court, si j'en eusse retranché les demandes, & que je me fusse contenté d'exposer les préceptes, parce qu'il auroit fallu nécessairement y suppléer par des transitions & des liaisons, qui auroient été pour le moins aussi longues que les demandes, sans quoi l'ouvrage seroit tombé dans le défaut d'être sec & décousu.

Enfin l'Auteur des Lettres sur quelques écrits de ce tems, tome premier, Lettre 4, page 69, dit, en parlant du même abrégé de l'Histoire de France & de l'Histoire Romaine, *qu'on avoit besoin qu'il parût un abrégé d'Histoire dans la forme des demandes & des réponses. Cette méthode,* continue-t-il, *poura paroître puérile, & plus convenable aux enfants qu'aux jeunes gens qui sortent du college, & pour lesquels principalement cet ouvrage est destiné. Cependant elle a ses avantages : elle soulage la mémoire, fixe l'esprit, & soutient l'attention, parce qu'elle tient un peu de la nature du Dialogue. Nous avons plusieurs ouvrages estimés auxquels on a jugé à propos de don-*

ter cette forme peu brillante, mais utile..... On a eu soin de ne faire que le moins de demandes qu'il a été possible, & on ne les a, pour ainsi dire, employées que comme des transitions.

Ma justification se trouve bien établie dans le témoignage de cet Auteur & dans l'Ouvrage dont il rend compte. Je n'ai multiplié les demandes que quand il s'est agi d'établir des principes ou de donner des regles & des préceptes qui doivent être détachés & présentés dans la plus grande simplicité. L'on trouvera au contraire fort peu de demandes dans les endroits où je n'ai eu à faire que des observations & des énumérations, & où ces demandes m'ont paru absolument nécessaires pour servir de transitions.

J'ai encore été très-attentif à éviter un défaut qui se trouve dans quelques Grammaires, où j'ai remarqué que les matieres sont quelquefois distribuées avec si peu d'ordre, qu'on ne peut entendre les premieres que par celles qui suivent. On y suppose, par exemple, la connoissance des noms en parlant des articles, celle des verbes dans le traité des pronoms. On explique la nature des tems des verbes & leur formation, avant que l'écolier sache par la conjugaison ce que c'est qu'un verbe: ce qui ne peut que confondre & embrouiller les idées des jeunes gens, ou de ceux qui commencent à étudier la Grammaire. Pour leur rendre cette étude moins rebutan-

te, j'ai tâché d'arranger les matieres de telle sorte qu'elles dépendent successivement les unes des autres, que chaque Chapitre ne contienne que celles qui auront été annoncées dans le titre, & que les premieres n'anticipent pas sur les suivantes.

Quoique je n'aie pas fait un Traité particulier de la Syntaxe, c'est-à-dire, de la construction des mots & des phrases selon les regles de la Grammaire, je n'ai cependant pas laissé échapper les occasions d'en parler dans le corps de l'Ouvrage, persuadé que ces regles sont mieux placées à la suite de chaque partie du discours, que dans un Traité séparé.

L'instruction des enfants destinés au latin étant, comme j'ai déja dit, mon principal objet, j'ai cru que je devois encore faire trouver dans les regles de la langue françoise, quelques préparations particulieres à la langue latine. C'est pourquoi, autant que les bornes dans lesquelles je me suis renfermé ont pu me le permettre, je n'ai pas négligé de prévenir & de développer indirectement certaines difficultés latines sur lesquelles les enfants seront moins embarrassés, s'ils n'oublient pas les explications que je donne dans cette vue. Il n'y a presque point de Chapitre où je n'aie trouvé le moyen d'en placer quelques-unes. Quoique je n'en fasse pas une mention expresse aux endroits où

elles se trouvent, parce qu'elles ont aussi un rapport naturel à la langue françoise, il sera aisé aux maîtres de les connoître, & de sentir en même tems combien il est utile de les bien faire entendre à leurs écoliers, pour les leur rappeller dans la suite.

Pour ce qui regarde l'usage de ce livre, il me semble qu'on pouroit le mettre entre les mains des enfants, & le leur faire apprendre parfaitement avant que de leur donner aucune méthode latine. Je suis persuadé que le tems qu'ils emploieroient à l'étudier ne seroit pas un tems perdu, & que les connoissances qu'ils y acquerroient, ne pouvant que leur ouvrir l'esprit & leur former le raisonnement, ils passeroient avec beaucoup plus de facilité aux principes de la langue latine, dont ils entendroient d'avance toutes les regles fondamentales. D'ailleurs cette premiere étude leur apprendroit de bonne heure, & presque sans travail, à écrire correctement & par principes ce que l'orthographe françoise a de plus difficile, comme sont les différentes terminaisons des tems & des personnes dans les verbes. Je ne prétends pas néanmoins exclure de cette étude ceux qui, suivant l'usage pratiqué jusqu'ici, auroient commencé par le Latin.

Mais comme j'ai senti que cet ouvrage, quelque soin que j'aie pris de le rendre clair, contient encore bien des choses qui ne sont

pas à la portée de tous les jeunes gens, j'en ai fait imprimer séparément un Abrégé, où tout est simple & facile. On n'y trouvera que très-peu de définitions & de raisonnements, parce que je ne l'ai fait que pour les enfants de la premiere jeunesse, à qui il sera fort utile de le faire apprendre, dès qu'ils sauront lire, & en attendant que leur jugement se forme, pour leur donner une premiere teinture des principes & des termes de la Grammaire, & les préparer à entendre toutes les regles & les réflexions qui sont contenues dans cet ouvrage.

Il est encore bon d'avertir les maîtres, que pour s'assurer du progrès que les jeunes gens feront dans l'étude des principes de leur langue, ils ne peuvent mieux faire que de les exercer, à mesure qu'ils avanceront, à décliner des noms, ou à conjuguer des verbes les uns sur les autres, & de leur faire lire du françois, pour rendre compte de chaque mot suivant les principes ou regles qu'ils auront apprises. Ils pouront même en faire une matiere de devoirs réglés, en leur dictant quelques phrases françoises, dont ils rapporteroient par écrit une explication grammaticale & détaillée sur chaque mot.

Mais je ne me suis pas tellement attaché dans mon ouvrage à ce qui regarde le langage, que j'aie négligé ce qui pouvoit encore contribuer à former l'esprit & le cœur.

Rien n'est plus propre à former l'esprit, que les raisonnements fondés sur des idées claires, précises, & où il n'entre rien de sensible. Or la plupart des définitions contenues en cet ouvrage, & des réflexions qui en dépendent, sont de cette nature, puisqu'elles ont pour objet les opérations de notre esprit, & que jai tâché, autant qu'il m'a été possible, de les prendre dans les principes les plus purs de la Logique. Peut-être même trouvera-t-on que j'ai quelquefois poussé trop loin les spéculations & les raisonnements. Mais s'ils ont quelque solidité, ils pouront être du goût de certaines personnes; & ceux à qui ils ne conviendront pas, ou qui ne voudront pas se donner la peine de s'y arrêter, pouront les passer sans inconvénient, sur-tout si ces raisonnements sont détachés, & n'influent sur aucune regle de pratique.

Le moyen qui m'a paru le plus convenable pour former le cœur en même tems que le langage, a été de ne rien mettre que d'instructif dans les exemples qu'il m'a fallu apporter à la suite des règles de la Grammaire. J'en ai employé fort peu d'indifférents, & il n'y en a presque pas qui ne renferme un point de réligion ou de morale, un trait d'histoire ou de science: ce qui poura encore contribuer à faire mieux entendre les regles, & à en rendre l'étude moins ennuyeuse.

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici, ne regarde



que les jeunes gens
dre ou qui appren
Mais ce n'est pas p
vaillé, & je donn
l'usage de cette m

On peut assuren
tion des gens de le
de personnes qui
ges, il n'y a presq
che sa langue par
de s'étonner que c
l'on trouve si peu c
par sa beauté est
toutes les Cours
Etrangers font tan
ni dépenses, ni v
parfaite connoissan

Les Romains
gue la même ind
pour la nôtre. L'ét
jours l'étude des
soient apprendre à
qu'ils prenoient de
à la pureté du lan
confier, même dan
des nourices ou a
sent parler correc
n'eût rien de défe

C'est sans dout
que l'on doit attri
régulieres & de-

qui échappent tous les jours, je ne dis pas seulement aux gens du commun, mais même aux personnes de l'un & de l'autre sexe, qui tiennent un rang distingué dans le monde. Et si parmi ceux qui fréquentent la Cour & les gens de lettres, il s'en trouve quelques-uns qui parlent plus correctement que les autres, ce n'est jamais que par habitude & par imitation.

Cette ignorance générale paroît surtout dans l'écriture. Tel s'exprime d'une maniere exacte, qui n'écrit pas toujours de même. Une Dame, par exemple, fait tout le plaisir d'une conversation par son esprit, par les graces qu'elle fait répandre sur tout ce qu'elle dit, par les expressions fines & délicates dont elle se sert. Que cette même Dame s'exprime par écrit, il semble que ce ne soit plus la même personne. Son esprit, il est vrai, paroît toujours dans sa lettre. Les pensées n'y ont pas au fond moins de vivacité ni moins de délicatesse. Mais souvent il n'y a plus ni construction ni liaison dans les phrases, & les regles les plus essentielles de l'orthographe y sont négligées dans presque tous les mots, de maniere qu'on ne lit qu'avec peine ce que l'on entendroit dire avec plaisir.

Ces fautes ne peuvent absolument s'éviter que par une étude particuliere de la langue. L'usage du monde & la lecture des bons livres peuvent bien rectifier en quelque chose



le langage & l'écr
ront jamais de pri
recours aux Gran
assez grand nombr
mi lesquelles il s'en
on peut dire des p
dre rien ôter de l
trop chargées, &
simples pour les pe
tout pour les Dam
tées par la nouveau
par l'abondance d

J'ai toujours pe
grand obstacle à
roient avoir d'étud
seul moyen de le
ter une méthode c
trouvassent que de
vis, & raisonnés.

J'espere qu'elle
tems dans celle-c
de plus essentiel,
pour l'orthographe
ront bien toutes le
nues, elles seront
avec fruit les au
avec plus de détail
tribuer à la perfect
gage.

Je me suis fait u
cipes & les regles

dans la derniere Edition de son Dictionnaire. Cet excellent ouvrage est sans contredit la source la plus pure à laquelle on puisse avoir recours pour connoître la valeur, l'énergie, & le véritable usage des termes de notre langue. C'est un guide sûr que l'on ne peut abandonner sans risque de s'égarer, & il n'appartient à aucun particulier de vouloir opposer son autorité à celle d'une illustre Compagnie uniquement occupée du soin de perfectionner la Langue françoise, d'en écarter tout ce qui pouroit en corrompre ou en altérer la pureté, & de la soutenir dans cette supériorité qu'elle s'est acquise au-dessus de toutes les Langues de l'Europe.

Si je ne me suis pas conformé à ce Dictionnaire sur quelques points d'Orthographe, ce n'est pas que j'aie prétendu critiquer le sentiment de l'Académie; mais c'est ou parce que la faveur de la prononciation m'a déterminé, comme dans le mot *fesant*, ou parce que j'ai trouvé un usage autorisé par un très-grand nombre de bons Auteurs, comme dans les pluriels en *és*, ou parce que de deux usages dont l'un est moins suivi que l'autre, le premier m'a paru le plus régulier, comme dans les pluriels en *ants* ou *ents*: & dans tous ces cas je me suis contenté d'exposer mes motifs de préférence, sans blâmer ni condamner les sentiments contraires.

Cette méthode me paroît encore très-pro-



pre pour les jeu
les Couvents. L
la retraite & él
est sans doute le
plus favorable
s'appliquer aux
De toutes celles
rement, j'ose di
ne peuvent en a
plus nécessaire
Elles n'auront q
usage de l'Hist
Blazon, de la M
elles seront tous
parler & d'écrire
un grand avant
la langue franço
qui les occupent

Il seroit aussi
de la langue fr
dans les petites
donner aux enf
gion, & à leur a
Tous ceux que l
stinés au latin. L
entrer chez le P
emplois dont on
ture : & il arriv
mais à l'exactitu
d'en avoir appris
de la langue : à

qu'en les leur fesant étudier en même tems qu'on leur apprend à lire & à écrire.

Enfin ce que j'ai dit pour les jeunes gens qui se disposent à la langue latine, peut également s'appliquer aux personnes qui veulent apprendre quelque langue étrangere, comme l'Allemand, l'Italien, ou l'Espagnol: & je crois pouvoir leur promettre qu'ils trouveront dans cette méthode, une préparation qui leur en aplanira les plus grandes difficultés.

C'est principalement pour les François que j'ai travaillé, & la méthode que j'ai suivie est celle qui m'a paru la plus conforme à ce point de vue. J'aurois pris une autre route, si les étrangers eussent été mon premier objet. Il faut tout apprendre à ceux-ci, au lieu qu'il suffit de faire réfléchir & raisonner les autres sur ce qu'ils savent sans principes. Je n'ai pas balancé sur le choix de ces deux méthodes différentes, dans l'espérance de parvenir à inspirer aux François du goût pour leur propre langue, à leur faire sentir qu'elle mérite plus qu'aucune autre une étude particuliere, & à leur persuader que pour la parler correctement, l'usage & l'habitude ne seront jamais si sûrs que les regles & les principes.

Comme les vers font la plus belle partie du langage françois, on sera sans doute bien-aise d'en trouver les regles à la suite de mon Ouvrage, dans un Traite de la Versification

françoiſe que j'ai fait avec le plus d'attention & d'exactitude qu'il m'a été poſſible, en obſervant, comme dans les principes de la Grammaire, d'apporter en exemples les vers les plus beaux & les plus édifiants que j'ai pu trouver dans nos meilleurs Poetes.

Pour mettre toutes ſortes de Lecteurs à portée de trouver tout d'un coup tout ce qui eſt contenu dans mon Ouvrage, j'y ai ajouté à la fin une Table générale & alphabétique des matieres, par le moyen de laquelle on ſera renvoyé à toutes les pages où il eſt fait mention du mot ou de la difficulté dont on voudra avoir l'explication, ſous quelque dénomination que l'on puiſſe la chercher. On trouvera, par exemple, le *nom adjectif* ſous la lettre N & ſous la lettre A, & ainſi des autres qui peuvent être déſignés par différents termes. J'ai obſervé d'y mettre non-ſeulement les dénominations grammaticales des parties du diſcours, telles que *le nom*, *le pronom*, *le verbe*, *&c.* avec toutes leurs différences & leurs ſubdiviſions; mais encore les mots mêmes qui peuvent donner lieu à quelques difficultés & à quelques regles particulieres. Ainſi ceux qui voudront y chercher les Articles en général, les trouveront ſous le nom d'*Articles*, & ceux qui voudront les chercher dans le détail, les trouveront ſous les noms de *le*, *la*, *les*, *&c.* En ſorte que j'ai lieu de me flatter, par l'attention que j'ai

donnée à cette Table, qu'elle sera d'une grande utilité pour quiconque voudra consulter mon Livre, & avoir sur le champ l'éclaircissement de ses doutes.

On y trouvera tous les verbes irréguliers & défectueux sans aucune exception, & dans l'ordre qui leur convient, avec toutes les indications nécessaires pour en donner une entiere connoissance. Cette Table, outre les verbes irréguliers & défectueux, contient encore,

1°. Tous les verbes réguliers qui sont entiérement conjugués dans le Chap. VI. & sur lesquels doivent se conjuguer les autres, comme *aimer*, *finir*, *&c.*

2°. Quelques verbes réguliers dont la conjugaison peut paroître difficile, comme *perdre*, *mordre*, *tordre*, *&c.*

3°. Ceux sur lesquels on a fait quelques observations particulieres, comme *demeurer*, *passer*, *&c.*

4°. Tous les verbes compris dans les trois différences de la seconde conjugaison, page 235, tous ceux de la troisieme conjugaison, & tous ceux que peuvent renfermer les quatre différences de la quatrieme conjugaison, pages 236 & 237.

5°. Enfin les composés de tous ces verbes.

En sorte que de tous les verbes françois, les seuls qu'on ne trouvera pas dans cette Table, sont les verbes réguliers en *er* de la pre-

TABLE

Des Chapitres, Articles, & Titres.

Fin de la Table.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 1. ligne 8, & dans plusieurs autres endroits, syllables, *lisez*, syllabes.

P. 13, l. 30. *affeibli*, lisez, *affoibli*.

P. 48, le chiffre courant, 38, lisez, 48.

P. 59, l. 6. *son*, lisez, *sont*.

P. 81, l. 7. Eu, *lisez*, Eux.

P. 84, l. 20. *eune*, lisez, *jeune*.

P. 160, l. 18. PHILOSPHES, lisez, PHILOSOPHES.

P. 161, l. 6. *une*, *une*, lisez, *un*, *une*.

P. 166, l. 16. sembable, *lisez*, semblable.

P. 189, colonne 2. l. 19. *qu'il aient*, lisez, *qu'ils aient*.

P. 190, col. 1. l. 36. *vous eûtes*, lisez, *vous eutes reçu*.

P. 191, col. 2. ligne 41. *tu eus* rendus, lisez, *tu eus* rendu.

P. 194, l. 2. font, *lisez*, font.

P. 232, l. 4. *fini*, lisez, *fini*.

P. 233, l. 28. il, *lisez*, ils.

P. 243, l. 3. *pouvoir*, lisez, *pourvoir*.

P. 244, l. derniere, PENNE, lisez, PRENNE.

P. 246, l. 16. *fassions*, lisez, *fassions*.

P. 252, l. 7. Excpté, *lisez*, Excepté.

Ibid. l. 30. *que* PASSES, lisez, *que tu* FASSES.

P. 268. col. 2. l. 30. PRÉSENT *ou* FUTUR, ôtez, *ou* FUTUR.

P. 301, à la fin de la derniere ligne, ajoutez, *Salique, &c.*

P. 304, à la fin de la derniere ligne, *ajoutez*, verbes.

P. 306, l. 2. *jeusse*, lisez, *j'eusse*.

P. 320, l. 2. *faillisoit*, lisez, *faillissoit*.

P. 324, l. 23. poin, *lisez*, point.

P. 354, l. 19. relatf, *lisez*, relatif.

P. 355, l. 4. suivie, *lisez*, suivi.

P. 418, l. 29. *Qu'elles*, lisez, *Quelles*.

P. 433, l. 30. *'autre*, lisez, *l'autre*.

P. 438, l. 6. *parties*, lisez, *partie*.

P. 445, l. 13. *rhéthorique*, lisez, *rhétorique*.

P. 453, l. 25. indifférement, *lisez*, indifféremment.

P. 459, l. 8. unes, *lisez*, une.

P. 474, l. 17. hazardé, *lisez*, hasardé.

P. 486, l. derniere, *'l*, lisez, l'*l*.

P. 491, l. 2. *sapamos*, lisez, *sepamos*.

P. 496. l. 27. *hyver*, lisez, *hiver*.

P. 532, l. 30. après chant, ajoutez, 4.

P. 543, l. 18. vrebes, *lisez*, verbes.

P. 544, l. 9. poutant, *lisez*, pourtant.

P. 553, à la derniere ligne, yllabes, *lisez*, syllabes.

P. 554, l. 24. quelquesois, *lisez*, quelquefois.

P. 557, l. 20. sranςoise, *lisez*, françoise.

P. 619, col. 2. l. derniere, er, *lisez*, ser.

P. 622. col. 2. l. 24. Ote otte, *lisez*, Ote & otte.



PRINCIPES
GÉNÉRAUX ET RAISONNÉS
DE LA
GRAMMAIRE FRANÇOISE.

CHAPITRE PREMIER,

CONTENANT QUELQUES RÉFLEXIONS préliminaires sur la Grammaire en général, sur les mots, les syllabes, les voyelles, les diphtongues, les consonnes, & les parties du discours.

ARTICLE PREMIER.

DE LA GRAMMAIRE EN GÉNÉRAL, des mots, & des syllabes.

DEMANDE.  *U'ENTENDEZ-VOUS par le mot de* Grammaire ?

RÉPONSE. J'entends l'art de parler & d'écrire correctement.

D. *Qu'est-ce que parler ?*

R. C'est exprimer ses pensées par le moyen de la voix.

D. *Qu'est-ce que les pensées ?*

R. C'est ce qui se passe dans notre esprit, ou ce sont les actions & opérations de notre esprit.

D. *Combien y a-t-il de sortes de pensées ?*

R. Il y en a principalement de deux sortes ; savoir, les idées & les jugements.

D. *Qu'est-ce que les idées ?*

R. C'est ce qui se passe dans notre esprit, lorsqu'il se représente simplement les objets ou les choses, sans en former aucun jugement : comme lorsque nous nous représentons la terre, le soleil, un arbre, un rond, un quarré, &c.

D. *Qu'est-ce que les jugements ?*

R. Ce sont les actions de notre esprit, lorsqu'il assemble plusieurs idées, pour assurer que l'une convient à l'autre, ou que l'une ne convient pas à l'autre.

D. *Rendez-moi cette réponse plus claire par quelques exemples.*

R. Quand j'ai dans mon esprit l'idée de la *terre*, & l'idée de *rond*, j'assure que l'une convient à l'autre, en disant, *la terre est ronde* ; quand j'ai l'idée de *Dieu*, & l'idée d'*injuste*, j'assure que l'une ne convient pas à l'autre, en disant, *Dieu n'est pas injuste*. Ainsi *la terre est ronde*, & *Dieu n'est pas injuste*, sont deux jugements.

D. *De quoi se sert-on pour exprimer ses pensées par le moyen de la voix ?*

R. On se sert de sons articulés que l'on appelle *mots* ou *paroles*.

D. *Qu'entendez-vous par sons articulés?*

R. J'entends des sons formés & variés par les différents mouvements de la langue & des levres.

D. *Comment peut-on considérer les mots?*

R. On peut les considérer ou simplement comme des sons, ou comme des signes qui servent à faire connoître nos pensées, c'est-à-dire, ce qui se passe dans notre esprit.

D. *De quoi sont composés les mots considérés comme des sons?*

R. Ils sont composés de syllabes.

D. *Qu'est-ce qu'une syllabe?*

R. C'est un son qui se fait entendre en un seul instant, & qui, ou ne peut pas, ou ne doit pas se partager.

D. *Appliquez cette réponse à des exemples.*

R. Le mot *opulent* est composé de trois sons différents, savoir, *o-pu-lent*, & chacun de ces sons se prononce en un seul instant, sans qu'on puisse le partager: par conséquent *opulent* est composé de trois syllables.

Le mot *Dieu* renferme deux sons, qui sont *Di-eu*. Cependant ces deux sons ne font qu'une syllabe, parce qu'ils se font entendre en un seul instant, & qu'on ne doit pas les séparer dans la prononciation. Ainsi le mot *Dieu* n'est que d'une syllable.

D. *Comment appelle-t-on un mot qui n'est composé que d'une syllabe?*

R. On l'appelle *monosyllabe*. Ainsi *Je crains Dieu* sont trois monosyllabes.

D. *De quoi se sert-on pour représenter aux yeux les sons des mots ou des syllabes ?*

R. On se sert de lettres. Ainsi les syllabes écrites sont composées de lettres, comme les mots sont composés de syllabes. Le mot *vérité* est composé de trois syllabes, & chaque syllabe est composée de deux lettres.

D. *Qu'est-ce donc que les lettres ?*

R. Ce sont des caracteres inventés pour exprimer par écrit les différents sons & les différentes articulations de la voix.

D. *Combien y a-t-il de sortes de lettres ?*

R. Il y en a de deux sortes; savoir, *les Voyelles & les Consonnes.*

ARTICLE II.

Des Voyelles.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par Voyelles ?*

R. J'entends des lettres employées pour exprimer un son simple qui se forme par la seule ouverture de la bouche, & se diversifie par les différentes dispositions du passage de la voix.

D. *Combien y a-t-il d[illegible]yelles ?*

R. On en compte communément cinq; *a, e, i, o, u.*

D. *Qu'est-ce que le son marqué par les voyelles a de particulier ?*

R. C'eſt qu'il eſt permanent, c'eſt-à-dire, qu'on peut le faire durer, ſans faire aucun mouvement nouveau de la bouche, pendant tout le tems que l'on peut pouſſer le ſouffle qui ſort des poumons : ce qu'il eſt aiſé de reconnoître par l'expérience.

Il faut excepter l'*e* muet dont on ne peut faire durer le ſon, ſans le transformer en celui de la voyelle *eu*.

D. *N'y a-t-il pas un plus grand nombre de voyelles que les cinq que vous venez de nommer?*

R. Oui : parce qu'il y a plus de cinq ſortes de ſons ſimples & permanents : mais faute de caracteres particuliers pour les exprimer, on l'a fait, ou en donnant pluſieurs ſons différents à un même caractere, ou en joignant d'autres lettres aux cinq voyelles ordinaires.

D. *Faites-moi donc connoître toutes les voyelles qui ſont en uſage dans notre langue.*

R. Pour le faire avec quelque ordre, j'en diſtinguerai de trois ſortes : *Les Voyelles ſimples, les Voyelles composées, & les Voyelles naſales.*

I.

D. *Qu'eſt-ce que les voyelles ſimples ?*

R. Ce ſont celles qui s'écrivent par une ſeule lettre, comme *a, e, i, o, u.*

D. *N'y en a-t-il pas quelques autres ?*

R. On en trouve trois dans la ſeule voyelle *e*, parce qu'elle peut ſe prononcer de trois

façons différentes : ce qui fait que l'on distingue trois sortes d'*e* ; savoir, l'*e muet*, l'*é fermé*, & l'*e ouvert.*

D. *Qu'est-ce que l'e muet ?*

R. C'est un *e* qui n'a qu'un son sourd & obscur, & qui se prononce comme à la fin de ces mots, *monde*, *livre*, *homme*, *&c.* On l'appelle encore l'*e* féminin.

D. *Qu'est-ce que l'é fermé ?*

R. C'est un *é* sur lequel on met toujours l'accent aigu (´), & qui se prononce comme à la fin de ces mots, *café*, *bonté*, *charité*, *&c.* On l'appelle encore l'*e* masculin.

D. *Qu'est-ce que l'e ouvert ?*

R. C'est un *e* qui se prononce par une ouverture de bouche plus ou moins grande. Ainsi il y en a de deux sortes ; l'*e un peu ouvert*, & l'*e fort ouvert.*

D. *Qu'est-ce que l'e un peu ouvert ?*

R. C'est un *e* qui ne demande qu'une ouverture de bouche un peu plus grande que celle qu'il faut pour la prononciation de l'*é* fermé, comme au milieu des mots, *misere*, *musette*, *fidele*, *tristesse*, *&c.*

D. *Qu'est-ce que l'e fort ouvert ?*

R. C'est un *e* qui se prononce avec une ouverture de bouche plus considérable, comme dans ces mots, *guerre*, *ferme*, *conquête*, *suprême*, *succès*, *&c.*

II.

D. *Qu'est-ce que les voyelles composées ?*

R. Ce sont deux, ou quelquefois trois des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, lesquelles jointes ensemble expriment un son simple & permanent, & qui par conséquent ne doivent être regardées que comme une seule voyelle.

D. *Ces voyelles composées expriment-elles des sons particuliers ?*

R. Non : à la réserve de deux, il n'y en a pas qui n'exprime un son semblable à celui de quelqu'une des cinq voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.

Celles qui expriment un son semblable à celui de quelques-unes des cinq voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, sont,

EA, qui a le son de l'*a* dans quelques mots : *il mangea*, *nous songeâmes*, *&c.* comme s'il y avoit, *il manja*, *nous sonjâmes.*

AI, qui a le son de l'*e* muet dans les mots, *faisant*, *je faisois*, que l'on peut écrire, *fesant*, *je fesois.*

AI, qui a le son de l'*é* fermé dans les mots, *j'ai*, *je chantai*, *je lirai*, *&c.* comme s'il y avoit, *j'é*, *je chanté*, *je liré.*

AI, EI, & OI, qui ont le son de l'*e* ouvert dans les mots, *maison*, *Seigneur*, *foible*, *&c.* comme s'il y avoit, *mèson*, *Sègneur*, *fèble.*

UI, qui a le son de l'*i* dans les mots *vuide* & *vuider*, comme s'il y avoit, *vide* & *vider.*

AU, EAU, EO, qui ont le son de l'*o* dans

les mots, *auteur*, *tableau*, *geolier*, *&c.* comme s'il y avoit, *oteur*, *tablo*, *jolier*.

EU, qui a le son de l'*u* dans les mots *j'ai eu*, *piqueure*, *gageure*, *&c.* comme s'il y avoit, *j'ai u*, *piquure*, *gajure*.

OE, qui a le son de l'*é* fermé dans *oecuménique*.

Les deux voyelles composées qui expriment des sons particuliers & différents de ceux des cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, sont,

EU, ou ŒU, dont le son differe de celui de l'*e* muet, en ce qu'il est plus marqué & peut se continuer, comme dans les mots, *feu*, *neveu*, *œuvre*, *nœud*, *vœu*, *cœur*, *&c.*

OU, qui se prononce comme dans les mots, *fou*, *courroucé*, *genou*, *&c.*

AOU, qui se prononce comme *ou* dans le mot *août*.

III.

D. *Qu'est-ce que les voyelles nasales?*

R. Ce sont les voyelles simples ou composées, lesquelles jointes à la lettre *n* ou *m*, expriment un son simple & permanent d'une espece particuliere.

D. *Pourquoi les appelle-t-on nasales?*

R. Parce que le son qu'elles expriment se prononce un peu du nez.

D. *Quelles sont ces voyelles nasales?*

R. Ce sont AN, EAN, AM, AEN, AON, EN, EM.

IN, IM, AIN, EIN, AIM.
ON, EON, OM.
UN, EUN, UM.

D. *Comment ſe prononcent-elles ?*

R. Elles ſe prononcent avec un ſon qui a quelque rapport à celui des voyelles qui précedent les lettres *n* & *m*. Par exemple, le ſon de la voyelle naſale *an*, tient un peu de celui de la voyelle *a*. Le ſon ſourd & naſal en fait la différence : & ainſi des autres.

D. *Apportez quelques exemples de la prononciation de chacune de ces voyelles naſales.*

R. AN, EAN, & AM, ſe prononcent de la même maniere, comme dans les mots, *antiquité*, *plan*, *ambigu*, *antichambre*, *Jean*, *mangeant*, *&c.*

AEN, ſe prononce comme *an* dans le ſeul mot *Caen*, ville.

AON, ſe prononce auſſi comme *an* dans les mots, *faon*, *Laon*, *paon*, & comme *on* dans *taon*, mouche.

EN & EM, ont preſque toujours la même prononciation que *an* & *am*, comme dans les mots, *engager*, *attentif*, *empire*, *reſſembler*, *entendement*, *&c.* c'eſt la même choſe que s'il y avoit, *angager*, *attantif*, *ampire*, *reſſambler*, *antandemant*, *&c.*

EN, a quelquefois une prononciation différente, & qui tient plutôt de l'*e* que de l'*a*, comme au commencement du mot *ennemi*, & à la fin du mot *lien*.

IN, a une prononciation à peu-près semblable à la précédente, & approche plus de l'*i* que de l'*e*, comme dans les mots, *vin*, *jardin*, *intérêt*, *&c.*

IM, AIN, EIN, AIM, se prononcent de la même maniere que *in* : comme on peut le reconnoître dans les mots, *impie*, *main*, *dessein*, *faim*, *&c.*

ON, EON, OM, ont la même prononciation, comme dans les mots, *bon*, *fontaine*, *pigeon*, *nous mangeons*, *nom*, *ombrage*, *trompeur*, *&c.*

UN, EUN, & UM, se prononcent de même, comme dans les mots, *commun*, *à jeun*, *humble*, *parfum*, *&c.*

D. *Les voyelles simples ou composées suivies de la lettre* n *ou* m, *sont-elles toujours voyelles nasales ?*

R. Non : elles ne sont voyelles nasales, que quand l'*n* ou l'*m* ne se prononce pas, & qu'elle sert seulement à marquer le son nasal : mais quand l'*n* ou l'*m* se prononce, les voyelles qui la précedent ne sont considérées que comme des voyelles simples ou composées. Ainsi il n'y a pas de voyelles nasales dans les mots, *animé*, *amitié*, *énigme*, *émail*, *iniquité*, *image*, *vaine*, *reine*, *aimable*, *onéreux*, *omettre*, *unité*, *humilité*, *&c.*

IV.

D. *Qu'entendez-vous par voyelles longues & breves ?*

R. J'entends des voyelles sur lesquelles on appuie plus ou moins en les prononçant.

D. *Eclaircissez-moi cette réponse.*

R. En prononçant comme il faut le mot *vérité*, on connoît la juste étendue que l'on doit donner à la prononciation des voyelles breves. On met environ une fois plus de tems à prononcer les voyelles longues : comme dans le mot *rebâtir*, on voit qu'il faut appuyer plus long-tems sur l'*a* que dans le mot *rebattu*.

D. *Y a-t-il des voyelles longues & breves de leur nature, distinguées de celles dont vous venez de parler ?*

R. Non : ce sont les mêmes, c'est-à-dire, les voyelles simples, les voyelles composées, & les voyelles nasales, qui sont tantôt longues & tantôt breves, suivant les mots où elles sont employées, & quelquefois suivant le rang que les mots tiennent dans le discours.

A est long dans la derniere syllabe du mot *dégât*, & il est bref à la fin du mot *avocat*.

L'*o* est bref dans *votre*, si on dit *votre livre*, mais il est long dans le même mot, si on dit, *donnez-moi le vôtre*. De même l'*a* & l'*e* sont longs dans les pénultiemes syllabes des mots *brave* & *honnête*, lorsque l'on dit, *un homme brave*, *un homme honnête*; mais ils deviennent brefs, lorsque l'on transpose ces mots, & que l'on dit, *un brave homme*, *un honnête homme*.

D. *Dans quelles syllabes d'un mot se trouvent les voyelles longues ?*

R. Elles ne se trouvent ordinairement que dans les dernieres ou dans les pénultiemes, c'est-à-dire, dans les avant-dernieres syllabes des mots : ou si elles se trouvent dans la syllabe qui précede la pénultieme, comme au mot *entêtement*, on coule si légérement sur les deux dernieres, qu'on ne met presque pas plus de tems à les prononcer que s'il n'y en avoit qu'une. Les voyelles des syllabes précédentes sont toujours breves.

D. *N'y a-t-il pas aussi des syllabes longues & breves ?*

R. Les voyelles longues ou breves rendent toujours longues ou breves les syllabes où elles se trouvent. Ainsi la derniere syllabe est longue dans *intérêt*, & la pénultieme dans *Pentecôte*, parce que les voyelles sont longues dans l'une & dans l'autre syllabe.

D. *Quelle regle suivrez-vous pour savoir si une voyelle est longue ou breve dans un mot ?*

R. La seule regle de l'usage, & l'exemple des personnes qui parlent purement.

On peut cependant donner comme regles générales & sans exception,

1°. Que toutes les dernieres syllabes des mots pluriels sont longues, lorsqu'elles ne sont pas formées par l'*e* muet, & qu'elles sont terminées par *s*, *x*, ou *z*, comme dans, *les avocats*, *les cabinets*, *les vérités*, *les esprits*, *les dévots*, *les vertus*, *les chevaux*, *les jeux*, *nous aimons*, *vous aimez*, *&c.*

2° Que les pénultiemes syllabes des mots sont toujours longues, lorsqu'elles finissent par une voyelle immédiatement suivie d'un *e* muet, comme dans *armée*, *envie*, *proie*, *boue*, *statue*, *&c.*

D. *Ne se sert-on pas de quelque marque pour faire connoître dans l'écriture les voyelles longues?*

R. On met sur quelques-unes l'accent grave (`), & sur quelques autres l'accent circonflexe (^) : comme on peut le voir dans les mots, *après* & *bâtir*. Ce qui sera expliqué plus au long au Chapitre XV.

D. *Je serois pourtant bien-aise que vous me donnassiez dans quelques mots, des exemples de voyelles longues & breves.*

R. A, est long dans *un mâle*, & il est bref dans *une malle*.

E, est long dans *tempête*, & il est bref dans *trompette*.

I, est long dans *gîte*, & il est bref dans *petite*.

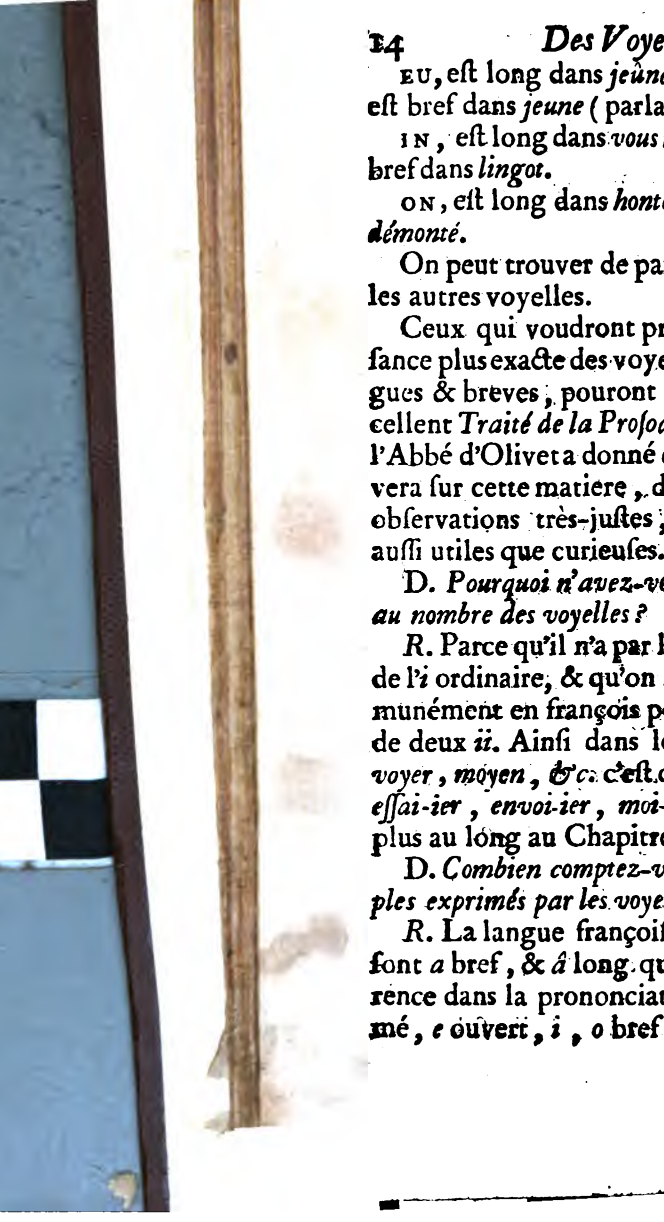
O, est long dans *apôtre*, & il est bref dans *dévote*.

U, est long dans *flûte*, & il est bref dans *une butte*.

AI, est long dans *maître*, & il est bref dans *parfaite*.

OI, est long dans *connoître*, & il est bref dans *affoibli*.

AU, est long dans *autre*, & il est bref dans *auditeur*.



EU, est long dans *jeûn*
est bref dans *jeune* (parla

IN, est long dans *vous*
bref dans *lingot.*

ON, est long dans *hont*
démonté.

On peut trouver de pa
les autres voyelles.

Ceux qui voudront pr
sance plus exacte des voye
gues & breves, pouront
cellent *Traité de la Proso*
l'Abbé d'Olivet a donné
vera sur cette matiere, d
observations très-justes,
aussi utiles que curieuses.

D. *Pourquoi n'avez-v*
au nombre des voyelles ?

R. Parce qu'il n'a par
de l'*i* ordinaire, & qu'on
munément en françois p
de deux *ii.* Ainsi dans l
voyer, *moyen*, *&c.* c'est
essai-ier, *envoi-ier*, *moi-*
plus au long au Chapitr

D. *Combien comptez-v*
ples exprimés par les voye

R. La langue françoi
sont *a* bref, & *â* long qu
rence dans la prononcia
mé, *e* ouvert, *i*, *o* bref

ou, *an*, *en* avec la prononciation approchante de l'*e*, *in*, *on*, & *un*.

ARTICLE III.

Des Diphtongues.

D. TOUTES *les fois que deux ou trois voyelles ſe prononcent en une ſeule ſyllabe, doivent-elles être regardées comme voyelles compoſées?*

R. Non : elles ne ſont voyelles compoſées que quand elles expriment, comme nous avons dit, un ſon ſimple & permanent : mais quand elles expriment un ſon double, c'eſt-à-dire, où l'on entend le ſon de deux voyelles, on les appelle alors *Diphtongues*.

D. *Eclairciſſez cette réponſe par un exemple.*

R. *Oi* eſt voyelle compoſée dans le mot *j'aimois*, parce qu'il n'exprime que le ſon ſimple & permanent de l'*e* ouvert, comme s'il y avoit *j'aimès*; mais il eſt diphtongue dans le mot *roi*, parce qu'il exprime le double ſon de l'*o* & de l'*è* fort ouvert, comme s'il y avoit *roè*.

D. *Donnez-moi donc une définition juſte de la diphtongue.*

R. La diphtongue eſt un aſſemblage de deux ou de trois voyelles qui ſe prononcent en une ſeule ſyllabe, & qui expriment un ſon double.

D. *Comment divise-t-on les diphtongues ?*

R. On les divise ordinairement en *diphtongues propres*, & *en diphtongues impropres.*

Les diphtongues propres sont celles dont nous venons de donner la définition, & qui seules doivent être appellées diphtongues.

Les diphtongues impropres sont celles qui n'expriment qu'un son simple & permanent, & dont nous avons parlé plus haut sous le nom de voyelles composées. C'est sans fondement qu'on les a appellé diphtongues.

D. *Combien y a-t-il de sortes de diphtongues propres, ou simplement de diphtongues ?*

R. Comme les diphtongues sont formées par la jonction, ou d'une voyelle simple avec une voyelle simple, ou d'une voyelle simple avec une voyelle composée, ou d'une voyelle simple avec une voyelle nasale ; j'en distinguerai de trois sortes, auxquelles je donnerai les mêmes noms qu'aux voyelles, en appellant les unes *diphtongues simples*, les autres *diphtongues composées*, & les dernieres *diphtongues nasales.*

I.

D. *Qu'est-ce que les diphtongues simples ?*

R. Ce sont celles qui se forment par la jonction d'une voyelle simple avec une voyelle simple. Il y en a sept ; savoir, *ia*, *ie*, *io*, *oe*, *oi*, *ue*, & *ui*, comme dans les mots suivants :

IA, *diable*, *fiacre*, *liard*, &c.

IE, *piece*, *lumiere*, *amitié*, &c.

IO, *fiole*, *pioche*, *&c.*

OE, *boête*, *coeffe*, *moelle*, *poêle.*

OI, avec le son de l'*o* & de l'*è* ouvert, *boire*, *dévoiler*, *emploi*, *&c.*

UE, *écuelle*, *attribué*, *situé.*

UI, *nuisible*, *conduite*, *celui*, *aujourd'hui*, *&c.*

II.

D. *Qu'est-ce que les diphtongues composées?*

R. Ce sont celles qui se forment par la jonction d'une voyelle simple avec une voyelle composée. Il y en a six; savoir, *iai*, *iau*, *ieu*, *iou*, *oue*, & *oui*, comme dans les mots suivants;

IAI, *biaiser*, *niais.*

IAU, *miauler*, *matériaux*, *cordiaux*, *&c.*

IEU, *lieutenant*, *Dieu*, *milieu*, *mieux*, *&c.*

IOU, *chiourme* d'une galere.

OUE, *fouetter*, *couette*, *ouest*, *joué.*

OUI, *Louis*, *enfoui*, *oui.*

Dans les quatre premieres la voyelle simple est avant la voyelle composé; *i-ai*, *i-au*, *i-eu*, *i-ou*: dans les deux autres elle est la derniere; *ou-e*, *ou-i.*

La diphtongue du mot *ouais* est formée de deux voyelles composées, *ou* & *ai.*

III.

D. *Qu'est-ce que les diphtongues nasales?*

R. Ce sont celles qui se forment par la jonction d'une voyelle simple avec une voyelle nasale. Il y en a quatre; savoir, *ian*, *ien*, *ion*, & *oin*, comme dans les mots suivants;

IAN, *viande*,

IEN, avec le

inconvénient, *&c*

IEN, avec le

l'*é* fermé, *bien*, *ri*

il convient, *&c*.

ION, *nous aim*

aimassions, *&c*.

OIN, *loin*, *bes*

D. *N'y a-t-il p*

celles dont vous v

R. Non : mais

l'y grec dans la

lieu de deux *ii*, f

avec la voyelle

mots, *voyage*, *e*

voyant, *moyen*,

voi-iage, *envoi-*

voi-iant, *moi-ien*,

D. *Suffit-il qu'*

suive une autre v

longue?

R. Non : il fa

vons dit, que cet

qui la suit ou la p

en une seule sylla

Ainsi dans *cria*,

plions, *géographi*

ien, *ion*, *eo*, ne

qu'on les pronon

temps, & par co

cri-a, pri-ant, ſan-glier, cli-ent, pli-ons, gé-ographie, thé-ologie. La plupart même de celles qui ne ſe prononcent qu'en un tems dans le langage familier, doivent ſe prononcer en deux dans le diſcours ſoutenu, & ceſſent alors d'être diphtongues. Nous parlerons plus au long de la prononciation des diphtongues au Chapitre XVII.

D. *N'y a t-il pas en françois de triphtongues?*

R. Non, parce qu'il n'y a aucun aſſemblage de voyelles, qui ſe prononçant en une ſeule ſyllabe, faſſent entendre un triple ſon.

Quelques Grammairiens ont appellé triphtongues les diphtongues compoſées. Cette dénomination n'eſt pas exacte. Il ne ſuffit pas qu'une ſyllabe ſoit compoſée de trois voyelles pour être appellée triphtongue. Il faut encore qu'elle exprime trois ſons, & c'eſt ce qui ne ſe trouve pas dans la langue françoiſe.

L'Auteur des *Jugements ſur les Ouvrages nouveaux*, tom. 4, page 38, rapporte pour exemples de triphtongues françoiſes les monoſyllabes, *Dieux*, *yeux*, *lieux*, *août*. Mais quoiqu'il y ait trois voyelles dans chacun de ces mots, on n'y entend cependant que deux ſons ſimples, qui ſont *i* & *eu*, le premier exprimé par une voyelle ſimple, & l'autre par une voyelle compoſée. Il en eſt de même des autres aſſemblages, *iai*, *iau*, *iou*, *oué*, *oui*, qui ne frappent l'oreille que de deux ſons,

Ainsi le nom de diphtongues est le seul qui leur convient.

A l'égard du mot *août*, bien loin que ce soit une triphtongue, ce n'est pas même une diphtongue, puisque les trois voyelles *aôu* se prononçant comme *ou*, n'expriment qu'un son simple, & que par conséquent elles ne peuvent être regardées que comme une voyelle du nombre de celles que l'on appelle voyelles composées, parce qu'il faut trois voyelles pour la former.

ARTICLE IV.

Des Consonnes.

D. QU'EST-CE *que les Consonnes ?*

R. Ce sont des lettres ou caracteres dont on se sert pour exprimer le différentes articulations des sons simples & permanents, c'est-à-dire, des voyelles.

D. *Expliquez-moi par un exemple, ce que vous entendez par articulation des voyelles.*

R. Quand je prononce la voyelle *a*, on voit que le son en est pur, & sans mélange d'aucun autre son : mais quand je dis, *ba*, *ca*, *da*, *&c.* je fais entendre conjointement avec le son de l'*a*, plusieurs autres sons formés par les différents mouvements de la langue, des dents, & des levres : & ce sont les

les sons produits par ces mouvements, que l'on appelle articulations, & qui sont représentés par les consonnes.

D *Combien y a-t-il de consonnes?*

R. On en compte ordinairement dix-huit; savoir, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

D. *Pourquoi les appelle-t-on consonnes?*

R. Parce qu'elles ne peuvent se prononcer qu'avec le secours d'une voyelle.

D. *Apportez-en des exemples.*

R. Dans le nom que l'on donne communément à la consonne *b*, on joint un *é* avec *b*; ce qui fait *bé*. En prononçant *l*, on joint un *e* avec *l*; ce qui fait *el*. Et quand on dit *m*, on joint un *e* avec *m*; ce qui fait *em*.

D. *En quoi le son des consonnes est-il différent de celui des voyelles?*

R. 1. En ce que le son des voyelles se forme par la seule ouverture de la bouche & par la simple impulsion de la voix; au lieu que le son des consonnes est produit par quelques mouvements de la langue, des dents, ou des levres, & qu'il ne peut se faire entendre qu'avec le son des voyelles.

2. En ce que, comme nous avons dit, le son des voyelles est permanent, c'est-à-dire, qu'on peut le faire durer quelque tems; au lieu que le son propre des consonnes ne peut se faire entendre que dans un seul instant, &,

pour ainsi dire, en un seul coup de langue ou de levres. Ainsi si on essaie de prolonger le son de la syllabe *ba*, sans la répéter, on voit que le son du *b* disparoît tout d'abord, & qu'il ne reste plus dans la bouche que celui de l'*a*.

Il faut pourtant en excepter les sons de l'*j* consonne, de l'*s*, du *ch*, de l'*f*, de l'*r*, de l'*v* consonne, & du *z*, que l'on peut continuer: mais on s'appercevra, si l'on y prend garde, que c'est nécessairement avec le son de l'*e* muet.

D. *Les dix-huit consonnes conservent-elles toujours chacune le même son?*

R. Non : il y en a quelques-unes dont le son varie suivant les voyelles auxquelles elles sont jointes : les voici.

C, se prononce comme le *k* avant les voyelles *a*, *o*, *u* : *cabinet*, *colere*, *curé*; & comme l'*s* avant les voyelles *e* & *i* : *célibat*, *citoyen*. On prononce *kabinet*, *kolere*, *kuré*, & *sélibat*, *sitoyen*.

Il y a quelques mots où le *c* a le son du *g*. Ce sont *Claude*, *cicogne*, *second*, *secondement*, *seconder*, *secret*, *sécrétaire*, *sécrétariat*, *sécrétement*, que l'on prononce *Glaude*, *cigogne*, *segond*, *segondement*, *segonder*, *segret*, *ségrétaire*, *ségrétariat*, *ségretement*.

Quand il faut prononcer le *c* avant *a*, *o*, *u*, comme on le prononce avant *e* & *i*, on met dessous une espece de *c* retourné que l'on ap-

pelle cédille, comme dans *façade*, *garçon*, *conçu*, *&c.*

G, a le son qui lui est naturel, avant les voyelles *a*, *o*, *u*, : *galant*, *gosier*, *aigu*; & le son de l'*j* consonne avant les voyelles *e* & *i*: *génie*, *gibier*, comme s'il y avoit, *jénie*, *jibier*.

Quand il faut prononcer le *g* avant *a*, *o*, *u*, comme on le prononce avant *e* & *i*, on met un *e* entre le *g* & l'*a* ou l'*o* ou l'*u*, comme dans ces mots, *mangea*, *geolier*, *gageure*, *&c.*

Et pour donner au *g* avant *e* & *i* le même son rude qu'il a avant *a*, *o*, *u*, on met un *u* après le *g*, comme dans ces mots, *guérir*, *guêpe*, *guide*, *guimpe*, *&c.*

Le *c* & le *g* étant après la voyelle dans la même syllabe, ont toujours leur son naturel qui est le son rude : comme dans les mots, *défec-tueux*, *dic-ter*, *aug-menter*, *sug-gérer*, *&c.*

S, se prononce avec le son doux du *z*, quand elle est entre deux voyelles, *misere*, *visage*, *raison*, *&c.* Elle a ordinairement par tout ailleurs la prononciation forte du *c* avant *e* & *i*: comme dans *salut*, *sénat*, *silence*, *consoler*, *persuader*, *&c.*

T, conserve ordinairement le son qui lui est propre, comme dans *table*, *bonté*, *continence*, *étoffe*, *vertu*, *&c.* Mais lorsque *ti* est suivi d'un *a*, d'un *e*, ou d'un *o*, il se prononce presque toujours comme *ci*: *partial*, *patience*, *ambition*, *&c.* que l'on prononce *parcial*, *pacience*, *ambicion*. Excepté,



1. Quand *ti*
x : *baſtion*, *que*

2. Quand *tie*
fin d'un mot ; *p*

3. Quand da
le ſon approcha
dans *entretien*,

On prononc
ariſtocratie, *pro*
butier, *&c*.

Il y a quelqu
ſage apprendra.

X, eſt une l
ques mots a le
me dans *fixer*,
prononce *ficſer*
d'autres mots,
me dans *examen*
l'on prononce *eg*
Il a la prononc
mots *ſix*, *dix*, *ſ*
du z dans *deuxie*
dixaine, *dix-huit*

C'eſt une faut
à Paris, de pron
comme *ſaſque*,
& ſeule prononc
ſecſe, *&* *ficſe*.

Il faut encore
a la prononciat
ſans être ſuivie

voir dans les mots, *qualité*, *quête*, *quittance*, *quotidien*, &c. à moins qu'elle ne soit à la fin d'un mot, comme dans *cinq*, *coq*.

Mais l'*u* se prononce en *ou*, comme s'il y avoit *coua*, dans les mots, *aquatique*, *équateur*, *equation*, *quadragénaire*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadrature*, *quadrupede*.

La premiere syllabe se prononce *cuin*, & la seconde *coua*, dans *quinquagénaire*, *quinquagésime*.

Equestre se prononce comme *ecuestre*.

D. *N'y a-t-il point d'autres consonnes que celles dont vous venez de parler ?*

R. Il y en a encore quelques-unes qui ayant un son différent de celui des autres, auroient pu s'écrire avec des caracteres particuliers ; mais pour les exprimer, on a joint ensemble plusieurs des lettres déja établies. Ce sont *ch*, *gn*, & l'*l mouillée*.

CH, qui se prononce comme dans les mots, *charité*, *cheval*, *chimere*, *chose*, *déchu*, &c.

Quand *ch* est suivi d'une consonne, il a le son du *k*, comme dans *chrétien*, *christianisme*, *chronique*, &c.

Il a encore le même son dans quelques mots dérivés du grec, comme dans *Archiépiscopal*, *chaos*, *chirographaire*, *chiromance*, *écho*, *eucharistie*, *méchanique*, &c.

GN, qui se prononce comme dans *magnanime*, *regne*, *dignité*, *ignorance*, &c.

Gn, se prononce comme une seule *n* dans les mots, *signer*, *assigner*, *assignation*, comme s'il y avoit *siner*, *assiner*, *assination*:

Le son de l'*l* mouillée se reconnoît dans les mots, *travail*, *soleil*, *orgueil*.

Quand l'*l* a ce son coulant & mouillé, elle est toujours précédée d'un *i*, & quelquefois suivie d'une autre *l* aussi mouillée : mais on n'ajoute cette seconde *l* à la premiere, que pour la lier avec une voyelle suivante.

D. *Expliquez-moi en détail ce qui concerne l'l mouillée.*

R. L'*i* qui précede toujours cette *l mouillée*, est quelquefois seul, c'est-à-dire, qu'il n'est qu'à la suite d'une consonne, comme dans les mots, *péril*, *gentilhomme*, *fille*, *famille*, &c.

Cet *i* est quelquefois précédé d'une voyelle simple ou d'une voyelle composée avec laquelle il se joint, pour ne faire qu'une seule syllabe.

La voyelle simple qui précede l'*i* ne peut être qu'*a* ou *e*.

A, comme dans *émail*, *bail*, *travailler*, *caillou*, &c.

E, comme dans *pareil*, *vermeil*, *bouteille*, *vieillard*, &c.

La voyelle composée qui précede l'*i*, ne peut être que *ou* ou *eu*.

OU, comme daus *bouillir*, *fouiller*, *rouille*, *souillure*, &c.

EU, comme dans *deuil*, *seuil*, *feuillet*, &c.

Après les consonnes *c* & *g*, quand il faut les prononcer avec le son rude, on met *ue* au lieu de *eu*, comme dans *cercueil*, *orgueil*, *cueillir*, *recueil*, *&c.* parce que si après ces consonnes on mettoit *eu*, on pouroit prononcer *cerseuil*, *orjeuil*, *&c.* le *c* prenant le son de l'*s*, & le *g* celui de l'*j* consonne avant l'*e*, comme on l'a dit.

On écrit *œil*, que l'on prononce comme *euil*.

D. *Combien y a-t-il donc de manieres d'articuler l'*l *mouillée avec les voyelles qui la précedent ?*

R. Cinq, qui sont *il*, *aïl*, *eil*, *ouil*, *euil*, (*ueil* & *œil* se prononçant comme *euil*) : & l'on voit par ces articulations aussi-bien que par les différents exemples que nous venons d'apporter, que l'*l* mouillée est toujours exprimée par *il* ou *ill*, & que ces deux ou trois caracteres ne doivent être regardés que comme une seule consonne.

D. *Toutes les fois que l'*l *est précédée de la voyelle* i, *est-elle mouillée ?*

R. Non : car on prononce avec le son ordinaire de l'*l*, les mots *illustre*, *subtil*, *ville*, *tranquille*, & plusieurs autres.

D. *Y a-t-il quelques regles générales pour ces exceptions ?*

R. Il n'y en a qu'une, qui est que l'*l* n'est jamais mouillée au commencement des mots. Les autres exceptions s'apprendront par l'usage.



D. *Sont-ce-là t*
uſage dans la lan

R. Il y a enco
n'a pas d'autre ſo
dans *philoſophie* ,

D. *Comment le.*
les voyelles pour f

R. Une ſeule v
be, par la raiſon c
ple & indépenda
comme on le voi
du mot *odeur*, &
prié. Au lieu que
les articulations d
vent ſe prononce
de ſyllabes qu'ave
ce & le nombre d
me ſyllabe, ne ſo

Quelquefois l
ſeule conſonne, c
mot *vanité*.

Quelquefois la
le, comme dans l
eſpérance.

Quelquefois la
conſonnes, comn
du mot *porte*.

Quelquefois en
de deux ou de tro
les premieres ſylla
pule.

Si la voyelle eſt ſuivie de plus d'une conſonne, ce ne peut être que dans les dernieres ſyllabes des mots : & alors ces conſonnes ne ſe prononcent pas ordinairement dans le langage familier, ou on n'en prononce qu'une. Ainſi dans le mot *diſcours*, on ne prononce que l'*r* de la derniere ſyllabe, & on ne prononce ni le *t* ni l'*s* de la derniere ſyllabe du mot *ſoldats*.

Pour faciliter aux enfants qui apprennent à lire, la liaiſon des conſonnes avec les voyelles, & les mettre en état de lire en très-peu de tems, il faut leur faire connoître les conſonnes par le nom de leur prononciation, & non par celui que l'on a coutume de leur donner. Ainſi au lieu de prononcer *b*, *l*, *m*, comme *bé*, *el*, *em*, il vaut mieux les nommer par leur ſon naturel, en y ajoutant ſeulement l'*e* muet, *be*, *le*, *me*, comme à la fin des mots *tombe*, *boule*, *blâme*. Il en eſt de même de toutes les autres conſonnes.

Ce nouveau ſyſtême de lecture dont M. Arnauld a donné l'idée à la page 23 de ſa Grammaire générale & raiſonnée, eſt beaucoup plus ſimple & plus avantageux que l'ancien. Les Maîtres ne doivent pas balancer d'en faire uſage préférablement à l'autre, pour l'utilité de la jeuneſſe, & ils en trouveront les regles clairement développées dans un livre que M. De Launay a fait imprimer en 1741 ſous le titre de *Méthode pour ap-*

prendre à lire le F

D. *Pourquoi n'a*
au nombre des conf

R. Parce qu'ell
culier, & que dar
n'ajoute rien à la p
ſuivante, *l'homme*
comme s'il n'y av
ſans *h*.

On s'en ſert c
marquer que la vo
comme dans *le hé*
& dans ce cas on
des conſonnes, pa
culation aſpirée d

D. *Qu'entende*
pirée ?

R. J'entends un
du goſier, & ſe p

D. *Les mots où*
en grand nombre ?

R. Non: & je v
bétique ceux qui
mun: ce ſont, *h*
hachis, hachure,
naut, haine, haïr
hâle, halener, ha
lier, halte, ham
gard, hanneton,
haquet, harangu
hardes, hardi, h

haridelle, harnacher, harnois, haro, harpe, harpie, harpon, hart, haſard, haſe, hâte; hauſſe-col, hauſſer, haut, haut-bois, haute-contre, havage, hâve, havre, havre-ſac, hé! hem! hennir, héraut, here, hergne, hériſſer, hériſſon, hernie, héron, héros, herſe, hêtre, heurter, hibou, hideux, hiérarchie, ho! hoche, hocher, hochet, hola, Hollande, *homard, hongre*, Hongrie, *honnir, honte, hoquet, hoqueton, hormis, hors, hotte, houblon, houe, houlette, houpe, hourvari, houſpiller, houſſard* ou *houſart, houſſe, houſſer, houſſine, houx, hoyau, huche, huée, huer, huguenot, huguenotte, hune, hupe, hure, hurler, hutte.*

L'*h* eſt également aſpirée dans les mots formés de ceux-ci, comme dans *hardieſſe* & *enhardir* formés de *hardi*, dans *honteux* formé de *honte*, dans *hauſſer* formé de *haut*, dans *enharnacher* formé de *harnacher*, & ainſi des autres: excepté dans *exhauſſer*, & dans les mots formés de *héros*, comme dans *héroïne*, *heroïſme*, *heroïque*, que l'on prononce ſans aſpiration.

Quand l'*h* ſe trouve au milieu de quelques mots qui ne ſont pas compoſés de ceux dont on vient de donner la liſte, elle ne s'y aſpire pas, & elle ne paroît y avoir été miſe que pour faire prononcer ſéparément les deux voyelles, comme dans *trahir*, *envahir*.

On parlera plus au long de l'*h* aſpirée au Chapitre XIV.

D. *Quel est le nombre des sons articulés que l'on exprime en françois par les consonnes ?*

On en compte 19, qui sont les sons exprimés,

par *b*, *bal.*
par *c*, *ch*, K, *q*, *car*, *méchanique*, *Kermès*, *qualité.*
par *c*, *ſ*, *t*, *ciel*, *sage*, *nation.*
par *ch*, *cheval.*
par *d*, *don.*
par *f*, *ph*, *famille*, *philosophe.*
par *g*, *garant.*
par *g*, *j*, *gelée*, *jambe.*
par *gn*, *ignorant.*
par *h* aspirée, *haine.*
par *l*, *lumiere.*
par *l* mouillée, *fille*, *bail.*
par *m*, *maison.*
par *n*, *nuit.*
par *p*, *pont.*
par *r*, *roi.*
par *t*, *terre.*
par *v*, *vin.*
par *z*, *ſ*, *zele*, *usage.*

ARTICLE V.

Des parties du Discours.

D. COMMENT *avez-vous considéré les mots jusqu'ici ?*

R. Je ne les ai considérés que comme des sons, sans faire aucune attention à ce qu'ils peuvent signifier.

D. *De quelle maniere avez-vous encore à les considérer ?*

R. Comme signes de nos pensées, c'est-à-dire, comme fesant connoître aux autres

hommes par le moyen de la voix ou de l'écriture, ce qui se passe dans notre esprit.

D. *Quel nom donnez-vous aux mots considérés de cette maniere ?*

R. On les appelle *parties du discours*, ou quelquefois *parties de l'oraison*, *oraison* signifiant ici la même chose que *discours*.

D. *Qu'entendez-vous par* discours ?

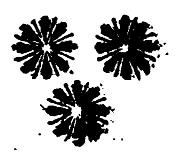
R. J'entends l'assemblage des mots qui expriment nos pensées.

D. *De combien de sortes de mots se sert-on pour parler, ou, ce qui est la même chose, combien y a-t-il de parties du discours ?*

R. Neuf, qui sont, Le *Nom*, l'*Article*, le *Pronom*, le *Verbe*, le Participe, l'*Adverbe*, la *Préposition*, la *Conjonction*, l'*Interjection*.

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites qu'il y a neuf parties du discours ?*

R. J'entends qu'on ne peut dire aucune parole qui ne soit comprise sous quelqu'une de ces neuf parties, c'est-à-dire, qui ne soit quelqu'une de ces neuf parties, ou un *Nom*, ou un *Article*, ou un *Verbe*, &c.



CHAPITRE II.

Du Genre, du Nombre, & du Cas.

D. QU'EST-IL *nécessaire de savoir, avant que d'entrer dans le détail des parties du discours ?*

R. Il faut savoir en général ce que c'est que *Genre*, *Nombre*, & *Cas*; parce que ces trois choses conviennent aux *Noms*, aux *Articles*, aux *Pronoms*, & aux *Participes*.

D. *Qu'est-ce qu'un Genre ?*

R. C'est dans l'origine une maniere de distinguer par l'expression, le sexe de l'homme & celui de la femme, & en général tout ce qui est mâle ou femelle.

D. *Combien y a-t-il de genres ?*

R. Deux, le *masculin*, qui désigne le mâle; & le *féminin*, qui désigne la femelle.

D. *De quoi se sert-on pour les distinguer ?*

R. On se sert de *le* ou *un*, pour distinguer le masculin, & de *la* ou *une*, pour distinguer le féminin. Ainsi *le pere*, *un pere*, est masculin, & *la mere*, *une mere*, est féminin.

D. *N'y a-t-il que les mots qui expriment ce qui est véritablement mâle ou femelle, qui soient masculins ou féminins ?*

R. Il y a encore quantité d'autres mots, avant lesquels ont peut mettre *le*, *un*, ou *la*, *une*, & que l'on appelle pour cela masculins,

ou féminins, quoiqu'ils ne signifient rien qui ait rapport à l'un ou à l'autre sexe.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Ce que signifient les mots *livre* & *table*, ne peut être d'aucun des deux sexes ; cependant parce qu'on dit *le livre*, comme on dit *le pere* ; & *la table*, comme on dit *la mere*, on a fait *livre* du masculin, & *table* du féminin : & ainsi de plusieurs autres mots qui sont de l'un ou de l'autre genre.

D. *Qu'est-ce qu'un Nombre ?*

R. C'est une maniere d'exprimer l'unité, ou la pluralité dans les choses : c'est-à-dire, quand on parle d'une seule ou de plusieurs choses.

D. *Combien y a-t-il de nombres ?*

R. Il y en a deux ; savoir, le *singulier*, quand on ne parle que d'une seule chose ; & le *pluriel* quand on parle de plusieurs.

D. *Apportez-en quelques exemples.*

R. *Un homme* est au singulier ; *des hommes* sont au pluriel. *Le livre* est au singulier ; *les livres* sont au pluriel. *La table* est au singulier ; *les tables* sont au pluriel.

D. *Qu'est-ce que le Cas ?*

R. C'est une maniere d'exprimer les divers rapports que les choses ont les unes aux autres.

Cette définition & la nature des cas seront expliquées plus au long au Chapitre XII.

D. *Combien y a-t-il de cas ?*

R. Six ; *Le Nominatif, le Génitif, le Datif, l'Accusatif, le Vocatif, l'Ablatif.*

CHAPITRE III.

Du Nom.

D. QU'EST-CE *qu'un Nom?*

R. C'est un mot qui sert à exprimer le sujet dont on parle, ou l'objet d'une idée.

D. *Qu'entendez-vous par objet?*

R. Par le mot *objet* j'entends tout ce qui peut exciter ou occasionner les opérations de notre ame, & tout ce qui peut faire impression sur nos sens.

D. *Faites-moi encore mieux comprendre cette réponse par des exemples.*

R. *Connoître, aimer, haïr, &c.* sont des opérations de notre ame: & les choses à quoi peuvent se terminer ces opérations, en sont les objets. Ainsi quand nous connoissons la vérité, la vérité est l'objet de notre connoissance; quand nous aimons la vertu, la vertu est l'objet de notre amour: & quand nous haïssons le vice, le vice est l'objet de notre haine.

Nos sens sont, *la vue, l'ouie, le goût, l'odorat, & le toucher*: & les choses qui peuvent agir sur quelqu'un de ces sens, en sont les objets. Ainsi la lumiere & les couleurs sont les objets de la vue. Les sons sont les objetsde l'ouie. Tout ce qui se boit & se mange est

l'objet du goût. Les fleurs, aromates, parfums, & autres odeurs, sont les objets de l'odorat. Les choses molles, dures, & liquides sont les objets du toucher.

D. *Qu'avez-vous donc entendu, en disant que le nom est un mot qui exprime l'objet d'une idée?*

R. J'ai entendu que tout ce que notre ame peut concevoir & se représenter par une simple vue, & sans en porter aucun jugement, est exprimé dans le discours par un nom. Ainsi *Dieu*, *ange*, *homme*, *cheval*, *grand*, *petit*, *rouge*, *aimable*, *&c.* sont des noms.

D. *Combien y a-t-il de sortes de noms?*

R. Deux; *Le nom substantif*, & *le nom adjectif*.

ARTICLE PREMIER.

Du Nom substantif.

D. QU'EST-CE *qu'un nom substantif?*

R. C'est un nom qui exprime un objet déterminé, considéré simplement en lui-même, & sans aucune attention à ses qualités: comme quand je conçois un livre sans faire attention à ses qualités, c'est-à-dire, s'il est grand ou petit, bon ou mauvais, &c.

D. *Donnez-moi une définition plus ordinaire du nom substantif.*

R. C'eſt un nom qui ſignifiant une choſe ſubſiſtante par elle-même, n'a pas beſoin d'être joint à un autre nom, pour être entendu.

D. *Expliquez-moi cette définition par quelques exemples.*

R. Les mots *ciel*, *terre*, *arbre*, ſont des noms qui ſignifient des choſes ſubſiſtantes par elles-mêmes, & qui font connoître clairement les objets de mes idées, quand je les prononce, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y joindre d'autres noms.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de noms ſubſtantifs?*

R. On en diſtingue ordinairement de trois ſortes; ſavoir, *les Noms généraux*, que l'on appelle encore *communs* ou *appellatifs*, *les Noms collectifs*, *&* *les Noms propres.*

D. *Qu'eſt-ce que les Noms généraux, communs, ou appellatifs?*

R. Ce ſont ceux qui expriment des idées générales & communes, c'eſt-à-dire, des idées qui peuvent convenir à pluſieurs choſes ſemblables, comme les noms d'*ange*, d'*homme*, de *cheval*, *&c.* qui conviennent à tous les anges, à tous les hommes, & à tous les chevaux en général.

D. *Qu'eſt-ce que les noms collectifs?*

R. Ce ſont ceux qui, quoiqu'au ſingulier, portent néceſſairement à l'eſprit l'idée de pluſieurs choſes, ou de pluſieurs perſonnes de même eſpece, comme réunies enſemble.

Ainsi le nom de *forêt* fait concevoir plusieurs arbres, celui de *peuple* plusieurs hommes, & celui d'*armée* plusieurs soldats. Il en est de même des noms *multitude*, *infinité*, *nombre*, *quantité*, *troupe*, *la plupart*, *&c.*

D. *Qu'est-ce que les noms propres?*

R. Ce sont ceux qui expriment des idées singulieres, c'est-à-dire, des idées qui ne nous représentent qu'une chose unique : comme les noms de *Ciceron* & de *Paris*, qui ne conviennent qu'à un seul homme & à une seule ville.

ARTICLE II.

Du Nom adjectif.

D. QU'EST-CE *qu'un nom adjectif?*

R. C'est un nom qui exprime un objet vague, considéré comme revêtu de quelque qualité. Ainsi quand je prononce le mot *grand*, je veux parler d'une chose, quelle qu'elle puisse être, qui a la qualité de *grandeur*.

D. *Comment définit-on autrement le nom adjectif?*

R. C'est un nom qui exprime les qualités d'une chose, & qu'on ne peut entendre clairement qu'en y joignant un nom substantif.

D. *Apportez-moi quelques exemples pour me faire mieux entendre cette définition.*

R. Quand je dis *rouge*, *aimable*, *généreux*,



j'exprime les quali
on n'entend ces m
j'y joins des mots ſ
je dis, *un habit rou*
cœur généreux.

D. *Il me ſemble*
qui n'expriment qu
tendent ſans être joi
ſont la vertu, la v
une infinité d'autre

R. Cela eſt vra
ſubſtantifs que l'o
que les qualités qu
rées comme ſubſiſ
comme détachées
objet qui peut en ê
elles n'aient point
nature, & qu'elles
tendement, lorſqu
maniere.

D. *En quoi don*
d'un nom ſubſtanti

R. En ce que le
ſeulement une qu
à l'eſprit l'idée co
en eſt revêtu. Ain
veut dire quelqu
rouge : & cette id
re & diſtincte, qu
té à une choſe dé
je dis, *un habit r*

Au lieu que le nom substantif abstrait n'exprime simplement que la qualité, sans présenter aucune autre idée à l'esprit : ce qui fait qu'il s'entend clairement sans être joint à un autre mot : comme quand je dis, *la rougeur*.

D. *N'y a-t-il pas une regle générale pour distinguer un nom substantif d'avec un nom adjectif ?*

R. Oui : toutes les fois qu'on peut joindre le mot *chose* ou *personne* avec un nom, il est adjectif ; & quand on ne ne peut y joindre aucun de ces deux mots, il est substantif.

D. *Faites l'application de cette regle générale à quelques noms.*

R. *Table, livre*, sont des noms substantifs, parce que je ne puis pas dire *chose table, chose livre*, ni *personne table, personne livre* ; mais *agréable, habile*, sont des noms adjectifs, parce que je puis dire, *chose agréable, une personne habile.*

D. *Un même nom est-il toujours ou substantif ou adjectif ?*

R. Non : il arrive quelquefois que le même mot est tantôt un vrai nom substantif, & tantôt un vrai nom adjectif. Par exemple, les mots, *colere, sacrilege, politique*, sont de vrais noms substantifs dans les phrases suivantes : *Craignons d'irriter la colere de Dieu : La communion indigne est un sacrilege : La politique est rarement d'accord avec la sincérité* ; parce que dans ces phrases, les mots, *colere*, *sacri-*

lege, *& politique*, expriment des choſes qui ſubſiſtent & qui s'entendent d'elles-mêmes. Au lieu que ces mêmes mots ſont de vrais noms adjectifs, quand on dit, *une homme colere*, *une main ſacrilege*, *une conduite politique*; parce qu'ils n'expriment que des qualités d'*homme*, de *main*, & *de conduite*.

Il y a des noms adjectifs, qui ſont quelquefois employés à la place des ſubſtantifs abſtraits: comme quand on dit, *rien n'eſt beau que le* VRAI, c'eſt-à-dire, *que la vérité*. *Le* FAUX *d'un principe*, c'eſt-à-dire, *la fauſſeté*. *Le* SUBLIME *d'un diſcours*, c'eſt-à-dire, *la ſublimité*. Souvent on emploie les noms adjectifs de cette maniere, faute de ſubſtantifs abſtraits qui puiſſent ſignifier préciſément la même choſe: comme quand on dit, *le fort de la mêlée*; *faire ſon poſſible*; ce ne ſeroit pas la même choſe de dire *la force de la mêlée*, *faire ſa poſſibilité*, *&c.*

Il eſt vrai auſſi que la plupart des noms adjectifs pris ſubſtantivement, renferment l'idée d'un ſubſtantif vague & général dont ils ſont adjectifs, comme quand on dit *preférer l'utile à l'agréable*, c'eſt-à-dire, *préférer la choſe utile à la choſe agréable*, ou *préférer ce qui eſt utile à ce qui eſt agréable*.

Il y a encore une autre ſorte de noms, qui ſubſiſtant ſeuls dans le diſcours, ſont regardés communément comme ſubſtantifs, quoiqu'au fond ce ſoient de véritables adjectifs,

parce qu'ils présentent à l'esprit des objets revêtus de quelques qualités : tels sont les noms *roi*, *reine*, *pere*, *mere*, *fils*, *époux*, *épouse*, *magistrat*, *philosophe*, *peintre*, *soldat*, *&c.* Mais comme les offices ou qualités signifiées par ces mots, ne peuvent convenir qu'à des hommes ou à des femmes, il n'a pas été nécessaire d'y joindre leur substantif, qui se sous-entend sans confusion. Ainsi quand je dis, *un roi*, *une reine*, on entend assez que je veux parler d'un homme qui est roi, d'une femme qui est reine, & ainsi des autres.

ARTICLE III.

Des Noms de nombre.

D. QU'EST-CE *que les Noms de nombre ?*

R. Ce sont des noms qui expriment les rapports numériques que l'on conçoit dans les choses.

D. *Combien y en a-t-il de sortes ?*

R. Deux sortes : *les noms de nombre adjectifs*, & *les noms de nombre substantifs.*

D. *Quels sont les noms de nombre adjectifs ?*

R. Ce sont les noms de nombre *absolus* ou *cardinaux*, & les noms de nombre *ordinaux.*

D. *Qu'entendez-vous par noms de nombre absolus ou cardinaux ?*

R. J'entends ceux qui ſervent à déſigner abſolument & ſimplement les divers nombres qui répondent à cette queſtion, *combien y en a-t-il?* tels que ſont *un* ou *une*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *ſix*, *ſept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *onze*, *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *ſeize*, *dix-ſept*, *dix-huit*, *dix-neuf*, *vingt*, *trente*, *quarante*, *cinquante*, *ſoixante*, *ſoixante & dix*, *quatre-vingts*, *quatre-vingt-dix*, *cent*, *deux cents*, *mille*, *deux mille*, *million*, *deux millions*, *milliar*, *deux milliars*, *&c.*

On les appelle encore *cardinaux*, parce qu'ils ſont comme l'origine des autres eſpeces de noms de nombre, & qu'ils ſervent à les former.

D. *Qu'entendez-vous par noms de nombre ordinaux?*

R. J'entends ceux qui marquent l'ordre des choſes par rapport au nombre, & qui répondent à cette queſtion, *le quantieme eſt-il?* tels que ſont *le premier* ou *la premiere*, *le ſecond* ou *la ſeconde*, pour lequel on dit encore, *le deuxieme* ou *la deuxieme*, *le troiſieme* ou *la troiſieme*, *le quatrieme*, *le cinquieme*, *le ſixieme*, *le ſeptieme*, *le huitieme*, *le neuvieme*, *le dixieme*, *&c.*

D. *D'où ſe forment les noms de nombre ordinaux?*

R. Ils ſe forment des noms de nombre abſolus ou cardinaux, en ajoutant *ieme* à ceux qui finiſſent par une conſonne, & en chan-

geant l'*e* muet final en *ieme* dans les autres : excepté *premier* & *second*. L'*f* est encore changée en *v* consonne dans *neuvieme*.

D. *Quels sont les noms de nombre substantifs ?*

R. Ce sont les noms de nombre *collectifs* ou *d'assemblage*, les noms de nombre *de distribution* ou de *partition*, & les noms de nombre *d'accroissement* ou *d'augmentation*.

D. *Qu'est-ce que les noms de nombre collectifs ou d'assemblage ?*

R. Ce sont ceux qui expriment une quantité déterminée de choses comme réunies & ne fesant qu'une : tels que sont *une dixaine*, *une douzaine*, *une demi-douzaine*, *une vingtaine*, *une centaine*, *un millier*, *un million*.

On dit encore dans le même sens *un quatrain*, pour exprimer une stance de quatre vers, *un sixain*, *un huitain*, *un dixain*, pour exprimer des stances de six, de huit, & de dix vers.

D. *Qu'est-ce que les noms de nombre de distribution ou de partition ?*

R. Ce sont ceux qui expriment ce qu'est la partie d'un nombre par rapport au nombre entier : tels sont, *la moitie*, *un tiers*, *un quart*, *un cinquieme*, (qu'on appelle *le quint* en certaines occasions) *un sixieme*, *un septieme*, *un huitieme*, *un neuvieme*, *un dixieme*, (que l'on appelle encore quelquefois *dixme*, ou *dîme*), *&c.*

Ainsi quand on me demande ce qu'est deux



par rapport à six
deux est le *tiers* o
& qu'il est le *qua*
de huit, &c.

D. *Qu'est-ce q*
croissement ou d'au

R. Ce sont ceu
seul mot combien
ou une même qua
sont, *le double, le*
tuple.

D. *Que remarq*
substantifs qu'adje

R. On remarc
Genre, le Nombre

A R T

Du G

D. COMMENT
les Noms

R. Les noms a
tre *le* ou *un* sont n
lesquels on peut
nins. Ainsi *châte*
qu'on peut dire,
porte est du fémin
la porte ou *une p*

D. *Les voyelles*

le & la, *lorſqu'ils précedent les noms ifs qui commencent par une voyelle ou* h *non aſpirée, comment peut-on en e le genre?*

faut alors mettre avant ces noms ſub-, quelques noms adjectifs qui com-t par une conſonne, comme *bon*, *beau*, *d*. Ainſi pour ſavoir de quel genre ſont *eſpérance*, *homme*, *humeur*, il ne ſuf-de dire, *l'oiſeau*, *l'eſpérance*, *l'hom-umeur*; mais il faudra dire, *le bel oi-bonne eſpérance*, *le grand homme*, *la neur* : & par ce moyen on connoîtra genre eſt chacun de ces noms.

uels genres conviennent aux noms ſub- & adjectif?

e nom ſubſtantif n'eſt ordinairement genre, du maſculin ou du féminin; nom adjectif eſt toujours des deux. dit bien le *bon*, la *bonne*; mais on as, *le pere*, *la pere*. Il faut dire ſeule-*e pere*. On dit *la chambre*, & non *le*.

urquoi les noms adjectifs ſont-ils tou-deux genres?

ur en entendre la raiſon, il faut ſavoir que les noms adjectifs exprimant les des choſes, & les choſes étant expri-r les noms ſubſtantifs, les noms adjec-ent être joints aux noms ſubſtantifs.

ue s'enſuit-il de-là?



R. Il s'enſuit c
tôt du maſculin &
qu'un même adje
ſubſtantifs de div
maſculin & du f

D. *Donnez-en*

R. *Livre & ch*
le premier du ma
Pour y joindre la
adjectif *beau*, je
chambre.

D. *N'y a-t-il*
nom ſubſtantif eſt
quefois féminin?

R. Oui: mais
pris dans des ſig
à-dire, que ce ſo
primées par un n
dit, *le garde du c*
un poſte avantag
Ainſi *le garde* &
ſont quatre noms
chacun leur genr

D. *Ne s'en trou*
uns, qui avec la
tôt d'un genre &

R. Il n'y en a
ceux qui ſont d'
Le nom plu
quand il eſt pré
nes gens. Au lieu

son adjectif le suit : *les gens savants.*

Amour, qui n'est plus que du masculin au singulier, est encore quelquefois du féminin au pluriel, quand on veut parler d'une passion déréglée : *de folles amours, premieres amours.*

Comté & *Duché* ne sont plus que du masculin; mais on dit encore au féminin *la Franche-Comté, une Comte-pairie, une Duché-pairie.*

Chose est toujours du féminin par lui-même: *une bonne chose*; mais quand on y joint *quelque*, il est souvent du masculin : *quelque chose de bon : quelque chose de vrai* : ou *quelque chose qui est bon : quelque chose qui est vrai.*

D. *Les genres ne sont-ils distingués dans les noms que par* le *&* la, *ou par* un *&* une ?

R. Cette regle ne regarde que les noms substantifs ; mais à l'égard des noms adjectifs, les genres y sont encore distingués par différentes terminaisons. Par exemple, l'adjectif *bon* fait *bonne* au féminin : *beau* fait *belle*, *&c.*

D. *N'y a-t-il pas quelques regles pour connoître quels sont les terminaisons des noms adjectifs par rapport aux deux genres ?*

R. Oui : il y en a deux générales.

I. Tous les noms adjectifs terminés au masculin par un *e* muet, ne changent point de terminaison au féminin. Ainsi *honnête* & *fidele* font au féminin *honnête* & *fidele* ; & on dit, *un honnête homme, une honnête femme ; un homme fidele, une femme fidele.*

II. Dans tous les autres noms adjectifs, on

ajoute ordinairement un *e* muet au masculin, pour en former le féminin. Ainsi *grand* fait *grande*, *charmant* fait *charmante*, & on dit, *un grand palais*, *une grande chambre*, *un jardin charmant*, *une fleur charmante*.

D. *Ces deux regles générales n'ont-elles pas d'exceptions?*

R. La premiere n'en souffre pas: mais il y en a quelques-unes pour la seconde.

1. Il y a des noms adjectifs, qui outre l'*e* muet qu'ils prennent au féminin, doublent encore leur consonne finale. Ce sont en général ceux qui sont terminés au masculin en *el*, *eil*, *ol*, *ul*, *ien*, *on*, *as*, *ès*, *os*, *et*, *ot*. Ainsi les adjectifs *cruel*, *pareil*, *fol*, *mol*, (que l'on écrit *fou*, *mou*, quand ils ne sont pas avant un substantif qui commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée.) *nul*, *ancien*, *bon*, *gras*, *exprès*, *gros*, *net*, *sot*, font au féminin *cruelle*, *pareille*, *folle*, *molle*, *nulle*, *ancienne*, *bonne*, *grasse*, *expresse*, *grosse*, *nette*, *sotte*.

On trouvera au Chap. XIV. un détail des noms adjectifs terminés en *el*, *ol*, *ul*, *et*, *ot*, *&c.* où les consonnes se doublent au féminin, & de ceux où elles sont simples.

Beau, *nouveau*, & *vieux*, font encore au masculin *bel*, *nouvel*, & *vieil*, quand ils précedent un substantif qui commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée: *bel homme*, *nouvel ordre*, *vieil oiseau*. C'est pour cela qu'ils font au féminin *belle*, *nouvelle*, & *vieille*.

2. *Blanc*, *franc*, & *sec*, font au féminin, *blanche*, *franche*, *seche*. *Grec*, *public*, *caduc*, & *Turc*, font *grecque*, *publique*, *caduque*, & *Turque*.

3. Les adjectifs terminés au masculin en *f*, changent au féminin l'*f* finale en *ve*. *Bref*, *naïf*, *&c*. font *breve*, *naïve*.

4. *Long*, fait au féminin *longue*.

5. *Favori* fait *favorite*.

6. *Gentil* fait *gentille* avec l'*l* mouillée.

7. *Malin*, *benin*, font *maligne*, *benigne*.

8. Les adjectifs en *eur* font généralement leur féminin en *euse* : *trompeur*, *trompeuse* : *parleur*, *parleuse* : *chanteur*, *chanteuse*, *&c*. Il y en a qui le font en *eresse* : *pécheur*, *pécheresse* : *demandeur*, en terme de palais, *demanderesse* : *défendeur*, *défenderesse*, *&c*. Quelques-uns en *teur* le font en *trice* : *acteur*, *actrice* : *protecteur*, *protectrice*, *&c*. Dautres n'ont point de féminin, comme *auteur*, *vainqueur*, *&c*. Quelques autres enfin le forment réguliérement par l'addition de l'*e* muet, comme *meilleur*, *majeur*, *mineur*, *supérieur*, *inférieur*, *prieur*, qui font au féminin *meilleure*, *majeure*, *mineure*, *supérieure*, *inférieure*, *prieure*, *&c*.

9. *Frais* & *epais*, font au féminin *fraiche*, & *epaisse*. *Ras* fait *rase*, & *tiers* fait *tierce*.

10. Les adjectifs terminés en *eux* & en *oux*, changent au féminin l'*x* final en *se* : *dangereux*, *dangereuse* : *honteux*, *honteuse* : *jaloux*, *jalouse*, *&c*.

11. *Doux* fait *d*
fait *crue*, & *roux*

Il peut y avoir
ceptions moins co
prendra.

ART

Du Nom

D. COMMEN
noms le sin

R. Outre ce que
est au singulier, q
unique, & au plur
sieurs choses; il y
distinguer en parl
nombres des noms.

1. Un nom substa
il est précédé, ou q
ou de *la*; & il est a
cédé, ou qu'il peut
lorsque je dis, *le ch*
noms sont au singu
teaux, *les portes*, il

2. Dans la plupar
qu'adjectifs, les ter
lettres finales du si
des terminaisons du

D. *Quelles regle*

toute maniere de distinguer les nombres des noms ?

R. La regle générale est que quand un nom n'est pas terminé par une *s* au singulier, il faut y en ajouter une au pluriel, comme *le pere, les peres ; la maison, les maisons ; le livre utile, les livres utiles ; la bonté, les bontés ; l'amitié, les amitiés, &c.*

D. *Y a-t-il des exceptions à cette regle générale ?*

R. Oui : il y en a quelques-unes.

I. Les noms terminés au singulier par *au* ou *eau, eu, œu*, ou *ieu*, & *ou*, prennent un *x* au pluriel : comme *le bateau, les bateaux ; le feu, les feux ; le vœu, les vœux ; le lieu, les lieux ; le caillou, les cailloux, &c.*

Bleu, clou, trou, & matou, suivent la regle générale, & font au pluriel *bleus, clous, trous, matous.*

De tous les noms terminés en *oi* au singulier, il n'y a que le seul mot *loi* qui prenne un *x* au pluriel, *les loix*. Tous les autres prennent une *s*, suivant la regle générale : *le roi, les rois ; l'emploi, les emplois, &c.*

Ciel, œil, & aïeul, font au pluriel *cieux, yeux, aïeux.* Mais on dit des *ciels* de lits, des *ciels* de tableaux, des *arc-en-ciels*, & en terme d'Architecture, des *œils* de bœuf.

II. Les noms terminés au singulier par *al* & *ail*, font ordinairement leur pluriel en *aux*, comme *le cheval, les chevaux ; le travail, les travaux, &c.*

Il faut en excepter pour les noms en *al*, les substantifs *bal*, *cal*, *pal*, *régal*; & les adjectifs *austral*, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*, *final*, *frugal*, *jovial*, *littéral*, *naval*, *paschal*, *pastoral*, *trivial*, *vénal*, dont la plupart n'ont point de pluriel. Ceux qui en ont un, y prennent une *s*, suivant la regle générale: *les bals*, *les régals*, *&c.*

A l'égard des noms en *ail*, les substantifs *attirail*, *bercail*, *camail*, *détail*, *éventail*, *gouvernail*, *mail*, *poitrail*, *portail*, *sérail*, & quelques autres, ou n'ont pas de pluriel, ou le forment aussi par la seule addition d'une *s*: *les attirails*, *les détails*, *&c.*

L'adjectif *pénitentiel* qui n'est plus en usage, fait au pluriel *pénitentiaux*: *les pseaumes pénitentiaux*; & le substantif *universel* qui est un terme de Philosophie, fait au pluriel *universaux*. Il rentre dans la regle générale, & fait au pluriel *universels*, quand il est adjectif masculin: comme quand on dit, *des hommes universels.*

III. Les noms terminés au singulier par *s*, *z*, ou *x*, gardent ces lettres au pluriel, comme *le fils*, *les fils*; *le nez*, *les nez*; *la voix*, *les voix*, *&c.*

Malgré les différences dont nous venons de parler, on peut dire que les pluriels des noms sont toujours terminés par une *s*; parce que le *z* est une espece d'*s* douce, & que l'*x* est une lettre double composée de *cs*, ou

de *gs* ; comme nous l'avons remarqué au Chap. I. Art. IV. *page* 24.

D. *Tous les noms ont-ils chacun un singulier & un pluriel ?*

R. Comme les noms adjectifs doivent être du même nombre aussi-bien que du même genre que leurs substantifs, ils ont toujours un singulier & un pluriel, comme ils ont un masculin & un féminin.

Mais il y a des noms substantifs qui n'ont que le singulier, & d'autres qui n'ont que le pluriel.

Ceux qui n'ont que le singulier sont,

1. Les noms des métaux pris en général, comme *or*, *argent*, *&c.* car on ne dit pas *des ors*, *des argents* : & si on dit quelquefois *des fers*, *des cuivres*, *des plombs*, c'est que l'on considere ces métaux comme mis en œuvre ou divisés en plusieurs parties.

2. Les noms des vertus habituelles, comme *la foi*, *la prudence*, *la pudeur*, *l'exactitude*, *&c.* car on ne peut pas dire dans le même sens, *les fois*, *les prudences*, *les pudeurs*, *les exactitudes*.

Il y en a encore plusieurs autres que l'on apprendra par l'usage, tels que sont, *couroux*, *faim*, *soif*, *sommeil*, *repos*, *gloire*, *sang*, *&c.*

Ceux qui n'ont que le pluriel, sont, *matines*, *nones*, *vêpres*, *ténebres*, *pleurs*, *gens*, *ancêtres*, *ciseaux*, *délices*, *&c.*

ARTICLE VI.

Des Cas des Noms.

D. QUE *signifie le mot* Cas *dans son étymologie ?*

R. Il signifie *chute*, c'est-à-dire, variété de terminaisons.

D. *Quelle est l'origine de cette signification ?*

R. C'est que les Grecs & les Latins exprimoient par différentes terminaisons au singulier comme au pluriel, les divers rapports d'un même nom avec les autres mots : par exemple, *Dominus*, *Domini*, *Domino*, signifient en latin ce que nous exprimons en françois par *le Seigneur*, *du Seigneur*, *au Seigneur*.

D. *Y a-t-il, à proprement parler, dans notre langue des cas pris dans cette signification ?*

R. Non ; parce que les différentes terminaisons qu'il peut y avoir dans les noms françois, ne sont que pour distinguer le pluriel d'avec le singulier, ou le masculin d'avec le féminin, & qu'il n'y en a point pour marquer les différents rapports d'un nom avec les autres mots. Mais comme nous exprimons ces mêmes rapports, nous appellons *Cas* en françois, ce qui répond aux cas des Grecs & des Latins.

D. *Comment exprime-t-on les cas en françois ?*

R. En joignant aux noms de petits mots que l'on appelle *articles*, & dont nous parlerons au Chapitre suivant.

ARTICLE VII.

Des Degrés de Comparaison.

D. QU'ENTEND-ON communément par *Degrés de comparaison ?*

R. On entend différentes manieres d'exprimer les qualités des choses avec plus ou moins d'étendue.

D. *Quels noms sont susceptibles des degrés de comparaison ?*

R. Les noms adjectifs, parce qu'il n'y a que les noms adjectifs qui expriment les qualités avec rapport aux choses.

D. *Pourquoi ces degrés sont-ils appellés de comparaison ?*

R. Parce qu'on ne peut savoir que les qualités d'une chose ont plus ou moins d'étendue, qu'en la comparant à une autre.

D. *Combien y a-t-il de dégrés de comparaison ?*

R. Il y en a trois, qui sont, *le Positif*, *le Comparatif*, & *le Superlatif*.

DU POSITIF.

D. *Qu'est-ce que le Positif ?*

R. C'est une maniere d'exprimer une qua-

lité dans ſon idée ſimple, & ſans aucune comparaiſon.

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer le poſitif?*

R. On ſe ſert ſimplement de l'adjectif, ſans y rien ajouter. Ainſi *beau*, *grand*, *habile*, ſont des adjectifs poſitifs.

D. *Le poſitif eſt-il proprement un degré de comparaiſon?*

R. Non: puiſqu'il n'exprime ſimplement que la qualité: mais on l'appelle le premier degré de comparaiſon, parce qu'il eſt comme le fondement & l'origine des autres.

Du Comparatif.

D. *Qu'eſt-ce que le Comparatif?*

R. C'eſt une maniere d'exprimer une choſe comparée à une autre, par une même, ou par différentes qualités.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de comparatifs?*

R. Il y en a de trois ſortes; ſavoir,

1. *Le comparatif d'égalité*, qui ſe forme en mettant les mots *autant*, *auſſi*, ou *ſi*, avant les adjectifs, comme *autant habile*, *auſſi ſage*, *ſi parfait*, *&c.*

2. *Le comparatif d'excès*, qui ſe forme en mettant le mot *plus* avant les adjectifs, comme *plus habile*, *plus ſage*, *plus parfait*, *&c.*

3. *Le comparatif de défaut*, qui ſe forme en mettant le mot *moins* avant les adjectifs, comme *moins habile*, *moins ſage*, *moins parfait*, *&c.*

D. *Expliquez-moi par des exemples la définition que vous avez donnée du comparatif.*

R. Quand on dit, *l'Asie est plus grande que l'Europe*, on compare *l'Asie* & *l'Europe* par une seule qualité, qui est celle de la *grandeur*; & quand on dit, *les richesses sont souvent plus funestes, que la pauvreté n'est incommode*, on compare *les richesses* & *la pauvreté* par les différentes qualités de *funestes* & d'*incommode*.

D. *N'y a-t-il pas quelques comparatifs qui s'expriment en françois par un seul mot?*

R. Oui : & ce sont les adjectifs *meilleur*, *pire*, & *moindre*, qui signifient la même chose que *plus bon*, qui ne se dit pas, *plus mauvais*, *plus petit*.

D. *Que s'ensuit-il de l'idée que vous venez de donner du comparatif?*

R. Il s'ensuit que dans toute comparaison, il y a toujours deux termes qui sont, la chose que l'on compare, & la chose avec laquelle elle est comparée.

D. *Comment joint-on dans le discours les deux termes d'une comparaison?*

R. Par le moyen de la conjonction *que* : comme quand on dit, *Vous n'êtes pas autant*, ou *aussi*, ou *si habile* QUE *votre frere. L'histoire est plus utile* QUE *la musique. Alexandre étoit moins prudent* QUE *Cesar.*

DU SUPERLATIF.

D. *Qu'est-ce que le Superlatif?*

R. C'eſt une maniere d'exprimer le ſuprême degré d'une qualité.

D. Combien y a-t-il de ſortes de ſuperlatifs?

R. Il y en a de deux ſortes ; *le ſuperlatif abſolu*, & *le ſuperlatif relatif.*

D. *Qu'eſt-ce que le ſuperlatif abſolu?*

R. C'eſt celui qui exprime le ſuprême degré de la qualité d'une maniere abſolue, & ſans rapport à autre choſe.

D. *Comment exprime-t-on ce ſuperlatif abſolu?*

R. En mettant *très* ou *fort* avant les noms adjectifs, comme dans ces exemples, *Ciceron étoit très-éloquent* : *Votre procédé eſt fort honnête* ; où l'on voit que les adjectifs ſont mis au ſuprême degré, ſans rapport à aucune autre choſe.

D. *Qu'eſt-ce que le ſuperlatif relatif?*

R. C'eſt celui qui exprime le ſuprême degré de la qualité, avec un rapport de comparaiſon à quelque autre choſe.

D. *Comment exprime-t-on ce ſuperlatif relatif?*

R. En mettant avant les noms adjectifs, le mot *plus* précédé de *le*, *du*, *au*, ou de *la*, *de la*, *à la*, ou de *les*, *des*, *aux*, comme dans ces exemples, *Alexandre étoit le plus brave des hommes. Ma ſœur eſt la plus heureuſe des femmes* ; où l'on peut remarquer que l'adjectif mis au ſuprême degré, a un rapport de comparaiſon à un ſecond terme, qui eſt *des hommes* dans la premiere phraſe, & *des femmes* dans l'autre.

D. *Ce ſecond terme eſt-il toujours exprimé ?*

R. Non : il eſt quelquefois ſous-entendu : comme ſi je dis, *Il y a trente écoliers en rhétorique : mon frere eſt le plus habile*, c'eſt-à-dire, *le plus habile des trente écoliers.*

D. *En quel cas met-on le nom qui exprime le ſecond terme du ſuperlatif relatif ?*

R. On le met toujours au génitif, comme on l'a vu dans les exemples précédents.

D. *Pourquoi avez-vous dit que les degrés de comparaiſon conviennent aux noms adjectifs ?*

R. Parce qu'il n'y a que les qualités ou les manieres d'être, exprimées par les noms adjectifs, qui ſoient ſuſceptibles du plus & du moins, & par leſquelles les choſes ou les ſubſtances puiſſent être comparées les unes aux autres. Ainſi on ne dira pas qu'*une table eſt plus ou moins table qu'une autre* ; mais on dira bien qu'*une table eſt plus ou moins grande, plus ou moins haute, plus ou moins belle qu'une autre.*

ARTICLE VIII.

Obſervations ſur les Noms ſubſtantifs & adjectifs.

D. QUEL *rapport y a-t-il entre le Nom ſubſtantif & le Nom adjectif ?*

R. Il n'eſt pas néceſſaire qu'un nom ſubſtan-

tif soit accompagné d'un nom adjectif ; mais un nom adjectif suppose toujours un nom substantif auquel il se rapporte.

D. *Comment s'accorde en françois l'adjectif avec le substantif ?*

R. En genre & en nombre : c'est-à-dire, qu'un nom adjectif doit toujours être du même genre & du même nombre que le nom substantif auquel il se rapporte : comme quand on dit, *l'homme prudent*, *la femme prudente*, *les hommes prudents*, *les femmes prudentes*.

Cette regle doit également s'appliquer aux autres parties du discours qui ont différentes terminaisons pour le masculin & le féminin, le singulier & le pluriel, tels que les pronoms & les participes dont on parlera dans la suite.

Ainsi ce seroit une faute essentielle que de mettre un adjectif féminin avec un substantif masculin, ou un adjectif masculin avec un substantif féminin : ce qui arrive le plus souvent faute de savoir le genre du substantif, & il est assez ordinaire d'entendre dire, *Voilà* UNE *ouvrage* PARFAITE ; *votre éventail est fort* BELLE ; *ces légumes sont* EXCELLENTES ; *ces poires sont d'*UNE BONNE *acabie ; il y a dans le jardin du Roi des simples bien* PRÉCIEUSES, *&c.* au lieu qu'il faut dire, *voilà* UN *ouvrage* PARFAIT ; *votre éventail est fort* BEAU ; *ces légumes sont* EXCELLENTS ; *ces poires sont d'*UN BON *acabit* ; *il y a dans le jardin du Roi des simples bien* PRÉCIEUX ; parce que tous ces substantifs sont masculins, & que leurs

adjectifs doivent être au même genre.

La faute ſeroit égale de donner un adjectif ſingulier à un ſubſtantif pluriel, ou un adjectif pluriel à un ſubſtantif ſingulier. On a voulu trouver cette faute dans la phraſe ſuivante, *Comme la connoiſſance de l'antiquité grecque & latine & des auteurs de ces deux langues, eſt ce qui diſpoſe le mieux à réuſſir dans ce genre de travaux; les Académiciens ſe propoſeront tout ce que renferme cette eſpece d'érudition, comme un des objets* LE PLUS DIGNE *de leur application.* On a prétendu que *digne* étoit l'adjectif d'*objets*, & que par conſéquent il falloit le mettre au pluriel & dire *les plus dignes.* Mais cette façon de parler n'a rien de vicieux. L'adjectif doit être ici au ſingulier, & nous nous réſervons à en expliquer la raiſon, lorſque nous parlerons de la même conſtruction à l'égard des pronoms relatifs & des verbes.

L'adjectif ſe met au pluriel, quoiqu'il ſe rapporte à un ſubſtantif ſingulier, quand ce ſubſtantif eſt un nom collectif ſuivi d'un autre ſubſtantif pluriel au génitif. Ainſi il faut dire, *la plupart des hommes ſont* AVEUGLES *ſur eux-mêmes*, & non *eſt* AVEUGLE: *il n'y a qu'un petit nombre de chrétiens* FIDELES *à leurs devoirs*, & non FIDELE. Il en eſt de même à l'égard de tous les autres noms collectifs.

D. *Trouve-t-on toujours dans la même phraſe, le nom ſubſtantif auquel ſe rapporte un adjectif?*

R. Non : quelquefois ce substantif est sous-entendu, parce qu'il a été exprimé dans quelque phrase précédente. Ainsi pour le trouver, il faut examiner à quoi peut convenir ce qui est exprimé par le nom adjectif.

Mais il arrive souvent que les adjectifs n'ont rapport à aucun substantif exprimé dans le discours. Alors ils sont toujours au masculin, & ils n'ont qu'un substantif vague & général que l'on peut rendre par un des deux noms, *chose* ou *homme* : comme quand on dit, *il est* UTILE *d'étudier* : *les* SAVANTS *admirent votre ouvrage* : c'est-à-dire, *c'est une chose* UTILE *d'étudier* ; *les* HOMMES SAVANTS *admirent votre ouvrage.*

D. *Quand un nom adjectif se rapporte à plusieurs substantifs singuliers & de divers genres, en quel nombre & en quel genre le met-on ?*

R. 1. On le met au pluriel, parce que deux ou plusieurs singuliers valent un pluriel. Ainsi il faut dire, *mon frere & ma sœur sont* ESTIMABLES, & non pas ESTIMABLE.

Il est cependant permis de mettre l'adjectif au singulier, quand les deux substantifs ont une même signification ou une signification approchante. Ainsi on peut dire, *Il répondit avec une force & une fermeté* ADMIRABLE : *On ne trouve dans les courtisans qu'une politesse & une cordialité* AFFECTÉE.

2. Le masculin étant plus noble que le féminin, on met ordinairement au masculin,

où on emploie avec la terminaison masculine l'adjectif qui se rapporte à plusieurs substantifs de divers genres. Ainsi on dit, *Mon frere & ma sœur sont* CONTENTS, & non pas CONTENTES.

Il y a une occasion où l'adjectif se met au féminin, quoique des deux substantifs il y en ait un du masculin; c'est quand l'adjectif touche immédiatement le substantif féminin: comme quand on dit, *Il avoit les pieds & la tête* NUE. *Cet acteur joue avec un goût & une noblesse* CHARMANTE. *Sylla s'étoit acquis dans Rome un pouvoir & une autorité* ABSOLUE. Il seroit contre le bon usage de dire *les pieds & la tête nus*, *un goût & une noblesse charmants*, *un pouvoir & une autorité absolus.*

On peut remarquer que dans ces exemples, l'adjectif prend non-seulement le genre, mais encore le nombre du substantif féminin, & qu'il est au singulier, quoiqu'il se rapporte à deux substantifs.

CHAPITRE IV.

DE L'ARTICLE.

D. QU'EST-CE *qu'un Article?*

R. C'est un mot qui se met avant les noms, pour déterminer l'étendue selon laquelle ils doivent être pris.



(Nous remet
tion & la natur
nous contentant
ce qui est de p
portée de tout l

D. *Combien y*

R. Quatre : *l'*
l'article partitif,
ler *article indét*

D. *Quel est*
ticles ?

R. C'est de
nombre, & le
sont mis.

ARTIC

De

D. COMBIE
R. D
l'un & l'autre *l*

D. *Commen*
nom auquel ils

R. En ce que
culins, comme
noms féminins

D. *Commen*
des noms ?

R. En ce q

les noms maſculins ou féminins qui ſont au ſingulier, comme *le royaume*, *la ville*; & que *les* n'eſt mis qu'avant les noms des deux genres au pluriel: comme *les royaumes*, *les villes*.

D. *Qu'arrive-t-il quand les articles* le *&* la *ſe trouvent avant des noms qui commencent par une voyelle ou par une* h *non aſpirée ?*

R. On en ſupprime les lettres *e* & *a*, & on y ſubſtitue une apoſtrophe ('). Ainſi au lieu de dire, *le oiſeau*, *la eſpérance*, *le homme*, *la humeur*, on dit, *l'oiſeau*, *l'eſpérance*, *l'homme*, *l'humeur*.

D. *Comment les articles définis font-ils connoître les cas ?*

R. Par les différentes manieres dont ils ſont employés avant un même nom: c'eſt ce qu'il faut expliquer.

Quand un nom eſt précédé de *le*, *la*, ou *les*, il eſt toujours au nominatif ou à l'accuſatif. Ainſi *le prince*, *la table*, *les princes*, *les tables*, ſont des noms au nominatif ou à l'accuſatif.

Du, *de la*, *des*, marquent ordinairement que le nom auquel ils ſont joints, eſt au génitif ou à l'ablatif; *du* pour le ſingulier maſculin; *de la* pour le ſingulier féminin; & *des* pour le pluriel des deux genres. Ainſi *du prince*, *de la table*, *des princes*, *des tables*, ſont des noms au génitif ou à l'ablatif.

Au, *à la*, *aux*, joints à un nom, font connoître qu'il eſt au datif; *au* pour le ſingulier maſculin; *à la* pour le ſingulier féminin; & *aux* pour le pluriel des deux genres. Ainſi *au*

prince, *à la table*, *aux princes*, *aux tables*; ſont des noms au datif.

A l'égard des noms au vocatif, ils ne ſont précédés d'aucun article; mais quelquefois de la lettre *ô*, comme *ô prince*, *ô table*, *&c.*

D. *Voilà donc, contre ce que vous avez dit au Chapitre précédent, de véritables cas, du moins dans les articles; puiſqu'ils ont des terminaiſons ſi différentes au nominatif, au génitif, & au datif dans les deux nombres.*

R. Quoique ces terminaiſons ſoient différentes, on ne doit pourtant pas en conclure que les articles aient des cas proprement dits, parce qu'à remonter à l'origine, on trouve que ces différences viennent de changements ou contractions (*), qui ſont ſurvenues aux articles par ſucceſſion de tems.

Autrefois on laiſſoit toujours les articles, *le*, *la*, *les*, avant les noms, quelque cas qu'on voulût exprimer. On y ajoutoit ſeulement *de* pour marquer le génitif ou l'ablatif, & *à* pour marquer le datif. Ainſi comme on dit encore préſentement, *de la table*, *à la table*, on diſoit, *de le prince*, *à le prince*, pour exprimer le génitif ou l'ablatif, & le datif dans les noms maſculins. De même pour exprimer ces mêmes cas dans les noms des deux genres au pluriel, on diſoit, *de les princes*, *de les tables*, *à les princes*, *à les tables*.

(*) On appelle ici contraction, la ſuppreſſion ou le retranchement de quelques lettres ou ſyllabes.

On voit encore une trace de cet ancien usage dans le singulier des noms masculins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée; car on en exprime le génitif & le datif, en y joignant *de le* & *à le*, dont on ne fait que retrancher l'*e* final, suivant la regle que nous venons d'établir : comme il paroît dans les noms *amour* & *honneur*, qui font au génitif *de l'amour*, *de l'honneur*, & au datif *à l'amour*, *à l'honneur*.

Mais ensuite *de le* a été changé en *du*, & *à le* a été changé en *au*; & au lieu de dire *de le prince*, *à le prince*, on a dit, *du prince*, *au prince*: de même qu'au pluriel, *de les* a été changé en *dès*, & *à les* en *aux*; & on n'a plus dit *de les princes*, *à les princes*, *de les tables*, *à les tables*; mais *des princes*, *aux princes*; *des tables*, *aux tables*.

D. *Qu'est-ce que décliner un nom ?*

R. C'est en grec & en latin réciter tous les cas d'un nom, c'est-à-dire, réciter un nom avec les différentes terminaisons qu'il peut avoir au singulier & au pluriel. Mais décliner un nom en françois, n'est autre chose que d'y joindre les articles par le moyen desquels il exprime les cas des Grecs & des Latins.

D. *Déclinez avec l'article défini, un nom masculin qui commence par une consonne.*

R. SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. . .	*le* Prince.	Nom. . .	*les* Princes.
Gen. . .	*du* Prince.	Gen. . .	*des* Princes.
Dat. . .	*au* Prince.	Dat. . .	*aux* Princes.

Acc. . . *le* Pr

Voc. . . *ô* Pr

Abl. . . *du* Pr

D. *Déclinez*

féminin qui com

R. SINGULIE

Nom. . . *la* T

Gen. . . *de la* T

Dat. . . *à la* T

Acc. . . *la* T

Voc. . . *ô* T

Abl. . . *de la* T

D. *Déclinez*

ce par une voyel

R. SINGULI

Nom. . . *l'*A

Gen. . . *de l'*A

Dat. . . *à l'*A

Acc. . . *l'*A

Voc. . . *ô* A

Abl. . . *de l'*A

D. *Déclinez*

par une voyelle.

R. SINGULI

Nom. . . *l*

Gen. . . *de l'*

Dat. . . *à*

Acc. . . *l'*

Voc. . . *ô*

Abl. . . *de l*

D. *Déclinez*

ce par une h *no*

R. SINGULIE

Nom. . . *l'*Ho

Gen. . . *de l'*Ho

Dat. . . *à l'*Ho

Acc. . . *l'*Ho

Voc. . . *ô* Ho

Abl. . . *de l'*Ho

Les noms féminins commençant par une *h* non aſpirée, ſe déclinent de la même maniere.

ARTICLE II.

De l'Article indéfini.

D. QUELS *ſont les Articles que l'on appelle communément* indéfinis ?

R. Ce ſont *de* & *à*, quand ils ſont mis avant les noms, ſans être joints à d'autres articles, comme quand on dit, *de Dieu, à Dieu.*

D. *Quels cas ſervent-ils à exprimer ?*

R. *De*, marque le génitif ou l'ablatif, & *à* marque le datif. Ainſi *de Dieu* eſt au génitif ou à l'ablatif, & *à Dieu* eſt au datif.

D. *Comment connoît-on le nominatif ou l'accuſatif des noms qui prennent ces articles indéfinis?*

R. En ce qu'ils ne ſont précédés d'aucun article. Ainſi *Dieu* eſt un nom au nominatif ou à l'accuſatif.

D. *Connoît-on par ces articles de quel genre & de quel nombre ſont les noms auxquels ils ſont joints ?*

R. Non : parce que *de* & *à* ſe mettent également avant les noms maſculins & féminins, ſinguliers & pluriels.

D. *Quels noms ſont ordinairement précédés des articles indéfinis ?*

R. Ce ſont tous les noms propres de Dieu,

une consonne, comme quand on dit, *du pain, de la viande.*

De le & *de la*, dont on retranche *e* & *a*, en y substituant l'apostrophe ('), pour les noms masculins & féminins au singulier, qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée: comme quand on dit, *de l'esprit, de l'eau.*

Des, pour tous les noms tant masculins que féminins au pluriel, par quelque lettre qu'ils commencent: comme quand on dit, *des pains, des viandes, des esprits, des eaux.*

D. *Quels sont les cas de ces articles, & comment se forment-ils?*

R. *Du, de la, de l', des*, en sont toujours, comme nous avons dit, les nominatifs ou accusatifs. Ainsi *du pain, de la viande, de l'esprit, de l'eau, des honneurs*, sont quelquefois des noms au nominatif ou à l'accusatif.

Le génitif ou ablatif de ces articles se forme par la simple addition de la marque du génitif, qui est *de*. Ainsi on auroit dû dire, *de du pain, de de la viande, de de l'esprit, de de l'eau, de des honneurs.* Mais pour éviter une prononciation trop rude, on a fait une contraction, en ne laissant que *de*, dont on retranche l'*e* avant les noms qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée; & on a dit, *de pain, de viande, d'esprit, d'eau, d'honneurs.* Ce qui fait que le génitif & l'ablatif des articles partitifs, sont ordinairement confondus avec le génitif & l'ablatif de l'article indéfini.

Gen.	. . d'Antoine.	Gen.	. . d'Angelique
Dat.	. . à Antoine.	Dat.	. . à Angelique.
Acc.	. . Antoine.	Acc.	. . Angelique.
Voc.	. . ô Antoine.	Voc.	. . ô Angelique.
Abl.	. . d Antoine.	Abl.	. . d'Angelique.

Autre. SINGULIER.

Nom.	. . Hercule.	Acc.	. . Hercule.
Gen.	. . . d'Hercule.	Voc.	. . ô Hercule.
Dat.	. . à Hercule.	Abl.	. . d'Hercule.

ARTICLE III.

De l'Article partitif ou indéterminé.

D. QUELS *sont les Articles partitifs ?*
R. Ce sont les génitifs des articles définis & de l'article indéfini, lorsque ces génitifs deviennent nominatifs ou accusatifs, comme nous l'expliquerons plus au long au Chap. XIII.

D. *Combien y a-t-il de sortes d'articles partitifs ?*

R. Deux sortes; les articles partitifs qui se font des génitif des articles définis, & l'article partitif qui se fait du génitif de l'article indéfini.

D. *Quels sont les articles partitifs formés des génitifs des artiles définis ?*

R. Ce sont;

Du & de la, pour les noms masculins & féminins au singulier, qui commencent par

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. Acc.	*de* l'Eau.	Nom. Acc.	*des* Eaux.
Gen. Abl.	d'Eau.	Gen. Abl.	*d'*Eaux.
Dat.	*à de* l'Eau.	Dat.	*à des* Eaux.

Autre du masculin commmençant par une *h* non aspirée.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. Acc.	*de* l'Honneur.	Nom. Acc.	*des* Honneurs.
Gen. Abl.	d'Honneur.	Gen. Abl.	*d'*Honneurs.
Dat.	*à de* l'Honneur.	Dat.	*à des* Honneurs.

D. *Quel est l'article partitif qui se fait du génitif de l'article indéfini?*

R. C'est *de*, quand le nom auquel il est joint, est au nominatif ou à l'accusatif.

D. *Dans quelles occasions se sert-on de cet article partitif?*

R. Quand l'adjectif précede le substantif: au lieu que les articles partitifs formés des articles définis, ne se mettent qu'avant les noms, ou qui n'ont point d'adjectif, ou dont l'adjectif est après. Ainsi on dit, *du pain blanc, de la viande excellente*, parce que l'adjectif est après le substantif; mais il faut dire, *de bon pain, d'excellente viande*; parce que l'adjectif précede le substantif.

D. *Distingue-t-on par cet article le genre & le nombre des noms auxquels il est joint?*

R. Non: parce qu'il est le même pour le masculin & le féminin, pour le singulier & le pluriel: comme on le voit dans *de bon pain, de bonne viande, de bons pains, de bonnes viandes.*

D. *Quels en sont les cas ?*

R. *De*, dont on retranche l'*e*, avant les noms qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, en est toujours le nominatif ou l'accusatif. Ainsi *de bon pain*, *d'excellente viande*, sont quelquefois des noms au nominatif ou à l'accusatif.

On en forme le génitif ou l'ablatif, en y ajoutant la marque du génitif, qui est *de*. Ainsi il faudroit dire, *de de bon pain*, *de d'excellente viande*. Mais parce que la prononciation en seroit trop rude, on dit simplement par contraction, *de bon pain*, *d'excellente viande* : ce qui rend le génitif & l'ablatif de cet article semblables par l'expression, non-seulement à son nominatif & à son accusatif, mais encore au génitif & à l'ablatif de l'article indéfini.

On a le datif de cet article, en y ajoutant sans aucune contraction, la marque du datif, qui est *à*. Ainsi *à de bon pain*, *à d'excellente viande*, sont des noms au datif.

D. *Déclinez ensemble un nom masculin & un nom féminin avec cet article.*

R.

SINGULIER.

Nom. Ac.	*de* bon Pain.	*de* bonne Viande.
Gen. Abl.	*de* bon Pain.	*de* bonne Viande.
Dat.	*à de* bon Pain.	*à de* bonne Viande.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*de* bons Pains.	*de* bonnes Viandes.
Gen. Abl.	*de* bons Pains.	*de* bonnes Viandes.
Dat.	*à de* bons Pains.	*à de* bonnes Viandes.

ARTICLE V.

De l'Article UN, UNE.

D. UN *ou son féminin une, est-il toujours article?*

R. Non: il est nom de nombre, quand il exprime une unité déterminée: comme quand on dit, *il n'y a qu'un Dieu*; mais il est article, quand il n'exprime qu'une unité vague, comme si je dis, UN *sujet doit obéir à son prince.*

D. *Comment cet article fait-il au pluriel?*

R. Son pluriel est absolument le même que celui des articles partitifs.

D. *Quels en sont les cas?*

R. Il fait *un* & *une* au nominatif ou à l'accusatif. Ainsi *un homme*, *une femme*, sont des noms au nominatif ou à l'accusatif.

On en forme le génitif ou l'ablatif, en y ajoutant *de*, dont on supprime *e*. Ainsi *d'un homme*, *d'une femme*, sont au génitif ou à l'ablatif.

On y ajoute *à* pour le datif. Ainsi *à un homme*, *à une femme*, sont au datif.

D. *Déclinez ensemble un nom masculin & un nom féminin avec cet article.*

R. SINGULIER.

Nom. Acc.	*un* Homme.	. . . . .	*une* Femme.
Gen. Abl.	*d'un* Homme.	. . . .	*d'une* Femme.
Dat.	*à un* Homme.	. . . .	*à une* Femme.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*des* Hommes.	*des* Femmes.
Gen. Abl.	*d'*Hommes. . . .	*de* Femmes.
Dat.	*à des* Hommes.	*à des* Femmes.

CHAPITRE V.

DU PRONOM.

D. QU'EST-CE *qu'un Pronom?*

R. C'eſt un mot qui tient ordinairement la place du nom.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de Pronoms?*

R. Il y en a de ſept ſortes; ſavoir,

Pronoms perſonnels, Pronoms conjonctifs, Pronoms poſſeſſifs, Pronoms démonſtratifs, Pronoms relatifs, Pronoms abſolus, Pronoms indéfinis.

D. *Pourquoi les pronoms ont-ils été introduits dans les langues?*

R. Pour éviter la répétition des noms, qui ſeroit ennuyeuſe.

ARTICLE PREMIER.

Des Pronoms perſonnels.

D. QU'EST-CE *que les Pronoms perſonnels?*

R. Ce ſont ceux qui marquent directement les perſonnes, ou qui en tiennent la place.

D. *Combien y a-t-il de personnes ?*

R. Trois.

La premiere est celle qui parle.

La seconde est celle à qui on parle.

La troisieme est celle de qui on parle.

D. *Quels sont les pronoms de chacune de ces trois personnes ?*

R. Les pronoms de la premiere personne sont,

Je & *Moi*, pour le singulier, &

Nous, pour le pluriel.

Ils sont des deux genres.

Les pronoms de la seconde personne sont,

Tu & *toi* pour le singulier, &

Vous, pour le pluriel.

Ils sont aussi des deux genres.

Les pronoms de la troisieme personne sont,

Il & *Lui*, pour le singulier } masculin.
Ils & *Eux*, pour le pluriel }

Elle, pour le singulier } feminin.
Elles, pour le pluriel }

D. *Comment se déclinent ces pronoms ?*

R. Ils se déclinent avec l'article indéfini.

D. *Déclinez-les de suite.*

R. Pronoms de la premiere personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Je ou Moi.	*Nom. Acc.*	Nous.
Gen. Abl.	de Moi.	*Gen. Abl.*	de Nous.
Dat.	à Moi.	*Dat.*	à Nous.
Acc.	Moi.		

Pronoms de la seconde personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Tu ou Toi.	*Nom. Acc.*	Vous.

Gen. Abl.	de Toi.	*Gen. Abl.*	de Vous.
Dat.	à Toi.	*Dat.*	à Vous.
Acc.	Toi.		

Pronoms de la troisieme personne pour le masculin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Il *ou* Lui.	*Nom.*	Ils *ou* Eux
Gen. Abl.	de Lui.	*Gen. Abl.*	d'Eux
Dat.	à Lui.	*Dat.*	à Eux.
Acc.	Lui.	*Acc.*	Eux

Pronoms de la troisieme personne pour le féminin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. Acc.	Elle.	*Nom. Acc.*	Elles.
Gen. Abl.	d'Elle.	*Gen. Abl.*	d'Elles.
Dat.	à Elle.	*Dat.*	à Elles.

D. *Faites-moi comprendre par des exemples, que les pronoms personnels tiennent la place des trois personnes.*

R. I. La premiere personne étant celle qui parle, cette personne en parlant, au lieu de se désigner par le nom qu'elle porte, se sert des pronoms *je* ou *moi*. Ainsi si c'est Pierre qui parle, & qu'il veuille dire qu'il est revenu de la campagne, parce qu'on avoit besoin de lui, il ne dira pas, *Pierre suis revenu de la campagne, parce qu'on avoit besoin de Pierre; mais,* JE *suis revenu de la campagne, parce qu'on avoit besoin de* MOI.

II. Toute personne, quelle qu'elle puisse être, à qui on adresse la parole, est ce qu'on appelle seconde personne. Or pour ne pas nommer celui à qui on parle, on a recours

D v

aux pronoms *tu, toi*, ou *vous*. Ainsi voulant avertir Pierre qu'il doit prendre garde à lui, au lieu de lui dire, *Pierre dois* ou *devez prendre garde à Pierre*, je lui dirai, TU *dois prendre garde à* TOI, ou VOUS *devez prendre garde à* VOUS.

III. Toutes les fois que l'on parle de quelqu'un ou de quelque chose, cette personne ou cette chose est regardée comme troisieme personne ; & pour n'en pas répéter le nom, on se sert des pronoms *il*, *lui*, ou *elle*. Ainsi en parlant de Pierre, je dis, IL *se dérange*, *je ne suis pas content de* LUI ; & en parlant d'une maison, je dis, ELLE *est dans une belle situation*.

On entendra bien, sans de nouveaux exemples, que les pronoms personnels sont employés au pluriel, 1. quand ce sont plusieurs personnes qui parlent, ou qu'une seule parle au nom de plusieurs, comme si je dis, *nous lisons*. 2. Quand on parle à plusieurs personnes. 3. Quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses.

D. *Suivant votre troisieme exemple, vous n'entendez donc pas toujours un homme ou une femme par le mot de personne.*

R. Non : il est bien vrai que les premieres & secondes personnes ne sont proprement que les hommes ou les femmes, n'y ayant que les hommes & les femmes qui puissent parler, & à qui on puisse parler, quoique par fi-

gure & par fiction, on fasse quelquefois parler les animaux ou les choses inanimées, & qu'on leur adresse la parole. Mais par troisieme personne en entend généralement tout ce dont on parle, soit homme ou femme, ou toute autre chose. Ainsi en terme de Grammaire, on dit qu'un nom ou pronom est de la premiere personne, quand il signifie la personne qui parle, ou la chose que l'on suppose parler; qu'il est de la seconde personne, quand il signifie la personne ou la chose à laquelle on parle; & qu'il est de la troisieme personne, quand il signifie la personne ou la chose dont on parle.

D. *N'y a-t-il pas d'autres pronoms personnels?*

R. Il y en a encore deux de la troisieme personne; savoir, le pronom réfléchi *soi*, & le pronom général *on*.

D. *Pourquoi le pronom* soi *est-il appellé réfléchi?*

R. Parce qu'il marque toujours le rapport d'une personne ou d'une chose à elle-même: comme dans *chacun pense à soi*, on voit que *soi* se rapporte nécessairement *à chacun*.

D. *Ce rapport d'une personne ou d'une chose à elle-même, n'est-il marqué que par le pronom* soi?

R. On l'exprime encore par les autres pronons personnels des trois personnes, en y ajoutant *même* au singulier, & *mêmes* au plu-

riel, comme dans les exemples suivants; *Je rapporte tout à moi-même. Nous nous sommes justifiés nous-mêmes. Tu ne parles que de toi-même. Vous ne vous connoissez pas vous-mêmes. Le sage se suffit à lui-même. La vertu est aimable par elle-même. Les indiscrets se trahissent souvent eux-mêmes. Les Amazones gouvernoient & défendoient leurs états par elles-mêmes.*

Il est encore très-ordinaire, & souvent indispensable d'ajouter *même* à *soi*: ce qui rend le rapport réfléchi plus sensible & plus frappant: comme quand on dit, *Il ne convient à personne de se louer soi-même. On doit se rendre compte à soi-même, &c.*

D. *Qu'y a-t-il à observer sur le genre, le nombre, & les cas du pronom* soi?

R. 1. Il est des deux genres, & peut se rapporter à des noms féminins aussi-bien qu'à des noms masculins. Il est masculin dans, *un jeune homme doit être propre sur soi*; & féminin dans, *cette affaire est bonne en soi.*

2. Quoiqu'il soit plus communément au singulier, il y a cependant des occasions où il se rapporte à des noms pluriels: comme quand on dit, *ces choses de soi sont indifférentes.* Mais son pluriel ordinaire est *eux-mêmes*, ou *elles-mêmes*, selon qu'il se rapporte à des noms masculins ou féminins. *Ces principes sont solides en eux-mêmes. Ces choses sont bonnes par elles-mêmes, &c.*

3. Il s'emploie rarement au nominatif: encore faut-il qu'il soit suivi de *même*, com-

me dans, *chacun doit veiller soi-même à ses affaires*. Du reste il a les autres cas, hors le vocatif.

D. *Avec quel article se décline-t-il ?*

R. Avec l'article indéfini.

SINGULIER.

Nom. Acc. Soi. *Gen. Abl.* de Soi. *Dat.* à Soi.

D. *Qu'est-ce que le pronom général* on ?

R. C'est un pronom qui marque une espece de troisieme personne générale & indéterminée : comme quand je dis ; *on étudie, on joue, on mange* ; je veux parler en général de personnes qui étudient, &c. mais sans les désigner, & sans en déterminer le nombre.

D. *Quelle est l'origine du mot* on ?

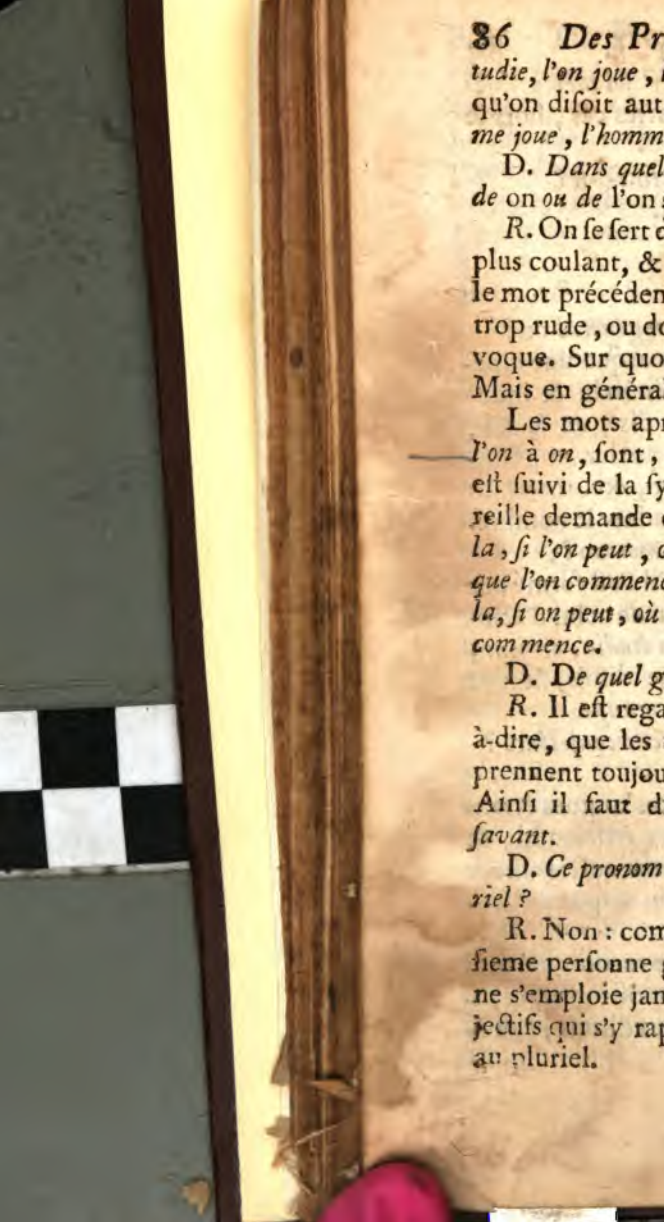
R. Il y a lieu de croire qu'il s'est formé par abréviation ou par corruption de celui d'*homme*. Ainsi lorsque je dis, *on étudie, on joue, on mange*, c'est comme si je disois, *homme étudie, homme joue, homme mange*.

D. *Sur quoi fondez-vous cette conjecture ?*

R. Sur deux raisons.

1. Sur ce que dans quelques langues étrangeres, comme en Italien, en Allemand, & en Anglois, on trouve les mots qui signifient *homme*, employés au même usage que notre pronom général *on*.

2. Sur ce que le pronom *on* reçoit quelquefois l'article défini *le* avec l'apostrophe, comme le nom *homme*. Ainsi nous disons, *l'on é-*



tudie, l'on joue,
qu'on disoit aut
me joue, l'homm

D. *Dans quel*
de on *ou de* l'on

R. On se sert d
plus coulant, &
le mot précéden
trop rude, ou do
voque. Sur quo
Mais en généra

Les mots apr
l'on à *on*, sont,
est suivi de la sy
reille demande
la, si l'on peut,
que l'on commen
la, si on peut, où
commence.

D. De *quel g*

R. Il est rega
à-dire, que les
prennent toujou
Ainsi il faut d
savant.

D. *Ce pronom*
riel?

R. Non : com
sieme personne
ne s'emploie jan
jectifs qui s'y rap
au pluriel.

D. *A-t-il du moins des cas, & se décline-t-il ?*

R. Non : il est indéclinable par lui-même. Mais toutes les fois que les cas du pronom réfléchi *soi* ou *soi-même*, signifient une troisieme personne vague & indéterminée, on peut les regarder comme les cas du pronom général *on*, qui ne s'emploie qu'au nominatif. Ainsi dans ces phrases, *autour de soi, parler de soi, penser à soi, n'aimer que soi* ; *de soi, à soi*, & *soi*, peuvent être pris pour génitif, ablatif, datif, & accusatif du pronom général *on*.

ARTICLE II.

Des Pronoms conjonctifs.

D. QU'EST-CE *que les Pronoms conjonctifs ?*

R. Ce sont des pronoms qui se mettent ordinairement pour les cas des pronoms personnels.

D. *Pourquoi les appellez-vous* conjonctifs ?

R. Parce qu'on les joint toujours à quelques verbes, dont ils sont le régime : ce qui sera expliqué au Chap. des verbes.

D. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms conjonctifs ?*

R. Il y en a autant de sortes qu'il y a de personnes, c'est-à-dire, trois sortes.

D. *Distinguez-les par rapport aux trois personnes.*

R. Les pronoms conjonctifs de la premiere personne sont,
Me, pour le singulier ; &
Nous, pour le pluriel.
Ceux de la seconde personne sont,
Te, pour le singulier, &
Vous, pour le pluriel.
Ceux de la troisieme personne sont,
Lui, *le*, *la*, pour le singulier.
Les, *leur*, pour le pluriel.
Se, pour le singulier & le pluriel.
Il y en a deux qui conviennent aux trois personnes ; savoir,
En & *y*, pour le singulier & le pluriel.
D. *De quel genre sont tous ces pronoms ?*
R. Ils sont des deux genres, à l'exception de *le*, qui n'est que pour le masculin, & de *la*, qui n'est que pour le féminin.
D. *Ces pronoms se déclinent-ils ?*
R. Non : en ce que l'on n'y joint aucun article.
D. *Si l'on ne joint pas d'article à ces pronoms, il n'ont donc point de cas.*
R. Ce n'est pas une conséquence, parce que sans le secours des articles, & sans aucune autre variété, ils ne laissent pas d'exprimer les mêmes rapports qu'expriment les pronoms personnels, seuls ou avec les articles *de* & *à*, suivant les régimes des verbes auxquels ils sont joints.
D. *Expliquez-moi comment ces pronoms con-*

jonctifs se mettent pour les cas des pronoms personnels.

R.I. Il y en a cinq qui se mettent pour les datifs ou accusatifs des pronoms personnels. Ce sont *me*, *nous*, *te*, *vous*, & *se*.

ME, tient lieu du datif ou de l'accusatif du pronom personnel *moi*. Ainsi quand je dis, *vous* ME *donnez un livre*, c'est comme si je disois, *vous donnez un livre* À MOI; & quand je dis, *vous* ME *regardez*, c'est comme si je disois, *vous regardez* MOI.

On emploie quelquefois le pronom personnel *moi* comme pronom conjonctif tenant lieu du datif sans article: *donnez*-MOI *un livre*, c'est-à-dire, *donnez un livre* À MOI.

NOUS, tient lieu du datif ou de l'accusatif du pronom personnel pluriel *nous*. Ainsi quand je dis, *le Roi* NOUS *accorde une grace*, c'est comme si je disois, *le Roi accorde une grace* À NOUS; & quand je dis, *le ciel* NOUS *favorise*, c'est comme si je disois, *le ciel favorise* NOUS.

TE, tient lieu du datif ou de l'accusatif du pronom personnel *toi*. Ainsi quand je dis, *ton maître* TE *donnera une récompense*, c'est comme si je disois, *ton maître donnera une récompense* À TOI; & quand je dis, *ton maître* TE *punira*, c'est comme si je disois, *ton maître punira* TOI.

Le pronom personnel *toi* est quelquefois employé comme pronom conjonctif tenant



lieu du datif fa
bit, c'eſt-à-dire,
Vous, tient
du pronom pe
quand je dis,
c'eſt comme ſi j
À vous; & qu
c'eſt comme ſi j
Se, tient lieu
pronom réfléch
quand il ſe rapp
diſant *Pierre*
comme ſi je diſ
À soi; & en d
ſtruire, c'eſt c
doivent inſtruir
ſe a rapport aux
ment ſe tourne
ou *elles-mêmes*
cette maiſon se
on ne peut pas
ni *ces fruits mar*
II. Il y en a
pour le datif;
tif des pronom
datif de quelqu
Lui, tient l
ſonnels, *lui* &
lui *dois du reſ*
je dois du reſpec
Leur, qui

jonctif *lui*, tient lieu du datif des pronoms personnels pluriels *eux* & *elles*. Ainsi quand je dis, *je* LEUR *fais grace*, c'est comme si je disois, *je fais grace* À EUX *ou* À ELLES.

Y, n'est employé qu'au datif pour les deux genres & pour les deux nombres, & tient plus ordinairement la place de quelque chose dont on a parlé auparavant, que des pronoms personnels. Ainsi quand je dis, *je m'y applique*, c'est-à-dire, *je m'applique* À CELA, À CETTE CHOSE, *ou* À CES CHOSES.

III. Il y en a trois qui ne se mettent que pour l'accusatif des pronoms personnels ou de quelque nom. Ce sont *le*, *la*, *les*.

LE, est toujours à l'accusatif, & tient lieu ou du pronom personnel *lui*, ou de quelque chose au masculin, dont on a parlé auparavant. Ainsi quand je dis, *je* LE *connois*, c'est comme si je disois, *je connois* LUI; & quand je dis, *vous* LE *voyez*, *vous* LE *savez*, c'est comme si je disois, *vous voyez*, *vous savez* CELA OU CETTE CHOSE.

LA, toujours à l'accusatif, tient lieu ou du pronom personnel *elle*, ou de quelque chose au féminin, dont on a parlé auparavant. Ainsi quand je dis, *je* LA *flatte*, c'est comme si je disois, *je flatte* ELLE; & quand je dis, *nous* LA *considérons*, c'est comme si je disois, *nous considérons* CETTE CHOSE.

LES, qui est le pluriel des pronoms conjonctifs *le* & *la*, est toujours à l'accusatif des



qui y répondent,
perſonnes & des c
des choſes.

D. *Pour me ren*
& avant que d'e
exemples, dites-m
noms perſonnels &
mettent pour les pe
tent pour les choſe

R. 1. Parmi le
moi, & *nous*; *tu*,
toujours à des per
à des choſes perſo

Il, *ils*, *elle*, *el*
indifféremment d
Ainſi quand on d
mante, on peut
femme, ou de tou
château, d'une m

Lui, *eux*, tant
cas, & les cas d'*e*
tif, ne ſe rappor
perſonnes. Ainſi
je m'en rapportera
ponds d'elles, je pa

2. Parmi les
nous, *te*, *vous*, ne
perſonnes.

Quoique *lui* &
que des perſonne
caſions où l'uſage
choſes.

Le, *la*, *les*, *se*, & *en*, se disent également des personnes & des choses.

Y, ne se dit ordinairement que des choses.

On peut recourir aux exemples que nous avons rapportés plus haut pour chacun de ces pronoms conjonctifs.

D. *Que s'ensuit-il de cette variété dans l'usage des pronoms personnels & conjonctifs?*

R. Il s'ensuit que les pronoms conjonctifs ne peuvent pas toujours se rendre par les pronoms personnels; parce que si un pronom conjonctif a rapport à une chose, le pronom personnel qui y répond, & que l'on voudroit y substituer, ne poura se dire que des personnes. Par exemple, en parlant d'un livre, on ne peut pas dire, *je connois lui*, au lieu de *je le connois*; parce que *lui* ne s'emploie que pour les personnes, & que *livre* est une chose. Il faudroit dire, *je connois ce livre.*

Par la même raison, on ne peut pas toujours se servir des pronoms personnels, lorsqu'on ne veut pas répéter les noms des choses, & il est souvent nécessaire d'avoir recours aux pronoms conjonctifs. Ainsi on ne peut pas dire, en parlant d'un cheval, *je me sers* DE LUI, mais, *je m'*EN *sers*; ni en parlant d'une montre, *j'ai recours* À ELLE *pour savoir l'heure*, mais *j'*Y *ai recours*, &c.

D. *Quel fruit doit-on tirer des principes que vous venez d'établir sur les pronoms personnels & conjonctifs?*



R. C'eſt de
en parlant ou e
rapporter aux p
doivent ſe dire
ceux qui ne do
nes. On ne ſe tr
les pronoms de
perſonne. Ceu
plus d'attention
caſions où l'uſag

Sans entrer d
j'obſerverai ſeul
on fait rapporte
pronoms que
qu'aux perſonne
de choſes que l'
ſie en quelque ſo
eſt plus ordinair

Par exemple
vérité ſe montre
rendre les armes
puiſſe tenir contre
noms *lui* & *elle*
repréſentée com
qui n'a qu'à ſe n
Et dans cette aut
nent avec EUX *to*
ques digues qu'on
pable de les arrêt
eux & *leur*, parc
que l'on pouroit

porteroit quelque chofe, & qu'on ne pourroit arrêter dans fa courfe.

D. *Je vous demanderai, pour finir cet article, fi une femme doit dire*, j'ai été malade, & je la fuis encore, *ou* je le fuis encore.

R. Il faut convenir que bien des femmes difent, *je la fuis encore*; mais celles qui fe piquent de bien parler, tous les gens de lettres, & la plupart de bons auteurs difent & écrivent, *je le fuis encore*. Voilà deux ufages prefque également autorifés. Cependant, fans condamner le premier, je me déterminerai d'autant plus volontiers pour le fecond, qu'il me paroît plus conforme aux principes de la langue. J'établirai à ce fujet deux regles que je crois générales, & que j'appuierai de quelques exemples tirés des auteurs les plus modernes, pour confirmer davantage l'ufage que j'adopte.

I. Le pronom conjonctif *le* eft indéclinable, c'eft-à-dire, qu'il eft toujours le même pour le mafculin & le féminin, pour le fingulier & le pluriel, toutes les fois qu'il fe rapporte à un ou à plufieurs noms adjectifs, de quelque genre & en quelque nombre qu'ils foient : comme on le voit dans les exemples fuivants.

Dans la Tragédie d'Electre de M. Crebillon, cette Princeffe dit, acte 1. fc. 5.

Moi fon efclave ! Helas ! d'où vient que je LE fuis ?

où *le* se rapporte à l'adjectif *esclave* qui est au féminin.

M. L. M. D. T. Dame aussi respectable par son esprit & ses vertus, que par son illustre naissance, dit dans une de ses lettres, *Mon silence a pu vous donner lieu de penser que je n'étois pas aussi sensible que je* LE *suis au succès de vos travaux, &c.* où l'on voit que *le* se rapporte à l'adjectif *sensible.*

Le P. Daniel dit dans son histoire de France, en parlant de Catherine de Medicis, *Elle étoit jalouse de son autorité, & elle* LE *devoit être*: où *le* se rapporte à l'adjectif *jalouse.*

On lit dans une Comédie très-connue, *Fut-il jamais une fille plus malheureuse & plus ridiculement traitée que je* LE *suis?* où LE se rapporte aux adjectifs *malheureuse* & *traitée.*

Dans une des lettres de la Marquise de.... au Comte de... on lit, *Vous m'avez trouvé aimable, je cesse de vous* LE *paroître*; & dans une autre, *mais exempte de caprices, je ne* LE *suis pas de soupçons*, où l'on voit que le pronom *le* de la premiere phrase se rapporte à *aimable*, & que celui de la seconde se rapporte à *exempte de caprices.*

De même plusieurs femmes diront incontestablement, *Avons-nous jamais été aussi tranquilles que nous* LE *sommes?* & non pas, *que nous* LES *sommes*, quoique l'adjectif *tranquilles* auquel *le* se rapporte, soit au pluriel.

II. Le pronom conjonctif *le* est déclina-

ble, c'est-à-dire, qu'il fait *la* au féminin, & *les* au pluriel, toutes les fois qu'il se rapporte à un nom substantif.

Ainsi lorsqu'on dit à quelqu'un, *étoit ce là votre pensée ?* il répondra fort bien, *pouvez-vous douter que ce ne* LA *fût ?* parce que *la* se rapporte au nom substantif *pensée*.

De même si l'on demande à une femme, *êtes-vous Madame une telle ?* ou à une actrice, *êtes-vous Andromaque dans cette tragédie ?* elles peuvent répondre l'une & l'autre, *oui*, *je* LA *suis*, parce que *la* se rapporte aux substantifs *Madame une telle* & *Andromaque*.

Par la même raison, si l'on me demande, *sont-ce là vos gens ?* je répondrai *oui*; *ce* LES *sont*, parce que *les* se rapporte à *gens* qui est au pluriel.

D. *Il ne me reste plus qu'à vous demander pourquoi le pronom conjonctif* le *est déclinable, quand il se rapporte à un nom substantif, & qu'il ne l'est pas, quand il se rapporte à un nom adjectif.*

R. La meilleure raison est qu'ayant rapport à un nom substantif, il doit en prendre le genre & le nombre, comme un adjectif : ce qui n'arrive pas quand il n'a rapport précisément qu'à un nom adjectif qui n'a par lui-même ni genres ni nombres, mais seulement par le substantif auquel il est joint, & sur lequel *le* ne tombe point dans le cas dont il s'agit ici.

Une nouvelle preuve de cette différence,

c'est que le pronom *le*, dans les circonstances où il se rapporte à un substantif, peut absolument se tourner par un pronom personnel. *Etoit-ce-là votre pensée? ce l'étoit*, ou *c'étoit* ELLE. *Etes-vous Monsieur un tel? je le suis*, ou *je suis* LUI. *Etes-vous Madame une telle? Etes-vous Andromaque? je la suis*, ou *je suis* ELLE. *Sont-ce-là vos gens? ce les sont*, ou *ce sont* EUX: ce qu'on ne peut pas faire à l'égard du pronom *le*, quand il se rapporte à un nom adjectif, ou tout au plus il ne peut se tourner que par le mot vague *cela*. *J'ai été malade, & je le suis*, ou *je suis cela*, c'est-à-dire, ce qui est exprimé par le nom adjectif *malade*.

ARTICLE III.

Des Pronoms possessifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms possessifs?

R. J'entends des pronoms qui marquent la possession & la propriété de quelque chose: comme quand je dis, *mon habit, votre chapeau, son livre.*

D. *Combien y a-t-il de sortes de pronoms possessifs?*

R. Il y en a de deux sortes; savoir, les *pronoms possessifs absolus*, & les *pronoms possessifs relatifs.*

D. *Quelle différence y a-t-il entre les uns & les autres ?*

R. C'eſt que les *pronoms poſſeſſifs abſolus* précedent toujours le nom auquel ils ſont joints, & que les *pronoms poſſeſſifs relatifs* n'étant pas joints avec leur ſubſtantif, le ſuppoſent énoncé auparavant, & y ont relation.

D. *Comment diviſez-vous les pronôms poſſeſſifs ?*

R. Je les diviſe par rapport aux trois perſonnes.

D. *Quels ſont les pronoms poſſeſſifs abſolus des trois perſonnes ?*

R. 1. Pour la premiere perſonne du ſingulier, ce ſont, *mon* au maſculin, & *ma* au féminin, qui ſont *mes* au pluriel.

Pour la premiere perſonne du pluriel, c'eſt *notre* au maſculin & au féminin, qui fait *nos* au pluriel.

2. Pour la ſeconde perſonne du ſingulier, ce ſont, *ton* au maſculin, & *ta* au féminin, qui ſont *tes* au pluriel.

Pour la ſeconde perſonne du pluriel, c'eſt *votre* au maſculin & au féminin, qui fait *vos* au pluriel.

3. Pour la troiſieme perſonne du ſingulier, ce ſont, *ſon* au maſculin, & *ſa* au féminin, qui ſont *ſes* au pluriel.

Pour la troiſieme perſonne du pluriel, c'eſt *leur* au maſculin & au féminin, qui fait *leurs* au pluriel.

D. *Quels sont les pronoms possessifs relatifs des trois personnes ?*

R. 1. Pour la premiere personne du singulier, ce sont, *le mien* au masculin, & *la mienne* au féminin.

Pour la premiere personne du pluriel, ce sont, *le nôtre* au masculin, & *la nôtre* au féminin.

2. Pour la seconde personne du singulier, ce sont, *le tien* au masculin, & *la tienne* au féminin.

Pour la seconde personne du pluriel, ce sont, *le vôtre* au masculin, & *la vôtre* au féminin.

3. Pour la troisieme personne du singulier, ce sont, *le sien* au masculin, & *la sienne* au féminin.

Pour la troisieme personne du pluriel, ce sont, *le leur* au masculin, & *la leur* au féminin.

D. *Rassemblez & récitez tous ces pronoms de suite.*

R. Pronoms possessifs absolus.

Sing. masc.	*Sing. fém.*	*Plur. des deux genres.*
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

Pronoms possessifs relatifs.

Singulier.		Pluriel.	
Masc.	*Fém.*	*Masc.*	*Fém.*
le Mien,	la Mienne.	les Miens,	les Miennes.

le Tien,	la Tienne.	les Tiens,	les Tiennes.
le Sien,	la Sienne.	les Siens,	les Siennes.
le Nôtre,	la Nôtre.	les Nôtres,	les Nôtres.
le Vôtre,	la Vôtre.	les Vôtres,	les Vôtres.
le Leur,	la Leur.	les Leurs,	les Leurs.

D. *Pourquoi ces mots sont-ils mis au rang des pronoms?*

R. Parce qu'ils tiennent la place des pronoms personnels ou des noms au génitif. Ainsi *mon ouvrage*, *notre devoir*, *ton habit*, *votre maître*, *son cheval*, en parlant de Pierre, *leur Roi*, en parlant des François, signifient *l'ouvrage de moi*, *le devoir de nous*, *l'habit de toi*, *le maître de vous*, *le cheval de lui* ou *de Pierre*, *le Roi d'eux* ou *des François*.

Les mêmes exemples peuvent s'appliquer aux pronoms possessifs relatifs.

D. *Comment me ferez-vous entendre que ces pronoms possessifs marquent, comme vous avez dit, la possession & la propriété de quelque chose?*

R. Quand je dis, *mon livre*, *votre maison*, c'est comme si je disois, *le livre qui m'appartient*, *& dont je suis possesseur*; *la maison qui vous appartient*, *& dont vous êtes possesseur*: & cette possession ou propriété est exprimée par les mots *mon* & *votre*.

D. *Expliquez-moi par des exemples la différence qu'il y a entre les pronoms possessifs absolus, & les pronoms possessifs relatifs.*

R. J'ai dit que les possessifs absolus précédoient toujours les noms auxquels ils sont joints, comme *mon cheval*, *votre carrosse*, *sa*

chambre, *leurs meubles*, & ainsi des autres.

Les possessifs relatifs au contraire supposent toujours un nom qui a été énoncé auparavant : comme quand je dis, *j'ai vendu mon cheval*, *avez-vous encore* LE VÔTRE ? c'est-à-dire, *votre cheval*. *Vous altérez votre santé*, *je conserve* LA MIENNE, c'est-à-dire, *ma santé*.

D. *Pourquoi avez vous mis un accent circonflexe* (^) *sur* NÔTRE, VÔTRE, *possessifs relatifs*, *& que vous n'en avez pas mis sur* NOTRE, VOTRE, *possessifs absolus ?*

R. Parce que la voyelle ô dans NÔTRE, VÔTRE, possessifs relatifs, est toujours longue, & qu'elle est breve dans NOTRE, VOTRE, possessifs absolus.

D. *Vous avez dit dans l'article précédent que* leur *étoit pronom conjonctif*, *& vous dites présentement qu'il est pronom possessif : comment pourai-je connoître quand il sera l'un ou l'autre ?*

R. *Leur* est toujours pronom conjonctif, quand il est sans article, joint à un verbe, & que l'on peut mettre à sa place *à eux* ou *à elles* : au lieu qu'il est toujours pronom possessif, quand il a un article, ou qu'il est joint à un nom, ou qu'il en suppose un qui est auparavant.

D. *Appliquez cette regle à quelques exemples.*

R. Dans cette phrase, *Les maîtres à qui l'on confie de jeunes gens*, *doivent* LEUR *donner toute* LEUR *attention* ; le premier *leur* est pro-

nom conjonctif, parce qu'il est sans article, que d'ailleurs il est joint au verbe *donner*, & qu'on peut mettre *à eux* à sa place, en disant, *doivent donner* À EUX. Le second *leur* est pronom possessif, parce qu'il est joint à un nom qui est *attention*.

Dans cette autre phrase, *Quand vos freres viendront, je* LEUR *montrerai ma bibliotheque, & j'espere qu'ils me montreront* LA LEUR; le premier *leur* est pronom conjonctif, parce qu'il est joint au verbe *montrerai*, & qu'on peut le rendre par *à eux: je montrerai* À EUX. Le second *leur* est pronom possessif, parce qu'il a un article qui est *la*, & qu'il se rapporte au nom *bibliotheque*, qui est auparavant: *ils me montreront* LEUR *bibliotheque*.

D. *Les pronoms possessifs se rapportent-ils tous également aux personnes & aux choses?*

R. Ils n'y a pas de difficulté à l'égard des pronoms possessifs de la premiere & de la seconde personne. C'est toujours aux personnes qu'ils se rapportent, par les raisons que nous avons expliquées pour les pronoms personnels & conjonctifs.

Il n'en est pas de même des pronoms possessifs de la troisieme personne, qui se rapportent tantôt aux personnes & tantôt aux choses. Sur quoi il faut observer,

1. Qu'on peut toujours les faire rapporter aux personnes: comme dans cette phrase, *Un Roi ne tient* SON *autorité que de Dieu seul*,

& nulle puissance sur la terre ne peut dispenser SES *sujets de* LEUR *serment de fidélité*; on voit que *son autorité & ses sujets* se rapportent à *Roi*, & que *leur serment* se rapporte à *sujets*.

2. Que quand il s'agit de choses, il n'est pas toujours libre de se servir de ces pronoms possessifs de la troisieme personne. Ainsi on dit bien, *remettez ce livre en* SA *place*; *tous les corps ont* LEURS *dimensions*; mais on ne dira pas, en parlant d'une maison, *j'admire* SON *architecture*, SES *appartements*, SA *situation*, ni en parlant d'un arbre, SES *fruits sont excellents*.

D. *Quelles regles doit-on suivre, pour savoir quand on peut se servir des pronoms possessifs de la troisieme personne avec rapport aux choses?*

R. Il y en a une qui paroît générale, c'est qu'on se sert de *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *leurs*, quand on parle de choses tout-à-fait propres ou essentielles à celle qui est exprimée auparavant dans la même phrase, par un nom ou par un pronom: comme quand on dit, *remettez ce livre en* SA *place*, ou *remettez-le en* SA *place*. *La Seine a* SA *source en Bourgogne*, ou *elle a* SA *source en Bourgogne*. *La mer a* SON *flux & reflux*. *Les arbres portent* LEURS *fruits chacun dans* LEUR *saison*.

Les exceptions de cette regle, s'il y en a, & les autres circonstances, où l'on ne peut pas se servir des pronoms possessifs de la troisieme personne avec rapport aux choses, s'apprendront par l'usage.

D. *Que fait-on quand on ne peut pas se servir des pronoms possessifs de la troisieme personne ?*

R. Comme nous avons dit que les pronoms possessifs tenoient la place des pronoms personnels ou des noms au génitif, on a recours au pronom conjonctif *en*, qui se met aussi pour le génitif des pronoms personnels ou des noms de choses. Ainsi au lieu de dire, en parlant d'une maison, *j'admire* SON *architecture*, SES *appartements*, SA *situation*, & en parlant d'un arbre, SES *fruits sont excellents ;* il faut dire, *j'*EN *admire l'architecture, les appartements, la situation ; & les fruits* EN *sont excellents, &c.*

Ces regles regardent les pronoms possessifs relatifs, comme les pronoms possessifs absolus.

D. *Quels articles prennent les pronoms possessifs ?*

R. Les possessifs absolus prennent l'article indéfini ; & les possessifs relatifs prennent l'article défini.

D. *Déclinez-les de suite, en joignant les masculins aux féminins, & pour vous exercer, ajoutez-y des noms.*

R. SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*
Nom. Acc.	*mon* Livre.	*ma* Plume.
Gen. Abl.	*de mon* Livre.	*de ma* Plume.
Dat.	*à mon* Livre.	*à ma* Plume.

PLURIEL.

	Masculin.	*Féminin.*
Nom. Acc.	*mes* Livres.	*mes* Plumes.
Gen. Abl.	*de mes* Livres.	*de mes* Plumes.
Dat.	*à mes* Livres.	*à mes* Plumes.

SINGULIER.

Nom. Acc.	*ton* Ami.	*ta* Maison.
Gen. Abl.	*de ton* Ami.	*de ta* Maison.
Dat.	*à ton* Ami.	*à ta* Maison.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*tes* Amis.	*tes* Maisons.
Gen. Abl.	*de tes* Amis.	*de tes* Maisons.
Dat.	*à tes* Amis.	*à tes* Maisons.

SINGULIER.

Nom. Acc.	*son* Cousin.	*sa* Cousine.
Gen. Abl.	*de son* Cousin.	*de sa* Cousine.
Dat.	*à son* Cousin.	*à sa* Cousine.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*ses* Cousins.	*ses* Cousines.
Gen. Abl.	*de ses* Cousins.	*de ses* Cousines.
Dat.	*à ses* Cousins.	*à ses* Cousines.

SINGULIER.

Nom. Acc.	*notre* Frere.	*notre* Sœur.
Gen. Abl.	*de notre* Frere.	*de notre* Sœur.
Dat.	*à notre* Frere.	*à notre* Sœur.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*nos* Freres.	*nos* Sœurs.
Gen. Abl.	*de nos* Freres.	*de nos* Sœurs.
Dat.	*à nos* Freres.	*à nos* Sœurs.

SINGULIER.

Nom. Acc.	*votre* Lit.	*votre* Chambre.
Gen. Abl.	*de votre* Lit.	*de votre* Chambre.
Dat.	*à votre* Lit.	*à votre* Chambre.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*vos* Lits.	*vos* Chambres.
Gen. Abl.	*de vos* Lits.	*de vos* Chambres.
Dat.	*à vos* Lits.	*à vos* Chambres.

SINGULIER.

	Masculin.	*Féminin.*
Nom. Acc.	*leur* Papier.	*leur* Table.
Gen. Abl.	*de leur* Papier.	*de leur* Table.
Dat.	*à leur* Papier.	*à leur* Table.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*leurs* Papiers.	*leurs* Tables.
Gen. Abl.	*de leurs* Papiers.	*de leurs* Tables.
Dat.	*à leurs* Papiers.	*à leurs* Tables.

SINGULIER.

Nom. Acc.	le Mien.	la Mienne.
Gen. Abl.	du Mien.	de la Mienne.
Dat.	au Mien.	à la Mienne.

PLURIEL.

Nom. Acc.	les Miens.	les Miennes.
Gen. Abl.	des Miens.	des Miennes.
Dat.	aux Miens.	aux Miennes.

SINGULIER.

Nom. Acc.	le Leur.	la Leur.
Gen. Abl.	du Leur.	de la Leur.
Dat.	au Leur.	à la Leur.

PLURIEL.

Nom. Acc.	les Leurs.	les Leurs.
Gen. Abl.	des Leurs.	des Leurs.
Dat.	aux Leurs.	aux Leurs.

Les autres pronoms possessifs relatifs se déclinent comme les deux derniers.

D. Mon, ton, son, *au singulier, ne s'emploient-ils qu'avec les noms masculins ?*

R. Ils s'emploient encore avec tous les noms féminins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Ainsi au lieu de dire, *ma ame, ta industrie, sa espérance*, dont la prononciation seroit désagréable, on dit, *mon ame, ton industrie, son espérance.*

ARTICLE IV.

Des Pronoms démonstratifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms démonstratifs ?

R. J'entends des pronoms qui servent communément à indiquer ou montrer l'objet dont il s'agit dans le discours.

D. *Quels sont ces pronoms ?*

R. Ce sont,

Masc.	SING.	Ce, cet.	PLUR.	Ces.
Fém.	. .	Cette.	. .	Ces.
Masc.	. .	Celui.	. .	Ceux.
Fém.	. .	Celle.	. .	Celles.
Masc.	. .	Celui-ci.	. .	Ceux-ci.
Fém.	. .	Celle-ci.	. .	Celles-ci.
Masc.	. .	Celui-là	. .	Ceux-là.
Fém.	. .	Celle-là.	. .	Celles-là.
Masc.	. .	Ceci. / Cela.	. .	

D. *Expliquez-moi par quelques exemples, la définition que vous avez donnée des pronoms démonstratifs.*

R. Quand je dis, *ce livre*, *cette table*, j'indique & je montre *le livre* & *la table* dont je parle, & ainsi des autres.

D. *Comment emploie-t-on ces pronoms dans le discours ?*

R. Ils y ont différents usages, suivant les différentes manieres dont ils indiquent les choses dont on parle.

D. *Quel est l'usage de* ce, cet, cette, *&* ces ?

R. On les met toujours avant des noms substantifs de personnes ou de choses, quelquefois précédés ou suivis de leurs adjectifs : (à la réserve de *ce*, qui se met souvent avant d'autres mots.) Et alors on ne peut pas dire que ce soient de véritables pronoms, puisqu'ils ne tiennent la place d'aucun nom. Ce sont plutôt des especes d'adjectifs, par le moyen desquels les objets sont mis en quelque sorte sous les yeux : comme quand on dit, CE *ciel*, CETTE *terre*, CES *éléments sont l'ouvrage de Dieu.*

D. *Quelle différence y a-t-il entre* ce *&* cet ?

R. Il n'y en a pas d'autre, sinon que *ce* se met avant les noms masculins qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée, comme *ce palais*, *ce héros* ; & que *cet* se met avant les noms masculins qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, comme *cet oiseau*, *cet honneur.*

D. *Que fait-on quand avec ces mêmes pronoms, on veut indiquer des objets plus ou moins éloignés ?*

R. On met après les noms substantifs aux-

quels il sont joints, les petits mots *ci* & *là*. *Ci* marque que l'objet est proche, comme *ce pays-ci*, *cet homme-ci*, *cette chambre-ci*, *ces livres-ci*, *&c.* *Là* marque que l'objet est plus éloigné, comme *ce pays-là*, *cet homme-là*, *cette chambre-là*, *ces livres-là*, *&c.*

D. *Ne peut-on pas dans le même sens, mettre* ici *à la place de* ci, *&* *dire*, cet homme ici, cette chambre ici, ces livres ici, &c.

R. Non : c'est une expression vicieuse, dans laquelle bien des gens tombent, & qu'il faut absolument éviter.

D. *Quel est l'usage de* ce, *quand il n'est pas joint à un nom substantif?*

R. 1. Il est relatif à ce qui précéde dans le discours, & il indique une personne ou une chose dont on a déja parlé : comme quand on dit, *je lis Horace & Virgile, parce que* CE *sont les meilleurs poetes latins. Les astronomes qui prétendent connoître la nature des étoiles fixes, assurent que* CE *sont autant de soleils :* où l'on voit que dans la premiere phrase, *ce* se rapporte à *Horace* & à *Virgile*, & dans la seconde, aux *étoiles fixes.*

2. Il est relatif à ce qui suit dans le discours, & il indique une personne ou une chose dont on va parler : comme quand on dit, *c'étoit un grand capitaine que Cesar : C'est ne pas connoître les courtisans, que de compter sur leurs promesses ; ce* dans le premier exemple se rapporte à *Cesar*, & dans le second à

ces mots, *compter sur leurs promesses*.

Dans plusieurs occasions où *ce* est relatif à ce qui suit dans le discours, il n'y est employé que par élégance, & pour donner plus de force & d'énergie à l'expression: car quand je dis, CE *fut l'envie qui occasionna le premier meurtre dans le monde*; c'est au fond comme si je disois, *l'envie occasionna le premier meurtre dans le monde*. Cependant il y a dans la premiere expression une certaine énergie qui ne se trouve pas dans l'autre.

3. Souvent *ce* est mis pour le mot général *chose*, dont la signification est restreinte & déterminée par les mots qui le suivent: comme dans ces exemples, *Faites attention à* CE *que vous m'avez promis*, c'est-à-dire, *à la chose que vous m'avez promise*. *On ne doit s'appliquer qu'à* CE *qui peut être utile*, c'est-à-dire, *à la chose* ou *aux choses qui peuvent être utiles*, &c.

Il faut remarquer que dans tous les cas où *ce* n'est pas joint à un substantif, il ne change pas de terminaison, quoiqu'il se rapporte à des noms du masculin ou du féminin, au singulier ou au pluriel.

D. *Quelles réflexions avez-vous à faire sur* celui, celle, *&* *leurs pluriels?*

R. *Celui* & *celle* ne sont jamais joints à des noms substantifs. Ils n'ont par eux-mêmes qu'une signification vague de personnes ou de choses, laquelle signification doit être expliquée & déterminée par les mots suivants,

sans lesquels ces pronoms ne peuvent subsister dans le discours : ce qu'on reconnoîtra dans les phrases suivantes ; CELUI *qui met sa confiance en Dieu, ne sera pas trompé. De toutes les félicités*, CELLE *dont les justes jouissent dans le ciel est la seule à laquelle nous devons aspirer. Bienheureux sont* CEUX *qui souffrent persécution pour Jesus-Christ.*

D. *Comment emploie-t-on dans le discours, les pronoms* celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là, *avec leurs pluriels ?*

R. On ne les joint jamais à aucun nom substantif, & ils ont une signification déterminée & indépendante des mots dont il peuvent être suivis. On s'en sert ordinairement pour désigner une personne ou une chose qui est sous les yeux, ou dont on a déja parlé : comme quand on dit, en parlant de deux hommes, CELUI-CI *est le plus habile*, CELUI-LÀ *est le plus ignorant* : & en parlant de maisons, *Je préfere* CELLE-CI *à* CELLE-LÀ, *&c.*

Celui ci, celle-ci, marquent des objets proches, & *celui-là, celle-là*, des objets plus éloignés.

D. *Quelle est la signification & l'usage des pronoms* ceci *&* cela ?

R. Il ne se disent que des choses, & n'ont pas de pluriel : en sorte que *ceci* peut ordinairement se rendre par *cette chose-ci*, & *cela* par *cette chose-là*. Ainsi quand je dis, *Ceci mérite attention. Que pensez-vous de cela ?* c'est

comme si je disois, *Cette chose-ci mérite attention. Que pensez-vous de cette chose-là? &c.*

D. *De quelle personne sont ces pronoms démonstratifs?*

R. Ils sont tous de la troisieme personne.

D. *Quel article prennent-ils?*

R. Ils prennent l'article indéfini.

D. *Déclinez-les, en joignant des noms à ceux qui peuvent en souffrir.*

R. SINGULIER.

Nom. Acc.	*ce* Palais.	*cet* Oiseau.
Gen. Abl.	*de ce* Palais.	*de cet* Oiseau.
Dat.	*à ce* Palais.	*à cet* Oiseau.

PLURIEL.

Nom. Acc.	*ces* Palais.	*ces* Oiseaux.
Gen. Abl.	*de ces* Palais.	*de ces* Oiseaux.
Dat.	*à ces* Palais.	*à ces* Oiseaux.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom. Acc.	*cette* Femme.	Nom. Acc.	*ces* Femmes.
Gen. Abl.	*de cette* Femme.	Gen. Abl.	*de ces* Femmes.
Dat.	*à cette* Femme.	Dat.	*à ces* Femmes.

SINGULIER.			PLURIEL.		
Nom. Acc.	Celui.	Celle.	*Nom. Acc.*	Ceux.	Celles.
Gen. Abl.	de Celui.	de Celle.	*Gen. Abl.*	de Ceux.	de Celles.
Dat.	à Celui.	à Celle.	*Dat.*	à Ceux.	à Celles.

SINGULIER.

Nom. Acc.	Celui-ci.	Celle-ci.
Gen. Abl.	de Celui-ci.	de Celle-ci.
Dat.	à Celui-ci.	à Celle-ci.

PLURIEL.

Nom. Acc.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Gen. Abl.	de Ceux-ci.	de Celles-ci.
Dat.	à Ceux-ci.	à Celles-ci.

SINGULIER.

Nom. Acc.	Celui-là.	Celle-là.

Gen. Abl.	de Celui-là.	.	de Celle-là.
Dat.	à Celui-là.	.	à Celle-là.

PLURIEL.

Nom. Acc.	Ceux-là.	.	Celles-là.
Gen. Abl.	de Ceux-là.	.	de Celles-là.
Dat.	à Ceux-là.	.	à Celles-là.

SINGULIER.

Nom. Acc.	Ceci.	.	Cela.
Gen. Abl.	de Ceci.	.	de Cela.
Dat.	à Ceci.	.	à Cela.

Ces deux pronoms n'ont point de pluriels.

ARTICLE V.

Des Pronoms rèlatifs.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Pronoms relatifs?

R. J'entends des pronoms qui rappellent dans le discours, les idées des personnes ou des choses dont on a déja parlé, pour les expliquer, ou pour en restreindre & déterminer l'étendue.

D. *Pourquoi les appelle-t-on* relatifs?

R. A cause de la relation ou du rapport qu'ils ont à des noms ou à des pronoms qui les précedent, & qui expriment les personnes ou les choses dont ils rappellent les idées.

D. *Quels sont ces pronoms relatifs?*

R. Ce sont,

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, des deux genres.

Lequel, masculin.

Laquelle, féminin.

D. *Faites-moi entendre par des exemples, que ces pronoms relatifs ont toujours rapport à un autre nom ou pronom qui est auparavant.*

R. Quand je dis, *Dieu* QUI *aime les hommes; qui*, a rapport à *Dieu*, & c'est comme si je disois, *Dieu* LEQUEL DIEU *aime les hommes*. De même quand je dis, *l'argent* QUE *j'ai dépensé; que*, se rapporte à *l'argent*, & c'est comme si je disois, *l'argent* LEQUEL ARGENT *j'ai dépensé*. Ainsi des autres pronoms relatifs.

D. *Qu'avez-vous entendu, en disant que les pronoms relatifs expliquent les idées précédentes, ou en restreignent & déterminent l'étendue?*

R. J'ai entendu que les pronoms relatifs ont deux usages principaux dans le discours, selon lesquels ils sont ou *explicatifs* ou *déterminatifs*.

I. Ils sont *explicatifs*, quand les mots qui les suivent & qui en dépendent, ne font que développer ce qui étoit enfermé dans l'idée des noms ou pronoms auxquels les pronoms relatifs se rapportent, sans y rien changer, & que ce qui est ajouté par le moyen des pronoms relatifs, aux idées précédentes, leur convient généralement & dans toute leur étendue. Ainsi quand je dis, *Dieu qui aime les hommes*, ce que j'exprime par *qui aime les hommes*, ne fait qu'expliquer ce qui est com-

pris dans l'idée de Dieu, qu'on ne peut concevoir sans l'attribut de bonté pour les hommes. De même quand je dis, *les hommes qui sont créés pour connoître & pour aimer Dieu*, ce que j'ajoute à l'idée d'*hommes* par les mots dépendants de *qui*, convient à cette idée généralement & dans toute son étendue, puisqu'il n'y a pas un homme qui n'ait été créé pour connoître & pour aimer Dieu. Par conséquent *qui* est *explicatif* dans ces deux exemples.

II. Les pronoms relatifs sont *déterminatifs*, quand on s'en sert pour restreindre & déterminer la signification des noms ou pronoms auxquels ils se rapportent, c'est-à dire, quand ce qu'on ajoute à une idée par le moyen des pronoms relatifs, ne convient pas à cette idée dans toute son étendue. Ainsi quand je dis, *La doctrine qui met le souverain bien dans la volupté du corps, est indigne d'un philosophe*, je ne parle pas de la doctrine en général; mais par le pronom *qui*, je la restreins & la détermine à ne signifier que celle qui met le souverain bien dans la volupté du corps. De même quand je dis, *les hommes qui craignent Dieu*, le pronom *qui* fait assez connoître que je ne parle pas de tous les hommes, mais seulement du petit nombre de ceux qui craignent Dieu. Par conséquent *qui* est *déterminatif* d ns ces deux exemples.

Ce qu'on vient de dire à l'égard de *qui*, peut également s'appliquer aux autres pronoms relatifs.

D. *Avant que d'entrer dans les réflexions que vous avez à faire sur ces pronoms, dites-moi avec quels articles ils se déclinent.*

R. Ils se déclinent avec l'article indéfini, à l'exception de *lequel* & *laquelle*, qui prennent l'article défini : mais cet article s'y joint de maniere qu'il fait partie du mot, comme on va le voir dans la déclinaison.

D. *Declinez ces pronoms avec les articles qui leur conviennent.*

R. SINGULIER.		Autre. SINGULIER.	
Nom.	Qui.	*Nom. Acc.*	Quoi, *ou* Que.
Gen. Abl.	de Qui, *ou* Dont.	*Gen. Abl.*	de Quoi, *ou* Dont.
Dat.	à Qui.	*Dat.*	à Quoi.
Acc.	Qui, *ou* Que.	. . .	. . .

Le pluriel est comme le singulier.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Lequel, Laquelle.	*Nom.*	Lesquels, Lesquelles.
G. Ab.	Duquel, de Laquelle, *ou* Dont.	*G. Ab.*	Desquels, Desquelles, *ou* Dont.
Dat.	Auquel, à Laquelle.	*Dat.*	Auxquels, Auxquelles.
Acc.	Lequel, Laquelle, *ou* Que.	*Acc.*	Lesquels, Lesquelles, *ou* Que.

D. *Comment appelle-t-on le nom ou pronom auquel se rapporte le pronom relatif ?*

R. On l'appelle l'antécédent du pronom relatif. Ainsi dans *Dieu qui aime les hommes*; *Dieu* est l'antécédent de *qui*; & dans *l'argent que j'ai dépensé*; *l'argent* est l'antécédent de *que*.

D. *Quelles sortes de noms peuvent être les antécédents des pronoms relatifs ?*

R. Les seuls noms substantifs, parce qu'il

n'y a que ces noms qui expriment les idées des personnes & des choses.

D. *Pourquoi avez-vous donc encore mis les pronoms au nombre des antécédents?*

R. Parce qu'alors ils tiennent la place de quelques noms substantifs, ou déja exprimés ou sous-entendus : comme dans cette phrase, *Il est étonnant que Henri IV ait été la victime d'un scélérat*, LUI *qui n'étoit occupé que du bonheur de ses peuples*; *lui*, antécédent de *qui*, tient la place de *Henri IV* exprimé auparavant : & dans ces autres phrases, CELUI *qui veut vivre heureux, doit domter ses passions. On est assuré de son salut, en pratiquant* CE *que l'Evangile nous prescrit*; les noms substantifs sont sous-entendus. *Celui*, antécédent de *qui*, est mis pour *l'homme* : *l'homme qui veut vivre heureux, &c.* & *ce*, antécédent de *que* est mis pour *les choses* : *les choses que l'Evangile nous prescrit.*

D. *Comment peut-on trouver l'antécédent d'un pronom relatif?*

R. En le tournant par *lequel*, *laquelle*, *duquel*, *de laquelle*, *&c.* selon le cas où il est, & en y joignant un nom exprimé auparavant avec lequel il puisse faire un sens raisonnable. Ainsi dans cette phrase, *Songeons à appaiser la colere de Dieu, dont nous devons craindre les effets*; on trouve que c'est *la colere* & non pas *Dieu* qui est l'antécédent de *dont*, parce qu'on peut dire, *Songeons à appaiser la colere*

de Dieu, DE LAQUELLE COLERE *nous devons craindre les effets*, & qu'on ne pouroit pas dire, *duquel Dieu nous devons craindre les effets.*

D. *Les pronoms relatifs ont-ils toujours un antécédent exprimé ?*

R. Non : il arrive quelquefois que l'antécédent des pronoms relatifs est sous-entendu, & alors cet antécédent sous-entendu est ordinairement un pronom démonstratif, comme on peut le voir dans ces phrases ; QUI *ne sait pas garder un secret, est incapable de gouverner*, c'est-à-dire, CELUI QUI *ne sait pas, &c. On ne peut rien exiger* DE QUI *n'a rien*, c'est-à-dire, *de* CELUI QUI *n'a rien. Dieu fait miséricorde* À QUI *il veut*, c'est-à-dire, À CELUI OU À CEUX À QUI *il veut. Les Apôtres annonçoient l'Evangile* À QUI *vouloit les écouter*, c'est-à-dire, À CEUX QUI *vouloient les écouter. Des deux discours que vous m'avez fait voir, je ne sais* AUQUEL *je dois donner la préférence*, c'est-à-dire, *je ne sais quel est* CELUI AUQUEL *je dois donner la préférence. On dit que Cromwel avoit cinquante chambres, & ses meilleurs amis ne savoient jamais dans* LAQUELLE *il couchoit*, c'est-à-dire, *ne savoient jamais quelle étoit* CELLE *dans* LAQUELLE *il couchoit. Voilà* DE QUOI *il s'agit*, c'est-à-dire, *voilà* CE OU LA CHOSE DE QUOI *il s'agit. C'est* À QUOI *je pensois*, c'est-à-dire, *c'est* CE OU LA CHOSE À QUOI *je pensois.*

D. *N'y a-t-il pas des occasions où quelques-uns de ces pronoms relatifs n'ont point d'antécédent exprimé ni sous-entendu?*

R. Oui: & alors ils ne sont plus appellés qu'improprement *relatifs*, n'ayant rapport à aucun antécédent. Ils seroient mieux nommés *pronoms absolus*. Ce sont plus ordinairement *qui* & *quoi*, & on connoît qu'ils sont absolus, c'est-à-dire, sans rapport à un antécédent, quand on peut tourner le premier par *quelle personne*, & l'autre par *quelle chose*, comme dans ces exemples, *je vous ferai connoître* QUI *je suis*, c'est-à dire, QUELLE PERSONNE *je suis*. *Amenez avec vous* QUI *vous voudrez*, c'est-à-dire, QUELLE PERSONNE *vous voudrez*. *On ne sait encore* À QUOI *attribuer surement la chûte des corps pesants*, c'est-à-dire, À QUELLE CHOSE *attribuer, &c.* *Marius avoit sur le visage je ne sais* QUOI *de féroce*, c'est-à-dire, *je ne sais* QUELLE CHOSE *de féroce*.

Nous parlerons plus amplement de cette espece particuliere de pronoms dans l'article suivant.

D. *Croyez-vous qu'avec les principes que vous venez d'établir, on puisse expliquer toutes les différentes manieres dont* qui *&* quoi *sont employés sans antécédent?*

R. Non: il y a en cette occasion, comme en bien d'autres, plusieurs expressions prises du génie de la langue, & introduites par l'u-

sage, dont on sent toute la force, quoiqu'on ne puisse pas les assujettir aux regles de la Grammaire. C'est ainsi qu'il faut penser de ces façons de parler, À QUI *mieux mieux. C'étoit* À QUI *combattroit plus courageusement. La pluralité des Dieux est une chose qu'on ne peut s'imaginer* QUI *ait été adoptée par des hommes de bon sens. Les plus illustres Romains ne laissoient souvent pas en mourant,* DE QUOI *faire les frais de leurs funérailles. C'est un homme qui a* DE QUOI, pour dire, *qui est riche, &c.*

D. *Les pronoms relatifs ne sont-ils pas de quelque usage par rapport aux pronoms démonstratifs?*

R. Oui : nous avons dit à l'article précédent, que *ce* (mis pour le mot général *chose*) *celui, celle, ceux, & celles*, n'étant jamais joints à des noms substantifs, n'avoient par eux-mêmes qu'une signification vague de personnes ou de choses, laquelle devoit être expliquée & déterminée par les mots suivants, & c'est ordinairement par des pronoms relatifs que cette signification vague est expliquée & déterminée : comme on peut le reconnoître dans les mêmes exemples que nous avons déja rapportés; *Faites attention à* CE QUE *vous m'avez promis. On ne doit s'appliquer qu'à* CE QUI *peut être utile.* CELUI QUI *met sa confiance en Dieu ne sera pas trompé. De toutes les félicités*, CELLE DONT *les justes jouissent dans le ciel, est la seule à laquelle*

nous devons aspirer. Bienheureux sont CEUX QUI *souffrent persécution pour Jesus-Christ.*

D. *Donnez-moi quelques regles sur l'usage de ces pronoms dans le discours, en commençant par* qui.

R. 1. *Qui*, des deux genres & des deux nombres, se dit également au nominatif, des personnes & des choses : c'est-à-dire, qu'il peut avoir pour antécédent un nom ou un pronom qui exprime une personne ou une chose, comme dans ces exemples; LE JEUNE HOMME QUI *cultive la vertu & les sciences, goûte un bonheur plus solide que* CELUI QUI *passe sa vie dans la dissipation & dans les plaisirs.* LES FABLES QUI *font parler les animaux pour notre instruction, sont plus utiles que* CELLES QUI *attribuent aux Dieux du paganisme, les vices & les actions les plus abominables.*

2. Le même pronom relatif *qui*, dans tous les autres cas que le nominatif, ne peut avoir pour antécédent qu'un nom ou un pronom qui exprime une personne : & le génie de notre langue ne souffre pas que le génitif, le datif, l'accusatif, & l'ablatif de ce pronom, se disent des choses, pas même des animaux. Ainsi ces expressions seroient vicieuses; *La maison* DE QUI *j'ai fait l'acquisition. Les sciences* À QUI *je m'applique. L'opinion contre* QUI *je me déclare. Le cheval* DE QUI *je me suis défait.* Mais on dira fort bien, *Combien de grands hommes* DE QUI *les belles actions*

font restées dans l'oubli! Il faut bien choisir les amis À QUI *on veut donner sa confiance. Songeons à fléchir le Juge devant* QUI *nous devons paroître un jour. Il y a un Roi dans les cieux,* DE QUI *dépendent les Rois de la terre.*

S'il y a quelque exception à cette derniere regle, ce ne peut être que dans le style figuré, quand on personifie les choses, ou qu'on les transforme en divinités, comme la Gloire, la Vertu, la Renommée, la Victoire, &c. & quand, en parlant d'animaux ou d'autres choses, on se sert de phrases personnelles, c'est-à-dire, de phrases qui ne conviennent proprement qu'aux personnes. Ainsi on peut dire dans l'un & dans l'autre sens; *La gloire* À QUI *les Héros sacrifient. C'est un cheval* À QUI *je dois la vie.*

D. *Quelles observations avez-vous à faire sur les pronoms relatifs* lequel *&* laquelle ?

R. *Lequel* & *laquelle* dans tous leurs cas, tant au singulier qu'au pluriel, peuvent se dire également des personnes & des choses. Mais l'usage ne les admet pas dans toutes les occasions où l'on auroit lieu de les employer: comme nous allons le voir.

1. On ne s'en sert presque jamais au nominatif, & les oreilles seroient blessées de ces expressions, *Dieu* LEQUEL *à créé le ciel & la terre. La grace* LAQUELLE *domte les cœurs rébelles. Les vices* LESQUELS *regnent dans le monde. Les vertus* LESQUELLES *nous rendent*

agréables à Dieu. Il faut alors, pour parler purement, avoir recours au pronom relatif *qui*, & dire, *Dieu* QUI *a créé le ciel & la terre. La grace* QUI *domte les cœurs rébelles. Les vices* QUI *regnent dans le monde. Les vertus* QUI *nous rendent agréables à Dieu.*

Ce n'est pourtant pas qu'on ne puisse, & qu'on ne doive même quelquefois employer ces pronoms au nominatif & dans les autres cas où ils ne sont pas d'un usage ordinaire, quand on veut s'exprimer avec clarté & éviter toute équivoque : comme dans les ouvrages dogmatiques, dans les phrases où le relatif est séparé de l'antécédent par d'autres noms de divers genres, suivant l'exemple que nous donnerons pour l'ablatif, dans les ordonnances, dans les contrats, &c. où il est encore assez ordinaire, pour plus grande précision, de répéter l'antécédent déja exprimé, & de le joindre aux pronoms *lequel* & *laquelle*, en disant par exemple, LEQUEL PRINCIPE *me fait conclure, &c.* DE LAQUELLE FERME *jouiront, &c.* AUXQUELS HÉRITIERS *il sera permis, &c.*

2. Les génitifs & ablatifs de ces pronoms sont d'un usage un peu plus étendu, & il est à propos, pour en faciliter l'intelligence, de faire ici une observation particuliere sur le génitif.

Les pronoms relatifs, quels qu'ils soient, étant au génitif, ne supposent pas seulement

un antécédent qui les précede ; ils suppofent encore ordinairement un autre nom fubftantif dont ils dépendent, & avec lequel ils ont une liaifon néceffaire. Ainfi dans cette phrafe, *Alexandre* DE QUI LE COURAGE *eft affez connu ; de qui*, dont l'antécédent eft *Alexandre*, a encore une liaifon néceffaire avec le nom fubftantif *courage ; de qui le courage.* Quelquefois ce fubftantif eft joint au génitif, comme on vient de le voir ; quelquefois il en eft féparé par quelques mots : comme quand on dit, *Alexandre* DE QUI *l'on connoît affez* LE COURAGE. Or dans le premier cas, le génitif du pronom relatif peut fe trouver avant ou après le nom fubftantif ; & comme on dit, *Alexandre* DE QUI LE COURAGE *eft affez connu*, on dira, *Alexandre* AU COURAGE DE QUI *on a donné tant de louanges.* Ce qui fait le fondement des regles fuivantes.

Quand le génitif du pronom relatif eft avant le nom fubftantif dont il dépend, l'ufage ne fouffre guere que l'on emploie *duquel* ou *de laquelle*, & que l'on dife par exemple, *le livre* DUQUEL *vous m'avez fait préfent. La Religion* DE LAQUELLE *on méprife les maximes.*

Mais fi le génitif du pronom relatif eft après le nom fubftantif dont il dépend, *duquel* & *de laquelle* font les feuls dont on puiffe fe fervir en parlant de chofes ou d'animaux, & il faut dire, *La Seine dans le lit* DE LA-

QUELLE *viennent se jetter d'autres rivieres. Les moutons à la dépouille* DESQUELS *les hommes doivent leurs vêtements.*

En parlant de personnes, il est souvent égal d'employer *de qui* ou *duquel, de laquelle.* Quelquefois l'un a plus de grace que l'autre, & c'est à l'oreille à en décider. Ainsi je puis dire, *Le prince à la protection* DE QUI ou DUQUEL *je dois ma fortune.* Et dans cette phrase, *C'est une femme sur le compte* DE LAQUELLE *il ne court pas de mauvais bruits*, je préférerois *de laquelle* à *de qui.*

Le génitif du pronom relatif ne se met après le nom substantif dont il dépend, que quand ce nom est à un autre cas qu'au nominatif, comme dans, *le prince* À LA PROTECTION *de qui* ou *duquel, &c.* ou qu'il est à la suite d'une préposition, comme dans, *C'est une femme* SUR LE COMPTE *de laquelle, &c.*

Au reste il est bon d'observer qu'on ne doit mettre les génitifs des pronoms relatifs après les noms substantifs dont ils dépendent, que quand il est indispensable de le faire ; parce qu'il y a toujours dans cette transposition, une certaine dureté qu'il faut éviter autant qu'il est possible. Sur quoi il n'y a pas d'autres regles à suivre que celles du goût & de l'oreille.

Pour ce qui regarde *duquel, de laquelle,* à l'ablatif, on doit encore consulter l'usage, pour savoir dans quelles occasions on peut

s'en servir tant pour les personnes que pour les choses. On les préfere assez ordinairement aux ablatifs des autres pronoms relatifs, quand ils peuvent contribuer à la clarté du discours : comme lorsque l'antécédent en est séparé par d'autres noms de divers genres. Ainsi on dira bien, *La désobéissance des Israélites aux ordres de Dieu*, DE LAQUELLE *Moïse se plaint si souvent.* Mais on ne dira pas, *Dieu* DUQUEL *les Israélites reçurent tant de bienfaits.*

3. Les datifs *auquel*, *à laquelle*, sont d'un usage très-ordinaire, & presque toujours indispensable, quand il est question de choses. Ainsi il faut dire, *Le jardin* AUQUEL *je donne tous mes soins. Les sciences* AUXQUELLES *je m'applique.*

Mais si l'on parle de personnes, il est libre d'employer *à qui*, ou *auquel*, *à laquelle*, suivant que l'un ou l'autre conviendra mieux dans le discours, & on peut dire également, *Dieu*, À QUI OU AUQUEL *nous devons rapporter toutes nos actions. Il faut bien choisir les amis* À QUI OU AUXQUELS *on veut donner sa confiance.*

4. Pour bien entendre l'usage de *lequel* & *laquelle* à l'accusatif, il faudroit avoir quelque connoissance des verbes & des prépositions, dont nous ne parlerons qu'aux Chap. VI. & IX. Il est pourtant indispensable de dire ici, en supposant cette connoissance, que

quand *lequel* & *laquelle* ſont à l'accuſatif, ils ſont ordinairement gouvernés ou régis par un verbe ou par une prépoſition.

Les mêmes regles que nous avons établies pour *lequel*, *laquelle*, au nominatif, doivent s'appliquer à ces pronoms à l'accuſatif, régis par un verbe : c'eſt-à-dire, que quand un verbe régit le pronom relatif à l'accuſatif, ſoit que l'on parle de perſonnes ou de choſes, ce n'eſt preſque jamais de *lequel* & *laquelle* qu'il faut ſe ſervir. Ainſi on auroit lieu d'être choqué de ces expreſſions ; *L'homme* LEQUEL *Dieu créa à ſon image & reſſemblance. La femme* LAQUELLE *Dieu forma d'une des côtes de l'homme. Les anges* LESQUELS *l'orgueil précipita dans les enfers. Les créatures* LESQUELLES *Dieu tira du néant.*

Quand ce ſont des prépoſitions qui régiſſent le pronom relatif à l'accuſatif, on peut employer indifféremment *qui*, ou *lequel*, *laquelle*, ſi l'on parle de perſonnes, & dire, *Songeons à fléchir le juge devant* QUI ou *devant* LEQUEL *nous devons paroître un jour. Les femmes avec* QUI ou *avec* LESQUELLES *j'ai été en liaiſon.*

Mais ſi l'on parle de choſes, on doit preſque toujours ſe ſervir de *lequel*, *laquelle*. Ainſi il faut dire, *Le bois dans* LEQUEL *nous nous ſommes promenés. L'opinion contre* LAQUELLE *je me déclare.*

D. *Quel uſage fait-on dans le diſcours du pronom relatif* quoi ?

R. 1. On ne l'emploie jamais au nominatif, comme pronom relatif.

2. Il est pour les deux genres & pour les deux nombres, comme on le verra dans les exemples.

3. Il ne se dit jamais que des choses absolument inanimées.

Le cas où il est plus en usage est le datif, & il n'y a presque pas de chose à quoi on ne puisse le faire rapporter. Ainsi on dira, *Le bonheur éternel est l'unique objet* À QUOI *nous devons aspirer. C'est une objection* À QUOI *il n'y a pas de réponse. On ne réfléchit pas assez sur tous les dangers* À QUOI *on s'expose dans le monde. Les habitudes vicieuses sont des maladies* À QUOI *tous les secours humains ne peuvent remédier.*

On peut néanmoins, dans la plupart des occasions où l'on emploie *à quoi*, se servir également des datifs *auquel*, *à laquelle* : & c'est à l'oreille à juger lesquels de ceux-ci ou de l'autre ont plus de grace & d'harmonie dans le discours. Le datif *à quoi* n'est d'un usage indispensable, que quand il a pour antécédent *ce* ou *rien* : comme quand on dit, *C'est* À QUOI *je vous exhorte. Il n'y a rien* À QUOI *je ne sois disposé.*

Ce pronom ne se dit au génitif & à l'ablatif, qu'après l'antécédent *ce* : comme dans ces exemples, *C'est* DE QUOI *je vous rendrai compte. C'étoit* DE QUOI *je me plaignois.* Et

quoiqu'on puiſſe abſolument s'en ſervir après l'antécédent *rien*, comme dans cette phraſe, *Il n'y a rien dans le monde* DE QUOI *Dieu ne ſoit auteur*; il eſt cependant mieux de l'éviter & d'avoir recours à un autre pronom relatif.

Quoi à l'accuſatif, eſt d'un uſage très-commun; mais c'eſt toujours à la ſuite de prépoſitions qui le régiſſent : comme quand on dit, *Le principe ſur* QUOI *je me fonde. La choſe en* QUOI *il a manqué. Les plaiſirs après* QUOI *on court. Les armes avec* QUOI *vous vous êtes défendu*, &c.

Il eſt encore libre dans toutes ces occaſions, de ſe ſervir des accuſatifs *lequel*, *laquelle*, ſi l'on trouve qu'ils aient plus de grace : comme nous l'avons obſervé à l'égard du datif *à quoi*.

D. *Qu'avez-vous à obſerver ſur le pronom relatif* dont ?

R. C'eſt un pronom qui ne ſe décline pas, & qui n'eſt ſuſceptible d'aucun article. Il exprime toujours un génitif ou un ablatif; & ſans recevoir aucun changement, il peut ſe rapporter à toutes ſortes d'antécédents, de quelque genre, & de quelque nombre qu'ils ſoient.

Il n'a pas d'autre uſage que d'être mis à la place des génitifs & ablatifs, tant ſinguliers que pluriels, des autres pronoms relatifs, pour peu qu'on trouve de difficulté à les employer : & on peut dire qu'il eſt toujours plus ſûr de le préférer. Ainſi dans toutes les occa-

fions où nous avons dit qu'on ne pouvoit employer *de qui*, *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, *desquelles*, *de quoi*, il faut avoir recours à *dont* : & l'on peut encore le substituer à ces pronoms, lors même qu'ils ne sont pas contraires à la pureté du langage : ce que nous allons faire voir, en remettant ici les mêmes exemples que nous avons déja rapportés.

1. Exemples où l'on a dit que *de qui* ne pouvoit se souffrir ; *La maison* DONT *j'ai fait l'acquisition. Le cheval* DONT *je me suis défait.*

2. Exemples où l'on peut mettre *de qui* & *dont* ; *Combien de grands hommes* DONT *les belles actions sont restées dans l'oubli ! Il y a dans les cieux un Roi* DONT *dépendent les rois de la terre. Alexandre* DONT *le courage est assez connu.*

3. Exemples où *duquel*, *de laquelle*, ne sont point d'usage ; *Le livre* DONT *vous m'avez fait présent. La religion* DONT *on méprise les maximes. Dieu* DONT *les Israélites reçurent tant de bienfaits.*

4. Exemples où *dont* vaut mieux que *de quoi* ; *Il n'y a rien dans le monde* DONT *Dieu ne soit auteur.*

D. *Qu'est-ce que le pronom relatif* que ?

R. C'est un pronom indéclinable qui n'admet point d'article, & qui exprime communément un accusatif des deux genres & des deux nombres.

On en fait l'accusatif des autres pronoms

relatifs, quand celui qui leur est propre, n'est pas reçu par l'usage : ce qui s'éclaircira par le détail suivant.

Qui, ne s'emploie à l'accusatif, que quand il est régi par des prépositions : *en qui*, *sur qui*, *avec qui*, *&c.* Mais quand c'est un verbe qui le régit à l'accusatif, il faut alors nécessairement se servir de *que* qui se met toujours avant le verbe par lequel il est régi, comme dans ces exemples, *Le prince* QUE *je sers. La femme* QUE *j'ai épousée. Les ennemis* QUE *vous craignez. Les muses* QUE *je cultive.* Ainsi *que* est l'accusatif du pronom relatif *qui*.

Il est encore accusatif des pronons *lequel*, *laquelle*, quand ils sont régis par un verbe, & que l'usage n'autorise pas leur propre accusatif. Ainsi au lieu des phrases que nous avons trouvé vicieuses page 130, il faut dire, *L'homme* QUE *Dieu créa à son image & ressemblance. La femme* QUE *Dieu forma d'une des côtes de l'homme. Les anges* QUE *l'orgueil précipita dans les enfers. Les créatures* QUE *Dieu tira du néant.*

On peut même encore regarder *que* comme l'accusatif du pronom *quoi*, lorsqu'il est régi par un verbe, & qu'il se rapporte, aussi-bien que ce pronom, à des choses absolument inanimées, ou qu'il a pour antécédent *ce* ou *rien* : comme quand on dit, *les dangers* QUE *je cours. Ce* QUE *j'ai resolu. Il n'y a rien* QUE *je ne fasse.*

Quoique l'emploi naturel du pronom relatif *que*, soit d'exprimer un accusatif, il y a cependant quelques façons de parler autorisées par l'usage, où il tient lieu, tantôt d'un datif, & tantôt d'un génitif ou d'un ablatif: comme quand on dit, *C'est à vous* QUE *je parle*, au lieu de dire À QUI *je parle*. *C'est à la gloire* QUE *j'aspire*, au lieu de dire, À LAQUELLE *j'aspire*. *C'est de cette somme* QUE *je vous demande le paiement*, au lieu de dire, DONT OU DE LAQUELLE *je vous demande le paiement*. *C'est du roi* QUE *vous devez attendre cette grace*, au lieu de dire, DE QUI OU DONT *vous devez attendre cette grace*.

D. N'y a-t-il pas d'autres pronoms relatifs que ceux dont vous venez de parler?

R. On peut dire en général que tout véritable pronom est relatif, en ce qu'étant mis à la place d'un nom ou même d'un autre pronom, il est nécessaire qu'il ait rapport à l'un ou à l'autre. Et c'est sans doute par cette raison que quelques Grammairiens ont appellé pronoms relatifs, ou particules relatives, les mots *en*, *y*, & *le*, que nous avons rangés au nombre des pronoms conjonctifs. Mais nous ne regardons ici comme pronoms relatifs, que ceux qui, outre le rapport qu'ils ont aux noms ou aux pronoms dont ils tiennent la place, expliquent encore, comme nous l'avons dit, ou déterminent la signification de leur antécédent. Et en ce sens il y a en-

core quelques mots que l'on doit mettre au rang des pronoms relatifs, parce qu'ils ont le même usage, & qu'on peut les rendre par d'autre pronoms relatifs.

Ce sont les mots *où*, *d'où*, & *par où*, qui ne se disent jamais que des choses au singulier & au pluriel, & qui ont souvent beaucoup plus de grace dans le discours que les pronoms qu'ils représentent.

Où, est pronom relatif, toutes les fois qu'on peut le tourner par *auquel*, *à laquelle*, *à quoi*, ou par, *dans lequel*, *dans laquelle*, *dans quoi*, *en laquelle*, *en quoi* : comme dans ces exemples ; *La maison* où *je demeure*, c'est-à-dire, DANS LAQUELLE *je demeure. Voyez le danger* où *vous a conduit votre imprudence*, c'est-à-dire, AUQUEL OU À QUOI *vous a conduit votre imprudence. Je plains l'état* où *vous êtes*, c'est-à-dire, DANS LEQUEL *vous êtes. C'est-là le verre* où *je bois*, c'est-à-dire, DANS LEQUEL OU DANS QUOI *je bois. Voilà la preuve* où *je m'attache*, c'est-à-dire, À LAQUELLE OU À QUOI *je m'attache. Quel seroit notre bonheur, si Eve eût évité le piege* où *elle s'est laissé prendre !* c'est-à-dire, DANS LEQUEL *elle s'est laissé prendre. La haine & la flatterie sont les écueils* où *la vérité fait naufrage*, c'est-à-dire, DANS LESQUELS *la vérité fait naufrage.* On pouroit rapporter une infinité d'exemples semblables.

D'où, est pronom relatif toutes les fois qu'on peut le tourner par *duquel*, *de laquelle*,

de quoi, *dont* : comme dans ces exemples, *Coriolan vint assiéger Rome* D'OÙ *il avoit été banni*, c'est-à-dire, DE LAQUELLE *il avoit été banni. Bien des gens n'admettent pas les principes* D'OÙ *dépend le systême de Descartes*, c'est-a-dire, DESQUELS OU DONT *dépend le systême de Descartes. Telles sont les preuves* D'OÙ *je conclus*, *&c.* c'est-à-dire, DESQUELLES *je conclus*, *&c.*

Par où, est pronom relatif toutes les fois qu'on peut dire également, *par lequel*, *par laquelle* : comme dans ces exemples, *Les Mages ne reprirent pas le même chemin* PAR OÙ *ils étoient venus à Bethleem*, c'est-à-dire, PAR LEQUEL *ils étoient venus à Bethleem. Rien de plus bas que les moyens* PAR OÙ *les flatteurs s'insinuent dans l'esprit des grands*, c'est-à-dire, par LESQUELS *les flatteurs s'insinuent dans l'esprit des grands. On ne pénetre pas toujours les intrigues* PAR OÙ *certaines personnes parviennent à se venger de leurs ennemis*, c'est-à-dire, PAR LESQUELLES *certaines personnes parviennent à se venger de leurs ennemis.*

D. *Comment s'accorde le relatif avec son antécédent ?*

R. En genre, en nombre, & en personne : c'est-à-dire que le relatif doit être au même genre, au même nombre, & de la même personne que son antécédent. Ainsi dans *moi qui aime l'étude*, *qui*, est au masculin ou au féminin, suivant la personne qui parle, au

singulier & de la premiere personne, comme son antécédent, *moi :* dans *vous qui perdez votre tems*, *qui*, est au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, suivant le genre & le nombre des personnes à qui on parle, & de la seconde personne, comme son antécédent, *vous* : dans *les écoliers qui étudient la langue françoise*, *qui*, est au masculin, au pluriel, & de la troisieme personne, comme son antécédent, *les écoliers*.

On manque à cette regle, 1°. en mettant le relatif au masculin, lorsque son antécédent est au féminin; ou le relatif au féminin, lorsque l'antécédent est au masculin : comme quand on dit, *l'ouvrage* À LAQUELLE *je m'occupe*, *l'éventail* DE LAQUELLE *je me sers* ; au lieu de dire, *l'ouvrage* AUQUEL *je m'occupe*, *l'éventail* DUQUEL *je me sers*, *&c.*

2. En mettant au singulier le relatif dont l'antécédent est au pluriel, ou au pluriel le relatif dont l'antécédent est au singulier.

Le même auteur qui a prétendu que l'adjectif ne s'accordoit pas en nombre avec son substantif dans la phrase rapportée à la page 63, en a encore relevé quelques autres où le relatif ne lui paroît pas être au même nombre que son antécédent. Il s'agit de phrases où l'on emploie *un* suivi d'un nom substantif ou d'un pronom démonstratif pluriel au génitif, comme *un des objets*, *un des points*, *un des sujets*, *un de ceux*, *&c.*

Pour ne se pas tromper dans la construction

de ces phrases, il est nécessaire d'observer que le mot *un* suivi d'un nom ou d'un pronom pluriel au génitif, est tantôt pris dans un sens distinctif, & tantôt dans un sens énumératif.

Un est distinctif, quand il exclut toute idée d'égalité, ou que la chose qu'il exprime est mise au dessus ou au dessous de toutes les autres, & cette distinction est marquée par un superlatif. Alors l'adjectif ou le relatif qui est après, doit être au singulier, parce que c'est *un* qui en est le substantif ou l'antécédent, & non pas le nom ou pronom pluriel au génitif: comme quand on dit, *C'est un des hommes de la Cour* LE MIEUX FAIT. *C'est un des hommes* ou *de ceux sur* QUI, ou *sur* LEQUEL *je compterois le moins.*

Un est énumératif, quand la chose à laquelle il se rapporte est confondue sans distinction avec d'autres, ou, s'il y a une distinction exprimée par un superlatif qui est ensuite, quand cette distinction tombe également sur plusieurs objets. C'est alors le nom ou pronom pluriel au génitif, qui est le substantif ou l'antécédent de l'adjectif ou du relatif suivant, & cet adjectif ou relatif doit être au pluriel: comme dans ces exemples, *Ciceron fut un de ceux* QUI FURENT SACRIFIÉS *à la vengeance des Triumvirs. Le P. Mabillon a été un des hommes* LES PLUS SAVANTS *de notre siecle;* on entend que Ciceron ne fut pas le seul sacrifié à la vengeance des Triumvirs, & qu'il peut y avoir eu dans notre siecle quelques

hommes aussi savants que le P. Mabillon.

Ainsi il n'y a pas lieu de critiquer ces phrases; *Hegesiʃochus fut un de ceux* QUI TRAVAILLA *le plus efficacement à la ruine de sa patrie. L'antiquité de l'Empire des Assyriens est un des points sur* LEQUEL *on a été le moins partagé. La magie a toujours été un des sujets sur* LEQUEL *le Pyrrhonisme a le plus triomphé.*

Le relatif qui a pour antécédent un nom collectif au singulier suivi d'un substantif pluriel au génitif, se met au pluriel, comme on l'a observé à l'égard des noms adjectifs. Ainsi il faut dire, *J'ai oublié la plus grande partie des sciences* AUXQUELLES *je me suis appliqué*: & dans cette phrase, *j'ai réfuté la plupart des objections* QUI *m'ont été faites*, *qui* est au pluriel.

Quand un relatif a plusieurs antécédents au singulier & de divers genres, on suit la regle & les exceptions qui ont été données page 65 pour l'adjectif qui se rapporte à plusieurs substantifs. Ainsi il faut dire, en se servant des mêmes exemples, *Mon frere & ma sœur* QUI *sont estimables*: *la force & la fermeté avec* LAQUELLE *il répondit*: *mon frere & ma sœur* AUXQUELS *vous avez fait plaisir*: *le goût & la noblesse avec* LAQUELLE *cet acteur joue*: *le pouvoir & l'autorité avec* LAQUELLE *Sylla se fesoit obéir.*

3. On expliquera au Chap. VI. comment on peut manquer de faire accorder en personne le pronom relatif avec son antécédent.

ARTICLE VI.

Des Pronoms absolus.

D. QU'EST-CE *que les Pronoms absolus?*

R. A ne les considérer que par l'expression, ce sont pour la plupart les mêmes que nous venons d'appeller *relatifs*. La seule signification fait la différence des uns & des autres.

D. *Pourquoi les nommez-vous ici* absolus?

R. Parce qu'ils n'ont pas d'antécédent, & pour les opposer aux pronoms relatifs qui en ont toujours un, comme nous l'avons dit.

D. *Quels sont ces pronoms absolus?*

R. Ce sont,

Qui, des deux genres.
Que & *quoi*, du masculin.
Quel, masculin.
Quelle, féminin.
Lequel, masculin.
Laquelle, féminin.

D. *Quel est donc l'usage particulier de ces pronoms?*

R. C'est quelquefois de tenir lieu d'un objet vague & indéterminé, & quelquefois de désigner confusément la nature ou les qualités d'un objet déterminé.

D. *Cette réponse a besoin d'être éclaircie par des exemples dans ses deux parties.*

R. 1. Quand je dis, *Je sais* QUI *vous a accusé*; ou en interrogeant, QUI *vous a accusé?* je marque par le pronom *qui*, une personne qui vous a accusé; mais d'une maniere vague & indéterminée, puisque dans la premiere phrase, je ne nomme pas cette personne, & que dans l'autre, je demande qui elle est.

De même quand je dis, *Je ne sais* QUE *vous donner*; je désigne par le pronom *que*, une chose que j'ai envie de vous donner; mais sur laquelle je ne me suis pas encore déterminé. Et quand je dis, *Marquez-moi* À QUOI *je dois m'en tenir*; le pronom *à quoi* marque aussi confusément quelque chose à quoi je dois m'en tenir, & que j'ignore.

2. Quand je dis, *Vous ignorez* QUELS *étoient les premiers Romains*; ou en interrogeant, QUELS *étoient les premiers Romains?* je désigne par le pronom *quels*, les qualités des premiers Romains; & c'est comme si je disois, *Vous ignorez les qualites des premiers Romains*. De même quand je dis en interrogeant, QU'*est-ce que Dieu*? le premier *que* désigne confusément la nature & les perfections de Dieu, puisque la réponse à cette question seroit, *Dieu est un être infini, indépendant, immuable, &c.* Il en est de même de presque toutes les interrogations qui commencent par *qu'est-ce que, &c.*

D. *Dans quelles sortes de phrases emploie-t-on ces pronoms absolus?*

R. On les emploie communément dans les phrases qui expriment doute, incertitude, ignorance, comme dans celles-ci, *je ne sais* À QUI *m'adresser.* QUE *voulez-vous que je fasse? J'examinerai* À QUOI *vous êtes propre.* QUEL *parti prendrons-nous? &c.*

Et si on les emploie quelquefois dans des phrases qui marquent connoissance ou certitude, comme quand on dit, *je sais* QUI *vous a accusé*; cette connoissance n'est jamais exprimée distinctement, & il reste toujours à spécifier d'une façon déterminée & précise, l'objet dont le pronom absolu tient la place: ce que l'on feroit, en disant, *je sais que c'est votre frere qui vous a accusé.*

D. *De toutes les phrases qui avec les pronoms absolus, expriment doute, incertitude, ignorance, quelles sont les plus ordinaires dans le discours?*

R. Ce sont celles où l'on interroge; & comme l'interrogation y est presque toujours formée par les pronoms absolus, c'est ce qui a déterminé la plupart des Grammairiens, à les appeller simplement *pronoms interrogatifs.* Mais après avoir réfléchi sur l'usage que l'on peut en faire, nous avons trouvé cette dénomination insuffisante; puisque, si c'est la même chose de dire, *je ne sais* QUI *vous êtes,* ou, QUI *êtes-vous*? ces pronoms peuvent donc être employés avec la même signification, dans d'autres phrases que celles qui interrogent.

D. *Quelles obſervations avez-vous à faire ſur les pronoms* qui, que, & quoi, *lorſqu'ils ſont abſolus, c'eſt-à-dire, ſans antécédent?*

R. QUI, au nominatif comme dans les autres cas, ne ſe dit jamais que des perſonnes, & véritablement on peut toujours le tourner par *quelle perſonne*. Ainſi c'eſt la même choſe de dire, *Je devine* QUI OU QUELLE PERSONNE *vous a mal parlé de moi*. DE QUI OU DE QUELLE PERSONNE *tenez-vous cette nouvelle?* A QUI OU À QUELLE PERSONNE *dois-je demander conſeil?* QUI OU QUELLE PERSONNE *ſoupçonnez-vous?*

Ce pronom étant toujours pris dans une ſignification indéterminée, ne s'emploie ordinairement qu'au maſculin & au ſingulier: c'eſt-à-dire, que les adjectifs qui peuvent s'y rapporter, ſont au maſculin & au ſingulier: comme quand je dis, QUI *ſera aſſez hardi pour m'attaquer?* Il eſt cependant quelquefois ſuivi de noms qui marquent un féminin & un pluriel: comme quand on dit à une femme, QUI *choiſiſſez-vous pour* COMPAGNES? & à un homme, QUI *choiſiſſez-vous pour* COMPAGNONS?

Ainſi il arrive quelquefois que *qui* pronom abſolu s'emploie au féminin & au pluriel: & l'on a demandé à cette occaſion s'il falloit dire au pluriel, *qui d'eux* ou *de nous gagneroient au parallele?* ou au ſingulier, *gagneroit au parallele?* ſur quoi on peut établir la regle ſuivante.

Toutes

Toutes les fois que *qui* a une signification absolument générale & indéterminée, sans aucun rapport à une ou à plusieurs personnes, il est & il ne peut être qu'au singulier, comme dans cet exemple, *qui a mieux peint les hommes que la Bruyere?* & dans ceux qui ont été rapportés plus haut.

Mais si *qui*, quoiqu'indéterminé en un sens, a cependant un rapport alternatif d'incertitude qui tombe nécessairement de part ou d'autre sur plusieurs personnes ou plusieurs choses; en ce cas il est au pluriel, & il faut mettre au pluriel les noms adjectifs ou les verbes qui s'y rapportent, comme dans l'exemple proposé, parce que quand on dit, *qui d'eux ou de nous gagneroient au parallele*, c'est comme si l'on disoit, *qui sont ceux d'eux ou de nous qui gagneroient au parallele?*

On voit dans cette façon d'exprimer la même chose, que l'on ne peut employer que le pluriel: au lieu qu'il faudroit se servir du singulier, si l'on disoit, *qui de lui ou de moi gagneroit*, parce qu'alors *qui* étant toujours indéterminé entre *lui* & *moi*, il a cependant un rapport alternatif qui tombe de part ou d'autre sur une personne déterminée.

Il y a encore une autre façon d'employer le pronom absolu *qui*, en disant, *qui est-ce qui*, avec interrogation ou sans interrogation. QUI EST-CE QUI *est venu?* ou *dites-*

moi QUI EST-CE QUI *est venu*. Alors c'est le premier *qui* qui est absolu : le second est relatif, & a le premier pour antécédent : comme si l'on disoit, *Quelle est la personne qui est venue?*

QUE, ne se dit que des choses, & peut toujours se rendre par *quelle chose*. *Je ne sais* QUE *vous offrir*, c'est-à-dire, QUELLE CHOSE *vous offrir*. QUE *souhaitez-vous de moi?* c'est-à-dire, QUELLE CHOSE *souhaitez-vous de moi ?*

Les adjectifs qui peuvent s'y rapporter, ne sont jamais mis qu'au masculin & au singulier : QUE *dit-on de* NOUVEAU ?

Les seuls cas où il peut être employé, sont le nominatif & l'accusatif : le nominatif, comme dans cette phrase, QUE *sommes-nous devant Dieu ?* & l'accusatif, comme dans celle-ci, QUE *prétendez-vous faire ?*

On met encore souvent *qu'est-ce que*, à la place du pronom absolu *que*, sur-tout dans les interrogations. Ainsi QU'EST-CE QUE *vous craignez* ? QU'EST-CE QUE *Dieu ?* peuvent se tourner par QUE *craignez-vous ?* QU'*est Dieu ?* & alors le premier *que* est toujours absolu. A l'égard du second, il est relatif & a le premier pour antécédent, quand il est suivi d'un verbe par lequel il est régi : ce qu'on reconnoîtra, si au lieu de dire, *qu'est-ce que vous craignez ?* on dit, *Quelle est la chose que vous craignez* ? Quand le second *que* n'est suivi que d'un nom, il n'est pas relatif, & il ne sert que

de liaison dans la phrase. *Qu'est-ce que Dieu?* c'est-à-dire; *quelle chose est Dieu?*

Qu'est-ce que, étant employé dans des phrases où il n'y a point d'interrogation, ne peut se tourner que par *quelle chose* ou par *ce que*. *Je ne sais* QU'EST-CE QUE *vous avez fait au lieu d'étudier*, c'est-à-dire, *je ne sais* QUELLE CHOSE *vous avez faite*, ou CE QUE *vous avez fait au lieu d'étudier*.

QUOI, pronom absolu, ne se dit que des choses, & on peut toujours y substituer *quelle chose*. *Je sais* DE QUOI *il est capable*, c'est-à-dire, DE QUELLE CHOSE *il est capable*. A QUOI *vous occupez-vous?* c'est-à-dire, À QUELLE CHOSE *vous occupez-vous?* *Après* QUOI *attendez-vous?* c'est-à-dire, *après* QUELLE CHOSE *attendez-vous?* DE QUOI *tirez-vous votre subsistance?* c'est-à-dire, DE QUELLE CHOSE *tirez-vous votre subsistance?*

Les adjectifs qui peuvent se rapporter à ce pronom, sont toujours au masculin, & au singulier, À QUOI *vous attendez-vous de* FÂCHEUX?

Les exemples précédents font connoître qu'il s'emploie dans les mêmes cas que le pronom relatif *quoi*. Ce qu'il a de plus, c'est que son nominatif est en usage dans quelques phrases: comme dans celles-ci; QUOI *de plus triste!* QUOI *de plus héroïque!* & quand, après cette phrase, *Il m'est arrivé quelque chose de bien surprenant*, on répond, *quoi?*

infini, *&c*. Il s'agit de la nature de l'objet. *Quel sera notre sort ? Il sera heureux ou malheureux*. Il s'agit des qualités de l'objet.

2. En rendant ou en supposant la phrase positive, si elle exprime incertitude ou ignorance : *Je ne sais à qui m'adresser. Je m'adresserai à mon pere*. Il s'agit de l'objet en lui-même. *Vous ignorez quels étoient les premiers Romains. Les premiers Romains étoient vertueux, sobres, courageux, &c*. Il s'agit des qualités de l'objet.

3. Si la phrase marque une connoissance vague, en déterminant cette connoissance, ou en la supposant déterminée : *Je sais qui vous a accusé. C'est votre frere qui vous a accusé*. Il s'agit de l'objet en lui-même. *Nous savons quelle récompense nous est promise. Une récompense éternelle nous est promise*. Il s'agit des qualités de l'objet.

D. *Qu'est-ce que le pronom* lequel, laquelle?

R. Le pronom *lequel*, *laquelle*, considéré comme absolu, est un véritable pronom qui, de quelque maniere qu'il soit employé, avec interrogation ou sans interrogation, tient toujours la place de *quel*, *quelle*, & de son substantif. Ainsi si après avoir parlé de maisons, je dis, LAQUELLE *avez vous achetée ?* c'est comme si je disois, QUELLE MAISON *avez-vous achetée* ? Et si après avoir parlé de livres, je dis, *Je vois* AUQUEL *vous donnez la préférence* ; cela veut dire, *je vois* À QUEL

LIVRE *vous donnez la préférence, &c.*

Quoique *lequel*, *laquelle*, soient toujours mis pour *quel*, *quelle*, il ne marquent pourtant que l'objet en lui-même, & n'en désignent jamais la nature ou les qualités.

Lequel & *laquelle*, se disent également des personnes & des choses : le premier pour le masculin, & l'autre pour le féminin.

D. *N'y a-t il pas encore d'autres pronoms absolus, que ceux dont vous venez de parler?*

R. Nous avons dit dans l'article précédent, que les mots *où*, *d'où*, & *par où*, pouvoient être regardés comme pronoms relatifs. Nous dirons de même ici qu'on peut les regarder comme pronoms absolus, quand ils tiennent la place du pronom *quoi* sans antécédent, & qu'on peut les tourner par *quelle chose*, ou par *quel* avec quelque nom substantif, comme dans ces exemples, où *allez-vous?* c'est-à-dire, EN QUEL LIEU *allez-vous?* où *aspirez-vous?* c'est-à-dire, À QUOI OU À QUELLE *chose aspirez-vous? Voilà* où *nous avons manqué*, c'est-à-dire, *voilà* EN QUOI OU EN QUELLE CHOSE *nous avons manqué*. D'où *venez-vous?* c'est-à-dire, DE QUEL LIEU *venez-vous?* D'où *tirez-vous cette conséquence?* c'est-à-dire, DE QUOI, DE QUELLE CHOSE, OU DE QUELS PRINCIPES *tirez-vous cette conséquence?* PAR où *passerons-nous?* c'est-à-dire, PAR QUEL LIEU *passerons-nous?* PAR où *viendrez-vous à bout de votre entreprise?*

c'est-à-dire, PAR QUOI, PAR QUELLE CHOSE, OU PAR QUELS MOYENS *viendrez-vous à bout de votre entreprise?*

D. Qui, que, quoi, lequel, laquelle, *étant tantôt pronoms relatifs, & tantôt pronoms absolus, quelle regle suivrai-je pour les distinguer?*

R. *Qui*, *que*, & *quoi*, sont toujours pronoms relatifs, lorsqu'ils peuvent se tourner par *lequel*, *laquelle*. *Le jeune homme* QUI *cultive la vertu*, c'est-à-dire, LEQUEL *cultive la vertu. Le prince* QUE *je sers*, c'est-à-dire, *le prince* LEQUEL *je sers. Les dangers* À QUOI *on s'expose*, c'est-à-dire, AUXQUELS *on s'expose.*

Qui, est toujours pronom absolu, lorsqu'on peut y substituer *quelle personne. Je ne sais* QUI *vous êtes*, c'est-à-dire, QUELLE PERSONNE *vous êtes.* A QUI *dois-je demander conseil?* c'est-à-dire, À QUELLE PERSONNE *dois-je demander conseil?*

Que & *quoi*, sont aussi pronoms absolus, toutes les fois qu'on peut les rendre par *quelle chose. Je ne sais* QUE *vous offrir*, c'est-à-dire, QUELLE CHOSE *vous offrir.* QUE *prétendez-vous faire?* c'est-à-dire, QUELLE CHOSE *prétendez-vous faire? Je sais de* QUOI *il est capable*, c'est-à-dire, DE QUELLE CHOSE *il est capable.* A QUOI *vous occupez-vous?* c'est-à-dire, À QUELLE CHOSE *vous occupez-vous?*

Lorsque le mot *que* ne peut se tourner ni par *lequel* ou *laquelle*, ni par *quelle chose*, comme dans cette phrase, *je crois* QUE *vous*

étudiez; il n'est ni pronom relatif, ni pronom absolu, mais conjonction, comme nous le dirons dans la suite.

Lequel & *laquelle* avec leurs cas, sont pronoms absolus, quand on peut les rendre par *quel* & *quelle*, joints aux substantifs dont il s'agit dans le discours. LAQUELLE *avez-vous achetée?* c'est-à-dire, QUELLE MAISON *avez-vous achetée? Je vois* AUQUEL *vous donnez la préférence*, c'est-à-dire, À QUEL LIVRE *vous donnez la préférence*.

D. *Comment se déclinent les pronoms absolus?*

R. Ils se déclinent avec les mêmes articles & de la même maniere que les pronoms relatifs. Nous ne déclinerons que le pronom *quel*, qui prend l'article indéfini.

SINGULIER.			PLURIEL.		
Nom. Acc.	Quel.	Quelle.	*Nom. Acc.*	Quels.	Quelles.
Gen. Abl.	de Quel.	de Quelle.	*G. Abl.*	de Quels.	de Quelles.
Dat.	à Quel.	à Quelle.	*Dat.*	à Quels.	à Quelles.

ARTICLE VII.

Des Pronoms indéfinis ou indéterminés.

D. QU'EST-CE *que ces Pronoms?*

R. Ce sont des mots qui pour la plupart tiennent la place des noms, & dont on a coutume de traiter séparément, parce qu'ils ne peuvent se ranger sous aucune des especes précédentes.

Il eſt aſſez ordinaire d'entendre dire dans les converſations, *Un quelqu'un, un quelque choſe. Je ſais cette nouvelle* D'UN QUELQU'UN *qui eſt bien inſtruit. Il manque* UN QUELQUE CHOSE *à ce tableau.* Cette façon de parler eſt des plus baſſes & des plus vicieuſes. Il faut abſolument dire, *Je ſais cette nouvelle de quelqu'un qui eſt bien inſtruit. Il manque quelque choſe à ce tableau.*

CHACUN, qui fait au féminin *chacune*, ſe dit des perſonnes & des choſes avec l'article indéfini, & n'a point de pluriel. Il ſignifie *chaque perſonne* ou *chaque choſe*, & eſt pris plus ou moins généralement, ſuivant les circonſtances où il eſt employé, comme dans ces exemples, CHACUN *ſuit ſon inclination. Dieu rendra* À CHACUN *ſelon ſes œuvres. Au ſignal du pilote, les matelots vont* CHACUN *à leurs fonctions. Les tableaux des grands maîtres ont* CHACUN *leur mérite particulier. Remettez ces médailles* CHACUNE *en ſa place.*

L'uſage ne ſouffre plus que l'on diſe *un chacun.*

AUTRUI, ne ſe dit que des perſonnes. Il ſignifie en général *les autres*, tant hommes que femmes, & on ne peut pas dire qu'il ſoit d'aucun genre, puiſqu'il ne ſe joint jamais avec aucun adjectif. Il n'a pas de pluriel, & n'eſt proprement en uſage qu'au génitif, au datif, & à l'ablatif avec l'article indéfini; comme dans ces exemples, *Il ne faut pas in-*

sujet à la misere D'AUTRUI. *Ne faites point* À AUTRUI *ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît. Il est toujours fâcheux de dépendre* D'AUTRUI.

PERSONNE, est tantôt pronom indéfini, & tantôt nom substantif. Dans l'une & dans l'autre signification, il ne se dit jamais des choses.

Quand il est pronom indéfini, il est du masculin sans pluriel, & se décline avec l'article indéfini. On l'emploie avec négation ou sans négation.

Etant accompagné d'une négation exprimée par *ne*, il signifie *nul homme*, *nulle femme*, comme dans ces exemples ; PERSONNE *ne sait s'il est digne d'amour ou de haine. Dieu ne veut la réprobation* DE PERSONNE. *La fierté ne convient* À PERSONNE. *&c.*

Personne, sans négation s'emploie ordinairement dans des phrases de doute, d'incertitude, ou d'interrogation, & peut se tourner par *aucun* ou *quelqu'un*, comme dans ces exemples, *Je doute que* PERSONNE *ait jamais mieux connu les hommes que La Bruyere.* PERSONNE *a-t-il jamais raconté plus naïvement que La Fontaine ?*

Quand personne est substantif, c'est un nom commun qui signifie également *l'homme & la femme.* Alors il est du féminin, il se dit au pluriel comme au singulier, & se décline avec l'article défini *la*, ou avec l'article

une : comme quand on dit, *J'ai vu* LA PERSONNE *que vous m'avez envoyée. Je sais cette nouvelle* D'UNE PERSONNE *bien instruite.* LES PERSONNES *éclairées pensent comme vous. Les princes s'en rapportent souvent* À DES PERSONNES *qui les trompent.*

Quoique le substantif *personne* soit par lui-même du féminin, cependant si dans une phrase de quelque étendue, il se trouve au commencement, & qu'à une certaine distance il y ait quelques adjectifs ou pronoms qui s'y rapportent, on peut mettre ces adjectifs ou pronoms au masculin, supposé que *personne* s'entende d'*homme*, comme dans cet exemple, *Il n'est pas impossible qu'un homme seul découvre un très-grand nombre de vérités cachées aux siecles passés, supposé que* CETTE PERSONNE *ne manque pas d'esprit, & qu'étant dans la solitude,* ÉLOIGNÉ, *autant qu'il se peut, de tout ce qui pouroit* LE *distraire,* IL *s'applique sérieusement à la recherche de la vérité.*

RIEN, considéré comme pronom indéfini, s'emploie avec négation ou sans négation. Dans l'un & dans l'autre cas, il ne se dit que des choses. Il est du masculin sans pluriel, & se décline avec l'article indéfini.

Quand il est accompagné de la négation *ne*, il signifie *nulle chose*, comme dans ces exemples, RIEN *ne doit empêcher un Chrétien de rendre témoignage à la vérité. Les Juifs*

ne pouvoient accuser Jesus-Christ DE RIEN *qui méritât la mort. On est bien malheureux, quand on ne sait s'appliquer* À RIEN *de solide.*

Quand *rien* est sans négation, il signifie *aucune chose* ou *quelque chose*, & il ne s'emploie guere que dans des phrases de doute, d'incertitude, ou d'interrogation, comme dans celles-ci, *Je doute que* RIEN *soit plus capable de faire impression sur les hommes, que les miracles. Y a-t-il* RIEN *de plus admirable que la vertu de l'aimant?*

Rien, est quelquefois purement substantif, & alors il signifie *le néant*, il a un pluriel, & peut se décliner avec les articles *le* & *un*: *le rien, un rien, des riens, &c.*

L'UN L'AUTRE, des deux genres & des deux nombres, avec l'article défini, s'emploient conjointement ou séparément.

Quand ils sont employés conjointement, ils expriment un rapport réciproque entre plusieurs personnes ou entre plusieurs choses, c'est-à-dire, ce que se font mutuellement plusieurs objets: & alors le premier reste toujours au nominatif, & le second est toujours à un autre cas quelquefois précédé d'une préposition, comme dans ces exemples, *Le feu & l'eau se détruisent* L'UN L'AUTRE. *Il est rare que deux poetes disent du bien* L'UN DE L'AUTRE. *Les peuples souffrent toujours de la guerre que les princes se font* LES UNS AUX AUTRES. *Est-il édifiant de voir les Catholiques*

déchaînés LES UNS *contre* LES AUTRES?

Quand *l'un*, *l'autre*, sont employés séparément, ils marquent division de plusieurs objets: comme quand on dit, en parlant de Cesar & de Pompée, L'UN *combattoit pour se rendre maître de sa patrie*, L'AUTRE *pour en maintenir la liberté*: & en parlant d'une compagnie de magistrats, LES UNS *opinerent à la mort de l'accusé*, *&* LES AUTRES *à la mort de l'accusateur*.

II.

Quelque, au singulier marque une personne ou une chose indéterminée, & au pluriel un nombre indéterminé de personnes ou de choses. Il est des deux genres & se décline avec l'article indéfini, comme dans ces exemples, QUELQUE AUTEUR *a avancé que l'ame n'étoit pas immortelle. C'est le sentiment* DE QUELQUES PHILOSPHES *qu'il y a du vuide dans la nature. On n'occupe guere les grands emplois, sans être exposé* À QUELQUES DISGRACES.

Chaque, signifie une personne ou une chose prise séparément. Il est des deux genres, sans pluriel, & se décline avec l'article indéfini, comme dans ces exemples, CHAQUE SCIENCE *a ses principes. On prenoit à Rome le suffrage* DE CHAQUE CITOYEN *pour l'élection des magistrats. Une ration est ce qu'on donne de pain ou d'autre nouriture* À CHAQUE SOLDAT.

CERTAIN, qui fait au féminin *certaine*, considéré comme pronom, signifie une personne ou une chose indéterminée, & se prend assez ordinairement dans le sens de *quelque*. Il a les deux nombres & se décline avec l'article indéfini, ou avec l'article *un*, *une*, comme dans ces exemples, *Il y a dans chaque plante* UNE CERTAINE QUALITÉ *qui la rend salutaire ou nuisible*. CERTAIN PHILOSOPHE *a dit que toutes nos connoissances venoient par les sens. Les Juifs ne sont soufferts dans les états des princes chrétiens, qu'*À CERTAINES CONDITIONS.

Certain, est quelquefois purement adjectif. Alors il veut dire à peu-près la même chose qu'*assuré*, & il se met ordinairement à la suite de son substantif: comme quand on dit, *un état certain*, *une nouvelle certaine*, *&c*.

QUELCONQUE, est un pronom qui signifie *quel que ce soit*, & qui n'est plus guere employé que dans le style de pratique: *nonobstant opposition ou appellation* QUELCONQUE.

III.

NUL, *AUCUN*, *PAS UN*, qui font au féminin, *nulle*, *aucune*, *pas une*, sont trois pronoms, lesquels accompagnés de la négation *ne*, signifient au fond la même chose. Ils ne different que par les circonstances où l'usage les admet.

Nul, qui paroît avoir une force plus né-

gative que les autres, est le seul qui puisse bien s'employer d'une maniere générale & absolue, c'est-à-dire, sans aucun rapport à rien de ce qui précede dans le discours. Alors il a la même signification que *personne*, & il n'est en usage qu'au nominatif singulier du masculin : comme quand on dit, NUL *ne peut se flatter d'être agréable à Dieu.*

Aucun, est presque toujours pris dans une signification plus restreinte : c'est-à-dire, qu'il a ordinairement rapport aux personnes ou aux choses dont on a déja parlé : comme quand on dit, après avoir parlé de juges, AUCUN NE *m'a été contraire*; & après avoir parlé de femmes, *je* NE *me suis attaché* À AUCUNE.

Quelquefois la signification d'*aucun* est restreinte par un nom ou pronom suivant au génitif, comme dans ces phrases, *Je* N'*ai pris* AUCUN *des livres que vous m'avez proposés*; & en parlant à des femmes, AUCUNE *de vous* NE *peut se plaindre de ma conduite.*

Il y a des occasions où l'on peut également se servir de *nul* ou d'*aucun*, dans la même signification. Ainsi on pouroit dire à des femmes, NULLE *de vous* NE *peut se plaindre de ma conduite.* Il faut pour le choix de l'un ou de l'autre, consulter plutôt l'oreille & l'usage qu'aucune regle.

Pas un, s'emploie toujours comme *aucun*, dans une signification restreinte & relative.

Toute la différence de l'un à l'autre c'est que *pas un* marque une exclusion plus générale qu'*aucun*: & on peut encore dire, après avoir parlé de juges, PAS UN NE *m'a été contraire*; & en parlant à des femmes, PAS UNE *de vous* NE *peut se plaindre de ma conduite*.

Aucun, se met quelquefois sans négation, dans les phrases d'interrogation ou de doute, & alors il peut se rendre par *quelqu'un*: comme quand on dit, *De tous ceux qui savent les motifs de ma conduite, y en a-t-il* AUCUN *qui l'ait blâmée?* ou *je doute qu'il y en ait* AUCUN *qui l'ait blâmée*.

Ces trois pronoms ne s'emploient ordinairement qu'au singulier avec l'article indéfini.

Nous les avons considérés jusqu'ici simplement comme pronoms. Il reste à faire voir par quelques exemples, qu'ils sont souvent joints à des noms substantifs, & qu'ainsi on peut les mettre au rang des adjectifs: comme quand on dit, *Il n'y a dans la plupart des ouvrages nouveaux*, NUL GOÛT, NULLE EXACTITUDE, NULLE DÉLICATESSE. *Il n'arrive pas toujours que l'innocence n'ait besoin* D'AUCUN SECOURS. *Un esprit prévenu ne se rend* À AUCUNE RAISON. *Jesus-Christ ne répondit* PAS UN *mot à Pilate, sur les crimes dont les Juifs l'accusoient. Il n'y a* PAS UNE *connoissance plus utile que celle de soi-même.*

Nul est encore un adjectif qui signifie qu'une chose n'est d'aucune valeur. *Ce Testa-*

ment est NUL. *Ces procédures ont été déclarées* NULLES.

Il arrive souvent qu'*aucun* & *pas un* doivent être regardés comme adjectifs, quoiqu'ils ne soient pas joints à un nom substantif exprimé. C'est quand ils sont précédés du pronom conjonctif *en*, auquel ils se rapportent comme à leur substantif : ce qui se reconnoîtra dans ces phrases ; *De toutes les nations de la terre, il n'y* EN *a* AUCUNE *qui n'ait une idée au moins confuse de la divinité. Du grand nombre d'amis qui nous accablent dans la prospérité, il ne nous* EN *reste souvent* PAS UN *dans l'adversité.*

AUTRE, des deux genres & des deux nombres, sert à distinguer les personnes ou les choses, & se décline avec toute sortes d'articles. On peut le regarder comme pronom, quand il n'est joint à aucun substantif, & qu'il n'est pas relatif au pronom conjonctif *en* ; & comme adjectif, quand il est joint à un substantif, ou qu'il est précédé du pronom conjonctif *en*, auquel il se rapporte comme à son substantif. Ainsi il est pronom dans ces phrases, UN AUTRE *ne vous auroit pas pardonné aussi aisément que moi. On ne peut être heureux en cette vie & en* L'AUTRE. Il est adjectif dans celles-ci, *Les anciens ne croyoient pas qu'il y eût* UN AUTRE MONDE. *Le temple de Salomon ayant été détruit, on* EN *rebâtit* UN AUTRE *par ordre de Cirus.*

Quelquefois *autre* a la même signification que l'adjectif *différent*, comme dans cet exemple, *Un voyageur rapporte souvent les choses tout* AUTRES *qu'elles ne sont*, c'est-à-dire, *toutes différentes de ce qu'elles sont.*

L'UN ET L'AUTRE, employés conjointement, expriment l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses. Ils ont les deux genres & les deux nombres, & se déclinent chacun avec l'article défini. Ils sont quelquefois employés sans substantif exprimé : comme quand on dit, en parlant de deux auteurs, L'UN ET L'AUTRE *rapportent les mêmes circonstances*, & en parlant des différents partis qui divisoient Rome, *Ils se réunissoient* LES UNS ET LES AUTRES *contre l'ennemi commun*. Quelquefois ils se joignent à un substantif singulier, comme dans ces phrases, *J'ai satisfait* À L'UNE ET À L'AUTRE OBJECTION. *Il n'y a guere d'homme qui se serve également* DE L'UNE ET DE L'AUTRE MAIN.

MÊME, des deux genres, considéré comme pronom, marque identité, c'est-à-dire, que la personne ou la chose dont on parle, n'est autre que celle dont il a déja été question : comme quand on dit au sujet d'un homme, LE MÊME *m'est venu voir* ; & en parlant d'une affaire, *Je travaille toujours* À LA MÊME.

Quand *même* est employé comme adjectif, il a trois usages différents.

1. On le met ſouvent immédiatement après les noms ſubſtantifs & après la plupart des pronoms, pour leur donner plus de force & d'énergie : comme quand on dit, *Le Roi même, la vertu même, moi-même, nous-mêmes, eux-mêmes, cela même, celui-ci même, les ſiens mêmes, &c.*

2. Il a la ſignification d'identité, comme dans ces exemples, *C'eſt* LE MÊME SOLEIL *qui éclaire toutes les nations de la terre.* LE CORPS *de Jeſus-Chriſt ſur nos autels eſt* LE MÊME *qui a été ſur la croix. Il y a quelques provinces en Allemagne où* LES MÊMES ÉGLISES *ſervent aux Catholiques & aux Luthériens.*

3. Il ſignifie parité, c'eſt-à-dire, que la choſe dont on parle eſt égale ou ſemblable à une autre, auquel cas, *même* peut ſe tourner par l'adjectif *égal* ou *ſemblable* : comme on le reconnoîtra dans ces phraſes, LES COUTUMES *de chaque pays ne ſont pas* LES MÊMES. *Il eſt rare de trouver deux perſonnes* DU MÊME CARACTERE. *Que l'homme eſt malheureux d'avoir tous les jours à ſatisfaire* AUX MÊMES BESOINS !

On a pu remarquer dans les exemples précédents, que *même* ſe dit au ſingulier & au pluriel ; & que quand il ſignifie identité ou parité, il ſe décline ordinairement avec l'article défini.

Il y a bien des occaſions où *même* n'eſt ni pronom ni adjectif, parce qu'il n'a aucune des ſignifications précédentes, & qu'il ne

peut se rapporter à aucun nom exprimé ou sous-entendu. Il est alors adverbe ou conjonction: comme quand on dit, *Je vous avouerai* MÊME *que*, *&c.*

TEL, qui fait au féminin *telle*, est pronom dans les façons de parler semblables à celle-ci, TEL *seme*, *qui souvent ne recueille pas*, où il tient la place du pronom *celui*; & dans cette phrase de conversation, *Avez-vous vu* UN TEL OU UNE TELLE? où il se met pour la personne que l'on ne nomme pas.

En toute autre occasion, *tel* est adjectif, & marque la comparaison d'une personne ou d'une chose à une autre, sans exprimer par lui-même en quoi cette personne ou cette chose est comparée : comme quand on dit, UN HOMME TEL *que vous devoit avoir plus de soin de sa réputation. Je ne me serois jamais attendu* À UNE TELLE CATASTROPHE. L'AVEUGLEMENT *des idolâtres est* TEL, *qu'il y a lieu d'en être surpris.* CES FEMMES *ne sont pas* TELLES *que vous me l'aviez dit. Pouvions-nous aspirer* À UN TEL BONHEUR? TEL *il a été*, TEL *il sera toujours.* TELLE *vie*, TELLE *mort*, *&c.*

PLUSIEURS, des deux genres & toujours au pluriel avec l'article indéfini, signifie un nombre indéterminé de personnes ou de choses.

Il est pronom dans ces phrases, PLUSIEURS *ont cru le monde éternel. La vie du*

Sauveur a été un sujet de scandale À PLUSIEURS.

Il est adjectif dans celles-ci, PLUSIEURS PRINCES *se sont ligués inutilement contre Louis XIV. Nous avons les ouvrages* DE PLUSIEURS FEMMES *savantes. On ne réussit guere en s'appliquant* À PLUSIEURS SCIENCES *à la fois.*

TOUT, qui fait au féminin *toute*, & qui ne se décline qu'avec l'article indéfini, exprime la plus grande généralité d'une idée.

Quand il est pronom, il ne s'emploie qu'au singulier & au masculin, & il signifie *toutes choses*, comme dans ces exemples, TOUT *est consommé. Les Pyrrhoniens étoient des philosophes qui doutoient* DE TOUT. *Un véritable Chrétien doit être prêt* À TOUT.

Quand il est adjectif, il a plusieurs usages.

1. Etant au singulier, ou il signifie la même chose que l'adjectif *entier*, comme dans ces phrases, TOUT LE PAYS *est inondé.* TOUTE LA VILLE *est en allarmes*; ou il a la signification du pronom *chaque*: comme quand on dit, TOUT HOMME *est mortel. Je vous servirai en* TOUTE OCCASION. *On me trouve* À TOUTE HEURE *de la journée.*

2. Etant au pluriel, il a non-seulement la signification de *chaque*, comme quand on dit, *tous les jours*, *toutes les semaines*, *tous les ans*; mais il marque encore que l'on veut parler de tous les sujets renfermés dans une idée,

dée ; comme dans ces exemples, TOUS LES HOMMES *sont morts en Adam. La sainte Vierge doit être le modele* DE TOUTES LES FEMMES. *Pouvons-nous être insensibles* À TOUS LES BIENFAITS *de Dieu ?*

IV.

QUI QUE CE SOIT, ou quelquefois, *qui que ce fût*, ne se dit que des personnes au singulier du masculin, & se décline avec l'article indéfini.

Sans négation, il signifie la même chose que *quiconque* ou *quelque personne que ce soit*, comme dans ces phrases, QUI QUE CE SOIT *qui me demande, dites que je suis en affaires.* A QUI QUE CE SOIT *que vous vous adressiez, on vous donnera le même conseil.*

Qui que ce soit, avec une négation exprimée par *ne*, signifie *personne* ou *aucune personne* : comme quand on dit, QUI QUE CE SOIT *ne m'a prévenu contre vous. Je n'envie la fortune* DE QUI QUE CE SOIT. *Ne vous confiez* À QUI QUE CE SOIT.

QUOI QUE CE SOIT, ou quelquefois, *quoi que ce fût*, ne se dit que des choses au singulier du masculin, & se décline avec l'article indéfini.

Sans négation, & suivi de *que* ou de *qui*, il signifie la même chose que *quelque chose que* ou *qui* : comme quand on dit, QUOI QUE CE SOIT *qui vous ait retenu.* DE QUOI QUE CE SOIT *que l'on parle.* A QUOI

H

QUE CE SOIT *que vous vous destiniez, &c.*

Quoi que ce soit, avec une négation, signifie *rien*, comme dans ces phrases, *On ne m'a appris* QUOI QUE CE SOIT *de nouveau. Je ne me plains* DE QUOI QUE CE SOIT. *Il ne pense* À QUOI QUE CE SOIT.

QUEL, au féminin *quelle*, suivi de *que*, sert, comme le pronom absolu *quel*, à désigner un objet ou en lui-même ou par sa nature & ses qualités : mais d'une maniere qui fait connoître qu'on ne veut pas y faire une attention particuliere : comme quand on dit, *Les criminels doient être punis*, QUELS QU'*ils puissent être.* QUEL QUE *soit le bonheur des grands de la terre, un Chrétien doit s'en proposer un plus solide.* QUELLES QUE *soient les offres d'un ennemi, on doit toujours s'en défier.*

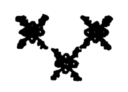
Quel, employé de cette façon, se dit également des personnes & des choses au singulier & au pluriel : mais il n'a point d'article & ne se met qu'au nominatif. Il faut avoir attention d'en séparer le *que* dont il est suivi, pour ne pas le confondre avec le pronom *quelque*, qui a une signification toute différente.

QUOI, suivi de *que*, ne se dit que des choses, & peut toujours se tourner par *quelque chose que*. Il est masculin sans pluriel, & prend l'article indéfini, comme dans ces phrases, *Je veux tenter l'aventure*, QUOI QU'*il puisse m'en arriver.* DE QUOI QU'*on l'accuse*,

il se défendra bien. A QUOI QU'*on vous destine, vous devez être soumis. Je ne crains rien*, QUOI QU'*on fasse pour me perdre.* Il est souvent mieux pour la clarté & pour l'harmonie, de préférer *quelque chose que* à *quoi que.*

On observera aussi de ne pas lier *que* avec *quoi*, pour le distinguer du mot *quoique* qui n'est pas le même.

QUELQUE & TOUT, suivis de *que*, n'ont pas la même signification que les pronoms *quelque* & *tout*, tels que nous les avons déja considérés : comme on le reconnoîtra dans ces exemples, *Dans* QUELQUE *élévation que l'on soit, il ne faut pas s'oublier*, c'est-à-dire, *quoique l'on soit dans une élévation, quelle qu'elle puisse être, &c.* QUELQUE *incredules* QUE *soient les hommes pendant leur vie, ils changent souvent de dispositions aux approches de la mort*, c'est-à-dire, *quoique les hommes soient incrédules, &c. Pompée* TOUT *habile capitaine* QU'*il étoit, ne laissa pas de faire des fautes essentielles*, c'est-à-dire, *quoique Pompée fût habile capitaine, &c.* On parlera plus amplement de ces deux pronoms au Chap. XIV.



CHAPITRE VI.

DU VERBE.

D. QUE *faut-il faire pour bien comprendre la nature du verbe?*

R. Il faut se rappeller la définition que nous avons donnée des jugements, au commencement de ce livre, page 2. où nous avons dit que les jugements sont les actions de notre esprit, lorsqu'après avoir assemblé plusieurs idées, il assure que l'une convient à l'autre, ou que l'une ne convient pas à l'autre.

D. *Quelles lumieres tirez-vous de cette définition des jugements?*

R. Comme les hommes parlent moins pour exprimer leurs simples idées, ou ce qu'ils conçoivent, que pour découvrir aux autres les jugements qu'ils font des choses qu'ils conçoivent; il s'ensuit qu'on ne peut guere parler, sans assûrer ou affirmer qu'une idée convient ou ne convient pas à une autre. Ainsi quand je dis, *La vertu est aimable*; *la vertu* exprime l'idée à laquelle j'affirme que convient l'idée d'*aimable*: & quand je dis, *Dieu n'est pas injuste*, j'affirme que l'idée d'*injuste* ne convient pas à celle de *Dieu*.

D. *Quelle part le verbe a-t-il dans les jugements?*

R. C'eſt le verbe qui les exprime, parce qu'il exprime proprement cette action, par laquelle l'eſprit lie les idées qui ſe conviennent, & ſépare celles qui répugnent les unes aux autres.

D. *Faites-moi connoître encore cet emploi du verbe par quelques exemples.*

R. Dans, *la vertu eſt aimable*, on voit que c'eſt par le moyen du mot *eſt*, que l'idée d'*aimable* eſt liée avec l'idée de *vertu* : & dans, *Dieu n'eſt pas injuſte*, on voit auſſi que c'eſt par le moyen du mot *eſt* joint à *ne pas*, que l'idée d'*injuſte* eſt ſéparée de celle de *Dieu*. Ainſi dans l'un & dans l'autre exemple, *eſt* eſt un verbe.

D. *Donnez-moi donc une définition exacte du verbe.*

R. Le verbe eſt un mot dont le principal uſage eſt de ſignifier l'affirmation.

D. *Le verbe a-t-il donc un autre uſage que celui de ſignifier l'affirmation ?*

R. On s'en ſert encore pour ſignifier d'autres mouvements de notre ame, comme *deſirer*, *prier*, *commander*, *&c.* ce qui ſera expliqué dans la ſuite. Mais il convient de ne le conſidérer ici que ſelon ſa principale ſignification, qui eſt celle qu'il a à l'Indicatif.

D. *S'il y a dans le verbe des parties qui ne ſignifient pas l'affirmation, la définition que vous en avez donnée ne convient donc pas à tout le verbe.*

R. Cette définition convient aux parties essentielles du verbe. Celles qui ne signifient pas l'affirmation, n'appartiennent au verbe que parce qu'elles en sont formées & dérivées : & la raison qui les a fait mettre à la suite du verbe, c'est que, sans en avoir la signification générale de l'affirmation, elles ont en différentes manieres la signification qui est propre & particuliere à chaque verbe, comme on l'expliquera.

D. *N'y a-t-il pas d'autres mots que le verbe qui expriment l'affirmation ?*

R. Elle est encore exprimée par quelques noms substantifs ou adjectifs, tels que *affirmant*, *affirmatif*, *&* *affirmation*. Mais ces noms ne signifient l'affirmation que dans le cas où par une réflexion d'esprit elle est devenue l'objet de notre pensée, & ils ne marquent pas que celui qui s'en sert affirme, mais seulement qu'il conçoit une affirmation.

D. *Comme il y a presque autant de jugements négatif que d'affirmatifs, ne peut-on pas dire que le verbe exprime autant la négation que l'affirmation ?*

R. Non : parce que la négation exprimée ordinairement par, *ne*, *ne pas*, ou *ne point*, est toujours ajoutée au verbe qui ne signifie par lui-même que l'affirmation ; & que comme dans les jugements affirmatifs on affirme qu'une chose est, on affirme de même dans les jugements négatifs, qu'une chose n'est

pas. Ainſi en diſant, *Dieu n'eſt pas injuſte*, j'affirme de Dieu qu'*il n'eſt pas injuſte*.

D. *Que ſignifie le mot* verbe ?

R. Il ſignifie, ſuivant l'étymologie latine, *mot* ou *parole* : par où l'on a voulu ſans doute marquer que le verbe eſt le mot par excellence, en ce qu'il forme la liaiſon de toutes nos idées, & qu'il n'eſt pas poſſible de faire aucun diſcours ſuivi, ſans le ſecours des verbes.

D. *Comment s'appelle ce dont on affirme quelque choſe, & ce que l'on en affirme ?*

R. Ce dont on affirme quelque choſe s'appelle *le ſujet*, & ce que l'on en affirme s'appelle *l'attribut*. Ainſi quand on dit que le verbe ſignifie affirmation, c'eſt-à-dire, que ſon uſage propre eſt de lier un attribut avec un ſujet, ou de ſéparer l'un d'avec l'autre par le ſecours d'une négation.

D. *Qu'exprime-t-on par le ſujet ?*

R. On exprime une perſonne ou une choſe à laquelle ſe rapporte ce que l'on affirme.

D. *De quelles parties du diſcours ſe ſert-on pour exprimer le ſujet ?*

R. On ſe ſert toujours d'un nom ſubſtantif ou d'un pronom.

D. *En quel cas met-on le nom ou le pronom qui exprime le ſujet ?*

R. On le met toujours au nominatif : & c'eſt ce qui fait que le ſujet eſt auſſi appellé *nominatif du verbe*.

D. *Qu'exprime-t-on par l'attribut ?*

R. On exprime ordinairement une qualité, en tant qu'elle convient ou ne convient pas au ſujet, c'eſt-à-dire, à la perſonne ou à la choſe dont on affirme.

D. *De quoi ſe ſert-on pour exprimer l'attribut ?*

R. On ſe ſert ordinairement d'un nom adjectif qui s'accorde avec le ſujet, comme avec ſon ſubſtantif.

D. *Comment appelle-t-on une ſuite de mots, qui contient un ſujet & un attribut liés par un verbe ?*

R. On l'appelle une *propoſition* ou une *phraſe*, & le ſujet avec l'attribut ſont appellés *les termes d'une propoſition.*

D. *Apportez-moi quelques exemples où je puiſſe reconnoître tout ce que vous venez de dire.*

R. *Dieu eſt tout-puiſſant, il n'eſt pas injuſte,* ſont deux phraſes ou propoſitions.

Dans la premiere, *Dieu* eſt le ſujet ou le nominatif du verbe, c'eſt-à-dire, la perſonne à laquelle ſe rapporte ce qui eſt affirmé; *tout-puiſſant* eſt l'attribut par lequel on exprime la qualité ou la perfection qui convient à Dieu: & cet attribut eſt lié avec le ſujet par le verbe *eſt*.

Dans la ſeconde phraſe, *il n'eſt pas injuſte*; *il*, qui eſt un pronom perſonnel mis à la place de *Dieu*, eſt le ſujet ou le nominatif du verbe;

injuſte eſt l'attribut qui eſt ſéparé du ſujet par le moyen du verbe *eſt*, joint à la négation *ne pas*.

D. *Le verbe eſt-il toujours exprimé par un mot diſtingué du ſujet & de l'attribut dont il forme la liaiſon?*

R. Non : il n'y a même que le verbe *être* que l'on emploie ainſi ſéparément.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce que le verbe *être* eſt proprement le ſeul qui marque ſimplement la liaiſon que nous feſons dans notre eſprit, des deux termes d'une propoſition. Ainſi à ne conſidérer préciſément le verbe que par l'affirmation, on peut dire qu'il n'y en a qu'un dans toute la langue, qui eſt *être*, & que les autres ne ſont que ce même verbe *être*, avec différentes modifications.

D. *Mettez encore, s'il eſt poſſible, cette réflexion dans un plus grand jour.*

R. Le verbe *être* ne marque par lui-même que l'affirmation, c'eſt-à-dire, la liaiſon de l'attribut avec le ſujet: ou s'il marque quelque choſe de plus, ce ſont les rapports de la perſonne, du nombre, & du tems, par les différentes terminaiſons dont il eſt ſuſceptible: comme quand on dit, *la terre* EST *ronde*: vous ÉTIEZ *malade*, &c.

Au lieu que les autres verbes, outre l'affirmation & les rapports de la perſonne, du nombre, & du tems, renferment encore la

signification de quelque attribut : en sorte qu'avec un de ces verbes, une proposition peut n'être composée que de deux mots, dont le premier exprimera le sujet, & le second exprimera l'affirmation avec l'attribut : comme quand on dit, *Pierre vit*, *Pierre* est le sujet, & *vit*, renferme l'affirmation *est* avec l'attribut *vivant*, puisque c'est la même chose de dire, *Pierre vit*, que de dire, *Pierre est vivant*.

On peut expliquer de la même maniere tous les verbes différents du verbe *être*. Ainsi *Pierre aime* : *Pierre étudie* : *Pierre languit* : signifient, *Pierre est aimant*, *Pierre est étudiant*, *Pierre est languissant*. Par conséquent tous les verbes ne sont que des expressions abrégées qui suppléent au verbe *être* & à un attribut.

D. *Que concluez-vous de ces réflexions ?*

R. 1°. Qu'il y a deux especes générales de verbes ; savoir le verbe *être* qui ne marque que l'affirmation sans attribut, & que l'on appelle *verbe substantif* ; & les verbes qui renferment l'attribut avec l'affirmation, & que l'on appelle *verbes adjectifs*.

2°. Que si l'on veut définir le verbe substantif & le verbe adjectif non seulement par ce qui leur est essentiel, mais encore par leurs principaux accidents ; on poura appeller le premier, *un mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne, du nombre, & du tems* ; & l'autre, *un mot qui mar-*

que l'affirmation de quelque attribut, avec désignation de la personne, du nombre, & du tems.

D. *Pourquoi n'admettez-vous pas la définition qui fait consister l'essence des verbes à signifier des actions ou des passions ?*

R. Parce qu'elle ne convient pas à tous les verbes, parmi lesquels il y en a plusieurs qui n'expriment ni actions ni passions, mais un état, une qualité, ou autre attribut, tels que *reposer*, *exceller*, *régner*, *exister*, *blanchir*, *briller*, *&c.* & que d'ailleurs il y a bien des mots qui, sans être verbes, signifient des actions & des passions. Mais dans toutes sortes de verbes, quelques différentes significations qu'ils puissent avoir, on y trouve toujours l'affirmation, comme on ne peut trouver de mot marquant l'affirmation, qui ne soit verbe. Ainsi c'est cette affirmation qui en constitue la nature, & qui les distingue de tout autre mot.

On expliquera le mot de *passion* en parlant du verbe passif.

D. *Quel inconvénient y auroit-il de définir le verbe, un mot qui signifie ce qui passe, ou qui énonce par événement ?*

R. Le même que dans la définition précédente. *Exister*, *reposer*, ou *se reposer*, ne signifient pas plus un passage ou un événement, qu'une action : & quoique le Créateur ait tiré l'univers du néant par une action de sa toute-puissance, & que ce soit par

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs?*

R.Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes?*

R. Il y en a beaucoup : mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes : ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons?*

R.Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs?*

R. Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes ?*

R. Il y en a beaucoup : mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes : ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe ?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere ?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons ?*

R. Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement ; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs?*

R. Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes ?*

R. Il y en a beaucoup : mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes : ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe ?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere ?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons ?*

R. Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement ; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif ?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs ?*

R.Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes?*

R. Il y en a beaucoup : mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes : ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons?*

R.Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement ; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs?*

R. Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes?*

R. Il y en a beaucoup: mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes: ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons?*

R. Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs?*

R. Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes?*

R. Il y en a beaucoup : mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes : ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons?*

R. Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

la même action qu'il perpétue l'éxistence des créatures, ce n'est pas cette action que l'on veut exprimer par le mot *exister*, mais seulement l'état d'une chose qui a été tirée du néant.

De même, quoiqu'on ne puisse, comme on le prétend, reposer ou être en repos, sans avoir passé de l'état de mouvement à celui de tranquillité, & que ce soit là un changement d'état qui ne peut se faire sans événement ; ce n'est point l'idée de ce passage ni de ce changement arrivés avant le repos, que l'on attache au mot *reposer*, mais uniquement celle de l'état d'une chose, après qu'elle a cessé d'être en mouvement.

On peut faire des observations à peu près semblables sur un grand nombre d'autres verbes, & il y a plusieurs mots qui expriment des événements, quoiqu'ils ne soient pas verbes. La différence d'exprimer un événement ou d'énoncer par événement, n'est pas assez sensible ni assez caractérisée, pour qu'elle puisse servir de fondement à la distinction du nom & du verbe.

D. *Pourquoi le verbe* être *est-il appellé verbe substantif?*

R. Parce qu'il ne signifie par lui-même que l'affirmation sans attribut, comme le nom substantif ne signifie que l'objet sans égard à ses qualités.

D. *Pourquoi les autres verbes sont-ils appellés adjectifs?*

R. Parce qu'ils expriment un attribut avec l'affirmation, de même que le nom adjectif exprime un objet comme revêtu de quelque qualité.

(On parlera plus au long du verbe substantif & des différentes sortes de verbes adjectifs, à l'article IV. de ce Chapitre.)

D. *Quelles sont les propriétés qui conviennent aux verbes ?*

R. Il y en a beaucoup : mais il seroit difficile de les bien entendre avant que d'avoir connu les verbes en eux-mêmes : ce qui ne peut se faire qu'en les conjuguant.

ARTICLE PREMIER.

Des diverses Conjugaisons des Verbes.

D. QU'EST-CE *que conjuguer un Verbe ?*

R. C'est le réciter avec toutes les différences dont il est susceptible, & dont nous rendrons compte dans la suite.

D. *Tous les verbes se conjuguent-ils de la même maniere ?*

R. Non.

D. *D'où dépend la différence des conjugaisons ?*

R. Elle dépend de la différence qui se trouve dans les terminaisons de toutes les parties des verbes, & principalement de celle qu'on appelle *infinitif*.

D. *Quelles ſont les différentes terminaiſons des infinitifs dans les verbes ?*

R. Elle ſe réduiſent à quatre principales, qui forment quatre conjugaiſons différentes.

D. *Quelles ſont ces quatre conjugaiſons, & par où les diſtingue-t-on les unes des autres ?*

R. La premiere comprend les verbes dont l'infinitif eſt terminé en *er*, comme *aimer*.

La ſeconde comprend les verbes dont l'infinitif eſt terminé en *ir*, comme *finir*.

La troiſieme comprend les verbes dont l'infinif eſt terminé en *oir*, comme *recevoir.*

La quatrieme comprend les verbes dont l'infinitif eſt terminé en *re*, comme *rendre.*

D. *Sont-ce-là toutes les terminaiſons que peuvent avoir les infinitifs des verbes ?*

R. Il n'y a point d'infinitif qui ne finiſſe par *er*, *ir*, *oir*, ou *re* : mais les lettres ou ſyllabes qui précedent ces finales, forment encore pluſieurs autres terminaiſons différentes qui ſe rapportent à quelqu'une des quatre principales, comme nous l'expliquerons dans la ſuite.

D. *Pour me donner une premiere idée de ces différentes terminaiſons qui ſe rapportent à quelqu'une des quatre principales, apportez-en un exemple.*

R. Dire, *combattre*, *rendre*, ſont trois infinitifs de verbes, qui finiſſent par *re* : on voit cependant que la ſyllabe ou les lettres qui précedent *re* dans chacun de ces infinitifs, en rendent les terminaiſons bien différentes les unes des autres.

D. *Quels verbes faut-il ſavoir conjuguer, avant que de paſſer à ceux des quatre conjugaiſons?*

R. Il faut ſavoir conjuguer les deux verbes auxiliaires *avoir* & *être*.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce que les autres verbes ne ſe conjuguent en partie qu'avec leur ſecours, comme on va le voir: & c'eſt uniquement à cauſe de cet uſage qu'on les appelle *auxiliaires*, n'ayant rien d'ailleurs qui les diſtingue des autres verbes, quand on les emploie ſéparément.

Ainſi nous allons commencer par conjuguer ces deux verbes, & l'on verra enſuite comment ils entrent dans la conjugaiſon des autres.

* *Conjugaiſon du Verbe auxiliaire.*

AVOIR.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Singulier.

Jai.
Tu a*s*.
Il *ou* elle a.

Pluriel.

Nous a*vons*.
Vous a*vez*.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'a*vois*.
Tu a*vois*.
Il a*voit*.
Nous a*vions*.
Vous a*viez*.
Ils a*voient*.

PRE'TE'RIT.

J'eu*s*.

* On a obſervé, pour faciliter l'orthographe des verbes, de faire imprimer en caractères italiques, ce qui eſt fixe, ou dans tous les verbes d'une même conjugaiſon, ou dans les verbes des quatre conjugaiſons.

Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PRE'TERIT INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois eu.
Tu avois eu.
Il avoit eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avoient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

J'aurois.
Tu aurois.
Il auroit.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auroient.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois ou j'eusse eu.
Tu aurois ou tu eusses eu.
Il auroit ou il eût eu.
Nous aurions ou nous eussions eu.
Vous auriez ou vous eussiez eu.
Ils auroient ou ils eussent eu.

IMPERATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Aie.
Qu'il ait.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

SUBJONCTIF
ou
CONJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayions.
Que vous ayiez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayions eu.
Que vous ayiez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.

Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Avoir.

PRE'TE'RIT.

Avoir eu.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Ayant.

PRE'TE'RIT.

Ayant eu.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Eu, eue.

GE'RONDIF.

Ayant.

Conjugaison du verbe auxiliaire ETRE.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étois.
Tu étois.
Il étoit.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étoient.

PRE'TE'RIT.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été.
Tu avois été.
Il avoit été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avoient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je serois.
Tu serois.
Il seroit.
Nous serions.

Vous *seriez.*
Ils *seroient.*

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois ou *j'eusse* été.
Tu aurois ou *tu eusses* été.
Il auroit ou *il eût* été.
Nous aurions ou *nous eussions* été.
Vous auriez ou *vous eussiez* été.
Ils auroient ou *ils eussent* été.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT *ou* FUTUR.

Sois.
Qu'il soit.
Soy*ons.*
Soy*ez.*
Qu'ils soi*ent.*

SUBJONCTIF
ou
CONJONCTIF.

PRE'SENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous s*oyons.*
Que vous s*oyez.*
Qu'ils s*oient.*

IMPARFAIT.

Que je fu*sse.*
Que tu fu*sses.*
Qu'il fû*t.*
Que nous fu*ssions.*
Que vous fu*ssiez.*
Qu'ils fu*ssent.*

PRE'TE'RIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayions été.
Que vous ayiez été.
Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Etre.

PRE'TE'RIT.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Et*ant.*

PRE'TE'RIT.

Ayant été.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Eté.

GE'RONDIF.

Et*ant.*

D. *Conjuguez de suite les verbes des quatre conjugaisons.*

R. *PREMIERE CONJUGAISON.*

INDICATIF.

PRE'SENT.

J'aim*e.*
Tu aim*es.*
Il aim*e.*
Nous aim*ons.*
Vous aim*ez.*
Il aim*ent.*

IMPARFAIT.

J'aim*ois.*
Tu aim*ois.*
Il aim*oit.*

Nous aim*ions*.
Vous aim*iez*.
Ils aim*oient*.

PRÉTÉRIT.

J'aim*ai*.
Tu aim*as*.
Il aim*a*.
Nous aim*âmes*.
Vous aim*âtes*.
Ils aim*erent*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR indéfini.

J'ai eu aimé.
Tu as eu aimé.
Il a eu aimé.
Nous avons eu aimé.
Vous avez eu aimé.
Ils ont eu aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois aimé.
Tu avois aimé.
Il avoit aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avoient aimé.

FUTUR.

J'aimer*ai*.
Tu aimer*as*.
Il aimer*a*.
Nous aimer*ons*.
Vous aimer*ez*.
Ils aimer*ont*.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aimer*ois*.
Tu aimer*ois*.
Il aimer*oit*.
Nous aimer*ions*.
Vous aimer*iez*.
Ils aimer*oient*.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois ou *j'eusse* aimé.
Tu aurois ou *tu eusses* aimé.
Il auroit ou *il eût* aimé.
Nous aurions ou *nous eussions* aimé.
Vous auriez ou *vous eussiez* aimé.
Ils auroient ou *ils eussent* aimé.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Aim*e*.
Qu'il aim*e*.
Aim*ons*.
Aim*ez*.
Qu'ils aim*ent*.

SUBJONCTIF *ou* CONJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aim*e*.
Que tu aim*es*.
Qu'il aim*e*.
Que nous aim*ions*.
Que vous aim*iez*.
Qu'ils aim*ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aima*sse*.
Que tu aima*sses*.

Vous *seriez*.
Ils *seroient*.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois ou *j'eusse* été.
Tu aurois ou *tu eusses* été.
Il auroit ou *il eût* été.
Nous aurions ou *nous eussions* été.
Vous auriez ou *vous eussiez* été.
Ils auroient ou *ils eussent* été.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Sois.
Qu'il soit.
Soyons.
Soyez.
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF
ou
CONJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je *fusse*.
Que tu *fusses*.
Qu'il *fût*.
Que nous *fussions*.
Que vous *fussiez*.
Qu'ils *fussent*.

PRÉTÉRIT.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayions été.
Que vous ayiez été.
Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Etre.

PRÉTÉRIT.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

PRÉSENT.

Etant.

PRÉTÉRIT.

Ayant été.

PARTICIPE PASSIF.

PRÉSENT.

Eté.

GÉRONDIF.

Etant.

D. Conjuguez de suite les verbes des quatre conjugaisons.

R. *PREMIERE CONJUGAISON.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim*e*.
Tu aim*es*.
Il aim*e*.
Nous aim*ons*.
Vous aim*ez*.
Il aim*ent*.

IMPARFAIT.

J'aim*ois*.
Tu aim*ois*.
Il aim*oit*.

Nous aim*ions*.
Vous aim*iez*.
Ils aim*oient*.

PRE'TE'RIT.

J'aim*ai*.
Tu aim*as*.
Il aim*a*.
Nous aim*âmes*.
Vous aim*âtes*.
Ils aim*erent*.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai aimé.
Tu as aimé.
Il a aimé.
Nous avons aimé.
Vous avez aimé.
Ils ont aimé.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

J'eus aimé.
Tu eus aimé.
Il eut aimé.
Nous eûmes aimé.
Vous eûtes aimé.
Ils eurent aimé.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR indéfini.

J'ai eu aimé.
Tu as eu aimé.
Il a eu aimé.
Nous avons eu aimé.
Vous avez eu aimé.
Ils ont eu aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois aimé.
Tu avois aimé.
Il avoit aimé.
Nous avions aimé.
Vous aviez aimé.
Ils avoient aimé.

FUTUR.

J'aimer*ai*.
Tu aimer*as*.
Il aimer*a*.
Nous aimer*ons*.
Vous aimer*ez*.
Ils aimer*ont*.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai aimé.
Tu auras aimé.
Il aura aimé.
Nous aurons aimé.
Vous aurez aimé.
Ils auront aimé.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

J'aimer*ois*.
Tu aimer*ois*.
Il aimer*oit*.
Nous aimer*ions*.
Vous aimer*iez*.
Ils aimer*oient*.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois ou *j'eusse* aimé.
Tu aurois ou *tu eusses* aimé.
Il auroit ou *il eût* aimé.
Nous aurions ou *nous eussions* aimé.
Vous auriez ou *vous eussiez* aimé.
Ils auroient ou *ils eussent* aimé.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Aim*e*.
Qu'il aim*e*.
Aim*ons*.
Aim*ez*.
Qu'ils aim*ent*.

SUBJONCTIF *ou* CONJONCTIF.

PRE'SENT *ou* FUTUR.

Que j'aim*e*.
Que tu aim*es*.
Qu'il aim*e*.
Que nous aim*ions*.
Que vous aim*iez*.
Qu'ils aim*ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aima*sse*.
Que tu aima*sses*.

TROISIEME CONJUGAISON.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je reçois
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevois.
Tu recevois.
Il recevoit.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevoient.

PRE'TE'RIT.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçûrent.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

PRETERRIT ANTERIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes.
Ils eurent reçu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR indéfini.

J'ai eu reçu.
Tu as reçu.
Il a eu reçu.
Nous avons eu reçu.
Vons avez eu reçu.
Ils ont eu reçu.

PLUSQUE-PARFIT.

J'avois reçu.
Tu avois reçu.
Il avoit reçu.
Nou avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avoient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je recevrois.
Tu recevrois.
Il recevroit.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois ou *j'eusse* reçu.
Tu aurois ou *tu eusses* reçu.
Il auroit ou *il eût* reçu.
Nous aurions ou *nous eussions* reçu.
Vous auriez ou *vous eussiez* reçu.
Ils auroient ou *ils eussent* reçu.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT ou FUTUR.

Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.

Il avoient fini.

FUTUR.

Je fini*rai*.
Tu fini*ras*.
Il fini*ra*.
Nous fini*rons*.
Vous fini*rez*.
Ils fini*ront*.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je fini*rois*.
Tu fini*rois*.
Il fini*roit*.
Nous fini*rions*.
Vous fini*riez*.
Ils fini*roient*.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois ou *j'eusse* fini.
Tu aurois ou *tu eusses* fini.
Il auroit ou *il eût* fini.
Nous aurions ou *nous eussions* fini.
Vous auriez ou *vous eussiez* fini.
Ils auroient ou *ils eussent* fini.

IMPE'RATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Fini*s*.
Qu'il fini*sse*.
Finiss*ons*.
Finiss*ez*.
Qu'ils finiss*ent*.

SUBJONCTIF
ou
CONJONCTIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je fini*sse*.
Que tu fini*sses*.
Qu'il fini*sse*.
Que nous finiss*ions*.
Que vous finiss*iez*.
Qu'ils finiss*ent*.

IMPARFAIT.

Que je fini*sse*.
Que tu fini*sses*.
Qu'il fini*t*.
Que nous fini*ssions*.
Que vous fini*ssiez*.
Qu'ils fini*ssent*.

PRE'TERIT.

Que j'aie fini.
Que tu aies fini.
Qu'il ait fini.
Que nous ayions fini.
Que vous ayiez fini.
Qu'ils aient fini.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.
Que tu eusses fini.
Qu'il eût fini.
Que nous eussions fini.
Que vous eussiez fini.
Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Fini*r*.

PRE'TE'RIT.

Avoir fini.

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Finiss*ant*.

PRE'TE'RIT.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Fini, finie, ou *etant* fini, finie.

PRE'TE'RIT.

Ayant été fini *ou* finie.

GE'RONDIF.

En finiss*ant* *ou* finiss*ant*.

Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR indéfini.

J'ai eu rendu.
Tu as eu rendu.
Il a eu rendu.
Nous avons eu rendu.
Vous avez eu rendu.
Ils ont eu rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois rendu.
Tu avois rendu.
Il avoit rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avoient rendu.

FUTUR.

Je rend*rai*.
Tu rend*ras*.
Il rend*ra*.
Nous rend*rons*.
Nous rend*rez*.
Ils rend*ront*.

FUTUR-PASSE'.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nous aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.

Je rend*rois*.
Tu rend*rois*.
Il rend*roit*.
Nous rend*rions*.
Vous rend*riez*.
Ils rend*roient*.

CONDITIONNEL PASSE'.

J'aurois ou *j'eusse* rendu.
Tu aurois ou *tu eusses* rendu.
Il auroit ou *il eût* rendu.
Nous aurions ou *nous eussions* rendu.
Vous auriez ou *vous eussiez* rendu.
Ils auroient ou *ils eussent* rendu.

IMPE'RATIF.

PRE'SENT ou FUTUR.

Rend*s*.
Qu'ils rend*e*.
Rend*ons*.
Rend*ez*.
Qu'ils rend*ent*.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRE'SENT ou FUTUR.

Que je rend*e*.
Que tu rend*es*.
Qu'il rend*e*.
Que nous rend*ions*.
Que vous rend*iez*.
Qu'ils rend*ent*.

IMPARFAIT.

Que je rend*isse*.
Que tu rend*isses*.
Qu'ils rend*it*.
Que nous rend*issions*.
Que vous rend*issiez*.
Qu'ils rend*issent*.

PRE'TE'RIT.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayions rendu.
Que vous ayiez rendu.
Qu'ils aient rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF.

PRE'SENT.

Rend*re*.

PRE'TE'RIT.

Avoir rendu.

PARTICIPE

PARTICIPE ACTIF.

PRE'SENT.

Rendant.

PRE'TE'RIT.

Ayant rendu.

PARTICIPE PASSIF.

PRE'SENT.

Rendu, rendue, ou étant rendu; rendue.

PRE'TERIT.

Ayant été rendu ou rendue.

GE'RONDIF.

En rendant ou rendant.

ARTICLE II.

Des Propriétés du Verbe.

D. QU'AVEZ-VOUS *remarqué en conjuguant les verbes?*

R. J'ai remarqué que les verbes sont susceptibles de *nombres*, de *personnes*, de *tems*, & de *modes*.

DES NOMBRES.

D. *Qu'entendez-vous par les nombres dans les verbes?*

R. J'entends, comme dans les noms, le singulier & le pluriel. Ainsi un verbe est au singulier, quand ce que l'on affirme se rapporte à une seule chose; & il est au pluriel, quand ce que l'on affirme se rapporte à plusieurs choses.

D. *Qu'est-ce qui désigne les nombres dans les verbes?*

R. Ce sont les noms ou les pronoms personnels qui les précedent, & souvent les différences qu'on y trouve dans les terminaisons.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans, *je suis*, *il aime*, *Pierre lit*; *je*, *il*, & *Pierre*, font connoître que ces verbes sont

au ſingulier; & dans, *nous ſommes*, *ils aiment*, *les écoliers liſent*; *nous*, *ils*, & *les écoliers*, ſont connoître qu'ils ſont au pluriel.

Cette différence de nombre ſe connoît encore par la différence qui ſe trouve pour les terminaiſons, entre *ſuis* & *ſommes*, entre *aime* & *aiment*, & entre *lit* & *liſent*.

Des Personnes.

D. *Qu'eſt-ce que les perſonnes dans les verbes?*

R. Ce ſont, comme dans les pronoms perſonnels, la *premiere*, la *ſeconde*, & la *troiſieme*.

Ainſi un verbe eſt à la premiere perſonne du ſingulier ou du pluriel, quand on affirme quelque choſe, ou de ſoi-même ſimplement, ou de ſoi-même en ſe joignant à d'autres: comme quand on dit, *j'aime*, ou *nous aimons*.

Un verbe eſt à la ſeconde perſonne du ſingulier ou du pluriel, quand on affirme quelque choſe de celui ou de ceux à qui on parle: comme quand on dit, *tu aimes*, ou *vous aimez*.

Un verbe eſt à la troiſieme perſonne du ſingulier ou du pluriel, quand ce que l'on affirme ne ſe rappore ni à ſoi-même, ni à celui ou à ceux à qui on parle: comme quand on dit, *il aime*, ou *ils aiment*.

D. *De quoi ſe ſert-on pour diſtinguer les perſonnes des verbes?*

R. On ſe ſert ordinairement des pronoms perſonnels du ſingulier, pour marquer les perſonnes du ſingulier, & des pronoms perſonnels du pluriel, pour marquer les perſonnes du pluriel.

D. *Quels sont ces pronoms, & quel en est l'usage dans les verbes?*

R. *Je*, pour les deux genres, marque la premiere personne du singulier, *je reçois.*

Tu, pour les deux genres, marque la seconde personne du singulier, *tu reçois.*

Il, pour le masculin, ou *elle*, pour le féminin, marque la troisieme personne du singulier, *il reçoit* ou *elle reçoit.*

Nous, pour les deux genres, marque la premiere personne du pluriel, *nous recevons.*

Vous, pour les deux genres, marque la seconde personne du pluriel, *vous recevez.*

Ils, pour le masculin, ou *elles*, pour le féminin, marque la troisieme personne du pluriel, *ils reçoivent* ou *elles reçoivent.*

D. *Ne connoît-on les personnes des verbes que par les pronoms personnels qui les précedent?*

R. On les connoît encore souvent par les différentes terminaisons d'un même verbe: comme on le voit dans *j'aime, tu aimes, nous aimons, vous aimez, ils aiment.*

D. *Ces pronoms se trouvent-ils toujours immédiatement avant les personnes des verbes?*

R. Ils se trouvent toujours avant les premieres & secondes personnes, tant du singulier que du pluriel, à moins qu'elles ne soient précédées du pronom relatif *qui*, & on ne les met avant les troisiemes personnes, que quand les noms dont ils tiennent la place ne sont pas exprimés.

D. *Donnez-moi des exemples pour les premieres & secondes personnes.*

R. On dit, *Je suis triste, tu es sage, vous êtes habiles*; mais il faut dire, sans joindre aux verbes les pronoms personnels, *je, tu, vous; moi qui suis triste, toi qui es sage, vous qui êtes habiles.*

D. *Donnez-moi un exemple pour la troisieme personne.*

R. Quand je veux parler de Pierre sans le nommer, je dis, *il est paresseux*: mais quand je veux le nommer, je dis, *Pierre est paresseux*, & non pas *Pierre il est paresseux*. Il en est de même pour les troisiemes personnes du pluriel.

D. Quel usage peut-on faire de cette connoissance?

R. C'est que toutes les fois qu'il se trouvera un verbe sans pronom personnel, & sans être précédé de *qui* relatif d'un antécédent de la premiere ou de la seconde personne, on poura être assuré qu'il est à la troisieme personne du singulier ou du pluriel, suivant les terminaisons qu'il aura.

D. *N'y a-t-il pas des occasions où les pronoms personnels se mettent après les verbes?*

R. Oui: principalement lorsque le verbe interroge: comme quand on dit, *Suis*-JE *selon votre goût? Finiras*-TU *bien-tôt ton travail? Vous rend*-IL *ses devoirs? Reçoit*-ELLE *du monde? Avons*-NOUS *de l'argent? Aimez*-VOUS *les sciences? Ont*-ILS *ce qu'il leur faut? Furent*-ELLES *plus modestes?*

On met encore les pronoms perſonnels après les verbes, quand ils ſont précédés de ces mots, *auſſi*, *peut-être*, *du moins*, *au moins*, *en vain*, *à peine*, *&c.* comme dans ces phraſes, *Auſſi reçut-*IL *la récompenſe qu'il méritoit. Peut-être ſerez-*VOUS *plus ſage. Du moins aurai-*JE *de quoi vivre. En vain voudrions-*NOUS *nous plaindre. A peine étoient-*ELLES *en marche, &c.*

D. *Suffit-il, pour interroger, de mettre le pronom perſonnel* je *après toutes les premieres perſonnes des verbes, & l'uſage le permet-il toujours?*

R. Non: 1. Lorſque les premieres perſonnes ſont terminées par un *e* muet, il faut encore changer cet *e* muet en *é* fermé avec l'accent aigu. Ainſi on ne dit pas *marche-je droit? parle-je bien? mange-je trop?* mais *marché-je droit? parlé-je bien? mangé-je trop?*

2. L'uſage n'admet pas le pronom *je* à la ſuite de la plupart de ces premieres perſonnes terminées par un *e* muet, même en le changeant en *é* fermé, ni à la ſuite d'un grand nombre d'autres verbes différemment terminés, parce que la prononciation n'en pouroit être que rude & déſagréable. Ainſi il ne faudra pas dire, *extravagué-je? cours-je? perds-je? mens-je? dors-je? ſors-je, &c.* ni, comme quelques-uns le prétendent, *courai-je? perdai-je? mentai-je? dormai-je? ſortai-je?* mais on aura recours à quelque autre expreſſion,

comme à celle-ci, *est-ce que*, ou *croyez-vous que j'extravague ? est-ce que je cours ? est-ce que je perds ?*

Ces observations ont aussi lieu, toutes les fois qu'il faut mettre *je* après le verbe sans interrogation, comme dans *dussé-je mourir*, au lieu de *dusse-je mourir*, &c.

D. *Dans les phrases où les pronoms personnels se mettent après les verbes, ne supprime-t-on pas ceux de la troisieme personne, lorsque les noms dont il tiennent la place sont exprimés?*

R. Non : on les laisse toujours après le verbe, & on dit, *Pierre est*-IL *paresseux ? Les ennemis ont*-ILS *une belle armée ? Votre mere reçoit*-ELLE *du monde ? A peine les troupes étoient*-ELLES *en marche*, &c.

D. *Se sert-on toujours de* tu *pour exprimer une seconde personne du singulier ?*

R. On ne s'en sert qu'à l'égard des personnes qu'une grande familiarité ou une extrême supériorité autorise à tutoyer, si ce n'est dans la poésie ou dans le langage des passions, comme de l'indignation, du mépris, &c. Hors de ces cas, il faut se servir de la seconde personne du pluriel *vous*. Ainsi on doit dire, *vous êtes habile*, & non pas, *tu es habile*.

D. *Si cela est, comment poura-t-on connoître quand* vous *marquera plutôt une seconde personne du singulier, qu'une seconde personne du pluriel ?*

R. *Vous*, marquera toujours une seconde personne du singulier, quand on n'adressera

la parole qu'à une seule personne ; & il marquera une seconde personne du pluriel, quand on adressera la parole à plusieurs personnes.

Mais quoiqu'on mette le verbe au pluriel, en parlant à une seule personne, cependant on met au singulier, le nom qui suit le verbe, & qui se rapporte à *vous*. Ainsi on dit, *vous serez cardinal*, & non pas, *vous serez cardinaux*; *vous êtes malade*, & non pas, *vous êtes malades*.

D. *Quel rapport y a-t-il entre un verbe & le nominatif?*

R. Un nom au nominatif demande toujours un verbe, & tout verbe qui n'est pas impersonnel, ou qui n'est pas à l'infinitif, suppose toujours un nom substantif au nominatif, exprimé ou sous-entendu, dont il dépend.

D. *Comment s'accorde le verbe avec son nominatif?*

R. En nombre & en personne : c'est-à-dire, que le verbe doit être au singulier, si son nominatif n'exprime qu'une seule chose ; qu'il doit être au pluriel, si son nominatif exprime plusieurs choses, ou s'il a pour nominatif plusieurs noms au singulier ; & qu'il doit être à la même personne que son nominatif.

Quand le verbe a pour nominatif un nom collectif au singulier, seul ou suivi d'un substantif pluriel au génitif, il se met au pluriel, comme dans ces exemples, *La plupart* PRIRENT *la fuite : une infinité de gens* SONT *aveugles sur leurs défauts*.

On trouvera encore dans la ſuite d'autres exceptions pour le nombre & pour les perſonnes, aux articles du verbe ſubſtantif & du verbe imperſonnel.

Un verbe ne doit pas être au ſingulier, quand ſon nominatif eſt au pluriel, & qu'il précede le verbe. Cependant, ſuivant la regle qui a été établie pour les adjectifs & pour les pronoms relatifs à la page 139, il n'y a rien de vicieux dans les phraſes ſuivantes, *Philiſte fut un de ceux qui le* SERVIT *le plus utilement. Un de ceux qui* A *le mieux* ÉCLAIRCI *ce qui a rapport à cette queſtion. Ce fut une des choſes qui* CONTRIBUA *davantage à les lier étroitement avec elle. Cteſias eſt un des premiers qui* AIT EXÉCUTÉ *cette entrepriſe. Dans la perſonne d'un des hommes du monde qui* POUVOIT *le mieux en juger. Callimaque eſt un de ceux qui* A *le plus* AUTORISÉ *Rudbek.*

Le verbe y eſt au ſingulier, parce que le mot *un* qui le précede eſt diſtinctif, & par conſéquent nominatif du verbe. Quand on dit que *Cteſias eſt un des premiers qui ait exécuté cette entrepriſe*, on entend non-ſeulement que perſonne ne l'avoit exécutée avant lui, mais encore qu'il l'a exécutée avant tous les autres, & qu'il leur en a donné l'exemple. Si au contraire on diſoit qu'*il eſt un des premiers qui aient exécuté cette entrepriſe*, on feroit entendre que pluſieurs l'ont exécutée d'abord, & qu'il eſt un de ceux qui ont commencé à l'exécuter. Alors *un* ſeroit énumé-

ratif, le nominatif du verbe seroit *des premiers*, & par conséquent il faudroit mettre le verbe au pluriel.

Si le verbe a plusieurs nominatifs de différentes personnes, il faut le mettre à la personne la plus noble. La premiere personne est plus noble que les autres, & la seconde est plus noble que la troisieme. Ainsi on dira par cette raison ; *Vous & mon frere* AVEZ ÉTÉ *les plus sages*, & non pas *ont été* ; *Vous, ma sœur, & moi*, IRONS *ensemble à la campagne*, & non pas *irez* ni *iront*.

Souvent le verbe a pour nominatif un pronom relatif, & on ne peut connoître la personne de ce pronom que par celle de son antécédent. C'est celle-là que le verbe doit suivre. Ainsi il faut le mettre à la personne de l'antécédent, ou quand il y en a plusieurs de différentes personnes, à celle qui est la plus noble. Ce seroit donc mal parler que de dire, *ce n'est pas moi qui* A OUVERT *la porte* : *ce n'est ni lui ni moi qui* ONT RÉVÉLÉ *ce secret*, parce que le relatif ayant dans la premiere phrase un pronom de la premiere personne pour antécédent, & dans l'autre deux pronoms de la premiere & de la troisieme personne, il doit être regardé comme étant de la premiere personne, & que c'est par conséquent à cette personne que le verbe doit être mis. Voilà pourquoi il faut dire, *ce n'est pas moi qui* AI OUVERT *la porte* : *ce n'est ni*

lui ni moi qui AVONS RÉVÉLÉ *ce secret.*

DES TEMS.

D. *Qu'est-ce que les Tems ?*

R. Ce sont certaines inflexions du verbe, qui font connoître à quel tems il faut rapporter ce que l'on affirme de quelque chose.

D. *Que veut dire le mot d'*inflexion ?

R. Il signifie ici une terminaison particuliere, ou une différence dans les dernieres lettres ou syllabes d'un mot. Ainsi dans *j'aimai*, l'inflexion n'est pas la même que dans *j'aime*.

D. *Eclaircissez-moi la définition des tems par quelques exemples.*

R. Quand je dis, *mon frere est heureux*, le verbe *est* par son inflexion, fait connoître que ce que j'affirme de *mon frere*, se rapporte au tems présent. Quand je dis, *Cesar aima la gloire*, le verbe *aima* par son inflexion, marque que ce que j'affirme de *Cesar*, se rapporte à un tems passé; & quand je dis, *les justes recevront la récompense de leurs bonnes œuvres*, il y a dans le verbe *recevront*, une inflexion qui fait rapporter ce que j'affirme des *justes*, à un tems à venir.

D. *Combien y a-t-il de tems ?*

R. Il n'y en a proprement que trois dans la nature, qui sont *le présent*, *le passé*, & *l'avenir*, & que nous appellerons pour cela les *trois tems naturels*.

D. *Il me semble que nous en avons vu un plus*

grand nombre dans la conjugaison des verbes.

R. Cela est vrai : nous ~~en~~ en avons distingué onze avec des dénominations différentes: & tous ces tems ont été introduits dans notre langue, pour exprimer les diverses manieres dont on peut envisager les choses dans le présent, dans le passé, & dans l'avenir. C'est ce qui fait qu'on les rapporte tous à quelqu'un des trois tems naturels : comme nous allons le faire voir par une explication détaillée.

D. *Quels sont les tems des verbes, qui représentent les trois tems naturels ?*

R. Ce sont ceux que nous avons nommès dans la conjugaison, *Présent*, *Prétérit indéfini*, & *Futur.*

D. *Quels sont les tems qui se rapportent à chacun des trois tems naturels ?*

R. 1. Il n'y en a qu'un qui se rapporte au présent ; c'est celui que nous avons nommé *Conditionnel présent.*

2. Ceux qui se rapportent au prétérit indéfini, sont,

L'Imparfait. Le Prétérit. Le Prétérit antérieur. Le Prétérit antérieur indéfini. Le Plusqueparfait. Le Conditionnel passé.

3. Le seul qui se rapporte au futur est le *Futur-passé.*

D. *Donnez-moi des explications justes de chacun de ces tems, pour me faire connoître ce qu'ils ont de commun avec les trois tems naturels, ce qui les en distingue, & ce qui les distingue les uns des autres.*

R. I.

Le Présent marque qu'une chose est ou se fait au tems où l'on parle: comme quand je dis, Je suis *malade*. Nous lisons *l'écriture sainte*: c'est-à-dire, *je suis actuellement malade. Nous lisons présentement l'écriture sainte.*

On se sert encore du présent en deux occasions.

1. Pour exprimer des choses que l'on appelle d'éternelle vérité, c'est-à-dire, qui sont vraies selon tous les tems: comme quand on dit, *Dieu* est *tout-puissant. Deux & deux* font *quatre, &c.*

2. Pour exprimer des choses d'habitude, c'est-à-dire, que l'on a coutume de faire, quoiqu'il ne soit pas nécessaire qu'on les fasse actuellement: comme quand on dit, je joue *des instruments.* J'apprends *les mathématiques.* J'étudie *l'histoire, &c.*

Le Conditionnel présent marque, dans la signification qu'il a le plus otdinairement, qu'nne chose arriveroit dans le tems présent, moyennant certaines conditions: c'est-à-dire, qu'une chose seroit présente, si une autre chose arrivoit ou étoit arrivée: comme quand je dis, Je lirois, *si j'avois des livres*, ou, nous serions *heureux, si Adam n'eût pas péché.* Et je rapporte ce tems au présent, parce que les conditions devenant effectives, la chose qui n'est pas, seroit présente, & que je puis dire, *Je lirois à présent, si j'avois des*

livres. Nous ferions heureux à présent, si Adam n'eût pas péché.

II.

LE PRÉTÉRIT *INDÉFINI* s'appelle ainsi, parce qu'il marque ordinairement une chose passée dans un tems que l'on ne désigne pas, ou dans un tems désigné dont il reste encore quelque partie à écouler. Ainsi quand je dis, *les fruits de la terre* ONT ÉTÉ *la nouriture des premiers hommes*; je ne désigne pas positivement le tems où cela est arrivé. Et quand je dis, J'AI EU *la fievre cette année*, *ce printems*, *ce mois-ci*, *cette semaine*, *aujourd'hui*, je désigne à la vérité des tems, mais ce ne sont pas des tems absolument passés, & il en reste encore quelque partie à écouler.

Les cinq tems qui se rapportent à ce prétérit indéfini, marquent aussi des choses passées, mais en différentes manieres.

L'imparfait marque le passé avec rapport au présent, & fait connoître qu'une chose étoit présente dans un tems passé: comme quand je dis, J'ÉTOIS *à table lorsque vous arrivâtes*; ma situation d'être à table est passée, mais je la marque comme présente à l'égard de votre arrivée qui est aussi passée.

Le Prétérit simple, que l'on appelle encore *prétérit défini*, marque une chose passée dans un tems dont il ne reste plus rien, & dans lequel on n'est plus: comme quand on dit,

JE FUS *malade l'année derniere.* JE RENDIS *mes comptes la semaine passée.* JE REÇUS *votre lettre hier.*

Il est essentiel d'observer,

1. Qu'on ne doit se servir de ce prétérit, que pour marquer un tems qui soit au moins éloigné d'un jour de celui où l'on parle. Ainsi on ne pouroit pas dire, JE REÇUS *de l'argent ce matin*, parce que *ce matin* fait partie du jour où l'on est encore.

2. Que pour employer ce même prétérit, ce n'est pas assez que le tems dont on parle soit éloigné de plus d'un jour de celui où l'on est; il faut encore qu'il n'en reste plus rien, & que l'on n'y soit plus renfermé. Ainsi il ne seroit pas permis de dire, NOUS VÎMES *de grands événements dans ce siecle, dans cette année, dans ce mois, dans cette semaine;* parce que le siecle, l'année, le mois, & la semaine dont on parle, sont des espaces de tems qui ne sont pas encore passés, & où l'on est encore renfermé. Mais il faudroit dire, en se servant du prétérit indéfini, NOUS AVONS VU *de grands événements dans ce siecle, &c.*

La différence qu'il y a entre l'un & l'autre, quant à l'usage qu'on peut en faire, c'est qu'on ne doit jamais se servir du prétérit simple, qu'en parlant d'un tems absolument passé, & dans lequel on n'est plus; au lieu qu'en bien des occasions, ce n'est pas une faute d'em-

ployer indifféremment le prétérit indéfini pour un tems absolument passé, ou pour un tems dont il reste encore partie à écouler. Ainsi on peut dire, sans blesser les regles de la langue, *Alexandre* FUT *le plus grand capitaine de son siecle*, ou, A ÉTÉ *le plus grand capitaine de son siecle*. Cependant il est mieux en général de n'employer chacun de ces prétérits, que suivant la premiere idée que nous en avons donnée.

Le prétérit antérieur est ainsi nommé, parce qu'il exprime ordinairement une chose passée avant une autre dans un tems passé. Il y en a deux.

L'un qui exprime une chose passée avant une autre dans un tems dont il ne reste plus rien: comme dans cette phrase, *Quand* J'EUS REÇU *mon argent, je m'en allai*: c'est-à-dire, que *je m'en allai après avoir reçu mon argent*.

L'autre qui exprime une chose passée avant une autre dans un tems dont il reste encore quelque partie à écouler, comme dans le même jour que l'on parle. Il faut dire alors, *Quand* J'AI EU REÇU *mon argent, je m'en suis allé*.

La raison de cette différence est la même que nous avons donnée en parlant du prétérit simple & du prétérit indéfini. C'est pourquoi on peut appeller le premier *prétérit antérieur simple* ou *défini*, & le second, *prétérit antérieur indéfini*. Celui-ci est moins en usage que l'autre, & il est plus naturel de dire,

pour y suppléer; *après avoir reçu mon argent, je m'en suis allé.*

Ces deux prétérits sont presque toujours, dans le même sens, à la suite des mots, *quand, lorsque, dès que, aussi-tôt que, après que, &c.* & s'il arrive quelquefois qu'ils n'en soient pas précédés, comme quand on dit, *j'eus bien-tôt dîné*, ou *j'ai eu bien-tôt dîné*; ils marquent alors la chose ou l'action comme faite & consommée : au lieu que le prétérit simple *je dînai*, n'exprime précisément que l'action dans un tems passé.

Les verbes auxiliaires *avoir* & *être* n'ont pas de *prétérit antérieur indéfini.*

Le Plusque-parfait marque doublement le passé, c'est-à-dire, marque une chose non-seulement comme passée en soi, mais aussi comme passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée. Ainsi quand je dis, *j'avois été malade, lorsque vous m'écrivîtes*, je fais entendre que ma maladie étoit passée à l'égard de votre lettre, ou du tems que vous m'écrivîtes, qui est aussi un tems passé à l'égard de celui où je parle.

Le Prétérit antérieur marque, comme *le plusque-parfait*, une chose ou une action passée avant une autre qui est aussi passée. Ce qui les distingue l'un de l'autre, c'est que la chose ou l'action exprimée par le prétérit antérieur, est subordonnée à celle qui l'a suivie, & que c'est à celle-ci que l'on porte principalement son attention. Ainsi celui qui dit;

Quand j'eus reçu mon argent, je m'en allai; veut faire entendre d'abord qu'*il s'en alla*, & ensuite que ce fut *après avoir reçu son argent* : en sorte que *je m'en allai* est la phrase principale, & que le reste, *quand j'eus reçu mon argent*, n'est qu'une phrase incidente; parce qu'il est principalement question de savoir dans quel tems *il s'en alla*.

C'est tout le contraire à l'égard du plusque-parfait. La chose ou l'action exprimée par ce tems, est celle qui fait le principal objet de celui qui parle. Ainsi quand je dis, *j'avois été malade lorsque vous m'écrivîtes*, il est principalement question de savoir dans quel tems *j'avois été malade*, & non dans quel tems *vous m'écrivîtes*: *j'avois été malade*, est la phrase principale, & *lorsque vous m'écrivîtes*, la phrase incidente. En un mot quand on emploie *le prétérit antérieur*, la chose ou l'action la moins éloignée est présentée la premiere ; & quand on se sert du *plusque-parfait*, c'est la chose ou l'action la plus éloignée qui tient le premier rang.

Le Conditionnel passé marque qu'une chose seroit arrivée dans un tems passé, si certaines conditions eussent eu lieu. Ainsi quand je dis, J'AUROIS APPRIS OU J'EUSSE APPRIS *la géographie, si vous eussiez voulu*, on entend que mon action d'apprendre la Géographie, dépendoit de votre volonté comme d'une condition, & que cette action seroit passée, si la condition eût eu lieu, c'est-à-dire, si vous euſ-

ſiez voulu. Par où l'on voit que ce tems peut être rapporté au paſſé, puiſque la choſe dont on parle ſeroit arrivée dans un tems paſſé à l'égard de celui où l'on eſt en parlant, & que d'ailleurs on peut dire, J'AUROIS OU J'EUSSE APPRIS *la Géographie l'année derniere, ſi vous euſſiez voulu.*

III.

Le FUTUR marque ſimplement qu'une choſe arrivera dans un tems qui n'eſt pas encore : comme quand je dis, J'AURAI *de l'argent. Nos corps* RESSUSCITERONT *au dernier jour.*

Le Futur-paſſé marque l'avenir avec rapport au paſſé, & fait connoître que dans le tems qu'une choſe arrivera, une autre choſe qui n'eſt pas encore ſera paſſée : comme ſi je dis, *Quand* J'AURAI FINI *mes affaires, je vous irai voir*, ou, J'AURAI FINI *mes affaires, quand je vous irai voir ;* dans l'une & dans l'autre façon, la fin de mes affaires eſt encore à venir, mais je la marque comme paſſée à l'égard de ma viſite, qui eſt auſſi à venir.

D. *Tous les tems dont vous venez de parler conſervent-ils toujours la même ſignification ?*

R. Non : il y en a pluſieurs qui en changent, ſuivant les occaſions où ils ſont employés. C'eſt ce que nous allons faire voir en peu de mots à l'aide de quelques exemples.

1. *Le préſent* ſe met quelquefois pour le futur, comme dans ces expreſſions, JE REVIENS *tout à l'heure.* JE PARS *bien-tôt pour*

-me. *Que* FAITES-VOUS *demain?* &c. c'est-à-dire, JE REVIENDRAI *tout à l'heure.* JE PARTIRAI *bien-tôt pour Rome. Que* FEREZ-VOUS *demain?*

Il a encore la signification du futur, quand il est précédé du mot *si* exprimant une condition : comme dans cette phrase, *je suis résolu de voyager, si* J'EN TROUVE *l'occasion*; c'est la même chose que si l'on disoit, *je suis résolu de voyager, en supposant,* ou *à condition que j'en* TROUVERAI *l'occasion.*

Le présent se prend au contraire quelquefois dans le sens du prétérit, quand on veut donner plus de force & de vivacité à ce que l'on raconte : comme dans cette description de la mort d'Hippolyte.

J'ai vu, Seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nouris.
Il VEUT les rappeller, & sa voix les EFFRAIE.
Ils COURENT. Tout son corps N'EST bien-tôt qu'une plaie.

2. *L'imparfait* ne marque souvent autre chose qu'un prétérit sans rapport au présent, sur-tout dans les narrations : comme quand on dit, *Rome* ÉTOIT *d'abord gouvernée par des rois,* c'est-à-dire, *Rome* FUT *d'abord gouvernée par des rois.*

Quand *l'imparfait* est précédé de *si*, il ne marque autre chose qu'un rapport au tems présent, comme dans cette phrase, *Si* JE CONNOISSOIS *vos intentions, je les exécuterois*: c'est-à-dire, *si je connoissois à présent*, ou *je*

n'exécute pas vos intentions, parce que je ne les connois pas.

3. *Le prétérit indéfini* ſe prend quelquefois pour un *futur-paſſé*, comme dans ces phraſes, J'AI FINI *dans un moment.* AVEZ-VOUS *bien-tôt* ÉCRIT *votre lettre?* cela veut dire, J'AURAI FINI *dans un moment.* AUREZ-VOUS *bien-tôt* ÉCRIT *votre lettre?*

Le pluſque-parfait n'exprime ſouvent qu'un ſimple rapport au tems paſſé, comme quand il eſt à la ſuite de *ſi*: ce qu'on reconnoîtra dans cet exemple, *Si* VOUS AVIEZ SUIVI *mes conſeils, vous ne ſeriez pas dans l'embarras*: c'eſt-à-dire, ſimplement, *ſi vous aviez ſuivi autrefois mes conſeils*, ou *vous êtes dans l'embarras, parce que vous n'avez pas ſuivi mes conſeils.*

4. *Le conditionnel préſent* précédé de *que* à la ſuite d'un autre verbe au paſſé, exprime ordinairement un futur par rapport au tems du verbe précédent: comme quand on dit, *Jeſus-Chriſt a promis qu'*IL VIENDROIT *juger les hommes, &c.* on fait entendre que Jeſus-Chriſt a dit autrefois, JE VIENDRAI, ou *je promets que je* VIENDRAI *juger les hommes.*

5. *Le conditionnel paſſé*, dans les mêmes circonſtances, marque quelquefois un futur-paſſé par rapport au tems paſſé du verbe qui le précede. Ainſi en diſant, *J'ai cru que* J'AUROIS FINI *mon ouvrage cette année*; ſi c'eſt l'année derniere que j'ai eu cette opinion, je

suis censé avoir dit alors, J'AURAI FINI, ou *je crois que* J'AURAI FINI *mon ouvrage l'année prochaine.*

D. *N'y a-t-il pas encore d'autres tems que ceux que vous venez d'expliquer, ou pour mieux dire, n'y a-t-il pas d'autres manieres d'envisager les choses dans le présent, dans le passé, & dans l'avenir?*

R. Le présent proprement dit ne consistant que dans un seul instant indivisible, ne peut admettre aucun partage, & par conséquent il n'y a qu'une maniere de l'exprimer: au lieu que le passé & l'avenir ayant plus d'étendue, on peut encore y considérer quelques nouveaux degrés: mais comme les verbes n'ont pas d'inflexions particulieres pour les exprimer, on y supplée par le moyen de quelques autres verbes, de la maniere suivante.

1. Pour exprimer un passé peu éloigné, c'est-à-dire, pour marquer qu'une chose est arrivée, ou étoit arrivée depuis peu de tems, on se sert du présent ou de l'imparfait du verbe *venir*, que l'on joint à l'infinitif du verbe dont on veut exprimer l'un ou l'autre passé. Ainsi on dit, *je viens de dîner*, pour dire, *j'ai dîné, il n'y a pas long-tems*; & *je venois de dîner, quand vous êtes arrivé*, pour dire, *j'avois dîné, il n'y avoit pas long-tems, quand vous êtes arrivé*. Il est aisé de voir dans ces deux exemples, que *je viens* employé à cet usage exprime un prétérit indéfini, & que

je venois exprime un plusque-parfait.

2. Pour exprimer un futur prochain par rapport au tems présent ou par rapport au tems passé, c'est-à-dire, pour marquer qu'une chose doit ou devoit arriver bien-tôt, on joint à l'infinitif du verbe, le présent ou l'imparfait du verbe *aller*. Ainsi *je vais dîner*, veut dire, *je dînerai bien-tôt*; & *j'allois dîner quand vous êtes arrivé*, signifie, *dans le tems que vous êtes arrivé*, j'ai pu dire, *je dînerai bien-tôt.*

On exprime encore un futur incertain ou indéterminé, soit par rapport au tems présent, soit par rapport au tems passé, en joignant à un infinitif, quelques tems du verbe *devoir*. Ainsi quand on dit, *Je dois voyager. Vous deviez me venir voir. Vous avez dû recevoir ma lettre, &c.* le futur dans *je dois voyager*, n'est pas si positif que si l'on disoit, *je voyagerai, &c.*

3. Quand on met *si* avant un *plusque-parfait*, la chose ou l'action exprimée par ce tems n'est pas encore faite au tems où l'on parle. Ainsi quand je dis, *Si j'avois dîné, je vous irois voir*; je fais entendre que je n'ai pas encore dîné. Mais il y a une maniere d'exprimer avec *si* une chose ou une action qui n'étoit pas encore faite dans un tems passé. En voici un exemple. On me dit, *Vous n'aviez donc pas encore dîné, quand je vous ai envoyé chercher*: je réponds, *si* J'AVOIS EU DÎ-

NÉ, *je ne vous aurois pas fait attendre*, & l'on ſent que ce ne feroit pas la même choſe de dire en cette occaſion, ſi *j'avois dîné*, *&c.*

De même le *conditionnel paſſé* fait ſimplement enviſager une choſe ou une action qui auroit été préſente dans un tems paſſé. *J'aurois dîné avant midi, ſi l'on ne fut pas venu me détourner* : c'eſt-à-dire, & rien de plus, *je me ſerois mis à table*, ou *on m'auroit ſervi à dîner avant midi*, *&c.* Mais pour faire entendre que la choſe ſeroit finie & conſommée dans un tems paſſé, & qu'elle ſeroit paſſée à l'égard de ce tems paſſé, il faudroit dire, J'AUROIS EU DÎNÉ ou J'EUSSE EU DÎNÉ *avant midi, ſi l'on ne fût pas venu me détourner.*

On voit par-là qu'il y a un ſecond *plusque-parfait* & un ſecond *conditionnel paſſé* qui ont une conjugaiſon différente des autres. *J'avois eu dîné, tu avois eu dîné, il avoit eu dîné, &c. j'aurois eu dîné, tu aurois eu dîné, il auroit eu dîné*, ou *j'euſſe eu dîné, tu euſſes eu dîné, il eût eu dîné, &c.*

Quelques Grammairiens les appellent tems ſurcompoſés, parce qu'ils empruntent les tems compoſés du verbe auxiliaire *avoir*. Mais l'uſage en eſt ſi rare, qu'on a pu ſe diſpenſer de les faire entrer dans la conjugaiſon des verbes, & qu'il ſuffit d'en faire ici la remarque. On peut encore en trouver quelques autres de cette nature dans le ſubjonctif.

DES MODES.

D. *Que veut dire le mot de* mode?

R. Il veut dire *maniere.*

D. *Qu'est-ce que les Modes?*

R. Ce sont différentes inflexions pour exprimer différentes manieres d'affirmer ou de signifier dans les verbes.

D. *Pouvez-vous m'expliquer cette définition plus clairement?*

R. Elle s'expliquera assez par les définitions particulieres de chaque mode.

D. *Combien y a-t-il de modes?*

R. Il y en a quatre, qui sont, *L'Indicatif. L'Impératif. Le Subjônctif* ou *Conjonctif. L'Infinitif.*

D. *Quels sont les modes où les verbes signifient toujours l'affirmation?*

R. Ce sont l'Indicatif, l'Impératif, & le Subjonctif, comme on va le voir.

De l'Indicatif.

D. *Qu'est-ce que l'Indicatif?*

R. C'est une maniere d'exprimer les divers tems des verbes avec l'affirmation simple, c'est-à-dire, sans dépendance d'aucun autre mot précédent.

D. *Faites-moi entendre cette définition par quelques exemples.*

R. Quand je dis, *j'aime la vertu. Vous m'avez rendu service. Nous finirons votre affaire;*

mon

mon affirmation est simple dans chacune de ces phrases, en ce qu'elle est indépendante des mots qui pouroient être auparavant ; puisque les tems qui expriment cette affirmation, peuvent se trouver non-seulement au commencement d'une phrase, comme on le voit ici, mais même au commencement d'un discours.

D. *Pourquoi ce mode est-il appellé* indicatif?

R. Parce que dans tous les tems qu'il contient, il indique ou marque directement & positivement ce qui est signifié par le verbe : comme on le voit dans, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimai*, *&c.*

On aura encore une idée plus précise de l'indicatif, quand on l'aura mis en opposition avec le subjonctif, comme nous le ferons incessamment.

De l'Impératif.

D. *Qu'est-ce que l'Impératif?*

R. C'est une maniere de signifier dans les verbes, l'action de commander, de prier, ou d'exhorter.

D. *Apportez-en quelques exemples.*

R. Quand je dis, RENDEZ *témoignage à la vérité*. CRAIGNEZ *Dieu plus que les hommes* ; c'est comme si je disois, *je vous commande, je vous prie, je vous exhorte de rendre témoignage à la vérité, de craindre Dieu plus que les hommes.*

D. *Quelle différence y a-t-il entre un commandement & une défense?*

R. Il n'y en a pas d'autre, sinon que par l'un on commande de faire, & que par l'autre on commande de ne pas faire. Ainsi on se sert également pour l'un & pour l'autre de l'impératif, en y joignant la négation *ne* ou *ne pas*, pour défendre: comme quand on dit, NE NÉGLIGEZ PAS *les regles de la langue françoise?*

D. *Pourquoi avez-vous appellé dans la conjugaison, le tems de l'impératif* présent *ou* futur?

R. Parce qu'il exprime le présent par rapport à l'action de commander, & le futur par rapport à la chose commandée. Ainsi quand saint Paul a dit, SOYEZ *soumis aux puissances de la terre;* c'est comme s'il eût dit, *vous serez soumis*, ou, *je vous commande à présent d'être soumis à l'avenir aux puissances de la terre.*

D. *Le futur de l'indicatif a donc quelquefois la signification de l'impératif.*

R. Oui: quand il exprime un commandement ou une défense. Ainsi dans le Décalogue, *Vous aimerez Dieu de tout votre cœur: Vous ne tuerez point, &c.* signifient la même chose que s'il y avoit, *Aimez Dieu de tout votre cœur: Ne tuez point, &c.*

D'où il s'ensuit que l'impératif renferme toujours une affirmation, parce qu'il peut toujours se résoudre par le futur de l'indicatif.

D. *Pourquoi le tems de l'impératif n'a-t-il pas de premiere personne au singulier ?*

R. Parce qu'ordinairement on ne se commande pas à soi-même, ou qu'en se commandant & en s'exhortant, on ne peut parler à soi-même qu'à la seconde personne, comme quand un pécheur dit en s'apostrophant, *Songe, malheureux, à appaiser la colere de Dieu.*

D. *Cette raison ne devroit-elle pas aussi empêcher qu'il n'y eût une premiere personne au pluriel ?*

Non : car quand je dis, *ranimons notre foi*, c'est autant à moi que j'adresse mon exhortation, qu'à ceux qui sont avec moi.

D. *Les pronoms personnels précedent-ils toutes les personnes de l'impératif ?*

R. Non : il n'en précedent que les troisiemes personnes, quand les noms dont ils tiennent la place ne sont pas exprimés. Mais il n'y en a jamais ni avant ni après les secondes personnes & la premiere du pluriel.

Du Subjonctif.

D. *Qu'est-ce que le Subjonctif ou Conjonctif ?*

R. C'est une maniere d'exprimer les divers tems des verbes avec l'affirmation modifiée, c'est-à-dire, dépendante de quelque chose qui précede.

D. *Appliquez cette définition à quelques exemples.*

R. Quand je dis, *il faut que* JE FASSE *un discours. Je souhaitois que* VOUS VINSSIEZ; l'affirmation exprimée par *je fasse*, *vous vinssiez*, n'est pas simple, comme quand je dis, *je fais un discours*, *vous veniez*; mais elle est dépendante des mots précédents, *il faut que*, *je souhaitois que.*

D. *Pourquoi ce mode est-il appellé Subjonctif ou Conjonctif?*

R. Parce qu'on l'emploie toujours à la suite de quelques mots dont il dépend, & avec lesquels il est censé être joint.

D. *Quels sont les mots à la suite desquels se trouve le subjonctif?*

R. Ce sont ordinairement d'autres verbes suivis de la conjonction *que*; ou s'il n'y a pas de verbes, la conjonction *que* s'y trouve presque toujours: & c'est pour cela qu'on l'a mise dans la conjugaison des tems du subjonctif.

D. *Qu'entendez-vous par la conjonction* que?

R. C'est ainsi qu'on appelle le mot *que*, quand il n'est pas pronom, & qu'il ne peut se tourner ni par *lequel*, *laquelle*, ni par *quelle chose.*

D. *Pour me faire encore mieux entendre ce que c'est qu'un subjonctif, dites-moi précisément en quoi il est différent de l'indicatif.*

R. 1. Les tems du subjonctif n'affirment jamais qu'indirectement, étant toujours subordonnés à une affirmation directe & principale; & ce sont les tems de l'indicatif que

l'on emploie pour exprimer cette affirmation directe & principale. Ainsi dans cette phrase, *Je veux que vous fassiez votre devoir; je veux*, exprime une affirmation directe & indépendante de toute autre; au lieu que l'affirmation exprimée par *vous fassiez*, n'est qu'indirecte & subordonnée à la premiere.

2. Les tems du subjonctif sont tellement dépendants des mots ou conjonctions qui les précedent, qu'on ne peut pas les en séparer: c'est-à-dire, qu'étant détachés de ces conjonctions, il ne peuvent plus avoir de sens déterminé, ni par conséquent former une affirmation simple. Ainsi, sans sortir de l'exemple précédent, si l'on en supprime *je veux que*, le reste qui est, *vous fassiez votre devoir*, n'a plus aucun sens déterminé, & ne pouroit pas se mettre au commencement d'une phrase.

Au lieu que les tems de l'indicatif, ou ne sont précédés d'aucun mot, ou s'ils sont à la suite de quelques conjonctions, ils peuvent en être détachés, & faire seuls un sens clair & déterminé, en quoi consiste l'affirmation simple. Ainsi de cette phrase, *Je crois que nous irons à Rome*, si l'on en retranche *je crois que*, le reste, *nous irons à Rome*, présente à l'esprit un sens déterminé, & qui s'entend indépendamment de tout autre mot.

D. *Suffit-il qu'un verbe soit à la suite de la conjonction* que *ou de quelques autres*

mots, pour être mis au subjonctif?

R. Non : il faut encore que l'usage des langues le demande. Ainsi dans les mêmes occasions où en latin on met un subjonctif après *si*, il faut mettre un indicatif en françois, & dire, *si vous étiez sage*, & non pas, *si vous fussiez sage*.

D. *Comment connoîtrai-je donc, quand après une conjonction précédée ou non précédée d'un verbe, on doit mettre le tems du verbe suivant au subjonctif, plutôt qu'à l'indicatif?*

R. L'usage est la seule regle qu'il soit sûr de suivre en cette occasion. On peut néanmoins dire en général, que quand les conjonctions précédées d'un verbe au présent, demandent dans les verbes dont elles sont suivies, une signification qui tienne du doute ou de l'avenir, & qui n'exprime pas une chose actuellement présente, ces verbes se mettent au subjonctif.

D. *Appliquez cette observation générale à quelques exemples.*

R. Dans ces phrases, *Je dispose tout afin que vous* ALLIEZ *à la campagne. Je lui pardonne, pourvu qu'il* SOIT *plus raisonnable. L'éclair paroît avant que le tonnerre se* FASSE *entendre. Il faut qu'un jeune homme* SOIT *docile. Je veux que vous* AYIEZ *plus de politesse. Je crains que vous ne* SOYEZ *la dupe de votre indiscrétion, &c.* les seconds verbes sont au subjonctif, parce que la conjonction *que* an-

nonce dans ces verbes une signification de doute ou d'avenir.

On met souvent par la même raison les verbes au subjonctif, quand la conjonction *que* qui les régit, est à la suite d'un verbe qui interroge, ou qui est accompagné d'une négation, comme dans ces exemples, *Pensez-vous* QU'*en formant la république des abeilles, Dieu n'*AIT *pas* VOULU *instruire les Rois à commander avec douceur, & les sujets à obéir avec amour? Pharaon ne se persuadoit pas* QUE *les Israélites* PUSSENT *lui échapper.*

Quoique dans cette phrase tirée d'une Grammaire françoise, *il ne faut pas s'imaginer que ce soit sans fondement qu'on* DISE *que le pronom* ce *est propre aux deux nombres*; le verbe *s'imaginer*, soit accompagné d'une négation, ce n'est pas une raison pour mettre *dise* au subjonctif, & il falloit dire, *que ce soit sans fondement qu'on dit que le pronom*, parce que le *que* qui est avant *dit* n'est pas régi par *s'imaginer*, mais par *ce soit* qui est sans négation, & que d'ailleurs ce *que* ne demande pas plus ici dans le verbe dont il est suivi, une signification qui tienne du doute ou de l'avenir; que si l'on disoit, *c'est sans fondement qu'on dit, &c.*

Les pronoms relatifs *que*, *qui*, & les autres, dans les mêmes circonstances, régissent aussi le verbe suivant au subjonctif, comme dans cette phrase, *Il n'y a point dans le cœur*

de l'homme de bons mouvements QUE *Dieu ne* PRODUISE, *comme auteur de tout bien* : & dans ces deux vers de Racine,

Depuis trois ans entiers, qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait,
QUI ne PROMETTE à Rome un Empereur parfait ?

D. *Quelles regles peut-on ſuivre pour ſavoir en quel tems du ſubjonctif on doit mettre un verbe?*

R. I. On met le verbe qui ſuit la conjonction au préſent du ſubjonctif, quand il exprime une choſe préſente ou à venir : & alors le verbe qui précede la conjonction, ne peut être qu'au préſent ou au futur de l'indicatif.

En ſorte qu'on peut établir pour premiere regle, que quand le verbe qui eſt avant la conjonction, eſt au préſent ou au futur de l'indicatif, & qu'on ne veut pas exprimer dans le ſecond verbe une choſe paſſée, il faut mettre ce ſecond verbe au préſent du ſubjonctif, comme dans ces phraſes, *Les nouveaux philoſophes* VEULENT *que la couleur* SOIT *un ſentiment de l'ame.* J'ATTENDRAI *que la belle ſaiſon* REVIENNE, *&c.*

II. On ſe ſert ordinairement de l'imparfait du ſubjonctif, pour marquer une choſe préſente ou à venir à l'égard d'un tems paſſé ou conditionnel ; exprimé par le verbe qui précede la conjonction.

Ainſi la ſeconde regle, eſt que quand le verbe qui précede la conjonction eſt à quel-

qu'un des tems passés ou conditionnels, & qu'on ne veut pas désigner par le second verbe, un passé plus éloigné que celui du premier, il faut mettre ce second verbe à l'imparfait du subjonctif, comme dans ces phrases, *Les Egytiens ne* DOUTOIENT *pas que certains animaux & certaines plantes ne* FUSSENT *des divinités.* JE SOUHAITOIS *que vous* ARRIVASSIEZ. *Caligula* VOULUT *que les Romains lui* RENDISSENT *des honneurs divins. Dieu* A PERMIS *que les infideles* PROFANASSENT *les lieux saints.* J'AVOIS EMPÊCHÉ *qu'on ne vous* INSULTÂT. JE SEROIS *bien-aise que vous me* DONNASSIEZ *de vos nouvelles.* AURIEZ-VOUS VOULU *que* J'ACCUSASSE *mon frere, &c.*

III. On emploie le prétérit du subjonctif, quand on veut parler d'une chose passée & accomplie par rapport au tems du verbe qui précede la conjonction : & ce tems n'est ordinairement que le présent, le prétérit indéfini, ou le futur de l'indicatif, comme dans ces phrases; JE DOUTE *qu'aucun philosophe* AIT *jamais bien* CONNU *l'origine des vents.* IL A FALLU *que* J'AIE SOLLICITÉ *tous mes juges.* JE N'ENTREPRENDRAI *rien que* JE N'AIE CONSULTÉ *des personnes sages, &c.*

IV. Le plusque-parfait du subjonctif s'emploie aussi pour désigner une chose absolument passée & accomplie : mais ce n'est qu'après un verbe à l'imparfait, au prétérit, au

plusque-parfait de l'indicatif, ou à un des deux conditionnels, comme dans ces phrases, *Je ne* SAVOIS *pas que vous* EUSSIEZ ÉTUDIÉ *les mathématiques. Vous ne* CRÛTES *pas*, ou, *vous* N'AVEZ *pas* CRU *qu'on vous* EÛT TENDU *un piege. Nous* AVIONS IGNORÉ *que le Roi vous* EÛT ACCORDÉ *cette grace. Vous* TROUVERIEZ *mauvais*, ou, *vous* AURIEZ TROUVÉ *mauvais que nous* EUSSIONS CONTREVENU *à vos ordres.*

Il y a quelques occasions où, pour exprimer par le subjonctif une chose ou une action passée & accomplie dans un tems passé, il faut doubler le verbe auxiliaire *avoir* : comme dans cet exemple, *Quelque diligence que vous eussiez pu faire, je ne pensois pas que* VOUS EUSSIEZ EU DÎNÉ *avant midi.*

D. *Y a-t-il toujours dans chaque tems du subjonctif, une différence d'inflexions qui le distingue de tout autre tems?*

R. Non: dans quelques verbes, comme dans *finir*, les personnes du présent & de l'imparfait du subjonctif, hors la troisieme du singulier, se ressemblent : dans d'autres, comme dans *aimer*, les trois personnes du singulier & la troisieme du pluriel du présent du subjonctif, sont les mêmes que dans le présent de l'indicatif : & dans presque tous les verbes, la premiere & la seconde personne du pluriel du présent du subjonctif & de l'imparfait de l'indicatif sont semblables.

D. *Que peut-on faire pour s'assurer, malgré cette conformité d'inflexions, du véritable tems où est un verbe ?*

R. Il faut substituer au verbe sur lequel on a quelque doute, le verbe *faire* dont toutes les inflexions sont différentes les unes des autres. Ainsi pour savoir en quels tems sont les seconds verbes dans ces phrases, *Il faut que je finisse. Il falloit que je finisse. Je vois qu'il aime. Je doute qu'il aime. Quand nous aimions. Quoique nous aimions, &c.* on dira, *Il faut que je fasse. Il falloit que je fisse. Je vois qu'il fait. Je doute qu'il fasse. Quand nous fesions. Quoique nous fassions.*

D. *Pourquoi avez-vous appellé le premier tems du subjonctif*, présent *ou* futur ?

R. Parce qu'il s'emploie aussi souvent dans le sens de l'un que dans le sens de l'autre. Il est au présent dans cette prase, *Croyez-vous qu'il* SOIT *en chemin ?* c'est-à-dire, *croyez-vous qu'il* EST *en chemin ?* Il est au futur dans celle ci, *je ne crois pas qu'il vienne demain*, c'est à-dire, *je ne crois pas qu'il viendra demain.*

De l'Infinitif.

D. *Qu'est ce que l'Infinitif ?*

R. C'est dans le verbe une maniere de signifier sans affirmation, ou de signifier l'affirmation indéfiniment, & qui par conséquent n'est susceptible, ni de nombres, ni de personnes.

D. *Rendez-moi cette définition plus sensible par quelques exemples.*

R. Quand je dis, *être, avoir, aimer, finir, &c.* je fais seulement entendre la signification de ces verbes d'une maniere générale, sans y rien ajouter de plus.

Quand je dis, *je veux boire, je m'applique à lire, j'ai besoin d'écrire*; on ne trouve aucune affirmation dans les infinitifs, *boire, lire,* & *écrire*; & c'est comme si je disois, *je veux la boisson, je m'applique à la lecture, j'ai besoin de l'écriture.*

Mais si je dis, *je crois savoir cette regle, je me flatte de réussir dans mon entreprise*, on sent qu'il y a dans les infinitifs, *savoir* & *réussir*, une affirmation exprimée indéfiniment sans nombre ni personne: & c'est comme si je disois, *je crois que je sais cette regle, je me flatte que je réussirai dans mon entreprise.*

D. *Pourquoi ce mode est-il appellé* infinitif?

R. Parce qu'il n'exprime l'action ou la signification du verbe que d'une maniere indéfinie & indéterminée, c'est-à-dire, sans affirmation, ou avec l'affirmation indéfinie, & sans aucun rapport exprimé de nombres ni de personnes.

D. *Quel est l'usage commun de l'infinif dans la Grammaire?*

R. C'est de désigner & de spécifier le verbe dont on veut parler, comme les noms se désignent par leur nominatif singulier. Ainsi on

dit le verbe *aimer*, le verbe *finir*, le verbe *faire*, *&c.* comme on dit le nom *prince*, le nom *table*, *&c.*

D. *Si l'affirmation est essentielle au verbe, on ne peut donc pas regarder l'infinitif comme un verbe, quand il ne signifie pas l'affirmation.*

R. Il est vrai qu'on peut le considérer plutôt comme un nom substantif qui exprime l'action ou la signification du verbe, & dont on peut affirmer quelque chose par un autre verbe : comme quand on dit, AIMER *Dieu, c'est accomplir le premier & le plus grand de ses commandements.*

D. *L'infinitif regardé comme nom, est-il en tout conforme aux autres noms substantifs ?*

R. Non : il en est différent, en ce qu'il conserve le régime du verbe, qu'il n'a point de genres, & qu'on ne peut pas y joindre d'adjectif. Mais il peut se décliner au singulier seulement avec l'article indéfini.

D. *Déclinez l'infinitif* lire.

R. SINGULIER.

Nom. Acc.	lire.
Gen. Abl.	de lire.
Dat.	à lire.

D. *Faites-moi voir par des exemples quel usage on peut faire des cas de l'infinitif.*

R.

Nom. *lire* est une bonne occupation.

Gen. j'ai envie *de lire.*
Dat. je passe mon tems *à lire.*
Acc. je veux *lire.*
Abl. je viens *de lire.*

Il y a pourtant en françois quelques verbes dont les infinitifs sont de vrais noms substantifs, susceptibles de genres, de nombres, & de cas avec l'article défini, comme *le dîner, le souper, le boire, le manger, le savoir, &c.*

D. *L'infinitif n'est-il pas au moins susceptible de tems?*

R. Oui : & voici les observations que l'on peut faire à cet égard.

Ce qu'on appelle le présent de l'infinitif ne se rapporte de soi-même à aucun tems déterminé, & on peut l'employer, suivant les circonstances du discours, aussi-bien pour le passé & pour le futur, que pour le présent. Ainsi dans, *vous me voyez écrire*, *écrire* se rapporte au tems présent ; dans, *vous m'avez vu écrire*, il se rapporte au passé ; & dans, *vous me verrez écrire*, il se rapporte au futur.

Mais quand on veut exprimer dans l'infinitif, un passé par rapport au tems du verbe qui le precede, on se sert du participe passif, auquel on joint, ou l'infinitif *avoir*, ou l'infinitif *être*, suivant la nature des verbes : comme quand on dit, *vous me paroissez* AVOIR PERDU *votre argent*, ou, *j'ai cru* ÊTRE ARRIVÉ *trop tard.*

Pour exprimer de même dans l'infinitif, un

futur par rapport au tems du verbe qui est auparavant, on joint l'infinitif *devoir* à celui du verbe dont il s'agit : comme quand on dit, *je croyois* DEVOIR SUIVRE *ce procès*, ou, *je crois* DEVOIR SUIVRE *ce procès*, *&c.*

ARTICLE III.

De la Formation des Tems.

D. QUAND *on sait conjuguer les quatre verbes que vous avez apportés pour exemples des quatre conjugaisons, est-on en état de conjuguer tous les autres?*

R. Non : parce qu'outre la diversité des terminaisons de l'infinitif, il y en a encore une très-grande dans les terminaisons des tems que renferment les autres modes. Et l'on ne saura bien conjuguer les verbes, qu'après avoir appris les regles générales & particulieres qui regardent la formation des tems.

D. *Comment divise-t-on les tems d'un verbe considérés par l'expression?*

R. On les divise en *tems simples*, & en *tems composés*.

D. *Qu'est-ce que les tems simples?*

R. Ce sont les tems exprimés en un seul mot, ou accompagnés seulement des pronoms personnels, comme *aimant*, *j'aimois*, *j'aimerai*, *&c.*

D. *Qu'est-ce que les tems composés ?*

R. Ce sont ceux qui se conjuguent toujours avec quelques tems simples du verbe auxiliaire *avoir* ou *être*, comme *j'ai fini*, *j'avois fini*, *je suis tombé*, *j'étois tombé*, *&c.*

Il y en a quelques-uns que l'on peut appeller *surcomposés*, parce qu'ils se conjuguent avec les tems composés du verbe auxiliaire *avoir*, comme *j'ai eu fini*, *j'avois eu fini*, *j'aurois eu fini*, *j'eusse eu fini*, *&c.*

D. *Quels sont les tems les plus difficiles à former ?*

R. Ce sont les tems simples.

D. *Parmi ces tems simples, comment appelle-t-on ceux d'où se forment les autres ?*

R. On les appelle *primitifs*.

D. *Quels sont ces tems primitifs ?*

R. Ce sont,

1. L'Infinitif présent.
2. Le Participe actif présent.
3. Le Participe passif présent.
4. Le Présent de l'indicatif.
5. Le Prétérit de l'indicatif.

D. *Ces tems primitifs ont ils les mêmes terminaisons dans tous les verbes, ou du moins dans les verbes d'une même conjugaison ?*

R. Non : & c'est de là que vient la grande variété qu'il y a dans les verbes de la langue françoise.

D. *Comme il est nécessaire de savoir ces différentes terminaisons des tems primitifs, pour*

être en état d'en former les autres tems, y a-t-il quelques regles générales & abrégées qui puissent en faciliter la connoissance?

R. Oui : & par ces regles on saura en très-peu de tems, les différences essentielles de presque tous les verbes françois.

D. *En quoi consistent ces regles?*

R. Elles consistent à distinguer dans chaque conjugaison, les verbes dont les tems primitifs sont terminés de la même maniere, c'est-à-dire, à trouver des terminaisons de tems primitifs, communes à plusieurs verbes, & à mettre au nombre des verbes irréguliers ceux qu'on ne poura pas y rapporter.

D. *Par où doit-on d'abord considérer un verbe, pour savoir dans quelle classe ou différence d'une même conjugaison on poura le ranger?*

R. Par l'infinitif dont les terminaisons varient, comme nous l'avons dit, suivant les lettres ou syllabes qui précedent les finales *er*, *ir*, *oir*, & *re*. Il ne suffit pourtant pas toujours que plusieurs verbes se ressemblent par les terminaisons de leurs infinitifs, pour être mis dans la même classe; il faut encore qu'ils aient les mêmes terminaisons dans les autres tems primitifs. Ainsi, quoique *courir* & *mourir* soient l'un & l'autre terminés en *rir* à l'infinitif, ils ne sont pas pour cela de la même classe, parce qu'ils sont terminés bien différemment dans les autres tems primitifs, comme on va le voir.

D. *Ne peut-on pas donner quelque raison pourquoi les terminaisons des tems primitifs de plusieurs verbes sont semblables ?*

R. Oui : c'est souvent parce qu'ils sont formés les uns des autres.

On appelle *verbes simples*, ceux qui servent à en former d'autres, & *verbes composés*, ceux qui sont formés d'un verbe simple, par l'addition d'une ou de plusieurs syllabes. Ainsi *mettre* est un verbe simple, & *permettre*, *promettre*, *commettre*, *compromettre*, *&c.* sont des verbes composés de *mettre*.

D. *Quelle regle peut-on établir en conséquence de cette observation ?*

R. Que le verbe simple & ses composés ont ordinairement les mêmes terminaisons, non seulement dans leurs tems primitifs, mais encore dans tous les autres tems ; & qu'ainsi il suffit de savoir la conjugaison d'un verbe simple, pour être en état d'en conjuguer les composés.

D. *Quelles sont donc les differentes terminaisons des tems primitifs ?*

R. Les voici pour chacune des quatre conjugaisons, & nous les marquerons seulement par les chiffres 1. 2. 3. 4. 5. suivant l'ordre que nous avons déja donné aux tems primitifs.

PREMIERE CONJUGAISON.

1.	2.	3.	4.	5.
er.	*ant.*	*é.*	*e.*	*ai.*
aim*er*.	aim*ant*.	aim*é*.	j'aim*e*.	j'aim*ai*.

Tous les verbes de la premiere conjugaison, qui sont en très-grand nombre, suivent cette regle générale pour leurs tems primitifs, excepté seulement *aller* & *puer*.

SECONDE CONJUGAISON.

1.	2.	3.	4.	5.
ir.	*issant.*	*i.*	*is.*	*is.*
finir.	finissant.	fini.	je finis.	je finis.

Premiere différence.

1.	2.	3.	4.	5.
ir.	*ant.*	*i.*	*s.*	*is.*
sentir.	sentant.	senti.	je sens.	je sentis.

Les verbes de cette premiere différence perdent au présent de l'indicatif, la consonne qui précede *ir* de l'infinitif. *Bouillir*, *je bous*. *Dormir*, *je dors*. *Mentir*, *je mens*. *Partir*, *je pars*. *Se repentir*, *je me repens*. *Servir*, *je sers*. *Sortir*, *je sors*.

Seconde différence.

1.	2.	3.	4.	5.
enir.	*enant.*	*enu.*	*iens.*	*ins.*
tenir.	tenant.	tenu.	je tiens.	je tins.
venir.	venant.	venu.	je viens.	je vins.

Benir a ses inflexions comme *finir*.

Troisieme différence.

1.	2.	3.	4.	5.
rir.	*rant.*	*ert.*	*re.*	*ris.*
couvrir.	couvrant.	couvert.	je couvre.	je couvris.
souffrir.	souffrant.	souffert.	je souffre.	je souffris.

Appauvrir a ses tems primitifs comme *finir*.

Les verbes irréguliers de la seconde conjugaison, c'est-à-dire, ceux dont les tems primitifs ne peuvent se ranger sous aucune des quatre especes précédentes, sont, *courir*, *cueillir*, *faillir*, *fuir*, *haïr*, *mourir*, *ouir*, *querir*, *acquérir*, *saillir*, *tressaillir*, *vêtir*, *revêtir*.

TROISIEME CONJUGAISON.

1.	2.	3.	4.	5.
evoir.	*evant.*	*u.*	*ois.*	*us.*
rec*evoir.*	rec*evant.*	reç*u.*	je reç*ois.*	je reç*us.*

Les verbes irréguliers de cette troisieme conjugaison, sont, *avoir*, *choir*, *déchoir*, *échoir*, *falloir*, *mouvoir*, *pleuvoir*, *pouvoir*, *savoir*, *seoir*, *s'asseoir*, *surseoir*, *valoir*, *voir*, *pourvoir*, *vouloir*.

QUATRIEME CONJUGAISON.

1.	2.	3.	4.	5.
dre.	*dant.*	*du.*	*ds.*	*dis.*
ren*dre.*	ren*dant.*	ren*du.*	je ren*ds.*	je ren*dis.*
répon*dre.*	répon*dant.*	répon*du.*	je répon*ds.*	je répon*dis.*

Premiere différence.

1.	2.	3.	4.	5.
indre.	*ignant.*	*int.*	*ins.*	*ignis.*
cra*indre.*	cra*ignant.*	cra*int.*	je cra*ins.*	je cra*ignis.*
pe*indre,*	pe*ignant.*	pe*int.*	je pe*ins.*	je pe*ignis.*
jo*indre.*	jo*ignant.*	jo*int.*	je jo*ins.*	je jo*ignis.*

Seconde différence.

1.	2.	3.	4.	5.
aire.	*aisant.*	*u.*	*ais.*	*us.*
pl*aire.*	pl*aisant.*	pl*u.*	je pl*ais.*	je pl*us.*
t*aire.*	t*aisant.*	t*u.*	je t*ais.*	je t*us.*

Troisieme différence.

1.	2.	3.	4.	5.
uire.	*uisant.*	*uit.*	*uis.*	*uisis.*
prod*uire.*	prod*uisant.*	prod*uit.*	je prod*uis.*	je prod*uisis.*

Quatrieme différence.

1.	2.	3.	4.	5.
aître, ou *oître.*	*aissant*, ou *oissant.*	*u.*	*ais.* *ois.*	*us.*
rep*aître.*	rep*aissant.*	rep*u.*	je rep*ais.*	je rep*us.*
conn*oître.*	conn*oissant.*	conn*u.*	je conn*ois.*	je conn*us.*
par*oître.*	par*oissant.*	par*u.*	je par*ois.*	je par*us.*

Les verbes irréguliers de cette quatrieme conjugaison, sont, *battre*, *boire*, *braire*, *bruire*, *circoncire*, *clore* ou *clorre*, *conclure* ou *conclurre*, *confire*, *coudre*, *croire*, *dire*, *maudire*, *écrire*, *être*, *exclure* ou *exclurre*, *faire*, *frire*, *lire*, *luire*, *mettre*, *moudre*, *naître*, *nuire*, *prendre*, *rire*, *rompre*, *soudre*, *absoudre*, *résoudre*, *suffire*, *suivre*, *traire*, *vaincre*, *vivre*.

D. *Pour ne me rien laisser à desirer sur cet article, récitez-moi de suite les tems primitifs de tous les verbes irréguliers de chaque conjugaison.*

R. VERBES IRRE'GULIERS

de la premiere conjugaison.

1.	2.	3.	4.	5.
aller.	allant.	allé.	je vais.	j'allai.
puer.	puant.	pué.	je pus.	je puai.

VERBES IRRE'GULIERS
de la seconde conjugaison.

1.	2.	3.	4.	5.
courir.	courant.	couru.	je cours.	je courus.
cueillir.	cueillant.	cueilli.	je cueille.	je cueillis.
faillir.	faillant.	failli.	je faux.	je faillis.
fuir.	fuyant.	fui.	je fuis.	je fuis.
haïr.	haïssant.	haï.	je haïs.	
mourir.	mourant.	mort.	je meurs.	je mourus.
ouir.	oyant.	oui.	j'ois.	j'ouis.
querir.				
acquérir.	acquérant.	acquis.	j'acquiers.	j'acquis.
saillir.	saillant.	sailli.	je saille *ou* je saillis.	je saillis.
tressaillir.	tressaillant.	tressailli.	je tressaille.	je tressaillis.
vêtir.	vêtant.	vêtu.	je vêts.	je vêtis.
revêtir.	revêtant.	revêtu.	je revêts.	je revêtis.

VERBES IRRE'GULIERS
de la troisieme conjugaison.

1.	2.	3.	4.	5.
avoir.	ayant.	eu.	j'ai.	j'eus.
choir.		chu.		
déchoir.		déchu.	je déchois.	je déchus.
échoir.	échéant.	échu.	j'échois.	j'échus.
falloir.		fallu.	il faut.	il fallut.
mouvoir.	mouvant.	mu.	je meus.	je mus.
pleuvoir.	pleuvant.	plu.	il pleut.	il plut.
pouvoir.	pouvant.	pû.	je puis.	je pûs.
savoir.	sachant.	su.	je sais.	je sus.
seoir.	séant *ou* seyant.	sis.	je sieds.	
s'asseoir.	s'asseyant.	assis.	je m'assieds.	je m'assis.
surseoir.	sursoyant.	sursis.	je sursois.	je sursis.
valoir.	valant.	valu.	je vaux.	je valus.
voir.	voyant.	vu.	je vois.	je vis.
pourvoir.	pourvoyant.	pourvu.	je pourvois.	je pourvus.
vouloir.	voulant.	voulu.	je veux.	je voulus.

VERBES IRRÉGULIERS
de la quatrieme conjugaison.

1.	2.	3.	4.	5.
battre.	battant.	battu.	je bats.	je battis.
boire.	buvant.	bu.	je bois.	je bus.
braire.			je brais.	
bruire.	bruyant.			
circoncire.		circoncis.	je circoncis.	je circoncis.
clore. ou clorre.		clos.	je clos.	
conclure ou conclurre.	concluant.	conclu.	je conclus.	je conclus.
confire.	confisant.	confit.	je confis.	je confis.
coudre.	cousant.	cousu.	je couds.	je cousis.
croire.	croyant.	cru.	je crois.	je crus.
dire.	disant.	dit.	je dis.	je dis.
maudire.	maudissant.	maudit.	je maudis.	je maudis.
écrire.	écrivant.	écrit.	j'écris.	j'écrivis.
être.	étant.	été.	je suis.	je fus.
exclure.	excluant.	exclus.	j'exclus.	j'exclus.
faire.	faisant ou fesant.	fait.	je fais.	je fis.
frire.		frit.	je fris.	
lire.	lisant.	lu.	je lis.	je lus.
luire.	luisant.	lui.	je luis.	
mettre.	mettant.	mis.	je mets.	je mis.
moudre.	moulant.	moulu.	je mouds.	je moulus.
naître.	naissant.	né.	je nais.	je naquis.
nuire.	nuisant.	nui.	je nuis.	je nuisis.
prendre.	prenant.	pris.	je prends.	je pris.
rire.	riant.	ri.	je ris.	je ris.
rompre.	rompant.	rompu.	je romps.	je rompis.
soudre.				
absoudre.	absolvant.	absous.	j'absous.	
résoudre.	résolvant.	résous. résolu.	je résous.	je résolus.
suffire.	suffisant.	suffi.	je suffis.	je suffis.
suivre.	suivant.	suivi.	je suis.	je suivis.
traire.	trayant.	trait.	je trais.	
vaincre.	vainquant.	vaincu.		je vainquis.
vivre.	vivant.	vécu.	je vis.	je vécus.

Exceptions.

Cette regle eſt pour tous les verbes réguliers, à l'exception ſeulement des verbes en *enir* & en *oir*, qui pour former leur futur, changent *enir*, en *iendrai*, & *oir* en *rai*, comme *tenir, je* TIENDRAI. *Venir, je* VIENDRAI. *Recevoir, je* RECEVRAI.

VERBES IRRÉGULIERS.

1. *Conjugaiſon.*

*Aller, j'*IRAI. *Envoyer, j'*ENVERRAI.

2. *Conjugaiſon.*

Acquérir & les autres compoſés de *querir, j'*ACQUERRAI.

Courir & ſes compoſés, *je* COURRAI.

Cueillir, & ſes compoſés, *je* CUEILLERAI.

Mourir, je MOURRAI.

3. *Conjugaiſon.*

*Avoir, j'*AURAI.

Déchoir & *échoir*, compoſés de *choir*, qui n'eſt preſque plus en uſage, *je* DÉCHERRAI, *j'*ÉCHERRAI.

Falloir, il FAUDRA.

Pouvoir, je POURAI.

Savoir, je SAURAI.

Seoir, je SIÉRAI. Son compoſé *s'aſſeoir* qui eſt plus en uſage, *je m'*ASSEIERAI ou *je m'*ASSIÉRAI. *Surſeoir* ſuit la regle générale, & fait *je* SURSEOIRAI.

R. Les verbes irréguliers, qui sont,

1. Ceux auxquels les terminaisons générales des tems primitifs ne conviennent pas, comme *coudre*, dont les tems primitifs, *cousant*, *cousu*, *je couds*, *je cousis*, ont des terminaisons particulieres, & qu'on ne trouve dans aucun autre verbe.

2. Ceux qui s'écartent des regles communes de la formation pour les autres tems, tels que ceux dont nous allons parler.

D. *Qu'est-ce qu'on appelle verbes défectueux?*

R. Ce sont ceux auxquels il manque certains tems ou certaines personnes que l'usage n'admet pas: tels que sont, *querir* dont on ne se sert qu'à l'infinitif, *ouir* qui ne se dit plus guere qu'à l'infinitif, au prétérit, & aux tems composés, *frire* qui ne se dit pas aux trois personnes du pluriel du présent de l'indicatif, & quelques autres dont nous parlerons dans la suite.

D. *Puisque vous connoissez les tems primitifs de tous les verbes, dites-moi quels sont les tems qui s'en forment.*

R. I.

De l'INFINITIF PRÉSENT, on forme,

LE FUTUR *de l'indicatif*, en mettant seulement *ai* après l'*r* qui se trouve dans la terminaison de l'infinitif, dont on supprime l'*e* muet final pour les verbes de la quatrieme conjugaison, comme *aimer*, J'AIMERAI. *Punir*, JE PUNIRAI. *Prendre*, JE PRENDRAI, *&c.*

Exceptions.

Les verbes en *enir* changent *enant* en *ienne*. *Tenir, tenant, que je* TIENNE. *Venir, venant, que je* VIENNE.

Les verbes en *evoir* changent *evant* en *eive*. *Recevoir, recevant, que je* REÇOIVE.

*V*ERBES IRRE'GULIERS.

1. *Conjugaison.*

*Aller, allant, que j'*AILLE.

2. *Conjugaison.*

Acquérir & les autres composés de *querir*, *acquérant, que j'*ACQUIERE.

3. *Conjugaison.*

Falloir, qu'il FAILLE.

Mouvoir & son composé *émouvoir*, *mouvant, que je* MEUVE.

Pouvoir, pouvant, que je PUISSE.

Valoir, valant, que je VAILLE. Son composé *prévaloir* suit la regle générale, & fait *que je* PRÉVALE.

Vouloir, voulant, que je VEUILLE.

4. *Conjugaison.*

Boire, buvant, que je BOIVE.

Etre, étant, que je SOIS.

Faire & ses composés, *faisant* ou *fesant*, *que je* FASSE.

Prendre & ses composés, *prenant, que je* PRENNE, en doublant l'*n*.

III. LES PREMIERES ET SECONDES PERSONNES *du pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons* & en *ez*. *Donner*, *donnant*, *nous* DONNONS, *vous* DONNEZ. *Bâtir*, *bâtissant*, *nous* BÂTISSONS, *vous* BÂTISSEZ. *Devoir*, *devant*, *nous* DEVONS, *vous* DEVEZ. *Ecrire*, *écrivant*, *nous* ÉCRIVONS, *vous* ÉCRIVEZ.

Exceptions.

Avoir, *ayant*, *nous* AVONS, *vous* AVEZ.

Savoir, *sachant*, *nous* SAVONS, *vous* SAVEZ.

Dire, *disant*, *nous disons*, *vous* DITES. Des composés de ce verbe, il n'y a que *redire*, auquel cette exception convienne. Les autres, comme *contredire*, *dédire*, *interdire*, *médire*, & *prédire*, font, suivant la regle générale, *nous contredisons*, *vous contredisez*, &c.

Maudire, forme réguliérement ces deux mêmes personnes de son participe, *maudissant*, *nous* MAUDISSONS, *vous* MAUDISSEZ.

Etre, *étant*, *nous* SOMMES, *vous* ÊTES.

Faire & ses composés, *faisant* ou *fesant*, *nous faisons* ou *nous fesons*, *vous* FAITES.

IV. LES PREMIERES ET SECONDES PERSONNES *du pluriel du présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *ions* & en *iez*. *Répondre*, *répondant*, *que nous* RÉPONDIONS, *que vous* RÉPONDIEZ. *Envoyer*, *envoyant*, *que nous* ENVOYIONS, *que vous* ENVOYIEZ. *Avoir*,

ayant, *que nous* AYIONS, *que vous* AYIEZ, *&c.*

Exceptions.

Pouvoir, *pouvant*, *que nous* PUISSIONS, *que vous* PUISSIEZ.

Etre, *étant*, *que nous* SOYONS, *que vous* SOYEZ.

Faire & ses composés, *faisant ou fesant*, *que nous* FASSIONS, *que vous* FASSIEZ, & non pas *que nous fesions*, *que vous fesiez*, comme on l'entend dire assez souvent à des personnes qui par leur état devroient être les plus attentifs à la pureté du langage, & qui ne sentent pas la faute grossiere où ils tombent, en disant, par exemple, *Que voulez-vous que nous fesions? Il faut que vous me fesiez un plaisir*: au lieu de, *Que voulez-vous que nous fassions? Il faut que vous me fassiez un plaisir.*

III.

Du PARTICIPE PASSIF, on forme,

Tous les tems composés qui se trouvent dans l'indicatif, dans le subjonctif, dans l'infinitif, & dans le participe actif, en joignant au participe passif, les tems simples du verbe auxiliaire *avoir* ou du verbe auxiliaire *être*; & *les tems surcomposés*, en joignant au même participe les tems composés du verbe *avoir*. Ainsi du participe passif *aimé*, se forment les tems composés, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurai aimé*, *j'aurois aimé*, *que j'ait*

aimé, *que j'eusse aimé*, *avoir aimé*, *ayant aimé*; & les temps surcomposés, *j'ai eu aimé*, *j'avois eu aimé*, *j'aurois eu aimé*, *j'eusse eu aimé* : & du participe passif *tombé*, se forment les tems composés, *je suis tombé*, *je fus tombé*, *j'étois tombé*, *je serai tombé*, *je serois tombé*, *que je sois tombé*, *que je fusse tombé*, *être tombé*, *étant tombé*.

On parlera dans la suite des verbes qui se conjuguent avec les tems du verbe auxiliaire *être*.

IV.

DU PRÉSENT DE L'INDICATIF, on forme,

L'IMPÉRATIF, en supprimant seulement le pronom personnel *je*. *J'aime*, AIME. *Je finis*, FINIS. *Je reçois*, REÇOIS. *Je rends*, RENDS.

Exceptions.

Aller, *je vais*, VA. *Avoir*, *j'ai*, AIE. *Savoir*, *je sais*, SACHE. *Etre*, *je suis*, SOIS.

Dans tous les verbes de la premiere conjugaison, & dans ceux de la seconde dont le présent de l'indicatif est terminé par un *e* muet à la premiere personne du singulier, la seconde personne du singulier de l'impératif ne prend point d'*s* à la fin, à moins qu'elle ne soit immédiatement suivie du pronom conjonctif *en* ou du mot *y* pronom conjonctif ou adverbe de lieu. Ainsi on écrit, DONNE *un*

peu plus d'attention à ton devoir. Mais il faut écrire, *de l'argent qu'on t'a envoyé*, DONNES-EN *la moitié à ton frere. Voilà une leçon à étudier*, DONNES-Y *tout le tems nécessaire.* On écrira pourtant sans *s*, DONNE *en cette occasion une marque de ton zele*, parce que *en* n'y étant pas pronom conjonctif, mais préposition, a une liaison nécessaire avec *cette occasion*, & ne dépend pas de *donne.*

Les deux troisiemes personnes de l'impératif sont toujours les mêmes que celles du présent du subjonctif : comme la premiere & la seconde du pluriel sont les mêmes que celles du présent de l'indicatif dont on retranche les pronoms personnels *nous* & *vous* : excepté *avoir*, qui fait *ayons*, *ayez* : *savoir*, qui fait *sachons*, *sachez* : & *être*, qui fait *soyons*, *soyez.*

V.

DU PRÉTÉRIT DE L'INDICATIF, on forme,

L'IMPARFAIT *du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour la premiere conjugaison : *Je donnai*, *que je* DONNASSE.

Et en ajoutant seulement *se* au même prétérit de l'indicatif pour les trois autres conjugaisons. *Je finis*, *que je* FINISSE. *Je tins*, *que je* TINSSE. *Je reçus*, *que je* REÇUSSE. *Je rendis*, *que je* RENDISSE.

D. *Ne donnerez-vous pas des regles pour la formation des personnes de chaque tems?*

R. Il feroit inutile d'en donner pour les perfonnes de la plupart des tems fimples, dont les terminaifons font les mêmes dans tous les verbes, parce que les ayant diftinguées dans la conjugaifon par des caracteres différents, il fuffira, pour avoir les diverfes perfonnes d'un même-tems, d'en connoître la premiere du fingulier, dont on changera aifément la terminaifon en celle des autres. Ainfi pour favoir toutes les perfonnes de l'imparfait de l'indicatif *je lifois*, il faudra changer *ois* en *oit*, *ions*, *iez*, *oient*; & l'on aura *il lifoit*, *nous lifions*, *vous lifiez*, *ils lifoient*.

Il ne s'agit donc que d'établir quelques regles pour la formation des perfonnes qui n'ont pas de terminaifons uniformes dans tous les verbes.

D. *Quels font les tems fimples dont les perfonnes fe forment par des regles particulieres?*

R. Ce font le préfent de l'indicatif, celui du fubjonctif, & le prétérit défini.

On a déja parlé, pages 245 & 246, de la maniere de former les premieres & fecondes perfonnes du pluriel du préfent de l'indicatif & du préfent du fubjonctif. Les autres perfonnes de ce dernier ont les mêmes terminaifonsdans tous les verbes, à l'exception feulement des verbes *avoir* & *être*, comme on peut le voir dans la conjugaifon qui en a été faite.

A l'égard du prétérit défini, les terminaifons de la premiere & de la troifieme per-

sonne du singulier dans le verbe *aimer*, ne sont générales que pour les verbes de la premiere conjugaison. Les terminaisons des autres personnes du même prétérit, sont communes aux verbes des quatre conjugaisons, & ont été distinguées par des caracteres italiques, tant dans le verbe *aimer*, que dans les verbes *finir*, *recevoir*, & *rendre*.

Ensorte qu'il ne reste plus qu'à expliquer de quelle maniere sont terminées les trois personnes du singulier, & la troisieme du pluriel, dans le présent de l'indicatif des verbes.

D. *Quelles sont donc ces terminaisons pour tous les verbes ?*

R. I. LA PREMIERE PERSONNE *du singulier du présent de l'indicatif*, est toujours terminée par un *e* muet dans les verbes de la premiere conjugaison. *Aimer*, J'AIME. *Louer*, *je* LOUE. *Manger*, *je* MANGE, *&c.*

Excepté seulement *je pus*, du verbe *puer*, *je vais* ou *je vas*, du verbe *aller*.

Il y a quelques verbes de la seconde conjugaison, qui ont aussi cette même premiere personne terminée par un *e* muet. Ce sont ceux en *vrir* & en *frir*, qui font le participe passif en *ert*, comme *couvrir*, *je* COUVRE; *souffrir*, *je* SOUFFRE; & le verbe *cueillir* avec ses composés, *je* CUEILLE.

Elle est généralement terminée par une *s* dans tous les autres verbes des trois dernieres conjugaisons. *Finir*, *je* FINIS. *Sentir*, *je*

SENS. *Tenir*, *je* TIENS. *Rendre*, *je* RENDS. *Craindre*, *je* CRAINS. *Produire*, *je* PRODUIS. *Connoître*, *je* CONNOIS. *Plaire*, *je* PLAIS. *Recevoir*, *je* REÇOIS, *&c.*

On trouve dans plusieurs bons auteurs, les premieres personnes du présent de l'indicatif de quelques verbes, écrites sans *s*, comme *je sai*, *je voi*, *je croi*, *je reçoi*, *&c.* Cette exception qui ne paroît fondée que sur un caprice de l'usage, a été vraisemblablement introduite par les poetes qui laissent ou retranchent l'*s* finale dans ces mêmes présents & dans quelques autres, pour la justesse de la rime ou pour la liaison des mots, & il n'y a pas de faute de s'y conformer. Nous croyons cependant qu'il est plus exact & plus méthodique de rapporter toutes les premieres personnes du present de l'indicatif des verbes des trois dernieres conjugaisons, à la regle générale qui veut qu'elles soient terminées par une *s*; & qu'ainsi il est mieux d'écrire, *je sais*, *je vois*, *je crois*, *je reçois*, *&c.*

Les verbes qui ont la même personne terminée en *x*, comme *vouloir*, *je* VEUX; *valoir*, *je* VAUX, ne doivent pas faire une exception à cette regle générale, parce que l'*x* renferme deux lettres dont la derniere est toujours une *s*.

Les verbes dont l'infinitif est terminé en *cre*, *dre*, & *pre*, conservent le *c*, le *d*, & le *p*, à la premiere personne du présent de l'in-

dicatif : (*vaincre, je* VAINCS, qui n'est guere en usage au singulier de ce présent.) *Convaincre, je* CONVAINCS. *Répondre, je* RÉPONDS. *Comprendre, je* COMPRENDS. *Entendre, j'*ENTENDS. *Rompre, je* ROMPS. *Corrompre, je* CORROMPS.

Excepté 1. les verbes *absoudre, dissoudre, & résoudre*, qui font *j'absous, je dissous, je résous.* 2. Ceux qui ont l'infinitif terminé en *indre* : *Craindre, je* CRAINS. *Peindre, je* PEINS. *Joindre, je* JOINS. 3. Les verbes *seoir, s'asseoir*, qui sans avoir l'infinitif terminé en *dre*, font à la même premiere personne, *je sieds, je m'assieds.*

Battre, mettre, & leurs composés conservent le *t* à la même premiere personne : *je bats, je mets. Combattre, je* COMBATS. *Permettre, je* PERMETS.

II. Quand la premiere personne du présent de l'indicatif finit par un *e* muet, il ne faut qu'y ajouter une *s*, pour avoir *la seconde personne du singulier* du même-tems.

Cette regle regarde non-seulement la seconde personne du présent de l'indicatif ; mais encore de tous les tems simples, (hors de l'impératif) dont la premiere personne est terminée par un *e* muet : *J'aime, tu* AIMES. *Je couvre, tu* COUVRES. *Je cueille, tu* CUEILLES. *Que je loue, que tu* LOUES. *Que je fasse, que tu* FASSES. *Que je veuille, que tu* VEUILLES. *Que je donnasse, que tu* DONNASSES.

Que je reçusse, que tu REÇUSSES. *Que je rendisse, que tu* RENDISSES, *&c.*

Quand la premiere personne du singulier du présent de l'indicatif, est terminée par une *s*, la seconde est toujours semblable à la premiere : *Je languis, tu* LANGUIS. *Je sors, tu* SORS. *Je tiens, tu* TIENS. *Je convaincs, tu* CONVAINCS. *Je réponds, tu* RÉPONDS. *Je romps, tu* ROMPS. *Je crains, tu* CRAINS. *Je bats, tu* BATS. *Je mets, tu* METS. *Je parois, tu* PAROIS. *Je conçois, tu* CONÇOIS, *&c.*

Cette regle est aussi pour les mêmes personnes qui finissent par *x*, parce que cette lettre y tient lieu d'une *s* : *Je veux, tu* VEUX. *Je vaux, tu* VAUX. *Je peux* (moins en usage que *je puis*) *tu* PEUX.

III. Quand la premiere personne du singulier du présent de l'indicatif est terminée par un *e* muet, *la troisieme du singulier* est toujours semblable à la premiere. *J'aime, il* AIME. *Je mange, il* MANGE. *J'offre, il* OFFRE. *Je découvre, il* DÉCOUVRE. *Je recueille, il* RECUEILLE.

Quand la premiere personne est terminée par *cs*, *ds*, & *ts*, il ne faut que supprimer l'*s* finale pour avoir la troisieme personne du singulier : (*je vaincs*, *il* VAINC.) *Je convaincs, il* CONVAINC. *Je comprends, il* COMPREND. *Je répands, il* RÉPAND. *Je perds, il* PERD. *Je couds, il* COUD. *Je sieds, il* SIED. *Je m'assieds, il* S'ASSIED. *Je combats, il* COMBAT. *Je permets, il* PERMET.

Dans tous les autres verbes, il ne faut que changer l's de la premiere personne en *t* : *Je finis, il* FINIT. *Je pars, il* PART. *Je conviens, il* CONVIENT. *Je feins, il* FEINT. *Je me repais, il se* REPAÎT. *Je plais, il* PLAÎT. *Je bois, il* BOIT. *Je fais, il* FAIT. *J'apperçois, il* APPERÇOIT. *Je romps, il* ROMPT.

Excepté *j'échois*, qui fait *il* ÉCHET.

IV. A l'égard de la *troisieme personne du pluriel* du présent de l'indicatif, la regle qui nous a paru la plus générale, est de la former de la premiere personne du présent du subjonctif, en y ajoutant *nt* après l'*e* muet final : *Aimer, que j'aime, ils* AIMENT. *Finir, que je finisse, ils* FINISSENT. *Recevoir, que je reçoive, ils* REÇOIVENT. *Dire, que je dise, ils* DISENT. *Connoître, que je connoisse, ils* CONNOISSENT. *Craindre, que je craigne, ils* CRAIGNENT. *Tenir, que je tienne, ils* TIENNENT. *Mourir, que je meure, ils* MEURENT. *Boire, que je boive, ils* BOIVENT. *Mouvoir, que je meuve, ils* MEUVENT, *&c.*

Les exceptions de cette regle se réduisent aux verbes suivants.

Aller, que j'aille, ils VONT. *Avoir, que j'aie, ils* ONT. *Pouvoir, que je puisse, ils* PEUVENT. *Savoir, que je sache, ils* SAVENT. *Valoir, que je vaille, ils* VALENT. *Vouloir, que je veuille, ils* VEULENT. *Etre, que je sois, ils* SONT. *Faire, que je fasse, ils* FONT.

D. *Quel avantage trouvez-vous dans la*

regles que vous venez d'établir pour la formation des tems & des personnes des verbes ?

R. Elles nous paroissent plus simples & plus naturelles que celles que l'on donne ordinairement. Elles s'étendent à tous les verbes des quatre conjugaisons, tant réguliers qu'irréguliers, & ne sont pas chargées d'un grand nombre d'exceptions. L'enchaînement qu'elles ont les unes avec les autres les fera apprendre avec plus de facilité. Les tems que nous avons regardés comme primitifs, sont les principaux & les plus connus de chaque verbe, d'où, comme d'autant de sources simples & aisées à découvrir, coulent sans confusion tout les tems & toutes les personnes que nous en avons fait dépendre. Nous croyons enfin que par le moyen de ces regles, il n'y a point de verbe, si difficile qu'il puisse être, qu'on ne soit en état de conjuguer exactement dans toutes ses parties. C'est l'unique but que nous nous y sommes proposé.

ARTICLE IV.

Des différentes sortes de Verbes.

D. COMMENT *peut-on diviser les verbes ?*

R. En verbe substantif, en verbes adjectifs, & en verbes auxiliaires.

Du Verbe substantif.

D. *Donnez-moi une définition exacte du verbe substantif.*

R. Le verbe substantif est un mot qui signifie l'affirmation avec désignation de la personne, du nombre, & du tems.

D. *Joignez quelques exemples à cette définition.*

R. Dans cette phrase, *je suis heureux*, on voit que le mot *suis*, outre l'affirmation, marque encore une premiere personne du singulier du présent : dans celle-ci, *vous fûtes tristes*, le mot *fûtes* fait connoître avec l'affirmation une seconde personne du pluriel du prétérit : & dans cette autre, *les bâtiments seront superbes*, le mot *seront* fait rapporter l'affirmation à une troisieme personne du pluriel du futur.

D. *Quelles sortes de noms expriment l'attribut que le verbe substantif lie avec le sujet ?*

R. Ce sont très souvent des noms adjectifs : comme quand on dit, *le soleil est lumineux par lui-même* : & quelquefois des noms substantifs, comme dans cette phrase, *La Lune & les autres planetes sont des corps opaques.*

D. *N'y a-t-il que le verbe* être *qui soit substantif ?*

R. Il y en a encore quelques autres qu'on peut regarder comme tels, parce qu'ils ne

marquent dans le discours, que l'union & la liaison d'un attribut avec le sujet : ce sont, *devenir, sembler, paroître, &c.* comme quand on dit, *la saison devient belle. Cette proposition me semble vraie. La terre paroît immobile.*

D. *Comment connoissez-vous qu'un verbe peut être regardé comme substantif ?*

R. Quand il est suivi d'un nom adjectif ou substantif qui se rapporte au nominatif du verbe : comme quand je dis, *mon frere revient malade de la campagne. Votre nouvelle se trouve fausse. Un assemblage d'étoiles s'appelle constellation. Saint Pierre ne demeura pas toujours fidele à son maître.*

D. *Ces sortes de verbes sont-ils réellement différents du verbe* être ?

R. Ils en sont différents par l'expression : mais au fond ce ne sont que des manieres d'exprimer le verbe *être* avec différentes circonstances : car quand je dis, *La saison devient belle. Cette proposition me semble vraie, &c.* c'est comme si je disois, *la saison est belle par succession de tems. Cette proposition est vraie suivant mon opinion, &c.*

D. *Le verbe* être *est-il toujours substantif ?*

R. Non : il est quelquefois pris comme adjectif, quand il renferme avec l'affirmation, le plus général de tous les attributs qui est l'être, comme dans cette phrase, *Je pense, donc je suis*, c'est-à-dire, *je suis un être, une chose*, ou *je suis existant.*

Quelquefois il est purement auxiliaire, & ne sert qu'à former les divers tems des autres verbes, comme nous l'expliquerons dans un article séparé.

D. *N'y a-t-il pas encore quelque autre maniere d'employer le verbe* être *considéré comme substantif ?*

R. Oui : il est d'un grand usage en françois, précédé du pronom démonstratif *ce*, aux troisiemes personnes du singulier & du pluriel : comme quand on dit, C'EST *Dieu qui a créé le ciel & la terre.* CE SONT *les poetes qui ont donné cours aux fables des fausses divinités.*

D. *Que signifie le verbe* être *précédé du pronom démonstratif* ce ?

R. Outre la signification qui lui est propre comme substantif, il semble être employé particuliérement à indiquer & à rappeller ce qu'on a déja dit, ou à annoncer ce que l'on va dire : en sorte qu'on pouroit pour cette raison l'appeller *verbe démonstratif ?*

D. *Comment peut-on considérer le pronom* ce *mis avant le verbe* être ?

R. On peut le considérer comme le nominatif du verbe, mais un nominatif général que l'on peut ordinairement rendre par *cela* ; & c'est proprement par le moyen de ce pronom, que le verbe rappelle ce qu'on a déja dit, ou annonce ce qu'on va dire : car quand on dit, *tuer son bienfaicteur*, C'EST *le comble de l'ingratitude.* C'EST *être prudent que de*

ne pas toujours dire ce qu'on pense ; *ce* ou *cela* dans la premiere phrase, rappelle ce qui précede, c'est-à-dire, *tuer son bienfaicteur* : *&* dans l'autre, *ce* ou *cela* annonce ce qui suit, c'est-à dire, *être prudent*.

D. *Le verbe* être *en cette occasion n'a-t-il pour nominatif que le pronom* ce ?

R. Il s'en trouve ordinairement un autre qui particularise la signification générale du pronom *ce*, lequel nominatif est tantôt avant & tantôt après le verbe *être*, & est aussi souvent exprimé par un verbe avec son régime, que par un nom substantif : comme on peut le reconnoître dans les exemples précédents & dans ceux que nous avons apportés à l'article des pronoms démonstratifs page 112, en parlant du pronom *ce*.

Quand le verbe *être* précédé de *ce*, est employé par pure élégance, il ne paroît souvent avoir pour nominatif que le pronom, comme dans cette phrase ; C'EST *dans la Grece qu'il faut puiser toutes les connoissances, si l'on veut remonter jusqu'à leur origine* : C'EST-*là que toutes les sciences & tous les arts se sont formés, & pour la plupart perfectionnés* ; *&* C'EST-*là qu'il faut les aller chercher*.

D. *N'avez-vous pas encore quelques autres observations à faire sur le même verbe ?*

R. Oui : 1. Il reste à la troisieme personne du singulier, quoique son nominatif soit à une autre. Ainsi on dit, *c'est moi*, *c'est toi*, *c'est nous*, *c'est vous*.

2. Il peut être employé quelquefois au ſingulier, ſon nominatif étant au pluriel, ſurtout s'il eſt mis à quelqu'un des tems compoſés: *ç'a été nous*: *ç'auroit été les plus ſages, &c.*

3. On met *ce* après le verbe *être*, quand il interroge, & dans les autres occaſions où le pronom perſonnel s'y met : *Eſt-ce moi ? Eſt-ce vous ? Eſt-ce la coutume ? Sont-ce là vos ouvrages ?*

Des Verbes adjectifs.

D. *Quelle eſt la définition exacte du verbe adjectif ?*

R. C'eſt un mot qui marque l'affirmation de quelque attribut, avec déſignation de la perſonne, du nombre, & du tems.

D. *Combien y a-t-il de ſortes de verbes adjectifs ?*

R. Il y en a de cinq ſortes; ſavoir,

Le verbe actif, le verbe neutre, le verbe paſſif, les verbes réfléchis & réciproques, & le verbe imperſonnel.

Du Verbe actif.

D. *Qu'eſt-ce qu'un verbe actif ?*

R. C'eſt un verbe par lequel on exprime une action qui paſſe hors du ſujet qui en eſt le principe.

D. *Avant que de m'expliquer cette définition, dites-moi combien on peut conſidérer de ſortes d'actions.*

R. On peut en considérer de deux sortes; savoir les actions réelles ou matérielles, qui sont produites par un principe matériel ou corporel, comme *battre, rompre, tuer, &c.* & les actions intentionnelles, qui sont produites par un principe spirituel, c'est-à-dire, par l'ame, comme; *aimer, connoître, voir, &c.*

D. *Comment appelle-t-on ce à quoi se terminent ces deux especes d'actions?*

R. On appelle *sujet* ce à quoi se termine une action réelle, & on appelle *objet* ce à quoi se termine une action intentionnelle: en sorte que quand on dit, *le sujet d'une action*, on veut parler du terme d'une action réelle; & quand on dit, *l'objet d'une action*, c'est du terme d'une action intentionnelle que l'on parle.

Ainsi on voit qu'il y a de la différence entre *être sujet d'une proposition* ou *d'un verbe*, & *être sujet d'une action*, & qu'il ne faut pas confondre ces deux significations du mot *sujet*.

D. *Expliquez-moi par des exemples, la définition que vous avez donnée du verbe actif.*

R. Dans cette phrase, *David tua Goliath*, l'action de tuer passe à un sujet différent de celui qui agit. Celui qui agit est *David*, & celui auquel passe son action de *tuer* est *Goliath*, ou, *David* est le sujet de la proposition, & *Goliath* est le sujet de l'action: par conséquent *tuer* est un verbe actif.

Dans cette autre phrase, *Pierre aime Dieu*, l'action d'aimer se termine à un objet diffé-

2. Il peut être employé quelquefois au singulier, son nominatif étant au pluriel, surtout s'il est mis à quelqu'un des tems composés : *ç'a été nous : ç'auroit été les plus sages, &c.*

3. On met *ce* après le verbe *être*, quand il interroge, & dans les autres occasions où le pronom personnel s'y met : *Est-ce moi ? Est-ce vous ? Est-ce la coutume ? Sont-ce là vos ouvrages ?*

Des Verbes adjectifs.

D. *Quelle est la définition exacte du verbe adjectif ?*

R. C'est un mot qui marque l'affirmation de quelque attribut, avec désignation de la personne, du nombre, & du tems.

D. *Combien y a-t-il de sortes de verbes adjectifs ?*

R. Il y en a de cinq sortes ; savoir,

Le verbe actif, le verbe neutre, le verbe passif, les verbes réfléchis & réciproques, & le verbe impersonnel.

Du Verbe actif.

D. *Qu'est-ce qu'un verbe actif ?*

R. C'est un verbe par lequel on exprime une action qui passe hors du sujet qui en est le principe.

D. *Avant que de m'expliquer cette définition, dites-moi combien on peut considérer de sortes d'actions.*

R. On peut en considérer de deux sortes; savoir les actions réelles ou matérielles, qui sont produites par un principe matériel ou corporel, comme *battre*, *rompre*, *tuer*, *&c.* & les actions intentionnelles, qui sont produites par un principe spirituel, c'est-à-dire, par l'ame, comme ; *aimer*, *connoître*, *voir*, *&c.*

D. *Comment appelle-t-on ce à quoi se terminent ces deux especes d'actions ?*

R. On appelle *sujet* ce à quoi se termine une action réelle, & on appelle *objet* ce à quoi se termine une action intentionnelle : en sorte que quand on dit, *le sujet d'une action*, on veut parler du terme d'une action réelle ; & quand on dit, *l'objet d'une action*, c'est du terme d'une action intentionnelle que l'on parle.

Ainsi on voit qu'il y a de la différence entre *être sujet d'une proposition* ou *d'un verbe*, & *être sujet d'une action*, & qu'il ne faut pas confondre ces deux significations du mot *sujet*.

D. *Expliquez-moi par des exemples, la définition que vous avez donnée du verbe actif.*

R. Dans cette phrase, *David tua Goliath*; l'action de tuer passe à un sujet différent de celui qui agit. Celui qui agit est *David*, & celui auquel passe son action de *tuer* est *Goliath*, ou, *David* est le sujet de la proposition, & *Goliath* est le sujet de l'action : par conséquent *tuer* est un verbe actif.

Dans cette autre phrase, *Pierre aime Dieu*, l'action d'aimer se termine à un objet diffé-

D. *Pouvez-vous me dire quels sont les verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire* avoir, *&* *quels sont ceux qui se conjuguent avec l'auxiliaire* être?

R. L'usage l'apprendra plus surement qu'aucune regle. On observe pourtant que les verbes neutres dont les participes passifs sont adjectis déclinables, c'est-à-dire, peuvent être joints à des substantifs masculins ou féminins, avec des terminaisons différentes pour le genre & pour le nombre, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*: au lieu que les verbes neutres dont les participes passifs sont indéclinables & ne peuvent être joints à aucun nom substantif, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*.

Ainsi les verbes *tomber*, *arriver*, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, parce qu'on peut dire, *un homme tombé*, *une femme tombée*, *un homme arrivé*, *une femme arrivée*, & en conséquence, *me voilà tombé* ou *tombée*, *me voilà arrivé* ou *arrivée*. *Régner* & *dormir* au contraire, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, parce qu'on ne peut pas dire, *un homme régné*, *une femme régnée*, *un homme dormi*, *une femme dormie*, ni conséquemment, *me voilà régné* ou *régnée*, *me voilà dormi* ou *dormie*.

D. *N'y a-t-il pas quelques verbes neutres qui se conjuguent tantôt avec l'auxiliaire* être, *&* *tantôt avec l'auxiliaire* avoir?

R. Oui: suivant les différentes circonstan-

ces où ils sont employés. Ce sont les suivants.

Aller, avec son propre participe *allé*, prend toujours l'auxiliaire *être* ; & quand il prend l'auxiliaire *avoir*, il emprunte le participe *été* du verbe *être*. Ainsi on dit, *il est allé*, & *il a été* : mais dans différentes significations. *Il est allé à Rome*, veut dire qu'il y est encore ou sur le chemin : *il a été à Rome*, veut dire qu'il a fait le voyage de Rome, & qu'il en est revenu. C'est pourquoi le prétérit indéfini, comme les autres tems composés du verbe *aller*, avec l'auxiliaire *être*, n'est guere en usage qu'aux deux troisiemes personnes, *il est allé*, *ils sont allés*, *&c.* & il semble qu'il soit contre la pureté du langage de dire, *je suis allé*, *tu es allé*, *nous sommes allés*, *vous êtes allés*, à moins que ce ne soit pour signifier qu'on est ou qu'on étoit encore dans l'endroit dont on parle, comme dans cette phrase, *qu'on dise que je suis allé à la Messe*. *Je fus*, *il fut*, sont moins en usage que *j'allai*, *il alla*.

Demeurer, avec l'auxiliaire *être*, marque qu'on est encore dans un lieu : comme quand on dit, *il est demeuré à Paris pour y poursuivre un procès* ; & avec l'auxiliaire *avoir*, il marque qu'on n'est plus dans le lieu dont on parle : comme quand on dit, *il a demeuré quelque tems en Italie*, *pour apprendre la langue du pays*.

Monter & *descendre* prennent l'auxiliaire *avoir*, quand ils sont actifs, & qu'ils ont un

régime absolu : comme quand on dit, *il a monté, il a descendu les degrés*; & ils prennent l'auxiliaire *être*, quand ils ne sont que neutres : comme quand on dit simplement, *il est monté, il est descendu*.

Passer s'emploie aussi avec l'auxiliaire *avoir*, quand il a un régime absolu ou relatif : comme quand on dit, *Alexandre a passé l'Euphrate. Cesar a passé par les Gaules. La couronne d'Espagne a passé à la maison de Bourbon*; & il se met avec l'auxiliaire *être*, quand il n'a aucun régime : comme quand on dit, *l'armée est passée. Les beaux jours sont passés. Cette fleur est passée.*

Sortir, qui prend ordinairement l'auxiliaire *être*, peut encore en certaines occasions prendre l'auxiliaire *avoir*, quand on l'emploie activement : comme quand on dit, *on l'a sorti d'une affaire fâcheuse* : ou quand il marque qu'on est sorti, & qu'on est rentré : comme quand on dit, *Monsieur a sorti ce matin.*

Périr, s'emploie avec l'auxiliaire *avoir*, & avec l'auxiliaire *être*, & il paroît indifférent de lui donner l'un ou l'autre, comme dans ces exemples tirés du Dictionnaire de l'Académie Françoise, *Les combats ont fait périr une partie de l'armée, le reste est péri de nécessité. Tous ceux qui étoient sur ce vaisseau ont péri* ou *sont péris.*

Cependant il y a lieu de croire que l'auxiliaire *avoir* convient mieux, quand le verbe a

une signification générale & indéterminée : comme quand on dit, *Les enfants du Grand-Prêtre Heli ont péri misérablement* ; & que l'auxiliaire *être* est préférable, lorsque le verbe est accompagné de circonstances particulieres, comme dans ces phrases, *Les habitants de Jerusalem sont péris par le fer & par le feu. L'armée de Pharaon est périe dans les eaux de la mer rouge.*

D. *Conjuguez un verbe neutre avec le verbe auxiliaire* être.

R. Les tems simples de ce verbe se conjuguent comme ceux du verbe *aimer*.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je tombe, *&c.*

IMPARFAIT.

Je tomb*ois*, *&c.*

PRE'TE'RIT.

Je tomb*ai*, *&c.*

PRE'TERIT INDE'FINI.

Je suis tombé, *ou* tombée.
Tu es tombé *ou* tombée.
Il est tombé ou *elle est* tombée.
Nous sommes tombés *ou* tombées.
Vous êtes tombés *ou* tombées.
Ils sont tombés, ou *elles sont* tombées.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

Je fus tombé *ou* tombée.
Tu fus tombé *ou* tombée.
Il fut tombé, ou *elle fut* tombée.
Nous fûmes tombés *ou* tombées.
Vous fûtes tombés *ou* tombées.
Ils furent tombés, ou *elles furent* tombées.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR indéfini.

J'ai été tombé *ou* tombée.
Tu as été tombé *ou* tombée.
Il a été tombé, ou *elle a été* tombée.
Nous avons été tombés *ou* tombées.
Vous avez été tombés *ou* tombées.
Ils ont été tombés, ou *elles ont été* tombées.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'étois tombé *ou* tombée.
Tu étois tombé *ou* tombée.
Il étoit tombé, ou *elle étoit* tombée.
Nous étions tombés *ou* tombées.
Vous étiez tombés *ou* tombées.

J'étudie, quoi? j'étudie la Grammaire; les verbes *j'aime* & *j'étudie* se rapportent directement aux noms *frere* & *grammaire*.

Un verbe se rapporte ou se termine indirectement à un nom, quand ce nom peut servir de réponse aux questions *de qui* ou *de quoi? à qui* ou *à quoi?* Ainsi dans ces phrases, *Je me plains, de qui? je me plains de mon valet. Je me repens, de quoi? je me repens de ma faute. Je parle, à qui? je parle au Roi. Je succombe, à quoi? je succombe à la douleur*; les verbes *je me plains, je me repens, je parle, je succombe*, se rapportent indirectement aux noms *valet, faute, Roi*, & *douleur*.

D. *Ne donne-t-on pas un autre nom au régime du verbe?*

R. On l'appelle encore *le cas du verbe*, comme le sujet d'une proposition est appellé *le nominatif du verbe*.

D. *Combien y a-t-il de sortes de régimes?*

R. Il y en a de deux sortes; *le régime direct* ou *absolu*, & *le régime indirect* ou *relatif*.

D. *Qu'entendez-vous par le régime direct* ou *absolu?*

R. J'entends un nom ou un pronom qui marque le sujet ou l'objet direct d'une action. Ainsi ce régime ne convient qu'au verbe actif, parce que ce n'est que par le verbe actif qu'on exprime une action qui se termine directement à un sujet ou à un objet différent du nominatif du verbe.

D. *Donnez-en quelques exemples.*

R. Dans cette phraſe, *Alexandre a vaincu Darius; Darius* étant le ſujet où ſe termine directement l'action d'*Alexandre*, il eſt le régime direct ou abſolu du verbe *a vaincu*, qui exprime cette action.

Dans cette autre phraſe, *un Paſteur connoît ſes brebis; brebis* eſt l'objet direct où ſe termine l'action du *paſteur*, & par conſéquent le régime direct ou abſolu du verbe *connoît*, qui exprime cette action.

D. *Qu'entendez-vous par régime indirect ou relatif?*

R. J'entends un nom ou un pronom par lequel on exprime une choſe qui n'a qu'un rapport indirect avec l'action ou la ſignification du verbe: c'eſt-à-dire, à laquelle le verbe ne ſe termine pas directement comme au ſujet ou à l'objet d'une action.

D. *Appliquez cette réponſe à quelques exemples.*

R. Dans cette phraſe, *Je préfere la ſcience aux richeſſes; la ſcience* eſt le régime direct ou abſolu du verbe *je préfere*, parce que *la ſcience* eſt l'objet principal où ſe termine directement mon action de *préférer*: au lieu que *aux richeſſes* n'eſt qu'un régime indirect ou relatif du même verbe *je préfere*, parce que *aux richeſſes* n'exprime pas l'objet principal de l'action, & ne ſe rapporte qu'indirectement au verbe *préférer*.

De même quand je dis, *je jouis de la liberté; la liberté* ne peut être regardée que comme un régime indirect ou relatif, parce qu'il n'exprime qu'indirectement l'objet auquel se rapporte ou se termine la signification du verbe *je jouis.*

D. *En quel cas met-on ces deux sortes de régimes ?*

R. *Le régime absolu* se met toujours à l'accusatif, soit qu'il exprime le sujet ou l'objet direct d'une action.

Le régime relatif ne peut être mis qu'au génitif, au datif, ou à l'ablatif.

D. *A quels verbes conviennent ces mêmes régimes ?*

R. Le régime absolu marquant toujours le sujet ou l'objet direct d'un action, ne peut convenir qu'au verbe actif.

Le régime relatif convient également au verbe actif & à toutes les autres especes de verbes adjectifs.

D. *On peut donc encore distinguer un verbe actif d'avec un verbe neutre par le régime ?*

R. Oui : on connoîtra qu'un verbe est actif, quand il aura, ou qu'il poura avoir un régime absolu. Ainsi *aimer*, est un verbe actif, parce qu'on peut dire, *aimer l'étude, la vertu, le plaisir, &c.*

Un verbe sera neutre, quand il ne poura avoir aucun régime, ou qu'il ne poura avoir qu'un régime relatif. Ainsi *régner, exceller,*

font des verbes neutres, parce qu'ils ne peuvent pas avoir de régime ; & *profiter*, *vaquer*, font aussi neutres, parce qu'ils ne peuvent avoir qu'un régime relatif, *profiter du tems*, *vaquer à l'étude*.

D. *Quel est le régime du verbe substantif* être?

R. Suivant l'idée que nous venons de donner du régime, on ne peut pas dire qu'il en soit susceptible, puisqu'il n'a d'autre usage que de lier l'attribut avec le sujet. Si pourtant on veut regarder l'attribut comme le régime du verbe *être*, on poura dire simplemet qu'il régit toujours le nom suivant au nominatif, sans qu'on puisse appeller ce régime ni absolu ni relatif.

D. *Le régime est-il toujours à la suite du verbe auquel il a rapport ?*

R. La pureté du langage veut que le régime soit toujours après le verbe régissant, si ce régime est un nom, à moins qu'il ne soit joint à quelque pronom relatif ou absolu. Ainsi il faut dire, *nous avons remporté la victoire*, & jamais, *nous avons la victoire remportée*.

Il n'est permis qu'en poésie de s'écarter quelquefois de cette regle : comme quand La Fontaine dit, *sur le portail j'aurois ces mots écrits*, pour, *j'aurois écrit ces mots*.

Mais si le régime est un pronom relatif ou absolu, seul ou accompagné d'un nom substantif, ou si c'est un pronom conjonctif, il doit toujours précéder le verbe : comme

séquent que le nom où se terminent les différents régimes, soit répété ou par lui-même, ou par un pronom, dans les cas qui conviennent aux verbes ou aux noms adjectifs qui le régissent. Ainsi on ne pouroit pas dire, *il a entendu & profité du sermon*, parce que *il a entendu*, régit un accusatif, & *profité* un ablatif; mais il faudroit dire, *il a entendu* LE SERMON *&* EN *a profité*. De même on ne pouroit pas dire, *les Rois sont toujours soumis & dépendants de Dieu*, parce que *soumis* régit un datif, & *dependants* un ablatif; mais il faudroit dire, *les rois sont toujours soumis* À DIEU & EN *dépendent*, ou EN *sont dépendants*.

Il y a, dit un Grammairien, *des mots qui se présentent d'un air soumis: ils sont régis ou tenus de se conformer à l'etat & aux loix des autres*. Pour parler correctement, il ne falloit pas donner le même régime aux mots *régis* & *tenus*, & l'idée de l'auteur auroit été mieux exprimée, s'il eût dit, *ils sont régis par d'autres, ou tenus d'en suivre l'état & les loix*.

Ce n'est pas assez que deux verbes assujettissent le même nom à leurs régimes différents; il faut encore que quand un même verbe a différentes manieres de régir, il n'y en ait qu'une d'employée pour plusieurs dépendances de ce verbe liées par un conjonction. Le même Grammairien a manqué à cette regle d'uniformité à l'égard du verbe *empêcher* qui régit tantôt un nom, & tantôt

un autre verbe ou avec *de* ou avec *que* & la négation *ne* ; en disant, *cette ressemblance* . . . . *n'en empêche pas la différence*, *ni que les dictionnaires n'en doivent faire autant d'articles séparés*. Il falloit dire, *n'empêche pas qu'ils ne soient différents*, *ni que les dictionnaires*, *&c*. ou, *n'en empêche pas la différence*, *ni la distinction par articles séparés dans les dictionnaires*.

Du Verbe Passif.

D. *Qu'est-ce qu'un Verbe passif?*

R. C'est l'opposé du verbe actif. Le verbe actif signifie une action, au lieu que le verbe passif signifie une passion.

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites que le verbe passif signifie une passion?*

R. J'entends que par le verbe passif on représente le sujet, non pas comme agissant, mais comme recevant l'effet d'une action produite par un autre sujet : ce qu'on fera mieux entendre, en opposant la définition du verbe actif à celle du verbe passif.

Le verbe actif est celui qui exprime une action terminée directement à un sujet ou à un objet différent du nominatif du verbe ; le verbe passif au contraire est celui dont le nominatif est lui-même le sujet ou l'objet d'une action : c'est-à-dire, que le nominatif d'un verbe actif est le principe de l'action, & que le nominatif du verbe passif en est le terme.

D. *Ajoutez quelques exemples à ces explications.*

R. Dans cette phrase, *Pierre aime Dieu* l'action *d'aimer* est produite par *Pierre* qui est le sujet ou le nominatif du verbe, & elle a *Dieu* pour objet. Ainsi *aime* est un verbe actif. Au lieu que dans celle-ci, *Pierre est aimé du Roi*, *Pierre* est en même-tems le nominatif du verbe & l'objet de l'action *d'aimer* produite par *le Roi*. Par conséquent *est aimé* y est un verbe passif.

D. *Y a-t-il en françois des verbes passifs distingués des autres verbes par leurs inflexions?*

R. Non: cette espece de verbes manque absolument dans notre langue.

D. *Que fait-on pour y suppléer, c'est-à-dire, pour exprimer la signification passive des verbes actifs?*

R. On se sert du verbe substantif *être*, que l'on joint & que l'on conjugue avec ce qu'on appelle *participe passif* dans chaque verbe actif: & par ce moyen on exprime tous les tems & tous les modes d'un verbe passif.

D. *Conjuguez un Verbe passif seulement par les premieres personnes de chaque tems.*

R.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je suis aimé *ou* aimée.

IMPARFAIT.

J'étois aimé *ou* aimée.

PRE'TE'RIT.

Je fus aimé *ou* aimée.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

J'ai été aimé *ou* aimée.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus été aimé *ou* aimée.

PRETERIT ANTERIEUR indéfini.

J'ai eu été aimé *ou* aimée

PLUSQUE-PARFAIT.
J'avois été aimé *ou* aimée.
FUTUR.
Je serai aimé *ou* aimée.
FUTUR-PASSE'.
J'aurai été aimé *ou* aimée.
CONDITIONNEL PRE'SENT.
Je serois aimé *ou* aimée.
CONDITIONNEL PASSÉ.
J'aurois ou *j'eusse été* aimé *ou* aimée.
IMPE'RATIF.
PRE'SENT *ou* FUTUR.
Sois aimé *ou* aimée.
SUBJONCTIF *ou* CONJONCTIF.
PRE'SENT *ou* FUTUR.
Que je sois aimé *ou* aimée.
IMPARFAIT.
Que je fusse aimé *ou* aimée.
PRE'TE'RIT.
Que j'aie été aimé *ou* aimée.
PLUSQUE-PARFAIT.
Que j'eusse été aimé *ou* aimée.

INFINITIF.
PRE'SENT.
Etre aimé *ou* aimée.
PRE'TE'RIT.
Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSIF.
PRE'SENT.
Aimé *ou* aimée.
PRE'TE'RIT.
Ayant été aimé *ou* aimée.

D. *Peut-on, par le secours du verbe* être *joint au participe passif, donner une signification passive à toutes sortes de verbes?*

R. Non: on ne peut réduire en passifs que les verbes véritablement actifs.

D. *Pourquoi cela?*

R. Parce que n'y ayant que le verbe actif par lequel on exprime une action qui se termine directement à un sujet ou à un objet différent du nominatif du verbe, il n'y a aussi que le verbe actif dont le régime absolu puisse devenir sujet ou nominatif du même verbe au passif. Ainsi je ne puis pas faire un passif du verbe *parler*, ni dire, *je suis parlé*, parce que l'action de parler ne passant pas hors du sujet qui en est le principe, elle ne peut se terminer directement à moi, & je ne puis en être ni le sujet ni l'objet: au lieu que je puis

être le sujet de l'action de *vaincre*, & l'objet de l'action d'*aimer*, & conséquemment dire dans une signification passive, *je suis vaincu, je suis aimé.*

D. *Qu'arrive-t-il donc, quand d'un verbe actif on en fait un verbe passif, sans changer le sens du discours?*

R. Il arrive que ce qui étoit nominatif du verbe actif, devient régime du verbe passif, & que ce qui étoit régime du verbe actif, devient nominatif du verbe passif.

D. *Appliquez cette réponse à un exemple.*

R. Dans cette phrase, *Dieu aime les hommes*, *aime* est un verbe actif, *Dieu* en est le nominatif, & *les hommes*, en est le régime: & dans celle-ci qui est la même mise au passif, *les hommes sont aimés de Dieu*, *les hommes*, qui étoit le régime du verbe actif *aime*, est le nominatif du verbe passif *sont aimés*; & *Dieu* qui étoit le nominatif du premier, est devenu le régime du second.

D. *Que résulte-t-il de cette explication?*

R. Il en résulte que l'on peut encore déterminer plus particuliérement ce que c'est qu'un verbe actif, & en quoi il differe d'un verbe neutre; en disant que le verbe actif est celui qui signifie une action à laquelle est opposée une passion, c'est-à-dire, qu'il peut devenir passif & se conjuguer avec le verbe substantif *être*. Ainsi *aimer*, *battre*, *lire*, sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire *être aimé*,

être battu, *être lu*, avec la signification passive.

Au lieu que le verbe neutre, lors même qu'il signifie une action, est celui dont l'action n'a pas de passion qui y soit opposée : en sorte qu'on ne peut jamais en faire un passif, ni le conjuguer avec le verbe substantif *être*. D'où il s'ensuit que quoique les verbes *parler*, *dîner*, *marcher*, expriment des actions, cependant ils sont neutres, parce qu'on ne peut pas dire, *être parlé*, *être dîné*, *être marché*, dans un sens passif.

Il n'y a rien de contraire à cette regle dans les verbes neutres qui se conjuguent avec le verbe *être*, parce que ce verbe n'y est pas employé comme substantif, mais qu'il y tient simplement la place de l'auxiliaire *avoir*, & qu'il ne donne pas la signification passive aux verbes auxquels il est joint. Ainsi *je suis tombé*, *je suis arrivé*, signifient la même chose que si l'on pouvoit dire, *j'ai tombé*, *j'ai arrivé*.

D. *Quel est le régime du verbe passif?*

R. C'est toujours un ablatif, ou *par* avec un accusatif, comme, *je suis connu du Roi*. *J'ai été maltraité par mon frere*.

D. *N'y a-t-il pas quelque regle, pour savoir quand le verbe passif régit un ablatif ou* par *avec un accusatif?*

R. Oui : on peut dire en général que quand le verbe passif exprime une action purement intentionnelle, c'est-à-dire, une opération de l'ame, il doit avoir un ablatif pour régi-

me, comme dans ces phrases, *la vertu est admirée de tout le monde. Vous êtes souhaité de tous vos amis, &c.*

Mais quand l'action exprimée par le verbe passif, est une action matérielle ou qui participe des sentiments de l'ame & des mouvements du corps ; alors le régime du verbe passif est ordinairement *par* avec un accusatif: comme quand on dit, *Rome fut bâtie par Romulus. Votre discours a été loué par les plus habiles gens, &c.*

Des Verbes réfléchis & réciproques.

D. *Qu'est-ce qu'un verbe réfléchi ?*

R. C'est un verbe dont le nominatif & le régime signifient la même personne ou la même chose : en sorte que le sujet qui agit, agit sur lui-même, & est en même-tems le sujet ou l'objet de l'action.

D. *Expliquez cette définition par quelques exemples.*

R. Quand je dis, *je me blesse, je me connois*, c'est moi qui suis le principe des actions de *blesser* & de *connoître*, & je suis en même tems le sujet de la premiere & l'objet de la seconde, puisque dans l'une & dans l'autre j'agis sur moi-même, & que c'est moi, non seulement qui blesse & qui connois, mais encore qui suis blessé & qui suis connu. Par conséquent *je me blesse* & *je me connois*, sont des verbes réfléchis.

D. *De quoi se sert-on pour exprimer dans cette sorte de verbes, le rapport du nominatif du verbe avec son régime ?*

R. On se sert des pronoms conjonctifs *me*, *te*, *se*, pour les trois personnes du singulier, & des pronoms conjonctifs *nous*, *vous*, *se*, pour les trois personnes du pluriel.

D. *Comment emploie-t-on ces pronoms conjonctifs avec les verbes réfléchis ?*

R. On les met entre le nominatif du verbe & le verbe. Ainsi il faut dire, *Je* ME *chagrine*. *Tu* TE *satisfais*. *L'homme* SE *trompe* ou *il* SE *trompe*. *Ma sœur* SE *perfectionne* ou *elle* SE *perfectionne*. *Nous* NOUS *amusons*. *Vous* VOUS *perdez*. *Les jeunes gens* SE *corrompent* ou *ils* SE *corrompent*. *Les femmes* SE *parent* ou *elles* SE *parent*.

D. *Toutes les fois qu'il se trouve un pronom conjonctif entre le nominatif & un verbe, ce verbe est-il réfléchi ?*

R. Non : il faut encore que ce pronom conjonctif se rapporte à la même personne ou à la même chose que le nom ou le pronom personnel qui exprime le nominatif du verbe. Ainsi *vous me louez*, n'est pas un verbe réfléchi, parce que *vous* & *me* se rapportent à deux personnes différentes.

D. *Que s'ensuit-il de l'idée que vous venez de donner du verbe réfléchi ?*

R. Il s'ensuit que tous les verbes actifs peuvent devenir réfléchis, dès que le sujet qui

agit, peut agir sur lui-même. Ainsi *je flatte* est un verbe actif, & il devient réfléchi, quand je dis, *je me flatte.*

D. *Pourquoi avez-vous fait une classe séparée des verbes réfléchis ?*

R. A cause de la signification qui leur est propre & que nous venons d'expliquer, & d'ailleurs parce qu'ils sont toujours accompagnés du pronom conjonctif dans les personnes de chaque tems, & qu'ils se conjuguent avec l'auxiliaire *être* dans leurs tems composés.

D. *Combien y a-t-il de sortes de Verbes réfléchis ?*

R. Il y en a de deux sortes, *Les verbes réfléchis par la signification, & les verbes réfléchis par l'expression.*

D. *Qu'est-ce que les verbes réfléchis par la signification ?*

R. Ce sont ceux qui signifient véritablement l'action d'un sujet qui agit directement ou indirectement sur lui-même, comme *je me justifie. Vous vous faites tort.*

D. *Combien y a-t-il de sortes de verbes réfléchis par la signification ?*

R. Il y en a de trois sortes; *les verbes réfléchis directs, les verbes réfléchis indirects, & les verbes réfléchis passifs.*

D. *Qu'est-ce que les verbes réfléchis directs ?*

R. Ce sont ceux qui expriment l'action d'un sujet qui agit directement sur lui-même:

ceſt-à-dire, qui ont le pronom conjonctif
our régime abſolu : comme quand je dis,
ierre ſe félicite, Pierre agit directement ſur
ui-même, & conſéquemment le pronom
onjonctif *ſe* qui ſe rapporte à *Pierre*, eſt le
égime abſolu du verbe *félicite*.

D. *Qu'eſt-ce que les verbes réfléchis indirects?*

R. Ce ſont ceux qui expriment l'action
l'un ſujet qui n'agit qu'indirectement ſur lui-
nême : c'eſt-à-dire, qui ont le pronom con-
onctif pour régime relatif, & qui ont d'ail-
eurs un régime abſolu différent du nominatif
lu verbe : comme quand je dis, *Pierre ſe
lonne un habit*, *Pierre* n'agit qu'indirectement
ur lui-même, & conſéquemment le pronom
onjonctif *ſe* qui ſe rapporte à *Pierre*, n'eſt
que le régime relatif du verbe *donne*, dont le
égime abſolu eſt *un habit*.

D. *En quel cas ſont les pronoms conjonctifs
lans l'une & dans l'autre ſorte de verbes réflé-*



chis ?

R. Ils ſont toujours à l'accuſatif, comme
abſolus, dans les verbes réfléchis
e ſe félicite, c'eſt-à-dire, *Pierre*
ls ſont toujours au datif, com-
tifs, dans les verbes réfléchis
habit, c'eſt-à-dire,

réfléchis paſſifs ?
ominatif expri-
apable d'action:

comme quand je dis, *cette histoire se raconte différemment*; *histoire* est une chose inanimée & incapable d'agir.

D. *Pourquoi les appellez-vous verbes réfléchis passifs?*

R. Parce qu'ils ont ordinairement une signification passive, & qu'ils peuvent être changés en verbes passifs. Ainsi au lieu de dire, *cette histoire se raconte différemment*, on peut dire, *cette histoire est racontée différemment.*

D. *Le nominatif des verbes réfléchis passifs exprime-t-il toujours une chose inanimée?*

R. Il y a quelques occasions où il exprime une personne: mais alors le verbe ne peut être pris que dans une signification passive, parce que la personne n'agit pas sur elle-même, & qu'elle est au contraire le sujet de l'action exprimée par le verbe. Ainsi quand on dit, *Susanne s'est trouvée innocente du crime dont on l'accusoit*, c'est comme si l'on disoit, *Susanne a été trouvée innocente du crime dont on l'accusoit.*

D. *En quel cas sont les pronoms conjonctifs dans les verbes réfléchis passifs?*

R. Ils sont toujours censés être à l'accusatif, comme dans les verbes réfléchis directs.

D. *Qu'est-ce que les verbes réfléchis par l'expression?*

R. Ce sont ceux qui, sans signifier l'action d'un sujet qui agit sur lui-même, sont joints & conjugués avec les pronoms conjonctifs

me, *te*, *ſe*, *nous*, *vous*, *ſe*; & on peut les regarder comme de véritables verbes neutres qui ſe conjuguent de même que les verbes réfléchis par la ſignification.

D. *Donnez des exemples de ces verbes réfléchis par l'expreſſion.*

R. *Je me repens de ma faute. Je me meurs. Je m'en vais à Rome. Je m'apperçois de mon erreur*; ſont des verbes qui expriment des actions ſimples, & qui ne ſignifient pas plus que ſi je diſois, *Je ſuis repentant de ma faute. Je meurs. Je vais à Rome. J'apperçois mon erreur*; où l'on voit que le ſujet n'agit pas ſur lui-même.

D. *Conjuguez un verbe réfléchi.*

R.

INDICATIF.

PRE'SENT.

Je me repen*s*.
Tu te repen*s*.
Il ſe repen*t*.
Nous nous repent*ons*.
Vous vous repent*ez*.
Ils ſe repent*ent*.

IMPARFAIT.

Je me repent*ois*, &c.

PRE'TE'RIT.

Je me repent*is*.
Tu te repent*is*.
Il ſe repent*it*.
Nous nous repent*îmes*.
Vous vous repent*îtes*.
Ils ſe repent*irent*.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.

Je me *ſuis* repenti *ou* repentie.
Tu t'*es* repenti *ou* repentie.
Il s'*eſt* repenti, ou *elle s'eſt* repentie.

Nous nous *ſommes* repentis ou repenties.
Vous vous *êtes* repentis *ou* repenties.
Ils ſe *ſont* repentis, ou *elles* ſe *ſont* repenties.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.

Je me *fus* repenti *ou* repentie.
Tu te *fus* repenti *ou* repentie.
Il ſe *fut* repenti, ou *elle* ſe *fut* repentie.
Nous nous *fûmes* repentis *ou* repenties.
Vous vous *fûtes* repentis *ou* repenties.
Ils ſe *furent* repentis, ou *elles* ſe *furent* repenties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'*étois* repenti *ou* repentie.

Tu t'étois repenti *ou* repentie.
Il s'étoit repenti, ou *elle s'étoit* repentie.
Nous nous *étions* repentis *ou* repenties.
Vous vous *étiez* repentis *ou* repenties.
Ils s'étoient repentis, ou *elles s'étoient* repenties.

FUTUR.

Je me repentir*ai*, &c.

FUTUR-PASSÉ.

Je me *serai* repenti *ou* repentie.
Tu te *seras* repenti *ou* repentie.
Il se *sera* repenti, ou *elle* se *sera* repentie.
Nous nous *serons* repentis *ou* repenties.
Vous vous *serez* repentis *ou* repenties.
Ils se *seront* repentis, ou *elles* se *seront* repenties.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je me repentir*ois*, &c.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me *serois* ou *je me fusse* repenti *ou* repentie.
Tu te *serois* ou *tu* te *fusses* repenti *ou* repentie.
Il se *seroit* ou *il* se *fût* repenti, ou *elle* se *seroit* ou *elle* se *fût* repentie.
Nous nous *serions* ou *nous* nous *fussions* repentis *ou* repenties.
Vous vous *seriez* ou *vous* vous *fussiez* repentis *ou* repenties.
Ils se *seroient* ou *ils* se *fussent* repentis, ou *elles* se *seroient* ou *elles* se *fussent* repenties.

IMPERATIF.

PRESENT *ou* FUTUR.

Repen*s*-toi.
Qu'il se repen*te*.
Repent*ons*-nous.
Repent*ez*-vous.
Qu'ils se repent*ent*.

SUBJONCTIF *ou* CONJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repente, &c.

IMPARFAIT.

Que je me repenti*sse*.
Que tu te repenti*sses*.
Qu'il se repent*ît*.
Que nous nous repenti*ssions*.
Que vous vous repenti*ssiez*.
Qu'ils se repenti*ssent*.

PRÉTÉRIT.

Que je me *sois* repenti *ou* repentie.
Que tu te *sois* repenti *ou* repentie.
Qu'il se *soit* repenti ou *qu'elle* se *soit* repentie.
Que nous nous *soyons* repentis *ou* repenties.
Que vous vous *soyez* repentis *ou* repenties.
Qu'ils se *soient* repentis, ou *qu'elles* se *soient* repenties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je me *fusse* repenti *ou* repentie.
Que tu te *fusses* repenti *ou* repentie.
Qu'il se *fût* repenti, ou *qu'elle* se *fût* repentie.
Que nous nous *fussions* repentis *ou* repenties.
Que vous vous *fussiez* repentis *ou* repenties.
Qu'ils se *fussent* repentis, ou *qu'elles* se *fussent* repenties.

INFINITIF.

INFINITIF.	PRE'TE'RIT.
PRE'SENT.	*S'étant* repenti *ou* repentie.
Se repent*ir*.	PARTICIPE PASSIF.
PRE'TE'RIT.	PRE'SENT.
S'être repenti *ou* repentie.	Repenti *ou* repentie.
PARTICIPE ACTIF.	GE'RONDIF.
PRE'SENT.	En se repent*ant* ou se repent*ant*.
Se repent*ant*.	

D. *Quel est le régime des verbes réfléchis ?*

R. 1. Les verbes réfléchis directs ont toujours un régime absolu qui est le pronom conjonctif, & quelquefois un régime relatif distingué du nominatif du verbe. Par exemple *s'aimer*, *s'admirer*, n'ont pour régime que le pronom conjonctif: mais *s'amuser*, *s'offenser*, peuvent encore avoir un régime relatif; car on dit, *Je m'amuse au jeu. Vous vous offensez de mes paroles*.

Il en est de même des verbes réfléchis passifs: *Ce bruit se répand. Les métaux se tirent des entrailles de la terre.*

2. Les verbes réfléchis indirects ont toujours le pronom conjonctif pour régime relatif, & souvent un régime absolu différent du nominatif du verbe, comme dans cette phrase, *Vous vous attirerez le mépris de tout le monde*, c'est-à-dire, *vous attirerez à vous le mépris de tout le monde* : *à vous* est le régime relatif, & *le mépris* est le régime absolu. Mais dans cette autre phrase, *Vous vous nuisez par votre conduite*, il n'y a qu'un régime relatif sans régime absolu : *vous nuisez à vous par votre conduite.*

Quelquefois pour donner plus de force à l'expression, on double le régime absolu des verbes réfléchis directs, & le régime relatif des verbes réfléchis indirects, en mettant après le verbe, le pronom personnel qui répond au pronom conjonctif, & en y ajoutant *même*. Ainsi on dit, *se tuer soi-même. Je me trompe moi-même. Vous vous décriez vous-mêmes. Il se loue lui-même. Nous nous donnons des louanges à nous-mêmes. Ils se font tort à eux-mêmes.*

3. Les verbes réfléchis par l'expression n'ont pas de régime absolu, puisque ce sont des verbes neutres, & que les pronoms conjonctifs qui y sont joints, ne signifient rien: mais ils ont ordinairement des régimes relatifs; car on dit, *je me repens de ma faute. Vous vous appercevez de mon chagrin. Je m'en vais à Rome.*

D. *Qu'est-ce que les verbes réciproques?*

R. Ce sont des verbes qui se conjuguent, comme les verbes réfléchis, avec les pronoms conjonctifs; & qui en sont différents en ce qu'ils signifient l'action de deux ou de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres, ou directement, comme quand on dit, *Ils se battent tous deux, nous nous aimons les uns les autres*; ou indirectement, comme quand on dit, *vous vous dites des injures, nous nous écrivons souvent.*

On voit que dans ces verbes les pronoms conjonctifs ne peuvent pas véritablement se rapporter au nominatif du verbe; car quand

je dis, *Pierre & Antoine se battent*, je ne veux pas dire que *Pierre se bat lui-même* ni qu'*Antoine se bat lui-même*, ce qui fait que ces verbes ne peuvent pas être appellés *reflèchis*; mais que *Pierre bat Antoine*, & qu'*Antoine bat Pierre*, ou qu'*ils se battent réciproquement* : & voilà pourquoi il est plus exact de les appeller *réciproques*.

Il est aisé d'appercevoir que les verbes réciproques exprimant l'action de deux ou de plusieurs sujets qui agissent les uns sur les autres, ils ne peuvent avoir pour nominatif qu'un nom collectif ou un nom au pluriel, & que par conséquent les pronoms conjonctifs qui les accompagnent ne peuvent être que ceux du pluriel, *nous*, *vous*, *se*, & jamais *me*, *te*. D'où il s'ensuit que ces verbes se conjuguent seulement dans chaque tems par les trois personnes du pluriel, *Nous nous battons*, *vous vous battez*, *ils se battent*.

Quoique les verbes réfléchis par l'expression n'expriment pas proprement l'action d'un sujet qui agit sur lui-même, & qu'il semble que par cette raison ils ne devroient pas être appellés *réfléchis*; cependant on ne peut pas dire que cette dénomination soit absolument impropre, parce que si l'on ne voit pas le rapport du pronom conjonctif avec le nominatif du verbe, il est certain au moins que ce pronom ne se rapporte pas à un autre nom, & qu'il y a lieu de présumer que dans l'ori-

gine, le rapport du nominatif du verbe & du pronom étoit plus sensible qu'il ne l'est aujourd'hui. Au lieu que dans les verbes réciproques, le sujet qui agit est toujours constamment différent de celui sur qui tombe l'action, & que par conséquent le pronom conjonctif ne s'y rapporte jamais au nominatif du verbe. Voilà pourquoi ces verbes ne peuvent pas être mis au nombre des verbes réfléchis.

Pour déterminer la signification de ces verbes, & la restreindre au sens réciproque, il est quelquefois nécessaire d'y ajouter les mots *l'un l'autre, les uns les autres*, ou *réciproquement*, ou *entre*, & ce dernier se joint au verbe de maniere qu'il en fait partie, sans quoi le verbe pouroit être pris pour un verbe réfléchi. Ainsi quand je dis simplement, *Pierre & Antoine se louent à tout moment*, on peut entendre que *Pierre & Antoine se louent eux-mêmes*, & alors c'est un verbe réfléchi. Mais si je dis, *Pierre & Antoine se louent l'un l'autre, se louent réciproquement*, ou *s'entre-louent*, le verbe est nécessairement déterminé à la signification réciproque.

Le mot *entre* peut se joindre à tous les verbes réciproques, & l'on dit, *s'entre-battre, s'entr'aimer, s'entre-dire, &c.*

Il y a des verbes réciproques directs & indirects, suivant que les sujets agissent directement ou indirectement les uns sur les autres.

Les pronoms conjonctifs sont à l'accusatif,

comme régimes abſolus, dans les verbes réciproques directs; *Pierre & Antoine ſe louent l'un l'autre*, c'eſt-à-dire, *Pierre loue Antoine*, & *Antoine loue Pierre*; & ils ſont au datif, comme régimes relatifs dans les verbes réciproques indirects: *Pierre & Antoine ſe donnent des louanges*, c'eſt-à-dire, *Pierre donne des louanges à Antoine*, & *Antoine donne des louanges à Pierre.*

Du Verbe Imperſonnel.

D. *Quelle eſt la véritable idée d'un Verbe imperſonnel* ?

R. C'eſt celle d'un verbe qui n'auroit aucun rapport de perſonnes ni de nombres, c'eſt-à-dire, dont l'affirmation ou la ſignification ne ſe rapporteroit à aucun ſujet.

D. *Y a-t-il des verbes de cette nature* ?

R. Non: parce que dans quelque verbe que ce puiſſe être, on ne peut affirmer quelque choſe, que ce ne ſoit d'un ſujet, & par conſéquent qu'il n'y ait un nominatif du verbe de quelqu'une des trois perſonnes.

D. *Quels ſont donc les verbes que l'on appelle communément* imperſonnels ?

R. Ce ſont ceux que l'on n'emploie qu'à la troiſieme perſonne du ſingulier, comme *il faut*, *il importe*.

D. *Qu'eſt-ce que ces verbes ont encore de particulier* ?

R. C'eſt qu'étant précédés du pronom *il*,

ils n'expriment jamais d'action, & qu'ils ne paroissent pas avoir de nominatif du verbe.

D. *Le pronom* il *n'est-il pas aux verbes impersonnels ce qu'il est aux autres verbes?*

R. Non: dans tous les verbes qui ne sont pas impersonnels, le pronom *il* tient lieu d'un nom déja exprimé, & qu'il n'est pas difficile d'y substituer, comme dans cette phrase, *Si Annibal eût su profiter de sa victoire, il étoit en état de détruire l'Empire Romain*; on voit que *il*, est mis pour *Annibal: Annibal étoit en état, &c*: au lieu que dans les verbes impersonnels, tels que sont, *il pleut, il neige*, on ne peut mettre à la place de *il* aucun nom qui ait déja été exprimé dans le discours.

D. *Combien y a-t-il de sortes de verbes impersonnels?*

R. On peut en considérer de deux sortes; savoir, les verbes impersonnels de leur nature, c'est-à-dire, qui ne sont jamais employés qu'à la troisieme personne, comme *il pleut, il faut, il importe, &c.* & ceux qui sont tantôt impersonnels & tantôt personnels, c'est-à-dire, qui ne sont quelquefois susceptibles que de la troisieme personne, & quelquefois s'emploient dans toutes les autres, comme *convenir*, qui est impersonnel dans cette phrase, *il convient que je me retire*; & personnel dans celle-ci, *je conviens de ma faute.*

D. *Comment poura-t-on connoître quand les verbes de cette derniere espece, mis à la troi-*

sieme personne du singulier, seront personnels ou impersonnels ?

R. Un verbe à la troisieme personne du singulier sera personnel, quand on poura mettre à la place du pronom *il*, quelque nom déja exprimé ; & il sera impersonnel, quand on ne poura pas mettre de nom à la place du même pronom *il*.

D. *Appliquez cette regle à des exemples.*

R. Dans cette phrase, *Le dessein est un amusement honnête* : IL CONVIENT *aux jeunes gens* ; je puis mettre *dessein* à la place de *il*, & dire, *le dessein convient aux jeunes gens* : par conséquent *il convient* est un verbe personnel.

Dans cette autre phrase, *Le dessein est un amusement honnête* : IL CONVIENT *que les jeunes gens s'y exercent* ; je ne puis mettre *dessein* ni aucun autre nom à la place de *il*, & il seroit absurde de dire, *le dessein convient que les jeunes gens s'y exercent* : par conséquent *il convient* est impersonnel en cette occasion.

D. *Les verbes impersonnels sont-ils en grand nombre ?*

R. Non: ils se réduisent à peu près à ceux-ci,

AGIR : *il s'agit d'une affaire importante.*

ALLER : *il y va de ma gloire.*

ARRIVER : *il arrive souvent qu'on prend le mensonge pour la vérité.*

Y AVOIR : *il y a très-peu de gens qui étudient leur langue. Il y a tout à craindre, &c.*

CONVENIR : *il convient que les jeunes gens parlent peu.*

Eclairer : *il éclaire avant que de tonner.*

Ennuyer : *il m'ennuie d'attendre.*

S'ensuivre : *si deux choses sont égales à une troisieme, il s'ensuit qu'elles sont égales entre elles.*

Etre, suivi d'un adjectif sans substantif : *il est juste, il est nécessaire, il est utile, il est dangereux, il est rare, &c. Il est juste, il est nécessaire de rapporter toutes ses actions à Dieu.*

Etre, impersonnel, s'emploie à peu près dans le même sens & dans les mêmes occasions que *y avoir* : *il est des hommes assez méchants pour &c.* ou, *il y a des hommes assez méchants pour.* Mais quand il est avec une négation, il faut examiner si cette négation marque une exclusion de la chose même, ou simplement de ce qui la qualifie ou la modifie. Dans le premier cas on ne peut se servir que du verbe *y avoir* : *il n'y a personne à la maison,* & non, *il n'est personne à la maison.* Dans le second cas, on peut communément employer l'un aussi bien que l'autre : *il n'est rien*, ou, *il n'y a rien de si incertain que l'heure de la mort.*

Faire : *il fait beau, il fait chaud, il fait froid, &c.*

Il faut, sans infinitif : *il faut aimer Dieu par dessus toutes choses.*

Geler : *il gele.*

Grêler : *il grêle.*

Il importe, dont l'infinitif *importer* n'est

presque pas en usage : *il importe à la république que les méchants soient connus.*

NEIGER : *il neige.*

PAROÎTRE : *il paroît quelquefois que les animaux agissent par connoissance.*

POUVOIR : *il se peut*, ou *il peut se faire que les sens nous trompent.*

PLAIRE : *il plaît quelquefois à Dieu de nous éprouver par des adversités temporelles.*

PLEUVOIR : *il pleut.*

SEMBLER : *il semble que la terre soit immobile.*

SUFFIRE : *il suffit que je vous l'ordonne.*

TENIR : *il ne tient pas à moi que vous ne soyez content.*

TONNER : *il tonne.*

VALOIR : *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, &c.*

D. *N'avez-vous pas fait entendre que les verbes qu'on appelle impersonnels, ne le sont pas véritablement ?*

R. Oui : j'ai dit qu'on ne pouvoit employer un verbe pour affirmer, qu'il n'eût un sujet ou un nominatif, & par conséquent qu'il ne fût personnel.

D. *Quelle différence y a-t-il donc à l'égard du nominatif, entre les verbes personnels & les verbes impersonnels ?*

R. C'est que le nominatif des verbes personnels étant joint au verbe, ou ayant déja été exprimé dans le discours, se connoît ai-

sément; au lieu que le nominatif des verbes impersonnels, est plus enveloppé & plus difficile à trouver, parce qu'il n'est pas énoncé, ou ne l'est que d'une maniere confuse.

D. *Expliquez cela par quelques exemples.*

R. Dans *il pleut*, le pronom *il*, tient lieu de quelque chose qui est nominatif du verbe, & le représente. Ce nominatif qui est renfermé dans la signification même du verbe *pleut*, est *pluie*. Ainsi quand on dit, *il pleut*, c'est comme si l'on disoit, *il pluie est*, *quelque chose qui est la pluie est*, ou *la pluie est*.

Dans *il fait chaud*, *il est six heures*; *il*, tient lieu du nominatif qui est après le verbe, & c'est comme qui diroit, *il chaud*, ou *le chaud se fait*, ou *le chaud existe*: *il six heures* ou *le tems six heures* ou *le tems qu'on appelle six heures est*.

Dans la phrase, *il arrive souvent qu'on prend le mensonge pour la vérité*; *il*, tient lieu de quelque chose qui est le nominatif du verbe *arrive*, & ce nominatif est exprimé dans le reste de la phrase: car ce qui arrive souvent, c'est qu'on prend le mensonge pour la vérité. Ainsi cette phrase veut dire, *une chose, qui est qu'on prend le mensonge pour la vérité, arrive souvent*: où l'on voit que le verbe *arrive* a un nominatif.

Y avoir, qui est d'un grand usage dans la langue françoise tient toujours lieu du verbe *être*; car quand on dit, *il y a tout à craindre*:

il y a très-peu de gens qui étudient leur langue; c'est comme si l'on disoit, *tout est à craindre* : *très-peu de gens sont qui étudient leur langue.*

Ce verbe est toujours suivi de son nominatif, & il est mis au nombre des impersonnels, parce qu'il ne s'emploie jamais qu'à la troisieme personne du singulier, quoique son nominatif soit le plus souvent au pluriel, comme on l'a vu dans l'exemple précédent.

Le pronom qui tient lieu du nominatif de ce verbe, quand il n'est pas exprimé, est *en*, qui se met entre *y* & les tems d'*avoir* : *il y en a*, *il y en avoit*, *&c.*

Le verbe *être* s'emploie aussi quelquefois, comme on l'a déja observé, de la même maniere & dans la même signification que le verbe *y avoir*. Ainsi on pouroit dire, *il est très-peu de gens qui étudient leur langue.*

Ces exemples suffiront pour faire connoître qu'on peut découvrir de même des nominatifs pour tous les autres verbes qu'il a plu aux Grammairiens d'appeller impersonnels.

Comment peut-on encore regarder les verbes impersonnels ?

R. Comme des expressions abrégées qui suppléent à des phrases ou discours plus étendus. Ainsi *il m'importe*, veut dire, *mon avantage demande* : *il faut que je*, veut dire, *mon devoir exige que je*, *&c.*

D. *Pourquoi ces verbes ne sont-ils employés qu'à la troisieme personne du singulier ?*

R. Parce qu'ils renferment dans leur signification, un sujet ou nominatif qui ne peut être que de la troisieme personne du singulier, comme *la pluie* dans *il pleut*, *la grêle* dans *il grêle*, *la neige* dans *il neige*, *le tonnerre* dans *il tonne*, *&c.*

D. *N'y a-t-il pas encore d'autres verbes qui approchent de la forme des verbes impersonnels?*

R. Oui. 1. Il y en a quelques-uns qui, comme les verbes *il y a*, & *il est*, sont quelquefois suivis de leurs nominatifs, & se mettent à la troisieme personne du singulier, quoique ces nominatifs soient au pluriel : comme quand on dit, *Il se répand des bruits désavantageux sur votre compte. Il arriva plusieurs couriers portant la même nouvelle*; au lieu de dire, *des bruits ..... se répandent. Plusieurs couriers ..... arriverent*, *&c.*

2. Les verbes précédés du pronom général *on*, comme *on dit*, *on aime*, *on répond*, *&c.* dont il est à propos de parler avec quelque étendue.

D. *Quelle raison a-t-on eue de mettre au rang des impersonnels, les verbes précédés du pronom général* on ?

R. C'est parce qu'ils ne s'emploient qu'à la troisieme personne du singulier avec ce pronom, & qu'ils se rendent souvent en latin par des verbes impersonnels. Mais le mot *on* étant, comme nous avons dit page 85, un véritable pronom de la troisieme personne

du ſingulier, qui dans ſon origine ſignifie *homme*, le verbe qui y a rapport, & dont il eſt le nominatif, doit néceſſairement être mis à la troiſieme perſonne du ſingulier, & ainſi il n'eſt pas plus imperſonnel que s'il avoit tout autre nominatif de la troiſieme perſonne du ſingulier.

D. *Quels verbes peuvent être précédés du pronom général* on?

R. Tous les verbes, à l'exception des imperſonnels de leur nature. Ainſi on dira, *on eſt*, *on aime*, *on tombe*, *on eſt puni*, *on ſe promene*, *on convient*. Mais on ne dira pas, *on importe*, *on faut*, *on pleut*, *&c.* parce que ces verbes ne peuvent pas avoir *homme* pour nominatif.

D. *Ce pronom apporte-t-il quelque changement dans les verbes qu'il précede* ?

R. Non : ils ſont de même nature, ils ont les mêmes régimes, & les mêmes propriétés que s'ils étoient à la ſuite d'un autre nominatif.

D. *Y a-t-il en latin ou en grec un pronom qui réponde à notre pronom général* on?

R. Non : mais on en rend ordinairement la ſignification dans ces langues, en mettant le verbe au paſſif : enſorte que s'il y a un régime abſolu, il devienne nominatif du verbe : car c'eſt la même choſe de dire, *on eſtime la ſageſſe*, ou, *la ſageſſe eſt eſtimée*. *On croit que Pharamond a établi la loi Salique*.

ou, *Pharamond est cru avoir établi la loi salique, &c.*

D. *Comment se conjuguent les verbes impersonnels?*

R. Ils se conjuguent comme les autres verbes, excepté qu'ils n'ont dans chaque tems, que la troisieme personne du singulier précédée du pronom *il*.

D. *Conjuguez les deux verbes impersonnels* il faut *&* il y a.

R.

INDICATIF.

PRÉSENT.
Il *faut*.

IMPARFAIT.
Il fall*oit*.

PRÉTÉRIT.
Il fall*ut*.

PRÉTÉRIT INDÉFINI.
Il a fallu.

PRÉTÉRIT ANTÉRIEUR.
Il eut fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.
Il avoit fallu.

FUTUR.
Il faud*ra*.

FUTUR-PASSÉ.
Il aura fallu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.
Il faud*roit*.

CONDITIONNEL PASSÉ.
Il auroit ou *il eût* fallu.

SUBJONCTIF *ou* CONJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.
Qu'il faill*e*.

IMPARFAIT.
Qu'il fallû*t*.

PRÉTÉRIT.
Qu'il ait fallu.

PLUSQUE-PARFAIT.
Qu'il eût fallu.

PARTICIPE ACTIF.

PRÉTÉRIT.
Ayant fallu.

Les tems & les modes qui manquent à ce verbe ne sont pas en usage.

INDICATIF.

PRÉSENT.
Il y a.

IMPARFAIT.
Il y a*voit*.

PRE'TE'RIT.
Il y *eut*.

PRE'TE'RIT INDE'FINI.
Il y a eu.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.
Il y eut eu.

PLUSQUE-PARFAIT.
Il y *avoit* eu.

FUTUR.
Il y au*ra*.

FUTUR-PASSE'.
Il y *aura* eu.

CONDITIONNEL PRE'SENT.
Il y aur*oit*.

CONDITIONNEL PASSE'.
Il y *auroit* ou *il* y *eût* eu.

IMPE'RATIF.
PRE'SENT *ou* FUTUR.
Qu'il y ait.

SUBJONCTIF
ou
CONJONCTIF.
PRE'SENT *ou* FUTUR.
Qu'il y ait.

IMPARFAIT.
Qu'il y eû*t*.

PRE'TE'RIT.
Qu'il y *ait* eu.

PLUSQUE-PARFAIT.
Qu'il y *eût* eu.

INFINITIF.
PRE'SENT.
Y avoir.

PRE'TE'RIT.
Y *avoir* eu.

PARTICIPE ACTIF.
PRE'SENT.
Y ay*ant*.

PRE'TE'RIT.
Y *ayant* eu.

D. *Conjuguez un verbe impersonnel avec le pronom général* On.

R.

INDICATIF.
PRE'SENT.
On aim*e*.

IMPARFAIT.
On aim*oit*.

PRE'TE'RIT.
On aim*a*.

PRE'TE'RIT INDÉFINI.
On *a* aimé.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR.
On *eut* aimé.

PRE'TE'RIT ANTE'RIEUR indéfini.
On *a eu* aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.
On *avoit* aimé.

FUTUR.
On aimer*a*.

FUTUR-PASSÉ.
On *aura* aimé.

CONDITIONNEL PRE'SENT.
On aim*eroit*.

CONDITIONNEL PASSE'.
On *auroit* ou ou *eût* aimé.

IMPERATIF.
PRESENT *ou* FUTUR.
Qu'on aim*e*.

SUBJONCTIF
ou
CONJONCTIF.
PRÉSENT *ou* FUTUR.
Qu'on aim*e*.

IMPARFAIT.
Qu'on aimâ*t*.

PRE'TE'RIT.
Qu'on *ait* aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.
Qu'on eût aimé.

INFINITIF.
PRE'SENT.
Aimer.

Le reste comme dans la premiere conjugaison.

D. *Quel est le régime des verbes impersonnels ?*

R Quelques-uns n'en ont point du tout, comme, *il pleut*, *il tonne.*

D'autres ont des régimes relatifs, comme *il importe aux hommes de bien vivre.*

Ce qui paroît régime à l'égard de quelques autres, n'en est proprement que le nominatif, suivant ce que nous avons dit, comme, *écu*, *homme*, *beau*, dans, *il me faut un écu* : *il y a des hommes* : *il fait beau.*

Des Verbes auxiliaires.

D. *De quelle espece de verbes nous reste-t-il à parler ?*

R. Des verbes auxiliaires.

D. *Qu'est-ce qu'un verbe auxiliaire ?*

R. C'est, suivant l'étymologie du mot *auxilaire*, un verbe qui sert comme de secours aux autres pour former divers tems.

D. *Combien y a-t-il de verbes auxiliaires ?*

R. Deux; *avoir* & *être.*

D. *Ces verbes sont-ils toujours employés comme auxiliaires ?*

R. Non : ils ne sont auxiliaires que quand ils sont joints aux participes passifs des autres verbes

D. *Que sont-ils donc indépendamment des participes passifs des autres verbes?*

R. *Avoir*, est par lui-même un verbe actif qui signifie la même chose que *posséder*: *j'ai de l'argent*, c'est-à-dire, *je possede de l'argent*. *Etre*, est, comme nous avons dit, un verbe substantif, dont l'usage propre est de lier un attribut avec un sujet: *l'Eglise est infaillible*.

D. *Quels sont les tems des verbes, qui se forment par la jonction des verbes auxiliaires avec le participe passif?*

R. Ce sont dans les verbes actifs, neutres, réfléchis, réciproques, & impersonnels, tous les tems qui marquent un passé, à l'exception du prétérit simple. Ainsi,

Avoir & *être* forment le prétérit de l'infinitif: *avoir aimé*: *être tombé*: *s'être repenti*.

J'ai & *je suis*, forment le prétérit indéfini: *j'ai aimé*: *je suis tombé*: *je me suis repenti*: *il a fallu*.

J'avois & *j'étois*, forment le plusque-parfait de l'indicatif: *j'avois aimé*: *j'étois tombé*: *je m'étois repenti*: *il avoit fallu*.

J'eus & *je fus*, forment le prétérit antérieur: *j'eus aimé*: *je fus tombé*: *je me fus repenti*: *il eut fallu*.

J'aurai & *je serai*, forment le futur-passé: *j'aurai aimé*: *je serai tombé*: *je me serai repenti*: *il aura fallu*.

J'aurois ou *j'eusse*, & *je serois* ou *je fusse*,

forment le conditionnel passé : *j'aurois* ou *j'eusse aimé : je serois* ou *je fusse tombé : je me serois* ou *je me fusse repenti : il auroit* ou *il eût fallu.*

Que j'aie & *que je sois*, forment le prétérit du subjonctif : *que j'aie aimé : que je sois tombé : que je me sois repenti : qu'il ait fallu.*

Que j'eusse : & que je fusse, forment le plusque-parfait du subjonctif : *que j'eusse aimé : que je fusse tombé : que je me fusse repenti : qu'il eût fallu.*

Ayant & *étant*, forment le prétérit du participe actif : *ayant aimé : étant tombé : s'étant repenti : ayant fallu.*

D. *Comment forme-t-on les tems des verbes passifs ?*

R. En ajoutant un participe passif à tous les tems simples & composés du verbes *être*, on a tous les tems des verbes passifs : comme on l'a vu dans la conjugaison du verbe passif *je suis aimé*, page 278.

D. *Et les verbes* avoir *&* être, *avec quel verbe forment-ils leurs tems passés ?*

R. Le verbe *avoir* les forme par lui-même, comme auxiliaire, avec son participe *eu* : *J'ai eu, j'avois eu, j'aurois eu, &c.*

Le verbe *être* prend ces mêmes tems d'*avoir*, & de son participe *été* : *j'ai été : j'avois été, j'aurois été, &c.*

D. *Le verbe* avoir *employé comme auxiliaire, conserve-t-il quelque chose de la signification qu'il a comme verbe actif ?*

R. Non : il ne sert alors qu'à marquer les divers rapports des tems dans les verbes dont il est auxiliaire.

D. *En est-il de même du verbe* être ?

R. Non : avec certains verbes, il est verbe substantif en tout ou en partie, & avec d'autres, il se met simplement pour l'auxiliaire *avoir*.

D. *Avec quels verbes est-il substantif en tout ?*

R. Avec les verbes passifs, parce qu'il n'y a d'autre emploi que de lier un attribut passif avec le sujet, en désignant par lui-même la personne, le nombre, & le tems. Ainsi dans *Pierre est aimé*, *est* marque l'union de l'amour passif exprimé par *aimé*, avec *Pierre*, & désigne par lui-même une troisieme personne du singulier du présent.

D. *Avec quels verbes* être *n'est-il substantif qu'en partie ?*

R. Avec le verbes neutres, les verbes réfléchis passifs, & les verbes réfléchis par l'expression, parce qu'il y est mis en partie pour lui-même, en ce qu'il y joint un attribut avec un sujet ; & en partie pour l'anxiliaire *avoir*, en ce qu'il n'y désigne pas le tems par lui-même.

D. *Eclaircissez cette réponse par quelques exemples.*

R. Dans ces phrases, *Pierre est tombé : la nouvelle s'est trouvée fausse : Pierre s'est repenti* ; *est* lie les attributs avec les sujets : mais ce n'est pas en désignant le tems par lui-même,

puisqu'il est au présent, & qu'il exprime un passé, étant joint aux participes de ces verbes, de même que le présent de l'auxiliaire *avoir* exprime un passé, étanr joint à *aimé* dans *j'ai aimé* : en sorte que pour rendre ces phrases par le verbe substantif avec le tems qu'il désigne par lui-même, il faudroit dire, *Pierre a été tombant* : *la nouvelle a été trouvée fausse* : *Pierre a été repentant*. On voit de plus par ce changement, que la signification du passé dans la premiere expression de ces verbes, vient plutôt des participes, *tombé*, *trouvée*, & *repenti*, que du verbe *est*.

D. Avec quels verbes être *se met-il simplement pour l'auxiliaire* avoir ?

R. C'est avec les verbes réfléchis & réciproques directs & indirects, où le verbe *être* ne fait que marquer les divers rapports des tems comme l'auxiliaire *avoir*, sans lier par lui-même l'attribut avec le sujet. En effet quand on dit, *Caton s'est tué* : *Lucrece s'est donné la mort* ; c'est comme si l'on disoit, *Caton a tué soi-même* : *Lucrece a donné la mort à soi-même.*

D. *Pourquoi ne peut-on pas dire que dans ces verbes l'auxiliaire* être *lie par lui-même l'attribut avec le sujet ?*

R. 1. Parce qu'étant mis pour *avoir*, le participe dont il est suivi, ne peut pas être affirmé du nominatif du verbe, ni conséquemment en être l'attribut. En effet dans

les exemples précédents, on ne veut pas dire que *Caton est tué*, ni que *Lucrece est donnée*; mais au contraire que *Caton a tué*, & que *Lucrece a donné*.

2. Parce que l'auxiliaire *être* en cette occasion est censé ne faire qu'un même mot avec le participe, pour exprimer au passé l'affirmation de l'attribut, comme elle est exprimée en un seul mot dans les tems simples. Ainsi dans *Caton s'est tué* : *Lucrece s'est donné la mort*; *est tué*, *est donné* ne marquent précisément que l'affirmation de l'attribut au passé, c'est-à-dire, les actions de *tuer* & de *donner*; *Caton a tué*, *Lucrece a donné*, comme on exprimeroit ces mêmes actions au présent, en disant, *Caton tue*, *Lucrece donne* : au lieu que si l'on vouloit distinguer le sujet, l'attribut, & le verbe qui les unit, dans *Caton s'est tué*, *Lucrece s'est donné la mort*, il faudroit dire, suivant la réduction que l'on peut faire des verbes adjectifs, *Caton a été tuant soi-même*, *Lucrece a été donnant la mort à soi-même*. Par où l'on voit que l'auxiliaire *être* ne lie pas par lui-même l'attribut avec le sujet dans les verbes réfléchis & réciproques directs & indirects.



ARTICLE V.

Du Gérondif.

D. QU'EST-CE *que le Gérondif?*

R. C'est une inflexion du verbe, par laquelle on marque que la signification n'en est que passagere, & subordonnée à celle d'un autre verbe.

D. *Qu'entendez-vous par-là?*

R. J'entends que dans toutes les phrases où l'on emploie un gérondif, il y a toujours un autre verbe principal, auquel le gérondif a un rapport de dépendance : c'est-à-dire, que le gérondif exprime une action passagere, une circonstance d'action ou de tems, une maniere, un moyen de l'action ou de la signification du verbe principal.

D. *Ajoutez quelques exemples à cette explication.*

R. Quand Phedre dit,

Quelle importune main, en FORMANT tous ces nœuds,
A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux?

le verbe ou l'action principale de cette phrase, est, *a pris soin d'assembler*; & *en formant*, n'exprime qu'une action passagere & subordonnée à la principale, en ce qu'elle n'en désigne qu'une maniere ou un moyen : puis-

que ce n'eſt que par la formation des nœuds, que les cheveux de Phedre ont été aſſemblés. De même dans cette phraſe, *qui empêche de dire la vérité en riant? dire la vérité* eſt le verbe principal auquel *en riant* eſt ſubordonné, comme exprimant un moyen de *dire la vérité*.

D. *Le Gérondif eſt-il ſuſceptible de genres & de nombres?*

R. Non : il eſt indéclinable de ſa nature, c'eſt-à-dire, qu'il n'admet jamais aucun changement dans ſa terminaiſon en *ant*, à quelque genre & à quelque nombre qu'il ſe rapporte.

D. *La prépoſition* en *eſt-elle toujours jointe au gérondif?*

R. Non : il y a des occaſions où elle eſt ſupprimée, comme dans cette phraſe, *Croyez-vous qu'*AGISSANT *avec tant d'imprudence, vous méritiez la confiance de vos amis?* c'eſt-à-dire, *croyez-vous qu'*EN AGISSANT *avec tant d'imprudence, &c.*

Nous ferons encore mieux connoître la nature du gérondif, en l'oppoſant au participe actif en *ant*.

ARTICLE VI.

Conjugaiſons des Verbes irréguliers & défectueux.

D. LES *regles que vous avez données pour la formation des tems, ne mettent-elles*

pas en état de conjuguer toutes sortes de verbes?

R. Cela est vrai : mais on sera peut-être encore bien aise de trouver ici conjugués tout de suite, & dans un ordre alphabétique, les verbes irréguliers & défectueux.

Nous les diviserons par les quatre conjugaisons, & pour ne rien dire d'inutile, nous ne conjuguerons que les tems simples qui peuvent avoir quelques difficultés, nous contentant d'indiquer les autres par les premieres personnes. A l'égard des tems composés, nous n'en parlerons que quand ils auront quelque chose de particulier.

Nous y ajouterons aussi la conjugaison de quelques verbes, qui, quoique réguliers, peuvent paroître difficiles à certaines personnes.

Verbes irréguliers & défectueux de la premiere Conjugaison.

ALLER. Participe actif, *allant.* Participe passif, *allé* ou *été.*

Tems simples. Indicatif, présent, *je vais,* ou *je vas* moins usité, *tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.* Imparfait, *j'allois.* Prétérit, *j'allai* ou *je fus.* Futur, *j'irai.* Conditionnel présent, *j'irois.* Impératif, *va, qu'il aille, allons, allez, qu'ils aillent.* Subjonctif présent, *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Imparfait, *que j'allasse.*

Tems

Tems composés marquant qu'on est ou qu'on étoit encore dans l'endroit dont on parle. Prétérit indéfini, *je suis allé.* Prétérit antérieur, *je fus allé.* Plusque-parfait, *j'étois allé.* Futur-passé, *je serai allé.* Conditionnel passé, *je serois allé.* Prétérit du subjonctif, *que je sois allé.* Plusque-parfait du subjonctif, *que je fusse allé.* Prétérit de l'infinitif, *être allé.* Prétérit du Participe, *étant allé.*

Tems composés marquant qu'on n'est plus ou qu'on n'étoit plus dans l'endroit dont on parle. Prét. indéf. *J'ai été.* Prét. ant. *J'eus été.* Plusq. *J'avois été.* Fut. pas. *J'aurai été.* Condit. pas. *J'aurois* ou *j'eusse été.* Prét. du subj. *que j'aie été.* Plusq. du subj. *que j'eusse été.* Prét. du part. *ayant été.*

S'EN ALLER. Part. act. *s'en allant.* Part. passif, *allé.*

Tems simples. Ind. prés. *je m'en vais* ou *je m'en vas, tu t'en vas, il s'en va, nous nous en allons, vous vous en allez, ils s'en vont.* Imparf. *je m'en allois.* Prét. *je m'en allai* ou *je m'en fus.* Fut. *je m'en irai.* Condit. prés. *je m'en irois.* Impér. *va-t-en, qu'il s'en aille, allons-nous-en, allez-vous-en, qu'ils s'en aillent.* Sub. prés. *que je m'en aille.* Imparf. *que je m'en allasse.*

Tems composés. Prét. indéf. *je m'en suis allé, tu t'en es allé, il s'en est allé, nous nous en sommes allés, vous vous en étes allés, ils s'en sont allés.* Prét. ant. *je m'en fus allé.* Plusq. *je*

m'en étois allé. Fut. paſ. *je m'en ſerai allé.* Condit. paſ. *je m'en ſerois allé.* Prét. du ſubj. *que je m'en ſois allé.* Pluſq. du ſubj. *que je m'en fuſſe allé.* Prét. de l'inf. *s'en être allé.* Prét. du part. *s'en étant allé.*

EMPLOYER, & tous les verbes où *er* eſt précédé d'un *y* grec. Part. act. *employant.* Part. paſſif, *employé.*

Imparf. de l'indicatif, *j'employois, tu employois, il employoit, nous employions, vous employiez, ils employoient.* Préſ. du ſubj. *que nous employions, que vous employiez.* Les autres tems ſuivent la regle générale.

On ajoute un *i* après l'*y* grec, aux premieres & ſecondes perſonnes du pluriel de l'imparf. de l'indic. & du préſ. du ſub. de tous les verbes qui ont le part. act. en *yant*, comme *voyant, eſſayant, &c.*

ENVOYER. Fut. de l'ind. *j'enverrai.*

PUER. Préſ. de l'ind. *je pus, tu pus, il put, nous puons, vous puez, ils puent.* Les autres tems ſont réguliers.

RECOUVRER & LAISSER. Ces deux verbes ne ſont pas irréguliers, & nous n'en parlons ici que parce que beaucoup de gens diſent & écrivent *recouvert*, pour *recouvré*, au part. paſſif: *il a recouvert la vue*; au lieu que pour parler correctement, il faut dire, *il a recouvré la vue.*

Il eſt encore fort ordinaire d'entendre dire, *je lâirai* pour *je laiſſerai.* C'eſt une faute groſſiere qu'on doit abſolument éviter.

Verbes irréguliers & défectueux de la seconde Conjugaison.

BENIR. Part. act. *beniſſant.* Part. paſ. *beni.* Ce verbe eſt régulier & ſe conjugue comme *finir.* Mais il a encore pour part. paſſif, *benit*, qui fait au féminin *benite*, quand il ſe dit de certaines choſes ſur leſquelles la bénédiction du Prêtre ou de l'Evêque a été donnée avec les cérémonies ordinaires : *un pain benit* : *des grains benits* : *une Abeſſe benite* : *de l'eau benite* : *cierge benit* : *chandelle benite.*

BOUILLIR, & ſon composé *ébouillir.* Part. act. *bouillant.* Part. paſſif, *bouilli.*

Indic. préſ. *je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.* Imparf. *je bouillois.* Prét. *je bouillis*, Fut. *je bouillirai.* (L'Académie dit, *je bouillerai*) Condit. préſ. *je bouillirois.* Impér. *bous, qu'il bouille.* Subj. préſ. *que je bouille.* Imparf. *que je bouilliſſe.*

COURIR, ou quelquefois *courre*, & ſes compoſés, *accourir, concourir, diſcourir, encourir, parcourir, recourir, ſecourir.* Part. act. *courant.* Part. paſſif, *couru.*

Indic. préſ. *je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent.* Imparf. *je courois.* Prét. *je courus.* Fut. *je courrai, tu courras, il courra, nous courrons, vous courrez, ils courront.* Cond. préſ. *je courrois, tu courrois,*

il courroit, nous courrions, vous courriez, ils courroient. Impér. *cours, qu'il coure.* Subj. prés. *que je coure.* Imparf. *que je courusse.*

Cueillir, & ses composés, *accueillir, recueillir.* Part. act. *cueillant.* Part. passif, *cueilli.*

Indic. prés. *je cueille.* Imparf. *je cueillois.* Prét. *je cueillis.* Fut. *je cueillerai.* Condit. prés. *je cueillerois.* Impér. *cueille.* Subj. prés. *que je cueille.* Imparf. *que je cueillisse.*

Faillir. Part. act. *faillant.* Part. passif, *failli.*

Indic. prés. *je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent.* Fut. *je faudrai.*

Ce verbe n'est guere en usage qu'à l'infinitif, au prét. *je faillis*, & aux tems composés, *j'ai failli, j'eus failli, j'avois failli, j'aurai failli, j'aurois failli, que j'aie failli, que j'eusse failli, avoir failli.*

Défaillir composé de *faillir.* Part. act. *défaillant.* Part. passif, *défailli.*

On disoit autrefois, Indic. prés. *je défaux, tu défaux, il défaut, nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent.* Imparf. *je défaillois.* Prét. *je défaillis.* Fut. *je défaudrai.* Condit. prés. *je défaudrois.* Subj. prés. *que je défaille.* Mais on ne s'en sert plus guere qu'à l'infinitif *défaillir*, au Part. act. *défaillant*, aux tems composés, *j'ai défailli, j'eus défailli, &c* quelquefois encore à la troisieme personne au pluriel du prés. de l'indic. *ils défaillent*, &

au prét. *je défaillis*. Il est toujours plus sûr d'avoir recours aux tems du verbe *tomber en défaillance*.

FUIR, & son composé *s'enfuir*. Part. act. *fuyant*. Part. passif, *fui*.

Indic. prés. *je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient*. Imparf. *je fuyois, nous fuyions, vous fuyiez, ils fuyoient*. Prét. *je fuis*. Fut. *je fuirai*. Impér. *fuis, qu'il fuie, fuyons, fuyez*. Subj. prés. *que je fuie, que nous fuyions, que vous fuyiez, qu'ils fuient*. Imparf. *que je fuisse*.

HAÏR. Part. act. *haïssant*. Part. passif. *haï*.

Indic, prés, *je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent*. *Ai* se prononce dans les trois personnes du singulier comme dans *je fais, tu fais, il fait*. L'*a* & l'*i* se prononcent séparément dans le reste du verbe. Imparf. *je haïssois*. Fut. *je haïrai*. Condit. prés. *je haïrois*. Impér. *hais, qu'il haïsse, haïssons, haïssez, qu'ils haïssent*. Subj. prés. *que je haïsse*. Imparf. *que je haïsse*. Ce verbe ne se dit guere au prét. de l'indic. ni à la seconde personne du singulier de l'impératif qui se prononce encore comme *fais*.

MOURIR. Part. act. *mourant*. Part. passif, *mort*.

Indic. prés. *je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent*. Imparf. *je mourois*. Prét. *je mourus*. Fut. *je mourrai, tu mourras, il mourra, nous mourrons, vous*

mourrez, ils mourront. Condit. prés. *je mour rois, tu mourrois, il mourroit, nous mourrions vous mourriez, ils mourroient.* Impér. *meurs, qu'il meure, mourons, mourez, qu'ils meurent* Subj. prés. *que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* Imparf. *que je mourusse.* Ce verbe prend l'auxiliaire *être* dans ses tems composés : *je suis mort, je fus mort, j'étois mort, &c.*

Ouir. Part. passif, *oui.* Il n'est plus en usage qu'au Prét. *j'ouis*, à l'imparf. du Subj. *que j'ouisse*, à l'inf. *ouir*, & aux tems composés : *j'ai oui, j'eus oui, j'avois oui, j'aurai oui, j'aurois oui, que j'aie oui, que j'eusse oui, avoir oui, ayant oui* : & il est assez ordinairement suivi d'un autre verbe à l'infinitif, comme *j'ai oui dire, j'ai oui prêcher, j'ai oui raconter.* Son prés. de l'indic. étoit autrefois *j'ois, tu ois, il oit, nous oyons, vous oyez, ils oient.* Imparf. *j'oyois.* Fut. *j'oirai.* Part. act. *oyant, &c.*

Querir n'a aucun tems, & l'usage ne l'a conservé qu'à l'infinitif, & après les verbes *aller, venir, envoyer* : comme quand on dit, *aller querir quelqu'un, il m'est venu querir, je l'ai envoyé querir.*

Acquérir, & les autres composés de *querir*, qui sont, *conquérir, enquérir, requérir.* Part. act. *acquérant.* Part. passif, *acquis.*

Indic. prés. *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquierent.* Imparf. *j'acquérois.* Prét. *j'acquis.*

Fut. *j'acquerrai, tu acquerras, il acquerra, nous acquerrons, vous acquerrez, ils acquerront.* Condit. prés. *j'acquerrois, tu acquerrois, il acquerroit, nous acquerrions, vous acquerriez, ils acquerroient.* Impér. *acquiers, qu'il acquiere, acquérons, acquérez, qu'ils acquierent.* Subj. prés. *que j'acquiere, que tu acquieres, qu'il acquiere, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquierent.* Imparf. *que j'acquisse.*

Conquérir ne s'emploie bien qu'à l'infinitif, au prét. de l'indic. *je conquis*, à l'imparf. du subj. *que je conquisse*, & aux tems composés, *j'ai conquis, j'eus conquis, j'avois conquis, &c.*

SAILLIR. Part. act. *saillant.* Part. passif, *sailli.*

Ce verbe se conjugue de deux manieres.

1. Quand il signifie *s'avancer en dehors*, il n'est d'usage qu'à l'infinitif & aux troisiemes personnes du singulier & du pluriel, & il fait au prés. de l'indic. *il saille, ils saillent*, comme si l'on disoit, *je saille*, à la premiere personne : *ce balcon saille trop.* Imparf. *il sailloit.* Fut. *il saillera.* Condit. prés. *il sailleroit.* Subj. prés. *qu'il saille.* Imparf. *qu'il saillît.* Il ne paroît pas qu'on puisse s'en servir dans aucun autre tems.

2. Quand en parlant d'eaux ou d'autres liqueurs, il signifie *s'élancer, s'élever en l'air*, il n'a ordinairement que les troisiemes personnes, & fait au prés. de l'indic. *il saillit*,

ils saillissent, comme venant de *je saillis : les eaux saillissent*. Imparf. *il saillissoit*. Prét. *il saillit*. Fut. *il saillira*. Condit. prés. *il sailliroit*. Subj. prés. *qu'il saillisse*. Imparf. *qu'il saillît*. On peut aussi l'employer aux tems composés, *il a sailli*, *il eut sailli*, *il avoit sailli*, *&c. mon sang a sailli fort loin*. Au reste on n'a que très-rarement occasion de se servir de ces verbes.

Saillir a deux composés qui sont *assaillir*, & *tressaillir*.

Assaillir. Part act. *assaillant*. Part. passif, *assailli*.

Il n'a au prés. de l'indic. que les trois personnes du pluriel, *nous assaillons*, *vous assaillez*, *ils assaillent*. Imparf. *j'assaillois*. Prét. *j'assaillis*. Fut. *j'assaillirai* ou *j'assaillerai*. Condit. prés. *j'assaillirois* ou *j'assaillerois*. Subj. prés. *que j'assaille*. Imparf. *que j'assaillisse*.

Tressaillir. Part. act. *tressaillant*. Part. passif, *tressailli*.

Indic. prés. *je tressaille*, *&c.* Imparf. *je tressaillois*. Prét. *je tressaillis*. Fut. *je tressaillirai* ou *je tressaillerai*. Condit. prés. *je tressaillirois* ou *je tressaillerois*. Subj. prés. *que je tressaille*. Imparf. *que je tressaillisse*.

TENIR. Part. act. *tenant*. Part. passif, *tenu*.

Indic. prés. *je tiens*, *tu tiens*, *il tient*, *nous tenons*, *vous tenez*, *ils tiennent*. Imparf. *je tenois*. Prét. *je tins*, *tu tins*, *il tint*, *nous tînmes*, *vous tîntes*, *ils tinrent*. Fut. *je tiendrai*. Cond.

prés. *je tiendrois*. Impér. *tiens*, *qu'il tienne*. Subj. prés. *que je tienne*. Imparf. *que je tinsse*, *que tu tinsses*, *qu'il tînt*, *que nous tinssions*, *que vous tinssiez*, *qu'ils tinssent*.

VENIR. & les autres verbes en *enir* se conjuguent comme *tenir*.

VÊTIR. Part. act. *vêtant*. Part. passif, *vêtu*. Indic. prés. *je vêts*, *tu vêts*, *il vêt*, *nous vêtons*, *vous vêtez*, *ils vêtent*. Le singulier de ce tems n'est point en usage. Imparf. *je vêtois*. Prét. *je vêtis*. Fut. *je vêtirai*. Cond. prés. *je vêtirois*. Subj. prés. *que je vête*. Imparf. *que je vêtisse*.

Ses composés sont *dévêtir* & *revêtir* qui se conjuguent l'un comme l'autre.

Indic. prés. *je revêts*, *tu revêts*, *il revêt*, *nous revêtons*, *vous revêtez*, *ils revêtent*. Imparf. *je revêtois*, *&c.* comme *vêtir*.

Verbes irréguliers & défectueux de la troisieme Conjugaison.

CHOIR. Part. passif, *chu*, ne se dit guere qu'à l'infinitif.

Ses composés *déchoir* & *échoir*, ont un peu plus d'usage.

Déchoir. Part. passif, *déchu*.

Indic. prés. *je déchois*, *tu déchois*, *il déchoit*, *nous dechoyons*, *vous déchoyez*, *ils déchoient*. On prononce & on écrit même quelquefois, *nous déchéons*, *vous déchéez*, *ils déchéent*. Prét.

je déchus. Fut. *je décherrai, tu décherras, il décherra, nous décherrons, vous décherrez, ils décherront.* Condit. prés. *je décherrois.* Imparf. du subj. *que je déchusse.* Ce verbe n'a point d'imparf. de l'indic. ni de prés. du subj. & il prend l'auxiliare *être* dans ses tems composés: *je suis déchu, je fus déchu, j'étois déchu, &c.*

Echoir. Part. act. *échéant.* Part. passif, *échu.*

Indic. prés *il échet.* Les autres personnes se forment comme celles de *déchoir*, & ne sont presque pas en usage. Prét. *j'échus.* Fut. *j'écherrai.* Condit. prés *j'écherrois.* Imparf. du subj. *que j'echusse.* Il manque à ce verbe les mêmes tems qu'à *dechoir*, excepté que l'on trouve quelquefois dans les livres de jurisprudence, *ils échéent*, pour la troisieme personne du plur. du prés. de l'indic. *qu'il échée* & *qu'ils echeent*, pour les deux troisiemes personnes du prés. du subj. Ses tems composés se conjuguent par l'auxiliaire *etre*: *je suis échu, j'étois echu, &c.*

Mouvoir, & son composé *émouvoir.* Part. act. *mouvant.* Part. passif, *mu.*

Indic. prés. *je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.* Imparf. *je mouvois.* Prét. *je mus.* Fut. *je mouvrai.* Condit. prés. *je mouvrois.* Subj. prés. *que je meuve, &c. que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.* Imparf. *que je musse.*

Pleuvoir, impersonnel. Part. act. *pleuvant.* Part. passif, *plu.*



Indic. prés. *il pleut*. Imparf. *il pleuvoit*. Prét. *il plut*. Fut. *il pleuvra*. Condit. prés. *il pleuvroit*. Subj. prés. *qu'il pleuve*. Imparf. *qu'il plût*.

POUVOIR. Part. act. *pouvant*. Part. passif, *pu*.

Indic. prés. *je puis*, ou quelquefois *je peux*, *tu peux*, *il peut*, *nous pouvons*, *vous pouvez*, *ils peuvent*. Imparf. *je pouvois*. Prét. *je pus*. Fut. *je pourai*. Condit. prés. *je pourois*. Subj. prés. *que je puisse*. Imparf. *que je pusse*.

SAVOIR. Part. act. *sachant*. Part. passif, *su*.

Indic. prés. *je sais*, *tu sais*, *il sait*, *nous savons*, *vous savez*, *ils savent*. Imparf. *je savois*. Prét. *je sus*. Fut. *je saurai*. Condit. prés. *je saurois*. Impér. *sache*, *qu'il sache*, *sachons*, *sachez*, *qu'ils sachent*. Subj. prés. *que je sache*. Imparf. *que je susse*.

On dit quelquefois *je sache* à la premiere personne du prés. de l'indic. Mais ce n'est jamais que quand il s'y trouve une négation, comme dans cette phrase, *je ne sache rien de plus propre à former le jugement que l'étude des mathématiques*, ou dans cette façon de parler, *non pas que je sache*.

SEOIR. Part. act. *séant* ou *seyant*. Part. passif, *sis*.

Ce verbe a deux significations principales.

1. Il signifie *être assis*, & en ce sens il n'a que très-peu de tems, qui même ne sont presque plus d'usage. Les voici.

Indic. préf. *je ſieds*, *tu ſieds*, *il ſied*, *nous ſeyons*, *vous ſeyez*, *ils ſeyent* ou *ils ſiéent*. Imparf. *je ſeyois*, *nous ſeyions*, *vous ſeyiez*, *ils ſeyoient*. Fut. *je ſiérai*. Condit. préf. *je ſiérois*. Impér. *ſieds-toi*, *qu'il ſe ſeye*, *ſeyons-nous*, *ſeyez-vous*, *qu'ils ſe ſeyent*. Subj. préf. *que je ſeye*. Dans cette ſignification il fait au part. act. *ſéant*.

2. Il ſignifie *être convenable* : comme quand je dis, *la modeſtie me ſied*, ou *il me ſied d'être modeſte*, *Cet habit me ſied*. Il eſt du bon uſage en ce ſens, mais il n'a point d'infinitif, & ne s'emploie qu'aux troiſiemes perſonnes : ſouvent même il eſt imperſonnel.

Indic. préſ. *il ſied*, *ils ſiéent*, & jamais *ils ſeyent*. Imparf. *il ſeyoit*, *ils ſeyoient*. Fut. *il ſiéra*, *ils ſiéront*. Condit. préſ. *il ſiéroit*, *ils ſiéroient*. Subj. préſ. *qu'il ſiée*, *qu'ils ſiéent*. Dans cette ſignification il fait au part. act. *ſeyant*, & on peut lui donner pour infinitif en certaines occaſions, *être ſéant*.

Au reſte ce verbe, dans quelque ſens qu'on le prenne, n'a point de tems compoſés.

Aſſeoir ou *s'aſſeoir* compoſé de *ſeoir*, eſt d'un uſage commun, & ne manque d'aucun tems. Nous conjuguerons *s'aſſeoir*. Part. act. *s'aſſeyant*. Part. paſſif, *aſſis*.

Indic. préſ. *je m'aſſieds*, *tu t'aſſieds*, *il s'aſſied*, *nous nous aſſeyons*, *vous vous aſſeyez*, *ils s'aſſeyent*. Imparf. *je m'aſſeyois*, *nous nous aſſeyions*, *vous vous aſſeyiez*. Prét. *je m'aſſis*. Fut.



je m'asseierai ou *je m'assiérai*. Condit. prés. *je m'asseierois*, ou *je m'assiérois*. Impér. *assieds-toi*, *qu'il s'asseye*, *asseyons-nous*, *asseyez-vous*, *qu'ils s'asseyent*. Subj. prés. *que je m'asseye*, *que nous nous asseyions*, *que vous vous asseyiez*. Imparf. *que je m'assisse*, *que tu t'assisses*, *qu'il s'assît*, *qu'ils s'assissent*. La premiere & la seconde personne du pluriel de ce tems ne sont guere en usage. Les tems composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire *être*: *je me suis assis*, *je me fus assis*, *je m'étois assis*, *&c.*

Rasseoir, se conjugue comme *s'asseoir*.

Surseoir, autre composé de *seoir*, a une conjugaison différente. Part. act. *sursoyant*. Part. passif, *sursis*.

Indic. prés. *je sursois*, *tu sursois*, *il sursoit*, *nous sursoyons*, *vous sursoyez*, *ils sursoient*. Imparf. *je sursoyois*, *nous sursoyions*, *vous sursoyiez*. Prét. *je sursis*. Fut. *je surseoirai*. Cond. prés. *je surseoirois*. Impér. *sursois*. Subj. prés. *que je sursoie*, *que nous sursoyions*, *que vous sursoyiez*. Imparf. *que je sursisse*. Ce verbe est moins en usage aux tems simples qu'aux tems composés, *j'ai sursis*, *j'eus sursis*, *j'avois sursis*, *&c.*

VALOIR. Part. act. *valant*. Part passif, *valu*.

Indic. prés. *je vaux*, *tu vaux*, *il vaut*, *nous valons*, *vous valez*, *ils valent*. Imparf. *je valois*. Prét. *je valus*. Fut. *je vaudrai*. Condit. prés. *je vaudrois*. Subj. prés. *que je vaille*, *que*

tu vailles, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. Imparf. *que je valusse.*

Ses composés *équivaloir, revaloir, & prévaloir* se conjuguent de même, sinon que *prévaloir* fait au subj. prés. *que je prévale.*

Voir, & ses composés *revoir* & *entrevoir*. Part. act. *voyant*. Part. passif, *vu.*

Indic. prés. *je vois, tu vois, il voit, nous voyons, vous voyez, ils voient.* Imparf. *je voyois, nous voyions, vous voyiez.* Prét. *je vis.* Fut. *je verrai.* Condit. prés. *je verrois.* Impér. *vois.* Subj. prés *que je voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient.* Imparf. *que je visse.*

Pourvoir & *prévoir*, font au fut. *je pourvoirai, je prévoirai. Pourvoir* fait au prét. *je pourvus*, & à l'imparf. du subj. *que je pourvusse.* Du reste ils se conjuguent comme *voir.*

Vouloir. Part. act. *voulant*. Part. passif, *voulu.*

Indic. prés. *je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.* Imparf. *je voulois.* Prét. *je voulus.* Fut. *je voudrai.* Condit. prés. *je voudrois.* Subj. prés. *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* Imparf. *que je voulusse.*

Verbes irréguliers & défectueux de la quatrieme Conjugaison.

Battre, & ses composés *abattre, combat-*

tre, *débattre*, *s'ébattre*, *rabattre*, & *rebattre*. Part. act. *battant*. Part. passif, *battu*.

Indic. prés. *je bats*, *tu bats*, *il bat*, *nous battons*, *vous battez*, *ils battent*. Imparf. *je battois*. Prét. *je battis*. Fut. *je battrai*. Cond. prés. *je battrois*. Impér. *bats*, *qu'il batte*. Sub. prés. *que je batte*. Imparf. *que je battisse*.

BOIRE. Part. act. *buvant*. Part. passif, *bu*.

Indic. prés. *je bois*, *tu bois*, *il boit*, *nous buvons*, *vous buvez*, *ils boivent*. Imparf. *je buvois*. Prét. *je bus*. Fut. *je boirai*. Condit. prés. *je boirois*. Impér. *bois*, *qu'il boive*, *buvons*, *buvez*, *qu'ils boivent*. Subj. prés. *que je boive*, *que tu boives*, *qu'il boive*, *que nous buvions*, *que vous buviez*, *qu'ils boivent*. Imparf. *que je busse*.

BRAIRE, exprime le cri des ânes, & n'a guere d'usage qn'à l'infinitif & aux troisiemes personnes du présent de l'indic. & du fut. *il brait*, *ils braient*, *il braira*, *ils brairont*.

BRUIRE, ne se dit guere qu'à l'infinitif & aux troisiemes personnes de l'imparf. de l'indic. *il bruyoit*, *ils bruyoient*. Son part. act. est *bruyant* ou *bruissant*.

CIRCONCIRE. Part. passif, *circoncis*.

Indic. prés. *je circoncis*, *nous circoncisons*, *vous circoncisez*, *il circoncisent*. Prét. *je circoncis*. Fut. *je circoncirai*. Condit. prés. *je circoncirois*. Subj. prés. *que je circoncise*. Imparf. *que je circoncisse*.

CLORE OU CLORRE, & son composé *enclore*, Part. passif, *clos*.

Indic. prés. *je clos, tu clos, il clôt.* Les autres personnes ne se disent pas. Fut. *je clôrai.* Condit. prés. *je clôrois.* Impér. *clos*, sans autres personnes. Ce verbe n'a point d'autres tems simples. Mais il est d'usage dans tous les tems composés, *j'ai clos, j'eus clos, j'avois clos, &c.*

Eclore ou *éclorre*, autre composé de *clore*, ne se dit qu'aux troisièmes personnes dans les tems suivants. Indic. prés. *il éclôt, ils éclosent.* Fut. *il éclôra, ils éclôront.* Condit. prés. *il éclôroit, ils éclôroient.* Subj. prés. *qu'il éclose, qu'ils éclosent.* Il se conjugue avec l'auxiliaire *être* dans ses tems composés ; *il est éclos, il fut éclos, il étoit éclos, &c.*

Conclure ou conclurre, & *exclure* ou *exclurre.* Part. act. *concluant, excluant.* Part. passif, *conclu, exclus.* Ces deux verbes se conjuguent de même, à la seule différence des participes passifs.

Indic. prés. *je conclus, tu conclus, il conclut, nous concluons, vous concluez, ils concluent.* Imparf. *je concluois.* Prét. *je conclus.* Fut. *je conclûrai.* Condit. prés. *je conclûrois.* Impér. *conclus, qu'il conclue.* Subj. prés. *que je conclue.* Imparf. *que je conclusse.*

Confire. Part. act. *confisant.* Part. passif, *confit.*

Indic. prés. *je confis, tu confis, il confit, nous confisons, vous confisez, ils confisent.* Imparf. *je confisois.* Fut. *je confirai.* Condit. prés.

je confirois. Impér. *confis*, *qu'il confiſe.* Subj. préſ. *que je confiſe.* Il n'a pas d'autres tems ſimples.

Coudre, & ſes composés, *découdre*, *recoudre.* Part. act. *couſant.* Part. paſſif, *couſu.*

Indic. préſ. *je couds*, *tu couds*, *il coud*, *nous couſons*, *vous couſez*, *ils couſent.* Imparf. *je couſois.* Prét. *je couſis.* Fut. *je coudrai.* Cond. préſ. *je coudrois.* Impér. *couds*, *qu'il couſe*, *couſons*, *couſez*, *qu'ils couſent.* Subj. préſ. *que je couſe.* Imparf. *que je couſiſſe.*

Craindre, & les autres verbes en *aindre*, *eindre*, & *oindre*, comme *peindre* & *joindre.* Part. act. *craignant.* Part. paſſif, *craint.*

Indic. préſ. *je crains*, *tu crains*, *il craint*, *nous craignons*, *vous craignez*, *ils craignent.* Imparf. *je craignois.* Prét. *je craignis.* Fut. *je craindrai.* Condit. préſ. *je craindrois.* Impér. *crains*, *qu'il craigne.* Subj. préſ. *que je craigne.* Imparf. *que je craigniſſe.*

Croire. Part. act. *croyant.* Part. paſſif, *cru.*

Indic. préſ. *Je crois*, *tu crois*, *il croit*, *nous croyons*, *vous croyez*, *il croient.* Imparf. *je croyois*, *nous croyions*, *vous croyiez*, *ils croyoient.* Prét. *je crus.* Fut. *je croirai.* Condit. préſ. *je croirois.* Impér. *crois*, *qu'il croie.* Sub. préſ. *que je croie*, *que nous croyions*, *que vous croyiez*, *qu'ils croient.* Imparf. *que je cruſſe.*

Dire, & ſon composé *redire.* Part. act. *diſant.* Part. paſſif, *dit.*

Indic. préſ. *je dis*, *tu dis*, *il dit*, *nous diſons*,

sois. Fut. *je luirai.* Condit. prés. *je luirois.* Subj. prés. *que je luise.* Ces deux verbes ne sont pas en usage au prét. de l'indic. à l'impér. ni à l'imparf. du subj.

METTRE, & ses composés *admettre*, *commettre*, *démettre*, *entremettre*, *omettre*, *permettre*, *promettre*, *compromettre*, *remettre*, *soumettre*, & *transmettre*. Part. act. *mettant.* Part. passif, *mis.*

Indic. prés. *je mets*, *tu mets*, *il met*, *nous mettons*, *vous mettez*, *ils mettent.* Imparf. *je mettois.* Prét. *je mis.* Fut. *je mettrai.* Condit. prés. *je mettrois.* Impér. *mets*, *qu'il mette.* Subj. prés. *que je mette.* Imparf. *que je misse.*

MORDRE, & son composé *démordre.* Part. act. *mordant.* Part. passif, *mordu.*

Ce verbe est régulier & se conjugue comme *rendre.*

Indic. prés. *je mords*, *tu mords*, *il mord*, *nous mordons*, *vous mordez*, *ils mordent.* Imparf. *je mordois.* Prét. *je mordis.* Fut. *je mordrai.* Condit. prés. *je mordrois.* Impér. *mords*, *qu'il morde.* Subj. prés. *que je morde.* Imparf. *que je mordisse.*

MOUDRE, & ses composés *émoudre* & *rémoudre.* Part. act. *moulant.* Part. passif, *moulu.*

Indic. prés. *je mouds*, *tu mouds*, *il moud*, *nous moulons*, *vous moulez*, *ils moulent.* Imparf. *je moulois.* Prét. *je moulus.* Fut. *je moudrai.* Condit. prés. *je moudrois.* Impér. *mouds*, *qu'il moule.* Subj. prés. *que je moule.* Imparf. *que je moulusse.*

NAÎTRE, & son composé *renaître*. Part. act. *naissant*. Part, passif, *né*.

Indic. prés. *je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent*. Imparf. *je naissois*. Prét. *je naquis*. Fut. *je naîtrai*. Cond. prés. *je naîtrois*. Subj. prés. *que je naisse*. Imparf. *que je naquisse*. Les tems composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire *être : je suis né, je fus né, j'étois né, &c*.

NUIRE. Part. act. *nuisant*. Part. passif, *nui*.

Indic. prés. *je nuis, tu nuis, il nuit, nous nuisons, vous nuisez, ils nuisent*. Imparf. *je nuisois*. Prét. *je nuisis*. Fut. *je nuirai*. Condit. prés. *je nuirois*. Impér. *nuis, qu'il nuise*. Subj. prés. *que je nuise*. Imparf. *que je nuisisse*.

PERDRE, & son composé *reperdre*. Part. act. *perdant*. Part. passif, *perdu*.

Ce verbe est régulier & se conjugue comme *rendre*.

Indic. prés. *je perds, tu perds, il perd, nous perdons, vous perdez, ils perdent*. Imparf. *je perdois*. Prét. *je perdis*. Fut. *je perdrai*. Condit. prés. *je perdrois*. Impér. *perds, qu'il perde*. Subj. prés. *que je perde*. Imparf. *que je perdisse*.

PRENDRE, & ses composés *apprendre, comprendre, déprendre, désapprendre, entreprendre, se méprendre, reprendre, & surprendre*. Part. act. *prenant*. Part. passif, *pris*.

Indic. prés. *je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent*. Im-

parf. *je prenois*. Prét. *je pris*. Fut. *je prendrai*. Condit. prés. *je prendrois*. Impér. *prends, qu'il prenne*. Subj. prés. *que je prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent*. Imparf. *que je prisse*.

Rire, & son composé *sourire*. Part. act. *riant*. Part, passif, *ri*.

Indic. prés. *je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient*. Imparf. *je riois, nous riions, vous riiez*. Prét. *je ris*. Fut. *je rirai*. Condit. prés. *je rirois*. Impér. *ris, qu'il rie*. Subj. prés. *que je rie, que nous riions, que vous riiez, qu'ils rient*. Imparf. *que je risse*.

Rompre, & ses composés *corrompre, interrompre*. Part. act. *rompant*. Part. passif, *rompu*.

Indic. prés. *je romps, tu romps, il rompt, nous rompons, vous rompez, ils rompent*. Imparf. *je rompois*. Prét. *je rompis*. Fut. *je romprai*. Condit. prés. *je romprois*. Impér. *romps, qu'il rompe*. Subj. prés. *que je rompe*. Imparf. *que je rompisse*.

Soudre, n'est en usage qu'à l'inf. *Soudre une difficulté. Soudre une problême*.

Ses composés sont, *absoudre, dissoudre*, & *résoudre*, qui se conjuguent différemment.

Absoudre. Part. act. *absolvant*. Part. passif, *absous*.

Indic. prés. *j'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent*. Imparf. *j'absolvois*. Fut. *j'absoudrai*. Cond. prés.

j'absoudrois. Impér. *absous, qu'il absolve.* Subj. prés. *que j'absolve.* Ce sont là tous les tems simples de ce verbe.

Dissoudre. Part. act. *dissolvant.* Part. passif, *dissous.*

Indic. prés. *je dissous, tu dissous, il dissout, nous dissolvons, vous dissolvez, ils dissolvent.* Imparf. *je dissolvois.* Fut. *je dissoudrai.* Cond. prés. *je dissoudrois.* Impér. *dissous, qu'il dissolve.* Subj. prés. *que je dissolve.* Quelques-uns disent, *nous dissoudons, vous dissoudez, ils dissoudent, je dissoudois, que je dissoude* : mais l'Académie n'adopte que la premiere maniere de conjuguer ce verbe.

Résoudre. Part. act. *résolvant.* Part. passif, *résolu* ou *résous.*

Indic. prés. *je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent.* Imparf. *je résolvois.* Prét. *je résolus.* Fut. *je résoudrai.* Condit. prés. *je résoudrois.* Impér. *résous, qu'il résolve.* Subj. prés. *que je résolve.* Imparf. *que je résolusse.* Le part. passif *résolu* s'emploie quand le verbe signifie *déterminer, décider*; mais quand il signifie *réduire, changer en quelque autre chose*, on se sert de *résous* qui n'a pas de féminin.

Ces trois verbes ont leurs tems composés en usage, *j'ai absous, j'ai dissous, j'ai résolu.*

SUFFIRE. Part. act. *suffisant.* Part. passif, *suffi.*

Indic. prés. *je suffis, tu suffis, il suffit, nous*

suffisons, *vous suffisez*, *il suffisent*. Imparf. *je suffisois*. Prét. *je suffis*. Fut. *je suffirai*. Cond. prés. *je suffirois*. Subj. prés. *que je suffise*. Imparf. *que je suffisse*.

SUIVRE, & ses composés, *ensuivre*, *poursuivre*. Part. act. *suivant*. Part. passif, *suivi*.

Indic. prés. *je suis*, *tu suis*, *il suit*, *nous suivons*, *vous suivez*, *ils suivent*. Imparf. *je suivois*. Prét. *je suivis*. Fut. *je suivrai*. Condit. prés. *je suivrois*. Impér. *suis*, *qu'il suive*. Subj. prés. *que je suive*. Imparf. *que je suivisse*.

TORDRE, & ses composés, *détordre*, *retordre*. Part. act. *tordant*. Part. passif, *tordu*, *tors*, ou *tort*.

Ce verbe est régulier, se conjuguant comme *rendre*, & il n'a de particulier que ses trois participes différents qui s'emploient en diverses occasions. On dit, *il a eu le cou tordu* : *du fil tors* : *de la soie torse* : *une colonne torse* : *un bâton tort* : *une jambe torte* : *une bouche torte*. L'Académie ne parle pas de *tort*. Elle regarde seulement *torte* comme un second féminin de *tors*. Mais le verbe se conjugue dans ses tems composés avec le part. *tordu* : *j'ai tordu*, *j'eus tordu*, *&c.* en sorte que les autres peuvent être plutôt regardés comme des adjectifs, que comme de vrais participes.

Indic. prés. *je tords*, *tu tords*, *il tord*, *nous tordons*, *vous tordez*, *ils tordent*. Imparf. *je tordois*. Prét. *je tordis*. Fut. *je tordrai*. Cond. prés.

prés. *je tordrois*. Impér. *tords*, *qu'il torde*. Subj. prés. *que je torde*. Imparf. *que je tordisse*.

TRAIRE, & ses composés, *attraire*, *distraire*, *extraire*, *rentraire*, *retraire*, & *soustraire*. Part. act. *trayant*: Part. passif, *trait*.

Indic. prés. *je trais*, *tu trais*, *il trait*, *nous trayons*, *vous trayez*, *ils traient*. Imparf. *je trayois*, *nous trayions*, *vous trayiez*. Fut. *je trairai*. Condit. prés. *je trairois*. Impér. *trais*, *qu'il traie*. Subj. prés. *que je traie*, *que nous trayions*, *que vous trayiez*.

VAINCRE, & son composé *convaincre*. Part. act. *vainquant*. Part. passif, *vaincu*.

Indic. prés. *je vaincs*, *tu vaincs*, *il vainc*, *nous vainquons*, *vous vainquez*, *ils vainquent*. Ce tems n'est guere d'usage au singulier. Imparf. *je vainquois*. Prét. *je vainquis*. Fut. *je vaincrai*. Condit. prés. *je vaincrois*. Subj. prés. *que je vainque*. Imparf. *que je vainquisse*.

VIVRE, & ses composés, *revivre*, *survivre*. Part. act. *vivant*. Part. passif, *vécu*.

Indic. prés. *je vis*, *tu vis*, *il vit*, *nous vivons*, *vous vivez*, *ils vivent*: Imparf. *je vivois*. Prét. *je vécus*. On disoit autrefois, *je véquis*. Fut. *je vivrai*. Condit. prés. *je vivrois*. Impér. *vis*, *qu'il vive*. Subj. prés. *que je vive*. Imparf. *que je vécusse*. *Que je véquisse*, n'est plus en usage.

P

CHAPITRE VII.

Du Participe.

D. QU'EST-CE *qu'un Participe ?*

R. C'est un nom adjectif qui a quelques propriétés du verbe.

D. *Pourquoi l'appelle-t-on participe ?*

R. Parce qu'il participe de la nature du nom adjectif & de la nature du verbe.

D. *En quoi participe-t-il de la nature du nom adjectif ?*

R. En ce qu'il se joint ou a rapport à un nom substantif, dont il exprime quelque qualité ou quelque attribut.

D. *Quelles propriétés le participe emprunte-t-il du verbe ?*

R. Il en a la signification & le régime, avec désignation du tems.

D. *Qu'entendez-vous par-là ?*

R. J'entends que le participe exprime le même attribut, & régit le même cas que le verbe dont il est formé, & qu'il désigne tantôt le présent & tantôt le passé, comme on l'a vu dans la conjugaison des verbes.

D. *En quoi donc principalement le participe est-il différent du verbe ?*

R. En ce qu'il en exprime l'attribut sans affirmation, & par conséquent sans la dési-

gnation des personnes, qui est une suite de l'affirmation.

D. *Combien y a-il de sortes de participes ?*

R. Il y en a de deux sortes ; *les participes actifs*, & *les participes passifs.*

ARTICLE PREMIER.

Des Participes actifs.

D. QU'EST-CE *que les Participes actifs ?*

R. On appelle communément participes actifs, ceux qui sont terminés en *ant*, avec leur prétérit, parce que dans les verbes actifs, & dans une partie des verbes neutres, ils signifient le sujet comme produisant ou ayant produit une action. Ainsi dans *Dieu aimant les hommes* : *Adam ayant péché* ; on fait entendre que Dieu aime les hommes, & qu'Adam a péché ; & on pourroit rendre *aimant* & *ayant péché*, par *qui aime* & *qui a péché.*

D. *Comment appelle-t-on les mêmes participes dans les verbes qui n'expriment pas d'action ?*

R. On les appelle aussi participes actifs, sans autre raison que pour ranger tous les participes en *ant* sous une même dénomination.

D. *Qu'est-ce que les participes actifs ont de commun avec les adjectifs ?*

R. C'est que, comme les adjectifs, ils n'ex-

priment qu'une qualité ou un attribut, & qu'ils se rapportent toujours à un nom substantif exprimé ou sous-entendu, de quelque genre & de quelque nombre qu'il soit.

D. *En quoi sont-ils différents des autres noms adjectifs?*

R. 1. En ce qu'ils ont les mêmes régimes absolus ou relatifs, que les verbes dont ils sont participes. Ainsi comme ont dit, *un écolier sage préfere l'étude au jeu*, on dit de même, *un écolier sage préférant l'étude au jeu.*

2. En ce qu'ils sont pour la plupart indéclinables, c'est-à-dire, qu'ils ne changent point de terminaison, en quelque genre & en quelque nombre que soient les substantifs auxquels ils se rapportent. Ainsi on dit également, *un homme* LISANT *de bons livres : une femme* LISANT *de bons livres : des hommes* LISANT *de bons livres : des femmes* LISANT *de bons livres.* Et l'on voit que dans ces quatre phrases, où les substantifs sont de divers genres & de divers nombres, le participe *lisant* ne change pas de terminaison.

D. *Cette seconde différence convient-elle sans exception à tous les participes actifs?*

R. Non : il faut en excepter les participes actifs de quelques verbes neutres, qui en certaines occasions changent leurs terminaisons suivant le genre & le nombre du substantif auquel ils se rapportent : tels que sont *approchant, dépendant, tendant, usant, jouissant,*

répugnant; & quelques autres en fort petit nombre : car on peut dire, *une étoffe approchante de la vôtre. Les villages dépendants d'une seigneurie. Une requête tendante à la cassation d'un arrêt. Des filles majeures usantes & jouissantes de leurs droits. Une humeur répugnante à la mienne.*

D. *Il me semble que vous auriez pu comprendre dans cette exception, un plus grand nombre de participes actifs.*

R. Il est vrai qu'on dit encore, *un vice dominant : une passion dominante : un effet surprenant : des aventures surprenantes : un jardin charmant : des tableaux charmants, &c.* Mais ce qui paroît participe dans ces phrases, ne l'est pas : ce sont des noms purement adjectifs, & que l'on appelle *adjectifs verbaux*, c'est-à-dire, formés de quelques verbes.

D. *Comment peut-on distinguer un adjectif verbal terminé en* ant, *d'un participe actif?*

R. 1. L'adjectif verbal n'a pas, comme le participe actif, le régime absolu ou relatif du verbe dont il est formé. Ainsi on dira bien, *une femme suppliante*; mais on ne dira pas, *une femme suppliante ses juges*. Il faudra dire, en se servant du participe actif indéclinable, *une femme suppliant ses juges.*

2. Le participe actif ne peut jamais subsister seul dans le discours, sans être suivi d'un régime ou de quelques mots qui en dépen-

dent, exprimés ou sous-entendus. Ainsi on ne peut pas dire, *Pierre aimant*, sans exprimer ce qu'il aime: & quand on dit, *Louis XV actuellement régnant*, on sous-entend *en France*. Au lieu que le nom adjectif verbal n'a ni régime ni aucune autre suite nécessaire: comme on le voit dans, *un effet surprenant*, *un jardin charmant*, *&c.*

3. On distingue encore plus généralement l'adjectif verbal du participe actif, en ce qu'il peut toujours être mis immédiatement à la suite du verbe substantif *être*, comme tous les autres adjectifs: ce qui ne convient pas au participe actif. Ainsi on dira bien, *ce jardin est brillant, cet effet est surprenant*; mais on ne poura pas dire, sans blesser l'usage, *je suis lisant*, *Pierre est dormant*: ni, *cette femme est craignant Dieu*: *cette femme est aimant son mari*: quoiqu'on puisse dire, *cette femme est sage, attachée à ses devoirs, craignant Dieu, & aimant son mari*: parce qu'alors *craignant* & *aimant* ne sont pas immédiatement après le verbe *est*.

Suivant cette derniere observation, les participes actif *approchant*, *dépendant*, & les autres que nous avons exceptés, pouroient absolument, joints à leurs régimes, être regardés comme adjectifs verbaux; puisqu'on peut dire, *cette étoffe est approchante de la vôtre. Ces villages sont dépendants de ma seigneurie*, *&c.*

D. *Le Gérondif etant entiérement semblable par l'expression au participe actif, lorsqu'il n'est pas précédé de la préposition* en, *comment peut-on les distinguer ?*

R. De deux manieres ;

1. Par la connoissance de la nature de l'un & de l'autre. Le gérondif ne désigne qu'une circonstance, une maniere, ou un moyen de l'action exprimée par le verbe principal auquel il est subordonné ; au lieu que le participe marque toujours, ou l'état du sujet auquel il se rapporte, ou la raison & le fondement d'une action exprimée par quelque verbe.

2. Quoique le gérondif soit souvent employé, sans être précédé de la préposition *en*, on peut néanmoins toujours la mettre avant quelque gérondif que ce soit, excepté avant les gérondifs *ayant* & *étant*. On ne peut jamais au contraire joindre cette préposition à un participe actif, sans altérer le sens de la phrase, & sans faire violence à l'usage.

D. *Rendez-moi cette différence encore plus sensible par des exemples.*

R. Si je dis, *Je suis persuadé que* TRAVAILLANT *pendant six mois avec application, vous surpasserez votre frere ; travaillant*, n'exprime qu'une maniere ou un moyen de l'action signifiée par le verbe, *vous surpasserez*, c'est-à dire, un moyen de surpasser votre frere ; & on peut y joindre *en*, sans changer le sens de

la phrase, en disant, *je suis persuadé qu'*EN TRAVAILLANT *pendant six mois, &c.* Par conséquent *travaillant* est un gérondif en cette occasion.

Mais dans cette autre phrase, *La plupart des grands du royaume* JUGEANT *la seconde croisade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner S. Louis*; *jugeant*, marque le fondement de l'action exprimée par les verbes, *voulurent détourner* : c'est-à-dire, que *les grands du royaume voulurent détourner saint Louis de la seconde croisade*, PARCE QU'ILS LA JUGEOIENT *contraire au bien de l'état*; & l'on ne pouroit pas dire, sans altérer le sens de la phrase, & sans faire violence à l'usage, *la plupart des grands du royaume*, EN JUGEANT *la seconde croisade contraire au bien de l'état, voulurent en détourner S. Louis.*

On sentira encore mieux la différence d'un gérondif & d'un participe, en se servant d'un même verbe avec ou sans la préposition *en.* Par exemple, ce n'est pas la même chose de dire, *je vous ai vu* PRIANT *Dieu*, ou *je vous ai vu* EN PRIANT *Dieu.* La premiere phrase où *priant* est participe, signifie *je vous ai vu lorsque vous priiez Dieu*; & la seconde où *priant* est gérondif, signifie *je vous ai vu pendant que je priois Dieu.*

D. *Quel tems marque le participe actif en ant?*

R. Quoiqu'on l'appelle communément

participe actif présent, il ne désigne néanmoins par lui-même aucun tems déterminé, & il se rapporte toujours au tems du verbe auquel il est joint dans la phrase. Mais le prétérit du même participe actif, comme *ayant aimé*, *ayant lu*, exprime toujours par lui-même un tems passé. Et quand on veut exprimer la signification d'un participe actif au futur, on joint le participe *devant*, à l'infinitif du verbe, & on dit, *devant aimer*, *devant lire*, *&c.*

D. *N'y a-t-il pas quelque regle de construction pour les participes en* ant *& les gérondifs ?*

R. Il y en a une essentielle & à laquelle on manque assez communément ; c'est que ces participes & gérondifs qui forment toujours des phrases incidentes & subordonnées à d'autres, doivent nécessairement se rapporter au sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale ou de celle d'où dépend la phrase incidente, quand ils ne sont pas accompagnés d'un autre nom.

Ainsi on dira bien, *je n'ai pas pu aller chez vous, ayant eu des occupations qui m'en ont empéché* ; parce que le participe *ayant eu* se rapporte à *moi* sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale : & *je ne puis aller chez-vous, mon frere me retenant à dîner* ; parce que le participe *retenant* est accompagné du nom *mon frere* auquel il se

rapporte, & qui est différent de *moi* sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale.

Mais un Grammairien n'a pas pu, sans s'écarter de cette regle, se servir des phrases suivantes : *regles qu'il est inutile de répéter,* VENANT *de les exposer dans le moment*.... *Je ne doute pas que la seule inspection de ces exemples ne procure à la maxime que je viens d'adopter l'approbation du Lecteur,* POUVANT *sans peine appercevoir que l'autre nombre &c.* .... *Après avoir observé que le premier peut figurer par-tout, & que la difficulté ne regarde que le second, ne* POUVANT *être employé que dans certaines occasions & non dans d'autres.* ..... *Ils remplissent cette étendue de service par le secours de la combinaison,* EN *les* JOIGNANT *les uns aux autres selon le besoin &c.* parce que dans toutes ces phrases les participes *venant* & *pouvant*, & le gérondif *en joignant*, ne se rapportent pas au sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale, & qu'on ne sait même trop à la premiere vue à quoi les faire rapporter.

ARTICLE II.

Des Participes passifs.

D. QU'EST-CE *que les Participes passifs ?*
R. Ce sont ceux qui ont une significa-

tion passive, c'est-à-dire, qui expriment le sujet comme terme d'une action, ou comme recevant l'effet d'une action produite par un autre sujet. Ainsi quand je dis *un écolier aimé de ses maîtres*, je donne l'idée *d'un écolier* auquel se termine l'action d'aimer produite par *ses maîtres*.

D. *Quels sont les propriétés que les participes passifs empruntent du verbe?*

R. C'est de signifier l'action du verbe comme reçue, & d'avoir le même régime que le verbe passif. Ainsi comme on dit, *Les spectacles* SONT FRÉQUENTÉS *par les gens oisifs: La vertu* EST ESTIMÉE *de tout le monde*; on dit de même, *Les spectacles* FRÉQUENTÉS *par les gens oisifs: La vertu* ESTIMÉE *de tout le monde.*

D. *En quoi les participes passifs sont-ils regardés comme adjectifs?*

R. En ce que le plus souvent ils expriment une qualité ou un attribut passif; qu'ils se rapportent à un nom substantif; & qu'ils sont susceptibles de genres & de nombres.

D. *Tous les participes que l'on appelle passifs, ont-ils véritablement la signification passive?*

R. Non: & on ne leur a donné cette dénomination commune, que parce que ceux qui ont la signification passive sont en plus grand nombre, & que d'ailleurs ils ont tous la même forme & la même fonction dans la conjugaison des verbes.

D. *Quelle est la fonction des participes passifs dans la conjugaison des verbes ?*

R. C'est, comme nous l'avons vu, d'en former tous les tems composés avec les auxiliaires *avoir* & *être*.

D. *Où trouve-t-on facilement le participe passif de chaque verbe ?*

R. Dans le premier des tems composés, qui est le prétérit indéfini. Ainsi *rendu* & *craint* sont les participes passifs des verbes *rendre* & *craindre*, parce qu'ils sont au prétérit, *j'ai rendu*, *j'ai craint*.

D. *Donnez-moi donc quelques éclaircissements sur la signification des participes passifs.*

R. La signification des participes passifs varie suivant la nature des verbes dont ils dépendent.

1. Les participes passifs des verbes actifs ont la signification passive, quand ils sont employés simplement comme adjectifs de quelques noms sans affirmation, ou quand, précédés de quelques tems du verbe *être*, ils forment l'espece de verbes que nous avons appellé passifs. Ainsi dans, *un ennemi vaincu*, la signification de *vaincu* est passive, parce qu'il est simplement adjectif du nom *ennemi*: & il a la même signification dans *l'ennemi fut vaincu*, parce qu'il y est précédé de *fut* prétérit du verbe *être*.

2. Ces mêmes participes cessent d'avoir la signification passive, lorsqu'ils forment avec

l'auxiliaire *avoir*, les tems composés tant des verbes actifs que des verbes neutres, comme dans, *j'ai vaincu*, *j'ai agi*. Ils ne paroissent alors présenter par eux-mêmes qu'une signification vague & indéfinie du verbe dont ils dépendent, puisque *vaincu* & *agi* considérés seuls & dans le sens qu'ils ont étant joints à l'auxiliaire *j'ai*, n'expriment aucune idée déterminée, & ne peuvent être joints à aucun nom, ni comme adjectifs, ni comme attributs. Mais ils sont déterminés à avoir une signification active, par la jonction de l'auxiliaire *avoir*. Ainsi l'on pouroit dire que les participes qui forment avec cet auxiliaire, les tems composés des verbes actifs & des verbes neutres, sont des mots incomplets qui ne signifient rien de fixe qu'avec quelque tems du verbe *avoir* : en sorte que dans, *j'ai vaincu*, *j'ai* & *vaincu* pouroient être regardés comme un seul & même mot, dont l'emploi est de signifier l'action du verbe au passé, comme *je vaincrai* la signifie au futur.

Cette observation regarde également les participes des verbes impersonnels & des verbes réfléchis & réciproques directs & indirects, où le verbe *être* qui en forme les tems composés, est simplement mis pour l'auxiliaire *avoir*.

3. Les participes passifs des verbes neutres qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*, ont ordinairement par eux-mêmes une significa-

pour les adjectifs page 49, en ajoutant seulement un *e* muet au masculin. Ainsi *aimé* fait *aimée* au féminin : *offert* fait *offerte* : *contraint* fait *contrainte* : *écrit* fait *écrite* : *acquis* fait *acquise* : *mort* fait *morte* : *fini* fait *finie* : *connu* fait *connue*, *&c.*

Il faut en excepter *absous* & *dissous* qui font *absoute* & *dissoute* : *résous* n'a pas de féminin : *exclus* fait *exclue* & *excluse*.

D. *Les participes passifs sont-ils toujours déclinables, c'est-à-dire, changent-ils toujours de terminaison, suivant qu'ils se rapportent à un nom masculin ou féminin, singulier ou pluriel ?*

R. Non : & c'est sur quoi il est à propos de donner des regles certaines.

Il faut d'abord se souvenir que dans tous les tems composés des verbes, les participes passifs sont toujours précédés de quelques tems d'un des deux verbes auxiliaires *avoir* & *être*.

I. *Regle générale.*

Les participes passifs sont ordinairement indéclinables, quand ils sont précédés des tems du verbe auxiliaire *avoir*.

Ainsi il faut écrire, *Les grands princes ont toujours* PROTÉGÉ *les sciences*, & non pas *protégés*, en le fesant rapporter à *princes*, ni *protégées*, en le fesant rapporter à *sciences*.

II. *Regle générale.*

Les participes passifs à la suite des tems du verbe auxiliaire *avoir*, sont ordinairement déclinables, quand ils sont précédés de leur régime absolu exprimé par un nom ou par un pronom, soit conjonctif ou autre.

Ainsi dans ce vers, *Quels courages Venus n'a-t'elle pas domtés?* on voit que *domtés* s'accorde en genre & en nombre avec *courages*, qui est son régime, parce que le régime précede le verbe.

Et pour faire dans un seul exemple l'application des deux regles générales, il faut écrire, *j'ai* REÇU *les lettres que vous m'avez* ÉCRITES *au sujet de l'affaire que je vous avois* PROPOSÉE : *& après les avoir* LUES *avec attention, j'ai* RECONNU *comme vous, que si je l'avois* ENTREPRISE, *j'y aurois* TROUVÉ *des obstacles que je n'avois pas* PRÉVUS.

Dans cette phrase, *reçu* est indéclinable; parce qu'il n'est pas précédé de son régime; *écrites* est déclinable & s'accorde en genre & en nombre avec son régime absolu exprimé par le pronom relatif *que*, qui précede le verbe & qui se rapporte à *lettres*; *proposée* s'accorde de la même maniere avec le *que* qui le précede, & qui se rapporte à *l'affaire*; *lues* s'accorde avec son régime absolu exprimé par le pronom conjonctif *les* qui est auparavant, & qui se rapporte à *lettres*; *re-*

connu est indéclinable, parce qu'il n'est précédé d'aucun régime; *entreprise* s'accorde avec son régime absolu exprimé auparavant par le pronom conjonctif *l'* avec apostrophe mis pour *la*, qui se rapporte à *l'affaire*; *trouvé* est indéclinable, parce qu'il précede son régime qui est *obstacles*; *prévus* s'accorde avec son régime absolu *que*, qui est auparavant, & qui se rapporte à *obstacles*.

Il n'y a rien de contraire à cette regle dans les phrases suivantes, *Le Dieu Mercure est un de ceux que les Anciens ont le plus* MULTIPLIÉ. *Ce jour est un de ceux qu'ils ont* CONSACRÉ *aux larmes*; parce que, suivant les observations qui ont été faites à la page 139 & à la page 200, le mot *un* y est employé dans un sens distinctif, & qu'il est l'antécédent du relatif *que*. D'où il s'ensuit que ce relatif étant au singulier, les participes *multiplié* & *consacré* doivent être mis au même nombre, & non pas au pluriel en les fesant accorder avec *ceux*.

Exceptions.

Les mêmes participes, quoique précédés de leur régime absolu, redeviennent indéclinables;

1. Quand le nominatif du verbe est mis après le verbe. Ainsi il faut écrire, *vous devez être satisfait de la justice que vous ont* RENDU *vos juges*: au lieu qu'il faudroit écrire, en

mettant le nominatif avant le verbe, *vous devez être satisfait de la justice que vos juges vous ont* RENDUE.

2. Quand le participe est suivié d'un nom à l'accusatif, qui se rapporte au régime précédent, & qui en fait partie. Ainsi il faut dire, en parlant d'Adam & d'Eve, *Dieu les avoit* CRÉÉS *innocents, & les promesses trompeuses du démon les ont* RENDU *coupables.*

3. Quand le participe étend son régime à un autre verbe dont il est suivi, & avec lequel il a une liaison si étroite qu'ils font l'un & l'autre un sens indivisible, comme dans ces exemples; *N'avez-vous pas envie de pratiquer les vertus que vous avez* ENTENDU *louer? Combien d'hommes retombent dans les désordres qu'ils avoient* RÉSOLU *d'éviter? Pourquoi vous êtes-vous écarté de la route que vous aviez* COMMENCÉ *à suivre?*

Un participe fait un sens indivisible avec le verbe dont il est suivi, lorsque, ne présentant l'un & l'autre qu'une seule idée, on ne peut les séparer sans changer le sens de la phrase, & que d'ailleurs c'est plutôt au second verbe que le régime précédent se rapporte, qu'au participe qui dans cette occasion ne doit être regardé que comme une modification du verbe suivant. Ainsi en disant, *les vertus que vous avez entendu louer*, je ne puis séparer *louer* du participe *entendu*, & dire, *les vertus que vous avez entendu*, sans changer le sens de la phra-

se, puisque ma pensée n'est pas que *vous avez entendu des vertus* mais que *vous les avez entendu louer*. D'ailleurs le relatif *que* mis pour *les vertus*, est moins le régime du participe *entendu*, que du verbe *louer*, le sens de la phrase étant que *vous avez entendu louer des vertus*. On peut faire les mêmes observations sur les autres exemples.

Quoique les verbes joints de cette maniere aux participes, soient ordinairement à l'infinitif, il arrive néanmoins quelquefois qu'ils sont à quelque autre tems de l'indicatif ou du subjonctif avec la conjonction *que*: comme quand on dit, *les affaires que j'avois* PRÉVU *que vous auriez*. Cette différence de construction n'empêche pas que les deux verbes ne puissent avoir un sens indivisible, & que par conséquent le participe ne puisse être indéclinable, comme *prévu* l'est effectivement dans l'exemple cité, par les mêmes raisons que nous venons d'expliquer en parlant du participe suivi d'un verbe à l'infinitif.

Quand on peut considérer le participe & le verbe suivant sous deux idées différentes, & par conséquent les séparer l'un de l'autre, sans changer le sens de la phrase; & que d'ailleurs le régime précédent ne se rapporte qu'au participe; alors ce participe doit s'accorder en genre & en nombre avec le nom ou le pronom qu'il régit. Ainsi il faut dire, *la résolution que j'ai* PRISE *d'aller à la campagne*; parce que

les deux verbes présentent chacun une idée particuliere, & qu'ils conservent leur propre signification étant séparés l'un de l'autre. En effet que l'on sépare *la résolution que j'ai prise*, d'avec le reste, *d'aller à la campagne*, ces deux parties ont toujours chacune le même sens, & sont indépendantes l'une de l'autre pour leur signification. D'ailleurs le relatif *que* mis pour *la résolution*, n'est pas le régime du verbe *aller*, mais du participe *prise*, comme on le voit en disant, *j'ai pris la résolution*. Cette explication peut suffire pour tout autre exemple.

Les participes ne sont pas moins indéclinables, lorsque les verbes avec lesquels ils font un sens indivisible sont sous-entendus, comme dans cette phrase, *je vous ai rendu tous les services que j'ai* VOULU, *que j'ai* DÛ, *que j'ai* PU : c'est-à-dire, *que j'ai voulu*, *que j'ai dû*, *que j'ai pu vous rendre*.

4. Quand le participe & l'auxiliaire *avoir* sont employés impersonnellement, le participe est toujours indéclinable. Ainsi il faut dire, *les chaleurs excessives qu'il a* FAIT *ont causé beaucoup de maladies*,

III. *Regle générale.*

Les participes passifs précédés des tems du verbe *être*, sont toujours déclinables, quand le verbe *être*, est employé comme verbe substantif, & il est employé comme tel dans *les verbes neutres*, dans *les verbes passifs*, dans *les*

ment les loix qu'ils se sont PRESCRITES; ou *aggrandis* s'accorde en genre & en nombre avec *se* qui se rapporte aux *Romains*; & *prescrites*, avec *que* qui se rapporte à *loix*; parce que ces pronoms *se* & *que* sont régimes absolus des participes *aggrandis* & *prescrites*, & les précedent. Le pronom *se* de la seconde phrase, n'est qu'un régime relatif.

La premiere exception convient aux verbes réfléchis directs & indirects dans quelques occasions. Ainsi on peut dire, *A quelles extrémités ne se sont point* PORTÉ *les Calvinistes pour établir leur nouvelle religion, & quelle réputation ne s'est pas* FAIT *le Prince qui les a dissipés!* où *porté* & *fait* sont indéclinables, quoique précédés de leurs régimes absolus *se* & *réputation*, parce qu'ils sont suivis de leurs nominatifs.

Il est pourtant mieux en général de mettre le nominatif avant ces sortes de verbes.

La seconde exception convient aux verbes réfléchis directs & indirects, comme dans ces exemples, *Les Amazones se sont* RENDU *célebres par leur courage dans la guerre. Les premiers croisés n'ont tenté la conquête de la terre sainte, que parce qu'ils se la sont* FIGURÉ *plus aisée qu'elle n'étoit*; où *rendu* & *figuré* sont indéclinables, quoique précédés de leurs régimes absolus *se* & *la*, parce que les noms *célebres* & *aisée* dont ils sont suivis, sont partie de ces régimes.

La troisieme exception convient aux verbes réfléchis directs & indirects. Ainsi on dit, *Les troupes de Charles VII n'auroient pas empêché la prise d'Orléans, si elles ne se fussent* LAISSÉ *conduire par une jeune fille. Nous ne devons point passer de jour, sans donner quelque tems à la science que nous nous sommes* PROPOSÉ *d'étudier*; où *laissé* & *proposé* sont indéclinables, quoique précédés des régimes absolus *se* & *nous*, parce qu'ils font un sens indivisible avec les verbes suivants, *conduire* & *étudier*.

La quatrieme exception ne convient ni aux verbes réfléchis directs, ni aux indirects, parce qu'ils ne peuvent jamais s'employer impersonnellement, comme les verbes qui prennent l'auxilaire *avoir*.

Les mêmes regles & exceptions doivent être également appliquées aux verbes réciproques directs & indirects.

Presque tous les Grammairiens s'accordent sur les quatre regles générales que l'on vient d'établir. Mais il y a du partage entre eux au sujet des exceptions. Nous nous sommes conformés au sentiment de M. l'Abbé Regnier Desmarais, comme à celui qui doit être d'une plus grande autorité pour ce qui regarde les difficultés de notre langue.

D. *Quand les participes passifs sont déclinables, avec quoi les fait-on accorder ?*

R. On les fait accorder ou avec un nom substantif, ou avec le nominatif du verbe, ou

avec le régime absolu du verbe.

D. *En quelle occasion fait-on accorder les participes passifs avec un nom substantif?*

R. Quand ils ne forment aucun téms composé de verbe, & qu'ils sont seulement employés comme adjectifs d'un nom substantif: comme quand on dit, *un ouvrage* ACHEVÉ, *une maison* ACHEVÉE, *des ouvrages* ACHEVÉS, *des maisons* ACHEVÉES.

D. *En quelle occasion les participes passifs s'accordent-ils avec le nominatif du verbe?*

R. Quand ils forment avec l'auxiliaire *être*, les tems composés d'un verbe qui n'a pas de régime absolu, comme dans ces exemples, *mon frere est* TOMBÉ, *ma sœur est* TOMBÉE, *mes freres sont* TOMBÉS, *mes sœurs sont* TOMBÉES. *Mon frere a été* PUNI, *ma sœur a été* PUNIE, *mes freres ont été* PUNIS, *mes sœurs ont été* PUNIES. *Mon frere s'est* REPENTI, *ma sœur s'est* REPENTIE, *mes freres se sont* REPENTIS, *mes sœurs se sont* REPENTIES.

D. *En quelle occasion les participes passifs s'accordent-ils avec le régime absolu du verbe?*

R. Quand ils forment avec l'auxiliaire *avoir* ou *être*, les tems composés d'un verbe précédé de son régime absolu: ce qui arrive principalement toutes les fois que ce régime est exprimé par un pronom conjonctif, relatif, ou absolu: comme quand on dit, *cette maison est à moi, je l'ai* ACHETÉE. *Je vous rends vos livres, je les ai* LUS. *Les lettres*

QUE j'ai ÉCRITES. *Les meubles* QUE *je me suis* DONNÉS. QUELS *ennemis ne me suis-je pas* FAITS? *&c.*

CHAPITRE VIII.

DE L'ADVERBE.

D. QU'EST-CE *qu'un Adverbe?*

R. C'est un mot qui sert à modifier ou déterminer la signification d'un autre, ou qui en exprime quelque circonstance, & qui présente de lui-même une idée distincte, sans être susceptible de régime.

D. *Appliquez cette définition à un exemple.*

R. Quand je dis, *Dieu agit*, la signification du verbe *agit*, est simple & sans aucune circonstance: mais si je dis, *Dieu agit justement*, je modifie cette signification par une circonstance exprimée dans le mot *justement*, par le moyen duquel je fais entendre que Dieu agit d'une maniere plutôt que d'une autre, c'est-à-dire, *avec justice.*

D. *Quels sont les mots qui sont modifiés ou dont la signification est déterminée par l'adverbe?*

R. Ce sont les verbes, comme dans l'exemple précédent; les participes, comme

dans, *une ruse grossiérement imaginée*; les noms adjectifs, comme dans, *un enfant parfaitement docile*; & quelquefois d'autres adverbes, comme dans, *il est parti bien promptement.*

D. *Pourquoi cette partie du discours est-elle appellée adverbe?*

R. Parce qu'elle signifie plus souvent les circonstances ou modifications du verbe que des autres mots, & que dans le discours elle est presque toujours jointe au verbe, comme dans ces phrases, *je vous aime tendrement. Vous m'avez servi fidélement.*

D. *Qu'entendez-vous quand vous dites que l'adverbe présente de lui-même une idée distincte & sans régime?*

R. J'entends que sa signification est indépendante de ce qui peut le précéder ou le suivre. Ainsi *justement* signifie toujours par lui-même *avec justice*, de quelque mot qu'il puisse être suivi ou précédé.

On voit par-là que la plupart des adverbes ne sont que des expressions abrégées, qui signifient en un seul mot ce qu'on ne pouroit faire entendre que par une préposition & un nom. Ainsi *prudemment*, *aujourd'hui*, peuvent se rendre par *avec prudence*, *en ce jour.*

D. *Les adverbes sont-ils susceptibles de quelques changements comme les autres parties du discours?*

R. Non: ils sont invariables & n'ont au-

eune des propriétés qui conviennent au nom & au verbe. Ainsi ils n'ont ni *genres*, ni *nombres*, ni *cas*, ni *personnes*, ni *tems*, ni *modes*.

D. *Comment peut-on considérer les adverbes ?*

R. De deux manieres; ou par l'expression, ou par la signification.

D. *Combien y a-t-il de sortes d'adverbes, à ne les considérer que par l'expression ?*

R. Il y en a de deux sortes, les adverbes simples, & les adverbes composés.

D. *Qu'est-ce que les adverbes simples ?*

R. Ce sont ceux qui s'expriment en un seul mot, comme, *justement*, *hier*, *beaucoup*, *presque*, *&c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes composés ?*

R. Ce sont ceux qui s'expriment en plusieurs mots, tels que, *pour le présent*, *à l'avenir*, *tour à tour*, *sans faute*, *&c.*

D. *Quels sont les mots qui forment les adverbes composés ?*

R. Ce sont le plus souvent des noms substantifs & adjectifs accompagnés d'articles ou de prépositions.

D. *Pourquoi met-on ces mots réunis au nombre des adverbes ?*

R. Parce qu'ils expriment, comme les adverbes simples, quelques circonstances ou modifications: mais ce ne sont proprement que des façons de parler adverbiales.

D. *Comment divise-t-on les adverbes considérés par la signification?*

R. On peut les réduire à sept espèces principales, qui sont,

Les adverbes de tems.

Les adverbes de lieu ou de situation.

Les adverbes d'ordre ou de rang.

Les adverbes de quantité ou de nombre.

Les adverbes d'affirmation, de négation, & de doute.

Les adverbes de comparaison.

Les adverbes de qualité ou de maniere.

D. *Qu'est-ce que les adverbes de tems?*

R. Ce sont ceux qui expriment quelques circonstances ou rapports de tems, & par lesquels on peut répondre à la question *quand?* tels que,

Pour le tems passé, *hier, avant-hier, autrefois, anciennement, derniérement, auparavant, depuis peu, &c.*

Pour le tems à venir, *demain, bien-tôt, tantôt, dans peu, désormais, dorénavant, à l'avenir, &c.*

Pour un tems indéterminé, *souvent, d'abord, quelquefois, rarement, soudain, jamais, toujours, incessamment, pour l'ordinaire, tard, alors, depuis, &c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes de lieu ou de situation?*

R. Ce sont ceux qui servent à marquer la différence des distances & des situations, par

rapport ou à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle, & par lesquels on peut répondre aux questions, *où*, *d'où*, & *par où?* tels que sont, *ici*, *là*, *d'ici*, *de là*, *par ici*, *par là*, *y*, *près*, *loin*, *devant*, *derriere*, *dedans*, *dehors*, *dessus*, *dessous*, *en haut*, *en bas*, *auprès*, *ailleurs*, *partout*, *&c.*

Les mots *où*, *d'où*, & *par où*, employés avec interrogation ou sans interrogation, sont aussi adverbes de lieu.

D. *Qu'est-ce que les adverbes d'ordre ou de rang?*

R. Ce sont ceux qui expriment comment les choses sont ordonnées ou arrangées les unes à l'égard des autres, sans attention au lieu : tels que sont,

Premiérement, *secondement*, *&c.* *en premier lieu*, *en second lieu*, *à la file*, *enfin*, *à la fin*, *alternativement*, *tour à tour*, *pêle-mêle*, *devant*, *après*, *ensemble*, *&c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes de quantité ou de nombre?*

R. Ce sont ceux qui servent à marquer quelque quantité ou nombre que ce soit, ou le prix & la valeur des choses, & par lesquels on peut répondre à la question *combien?* tels que sont,

Une fois, *deux fois*, *six fois*, *cent fois*, *mille fois*, *&c.*

Combien, *peu*, *beaucoup*, *guere*, *assez*, *tant*, *autant*, *tant soit peu*, *trop*, *trop peu*, *&c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes d'affirmation, de négation, & de doute ?*

R. Ce sont des mots particuliérement destinés à exprimer les opérations de l'esprit ; lorsqu'il affirme, qu'il nie, ou qu'il doute : tels que sont,

Pour l'affirmation, *oui*, *oui-dà*, *certes*, *certainement*, *sans doute*, *assurément*, *volontiers*, *soit*, *d'accord*, *immanquablement*, *&c.*

Pour la négation, *non*, *ne*, *ne pas*, *ne point*, *non pas*, *point*, *ni*, *nullement*, *en nulle maniere*, *point du tout*, *&c.*

Pour le doute, *peut-être.*

Quoique *pas* & *point* expriment également la négation, on peut dire que le dernier l'exprime avec plus de force que l'autre, & que la délicatesse du langage empêche souvent de les confondre dans l'usage que l'on en fait.

La négation est plus forte quand on dit, *j'ai bien résolu de n'y point aller*, que quand on dit, *je ne crois pas que vous suiviez son exemple.*

Il ne faut se servir que de *pas* avant les mots qui marquent quelque degré de qualité ou de quantité, tels que *beaucoup*, *fort*, *plus*, *moins*, *un*, *deux*, *&c. Je n'ai pas beaucoup d'argent à vous donner. On fait souvent des dépenses qui ne sont pas fort utiles. Les riches ne sont pas toujours plus heureux que les pauvres. Ciceron n'étoit pas moins philosophe*

qu'orateur. Il n'y a pas un moment à perdre, &c.

Point s'emploie avec plus de grace que *pas* avant l'article *de*, & à la fin d'une phrase. *On est à plaindre quand on n'a point de talent. S. Pierre sortit de la prison où il étoit, & ses gardes ne s'en apperçurent point.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes de comparaison?*

R. Ce sont ceux dont on se sert pour exprimer la comparaison que l'on fait d'une chose à une autre, suivant quelque qualité ou quantité.

Et comme une chose peut être ou égale, ou supérieure, ou inférieure à une autre en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaisons.

1. Comparaison d'égalité exprimée par les adverbes, *comme, de même, ainsi, pareillement, autant, aussi, si, &c.*

2. Comparaison d'excès exprimée par les adverbes, *plus, davantage, de plus, pis, mieux, de mieux en mieux, &c.*

3. Comparaison de défaut exprimée par les adverbes, *moins, presque, quasi, à peu près, tout au plus, &c.*

D. *Qu'est-ce que les adverbes de qualité ou de maniere?*

R. Ce sont ceux qui expriment comment ou de quelle maniere les choses se font, & par lesquels on peut répondre à la question *comment?* tels que sont,

Modeſtement, ſévérement, c'eſt-à-dire, *avec modeſtie, avec ſévérité, à tort, à travers, à regret, à la mode, à la hâte, &c.*

D. *Les adverbes de cette derniere eſpece ſont-ils en grand nombre?*

R. On peut dire qu'ils ſont preſque en auſſi grand nombre que les noms adjectifs, n'y ayant preſque pas de nom adjectif qui n'ait ſon adverbe formé de lui-même. Ainſi de *modeſte* on fait *modeſtement*; de *ſévere, ſévérement*; d'*honnête, honnêtement*; de *fidele, fidélement, &c.*

D. *Pourquoi les adjectifs ont-ils généralement chacun leur adverbe?*

R. Parce que les manieres d'être étant exprimées par des adjectifs, & les manieres de faire par des adverbes; il n'y a preſque pas de maniere d'être qui n'ait rapport à quelque maniere de faire: par conſéquent preſque point d'adjectif qui n'ait ſon adverbe. Ainſi comme on dit, *je ſuis modeſte*, on dit de même, *j'agis modeſtement.*

D. *Comment ſe forment la plupart des adverbes de qualité ou de maniere?*

R. La regle générale eſt de les former du féminin des noms adjectifs, en y ajoutant *ment*: Ainſi de *grande* féminin de *grand*, on fait *grandement*: de *douce* féminin de *doux*, on fait *doucement*: de *nouvelle, nouvellement*: de *certaine, certainement*: de *ſage, ſagement*: d'*agréable, agréablement, &c.*

L'*e* qui précede la syllabe *ment*, est ordinairement muet dans ces adverbes, hormis dans *aisément*, *aveuglément*, *commodément*, *communément*, *conformément*, *délibérément*, *démesurément*, *désespérément*, *désordonnément*, *déterminément*, *effrontément*, *énormément*, *expressément*, *figurément*, *importunément*, *impunément*, *incommodément*, *inconsidérément*, *indéterminément*, *inespérément*, *inopinément*, *malaisément*, *modérément*, *nommément*, *obscurément*, *obstinément*, *opiniatrément*, *passionnément*, *posément*, *précisément*, *prématurément*, *privément*, *profondément*, *profusément*, *proportionnément*, *sensément*, *séparément*, *serrément*, *subordinément*.

D. *Cette regle générale pour la formation des adverbes, a-t-elle quelques exceptions ?*

R. Oui : elle en a quatre principales.

1. Les noms adjectifs terminés en *ant* & en *ent*, forment leurs adverbes par le changement des deux dernieres lettres *nt* en *mment* avec deux *mm*. Ainsi de *vaillant*, on fait *vaillamment*; de *diligent*, *diligemment*, &c. excepté *lent* & *présent*, qui suivant la regle générale, font *lentement*, *présentement*.

2. Quand les noms adjectifs finissent au masculin par un *é* fermé, il ne faut qu'y ajouter *ment* pour avoir les adverbes qui s'en forment. Ainsi d'*aisé*, on fait *aisément* : de *modéré*, on fait *modérément* : de *sensé*, *sensément*, &c. & dans tous ces adverbes l'*e* qui pré-

cede *ment* reste fermé avec l'accent aigu (′), comme dans les adjectifs.

3. Il en est de même des noms adjectifs dont les masculins sont terminés en *i* & en *u*, comme *infini*, *infiniment* : *poli*, *poliment* : *absolu*, *absolument* : *ingénu*, *ingénument*, *&c.*

4. Quoique l'adjectif *gentil*, fasse au féminin *gentille*, cependant son adverbe est *gentiment*.

D. *Les adverbes de qualité & de maniere ne sont-ils pas, comme les adjectifs, susceptibles de degrés de comparaison ?*

R. Oui : & on en forme les comparatifs & les superlatifs, en y joignant les mêmes mots que nous avons dit pages 58 & suivantes, qu'il falloit joindre aux noms adjectifs. Ainsi,

Le comparatif d'égalité des adverbes *généreusement*, *fidélement*, sera *aussi* ou *si généreusement*, *aussi* ou *si fidélement*.

Le comparatif d'excès sera *plus généreusement*, *plus fidélement*.

Le comparatif de défaut sera *moins généreusement*, *moins fidélement*.

Le superlatf absolu sera *très* ou *fort généreusement*, *très* ou *fort fidélement*.

Le superlatif relatif sera *le plus généreusement*, *le plus fidélement*.

L'adverbe *mieux*, exprime par lui-même le comparatif d'excès de l'adverbe *bien*; & *pis*, celui de l'adverbe *mal*.

D. *Quelles autres observations peut-on encore faire sur les adverbes ?*

R. 1. Il y a des noms adjectifs qui sont

qnelquefois employés comme adverbes, & qui en ont la signification, parce qu'on ne peut les rapporter à aucun substantif exprimé ou sous-entendu, & qu'ils expriment plutôt quelque circonstance d'une action, que la qualité d'une chose : comme quand on dit, *chanter juste, voir clair, parler bas, sentir bon, frapper fort*; *juste, clair, bas, bon, fort*, qui de leur nature sont adjectifs, n'exprimant alors que des circonstances des verbes auxquels ils sont joints, doivent-être regardés comme des adverbes.

2. Il y a des adverbes qui en certaines occasions deviennent de vrais noms substantifs, susceptibles d'articles & de nombres. Ce sont, *devant, derriere, dessus, dessous, dedans, dehors*; & on dit, *le devant de la porte, prendre les devants, être au-dessus de ses affaires, avoir du dessous, les dedans d'une maison, les dehors d'une ville*.

3. Quoique nons ayions dit que l'adverbe présente de lui-même une idée distincte & indépendante de tout régime, il s'en trouve néanmoins quelques-uns qui ne s'emploient pas sans un régime exprimé ou sous-entendu: mais ce n'est que parce qu'ils sont formés d'adjectifs qui demandent nécessairement un régime. Ainsi comme on dit, *dépendant du roi, indépendant de la cour, différent des autres, préférable aux richesses, relatif aux principes, conforme à l'original, &c.* il faut dire de même, *dépendamment du roi, indépendamment*

de la coûr, différemment des autres, préférablement aux richesses, relativement aux principes, conformément à l'original.

La plûpart des adverbes de quantité ne paroissent régir le génitif, que parce qu'ils tiennent lieu de quelques noms substantifs. Ainsi quand on dit, *assez de vin*, *beaucoup de livres*, *peu de gens*, c'est comme qui diroit, *une quantité suffisante de vin*, *un grand nombre de livres*, *un petit nombre de gens*.

4. Quoique le mot *y*, ait été mis au nombre des pronoms conjonctifs page 88, & les mots *où*, *d'où*, & *par où*, au nombre des pronoms relatifs & absolus pages 136 & 151, ils sont néanmoins communément regardés comme adverbes, quand ils expriment quelques circonstances de lieu, comme quand on dit, *Vous y allez. Où demeurez-vous? D'où vient-il? Par où a-t-il passé?*

CHAPITRE IX.

De la Préposition.

D. Qu'est-ce *que les Prépositions?*

R. Ce sont des mots destinés à marquer les différents rapports que les choses ont les unes aux autres, & qui ne peuvent pas s'employer sans régime.

D. *Qu'entendez-vous par un rapport?*

R. J'entends une maniere de considérer une chose à l'égard d'une ou de plusieurs autres.

D. *Expliquez cette réponse par un exemple.*

R. Quand je dis simplement *Pierre*, je considere *Pierre* sans aucun rapport; mais si je dis, *Pierre est dans la maison*: *Pierre est avec son maître*; j'exprime par les mots *dans* & *avec*, les rapports de *Pierre* à l'égard de la *maison* & du *maître*. Par conséquent *dans* & *avec* sont des prépositions.

D. *Pourquoi ces mots sont-ils appellés* prépositions?

R. Parce qu'ils se mettent ordinairement avant les mots qu'ils régissent.

D. *Pourquoi les prépositions ne peuvent-elles s'employer qu'avec leur régime?*

R. Parce que les prépositions ne marquant seules & d'elles-mêmes qu'un rapport général, ou le rapport confus d'une chose à une autre, elles ont besoin d'être déterminées par l'idée distincte attachée au mot suivant qui exprime ce à quoi une chose est rapportée.

D. *Comment peut-on regarder la préposition avec son régime?*

R. Comme un adverbe qui exprime quelque circonstance ou modification particuliere de la signification d'un autre mot. Ainsi *avec sagesse* veut dire la même chose que *sagement*; *en plusieurs occasions*, la même chose que

ſouvent ; en quel lieu? la même choſe que *où*; *en cet endroit*, la même choſe que *là* : &c.

D. *Les prépoſitions reçoivent-elles quelque changement ?*

R. Non: elles ſont indéclinables comme les adverbes, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſont ſuſceptibles ni de genres ni de nombres.

D. *Quelle eſt la diviſion générale que l'on peut faire des prépoſitions ?*

R. On les diviſe en les conſidérant par l'expreſſion ou par la ſignification.

D. *Combien y en a-t-il de ſortes, à les conſidérer par l'expreſſion ?*

R. Il y en a de deux ſortes; les prépoſitions ſimples, qui s'expriment en un ſeul mot, comme, *dans*, *avec*, *pour*, *après*, *&c.* & les prépoſitions compoſées, qui s'expriment en pluſieurs mots, comme *vis-à-vis de*, *à l'égard de*, *à la réſerve de*, *&c.*

D. *Quels ſont les mots dont on forme les prépoſitions ?*

R. Ce ſont ordinairement des noms ſubſtantifs précédés d'un article ou de quelque autre prépoſition, & que l'on met au nombre des prépoſitions, parce qu'ils ſont employés pour exprimer quelque rapport, comme, *à coté de*, *à cauſe de*, *en préſence de*, *&c.*

D. *Comment peut-on diviſer les prépoſitions conſidérées par la ſignification ?*

R. On peut en admettre autant de ſortes, qu'il y a de ſortes de rapports. Mais com-

ne il y a une infinité de manieres de conſidérer les choſes les unes à l'égard des autres; que d'ailleurs un même rapport eſt ſouvent ſignifié par pluſieurs prépoſitions, & qu'une même prépoſition marque divers rapports; il ſeroit trop long d'en faire une diviſion exacte & détaillée. Nous nous contenterons de diviſer les prépoſitions par les principaux rapports qu'elles peuvent exprimer, qui ſont,

Rapports De lieu, de ſituation, d'ordre.	dans,	*Il eſt dans Paris.*
	en,	*Il eſt en Italie.*
	à,	*Il eſt à Rome.*
	hors,	*Cette maiſon eſt hors de la ville.*
	ſur,	*Il eſt ſur la mer.*
	ſous,	*Tout ce qui eſt ſous le Ciel.*
	devant,	*Il marchoit devant le Roi.*
	après,	*Il marchoit après le Roi.*
	chez,	*Il eſt chez le Roi.*

Du tems.	avant,	*Avant la guerre.*
	pendant,	*Pendant la guerre.*
	depuis,	*Depuis la guerre.*

Du terme.	où l'on tend	en,	*Il va en Italie.*
		à,	*à Rome.*
		vers,	*L'aimant ſe tourne vers le Nord.*
		envers,	*Son amour envers Dieu.*
	que l'on quitte	de,	*Il part de Paris.*

De la cauſe	efficiente : par,	*Maiſon bâtie par un Architecte.*
	matérielle : de,	*de pierre & de brique.*
	finale : pour,	*pour un Prince.*

Autres rapports de ;	union :	avec,	*Les soldats avec leurs Officiers.*
	séparation :	sans,	*Les soldats sans leurs Officiers.*
	exception :	outre,	*Compagnie de cent soldats, outre les Officiers.*
	opposition :	contre,	*Soldats révoltés contre leurs Officiers.*
	retranchement :	de,	*Soldats retranchés du régiment.*
	permutation :	pour,	*Rendre un prisonnier pour un autre.*
	conformité :	selon,	*Selon la raison.*

D. *N'y a-t-il pas une autre maniere de diviser les prépositions ?*

R. On peut encore les diviser par les cas qu'elles régissent. Ainsi il y en a qui régissent le génitif ou l'ablatif, d'autres qui régissent le datif, & d'autres qui régissent l'accusatif.

1. Celles qui régissent le génitif ou l'ablatif, sont, *loin de, près de, auprès de, proche de, hors de, autour de, à côté de, à l'égard de, à couvert de, à l'abri de, à raison de, à la réserve de, à l'insu de, au deçà de, au delà de, au dessus de, au dessous de, au devant de, au dehors de, au dedans de, au travers de, au milieu de, à cause de, en présence de, le long de, vis-à-vis de, &c.*

2. Celles qui régissent le datif, sont, *jusqu'à* ou *jusques à, quant à, par rapport à, &c.*

3. Celles qui régissent l'accusatif, dont le nombre est très-grand, sont, *après, d'après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, depuis, derriere, dès, devant, durant, en,*

entre, envers, environ, excepté, hors ou *hormis, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, proche, sans, sélon, sous, suivant, sur, touchant, à travers, vers, voilà, voici, vu, &c.*

Il arrive souvent que l'on emploie abusivement l'adjectif *prêt* au lieu de la préposition *près*, quoiqu'il y ait entre ces deux mots une différence de signification & de régime.

L'adjectif *prêt* signifie disposé à quelque chose, qui est en état de faire ou de souffrir quelque chose, & il régit toujours le datif ou la préposition *à*, comme quand on dit, *je suis prêt à faire tout ce qu'il vous plaira. Le canon est prêt à tirer. Les armées étoient prêtes à en venir aux mains. Cette maison est prête à tomber.*

La préposition *près* au contraire est une préposition de tems qui marque un tems proche, & ne doit jamais s'employer que dans le sens de *sur le point de*, & qui régit toujours le génitif ou la préposition *de*, comme quand on dit, *Il est près de midi. Cet homme est près de sa derniere heure, il est près de mourir, il est près d'être condamné.*

Ainsi c'est une faute de dire & d'écrire, *Mon ouvrage est prêt à être fini*, ou *prêt d'être fini*: *Mon procès est prêt à être jugé*, ou *prêt d'être jugé*; quand on veut dire que *l'ouvrage est sur le point d'être fini*, & que *le procès est sur le point d'être jugé*. Il faut nécessaire-

ſairement écrire dans ce ſens, *mon ouvrage eſt près d'être fini : mon procès eſt près d'être jugé.*

Quoique quelques Auteurs faſſent régir l'accuſatif à la prépoſition *vis-à-vis*, & diſent *vis-à-vis la maiſon* au lieu de *vis-à-vis de la maiſon*, il ne faut pas en cela les imiter, quelque autorité qu'ils puiſſent avoir d'ailleurs, parce que juſqu'ici l'uſage général adopté par l'Académie ne donne pas à cette prépoſition d'autre régime que le génitif. *Il eſt logé vis-à-vis de mes fenêtres*, & non, *vis-à-vis mes fenêtres.*

La prépoſition *proche* régit l'accuſatif auſſi-bien que le génitif, & on dit également, *proche le palais*, & *proche du palais.*

On confond ſouvent *au travers* avec *à travers*, & on leur donne indiſtinctement pour régime le génitif ou l'accuſatif. Cependant *au travers* ne doit régir que le génitif, & *à travers* ne régit jamais que l'accuſatif. Ainſi il faut néceſſairement dire, *regarder au travers des vitres, au travers d'une lunette*, ou *à travers les vitres, à travers une lunette*; & non *au travers les vitres*, ni *à travers d'une lunette; courir à travers les champs*, & non *à travers des champs.*

Hors régit l'ablatif, quand il eſt prépoſition de lieu, & qu'il marque excluſion ou ſéparation. *Il eſt hors du Royaume. Une épée hors de ſon foureau.* Il régit l'accuſatif, quand il eſt prépoſition d'exception, & qu'il ſignifie

la même chose qu'*excepté. Tous les Juges furent de même avis hors le Président.*

Il en est des régimes des prépositions comme de ceux des verbes. Lorsque le régime de deux prépositions mises de suite, tombe sur un même nom, il faut que ces deux prépositions régissent le même cas : sinon, le nom sur lequel tombent les différents régimes, doit être répété ou par lui même ou par un pronom, & mis aux cas qui conviennent à chacune des prépositions qui le régissent.

Ainsi on peut bien dire, *un Procureur qui travaille pour & contre sa partie, est un prévaricateur* ; parce que les deux prépositions *pour* & *contre* régissent l'accusatif, & que *sa partie* peut être le régime de l'un & de l'autre. Mais on ne pouroit pas dire, sans blesser cette regle, *je me suis conduit suivant & conformément à vos avis*, parce que *suivant* régit un accusatif, & *conformément* un datif. Il faudroit dire, si l'on vouloit absolument se servir des deux prépositions, *je me suis conduit suivant vos avis, & conformément à vos avis* ; ou par un autre tour de phrase, où il n'y auroit plus qu'une préposition, *je me suis conduit suivant vos avis, & je m'y suis conformé.*

La même faute se trouve dans cette phrase d'un auteur célebre ; *l'Eglise seule fondée sur la pierre, se conserve au milieu & contre tous les assauts des Eglises schismatiques, ou*

des fauſſes religions qui conſpirent toutes à ſa ruine. Le régime d'*au milieu* doit être un génitif, & celui de *contre* un accuſatif. Il faudroit donc dire, *au milieu de tous les aſſauts, & contre tous les aſſauts*. Cependant *tous les aſſauts* qui n'eſt qu'à l'accuſatif, eſt le régime de l'un & de l'autre: & c'eſt ce qu'il falloit éviter pour parler correctement.

D. *Les prépoſitions étant indéclinables auſſi-bien que les adverbes, comment peut-on connoître quand un mot eſt adverbe ou prépoſition?*

R. Il eſt prépoſition quand il a ou peut avoir un régime; & adverbe, quand il n'en eſt pas ſuſceptible. Et un mot indéclinable peut avoir un régime, ſi l'on peut y ajouter quelqu'un des cas de *qui* ou de *quoi* interrogatif. Ainſi *auprès, le long, juſque, avec, chez, ſur*, ſont prépoſitions, parce qu'on peut dire, *auprès de qui? le long de quoi? juſqu'à quoi? avec quoi? chez qui? ſur quoi*? ce qu'on ne peut pas faire à l'égard des adverbes.

Suivant cette regle, on peut abſolument mettre au nombre des prépoſitions, les adverbes formés des adjectifs qui ont un régime: tels que *dépendamment, préférablement, conformément, &c.*

D. *N'y a-t-il pas des mots qui ſont quelquefois regardés comme adverbes, & quelquefois comme prépoſitions?*

R. Oui: il y en a quelques-uns, tels que ſont, *après, loin, & depuis*, qui ſont employés

ployés comme adverbes, parce qu'ils sont sans régime, dans ces phrases, *que fit-on après? Il demeure loin: Il ne s'est rien fait depuis*; & comme prépositions, parce qu'ils ont un régime, dans ces autres phrases, *le jeu est permis après l'étude. Votre maison est loin de la mienne. J'ai toujours été malade depuis un mois.*

Mais au fond ce sont plutôt dans les premieres phrases, des prépositions employées adverbialement, que de véritables adverbes; & quoiqu'il ne paroisse pas de régime exprimé, il y en a cependant un sous-entendu: car quand on dit, *que fit-on après? Il demeure loin: Il ne s'est rien fait depuis*; c'est comme qui diroit, *que fit-on après cela? Il demeure loin d'ici* ou *de quelque autre endroit. Il ne s'est rien fait depuis une certaine affaire*, ou *depuis une certaine chose.*

Il en est de même des mots *dedans, dehors, dessus, dessous*, & quelques autres, qui ne sont adverbes que par l'expression; & parce qu'employés séparément, ils ne peuvent être suivis d'aucun régime exprimé: mais ils en supposent toujours un sous-entendu; car quand on dit, *il est dedans, il est dehors, il est dessus, il est dessous*, on veut faire entendre qu'*il est dans quelque endroit*, qu'*il est hors de quelque endroit*, qu'*il est sur quelque chose*, qu'*il est sous quelque chose.*

Il y a quelques occasions où ces mots ont un régime exprimé; c'est quand on met en

ſemble les deux oppoſés, & qu'on ne joint le nom qu'au dernier, comme *la peſte eſt dedans & dehors la ville. Il y a des animaux deſſus & deſſous la terre*; ou quand *deſſus* & *deſſous* ſont précédés des prépoſitions *de* & *par*: comme quand on dit, *de deſſus la maiſon, de deſſous le théatre, par deſſus la tête, par deſſous les bras, &c.*

Il eſt à propos de donner ici quelques regles, pour fixer l'uſage propre des mots *auparavant, avant, & devant.*

Auparavant, ne doit jamais être employé que comme adverbe marquant priorité de tems & ſans régime, comme dans cette phraſe, *Alexandre donna à Porus un royaume plus grand que celui qu'il avoit* AUPARAVANT. Ainſi c'eſt bleſſer la pureté du langage, que d'en faire une prépoſition ſuivie d'un régime, & de dire par exemple, *il eſt arrivé auparavant moi, &c.*

Avant, eſt prépoſition & quelquefois adverbe.

Quand il eſt prépoſition, il marque toujours un rapport de priorité de tems ou d'ordre; comme quand on dit, *il eſt arrivé avant moi: l'article ſe met avant le nom*: & dans ce ſens on ne doit jamais l'employer ſans régime.

Quand *avant* eſt adverbe, c'eſt un adverbe de lieu ou de tems qui marque mouvement & progrès, & qui ſignifie à peu près la même choſe que *profondément*. Il s'emploie ordinai-

rement

rement avec les adverbes, *si*, *bien*, *trop*, *plus*, *assez*, *fort*, comme dans ces exemples, *N'allez pas si* AVANT. *Il ne faut pas étudier trop* AVANT *dans la nuit. Fouiller bien* AVANT *dans la terre.*

Vos bontés, Madame,
Ont gravé trop AVANT ses crimes dans mon ame.

Devant, est tantôt adverbe, & tantôt préposition.

Quand il est adverbe, il marque une circonstance d'ordre ou de situation, & est opposé à *derriere* : comme quand on dit, *marchez devant*.

On ne doit l'employer comme préposition & avec un régime, que dans le sens de la préposition *en présence* : *devant Dieu*, c'est-à-dire, *en présence de Dieu* : ou dans le sens de *vis-à-vis* : *devant le temple*, c'est-à-dire, *vis-à-vis du temple* : ou encore quelquefois pour marquer priorité d'ordre : comme quand on dit, *c'est mon ancien*, *il marche devant moi*, *il a le pas devant moi*. Mais on ne doit jamais s'en servir pour marquer priorité de tems. Ainsi il faut prendre garde de confondre la signification de *devant* avec celle d'*avant*. Ce ne seroit pas parler correctement, que de dire, *il est arrivé devant moi*, & l'usage semble ne plus permetre que l'on dise, *l'article se met devant le nom*, &c.

D. *Le mot* en, *étant aussi souvent pronom conjonctif que préposition, comment en distingue-t-on la signification ?*

R. *En* eſt prépoſition, quand il marque quelque rapport, & qu'il eſt ſuivi d'un nom qui en eſt le régime : comme quand je *dis*, *j'ai fait un voyage en Italie* : au lieu qu'il eſt pronom conjonctif, quand il eſt avec un verbe, & qu'il eſt mis à la place d'un pronom perſonnel, ou d'un nom ſubſtantif au génitif ou à l'ablatif, ou de quelque choſe qui le précede : comme quand je dis, *je vous en ai parlé*; c'eſt-à-dire, *je vous ai parlé de lui*, ou *d'elle*, *&c.* *de cette perſonne* ou *de cette choſe.*

D. *Peut-on indifféremment employer les prépoſitions* dans *&* en *l'une pour l'autre ?*

R. Non : il y a entre ces deux prépoſitions à peu-près la même différence qu'il y a entre l'article défini & l'article indéfini : c'eſt-à-dire, que *dans* s'emploie ordinairement pour exprimer un ſens précis & déterminé, & *en*, pour marquer un ſens vague & indéterminé. Le premier ſignifie que l'on eſt dans un lieu à l'excluſion de tout autre, & le ſecond ne préſente pas néceſſairement cette excluſion. Voilà pourquoi les noms communs qui ſont régis par *dans* prennent toujours l'article défini ou l'article *un*, *une*, quand le nom commun eſt déterminé par un adjectif ou par un pronom, & que ceux qui ſont régis par *en* n'ont pas d'article.

On ſentira ces différences de ſignifications, ſans qu'il ſoit néceſſaire de les expliquer, dans

les exemples suivants, *Il travaille dans la chambre*, ou, *il travaille en chambre. Il vit dans une douce liberté*, ou, *il vit en liberté. Il est dans une grande colere*, ou, *il est en colere. Il est dans une pension qui lui coûte cher*, ou, *il est en pension. Il est en Province*, ou, *il est dans la Province de Normandie. Il est dans la maison, il est dans la ville*; c'est-à-dire, qu'il n'en est pas sorti & qu'il n'est pas ailleurs. *Il est en ville*, c'est-à-dire, simplement qu'il est sorti de sa maison. *Il est en pays étranger*, c'est-à-dire, qu'il est hors de la France.

Dans, marque encore le tems auquel on fera ou on aura fait quelque chose. *Je vous irai voir dans trois jours. J'aurai lu ce livre dans huit jours. En* marque le tems que l'on emploie à faire quelque chose. *Ce Château a été bâti en six mois.*

Bien des personnes disent, *j'irai en campagne, il est allé en campagne, il est en campagne, &c.* Cette façon de parler ne vaut rien, lorsqu'on s'en sert pour dire que l'on n'est pas à la ville & que l'on est aux champs. Il faut nécessairement dire dans ce sens, *j'irai à la campagne, il est allé à la compagne, il est à la compagne.*

On ne doit dire, *en campagne*, qu'en parlant du mouvement, du campement, & de l'action des troupes, comme dans ces phrases, *les armées sont en campagne. Les troupes se mettront ou entreront bien-tôt en campagne*,

D. *N'y a-t-il pas une autre eſpece de prépoſitions ?*

R. Oui : on appelle encore *prépoſitions* les ſyllabes qui s'ajoutent aux verbes ſimples pour en former des verbes composés, & par le moyen deſquelles ces verbes ont différentes ſignifications.

Il y en a quelques-unes qui ſe mettent auſſi avant des noms & des adverbes.

Ces prépoſitions ne font qu'un même mot avec le verbe ſimple, le nom, ou l'adverbe auquel elles ſont jointes, & c'eſt pour cela que quelques Grammairiens les appellent *prépoſitions inſéparables*. Mais nous ne les avons pas compriſes dans la diviſion des prépoſitions, parce qu'elles n'expriment pas les rapports des choſes, & qu'elles ne ſont preſque toutes d'aucun uſage dans le diſcours, détachées des mots auxquels on les ajoute.

Les plus ordinaires ſont,

AD, ou A, qui fait doubler la premiere conſonne du mot. *Mettre, admettre : prendre, apprendre.*

CON OU COM, CONTRE. *Courir, concourir : battre, combattre : venir, contrevenir.*

DÉ, DIS. *Faire, défaire : paroître, diſparoître.*

E', EN OU EM, ENTRE, EX. *Puiſer, épuiſer : traîner, entraîner : porter, emporter : prendre, entreprendre : traire, extraire.*

IN OU IM, INTER. *Diſpoſer, indiſpoſer :*

faillible, infaillible : poser, imposer : poli, impoli : rompre, interrompre.

MÉ, MAU. *Connoître, méconnoître : dire, maudire.*

OB, OU O. *Tenir, obtenir : poser, apposer.*

PAR, PER, PRÉ, PRO, POUR. *Venir, parvenir : mettre, permettre : munir, prémunir : poser, proposer : suivre, poursuivre.*

RE OU RÉ. *Commencer, recommencer : former, réformer.*

SE, SOU, SUR, SUS. *Courir, secourir : tenir, soutenir : prendre, surprendre : pendre, suspendre.*

TRANS. *Porter, transporter.*

CHAPITRE X.

De la Conjonction.

D. QU'EST-CE *que les Conjonctions ?*

R. Ce sont des mots indéclinables qui expriment diverses opérations de notre esprit, & qui servent à lier les membres ou parties du discours.

D. *Quelles sont les opérations de notre esprit exprimées par les conjonctions, & comment les expriment-elles ?*

R. C'est ce que l'on connoîtra par la définition de chaque espece de conjonctions.

D. *Comment se divisent les conjonctions ?*

R. Elles se divisent comme les adverbes & les prépositions, c'est-à-dire, en les considérant par l'expression & par la signification.

D. *Combien y en a-t-il de sortes, à les considérer par l'expression?*

R. Il y en a de deux sortes; les simples exprimées en un seul mot, comme, *&*, *aussi*, *ou*, *&c.* & les composées qui se forment de plusieurs mots, comme *afin que*, *à condition que*, *si ce n'est que*, *&c.*

D. *Quels sont les mots qui servent à former les conjonctions composées?*

R. Ce sont ordinairement des noms, des adverbes, des verbes mêmes, ou d'autres conjonctions suivies de la conjonction *que*, comme, *au lieu que*, *tellement que*, *soit que*, *&c.*

D. *Comment divise-t-on les conjonctions considérées par la signification?*

R. On peut les ranger sous quatorze especes principales; savoir,

1. *Les copulatives* ou *d'assemblage.*
2. *Les disjonctives* ou *de division.*
3. *Les adversatives* ou *d'opposition.*
4. *Les conjonctions d'exception* ou *de restriction.*
5. *Les conditionnelles.*
6. *Les suspensives* ou *dubitatives.*
7. *Les concessives.*
8. *Les déclaratives.*
9. *Les comparatives* ou *d'égalité.*
10. *Les augmentatives & diminutives.*

11. *Les causales* ou *causatives.*

12. *Les illatives* ou *conclusives.*

13. *Les conjonctions de tems & d'ordre.*

14. *Les conjonctions de transition.*

D. *Expliquez de suite ces diverses sortes de conjonctions.*

R. I. *Les conjonctions copulatives ou d'assemblage*, sont celles qui servent à assembler deux termes, deux propositions, sous une même affirmation ou sous une même négation.

Celles pour l'affirmation sont, *&*, *aussi*, *tant . . . que.*

Celles pour la négation sont, *ni* & *non plus.* Exemples.

La vertu ET *la science sont estimables. Vous le voulez, je le veux bien* AUSSI. *Tous les cercles de la sphere,* TANT *grands* QUE *petits, se divisent en 360 degrés.*

NI *les biens* NI *les honneurs ne valent pas la santé.*

Puisque vous ne sortez pas, je ne sortirai pas NON PLUS.

II. *Les conjonctions disjonctives* ou *de division*, sont celles qui marquent alternative, ou partition & distinction dans le sens des choses dont on parle.

Ce sont, *ou*, *ou bien*, *soit* ou *soit que.* Exemples.

C'est le soleil OU *la terre qui tourne. Grand Roi, cesse de vaince,* OU *je cesse d'écrire. Si*

vous voulez faire un voyage utile & agréable, allez en Italie, OU BIEN *parcourez les villes de Flandre.*

Il faut toujours avoir l'esprit égal, SOIT *dans la bonne*, SOIT *dans la mauvaise fortune.*

SOIT QUE *vous mangiez*, SOIT QUE *vous buviez*, *faites tout pour la gloire de Dieu.*

III. *Les conjonctions adversatives* ou *d'opposition*, sont celles qui servent à lier deux idées ou propositions, en marquant opposition dans la seconde à l'égard de la premiere.

Ce sont, *mais*, *cependant*, *néanmoins*, *pourtant*. Exemples.

Les hommes sont vifs & ardents, quand il s'agit de leurs intérêts : MAIS *ils sont froids & indifférents, quan il s'agit de ceux de Dieu.*

Quelque ingénieux que fussent les Grecs & les Romains, ils n'ont CEPENDANT *pas trouvé l'art d'imprimer les livres, ni de graver les estampes.*

Marius fut fort maltraité de la fortune : NÉANMOINS *il ne perdit pas courage.*

Cicéron, quoique grand philosophe, n'étoit POURTANT *pas ennemi des louanges.*

IV. *Les conjonctions d'exception* ou *de restriction*, sont celles qui restreignent, en quelque maniere que ce soit, la généralité d'une idée ou d'une proposition.

Ce sont, *sinon*, *si ce n'est que*, *quoique*, *encore que*, *à moins de*, *pour*, dans le sens de *quoique*. Exemples.

Je n'ai rien à vous dire, SINON QUE, OU SI CE N'EST QUE *vous obéissiez.*

Les miracles visibles ne peuvent être utiles aux hommes, À MOINS QUE *Dieu n'en fasse un autre invisible pour leur en faire faire un bon usage.*

Il n'est pas insolent, QUOIQU'IL *soit riche.*

Il ne pouvoit me traiter plus mal, À MOINS DE *me battre.*

POUR *être dévot, on n'en est pas moins homme.*

V. Les *conjonctions conditionnelles*, sont celles qui liant deux membres du discours, expriment une condition d'où dépend l'effet de ce qui est énoncé dans l'un de ces membres.

Ce sont, *si, sinon, quand, quand bien même, pourvu que, supposé que, bien entendu que, à condition que, à la charge que, au cas que, en cas que, à moins que.* Exemples.

Vous serez sauvé, SI *vous pratiquez la vertu*, OU, POURVU QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, SUPPOSÉ QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, AU CAS QUE, EN CAS QUE *vous pratiquiez la vertu*, OU, BIEN ENTENDU QUE, À CONDITION QUE, À LA CHARGE QUE *vous pratiquerez la vertu.*

Faites pénitence, SINON *vous éprouverez la justice de Dieu.*

François I. n'eût rendu que la pareille à Charles-Quint, QUAND, QUAND MÊME, OU, QUAND BIEN MÊME *il l'eût fait arrêter, lorsqu'il passa par la France.*

Un corps n'a point de mouvement, À MOINS QU'*il ne le reçoive d'un autre.*

VI. *Les conjonctions suspensives* ou *dubitatives*, sont celles qui servent à marquer quelque suspension ou quelque doute dans le discours.

Ce sont, *si*, *savoir si*, *c'est à savoir si*, *quoiqu'il en soit*. Exemples.

Un homme heureux ne sait jamais SI *on l'aime.*

Vous faites de beaux projets pour l'avenir : SAVOIR, OU, C'EST À SAVOIR SI *la mort ne vous empêchera pas de les exécuter.*

QUOI QU'IL EN SOIT *de tout ce que vous venez de dire, je veux en courir les risques.*

VII. *Les conjonctions concessives*, sont celles dont on se sert pour marquer que l'on demeure d'accord de quelque chose.

Ce sont, *à la vérité*, *à la bonne heure que*, *quand*, *quand même*, *non que*, *non pas que*, *ce n'est pas que*, *quoique*, *encore que*. Exemples.

À LA VÉRITÉ *la divisibilité indéfinie de la matiere ne peut se comprendre par l'imagination : elle n'est cependant pas moins certaine.*

À LA BONNE HEURE QU'*on puisse quelquefois s'accommoder au tems & à la nécessité : mais il ne faut jamais le faire aux dépens de sa conscience.*

QUAND, QUAND MÊME *cela seroit vrai, que s'ensuivroit-il ?*

NON QUE la peur du coup dont je suis menacée,
Me fasse rappeller votre bonté passée.

QUOIQUE *vous ayiez raison, je ne laisse pas de vous exhorter à l'accommodement.*

VIII. *Les conjonctions déclaratives*, sont celles dont on se sert ordinairement pour expliquer ou pour faire mieux entendre quelque chose.

Ce sont, *savoir*, *comme*, *comme par exemple*, *c'est-à-dire*. Exemples.

La terre est divisée en quatre parties; SAVOIR, *l'Europe*, *l'Asie*, *l'Afrique*, *& l'Amérique*.

Il y a bien des choses dans la nature dont nous connoissons les causes, COMME, OU, COMME PAR EXEMPLE, *l'élévation de l'eau dans les pompes.*

L'Arithmétique, C'EST-À-DIRE, *la science des nombres.*

IX. *Les conjonctions comparatives* ou *d'égalité*, sont celles qui servent à marquer rapport, convenance, parité entre deux termes ou entre deux propositions.

Ce sont, *comme*, *de même*, *ainsi*, *ainsi que*, *aussi-bien que*, *aussi peu que*, *autant que*, *non plus que*, *ni plus ni moins que*, *si .... que*, *en*. Exemples.

La destruction de Jérusalem est arrivée COMME, DE MÊME QUE, AINSI QUE *Jesus-Christ l'avoit prédite.*

AINSI QUE la vertu, le crime a ses degrés.

Le second Brutus auroit rétabli les Romains

dans leur ancienne liberté, s'il les eût trouvé AUSSI BIEN *disposés* QU'*ils l'étoient dans le tems du premier.*

J'ai AUTANT *travaillé cet ouvrag* QUE *je le pouvois.*

Judas ne fut NON PLUS *touché des reproches de son maître*, QUE *s'ils ne l'eussent pas regardé.*

On l'a traité NI PLUS NI MOINS QUE *s'il n'eût été un voleur.*

Le Systême de Ptolomée n'est pas SI *probable* QUE *celui de Copernic.*

EN, est quelquefois employé dans le sens d'une conjonction comparative, comme quand on dit, *il agit* EN *roi : il parle* EN *honnête homme* : c'est-à-dire, *il agit* COMME *un roi* : *il parle* COMME *un honnête homme.*

X. *Les conjonctions augmentatives & diminutives*, sont celles dont on se sert pour ajouter à ce que l'on a avancé, ou pour le restreindre & le diminuer.

Les augmentatives sont, *d'ailleurs*, *outre que*, *de plus*, *au surplus*, *encore*.

Les diminutives sont, *au moins*, *du moins*, *pour le moins*, *encore*. Exemples.

La plupart des riches qui n'ont pas de naissance, sont fiers & pleins d'arrogance : ils sont D'AILLEURS *brutaux & insolents.*

Rien n'est plus amusant que l'histoire, OUTRE QU'*on y trouve d'excellentes instructions pour se conduire sagement.*

Je vous dirai DE PLUS, *qu'un jeune homme ne doit rien faire que ce qui lui est permis ou ordonné.*

Ovide a véritablement de grands défauts : AU SURPLUS *il est plein de pensées vives & brillantes.*

Ce n'est pas assez d'honorer les Saints ; il faut ENCORE *les imiter.*

L'avantage qu'un jeune homme doit remporter du collège, est AU MOINS, OU, DU MOINS *de bien savoir sa langue.*

Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete,
Ma Muse AU MOINS souffroit une froide épithete.

XI. *Les conjonctions causales ou causatives*, sont celles qui servent à marquer la cause de quelque chose, ou la raison pourquoi on la fait.

Ce sont, *car*, *parceque*, *comme*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *pourquoi? d'où vient que? afin que*, *afin de*, *pour*, *de peur que*, *de peur de*, *de crainte que* ou *de*, *si .... que*. Exemples.

Je crois que l'air est pesant : CAR *j'en ai vu des expériences sensibles.*

Evitez l'oisiveté, PARCE QU'*elle est la source de tous les vices.*

Faut-il qu'il soit insolent, A CAUSE QU'*il est riche?*

Il y a lieu de s'étonner que Salomon soit tombé dans le crime d'idolâtrie, VU QUE, OU,

ATTENDU QU'*il étoit le plus sage & le plus éclairé de tous les hommes.*

Vous devez continuer l'étude des Mathématiques, PUISQUE *vous y trouvez tant de satisfaction.*

COMME *vous avez rempli vos devoirs, vous n'avez aucune réprimande à craindre.*

POURQUOI *l'aimant attire-t-il le fer?*

D'OÙ VIENT QUE *les liqueurs haussent & baissent dans les Barometres & Thermometres?*

AFIN QUE *le séjour de la campagne soit plus agréable, il faut avoir quelque connoissance de l'agriculture & du jardinage.*

Les Lacedemoniens donnoient des esclaves ivres en spectacle à leurs enfans, AFIN DE, OU, POUR *leur faire concevoir plus d'horreur de l'ivrognerie.*

Caïn fut maudit de Dieu POUR *avoir tué son frere Abel.*

La langue françoise est SI *belle,* QUE *la plupart des étrangers veulent l'apprendre.*

Il ne faut pas confondre dans l'écriture non plus que dans la signification, *parceque*, conjonction qui s'écrit en un seul mot, avec *par ce que* qui sont trois mots séparés dont le premier est une préposition suivie de deux pronoms. On reconnoîtra la différence de l'une & de l'autre expression dans ces deux phrases; *je lirai ce livre,* PARCEQUE *vous me dites qu'il est bon: Je juge* PAR CE QUE *vous me dites, que la lecture de ce livre est dange-*

reuse. Dans la premiere, *parceque* est une conjonction causale ; dans la seconde *par* est une préposition ; *ce* est un pronom démonstratif qui en est le régime, & *que* est un pronom relatif dont l'antécédent est *ce*.

Quoique *pour* & *afin de* signifient que l'on fait une chose en vue d'une autre, cependant il est bon d'observer que *pour* marque une vue plus présente, & *afin* une vue plus éloignée ; & que par le premier on envisage un effet qui doit être produit, au lieu que l'autre n'exprime rien de plus que le but où l'on veut parvenir. *Un Auteur se donne bien de la peine* POUR *faire un livre*. Voilà un effet certain. *Il le met au jour* AFIN DE *s'acquérir de l'honneur*. Bien souvent il se trompe.

XII. *Les conjonctions illatives ou conclusives*, sont celles dont on se sert pour tirer une induction ou une conséquence de quelque proposition précédente.

Ce sont, *or*, *donc*, *par conséquent*, *ainsi*, *c'est pourquoi*, *cela étant*, *c'est pour cela que*, *de sorte* ou *en sorte que*, *tellement que*, *de maniere que*. Exemples.

Ce qui n'a point de parties ne peut périr par la dissolution de ses parties : OR *notre ame n'a point de parties* : DONC *elle ne peut périr par la dissolution de ses parties*.

Les Perses étoient énervés par la mollesse : C'EST POURQUOI *il ne fut pas difficile à Alexandre de les vaincre*.

Il n'y a point de véritable bonheur sans la vertu : PAR CONSÉQUENT , AINSI *il n'y a point de pécheur qui soit véritablement heureux.*

Les rayons du soleil réfléchis par les gouttes de pluie , forment l'Arc-en-ciel : DE SORTE QU'*il ne paroît jamais qu'il ne pleuve.*

La différence que l'on peut mettre entre *c'est pourquoi* , & *ainsi* , c'est que le premier semble plus propre à exprimer la suite d'un événement ou d'un fait , & l'autre à faire entendre la conclusion d'un raisonnement.

XIII. *Les conjonctions de tems* & *d'ordre* , sont celles qui lient le discours par quelque circonstance de tems ou d'ordre.

Ce sont , *quand* , *comme* , *lorsque* , *dans le tems que* , *pendant que* , *tandis que* , *durant que* , *tant que* , *avant que* , *depuis que* , *dès que* , *aussi-tôt que* , *à peine* , *après* , *cependant* , *enfin* , *à la fin*. Exemples.

Nous sentons moins la chaleur du soleil , QUAND *il est plus près de nous.*

COMME , OU , LORSQUE , OU , DANS LE TEMS QU'*Abraham étoit près de frapper son fils Isaac , un ange lui arrêta la main.*

PENDANT QUE , DURANT QUE , OU , TANT QUE , TANDIS QUE *les Romains méprisèrent les richesses , ils furent sobres & vertueux.*

On se servoit d'écorces d'arbres ou de peaux pour écrire , AVANT QUE *le papier fût en usage.*

Les batailles sont bien moins sanglantes , DEPUIS QU'*on se sert de la poudre à canon.*

DÈS QUE, OU AUSSITÔT QUE *le grand Cham de Tartarie a dîné, un héraut crie que tous les autres princes de la terre peuvent aller manger.*

A PEINE *Cesar fut-il entré dans le sénat,* QUE *les conjurés se jetterent sur lui & le percerent de coups.*

APRÈS QUE *Salomon eut bâti un temple à Dieu, il se bâtit un palais pour lui.*

Nous nous amusons ici, & CEPENDANT *la nuit vient.*

ENFIN, OU À LA FIN *Auguste triompha de ceux qui lui disputoient l'Empire.*

XIV. *Les conjonctions de transition*, sont celles qui servent dans le discours à passer d'une circonstance à une autre.

Ce sont, *or, en effet, au reste, à propos, après tout.* Exemples.

OR *toutes choses ayant été ainsi réglées.*

EN EFFET *qu'y a-t-il de plus raisonnable?*

AU RESTE *vous devez en toute occasion compter sur mon zele.*

A PROPOS *de tableaux, j'en ai aujourd'hui vu un des plus rares.*

APRÈS TOUT *je ne la trouve pas si désagréable.*

De la Conjonction que.

D. *Pourquoi traitez-vous séparément de la Conjonction* que?

R. Parce qu'elle fait la plus fréquente liai-

son du discours, & que d'ailleurs elle a des significations qui lui sont si particulieres, & qui sont si différentes les unes des autres, qu'elle mérite seule un article séparé.

D. Dans quelles occasions que *doit-il être mis au nombre des conjonctions ?*

R. Quand on ne peut le tourner ni par *lequel, laquelle*, ni par *quelle chose ;* & par conséquent qu'il n'est ni pronom relatif, ni pronom absolu.

D. *Expliquez-moi en peu de mots & avec des exemples, les divers usages & significations de la conjonction* que.

R. 1. L'usage qu'elle a le plus communément, est d'être mise à la suite d'un grand nombre de verbes qui expriment des actions ou opérations de l'esprit : & alors elle sert comme de passage à un autre verbe ou à une autre proposition qui explique & développe l'objet de ces opérations : comme quand je dis, *je crois* QUE *l'ame est immortelle. Je doute* QUE *vous aimiez la vertu;* c'est par la conjonction *que*, que je lie avec les verbes *je crois* & *je doute*, les propositions suivantes par lesquelles on connoît en quoi consiste *la croyance* & *le doute* de mon esprit ; comme si je disois, *je crois une chose qui est, l'ame est immortelle. Je doute de la vérité de cette proposition, vous aimez la vertu.*

D'où il s'ensuit que la conjonction *que*, doit toujours être suivie d'un autre verbe qui se

met tantôt à quelqu'un des tems de l'indicatif, & tantôt à quelqu'un des tems du subjonctif.

La regle générale que l'on peut établir à ce sujet, est que quand la conjonction *que*, est à la suite de quelque verbe qui marque une affirmation ou une espece de certitude, elle régit ou demande le verbe suivant à l'indicatif, comme, *je sais* QU'*il est en peine. Je conviens* QU'*il m'a payé. J'espere* QU'*il viendra.* Et c'est ce qu'on appelle *que rétranché* dans les Grammaires latines.

Ainsi il y a une faute dans cette phrase d'un Grammairien, ... *en désapprouvant la note de Corneille, dans laquelle il prétend que le mot* en *ne* SOIT *ni pronom, ni préposition, mais pure particule expletive.* Il falloit dire, *dans laquelle il prétend que le mot* en *n'*EST *ni pronom, &c.* parce que le verbe *prétendre* marque affirmation & certitude, & que par conséquent le *que* dont il est suivi ne doit pas régir le subjonctif.

Mais si *que* est après un verbe accompagné d'une négation, ou qui marque doute, ignorance, crainte, desir, en un mot qui n'exprime pas quelque chose de positif; alors il régit le verbe suivant au subjonctif, comme, *je doute* QU'*il soit en peine. Je ne conviens pas* QU'*il m'ait payé, Je n'espere pas* QU'*il vienne. Je crains* QU'*il ne meure. Je souhaite* QU'*il finisse. Je veux* QU'IL *me satisfasse, &c.*

2. *Que* se met à la suite de la plupart des autres conjonctions, comme on vient de le voir, *afin que*, *après que*, *pourvu que*, *&c.*

3. *Que* précede toujours les troisiemes personnes de l'impératif, sans être régi par aucun verbe : QUE *chacun prenne sa place.* QUE *les soldats s'en aillent.*

4. Il se met au commencement de la phrase dans des exclamations de répugnance, d'étonnement, d'indignation, d'imprécation, ou de souhait : QUE *je trahisse mon ami !* QUE *l'on n'ait pas eu plus de respect pour un si grand personnage !* QUE *je puisse mourir, si je vous en impose. &c.*

5. Il est mis pour *afin que. Approchez,* QUE *je vous parle*, c'est-à-dire, AFIN QUE *je vous parle.*

6. Pour *combien.* QUE *vous êtes différent de ce que vous étiez autrefois !* c'est-à-dire, COMBIEN *vous êtes différent, &c.*

7. Pour *autre chose sinon. Vous ne faites* QUE *rire*, c'est-à-dire, *vous ne faites* AUTRE CHOSE SINON *rire.*

8. Pour *dès que, aussi-tôt que.* QU'*il fasse le moindre excès, il est malade*, c'est-à-dire, DÈS QUE, AUSSITÔT QU'*il fait le moindre excès, &c.*

9. Pour *sans que. Il ne sauroit sortir* QU'*il ne s'enrhume*, c'est-à-dire, SANS QU'*il s'enrhume.*

10. Pour *depuis que. Il y a huit jours* QU'*il est parti*, c'est-à-dire, *il s'est passé huit jours* DEPUIS QU'*il est parti.*

11. Pour *& cependant. Mon ennemi seroit le plus brave de tous les hommes*, QUE *je ne le craindrois pas*, c'est-à-dire, ET CEPENDANT *je ne le craindrois pas.*

12. Pour *à moins que. Je ne partirai pas* QUE *tout ne soit prêt*, c'est-à-dire, À MOINS QUE *tout ne soit prêt.*

13. A la place de *pourquoi.* QUE *n'obéissez-vous à vos maîtres?* c'est-a-dire, POURQUOI *n'obéissez-vous pas à vos maîtres?* QUE *tardez-vous?* c'est-à-dire, POURQUOI *tardez-vous?*

14. Pour *quoique. Tout habile homme* QU'*il est, il n'a pu me répondre*, c'est-à-dire, QUOI QU'*il soit habile homme.*

15. Pour *comme. Rempli* QU'*il étoit de ses préjugés, il ne voulut convenir de rien*, c'est-à-dire, COMME *il étoit rempli de ses préjugés.*

16. A la place de *comme, lorsque, parce que, puisque, quand, quoique, si, &c.* lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres sous le même régime par le moyen de la conjonction *&*. *Comme l'armée étoit rangée, &* QU'*elle étoit prête à combattre*, c'est-à-dire, *&* COMME *elle étoit prête à combattre. Quand vous aurez reconnu votre faute, &* QUE *vous l'aurez réparée*, c'est-à-dire, *&* QUAND *vous l'aurez réparée. Si vous le trouvez, &* QU'*il vous demande où je suis*, c'est-à-dire, *& s'il vous demande où je suis.*

D. *Sont-ce là tous les usages de la conjonction* que?

R. Elle peut encore en avoir plusieurs autres que le sens de la phrase où elle sera employée, sera aisément découvrir, quand on connoîtra bien la nature des conjonctions.

Observations générales sur les Conjonctions.

D. *Qu'avez-vous remarqué dans le détail que vous venez de faire des conjonctions?*

R. J'ai remarqué,

1. Qu'elles sont, comme on l'a déja dit, composées pour la plupart de noms, d'adverbes, de prépositions, quelquefois même de verbes ou d'autres conjonctions, & que souvent elles sont absolument semblables par l'expression à ces différentes parties du discours.

2. Qu'une même conjonction peut avoir dans le discours des usages tout différents, c'est-à-dire, qu'un même mot peut être rangé sous plusieurs especes de conjonctions. Par exemple *si*, est quelquefois *conjonction conditionnelle*, quelquefois *conjonction dubitative*, quelquefois *conjonction comparative*, & ainsi de plusieurs autres.

3. Que les conjonctions, outre qu'elles lient & assemblent les membres & les parties du discours, expriment encore pour la plupart, quoique d'une maniere incomplete & avec le secours des verbes auxquels elles sont

jointes, des opérations de l'eſprit, comme le doute, l'affirmation, la négation, la comparaiſon, &c. Par où l'on peut juger combien il eſt important d'en bien concevoir la nature, pour avoir une parfaite intelligence, non-ſeulement de ſa propre langue, mais encore de toute autre que l'on voudra apprendre.

D. *Comment peut-on diſtinguer une conjonction de toute autre partie du diſcours ?*

R. Si la conjonction n'eſt que d'un mot, comme *que*, *&*, *donc*, *encore*, *&c.* on connoîtra aiſément qu'elle eſt employée pour exprimer quelque opération de l'eſprit, ou pour faire une liaiſon dans le diſcours, & qu'elle n'a pas la ſignification de l'adverbe, en ce qu'elle n'exprime pas une circonſtance du nom ou du verbe ; ni de la prépoſition, en ce qu'elle n'exprime pas le rapport d'une choſe à une autre, &c.

Si la conjonction eſt de pluſieurs mots, comme *tellement que*, *afin que*, *après que*, *loin de*, *au lieu de*, *&c.* outre la ſignification qui lui eſt propre, le dernier mot eſt ordinairement *que*, ou *de* ſuivi d'un verbe: AFIN QUE *je liſe*, AU LIEU D'*étudier*.

D. *Quand on trouve une expreſſion commune à pluſieurs conjonctions différentes, comment diſtinguera-t-on la ſignification qui lui eſt propre ?*

R. Pour ne s'y pas tromper, il eſt néceſſaire de bien étudier les définitions de toutes les

différentes especes de conjonctions, & on sera ensuite en état de découvrir aisément par le sens de la phrase, à laquelle de ces especes l'expression douteuse doit être rapportée. Ainsi lorsque je dis, *je ne sais* SI *j'irai à la campagne*, & que je connois toutes les significations de *si*, je vois que ce ne peut être qu'une *conjonction dubitative*.

D. *Toutes les conjonctions sont-elles suivies de quelques verbes?*

R. Il y en a quelques-unes qui se mettent indifféremment avant un nom ou avant un verbe; telles que, *comme*, *aussi bien*, *&c*. *Je suis habillé* COMME *mon frere*. *Je ferai* COMME *vous voudrez*. *Vous possédez la musique* AUSSI BIEN QUE *la philosophie*. *Je chante* AUSSI BIEN QUE *vous dansez*. Et il arrive souvent qu'elles peuvent être aussi-bien regardées comme adverbes, que comme conjonctions, parce qu'elles expriment autant quelque circonstance du nom ou du verbe, qu'une liaison dans le discours.

D. *En quel mode met-on les verbes qui suivent les conjonctions?*

R. I. Celles qui ressemblent à quelques prépositions, & qui n'en sont distinguées que parce qu'elles sont suivies d'un verbe, demandent ou gouvernent ce verbe à l'infinitif, comme, *pour*, *après*, *jusqu'à*, *&c*. Exemples.

Je

Je travaille POUR *gagner le Ciel.*
Il faut se reposer APRÈS *avoir étudié.*
Il est avare JUSQU'À *se refuser le nécessaire.*

II. Celles qui sont terminées par *de*, gouvernent toutes le verbe à l'infinitif, comme, *afin de, de peur de, avant que de, &c.* Exemples.

Si je m'applique tant à l'étude, c'est AFIN DE *vous surpasser.*

Evitez le jeu DE PEUR D'*en faire une passion.*

Il faut prier Dieu AVANT QUE DE *se mettre au travail.*

Nous remarquerons par occasion que l'on met *que* & *de* après *avant*, lorsqu'il est employé comme conjonction, & que l'on ne doit pas dire, *avant de se mettre au travail.* Tel est l'usage reconnu par l'Académie. Cependant depuis quelque tems un grand nombre de bons Auteurs retranchent le *que*, comme on le voit dans les vers suivants,

Promettez-moi du moins de ne décider rien ;
AVANT DE m'accorder un second entretien.
Etudiez nos mœurs, AVANT DE les blâmer.

Mais ce seroit une faute grossiere, dans laquelle néanmoins bien des gens de lettres ne laissent pas de tomber en parlant ou en écrivant, d'employer comme conjonctions les adverbes *auparavant* & *devant*, & de dire,

auparavant que de se mettre au travail, *auparavant de se mettre au travail*, ou, *devant que de se mettre au travail*, &c.

La même regle que l'on a établie à l'égard des participes en *ant* page 345, doit être appliquée aux conjonctions qui sont suivies d'un verbe à l'infinitif. Ces conjonctions forment toujours, comme les participes en *ant*, des phrases incidentes & subordonnées à d'autres, & il faut nécessairement que le verbe dont elles sont suivies se rapporte au sujet ou nominatif du verbe de la phrase principale dont la phrase incidente est une dépendance. C'est ce que l'on peut remarquer dans les exemples qui viennent d'être rapportés.

Cette regle essentielle a été négligée par l'auteur d'une Grammaire dans les phrases suivantes.

Que les égards dus à nos prédécesseurs ne servent point d'aliment à la paresse, pour s'épargner la peine de penser par soi-même. Le verbe *s'épargner* qui est après *pour*, devroit réguliérement se rapporter au nominatif du verbe de la phrase principale, qui est *les égards*. Cependant on voit qu'il se rapporte à une troisieme personne indéterminée ou aux hommes en général. On pouvoit éviter cette faute en disant, *pour que l'on s'épargne la peine &c.*

Qu'avoit fait votre fille, pour la corriger si

rudement? Le nominatif du verbe de la phrase principale est *fille*, & le verbe qui est régi par *pour* ne s'y rapporte pas. Il falloit dire, pour parler correctement, *qu'avoit fait votre fille, pour mériter d'être corrigée si rudement?*

Ces noms sont au pluriel, & en ont la physionomie très-décidée, sans pouvoir s'y méprendre. La faute n'est pas ici moins sensible. On est d'abord porté à croire que *sans pouvoir* se rapporte à *ces noms*, & c'est dans une troisieme personne générale qu'il faut en chercher le rapport. Il falloit nécessairement dire, *sans que l'on puisse s'y méprendre.*

Outre que le caractere de la consonne est assez différent de celui de la voyelle, pour ne les pas confondre. Les verbes *est* & *confondre* devroient dans cette phrase se raporter au même sujet. Mais le premier se rapporte à *caractere*, & l'autre à une troisieme personne générale. Il auroit été mieux de dire, *pour qu'on ne les confonde pas.*

III. Parmi les conjonctions qui sont terminées par *que*, il y en a qui gouvernent le verbe à l'indicatif.

Ce sont, *sinon que*, *si ce n'est que*, *bien entendu que*, *à condition que*, *à la charge que*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *aussi peu que*, *autant que*, *non plus que*, *outre que*, *parce que*, *à cause que*, *attendu que*, *vu que*, *puisque*, *c'est pour cela que*, *de sorte que*, *en*

sorte que, tellement que, de maniere que, lorsque, dans le tems que, pendant que, tandis que, durant que, tant que, depuis que, dès que, aussitôt que. Exemples.

Je ne vous donne des avis que PARCE QUE *je vous aime.*

Balthasar étoit à table, LORSQU'*il vit la main qui écrivoit sa condamnation.*

Je vous donne ce livre À CONDITION QUE *vous en ferez un bon usage.*

Il semble qu'Hermione ne devoit pas s'en prendre à Oreste de la mort de Pyrrus, PUISQU'*il ne l'avoit tué que par son ordre.*

Il y a d'autres conjonctions qui gouvernent le verbe au subjonctif.

Ce sont, *soit que, sinon que, si ce n'est que, quoique, bien que, encore que, à moins que, pourvu que, supposé que, au cas que, en cas que, à la bonne heure que, non que, non pas que, ce n'est pas que, afin que, de peur que, de crainte que, avant que.* Exemples.

Les Apôtres eurent le don des langues, AFIN QU'*ils pussent annoncer l'Evangile à toutes les nations.*

Alexandre se prosterna pour adorer celui qui lui avoit apparu sous la figure du grand Prêtre Jaddus, AVANT QU'IL *passât en Asie.*

Je ne puis juger d'un livre, À MOINS QUE *je ne l'aie lu.*

Regulus dissuada les Romains de faire la paix, QUOIQU'*il lui en dût coûter la vie.*

On a pu remarquer qu'il y a des conjonctions qui gouvernent également l'indicatif & le subjonctif, telles que sont *sinon que*, *si ce n'est que*. Cette différence vient des verbes dont elles sont précédées. Ces verbes sont ordinairement accompagnés d'une négation. Si outre cela ils expriment commandement, desir, incertitude, les conjonctions gouvernent le subjonctif: *je ne veux rien autre chose* SINON QUE, OU, SI CE N'EST QUE *vous fassiez votre devoir*. Si les verbes expriment quelque chose de certain & de positif, les conjonctions gouvernent l'indicatif: *Je ne lui ai répondu rien autre chose* SINON QUE, OU, SI CE N'EST QUE *j'avois exécuté ses ordres*. En un mot ces deux conjonctions gouvernent l'indicatif ou le subjonctif, de la même maniere & suivant les mêmes regles que la conjonction *que*, & ce sont les verbes dont elles sont précédées qui en décident.

Il y en a encore quelques autres qui par les mêmes raisons demandent tantôt un indicatif & tantôt un subjonctif: ce sont *de sorte que*, *ensorte que*, *tellement que*, *de maniere que*. *Comportez-vous* DE SORTE, OU, DE MANIERE QUE *vous vous fassiez estimer*. *Je me suis placé* DE SORTE, OU, DE MANIERE QUE *je n'ai incommodé personne*, *&c*.

Mais *quoique* gouverne toujours le subjonctif. Ainsi il y a une faute dans cette phrase dont un Grammairien a fait un exemple;

Je fis l'année derniere moins d'ouvrage, quoique JE TRAVAILLAI *plus assidument que je n'ai fait celle-ci.* Il falloit dire, *quoique j'aie travaillé.*

D. *Dans l'énumération que vous avez faite des conjonctions, êtes-vous sûr de n'en avoir omis aucune?*

R. Non: mais par tout ce que nous avons dit, on est en état de reconnoître dans le discours, celles dont nous n'avons point parlé, & d'en distinguer l'espece.

CHAPITRE XI.

DE L'INTERJECTION.

D. QU'EST-CE *que les Interjections?*

R. Ce sont des mots dont on se sert pour exprimer quelques mouvements de l'ame, comme la joie, la douleur, la crainte, l'aversion, l'encouragement, &c.

D. *Apportez des exemples pour chacun de ces mouvements,*

R. Pour exprimer la joie, on dit, *ah! bon!*

Pour exprimer la douleur, on dit, *ha! helas! mon Dieu!*

Pour exprimer la crainte, on dit, *ha! hélas! hé!*

Pour exprimer l'averſion, on dit, *fi! fi donc.*

Pour encourager quelqu'un, on dit, *ça, allons, courage.*

Pour admirer, on dit, *ha! ho!*

Pour appeller quelqu'un, on dit, *hola! hé!*

Pour faire ceſſer, on dit, *hola.*

Pour réprimer on dit, *tout beau.*

Pour impoſer ſilence, on dit, *paix.*

D. *Comment diſtingue-t-on une même interjection qui exprime différents mouvements de l'ame?*

R. On la diſtingue par les différents tons de voix dont on la prononce.

CHAPITRE XII.

EXPLICATION DES CAS.

D. QUEL *eſt l'uſage général des Cas?*

R. C'eſt de marquer, comme les prépoſitions, les différents rapports que les choſes peuvent avoir entre elles.

D. *Quels mots ſont ſuſceptibles de cas en françois?*

R. Il n'y a proprement que les noms ſubſtantifs ou les pronoms qui en tiennent lieu, & quelquefois les infinitifs, comme nous l'avons obſervé page 229.

D. *Comment exprime-t-on les différents cas d'un même nom ou pronom ?*

R. En y joignant les articles, de la maniere que nous l'avons expliqué au Chap. IV. C'est pourquoi on ne peut pas dire que les noms adjectifs ni les participes aient des cas, parce qu'ils ne sont point par eux-mêmes susceptibes d'articles, à moins qu'ils ne soient employés comme substantifs.

D. *Quel est donc votre objet en expliquant les cas ?*

R. C'est de faire connoître les différents états dans lesquels un nom ou pronom peut être considéré.

Du Nominatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* nominatif ?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *nommer*.

D. *Qu'est-ce qu'un nominatif ?*

R. C'est un cas par lequel on exprime une chose comme nommée simplement, ou comme sujet d'une proposition.

D. *Eclaircissez cela par quelques exemples.*

R. Quand je prononce ces mots, *le ciel*, *la terre*, *la mer*, je ne fais que nommer les choses qu'ils signifient ; & quand je dis, *le ciel est serein*, *la terre est féconde*, *la mer est agitée*, j'exprime ces mêmes choses comme sujets chacune d'une proposition, & les noms

ciel, *terre*, *mer*, sont au nominatif en l'une & en l'autre circonstance.

D. *Que s'ensuit-il de cette définition ?*

R. Il s'ensuit qu'un nom mis au nominatif, ne peut jamais être régi par un verbe ni par une préposition.

D. *Pourquoi cela ?*

R. Parce que le nominatif étant uniquement destiné à signifier la chose comme principe de quelque action ou de quelque rapport, il ne pouroit être régime d'un verbe ou d'une préposition, sans exprimer la chose comme terme d'une action ou d'un rapport: ce qui seroit contradictoire.

D. *De quoi le nominatif doit-il être accompagné dans le discours ?*

R. Il doit toujours être accompagné d'un verbe qui s'y rapporte, & sans lequel la phrase ne peut pas avoir un sens complet. Par la même raison tout verbe, hors l'impersonnel, employé à quelqu'une des trois personnes du singulier ou du pluriel, est nécessairement régi par un nom ou pronom au nominatif, quoique dans l'un & dans l'autre cas, le nominatif & le verbe puissent quelquefois être sous-entendus.

D. *Comment appelle-t-on autrement le nominatif ?*

R. On l'appelle encore cas direct, parce qu'il sert à nommer directement les choses, & que d'ailleurs il gouverne directement toute

la construction du discours. Les autres cas au contraire sont appellés obliques ou indirects, parce qu'ils s'emploient ordinairement à la suite d'autres mots qui les régissent.

D. *N'y a-t-il pas quelques verbes après lesquels on met un nominatif?*

R. Il n'y a que le verbe substantif *être* & ceux qui participent de sa nature, dont nous avons parlé page 256. Mais alors les noms qui se trouvent à la suite de ces verbes, ne sont au nominatif, que parce qu'ils sont partie du sujet, en ce qu'ils en expriment quelque qualité ou quelque attribut, s'ils sont adjectifs, comme quand on dit, *Dieu est bon: Louis XV est roi;* & en ce qu'ils en restreignent l'idée générale à une idée particuliere, ou qu'ils y ajoutent quelque qualification, s'ils sont substantifs, comme quand on dit, *cette figure est un triangle. Le concile général est le souverain tribunal de l'Eglise.*

Du Génitif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* génitif?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *engendrer* ou *produire.*

D. *Qu'est-ce que le génitif?*

R. C'est un cas qui exprime en général le rapport d'une chose qui appartient à une autre en quelque maniere que ce soit.

D. *Quelles sont les principales especes de ce rapport général?*

R. Ce ſont les rapports,

Du tout à la partie : *un membre du corps : un mois de l'année : la porte d'une maiſon, &c.*

Du ſujet à l'attribut : *l'utilité des ſciences : la ſageſſe de Salomon : la miſéricorde de Dieu, &c.*

De l'attribut au ſujet : *une fleur d'une odeur agréable : un jeune homme d'une grande modeſtie : un auteur de réputation, &c.*

De la cauſe à l'effet : *l'ouvrage de Dieu: les oraiſons de Ciceron : la lumiere du ſoleil, &c.*

De l'effet à la cauſe : *le Créateur du monde : l'auteur d'un livre: l'ouvrier d'une machine, &c.*

De la matiere au compoſé : *vaiſſelle d'argent : montre d'or : vaſe de porcelaine, &c.*

De l'objet aux actes de notre ame : *l'amour de Dieu ; la crainte de la mort : l'horreur du vice, &c.*

Du poſſeſſeur à la choſe poſſédée : *les états du Roi : les privileges de l'Egliſe : les richeſſes de Creſus, &c.*

De la choſe poſſédée au poſſeſſeur : *le roi de France : le maître de la maiſon : le propriétaire d'une terre, &c.*

Du nom propre au commun : *le royaume de France : la ville de Paris : la riviere de Seine, &c.*

On peut encore exprimer par le génitif, beaucoup d'autres rapports que l'uſage apprendra.

D. *A la ſuite de quels mots ſe trouve le génitif?*

R. Il ne se trouve qu'à la suite des noms, soit substantifs, comme on l'a vu dans les exemples précédents, soit adjectifs, comme dans ceux-ci; *avide de gloire: amateur des sciences: jaloux de sa réputation: ennemi de la paix, &c.*

Du Datif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* datif?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *donner.*

D. *Qu'est-ce que le datif?*

R. C'est un cas qui marque un rapport d'attribution, de quelque maniere qu'elle se fasse.

D. *Qu'entendez-vous par un rapport d'attribution?*

R. J'entends un rapport par lequel une chose ou une action se termine à une autre chose comme à sa fin, ou, comme étant au profit ou au dommage de la chose à laquelle elle se termine.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans, *Dieu a promis une nombreuse postérité à Abraham: j'aspire à la gloire; Abraham & la gloire* sont considérés comme la fin des actions de *promettre* & *d'aspirer.*

Dans, *les bons conseils sont nécessaires aux jeunes gens: le Roi a accordé une grace à mon pere;* on voit que *les bons conseils* & l'action *d'accorder* sont considérés comme étant au

profit des *jeunes gens* & de *mon pere*.

Dans, *l'oisiveté est pernicieuse aux hommes : je m'opposerai à vos desseins ; l'oisiveté* & l'action de *s'opposer* sont considérés comme étant au dommage des *hommes* & de *vos desseins*.

D. *Le datif n'a-t-il pas d'autres manieres de signifier ?*

R. Oui : mais elles peuvent toutes se rapporter à quelque espece d'attribution.

De l'Accusatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* accusatif ?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *accuser*.

D. *Qu'est-ce que l'accusatif ?*

R. C'est un cas par lequel on exprime le terme d'une action ou d'un rapport, c'est-à-dire, le régime absolu des verbes actifs, ou le régime de quelques prépositions.

D. *Montrez-moi l'un & l'autre usage de l'accusatif dans un seul exemple.*

R. Dans cette phrase, *j'ai étudié la philosophie dans les livres de Descartes ; la philosophie* est le régime absolu du verbe actif *étudier*, & *les livres* sont le régime de la préposition *dans*.

D. *L'accusatif ne différant en rien du nominatif par l'expression, comment peut-on distinguer l'un d'avec l'autre ?*

R. En ce que le nominatif est ordinairement ou peut se mettre avant le verbe, com-

me exprimant le ſujet dont on affirme quelque choſe; au lieu que l'accuſatif ne peut être mis dans l'ordre naturel du diſcours, qu'après un verbe actif ou une prépoſition, comme exprimant le terme d'une action ou d'un rapport.

D. *Pourquoi donnez-vous pour régime à une partie des prépoſitions, l'accuſatif plutôt que le nominatif?*

R. Parce que l'uſage de l'accuſatif étant d'exprimer ce à quoi ſe termine quelque choſe, il eſt plus naturel de l'employer après les prépoſitions, que le nominatif; & que d'ailleurs dans les langues où les cas ſont diſtingués par différentes terminaiſons, ce n'eſt jamais par le nominatif qu'on exprime le régime des prépoſitions, mais par d'autres cas obliques & principalement par l'accuſatif.

Du Vocatif.

D. *Qu'elle eſt l'étymologie du mot* vocatif?

R. Il eſt formé d'un verbe latin qui ſignifie *appeller*.

D. *Qu'eſt-ce qu'un vocatif?*

R. C'eſt un cas par lequel on nomme la perſonne à qui on parle, ou la choſe à laquelle on s'adreſſe, comme ſi c'étoit une perſonne.

D. *Comment exprime-t-on le vocatif?*

R. On l'exprime ordinairement par le nom ſans article, ou quelquefois par le nom précédé de la lettre *ô*.

D. *De quelle personne sont les noms mis au vocatif?*

R. Il sont toujours de la seconde personne, puisqu'ils marquent celle à qui on adresse la parole, & que les verbes qui s'y rapportent sont toujours à la seconde personne: comme quand on dit, SEIGNEUR, *vous êtes mon espérance.*

D. *Y a-t-il toujours dans le discours un verbe qui se rapporte au vocatif?*

R. Non: quelquefois le verbe n'y a aucun rapport, & a un autre nominatif: comme quand on dit, GRAND DIEU, *que vos jugements sont redoutables!*

Mais si le vocatif a rapport à un verbe, il le régit, soit qu'il le précede ou qu'il le suive: & alors ce verbe ne peut être qu'à une seconde personne ou de l'impératif ou de quelque tems de l'indicatif, comme dans ces phrases, BRAVES SOLDATS, *vous vous êtes acquis beaucoup de gloire.* CIEUX, *écoutez ma voix.* TERRE, *prête l'oreille. Ne permettez pas*, ô MON DIEU, *que j'éprouve la rigueur de votre justice.*

D. *Quelle observation peut-on faire à l'égard des verbes qui se rapportent au vocatif?*

R. C'est que les secondes personnes de l'impératif ne peuvent être régies que par un vocatif qui en est le sujet, & qui y tient lieu de nominatif du verbe, quoique souvent il ne soit pas exprimé: comme quand on dit à une personne, *venez avec moi*, c'est-à-dire,

Monsieur, ou *un tel*, *venez avec moi.*

Au lieu que les secondes personnes des autres tems, peuvent ne pas se rapporter à un vocatif; & quand elles s'y rapportent, elles ont de plus un nominatif exprimé par le pronom personnel *tu* ou *vous*, comme dans ces exemples, *Fortune*, TU *m'as trompé. Grands de la terre*, VOUS *avez votre bonheur en ce monde.*

De l'Ablatif.

D. *Quelle est l'étymologie du mot* ablatif?

R. Il est formé d'un verbe latin qui signifie *ôter.*

D. *Qu'est-ce que l'ablatif?*

R. C'est un cas par lequel on exprime dans les noms, un rapport de séparation, de division, ou de privation: comme quand on dit, *Jesus-Christ nous a délivrés de l'esclavage du démon. Un ange chassa Adam & Eve du paradis terrestre, &c.*

D. *Quelle différence y a-t-il entre le génitif & l'ablatif?*

R. Il n'y en a pas quant à l'expression, mais il y en a quant à la signification, en ce que le génitif marque les choses comme unies; au lieu que l'ablatif les marque le plus souvent comme séparées. Mais ce qui les distingue surtout l'un de l'autre, c'est que le génitif est toujours régi par un nom, comme nous l'avons dit, & que l'ablatif n'est guere régi que par un

verbe, à moins qu'il ne le soit par quelques noms qui marquent expressément séparation, division, ou privation, comme dans ces exemples, *à la sortie de ma chambre, à mon départ de Rome, &c.*

D. *Que s'ensuit-il de cette derniere différence ?*

R. Il s'ensuit que les noms qui ont les articles communs au génitif & à l'ablatif, doivent être censés à l'ablatif, dès qu'ils sont régime de quelque verbe, comme dans ces phrases, *dépendre de Dieu : obtenir une grace du roi : dépouiller quelqu'un de ses biens : recevoir un présent du prince : être aimé du peuple : être connu des grands, &c.*

Ce qu'on dit des verbes s'entend également des participes, comme, *dépendant de Dieu : aimé du peuple, &c.*

CHAPITRE XIII.

EXPLICATION DES ARTICLES.

D. POURQUOI *les Articles ont-ils été inventés ?*

R. Pour être mis avant les noms communs & appellatifs.

D. *Que distingue-t-on dans les noms communs & appellatifs ?*

R. Deux choses ; savoir, la signification

qui est fixe, & l'étendue de cette signification qui est sujette à varier, selon que le nom convient à plus ou moins de choses de la même espece.

D. *Donnez-moi dans un nom commun des exemples de cette variation d'étendue ?*

R. Quand je dis, *l'homme est mortel*, je parle de toute l'espece des hommes : quand je dis, *les hommes pécheurs seront condamnés au feu éternel*, je ne parle que d'une partie des hommes : & quand je dis, *l'homme dont je vous ai parlé est venu*, je ne parle que d'un seul homme.

D. *Quel est donc le principal usage des articles ?*

R. C'est, comme nous avons dit page 65, d'articuler ou de déterminer l'étendue selon laquelle doivent être pris les noms qu'ils précedent : ce qui s'entendra encore mieux par l'explication particuliere de chaque espece d'articles.

De l'Article défini.

D. *Qu'est-ce que l'Article défini ?*

R. C'est celui qui se met avant les noms communs, pris dans un sens défini ou déterminé par rapport à l'étendue.

D. *En quelles occasions les noms communs sont-ils pris dans un sens défini par rapport à l'étendue ?*

R. Quand ils signifient, ou l'espece dans

toute ſon étendue, c'eſt-à-dire, avec tous les ſujets qu'elle renferme ; ou un, ou pluſieurs ſujets de l'eſpece déterminés par les circonſtances de celui qui parle ou du diſcours. Et c'eſt par le moyen des articles définis *le*, *la*, *les*, & de leurs cas, que l'on marque ces trois ſortes de déterminations d'étendue.

D. *Les articles définis ſe mettant avant les noms communs, quelque détermination d'étendue qu'ils puiſſent avoir, qu'y ajoute-t-on encore dans le diſcours, pour en déterminer plus particuliérement l'étendue ?*

R. On y ajoute ordinairement quelque nom adjectif ou un pronom relatif ſuivi d'un verbe : & il eſt à propos d'obſerver ici que les noms adjectifs peuvent être explicatifs ou déterminatifs, auſſi-bien que les pronoms relatifs.

Ils ſont explicatifs, quand ils expriment quelque attribut qui convient à toute l'eſpece du nom auquel ils ſont joints, & alors ils laiſſent ce nom dans toute ſon étendue : comme quand on dit, LES *hommes mortels*, ou, LES *hommes qui ſont mortels*.

Ils ſont déterminatifs, quand ils expriment quelque attribut qui ne convient qu'à une partie des ſujets renfermés dans l'eſpece du nom auquel ils ſont joints, & alors ils en reſtreignent l'étendue : comme quand on dit, LES *hommes ſavants*, ou, LES *hommes qui ſont ſavants*.

D. *Comment connoît-on donc qu'un nom commun signifie l'espece dans toute son étendue?*

R. Quand il est employé seul, ou que l'adjectif ou le pronom relatif dont il est accompagné, est purement explicatif. Ainsi quand je dis, L'*homme paroîtra au jugement de Dieu*; je parle de toute l'espece des hommes. De même quand je dis, LE *Pape successeur de S. Pierre, est le chef visible de l'Eglise:* LES *Evêques qui ne tiennent leur autorité que de Jesus-Christ, sont juges de la foi*; je parle généralement de tous les papes & de tous les évêques.

D. *De quoi se sert-on dans le discours pour restreindre l'étendue d'un nom commun, & pour ne lui faire signifier qu'un ou plusieurs sujets de l'espece?*

R. On se sert ordinairement de quelque nom adjectif ou pronom relatif déterminatif, ou même de quelques autres mots, lesquels ajoutés au nom commun, en rendent la signification moins étendue: comme quand on dit, LES *rois sages*: LES *rois qui sont électifs*: LES *rois de France*; on na pas intention dans chacun de ces exemples, de parler de tous les rois: & quand on dit, LE *roi qui fut assassiné par Ravaillac*: LE *pape d'aujourd'hui*; on ne veut parler que d'un seul roi & d'un seul pape.

Il arrive souvent qu'un nom commun est déterminé à ne signifier qu'un ou plusieurs sujets par les circonstances de celui qui par-

le. Ainsi LE *Roi*, dans la bouche d'un françois, veut dire *Louis XV*. LE *palais* DU *prince*, veut dire, *un tel palais d'un tel prince*. Il en est de même quand on dit, *approchez* LA *table*, *fermez* LA *porte*, c'est-à-dire, *une telle table*, *une telle porte* : *ouvrez* LES *yeux*, *tirez* LES *rideaux*, c'est-à-dire, *vos yeux*, *les rideaux d'une telle chambre* : *on le trouva* AU *lit*, c'est-à-dire, *dans son lit*, *&c*.

D. *Les articles définis ne se mettent-ils qu'avant les noms communs dont l'étendue est déterminée ?*

R. On les met encore avant certains noms propres qui ne signifient par eux-mêmes que des choses singulieres, tels que sont ceux de quelques parties du monde, de quelques planetes, des parties de la terre, des royaumes, des provinces, des montagnes, des fleuves, des rivieres, &c. & on dit, *le ciel*, *la terre*, *la mer*, *le soleil*, *la lune*, *l'Europe*, *l'Asie*, *la France*, *l'Espagne*, *la Normandie*, *le Languedoc*, *le Caucase*, *le Parnasse*, *la Seine*, *l'Oise*. Mais quoique ces noms signifient des choses assez déterminées par elles-mêmes, pour n'avoir pas besoin de l'article défini, on pouroit cependant dire qu'on l'y a ajouté, parce qu'on les a regardés comme des noms communs restreints à un seul sujet. Ainsi, suivant cette conjecture, en disant, *le ciel*, *le soleil*, *l'Europe*, *la France*, *la Normandie*, *le Caucase*, *la Seine*, *&c*. on a peut-être vou-

lu dire, la partie du monde appellée *ciel*, la planete appellée *ſoleil*, la partie de la terre appellée *Europe*, le royaume appellé *France*, la province appellée *Normandie*, le mont appellé *Caucaſe*, la riviere appellée *Seine*.

Au reſte, dans l'emploi de l'article défini avant ces noms & quelques autres, il y a des irrégularités que le caprice de l'uſage a introduites, & que l'on ne peut guere apprendre que par le commerce du monde, & par la lecture des bons auteurs.

De l'Article indéfini.

D. *Y a-t-il d'autres articles que ceux dont vous venez de parler ?*

R. L'uſage propre des articles étant de déterminer l'étendue des noms communs, on peut dire que *le*, *la*, *les*, ſont les ſeuls mots qui doivent être regardés comme de véritables articles, puiſqu'on n'en emploie point d'autres au même uſage. Mais pour ne nous pas écarter du langage ordinaire des Grammairiens, nous appellons encore articles, certains mots qui ſe mettent ſouvent avant les noms pris dans une étendue indéterminée.

D. *Quels ſont donc les mots que l'on appelle communément articles indéfinis ?*

R. Ce ſont *de* & *à*, dont l'uſage le plus général eſt de marquer certains cas, tant des noms ou pronoms que des articles définis, comme nous l'avons vu page 71.

D. *Quels cas marquent* de *&* à ?

R. De, marque le génitif ou l'ablatif, & à marque le datif.

D. *Avant quels noms se mettent-ils ?*

R. Avant les noms qui n'ont pas besoin de l'article défini, soit parce qu'ils expriment quelque objet suffisamment déterminé par lui-même, soit parce qu'on en considere plutôt la signification que l'étendue.

D. *Quels sont les noms qui n'ont pas besoin de l'article défini ?*

R. Ce sont, 1. Le nom de Dieu, les noms propres d'anges, d'hommes, de villes, de bourgs, de villages, &c. lesquels signifiant des personnes ou des choses singulieres, ne peuvent jamais s'étendre à plusieurs sujets, & par conséquent sont toujours déterminés par eux-mêmes : *Dieu*, DE *Dieu*, À *Dieu* : *Gabriel*, DE *Gabriel*, À *Gabriel* : *Pierre*, DE *Pierre*, À *Pierre* : *Paris*, DE *Paris*, À *Paris*, *&c.*

2. La plupart des pronoms ; savoir,

Les pronoms personnels, parce qu'ils déterminent assez la personne qu'ils expriment.

Les pronoms possessifs absolus & les pronoms démonstratifs, lesquels joints à quelques noms substantifs, les déterminent & en font comme les articles : *mon livre*, DE *mon livre*, À *mon livre* : *ce palais*, DE *ce palais*, À *ce palais*, *&c.*

A l'égard des autres pronoms, ou ils dé-

terminent les noms auxquels ils se rapportent, & auxquels ils sont joints, ou ils en rendent l'étendue indéterminée. Dans l'un & dans l'autre cas, ils n'ont pas besoin de l'article défini.

3. Les noms de nombre absolus, parce qu'ils déterminent d'une maniere distincte, à combien de sujets on applique le nom auquel ils se rapportent : *quatre hommes* : *trente ans* : *cent livres*, *&c.*

4. Les noms communs, lorsqu'on n'en considere précisément que la signification, sans faire aucune attention à l'étendue qu'elle peut avoir : comme quand on dit, *une tête* D'*homme* : *un festin* DE *roi* : *une table* DE *marbre* : *un pont* DE *bois* : *tenir* À *honneur* : *s'en rapporter* À *gens sages*, *&c.*

D. *Quel est donc l'usage des mots* de *&* à *avant les noms & pronoms dont vous venez de parler ?*

R. Ils n'en ont point d'autre que d'en marquer les différents cas, sans rien désigner par rapport à l'étendue qu'ils peuvent avoir.

D. *Pourquoi les appelle-t-on articles indéfinis ?*

R. C'est apparemment parce que, quand ils sont joints aux noms communs, ces noms n'étant considérés que par la signification, sont toujours pris dans une étendue vague & indéterminée : mais ce n'est jamais en vertu des mots *de* & *à*.

D

D. *Ne met-on pas quelquefois l'article défini avant les noms propres ?*

R. Oui : quand on les conçoit comme susceptibles de divers attributs, & par conséquent de diverses déterminations : ce qui regarde principalement le nom de Dieu ; ou quand on les conçoit comme pouvant convenir à plusieurs sujets.

D. *Donnez-en quelques exemples ?*

R. Si je dis, *vous devez tout attendre* DE *Dieu*, je considere Dieu sans faire attention à ses attributs ; au lieu qu'en disant, *vous devez tout attendre* DU *Dieu des miséricordes*, je le considere par un de ses attributs, ou plutôt je conçois Dieu comme multiplié par le nombre de ses perfections, ne l'envisageant que du côté de la miséricorde : & cette maniere d'envisager Dieu, est déterminée par l'article défini.

Quand on dit, LE *Brutus qui conspira contre César*, l'article défini mis avant *Brutus*, détermine ce nom à signifier un autre *Brutus* que celui qui chassa les rois de Rome. On dit par la même raison, LE *Socrate d'Athenes*, LE *Ciceron de nos jours*, LE *mercredi saint*, &c.

D. *Quels sont les pronoms qui prennent l'article défini ?*

R. Ce sont, *le mien, la mienne*, & les autres possessifs relatifs ; *lequel, laquelle* ; *l'un l'autre* ; *le même, la même* ; parce qu'étant purement relatifs, ils ont besoin de l'arti-

cle défini pour déterminer précisément la personne ou la chose à laquelle ils se rapportent ; comme on peut le voir dans les exemples que nous en avons donnés au Chap. V. Art. III. & suivants.

D. *Les noms de nombre absolus ne prennent-ils pas aussi quelquefois l'article défini ?*

R. Oui : quand les noms auxquels ils sont joints, sont déja déterminés à un nombre fixe, ou par eux-mêmes, comme quand on dit, LES *trois personnes de la sainte Trinité* : LES *douze Apôtres* : LES *quatre saisons* : LES *sept jours de la semaine*, &c. ou par les circonstances du discours, comme quand on dit, LES *deux livres que vous avez lus* : LES *dix louis que je vous ai donnés*, &c.

D. *Les mots de & à ne servent-ils qu'à marquer les cas, & ne se mettent-ils qu'avant les articles définis, les noms, & les pronoms ?*

R. Ils servent encore à exprimer une infinité de rapports différents qu'il n'est guere possible d'apprendre que par l'usage de la langue : & ce n'est pas seulement aux noms & aux pronoms qu'ils se joignent, mais encore aux autres parties du discours, & principalement aux infinitifs des verbes, avec lesquels ils ont des significations qu'il seroit difficile de rapporter à des regles générales.

D. *Comment peut-on regarder* de & à, *soit qu'ils marquent les cas, ou qu'ils aient d'autres significations ?*

R. On peut les regarder comme de véritables prépositions, puisque de quelque maniere qu'ils soient employés, & à quelques mots qu'ils soient joints, ils expriment ordinairement quelques rapports particuliers, de même que les autres prépositions.

De l'Article partitif ou indéterminé.

D. *Qu'est-ce que les Articles partitifs ou indéterminés ?*

R. Ce sont, comme nous avons dit page 73, les génitifs des articles définis & indéfinis, lorsqu'ils deviennent nominatifs ou accusatifs, & dont on fait une classe séparée, parce qu'ils ont un usage particulier.

D. *Comment emploie-t-on ces articles ?*

R. On les met avant les noms des personnes ou des choses dont on ne veut exprimer qu'une partie indéterminée, sans en désigner ni la quantité ni le nombre précis.

D. *Quel est l'effet de ces mêmes articles ?*

R. C'est toujours de restreindre l'étendue de la signification des noms avant lesquels ils sont mis. C'est pourquoi on peut ordinairement y substituer le pronom *quelque*. Ainsi quand je dis, DES *gens savants pensent comme moi*, je ne parle pas de tous les gens savants, mais de *quelques gens savants*. *J'ai acheté* DES *livres*, c'est-à-dire, *quelques livres*. *Un beau discours déplaît souvent* À DES *ignorants*, c'est-à-dire, *à quelques ignorants*, &

l'on voit que *à des ignorants* a moins d'étendue, que si je disois, *aux ignorants.*

D. *Je conçois cette explication pour les articles partitifs mis au pluriel : mais comment expliquerez-vous ceux qui sont employés au singulier ?*

R. De la même maniere : car comme ces articles au pluriel sont mis avant les noms des personnes ou des choses dont le nombre est restreint ; de mêmes ils sont mis, étant au singulier, avant les noms des choses dont on restreint la quantité. Ainsi quand je dis, DU *vin me feroit plaisir*, c'est-à dire, *une certaine quantité* ou *une certaine partie de vin*, & non pas le vin en géneral. *J'ai acheté* DE LA *viande*, c'est-à-dire, *une certaine quantité de viande. J'ai employé mon argent* À DE LA *marchandise*, c'est-à-dire, *à une certaine quantité de marchandise.*

D. *Quelle différence y a-t-il, par rapport à l'étendue, entre les noms précédés de l'article défini, lorsqu'ils ne signifient qu'une partie des sujets de l'espece, & les noms précédés de l'article partitif ?*

R. Quoique l'étendue des noms soit restreinte dans l'une & dans l'autre circonstance, cependant ceux qui sont précédés de l'article défini, ont toute l'étendue qu'ils peuvent avoir, suivant les déterminations exprimées ou sous-entendues, c'est-à-dire, qu'ils s'étendent à tous les sujets déterminés ; au lieu que

les noms précédés de l'article partitif, n'ont pas toute l'étendue qu'ils peuvent avoir, c'est-à-dire, qu'ils ne s'étendent qu'à une partie indéterminée des sujets dont on veut parler.

D. *Les raisons de cette différence ne peuvent bien s'entendre que par quelques exemples.*

R. Dans cette phrase, LES *hommes ont été rachetés par Jesus-Christ*, il s'agit de toute l'espece des hommes; & dans celle-ci, DES *hommes sont prédestinés*, on n'en désigne qu'une partie indéterminée. De même quand je dis, LES *hommes savants*, quoique cette expression restreigne l'espece des hommes, elle a cependant toute l'étendue qu'elle peut avoir, c'est-à-dire, qu'elle s'étend à tous les hommes savants; au lieu que si je dis, DES *hommes savants*, non-seulement je restreins l'espece générale des hommes, mais je ne donne pas même à l'expression d'*hommes savants*, toute l'étendue qu'elle peut avoir, puisque je n'entends parler que d'une partie indéterminée des hommes savants.

D. *Pourquoi ces articles sont-ils appellés* partitifs *ou* indéterminés?

R. Ils sont appellés *partitifs*, parce qu'ils ne désignent qu'une partie des sujets; & *indéterminés*, parce que cette partie est toujours vague & indéterminée.

D. *Ne pourroit-on pas donner une raison pourquoi les articles partitifs ont été faits des génitifs des articles définis & indéfinis?*

R. On pouroit conjecturer que c'est parce qu'ils peuvent absolument se résoudre par les génitifs des articles définis & indéfinis ; car quand on dit, DES *hommes*, ou DE *savants hommes*, n'est-ce pas comme si l'on disoit, *une partie des hommes*, ou, *une certaine quantité de savants hommes* ? On ne doit pourtant pas les regarder comme des génitifs, puisque les noms auxquels ils sont joints, peuvent être nominatifs ou régimes absolus des verbes.

D. *Les nominatifs & accusatifs des articles partitifs étant semblables aux génitifs & ablatifs des articles définis & indéfinis, comment poura-t-on les distinguer ?*

R. Si *du*, *de la*, *de l'*, *des*, *de*, précedent des noms qui soient ou nominatifs, ou régimes absolus de quelques verbes, ou à la suite de quelques prépositions qui régissent l'accusatif, ils sont toujours articles partitifs ; mais s'ils précedent un nom qui soit ou à la suite d'un autre, ou régime relatif d'un verbe, ce sont des génitifs ou ablatifs des articles définis ou indéfinis.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Dans ces phrases, DU *pain &* DE L'*eau me suffisent* : DE LA *musique me divertiroit* : DES *auteurs rapportent cette histoire* ; *pain*, *eau*, *musique*, *auteurs*, sont nominatifs du verbe : par conséquent *du*, *de l'*, *de la*, *des*, sont articles partitifs.

Dans celles-ci, *je demande* DU *temps* : *nous*

cherchons DE LA *monnoie* : *vous achetez* DES *chevaux* ; *du*, *de la*, *des*, sont articles partitifs, parce que *tems*, *monnoie*, & *chevaux*, sont régimes absolus des verbes.

Dans celles-ci, *on se nourrit avec* DU PAIN : *il faut mettre ces fruits dans* DE LA *paille* : *j'ai disputé contre* DES *philosophes* ; *du*, *de la*, *des*, sont aussi articles partitifs, parce que *pain*, *paille*, & *philosophes*, sont régimes des prépositions, *avec*, *dans*, & *contre*.

Mais dans celles-ci, *la science* DU *blazon* : *j'ai reçu un présent* DE LA *reine* : *je suis aimé* DES *honnêtes gens* ; *du*, *de la*, *des*, sont articles définis, parce qu'ils précedent des noms qui ne sont ni nominatifs, ni régimes absolus des verbes, ni à la suite des prépositions qui régissent l'accusatif.

D. *Quelle différence y a-t-il entre les articles partitifs faits des génitifs des articles définis, & l'article partitif fait du génitif de l'article indéfini ?*

R. Il n'y en a pas d'autre, sinon que les premiers se mettent toujours avant les noms, ou qui sont suivis de leurs adjectifs, ou qui n'en ont pas, comme on l'a vu dans les exemples précédents ; au lieu que quand le substantif est après son adjectif, on peut quelquefois se servir de l'article partitif *de*, si ce nom est au singulier ; mais s'il est au pluriel, l'article partitif *de* est celui que l'on emploie ordinairement.

D. *Donnez-en des exemples.*

R. Nom. DE BON PAIN & DE BONNE EAU *suffisent pour la nouriture du corps humain.* DE GRANDS ÉVÉNEMENTS & DE GRANDES RÉVOLUTIONS *suivirent la mort de Cesar.*

Dat. *Les gens de guerre sont souvent réduits* À DE MAUVAIS PAIN & À DE MAUVAISE VIANDE.

Les personnes destinées À DE GRANDS EMPLOIS, *doivent se préparer* À DE FÂCHEUSES DISGRACES.

Acc. *Pour bien écrire, il faut employer* DE BON PAPIER & DE BONNE ENCRE. *Un discours n'est beau qu'autant qu'il contient* DE SOLIDES RAISONNEMENTS & DE NOBLES EXPRESSIONS.

Il y a néanmoins des occasions où quoique le nom substantif soit au pluriel, & qu'il soit précédé de son adjectif, il faut employer l'article partitif *des* & non pas l'article *de*. C'est lorsque le substantif & l'adjectif ne présentent ensemble qu'une seule idée, & qu'ils sont censés ne faire qu'un même mot, ensorte que l'adjectif y sert moins à exprimer une qualité particuliere du substantif, qu'à en rendre la signification complete. Ainsi quoiqu'on dise, *Cet homme a* DE *belles terres. Cet écrivain*

forme DE *belles lettres. Ce capitaine ne veut que* DE *grands soldats;* il faut dire au contraire, *Cet homme a* DES *belles lettres: il voit* DES *beaux esprits* , DES *grands Seigneurs ;* parce que, *belles lettres, beaux esprits, grands seigneurs*, ne veulent dire autre chose ici que, *sciences, savants, gens de grande qualité.* Au lieu que si l'on disoit, *cet homme a de belles lettres, il voit de beaux esprits, de grands Seigneurs*, on entendroit par là *des lettres qui sont belles, des esprits qui sont beaux, des Seigneurs qui sont grands* : ce qui présenteroit des idées toutes différentes.

D. *Pourquoi n'avez-vous pas donné d'exemples pour le génitif & l'ablatif de cet article?*

R. Parce qu'ils sont semblables à ceux des articles partitifs faits des génitifs des articles définis, & qu'il se mettent avant les noms précédés ou suivis de leurs adjectifs. Ainsi on dit également, *il est coupable* DE *crimes horribles*, ou, D'*horribles crimes, &c.*

De l'Article un, une.

D. *En quelles occasions* un *ou son féminin* une, *peut-il être mis au rang des articles?*

R. Quand il n'est pas employé comme nom de nombre, c'est-à-dire, qu'il ne marque pas précisément l'unité numérique dans un sujet.

D. *Quel est donc l'usage de cet article?*

R. C'est de marquer simplement que le

nom auquel il est joint, est pris dans un sens indéterminé, soit par rapport à l'étendue, soit par rapport aux circonstances. Et à cet égard on pourroit le regarder comme un véritable article indéfini.

D. *Eclaircissez cette réponse par quelques exemples.*

R. Si l'on me demande combien il y a d'hommes dans une chambre, & que je réponde, *il y en a* UN, je n'ai intention de faire entendre par *un*, que l'unité numérique à l'exclusion de la pluralité, c'est-à-dire, qu'il n'y a qu'un homme dans la chambre, & non pas plusieurs; au lieu que quand je dis, UN *roi doit être le pere de son peuple; un*, n'exprime qu'une unité vague & n'exclut pas la pluralité, puisque je ne veux pas parler d'un seul roi, & que ce que je dis peut s'appliquer à tous les rois. De même quand je dis, UN *homme m'a insulté*, quoique l'unité exprimée par *un* exclue la pluralité, mon principal objet n'est pourtant pas de faire connoître cette exclusion; mais je me sers de l'article *un*, parce que je ne détermine par aucune circonstance quel est l'homme qui m'a insulté.

D. *Cet article doit-il toujours être regardé comme article indéfini?*

R. Non: puisqu'on peut souvent y substituer l'article défini, quand le nom auquel il est joint, s'étend à plusieurs sujets. Ainsi il est égal de dire, UN *homme sage doit être*

maître de ses passions, ou, *l'homme sage doit être maître de ses passions.*

D. *Quel est le pluriel des articles* un, une ?

R. Ils n'en ont point qui soit formé d'eux-mêmes : mais ils prennent le pluriel *des* ou *de* des articles partitifs, avec la même signification. Ainsi comme on dit au singulier, UN *homme*, ou, UN *savant homme*, on dit au pluriel, DES *hommes*, ou DE *savants hommes*.

CHAPITRE XIV.

DE L'ORTHOGRAPHE.

D. QUEL *fruit peut-on tirer de tout ce que nous avons dit jusqu'ici ?*

R. C'est d'apprendre & de concevoir par raisonnement, les principes communs à toutes les langues, & les regles fondamentales de la langue françoise.

D. *Y a-t-il encore quelques autres connoissances générales qu'il soit nécessaire d'avoir, & sur lesquelles nous ne nous soyons pas encore entretenus ?*

R. Oui : ce n'est pas assez d'être en état de bien entendre une langue, & d'en posséder tous les principes ; il faut encore savoir en écrire les mots, & les prononcer correctement. Ainsi il reste à donner quelques regles générales sur l'Orthographe, les Accents, la

l'Ponctuation, & la Prononciation.

D. *Qu'est-ce que l'orthographe ?*

R. C'est la maniere d'écrire correctement tous les mots d'une langue.

D. *Qu'entendez-vous par écrire correctement ?*

R. J'entends se servir en écrivant de toutes les lettres & figures prescrites par l'usage.

D. *L'orthographe françoise est-elle aisée à apprendre ?*

R. Non : & il y en a quatre raisons principales.

1. Il entre dans la composition de la plupart des mots françois, beaucoup de lettres qui ne se prononcent pas. Ainsi *monuments*, *esprits*, *saints*, *ils donnent*, *ils donnoient*, &c. se prononcent à peu près comme s'il n'y avoit que *monuman*, *espri*, *sin*, *il done*, *il donêt*, &c.

2. Souvent une même lettre ou un même assemblage de lettres, est employé pour signifier différents sons. Ainsi *e* est muet dans *retour*, il est fermé dans *région*, & ouvert dans *regne* : *ai* se prononce comme un *é* fermé dans *je chantai*, *je chanterai* ; & comme un *è* ouvert dans *palais*, *dais*, *raison*, &c. *oi* se prononce différemment dans, *loi*, *foi*, *emploi*, dans, *connoître*, *paroître*, & dans, *je lisois*, *je lirois*, &c.

3. Un même son est aussi très-souvent désigné avec des caracteres tout différents. Ainsi on prononce le même son *an* dans *diamant*,

normand, *serment*, *sang*, *banc*, *sens*, *sans*, *camp*; *plan*, *faon*; *paon*, *Laon*, *Caen*, *&c.* le même son *in* dans *venin*, *vain*, *vin*, *saint*, *peint*, *dessein*; *faim*, *&c.* le même son *ai* un peu plus ou moins ouvert, dans *procès*, *arrêt*, *plaît*, *fais*, *promets*, *connois*, *écrivoient*, *&c.*

4. Enfin un grand nombre d'expressions françoises étant empruntées de la langue grecque & de la langue latine, elles s'écrivent d'une maniere qui en fait connoître l'origine. Ainsi on écrit *philosophie* & non *filosofie*, *orthographe* & non *ortografe*, *phrase* & non *frase*, *syllabe* & non *silabe*, *rhétorique* & non *rétorique*, *mystère* & non *mistere*, *prudent* & non *prudant*, *intention* & non *intansion*, *&c.* parce que ces mots dérivent du grec ou du latin, & pour conserver la trace de leur étymologie.

D. *Comment peut-on diviser l'orthographe françoise?*

R. On peut la diviser en orthographe de principe, & en orthographe d'usage.

D. *Qu'entendez-vous par orthographe de principe?*

R. J'entends celle qui est fondée sur les principes mêmes de la langue, & dont on peut donner des regles générales, comme l'orthographe des différentes terminaisons des noms par rapport aux genres ou aux nombres, & des verbes par rapport aux tems & aux personnes.

D. *Comment apprend-on cette orthographe?*

R. Il n'est pas possible de l'apprendre & de la posséder parfaitement, que par une étude particuliere de la Grammaire françoise: & nous croyons que ce que nous avons dit jusqu'ici sur chaque partie du discours, suffira pour en donner une connoissance exacte.

D. *Qu'est-ce que l'orthographe d'usage ?*

R. C'est celle dont on ne peut guere donner de regles générales, & suivant laquelle les syllabes des mots s'écrivent d'une maniere plutôt que d'une autre, sans autre raison que celle de l'usage ou de l'étymologie. Ainsi l'usage veut que l'on écrive *honneur* avec deux *nn*, & *honorer* avec une seule: on écrit *fils* avec une *l*, parce qu'il vient du latin *filius*, &c.

D. *Comment cette orthographe d'usage s'apprend-elle ?*

R. Comme la plus grande partie des mots françois sont tirés du grec & du latin, ceux qui savent ces deux langues ont un grand avantage pour écrire par connoissance les syllabes de ces mots suivant les étymologies. Mais à l'égard de ceux qui ne savent que la langue naturelle, ils doivent, après avoir appris l'orthographe de principe par l'étude de la Grammaire françoise, recourir aux Dictionnaires & à la lecture des bons livres, comme au seul moyen d'écrire correctement tous les mots sur lesquels on ne peut pas établir de regles générales & certaines.

D. *A quoi se réduit donc ce que vous avez à dire de l'orthographe ?*

R. A faire quelques observations générales & particulieres sur l'orthographe des noms & des verbes.

Regle générale sur l'Orthographe des voyelles nasales.

Les voyelles nasales prennent l'*m* au lieu de l'*n*, toutes les fois qu'elles sont suivies dans le même mot, d'un *b*, d'un *p*, de *ph*, ou d'une *m*, comme dans, *chambre*, *ample*, *amphithéatre*, *puissamment*, *embarras*, *empire*, *emphase*, *emmener*, *imbu*, *important*, *nimphe*, *tomber*, *trompeur*, *triomphe*, *nommer*, *humble*, &c.

Observations sur l'Orthographe des Noms.

Suivant un usage introduit depuis longtems, & autorisé même par de bons auteurs, on forme les pluriels de la plupart des noms terminés au singulier par *ant* ou *ent*, en changeant le *t* en *s*, comme *le bâtiment*, *les bâtimens* : *le jardin charmant*, *les jardins charmans* : *le conseil prudent*, *les conseils prudens*.

Cette orthographe ne paroît pas tout à fait exacte, parce qu'elle est contraire à une regle des plus générales de la Grammaire françoise, qui veut qu'à quelques exceptions près, tous les noms qui n'ont pas d'*s* au singulier, en prennent une au pluriel, sans aucun au-

tre changement. D'ailleurs quelle raison y a-t-il de supprimer la lettre *t*, plutôt dans les pluriels des noms en *ant* & *ent*, que dans les pluriels d'un grand nombre d'autres noms qui y conservent le *t* de leurs singuliers ? Car ceux mêmes qui écrivent *bâtimens*, *charmans*, *prudens*, *&c.* laissent le *t* dans *combats*, *ouverts*, *petits*, *contraints*, *&c.* venant des singuliers, *combat*, *ouvert*, *petit*, *contraint*, & dans une infinité d'autres noms semblables.

Il y a plus ; c'est qu'il est généralement reçu d'écrire *gants* pluriel de *gant*, *cents* pluriel de *cent*, *dents* pluriel de *dent*, *lents* pluriel de *lent*, *vents* pluriel de *vent* ; & on en donne pour raison que ce sont des monosyllabes. Mais quel rapport y a-t-il entre la différence du nombre des syllabes, & la différence de l'orthographe ? Un mot doit-il être excepté d'une regle générale, sur le seul fondement qu'il est plus court que les autres?

Ainsi il semble qu'il seroit mieux de ramener les noms terminés par *ant* & *ent*, à la regle générale, & de former leur pluriel par la simple addition d'une *s*. *Le bâtiment*, *les bâtiments* : *le jardin charmant*, *les jardins charmants* ; *le conseil prudent*, *les conseils prudents*.

Il ne faudroit excepter de cette regle générale, que *tous* pluriel de *tout*, & *gens* dont le singulier *gent* n'est presque plus en usage.

D'ailleurs les étrangers y trouveroient un grand avantage, en ce qu'il leur seroit aisé

le découvrir le singulier de ces noms à la vue de leur pluriel. Si c'est une regle générale de former le pluriel des noms en *ant* ou *ent*, en y ajoutant simplement une *s*, il s'ensuit nécessairement qu'il suffit de retrancher cette *s* de leur pluriel, pour en avoir le singulier. Cette opération sera aussi infaillible que facile, si l'on conserve le *t* au pluriel comme au singulier. Mais elle sera sujette à bien des erreurs, si l'on retranche cette lettre au pluriel.

Suivant le premier systême d'orthographe, un étranger reconnoîtra aisément que les pluriels *romans* & *diamants* viennent des singuliers *roman* & *diamant*, & que *courtisans* & *séduisants* viennent de *courtisan* & *séduisant*. Comment poura-t-il deviner dans l'autre systême, que les singuliers de *romans* & *diamans* sont *roman* & *diamant*, que ceux de *courtisans* & *séduisans* sont *courtisan* & *séduisant*, & comment lui fera-t-on entendre qu'il faut ajouter un *t* aux uns, & n'en point ajouter aux autres pour en avoir le singulier? Tels sont les motifs qui nous ont déterminés à conserver le *t* dans les pluriels des noms terminés par *ant* & *ent*.

Au reste nous ne prétendons pas condamner l'usage contraire. Nous reconnoissons même qu'il est le plus suivi. Mais ce qui nous autorise à proposer l'autre, c'est non seulement parce qu'il nous paroît plus régulier, mais parce qu'il est encore observé par quelques bons Auteurs.

Noms de Nombre.

De tous les noms de nombre absolus, il n'y a que *vingt* & *cent*, qui prennent une s, quand on les multiplie par un autre nombre absolu, c'est-à-dire, quand on parle de plusieurs *vingts* ou de plusieurs *cents*; comme quand on dit, *quatre-vingts*, *six-vingts*, *sept-vingts*, *huit-vingts* : *deux cents*, *trois cents*, *quatre cents*, &c.

Mais il faut observer à l'égard de *vingt* au pluriel, qu'il ne prend l's que quand il est immédiatement suivi d'un nom substantif, *quatre vingts chevaux*, *cent quatre vingts pistoles*, *quatre vingts ans*, *six vingts hommes*; & qu'il s'écrit sans s, lorsqu'il précede un autre nom de nombre auquel il est joint, *quatre-vingt deux*, *quatre-vingt trois*, *quatre-vingt quatre*, *quatre-vingt dix*, &c. *quatre-vingt deuxieme*, *quatre-vingt troisieme*, &c.

Les autres noms de nombre s'écrivent toujours sans variation, comme on l'a vu à la page 44.

Mille ne prend jamais d's, & il faut écrire *deux mille*, *trois mille*, *quatre mille*, &c.

On ne se sert de *mil*, que quand on marque l'année courante depuis une époque : comme quand on dit, *l'an mil sept cent trente deux depuis la naissance de Jesus-Christ*.

Cent ne prend pas d's en cette occasion, quoique précédé de *sept*, parce que c'est un

nombre absolu pour un nombre ordinal, & que l'on n'y parle que d'une année, comme s'il y avoit *l'an millieme sept-centieme trente-deuxieme*:

Observations sur l'Orthographe des Verbes.

Comme les infinitifs en *ir* & en *oir* de la seconde & de la troisieme conjugaison, ont à peu près le même son que les infinitifs en *ire* & en *oire* de la quatrieme, & qu'il n'est presque pas possible de les distinguer par la seule prononciation; nous donnerons ici une liste de ceux qui sont terminés en *ire* & en *oire*, en avertissant que ceux que l'on n'y trouvera pas, doivent s'écrire par *ir* & *oir*.

Les infinitifs des verbes terminés en *ire*, sont,

Dire, & ses composés *contredire*, *dédire*, *interdire*, *maudire*, *médire*, *prédire*, *redire*: *confire*: *lire*, & ses composés *élire*, *relire*: *rire*, & son composé *sourire*: *écrire*, & ses composés *circonscrire*, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *récrire*, *souscrire*, *transcrire*: *frire*: *cuire*: *duire*, & ses composés *conduire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, *reconduire*, *réduire*, *séduire*, *traduire*: *luire*, & son composé *reluire*: *nuire*, *bruire*, *détruire*, *instruire*, *construire*.

Les infinitifs des verbes terminés en *oire*, sont,

Boire : *croire*, & ses composés *accroire*, *décroire*.

Terminaisons communes & particulieres pour les personnes des Tems simples.

Quoique les regles de formation que nous avons données à l'article 3. du chapitre 6. soient suffisantes pour apprendre de quelle maniere on doit écrire les terminaisons des personnes de chaque tems simple dans tous les verbes, on sera peut-être bien aise de les trouver ici rassemblées suivant l'ordre des tems, & avec quelques observations qui en faciliteront l'orthographe.

Présent de l'Indicatif.

La premiere personne de ce tems est toujours terminée par un *e* muet dans les verbes de la premiere conjugaison, dans ceux de la seconde qui ont l'infinitif en *frir* & en *vrir*, excepté *appauvrir*, & dans *cueillir* & ses composés. Elle est terminé en *s* dans tous les autres verbes. La connoissance de cette premiere personne servira à trouver les terminaisons des autres personnes du même tems dans la table suivante.

SINGULIER.

1.	*e.*	*s.*	*cs.*	*ds.*	*ps.*	*ts.*
2.	*es.*	*s.*	*cs.*	*ds.*	*ps.*	*ts.*
3.	*e.*	*t.*	*c.*	*d.*	*pt.*	*t.*

PLURIEL.

1.	*ons.*	*ons.*	*quons.*	*dons.*	*pons.*	*ttons.*
2.	*ez.*	*ez.*	*quez.*	*dez.*	*pez.*	*ttez.*
3.	*ent.*	*ent.*	*quent.*	*dent.*	*pent.*	*ttent.*

Imparfait de l'Indicatif.

Les terminaiſons de ce tems ſont les mêmes dans tous les verbes tant réguliers qu'irréguliers ſans aucune exception. Ce ſont,

SINGULIER.		PLURIEL.	
1.	*ois,*	1.	*ions.*
2.	*ois.*	2.	*iez.*
3.	*oit.*	3.	*oient.*

Prétérit de l'Indicatif.

Les premieres perſonnes du ſingulier de ce prétérit, ſont terminées dans tous les verbes de la langue françoiſe, ou en *ai*, ou en *is*, ou en *us*, ou en *ins*.

La terminaiſon en *ai*, n'eſt que pour les prétérits des verbes de la premiere conjugaiſon.

La voyelle *a*, s'y conſerve juſqu'à la troiſieme perſonne du pluriel où elle ſe change en *e*.

Les terminaiſons en *is* & en *us*, conviennent chacune indifféremment aux prétérits des verbes des trois dernieres conjugaiſons; & la terminaiſon en *ins*, à ceux des verbes en *enir*, comme on l'a vu page 235 & ſuivantes: en

forte que tous ces prétérits n'ont que l'*s* pour terminaison commune.

Les voyelles *i*, *u*, ou, *in*, qui précedent la lettre *s*, s'y conservent dans toutes les personnes.

Ces terminaisons communes & particulieres sont,

SINGULIER.

1.	*ai.*	*s.*	*is.*	*us.*	*ins.*
2.	*as.*	*s.*	*is.*	*us.*	*ins.*
3.	*a.*	*t.*	*it.*	*ut.*	*int.*

PLURIEL.

1.	*âmes*	*mes.*	*îmes.*	*ûmes.*	*înmes.*
2.	*âtes.*	*tes.*	*îtes.*	*ûtes.*	*întes.*
3.	*erent.*	*rent.*	*irent.*	*urent.*	*inrent.*

Les voyelles *â*, *î*, *û*, & *în*, sont toujours longues & marquées d'un accent circonflexe (^) dans toutes les premieres & secondes personnes du pluriel des prétérits, sans aucune exception.

Futur de l'Indicatif.

Les terminaisons du futur dans tous les verbes, sont,

SINGULIER.				PLURIEL.			
1.	.	.	*rai.*	1.	.	.	*rons.*
2.	.	.	*ras.*	2.	.	.	*rez.*
3.	.	.	*ra.*	3.	.	.	*ront.*

Conditionnel présent.

Ce tems a toujours les terminaisons suivantes,

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. . .	rois.	1. . .	rions.
2. . .	rois.	2. . .	riez.
3. . .	roit.	3. . .	roient.

Présent du Subjonctif.

Les terminaisons communes de ce tems, sont,

SINGULIER.		PLURIEL.	
1. . .	e.	1. . .	ions.
2. . .	es.	2. . .	iez.
3. . .	e.	3. . .	ent.

Imparfait du Subjonctif.

Les terminaisons communes des personnes de ce tems, sont toujours précédées des mêmes voyelles qui précedent celles des prétérits de l'indicatif d'où il se forme, c'est-à-dire, d'un *a* pour les verbes de la premiere conjugaison, d'un *i* pour ceux qui font le prétérit de l'indicatif en *is*, d'un *u* pour ceux qui font le même prétérit en *us*, & de la voyelle nasale *in*, pour ceux qui le font en *ins*.

Ainsi les terminaisons communes & particulieres de cet imparfait, sont,

SINGULIER.

1.	*sse.*	*asse.*	*isse.*	*usse.*	*insse.*
2.	*sses.*	*asses.*	*isses.*	*usses.*	*insses.*
3.	*t.*	*ât.*	*ît.*	*ût.*	*înt.*

PLURIEL.

1.	*ſſions.*	*aſſions.*	*iſſions.*	*uſſions.*	*inſſions.*
2.	*ſſiez.*	*aſſiez.*	*iſſiez.*	*uſſiez.*	*inſſiez.*
3.	*ſſent.*	*aſſent.*	*iſſent.*	*uſſent.*	*inſſent.*

Les voyelles *â*, *î*, *û*, & *în*, ſont toujours longues & marquées de l'accent circonflexe (^) dans la troiſieme perſonne du ſingulier de ce tems.

Elles ſont également longues dans les autres perſonnes : mais elles n'ont pas l'accent circonflexe, parce que les deux *ſſ* dont elles ſont ſuivies, en tiennent lieu, & font allonger la ſyllabe.

Obſervations ſur l'Orthographe de quelques mots, & ſur l'uſage de quelques lettres.

D. *Que reſte-t-il à dire ſur l'orthographe?*

R. Il reſte à parler de quelques mots & de quelques lettres dont on ſe ſert fort ordinairement, & ſur leſquels il eſt important d'avoir des regles certaines. Les voici.

La ou *Là.*

La, s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt article ou pronom conjonctif : comme quand je dis, LA *terre ne produiroit rien, ſi elle n'étoit échauffée par les rayons du ſoleil, & humectée par les eaux de* LA *pluie, qui* LA *diſ-*

poſent

posent à pousser au dehors les plantes dont elle a reçu LA *semence.*

Là, s'écrit toujours avec l'accent grave, quand il est employé comme adverbe de lieu, ou qu'étant à la suite d'un pronom démonstratif, il sert à montrer & à désigner quelque objet. Ainsi on écrit, *Que faites-vous* LÀ? c'est-à-dire, *dans ce lieu. Allez-*LÀ, c'est-à-dire, *en ce lieu. Partez de* LÀ, c'est-à-dire, *de ce lieu.* On écrit de même, *celui-là*, *celle-*LÀ, *cet homme-*LÀ, *cette femme-*LÀ, *&c.*

Du ou *Dû.*

Du, s'écrit toujours sans accent, quand il est article, & il prend l'accent circonflexe, quand il est participe passif du verbe *devoir*, par où on le distingue de l'article. Ainsi on écrit, *Les Romains n'avoient point l'usage* DU *verre pour les fenêtres, ni* DU *linge pour les chemises, ni* DU *papier pour l'écriture.* Mais il faut écrire, *Vous auriez* DÛ *renoncer plutôt au jeu & à la mauvaise compagnie. Rendons à Dieu l'hommage qui lui est* DÛ.

Des ou *Dès.*

Des, s'écrit toujours sans accent, quand il est article: mais il prend l'accent grave, & se prononce même plus ouvert, quand il est préposition ou conjonction de tems. Ainsi on écrit, *La commodité* DES *étriers pour monter à cheval étoit ignorée* DES *anciens.* lieu

qu'il faut écrire, *Un jeune homme ſtudieux doit ſe lever* DÈS *le point du jour. Quintius Cincinnatus reprit la charue* DÈS *qu'il eut quitté la dictature.*

A ou *à*.

A, feſant ſeul un mot, s'écrit toujours ſans accent, quand il eſt troiſieme perſonne du ſingulier du préſent de l'indicatif du verbe *avoir*; & avec l'accent grave, quand il eſt article : comme on le voit dans ces phraſes, *Il y* A *moins de gloire* À *vaincre un ennemi, qu'*À *lui pardonner quand on l'*A *vaincu. C'eſt* À *la bouſſole que nous ſommes redevables de la découverte que l'on* A *faite du nouveau monde.*

Ce, *ces*, ou *ſe*, *ſes*.

Ce par un *c*, eſt pronom démonſtratif, joint ordinairement au nom de la choſe qu'il ſert à indiquer; & *ſe* par une *ſ*, eſt pronom conjonctif, toujours joint à un verbe : comme on le voit dans cette phraſe, *Croiriez-vous que* CE *papier ſur lequel vous écrivez,* SE *fait avec les chiffons de linge qu'on ramaſſe dans les rues?*

Ces par un *c*, eſt le pluriel de *ce*, pronom démonſtratif. *Ses* par une *ſ*, eſt le pluriel de *ſon* ou *ſa*, pronom poſſeſſif, toujours joint à un nom pour marquer la poſſeſſion de la choſe exprimée par ce nom, comme dans cette phraſe, *Que ſont devenus* CES *fameux*

conquérants que l'homme aveuglé mettoit au nombre de SES *Dieux ?*

Leur.

Leur, est indéclinable & ne prend jamais d'*s* à la fin, quand il est pronom conjonctif, c'est-à-dire, quand il est joint à un verbe, & qu'il peut se tourner par *à eux* ou *à elles*; au lieu que *leur* avec une *s*, est toujours pluriel de *leur*, pronom possessif absolu ou relatif; comme dans cette phrase, *Quand je vois les oiseaux former* LEURS *nids avec tant d'art & d'adresse, je demande quel maître* LEUR *a appris les mathématiques & l'architecture.*

Mes & mais.

Mes, est le pluriel des pronoms possessifs *mon* & *ma*. *Mais*, qui se prononce plus ouvert que *mes*, est conjonction adversative. Exemple. MES *livres m'auroient désennuyé dans ma solitude:* MAIS *on a eu la dureté de me les enlever.*

Dont ou *donc.*

On écrit *dont* avec un *t*, quand il est pronom relatif, c'est-à-dire, quand il se rapporte à quelque nom qui est auparavant, & qu'on peut le tourner par *duquel*, *de laquelle*, *desquels*, ou *desquelles*; & on écrit *donc* avec un *c*, quand il est conjonction conclusive, & qu'on s'en sert pour tirer une consé-

quence, comme dans cette phrase, *Tous les biens & tous les avantages* DONT *nous jouissons sur la terre, viennent de Dieu; nous devons* DONC *lui en rendre de continuelles actions de graces.*

Quand ou *quant.*

Quand avec un *d*, est une conjonction qui marque quelque circonstance de tems, & *quant* avec un *t*, est une préposition qui gouverne le datif, & qui peut se tourner par, *pour ce qui regarde*, comme dans cette phrase, QUANT *au genre de vie que vous devez embrasser, ne vous y déterminez que* QUAND *vous vous serez bien examiné, & que vous aurez consulté un directeur prudent & sage.*

Sur ou *sûr.*

Sur, s'écrit sans accent, quand il est préposition; & avec l'accent circonflexe, quand il est adjectif, & qu'il signifie la même chose qu'*assuré*. Exemple. *Pour peu que vous vouliez faire réflexion* SUR *l'instabilité des choses d'ici-bas, je suis* SÛR *que vous vous tournerez vers le seul bien réel & solide, qui est Dieu.*

Ou & *où.*

Ou, s'écrit toujours sans accent, quand il est conjonction disjonctive, c'est-à-dire, qu'il marque distinction, choix, ou alternative: comme quand on dit, *Tout nombre est*

pair ou *impair. Toute substance est spirituelle ou matérielle.* Ou *changez de conduite,* ou *ne paroissez plus devant vos amis.*

Où, s'écrit avec l'accent grave en deux occasions.

1. Quand il est adverbe de lieu. Où *allez-vous? Dites-moi* où *vous demeurez, d'*où *vous venez, & par* où *vous avez passé. Remarquez l'endroit* où *nous en sommes, &c.*

2. Quand il est mis pour les pronoms relatifs ou absolus, tant au singulier qu'au pluriel. Exemples. *La haine & la flatterie sont les écueils* où *la vérité fait naufrage*, c'est-à-dire, *contre lesquels. Quels sont les principes d'*où *vous tirez cette conséquence?* c'est-à-dire, *desquels. Voilà* où *nous avons manqué*, c'est-à-dire, *en quoi.*

Quelque, *tout*, & *même.*

Ces trois mots sont le plus ordinairement employés comme adjectifs déclinables, & prennent une *s* au pluriel; quelquefois aussi ils sont employés comme adverbes indéclinables, & ne prennent point d'*s*, quoique joints à des noms pluriels. Mais ce n'est, à l'égard de *quelque* & de *tout*, que quand ils sont suivis de *que*, & qu'ils peuvent être suppléés par *quoique*, comme on l'a vu, pag. 171.

1. *Quelque*, dans le sens dont nous venons de parler, est adjectif déclinable, quand il est joint, ou avec un seul substantif, ou avec

un ſubſtantif ſuivi de ſon adjectif, ou avec un adjectif ſuivi de ſon ſubſtantif: comme quand on dit, QUELQUES *actions que je faſſe.* QUELQUES *actions éclatantes que je faſſe.* QUELQUES *éclatantes actions que je faſſe.*

Mais *quelque* eſt adverbe indéclinable, toutes les fois qu'il n'eſt joint qu'avec un nom adjectif ſéparé de ſon ſubſtantif: comme dans ces exemples, QUELQUE *éclatantes que ſoient les actions que j'ai faites. Avec le tems & la patience, on apprivoiſe les animaux,* QUELQUE *féroces qu'ils puiſſent être.* QUELQUE *éloignées de la terre que ſoient les planetes, on en meſure la diſtance par les calculs aſtronomiques.*

Il eſt encore indéclinable quand il ſignifie *environ.* Exemple. *Il y a* QUELQUE *trois cents ans que l'Imprimerie a été trouvée*, c'eſt-à-dire, *il y a* ENVIRON *trois cents ans.*

2. Quand *tout* eſt avant un nom adjectif ou conſidéré comme tel, ſuivi de la conjonction *que*;

Si cet adjectif eſt maſculin, *tout* eſt indéclinable. Ainſi il faut écrire, *Les anciens philoſophes* TOUT *éclairés qu'ils étoient, ignoroient les véritables cauſes de bien des effets naturels.*

Si cet adjectif eſt féminin, & qu'il ſoit au ſingulier, ou qu'étant au pluriel, il commence par une conſonne, alors *tout* eſt déclinable, & l'on écrit, TOUTE *agréable &* TOUTE *belle que ſoit la campagne, on s'y ennuie, ſi l'on n'y*

trouve compagnie ou des livres. Il y a eu des jeunes gens qui ont entendu d'eux-mêmes les propositions d'Euclide, TOUTES *difficiles qu'elles sont.*

Si cet adjectif est féminin au pluriel, & qu'il commence par une voyelle, *tout* redevient indéclinable. Ainsi il faut écrire, *La mere, la femme, & les filles de Darius,* TOUT *affligées &* TOUT *abattues qu'elles étoient, ne purent s'empêcher d'admirer la générosité d'Alexandre.*

Ces mêmes regles conviennent à *tout*, lorsqu'il est pris dans la signification d'*entiérement*. *Ils sont* TOUT *résolus de n'y plus retourner. Elle est* TOUTE *consolée*, ou, *elles sont* TOUTES *consolées de leur perte. A ces mots, elles demeurerent* TOUT *interdites.*

3. *Même* est toujours déclinable, quand il est pronom ou adjectif d'identité, de parité, & d'énergie, comme nous l'avons expliqué, page 165. *Le même auteur: les mêmes livres; mêmes vertus: mêmes vices: les princes mêmes, &c.* Mais il est indéclinable, quand après la conjonction *&*, ou après un nom ou pronom, il est employé dans le sens des adverbes, *aussi, de plus*, ou *en outre*: & on connoît qu'il a cette signification, lorsque sans altérer le sens de la phrase, on peut le transposer avant le nom ou pronom, en y joignant la conjonction *&*. Ainsi on écrit, *Les Egyptiens reconnoissoient pour Dieux, des animaux,*

des reptiles, des plantes MÊME, c'est-à-dire, *& même des plantes.*

Quand *même* est joint avec quelque verbe, il est toujours adverbe, & par conséquent indéclinable.

De la lettre h.

Quelques Grammairiens prétendent que quand l'*h* marque une aspiration, elle est une véritable consonne, parce que, comme les consonnes, elle ajoute quelque chose au son simple des voyelles, en les fesant prononcer avec une modification particuliere, qui consiste dans un mouvement ou dans un effort du gosier : comme quand on dit, *le héros*, *la harpie*, *le hennissement*, *&c.*

Mais ce qu'ajoute l'*h* au son simple des voyelles, ne les fesant pas prononcer avec une articulation sensible & marquée, comme quand elles sont jointes aux autres consonnes, mais seulement avec un peu plus de force que si elles étoient sans aspiration ; on a cru pouvoir dire, sans prétendre condamner le sentiment opposé, que l'*h* étoit moins une lettre qu'une marque d'aspiration.

L'effet de l'aspiration est d'empêcher la liaison du mot qui commence par une *h* aspirée, avec celui qui le précede : c'est-à-dire, que les voyelles *e* & *a* des articles ou pronoms conjonctifs ne se suppriment pas, comme avant les mots qui commencent par une voyelle, & que les consonnes finales du mot précédent ne se prononcent pas plus que si

l'*h* étoit une consonne. Ainsi on écrit & on prononce *le héros*, *la haine*, *vous me haïssez*, *il se hâte*, & non pas *l'héros*, *l'haine*, *vous m'haïssez*, *il s'hâte* : & dans, *les hameaux*, *un discours hardi*, *plus honteux*, *une ame hautaine*, on ne doit pas prononcer l'*s* finale de *les*, de *discours*, & de *plus*, comme on la prononceroit dans, *les amis*, *un discours artificieux*, *plus honnête*. Il faut au contraire prononcer l'*e* muet d'*ame*, comme on le prononce dans *ame noble*.

On entend que par la même raison il faut écrire & prononcer *ce heros* & non pas *cet heros*, comme on dit *cet oiseau* ou *cet honneur* ; & qu'il faut de même écrire & prononcer, *sa haine*, *sa hardiesse*, & non pas *son haine*, *son hardiesse*, comme on dit, *son humeur*, *son humilité*.

On observe la même chose à l'égard des mots *huit*, *huitieme*, & *huitaine*, quoique l'*h* n'y soit pas aspirée. Ainsi on écrit & on prononce sans élision ni liaison, *le huit*, *du huit*, *le huitieme*, *du huitieme*, *la huitieme*, *la huitaine*, *les huit*, *dans huit*, &c.

L'*h* du nom *Henri* doit toujours s'aspirer, aussi-bien dans la conversation que dans la poésie soutenue & dans le discours oratoire. Ainsi il faut dire, *les exploits de Henri 4.* & non, *les exploits d'Henri 4.*

A l'égard du mot *Hollande* où l'*h* est également aspirée, les Lingeres & les Marchands

ont introduit l'usage de dire, *toile d'Hollande*, *chemises d'Hollande*, *fromage d'Hollande*. On trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, *toile de Hollande*; ou *d'Hollande*, *fromage d'Hollande*. Il est plus régulier de prononcer toujours ce mot avec aspiration, *de Hollande*.

Le bon usage veut que l'on dise avec l'Académie, *de l'eau de la Reine de Hongrie*, *du point de Hongrie*; & non, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*.

Quoique les mots *onze* & *onzieme* commencent par une voyelle, cependant les voyelles des articles ou des prépositions qui les précedent, se prononcent souvent comme si ces mots commençoient par une consonne, sur tout quand il est question de dates, & ils ne se lient pas avec les consonnes finales des mots qui sont auparavant. Ainsi on dit *le onze du mois*, *la onzieme année*, *au onzieme siecle*, *vers les onze heures*, *Louis onze*, sans prononcer l'*s* de *les* & de *Louis*. On peut dire également *l'onze du mois*, *à l'onzieme page*, ou, *à la onzieme page*.

L'adverbe *oui*, quand il est pris substantivement, ne souffre pas d'elision avec les voyelles précédentes, ni de liaison avec les consonnes finales, & on dit *le oui & le non*, *un oui*, *tous vos oui ne me persuadent pas*, sans prononcer l'*n* d'*un* non plus que l'*s* de *vos*.

Quand l'*h* est précédée d'un *c*, elle sert à lui donner en françois un son particulier que l'on reconnoîtra dans ces mots, *chaleur*, *che-*

vre, *chéval*, *chimere*, *chose*, *chûte* : excepté dans quelques mots dérivés du Grec, où le *ch* représentant le χ de cette langue, en conserve le son dur & semblable à celui du *k* comme, *écho*, *méchanique*, *&c.*

H, à la suite d'un *p*, lui donne sans exception le son de l'*f*, & ces deux lettres représentent, dans tous les mots où elles sont employées, le φ des Grecs qui répond à notre *f*, comme dans ces mots, *triomphe*, *philosophie*, *phrase*, *&c.*

Quand l'*h* est précédée d'un *r*, d'un *t*, ou d'une autre consonne, elle n'en change point le son & n'y ajoute rien. Elle marque seulement l'étymologie grecque, comme dans *rhétorique*, *méthode*, *arithmétique*, *&c.*

Ce seroit une faute essentielle contre l'orthographe, de supprîmer l'*h* dans les mots qui la prennent au commencement, soit qu'elle s'y aspire ou non, & d'écrire par une *f*, les mots qui doivent s'écrire par *ph* : l'usage ne le souffre pas. Ainsi il faut écrire *l'honneur* & non *l'onneur*. *La philosophie* & non *la filosofie*.

A l'égard des autres mots ou l'*h* se met après l'*r*, le *t*, le *c*, ou autres lettres, par la seule raison de l'étymologie, & sans changer le son de la lettre ; comme cette raison d'étymologie n'est connue que de peu de personnes, ce ne seroit pas une faute considérable d'omettre l'*h*, à moins que ce ne fût

dans des mots d'un usage très-fréquent, comme dans JESUS-CHRIST, *Chrétien*, *Catholique*, *&c.* De bons auteur même la retranchent souvent de bien des mots, où elle devroit être, & écrivent, *trône*, *téatre*, *métode*, *mécanique*, *&c.* au lieu de *thrône*, *théatre*, *méthode*, *mechanique*, *&c.*

De l'j & de l'v consonnes distingués de l'i & de l'u voyelles.

La prononciation de l'*j* consonne avant les cinq voyelles, est semblable à celle du *g* avant *e* & *i*, comme dans ces mots, *jardin*, *Jérusalem*, *j'ignore*, *j'ordonne*, *jumeau*.

Celle de l'*v* consonne se reconnoît dans les mots, *vanité*, *vérité*, *ville*, *volage*, *vulgaire*.

L'*i* & l'*u* voyelles au contraire se prononcent avec le son simple des voyelles, comme dans le mot *puni*.

Comme l'*j* & l'*v* consonnes se prononcent très-différemment de l'*i* & de l'*u* voyelles, ils doivent aussi s'écrire avec des caracteres tout différents, & c'est à quoi on manque très-ordinairement. L'*j* consonne doit toujours être allongé par en bas: l'*v* consonne est pointu; & quand ils sont voyelles, ils s'écrivent ainsi, *i*, *u*.

De l'y grec.

L'*y* grec n'a par lui-même en françois d'autre son que celui de l'*i* simple, comme nous l'avons dit, page 14.

Les Romains l'ont introduit dans leur langue, pour exprimer en certains mots l'*upsilon* des Grecs (υ), & le prononçoient comme eux, c'est-à-dire, comme nous prononçons notre *u* voyelle ; au lieu qu'ils donnoient à leur *u* ordinaire le son de notre *ou*. On l'a conservé en françois par raison d'étymologie, dans les mots dérivés du grec, où il tient la place de l'*upsilon*, comme dans *synode*, *mystere*, &c. Mais au lieu de lui laisser le son de l'*u*, on lui a donné celui de l'*i* : en sorte qu'en l'approchant de son origine par le caractere, on l'en a éloigné par la prononciation.

On lui a ensuite fait prendre sans aucun fondement, la place de l'*i* simple à la fin d'un grand nombre de mots, comme de *fourmy*, *luy*, *celuy*, *essay*, *Roy*, *loy*, *j'ay*, *j'aimay*, &c.

Le meilleur usage qu'on en ait fait, a été de l'employer dans les mots où il exprime le son de deux *ii* voyelles, comme dans *frayeur*, *crayon*, *moyen*, &c.

Il y a apparence que les deux *ii* s'écrivoient autrefois dans ces mots, & que le dernier ayant été allongé de cette sorte, *ij*, afin qu'on les distinguât de l'*ü* avec deux points, on les a ensuite transformés en *y*.

Comme il n'y a guere que les gens de lettres qui puissent savoir par la connoissance de la langue grecque, en quelles occasions il convient de se servir de l'*y* grec, plutôt que

de l'*i* ſimple ; que d'un autre côté l'*y* ayant un ſon bien différent de celui de l'*upſilon* grec, il n'en rappelle qu'imparfaitement l'étymologie ; il ſemble que ce ne ſeroit pas abſolument pécher contre l'orthographe, que d'employer l'*i* ſimple dans les mots dérivés du Grec, ſans avoir égard à leur origine, l'uſage en étant ſur-tout autoriſé, comme il l'eſt, par un grand nombre de bons écrivains.

Mais quand il s'agit d'exprimer le ſon de deux *ii* voyelles, on peut alors ſe ſervir utilement de l'*y* grec : c'eſt un emploi qui lui eſt propre & particulier. En voici la regle.

On ſe ſert toujours de l'*y* grec pour exprimer le ſon de deux *ii*, dont le premier fait partie de la ſyllabe précédente, & le ſecond entre dans la ſyllabe qui ſuit. Ainſi il faut écrire *payeur*, *joyeux*, *voyons*, *pays*, *payſan*, *abbaye*, *&c.* qui ſe prononcent comme s'il y avoit *pai-ieur*, *joi-ieux*, *voi-ions*, *pai-is*, *pai-iſan*, *abbai-ie* ; mais on écrira ſans *y* grec, *paien*, *faïance*, *aïeul*, *&c.* parce qu'on n'entend dans ces mots que le ſon d'un *i*, *pa-ien*, *fa-iance*, *a-ieul*, *&c.*

Il eſt bon d'obſerver que dans preſque tous les verbes où l'*y* grec s'emploie pour deux *ii* en certaines perſonnes, il ſe change en *i* ſimple en d'autres, parce qu'il n'y tient plus lieu que d'un *i*. Ainſi quoiqu'on écrive, *ſoyons*, *ſoyez*, *voyons*, *voyez*, *&c.* il faut écrire *qu'ils ſoient*, *qu'il voie*, *qu'ils voient*, ces perſonnes

ſe prononçant comme s'il y avoit ſimplement, *qu'ils ſoi-ent*, *qu'il voi-e*, *qu'ils voi-ent*; & non pas *ſoi-ient*, *voi-ie*, *voi-ient*. C'eſt l'oreille que l'on doit conſulter pour écrire conformément à ces deux prononciations différentes.

Il y a quelques mots où l'on entend en quelque ſorte le ſon de trois *i*, & où par conſéquent il convient d'ajouter un *i* ſimple à la ſuite de l'*y* grec. Ces mots ſont les premieres & ſecondes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, & du préſent du ſubjonctif des verbes qui ont un *y* grec avant la terminaiſon *ant* du participe actif.

Suivant la regle que nous avons donnée pages 243 & 245, les premieres & ſecondes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du préſent du ſubjonctif, ſe forment du participe actif, en changeant *ant* en *ions* & en *iez* : par conſéquent de *payant* on fait *nous payions*, *vous payiez*, *que nous payions*; *que vous payiez*; de *voyant*, *nous voyions*, *vous voyiez*, *que nous voyions*, *que vous voyiez*; d'*employant*, *nous employions*, *vous employiez*, *que nous employions*, *que vous employiez*; d'*ayant*, *que nous ayions*, *que vous ayiez*, &c.

On écrit *yeux* pluriel d'*œil*, & on conſerve encore aſſez communément l'*y* grec dans le mot *yvre* & ſes dérivés, & dans *yvoire*, où on l'a mis ſans doute dans le tems que l'*i* & l'*u* conſonnes ou voyelles s'écrivoient avec les

mêmes caracteres, & pour empêcher que l'on ne prononçât, *jeux, jure, juoire*. Mais il est mieux d'écrire avec l'Académie *ivre, ivoire*.

L'y grec fait quelquefois seul un mot, quand il est ou pronom conjonctif, *ne vous y fiez pas*; ou adverbe de lieu, *nous y courons*; ou qu'il rend imperſonnel le verbe *avoir, il y a ſujet de croire*.

Du z.

Nous ne parlerons que de l'uſage qu'il a à la fin des mots & à la ſuite de la voyelle *e*.

Le *z* à la fin des mots, donne à l'*e* qui le précede ordinairement le ſon de l'*é* fermé, comme dans, *chantez, liſez, finiſſez, &c.*

C'eſt pourquoi bien des auteurs l'emploient au pluriel des noms tant ſubſtantifs qu'adjectifs, qui ont leur ſingulier terminé en *é*, comme *la bonté, les bontez. L'amitié, les amitiez. L'homme ſenſé, les hommes ſenſez, &c.*

D'autres au lieu du *z* terminent les mêmes pluriels par une *s*, en laiſſant l'accent aigu ſur l'*é*, & écrivent *bontés, amitiés, ſenſés, &c.*

Ces deux orthographes ſont bonnes & également autoriſées par l'uſage.

Nous nous ſommes déterminés pour la derniere, parce qu'elle eſt plus conforme à la regle générale que nous avons établie pour la formation du pluriel des noms, en ajoutant ſeulement une *s* au ſingulier; & nous ne faiſons ſervir le *z*, que pour caractériſer dans

es verbes, les secondes personnes du pluiel, dont les terminaisons ont le son de l'é ermé, comme, *vous aimez. Vous donniez. Vous finirez. Vous avez reçu. Vous auriez permis, &c.*

Il y a quelques mots à la fin desquels l'usage a conservé le *z*, comme, *le nez, chez, assez, &c.*

Lettres doubles.

Il entre dans beaucoup de mots françois, les consonnes doubles qui ne se prononcent pas autrement que si elles étoient simples. *Appeller*, par exemple, se prononce comme *apeler*; & ainsi des autres.

La plupart de ces consonnes se sont conservées doubles dans notre langue, parce qu'elles le sont dans les mots latins d'où elles tirent leur origine. *Approuver, offrir*, viennent des mots latins, *approbare, offerre*. D'autres se doublent sans aucune raison d'étymologie, comme dans, *combattre, donner, personne, &c.*

L'usage est partagé sur cette partie de l'orthographe françoise. Parmi les auteurs, il y en a qui conservent encore toutes les lettres doubles, d'autres les ont toutes supprimées, d'autres n'ont supprimé qu'une partie de celles qui n'ont point d'étymologie, ou qui sont même contraires à l'étymologie latine.

Ceux qui conservent toutes les lettres dou-

bles, le font pour ne pas laiſſer perdre de vue les origines de notre langue, & pour ne rien changer à l'ancien uſage. Ceux qui les ſuppriment toutes, voudroient rapprocher l'orthographe de la prononciation, & la rendre plus facile aux étrangers. Enfin l'intention de ceux qui n'en ſuppriment qu'une partie, eſt, en conſervant la trace des étymologies, de débarraſſer notre orthographe d'un grand nombre de lettres doubles dont l'uſage n'a aucun fondement ſolide.

Chacune de ces trois manieres d'écrire a ſes partiſans. La premiere cependant nous a paru la plus autoriſée juſqu'ici, & la plus généralement ſuivie; & nous avons cru devoir nous y conformer, à l'exception de quelques mots que nous avons hazardé d'écrire ſans lettres doubles, comme *je pourai*, *conclure*, *clore*, & quelques autres, au lieu de *je pourrai*, *conclurre*, *clorre*, parce que nous n'avons trouvé dans cette orthographe, rien de contraire à l'étymologie ni à la prononciation.

L'Académie double les conſonnes *l* & *t* après la voyelle *e*, toutes les fois que cet *e* ſe prononce avec un ſon ouvert; mais elle ne met qu'une *l* ou qu'un *t*, lorſque le ſon de l'*e* eſt muet: & elle admet cette variété dans le même mot, ſuivant la différente prononciation de l'*e*, par la raiſon ſans doute que la double *ll* & le double *tt* contribuent à rendre l'*e* ouvert, & qu'il ne peut être que muet, quand

l est suivi d'une seule *l* & d'un seul *t*. Ainsi elle écrit, *j'appelle*, *je renouvelle*, *j'achette*, *je jette*, *chancellerie*, parce que l'*e* y est ouvert avant les deux *ll* & les deux *tt*; mais elle écrit *appeler*, *renouveler*, *acheter*, *jeter*, *chancelier*, parce que l'*e* y est muet.

Cette orthographe est nouvelle, & nous ne prétendons pas la critiquer, parce qu'elle est fondée en principes, & qu'elle est conforme à la prononciation. Nous observerons cependant qu'elle ne nous paroît pas aisée à suivre dans la pratique. Tel qui aura écrit quelque tems d'un verbe avec une lettre double ou simple, sera porté naturellement & par habitude à écrire de même tous les autres, & il ne poura, sans une attention gênante, s'accoutumer à employer dans le même mot ou dans deux mots formés l'un de l'autre, tantôt une lettre double & tantôt une simple.

Il y a une regle générale en françois, & qui ne souffre que très-peu d'exceptions; c'est que quand les consonnes sont doublées, & que ce n'est pas par raison d'étymologie, c'est presque toujours parce que les syllabes qu'elles forment sont breves.

Les consonnes qui se redoublent le plus ordinairement par cette raison, sont, *l*, *m*, *n*, *p*, *t*, comme dans ces mots, *moelle*, *pomme*, *couronne*, *frapper*, *trompette*. Les mêmes consonnes sont simples dans les mots suivants, *poêle*, *dôme*, *trône*, *raper*, *tempête*, parce que

les syllabes qui les précédent sont longues.

Ce n'est pas après toutes les voyelles que ces consonnes se redoublent.

Les voyelles *a* & *e*, & sur-tout la derniere, sont celles qui font le plus communément doubler l'*l* dans les syllables breves, & ce redoublement à l'égard de l'*e* sert encore à le faire prononcer ouvert, comme dans *balle*, *salle*, *chandelle*, *libelle*, *sentinelle*, *vaissel-le*, *&c.*

L'*m* est presque toujours double après l'*a*, l'*e* & l'*o*, quand la syllabe est breve: *grammaire*, *emmener*, *femme*, *homme*, *somme*: excepté le seul mot *flamme* ou l'*a* est long, quoique suivi de deux *mm*.

Il en est de même à l'égard de l'*n*, *bannir*, *canne*, *méridienne*, *colonne*, excepté le seul mot *manne*, où les deux *nn* n'empêchent pas que la syllabe ne soit longue.

Le *p* se double à la fin & plus souvent au commencement des mots, après les voyelles *a* & *o*, *sappe*, *envelopper*, *apprendre*, *rapporter*, *opposer*, *opprimer*, *&c.*

Le *t* se double après *a*, *e*, *o*, *u*, mais principalement après *e*, tant pour avertir que la syllabe est breve, que pour faire prononcer l'*e* ouvert, *patte*, *battre*, *baguette*, *manchette*, *assiette*, *tablette*, *mettre*, *motte*, *butte*, *&c.*

Souvent la raison d'étymologie empêche que les consonnes ne se doublent, quoiqu'employées dans des syllables breves, comme dans *scandale*, *fidele*, *lame*, *il seme*, *Rome*;

profane, phénomene, pape, télescope, apôtre, opérer, aromate, interprete, dévote, dispute, &c.

Souvent sans aucune raison apparente d'étymologie, & dans des mots purement françois, les syllabes sont breves & les consonnes simples, comme dans, *cabale, trame, chicane, je mene, étape, salope, apanage, opiat, écarlate, matelote, culbute, &c.*

Souvent enfin, pour doubler les consonnes dans les syllabes breves, on secoue le joug de l'étymologie. Quoique les mots *homme, honneur, couronne*, viennent des mots latins *homo, honor, corona*, où il n'y a qu'une *m* & une *n*, on en a mis deux en françois, pour faire mieux connoître que les syllabes qui les précedent sont breves.

Il en est de même du mot *querelle* venant de *querela*, & d'un grand nombre d'autres de cette terminaison, *femme* venant de *femina*, *étrenne* de *strena*, *chrétienne* de *christiana*, *&c.*

On écrit *honorer, donation, intonation*, avec une seule *n*, quoiqu'il y en ait deux dans *honneur, donner, entonner*, parce que l'*o* qui précede l'*n* dans les premiers, termine la syllabe, & se prononce avec le son qui lui est naturel, *ho-norer, do-nation, into-nation*. Au lieu que dans les autres, l'*o* n'est pas pur, & qu'il a le son nasal *on*. Ainsi il faut prononcer *hon-neur, don-ner, enton-ner*. Voilà la raison pourquoi nous croyons que ces mots s'écrivent différemment.

Quoique les consonnes dont on vient de parler, ne soient pas doublées dans toutes les syllabes breves, il est cependant vrai qu'à l'exception des mots *flamme* & *manne*, les syllabes sont breves, toutes les fois que ces consonnes sont doubles.

Si l'on trouve quelques autres consonnes doubles dans des syllabes breves, il n'en faut pas chercher d'autre cause que l'étymologie ou l'usage, comme dans les mots, *abbé*, *sabbat*, *accuser*, *occasion*, *occuper*, *office*, *difficile*, *accoûtrer*, *affaire*, *offusquer*, *&c.*

A la différence des consonnes précédentes, l'*r* se redouble souvent dans des syllabes longues, comme dans, *bizarre*, *larron*, *terre*, *tonnerre*, *je verrai*, *j'enverrai*, *éclorre*, *nourrir*, *conclurre*, *&c.*

Il y a beaucoup d'autres syllabes longues où l'*r* est simple, comme dans, *avare*, *chimere*, *empire*, *aurore*, *lavure*, *&c.*

Les deux *rr* se prononcent fortement dans les futurs & les conditionnels présents des verbes *courir*, *mourir*, *acquérir*, & de leurs composés, *je courrai*, *je mourrai*, *j'acquerrai*, *je courrois*, *je mourrois*, *j'acquerrois*.

C'est pour faire éviter cette prononciation que nous avons hasardé d'écrire *je pourai*, *je pourois*, avec un *r* simple. En écrivant *je pourrai*, *je pourrois*, il sembleroit que ces mots devroient se prononcer comme *je mourrai*, *je mourrois*. Il est cependant vrai que l'é

ait ſonner les deux *rr* dans ceux-ci, & que
'on n'en prononce qu'un dans les autres; ce
qui fait une différence eſſentielle qu'il n'eſt
pas inutile d'exprimer dans l'écriture.

On peut encore établir une regle généra-
e pour le redoublement des conſonnes; c'eſt
que toutes les fois qu'un mot commence par
es voyelles *a* ou *o*, & qu'elles y ſont em-
ployées comme prépoſitions inſéparables, les
conſonnes qui les ſuivent ſe doublent.

On connoît que ces voyelles ſont em-
ployées comme prépoſitions inſéparables
dans un mot, lorſqu'en les retranchant de
ce mot, celui qui reſte eſt un mot françois
qui entroit dans la compoſition du premier.
Ainſi, en retranchant la voyelle *a* du mot
apprendre, il reſte *prendre*, qui eſt un autre
mot françois. La voyelle *a* y étoit donc em-
ployée comme prépoſition inſéparable, &
par conſéquent *apprendre* eſt un mot compo-
ſé dont le ſimple eſt *prendre*.

Il y a en françois quelques mots compoſés
dont les ſimples ſont latins, comme *apparte-
nir*, formé du mot latin *pertinere*; *attribuer*,
du mot latin *tribuere*, & ces mots ne font pas
l'exception à la regle générale.

Suivant cette regle, les conſonnes ſont
doubles dans les mots, *acclamation*, *accoller*,
accommoder, *accompagner*, *affermir*, *affronter*,
aggraver, *allaiter*, *annoter*, *apparoître*, *ap-
prouver*, *arranger*, *arrondir*, *aſſiéger*, *atten-*

Les substantifs terminés en *el*, sont, *appel*, *arc-en-ciel*, *autel*, *carrousel*, *cartel*, *ciel*, *colonel*, *dégel*, *duel*, *fiel*, *hôtel*, *hydromel*, *lambel*, *miel*, *missel*, *noel*, *pastel*, *scel*, *sel*. Dans tous les autres l'*l* est suivie d'un *e* muet.

L'*l* est simple dans les substantifs, *hydrocele*, *parallele*, *tutele*, *zele*, & dans les verbes *cele* venant de *celer*, *chapele* de *chapeler*, *cisele* de *ciseler*, *démantele* de *démanteler*, *gele* de *geler*, *harcele* de *harceler*, *martele* de *marteler*, *pele* de *peler*, *révele* de *réveler*, *ruissele* de *ruisseler*. Par tout ailleurs l'*l* se double.

Mots terminés en ete *&* ette.

Tous les adjectifs en *et* prennent deux *tt* au féminin, excepté *complet*, *complete*; *discret*, *discrete*; *inquiet*, *inquiete*; *replet*, *replete*; *secret*, *secrete*.

Les substantifs qui s'écrivent avec un seul *t*, sont, *anachorete*, *athlete*, *comete*, *diete*, *épithete*, *interprete*, *planete*, *poete*, *prophete*, *sarriete*.

On ne met qu'un *t* simple dans les verbes *achete* venant d'*acheter*, *cachete* de *cacheter*, *crochete* de *crocheter*, *décrete* de *décréter*, *empiete* d'*empiéter*, *frete* de *fréter*, *inquiete* d'*inquiéter*, *interprete* d'*interpréter*, *répete* de *répéter*, *soufflete* de *souffleter*. Tous les autres mots de cette terminaison prennent deux *tt*

Mots terminés en il, ile, *&* ille.

Il y a quelques noms adjectifs terminés en *il* au masculin. Ce sont *bissextil*, *civil*, *incivil*, *sextil*, *subtil*, *vil*, *viril*, *volatil*. C'est, suivant quelques auteurs, parce qu'ils viennent de mots latins dont la pénultieme est longue, *civil*, de *civīlis*; *viril* de *virīlis*, *&c.* excepté *volatil* qui vient de *volatilis* dont la pénultieme est breve. Mais il ne s'écrit ainsi qu'en terme de Chymie, comme quand on dit, *le sel volatil*, *les esprits volatils*. Au lieu que l'on écrit *volatile*, en parlant d'un animal qui vole. Leur féminin est en *ile*, *civil*, *civile*; *vil*, *vile*, *&c.*

On trouve dans un grand nombre d'Auteurs, dans le Dictionnaire de Trevoux, & dans celui de l'Académie de l'édition de 1694. *puéril* au maculin. L'Académie écrit dans son dernier Dictionnaire *puérile* pour les deux genres. Cependant ce mot vient de *puerīlis* dont la pénultieme est longue. On écrit encore *servile* au masculin & au féminin, quoique la pénultieme de *servīlis* soit longue.

L'*l* ne se prononce pas dans *gentil* qui fait au féminin *gentille* avec les *ll* mouillées.

Tous les autres adjectifs sont terminés en *ile* au masculin & au féminin, excepté *imbécille* & *tranquille* qui prennent deux *ll* à l'un & à l'autre.

Les seuls noms substantifs terminés en *il*, sont, *alguasil*, *exil*, *fil*, *mil*, nombre, *Nil*, *morfil*, *profil*.

Il y en a d'autres qui ont la même terminaison, mais dont l'*l* se mouille ou ne se prononce que très foiblement. Ce sont, *Avril*, *babil*, *baril*, *bresil*, *chenil*, *fournil*, *fusil*, *gresil*, *gril*, *mil* graine, *nombril*, *outil*, *péril*, *persil*, *sourcil*. Tous les mots formés de ces noms prennent deux *ll* mouillées, *babil*, *babiller*; *gril*, *griller*; *&c.*

L'*l* se double dans les seuls noms substantifs *mille*, *pupille*, *sibylle*, *ville*, & elle est simple dans tous les autres, *domicile*, *concile*, *&c.*

De tous les verbes de cette terminaison, il n'y a que *distille* venant de *distiller*, & *vacille* de *vaciller*, qui s'écrivent avec deux *ll*: les autres n'en ont qu'une.

Il y a encore bien des mots, soit noms ou verbes, qui sont terminés en *ille*. Mais les deux *ll* s'y mouillent, ce qui fait une prononciation différente, & cette prononciation indique suffisamment la maniere de les écrire, comme on le reconnoît dans *bille*, *fille*, *coquille*, *babille*, *brille*, *&c.*

Mots terminés en ite *&* itte.

De tous les mots terminés en *ite*, on n'écrit avec deux *tt* que l'adjectif *quitte* dans les deux genres, le substantif *cuitte* cuisson, &

les verbes *quitte* venant de *quitter*, & *acquitte* d'*acquitter*.

Mots terminés en ol, ole, *&* olle.

Les seules adjectifs terminés en *ol*, sont *fol* ou *fou*, *mol* ou *mou*, qui font au féminin *folle* & *molle*, & *espagnol* qui fait *espagnole*.

Parmi les substantifs de cette terminaison, ceux qui s'écrivent par *ol* sont, *be-mol*, *bol*, *caracol* terme d'architecture, *col* ou cou, *dol*, *hausse-col*, *licol* ou licou, *parasol*, *fol* ou fou, *sol* note de musique, *sol* terrein, *tournesol*, *viol*, *vitriol*, *vol* d'oiseau, *vol* larcin.

Tous les autres sont terminés en *ole*, *école*, *parole*, *&c.* & les seuls qui prennent deux *ll* sont *bouterolle*, & *colle*.

Les seuls verbes qui doublent l'*l* sont *accolle* venant d'*accoller*, *colle* de *coller*, *décolle* de *décoller*, *trolle* de *troller*. Tous les autres s'écrivent avec une seule *l*, *console*, *immole*, *&c.*

Mots terminés en ote & otte.

Les adjectifs en *ot* font leur féminin en *ote*, excepté seulement *cagot*, *ragot*, *sot*, & *vieillot*, qui font, en doublant le *t*, *cagotte*, *ragotte*, *sotte*, & *vieillotte*.

On écrit avec deux *tt* les substantifs suivants, *ballotte*, *botte*, *calotte*, *carotte*, *chenevotte*, *cotte* juppe, *crotte*, *culotte*, *flotte*, *gavotte*, *gelinotte*, *griotte*, *grotte*, *hotte*, *hugue-*

notte, *hulotte*, *linotte*, *lotte*, *marcotte*, *marmotte*, *marotte*, *menotte*, *motte*, *polyglotte*, *quenotte*, *trotte*. Tous les autres ne s'écrivent qu'avec un *t*, *anecdote*, *échalote*, *cote*, *note*, &c.

Le *t* se prononce dans *dot*, quoiqu'il ne soit pas suivi d'un *e* muet.

On double le *t* dans les verbes *baisotte* venant de *baisotter*, *ballotte* de *ballotter*, *botte* de *botter*, *débotte* de *débotter*, *emmaillotte* d'*emmaillotter*, *flotte* de *flotter*, *frotte* de *frotter*, *garotte* de *garotter*, *gigotte* de *gigotter*, *gobelotte* de *gobelotter*, *grelotte* de *grelotter*, *jabotte* de *jabotter*, *marcotte* de *marcotter*, *marmotte* de *marmotter*, *rotte* de *rotter*, *sanglotte* de *sanglotter*, *trotte* de *trotter*. Les autres verbes de cette terminaison ne s'écrivent qu'avec un *t*, *complote* de *comploter*, *note* de *noter*, *numérote* de *numéroter*, &c.

Mots terminés en ul, ule, *&* ulle.

Il n'y a pas d'autre adjectif terminé en *ul*, que *nul* qui fait au féminin *nulle*. Ceux qui sont terminés en *ule* au masculin & au féminin sont *crédule*, *incrédule*, *majuscule*, *ridicule*.

Les seuls substantifs terminés en *ul* où l'l se prononce, sont, *accul*, *calcul*, *consul*, *proconsul*, *recul*.

Tous les autres noms substantifs de cette terminaison s'écrivent en *ule*, *cédule*, *cellule*, *mule*, *scrupule*, &c. & il n'y a que *bulle* où l'l se double.

Il en est de même de tous les verbes, *calcule* venant de *calculer*, *dissimule* de *dissimuler*, *stipule* de *stipuler*, *&c.* excepté seulement *annulle* d'*annuller*.

Mots terminés en ute *&* utte.

Il n'y a pas d'autre adjectif de cette terminaison, que *brut* qui fait au féminin *brutte* avec deux *tt*.

Les substantifs où le *t* se double, sont *butte*, *hutte*, *lutte*. Tous les autres s'écrivent avec un seul *t*.

On écrit avec deux *tt* les seuls verbes *hutte* venant de *hutter*, *lutte* de *lutter*. Le *t* est simple dans tous les autres.

Mots terminés en oul *&* oule.

Le seul nom adjectif en *oul* est *soul* qui fait au féminin *soule*.

On ne trouve de substantifs terminés en *oul*, que quelques noms propres & de dignité, tels que *Capitoul*, *S. Papoul*, *Toul*, *Vesoul*, *&c.* Tous les autres mots de cette terminaison, soit noms, soit verbes, s'écrivent en *oule*, & il n'y en a aucun où l'*l* se double.

Mots terminés en oute *&* outte.

De tous les mots de cette terminaison, on ne double le *t* que dans les noms *goutte* maladie, *goutte* de liqueur, & dans les mots qui en sont dérivés, comme dans les ver-

bes *dégoutte* venant de *dégoutter*, *égoutte* d'*égoutter*, &c. Tous les autres s'écrivent avec un seul *t*, *doute*, *déroute*, *toute*, &c.

On n'a pas compris dans tous les détails précédents, les mots dont les pénultiemes sont longues & marquées d'un accent circonflexe, parce que, suivant la regle générale qui a été établie, les consonnes y sont toujours simples.

Cette ébauche d'observations suffira pour donner une connoissance générale des raisons qui font doubler les consonnes, & pour faire sentir en même tems que ce seroit la matiere d'un traité assez étendu, si l'on vouloit entrer dans un détail de regles & d'exceptions, qui ne laissât rien à desirer sur cette partie importante de l'orthographe.

Au reste l'usage est l'arbitre souverain de l'orthographe, aussi-bien que du langage. Il semble tous les jours se déclarer de plus en plus contre les lettres doubles; & s'il vient enfin, comme il poura arriver, à les proscrire absolument, toutes les raisons d'étymologie ne feront pas capable de les rappeller.

Fesant.

Le motif qui nous a déterminé à préférer *fesant* à *faisant* dans le verbe *faire*, c'est que les jeunes gens, en lisant *faisant*, s'accoutument si bien à prononcer *ai* en *è* ouvert, comme dans *maison*, que l'on a ensuite beaucoup de peine à leur en faire perdre l'habi-

tude, & à leur faire prononcer *ai* dans quelques tems de ce verbe comme un *e* muet.

On s'est un peu récrié contre la nouveauté de cette orthographe. Cependant nous ne l'avons d'abord hasardée que d'après le célebre M. Rollin. L'Auteur des *Observations sur les Ecrits modernes* l'a adopté pendant quelque tems; & nous avons observé depuis peu qu'elle étoit suivie dans le *Journal des Savants*, Mai 1744, page 821, où on lit, *en les réduisant en poudre, & les* FESANT *bouillir dans cette lessive*: Août de la même année, page 1501. *Pure, brillante,* BIENFESANTE, *elle* (la politique de S. Louis) *unit tous les caracteres de la lumiere du jour.*

La même orthographe se trouve encore à la page 1508 de ce Journal, dans une phrase que l'on nous saura bon gré de rapporter ici toute entiere, parce qu'elle exprime une réflexion qui a rapport à l'effrayante maladie dont le Roi fut attaqué à Metz au mois d'Août 1744, & qu'elle nous rappelle la grace signalée que le Tout-puissant nous a faite, en rendant, contre toute espérance, ce grand Prince à nos vœux & à nos larmes. *Qu'il est en effet attendrissant pour nous de penser que le cruel malheur dont nous étions menacés, étoit le fruit de ses soins pour son Etat, de sa tendresse pour nous; & que bien loin de regretter le sacrifice qu'ils nous* FESOIT *de sa vie, en le ratifiant dans ces moments, qu'il a*

cru être ses derniers moments, il l'a en quelque maniere consommé à notre égard.

Cette réflexion touchante est tirée du Panégyrique de S. Louis prononcé à l'Académie Françoise le 25 Août 1744 par M. l'Abbé de L'Eclufe-Desloges.

Il est certain que cette orthographe répond parfaitement à la prononciation, puisque dans *faisant*, *nous faisons*, *ai* se prononce & doit se prononcer comme l'*e* dans *je ferai*, *nous ferons*. Quel inconvénient y a-t-il donc d'écrire *fesant*, *nous fesons*?

Mais quoique nous l'ayions employée dans le cours de notre ouvrage, nous n'avons pas désapprouvé celle qui est le plus en usage, & nous avons laissé le choix de l'une ou de l'autre dans les endroits où nous avons parlé des tems du verbe *faire*.

Savoir.

Nous avons retranché le ç de *savoir*, parce qu'après de bons auteurs, nous croyons qu'il vient plutôt de *sapere* que de *scire*. Mais nous avons laissé le *c* dans *science*, parce qu'il vient de *scientia*. L'Académie a approuvé cette orthographe dans son dernier Dictionnaire.

Ce qui fortifie ce sentiment, c'est que les Italiens & les Espagnols dont la langue a beaucoup d'analogie avec la nôtre, expriment le mot *savoir*, les premiers par *sapere*,

& les autres par *ſaber*, au ſubjonctif *ſappiamo* & *ſapamos*, que nous ſachions, & au gérondif *ſapendo* & *ſabiendo*, ſachant. Il n'eſt pas douteux que ce verbe dans les deux langues ne ſoit dérivé du verbe latin *ſapere* & non de *ſcire*.

Les Italiens diſent *ſcienza*, & les Eſpagnols *ciencia*, pour ſignifier *ſcience*. Ils ont donc tiré comme nous ce mot du latin *ſcientia*, & c'eſt pour cela qu'ils y ont conſervé le *c*. L'orthographe de *ſçavoir* avec un *c* a été introduite vers l'année 1614, & on l'écrivoit auparavant ſans *c*. Le *b* en Eſpagnol & l'*v* conſonne en françois eſt un affoibliſſement de la lettre *p*, & il y a plus de raiſon de faire venir *ſaber* de *ſapere*, & *ſavant* de *ſapiens*, que de *ſcire* & de *ſciens*. C'eſt à la même étymologie qu'il faut rapporter le mot *ſapience*.

On exprimoit anciennement en françois *ſavoir* par le verbe *ſcir*, je *ſcis*, nous *ſciſſons* &c. de la ſeconde conjugaiſon, & il y a lieu de croire que les mots *ſcience*, *ſciemment*, & *eſcient* nous ſont reſtés de ce vieux verbe.

S *retranchée*.

Malgré toutes les oppoſitions de beaucoup d'habiles gens, & de l'Académie elle-même, l'uſage eſt venu à bout de faire ſupprimer généralement la lettre *s* du milieu des mots où

elle ne se prononce pas, sans aucun égard pour son étymologie. Ainsi on écrit maintenant, *maître*, *honnête*, *j'étois*, *écrire*, *répondre*, *&c.* au lieu de *maistre*, *honneste*, *j'estois*, *escrire*, *respondre*; & on n'admet l'*s* au milieu des mots, que quand elle s'y prononce, comme dans, *esprit*, *estime*, *espérance*, *protestation*, *&c.* L'Académie a suivi cette orthographe dans son dernier Dictionnaire.

Lettres majuscules ou *capitales*.

C'est ainsi qu'on appelle les grandes lettres. Elles se mettent toujours au commencement des noms propres de *Dieu*, d'*anges*, d'*hommes*, de *royaumes*, *provinces*, *villes*, *bourgs*, *villages*, *châteaux*, *mers*, *fleuves*, *&* *rivieres*.

Les noms de dignités & de qualités s'écrivent aussi avec des majuscules, quand on en fait l'application à quelque sujet particulier: comme quand on dit, *le Roi*, c'est-à-dire, *le Roi de France*, *l'Empereur de la Chine*, *le Duc d'Orleans*, *le Prince de Conti*, *le Comte de Toulouse*, *&c.* Mais si ces mêmes noms de dignités & de qualités, sont pris dans un sens général, & sans aucune attribution particuliere, on les écrit alors avec les lettres ordinaires: comme on le voit dans ces phrases, *Un roi sage & pieux fait le bonheur de ses sujets. La mort n'épargne pas plus*

les empereurs ni les princes, que les autres hommes.

Les majuſcules ſe mettent encore au commencement des noms de tribunaux & de juriſdictions, comme *le Parlement*, *le Préſidial*, *&c.*

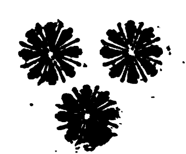
Au commencement des noms de ſciences, d'arts, & de profeſſions, quand elles ſont le principal ſujet du diſcours.

Enfin au commencement du premier mot d'un diſcours, d'une phraſe, & d'une vers, pour y mettre plus de diſtinction & de netteté.

A linea.

On appelle écrire *à linea*, recommencer une nouvelle ligne, quoique la précédente ne ſoit pas entiérement remplie.

On doit le faire toutes les fois que ce que l'on a à écrire n'a pas une liaiſon prochaine & immédiate avec ce que l'on a déja écrit ; comme on peut le reconnoître dans tous les *à linea* de cet ouvrage.



CHAPITRE XV.

DES ACCENTS.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *par* Accents? R. J'entends de certaines marques qu'on met sur les voyelles, pour les faire prononcer d'un ton plus fort ou plus foible, & pour marquer les diverses inflexions de la voix.

D. *Combien y a-t-il de sortes d'accens?*

R. Il y en a de trois sortes; savoir, *l'accent aigu* (´), *l'accent grave* (`), & *l'accent circonflexe* (^).

D. *Quel est dans l'écriture l'usage le plus ordinaire des accents?*

R. I. *L'accent aigu* se met sur tous les *é* fermés, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, comme dans, *vérité*, *témérité*, *les amitiés*, *les traités*, &c.

II. *L'accent grave* se met sur les *è* fort ouverts suivis d'une *s* à la fin des mots, comme dans, *procès*, *après*, *auprès*, *dès*, *progrès*, *accès*, &c.

Il se met encore sur *à*, lorsqu'il est article, pour le distinguer d'*a* verbe; sur *là* adverbe, pour le distinguer de *la* article ou pronom conjonctif; sur *où* adverbe, pour le

listinguer de *ou* conjonction, &c.

Quelques Grammairiens veulent que l'on mette encore l'*accent grave* sur les *è* ouverts, au commencement & au milieu des mots, & que l'on écrive, *règle*, *zèle*, *poète*, *rèspecter*, *lumière*, *règne*, *&c.*

Mais cette pratique nous paroît également inutile & embarrassante. Voici quelques réflexions à ce sujet.

Les *è* ouverts se trouvent, ou au commencement d'une syllabe, & suivis d'une consonne, comme dans *es-prit*; ou au milieu d'une syllabe, & entre deux consonnes, comme dans *per-mis*; ou à la fin d'une syllabe, & précédés d'une consonne ou d'une voyelle, comme dans *mode-le*, *lumie-re*.

Dans les deux premieres circonstances, les *e* sont nécessairement ouverts à cause de la consonne dont ils sont suivis, & avec laquelle ils sont liés, de sorte qu'il ne seroit pas possible de les prononcer autrement, sans faire violence à l'usage & au génie de notre langue : comme on peut le reconnoître dans ces mots, *ter*-rasser, cru-*el*-lement, *res*-pectable, *net*-tement, ob-*jet*, mor-*tel*, *&c.* Par conséquent l'*e* étant naturellement ouvert dans ces syllabes, il n'a pas besoin de l'accent grave.

La maniere de prononcer l'*e* au commencement ou au milieu d'une syllabe, est tellement dépendante de la consonne suivante,

qu'il est plus ou moins ouvert, à proportion que cette consonne demande une ouverture de bouche plus ou moins grande : & c'est par cette raison que dans *imperceptible*, *per* se prononce plus ouvert que *cep*.

Les seules consonnes *m* & *n*, au lieu de faire prononcer ouvert l'*e* qui les précede dans une syllabe, lui donnent, suivant ce que nous avons dit page 8, le son d'un *a* ou d'un *e* nasal : d'un *a* nasal, comme dans ces mots, *en*-tête-*ment*, *em*-ploi, *em*-porte-*ment* ; d'un *e* nasal, comme dans ceux-ci, *en*-nemi, *bien*-fait, li-*en*, *&c.*

Il y a néanmoins quelques mots que l'usage apprendra, où l'*e* se prononce muet, quoique suivi de deux consonnes, comme *appeller*, *ressentir*, *se ressouvenir*, *&c.* Mais alors les deux consonnes doivent être regardées comme une seule, & comme n'ayant aucune liaison avec l'*e* qui les précede, *appe-ler*, *re-sentir*, *se re-souvenir*.

Tout ce que l'on vient de dire doit aussi s'appliquer à l'*e* qui se trouve dans la derniere syllabe d'un mot, lorsqu'il se joint dans la prononciation avec la consonne qui le suit, comme à la fin des mots, *avec*, *relief*, *éternel*, *hyver*, *sujet*, *&c.* Et s'il n'est point ouvert dans ces mots, *bled*, *clef*, *aimer*, *olivier*, *hommes*, *&c.* c'est qu'il n'emprunte rien du son des consonnes dont il est suivi.

Dans *aimer* & dans tous les infinitifs de la

premiere conjugaiſon, l'*e* fermé devient un peu ouvert, lorſque l'infinitif eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aſpirée, parce qu'alors l'*r* ſe prononçant, il change naturellement la prononciation de l'*e* qui le précede. Ainſi l'*e* de l'infinitif *aimer* eſt fermé dans *aimer la lecture*, & il eſt un peu ouvert dans *aimer à lire*.

Dans les monoſyllabes, c'eſt-à-dire, dans les mots d'une ſyllabe, l'*e* ſuivi d'une *s* eſt toujours ouvert, *les*, *des*, *mes*, *tes*, *ſes*, *ces*. On met l'accent grave ſur *dès*, *près*, *très*, adverbes ou prépoſitions, parce que l'*e* s'y prononce plus ouvert que dans les monoſyllabes précédents.

A l'égard de l'*e* dans la troiſieme circonſtance, c'eſt-à-dire, lorſqu'il eſt à la fin d'une ſyllabe, & précédé d'une conſonne ou d'une voyelle; on peut avancer comme une regle générale, qu'il eſt toujours ouvert, quand la ſyllabe qu'il termine eſt la pénultieme ou l'avant derniere d'un mot, & que la derniere finit par un *e* muet, ſoit que cet *e* muet ſoit ſuivi d'une *s*, comme dans les pluriels des noms, ou des deux lettres *nt*, comme dans les pluriels des verbes. Ainſi on prononcera l'*e* ouvert dans les pénultiemes ſyllabes des mots, *eſpece*, *ſiecle*, *remedes*, *regles*, *collegues*, *parallele*, *phénomene*, *caractere*, *carriere*, *planetes*, *éleve*, *ils poſſedent*, *ils chancelent*, *ils conſiderent*, *ils interpretent*, *ils élevent*, *&c.*

Si cette regle générale a des exceptions; ce ne peut être que dans quelque mots en *ege*, comme *collége*, *piége*, *siége*, *&c.* où l'on prononce assez ordinairement l'*e* pénultieme comme un *é* fermé long, parce que cette prononciation s'accorde assez naturellement avec le son du *g*.

Cette regle générale paroît fondée dans la nature même de la langue. Comme les *e* muets qui sont à la fin des mots, n'ont qu'une chûte sourde qui fait baisser & précipiter en quelque sorte le ton de la voix, il est naturel qu'elle se releve & se soutienne davantage sur la syllabe précédente, pour regagner d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Or la voix ne peut guere appuyer sur l'*e*, qu'en lui donnant un son ouvert; par conséquent c'est une espece de nécessité que l'*é* soit ouvert dans la pénultieme syllabe des mots qui finissent par un *e* muet. On auroit même de la peine à l'y prononcer autrement, & l'*e* fermé ou muet ne rendroit communément en cette occasion qu'un son désagréable & forcé.

Cette prononciation de l'*e* ouvert est si naturelle & si propre à la langue françoise, que les *e* muets, dans la pénultieme de plusieurs verbes, deviennent ouverts, lorsque la derniere syllabe prend l'*e* muet. Ainsi on prononce avec l'*e* muet, *jetter*, *acheter*, *mener*, *appeller*; mais il faut prononcer avec l'*e* ouvert, *je jette*, *j'achete*, *je mene*, *j'appelle*.

C'est encore pour cette raison que l'*e* muet

des premieres personnes des verbes, devient fermé & prend l'accent aigu, quand ces personnes sont suivies du pronom personnel *je*, avec lequel elles ne font qu'un mot. Ainsi en prononçant, *aimé-je ? parlé-je ?* comme *collége*, *piége*, on évite la prononciation choquante des deux *e* muets qui se rencontrent de suite dans *aime-je ? parle-je ?*

On demande pourquoi l'*e* muet se change en *é* fermé dans *m'expliqué-je bien ?* & qu'il ne s'y change pas dans *amene-le-moi*, *donne-le-moi*, *&c.* C'est que la voix ne peut pas se reposer sur un *e* muet suivi d'un autre *e* muet, ni sur un *e* muet final. L'un ou l'autre arriveroit si les deux *e* demeuroient muets dans *m'explique-je*, & dans les autres premieres personnes terminées en *e* muet & suivies de *je*. Au lieu que dans *amene-le-moi*, *donne-le-moi*, la voix ne fait que passer rapidement sur les deux *e* muets pour se reposer sur *moi*. Voilà pourquoi il n'est pas nécessaire de changer le premier en *é* fermé.

En général les *e* qui terminent d'autres syllabes que la pénultieme, ou qui terminent la pénultieme dans les mots dont la derniere ne finit pas par un *e* muet, sont fermés ou muets, & prennent toujours l'accent aigu, s'ils sont fermés, pour les distinguer des *e* muets : comme dans ces mots, *répondre*, *depuis*, *défaut* *retenir*, *méconnoître*, *reconnoître*, *répétition*, *séjour*, *mouvement*, *séparément*, *&c.*

Il est aisé de conclure de tout ce qu'on vient de dire, qu'à l'exception de quelques mots, les *e* ouverts n'ont pas besoin d'être marqués de l'accent grave; puisque ce son leur est naturel dans les endroits où ils sont employés, & qu'on ne pouroit les prononcer autrement, sans forcer l'usage de la langue.

Ainsi on connoîtra qu'un mot dont la derniere syllabe est terminée par *ent*, est la troisieme personne du pluriel d'un verbe, & que par conséquent les lettres *ent* ne s'y prononcent que comme un *e* muet, quand l'*e* de la syllabe précédente sera sans accent, comme dans *ils different*, *ils précedent*, au lieu que dans les adjectifs *différent*, *précédent*, l'accent aigu qui est sur l'*e* de la pénultieme syllabe, marque que la derniere ne se prononce pas en *e* muet.

C'est aux bons Dictionnaires & à l'usage que l'on doit recourir pour savoir quand ces *e* sont muets ou fermés, & quand ils prennent ou ne prennent pas l'accent aigu.

L'*e* de la syllabe *de*, lorsqu'elle est au commencement d'un mot, est presque toujours fermé: & la regle générale que l'on peut suivre en toute sureté pour la prononciation de cette syllabe, est que quand elle donne au mot à la tête duquel elle se trouve, une signification privative ou contraire à celle qu'il auroit, si elle en étoit ôtée, l'*e* y est toujours fermé.

répercussion, *répéter*, *répétiteur*, & *répétition*, *résipiscence*, *résumer*, *résurrection*, *réverbération*.

Il faut en excepter *réconfronter*, *réformer*, & les mots qui en sont composés, où l'*e* de la syllabe *re* est fermé, quoiqu'on dise dans le même sens, *confronter* & *former*.

Il y a encore à l'égard de la syllabe *re* une bizarrerie que l'usage a introduite contre toute regle. On la prononce avec l'*é* fermé dans *réception*, quoique ce mot soit dérivé de *recevoir*, où l'*e* est muet. De même l'*é* est fermé dans *réfugier*, & il est muet dans *refuge*. Il est fermé dans *rélégation*, & muet dans *reléguer*. On dit *rémission*, quoiqu'on dise *remettre* : *rétention*, quoiqu'on dise *retenir* : *irréligion* & *irréligieux*, quoiqu'on dise, *religion* & *religieux*, &c.

Souvent un même mot a des significations toutes différentes, lorsqu'on y prononce la syllabe *re* avec l'*e* muet ou avec l'*é* fermé : ce qu'on ne peut distinguer dans l'écriture, qu'en y mettant ou en n'y mettant pas l'accent aigu. *Répartir* avec l'*é* fermé signifie *distribuer*, *subdiviser*; & *repartir* avec l'*e* muet signifie *répondre* ou *partir une seconde fois*. *Répondre* signifie *faire une réponse*, & *repondre* signifie *pondre une seconde fois*. *Rétendre* signifie *étendre de nouveau*, & *retendre* signifie *tendre de nouveau*.

Cet essai d'observations sur les seules syllabes *de* & *re*, fait assez connoître qu'il n'est guere possible de donner des regles sûres, gé-

nérales, & uniformes pour la position de l'accent aigu sur les *e*, sans entrer dans un détail considérable d'exceptions & d'irrégularités, qui nous meneroit au delà des bornes que nous nous sommes prescrites. Ces recherches ne peuvent entrer que dans un traité particulier de la prononciation.

III. L'*accent circonflexe* ne se met & ne doit se mettre que sur les voyelles longues, tant au milieu qu'à la fin des mots, comme dans *empêchement*, *entêtement*, *problême*, *suprême*, *côté*, *gîte*, *flûte*, *dépôt*, *aussi-tôt*, *tantôt*, *arrêt*, *interêt*, *&c.*

Il ne s'ensuit pourtant pas qu'on doive le mettre sur toutes les voyelles longues: l'usage ne l'admet qu'à l'égard de quelques-unes. Ainsi dans *grace*, *chapitre*, *muse*, l'*a*, l'*i*, & l'*u* sont longs sans avoir l'accent circonflexe.

Lorsque l'*e* est long, il est presque toujours très-ouvert, comme on le reconnoîtra dans les mots précédents: mais il n'est long & il ne prend l'accent circonflexe au milieu des mots, que quand il est à la fin d'une syllabe, & que ce n'est pas la consonne suivante qui le fait prononcer très-ouvert. Ainsi il ne prend point l'accent circonflexe dans, *vertu*, *permis*, *guerrier*, *&c.* parce qu'il n'y est pas long quoique très-ouvert.

Bien des gens croient que l'accent circonflexe est mis simplement pour marquer quelque lettre supprimée, & qu'on ne l'emploie

par exemple dans *honnête*, que parce qu'on écrivoit autrefois *honneste* : & ſur ce principe ils écrivent encore avec l'accent circonflexe, *apperçû*, *connû*, *vû*, *pû*, *&c.* par la ſeule raiſon que dans l'ancienne orthographe on écrivoit *apperceu*, *conneu*, *veu*, *peu*, *&c.*

Il eſt vrai que dans *honnête*, & dans pluſieurs autres mots, l'accent circonflexe eſt mis à la place de l'*ſ*; mais c'eſt ſeulement dans les ſyllabes longues, & où la lettre *s* ne ſervoit qu'à étendre le ſon de la voyelle. A l'égard des autres mots dont la nouvelle orthographe a retranché quelques lettres, il nous paroît inutile de les remplacer par l'accent circonflexe. C'eſt éviter une inutilité par une autre. D'ailleurs eſt-il bien important de ſe reſſouvenir par une marque particuliere, des lettres que l'on a ſupprimées dans pluſieurs mots? Nous penſons néanmoins qu'il eſt à propos de conſerver cet accent dans certains mots, pour prévenir quelque équivoque, comme dans *dû*, participe du verbe *aevoir*, pour le diſtinguer de *du* article; dans *crû*, participe du verbe *croître*, pour le diſtinguer de *cru*, participe du verbe *croire*; dans *sûr* adjectif, pour le diſtinguer de *ſur* prépoſition, &c. Du reſte ſon emploi doit toujours être de marquer les voyelles ou ſyllabes longues.

Il n'eſt pas poſſible de donner une regle générale & infaillible qui détermine quelles ſont les ſyllabes longues où il faut mettre l'ac-

cent circonflexe. On les connoîtra par le détail suivant.

Syllabes finales.

ât, *appât* : aît, *il plaît* : êt, *acquêt* : ît ; *gît* : ôt, *impôt* : oît, *il paroît*, *il croît* venant de *croître* : oût, *goût* : ût, *affût.*

Toutes les syllabes qui terminent les troisiemes personnes singulieres de l'imparfait du subjonctif des verbes : *qu'il aimât*, *qu'il rendît*, *qu'il reçût*, *qu'il retînt.*

Pénultiemes Syllabes.

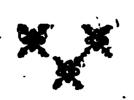
âche, *relâche* : âge : aîte, *faîte*, sommet : aître, *maître* : âle : *pâle* : âne, dans les seuls mots *âne* & *crâne* : âpte, *câpre* : âte, *pâte* : âtre, *plâtre* : êche, *bêche* : êle, *grêle*, excepté dans *zele* : ême, *diadême* : êne, *chêne* : êpe, *guêpe* : ête, *tempête* : être, *salpêtre* : îte, *gîte* : oître, *croître*, *paroître* : ôle, *contrôle*, excepté dans *il vole* pour *il dérobe* : ôme, dans les seuls mots *dôme* & *fantôme* : ône, *aumône* : ôte, *côte* : ôtre, *apôtre* : oûte, *croûte*, excepté dans *absoute* : ûte, *chûte.*

Toutes les pénultiemes syllabes des premieres & secondes personnes du pluriel du prétérit défini des verbes : *nous aimâmes*, *vous aimâtes* : *nous rendîmes*, *vous rendîtes* : *nous reçûmes*, *vous reçûtes* : *nous retînmes*, *vous retîntes.*

Tous les mots qui ont les terminaisons précédentes, & dont les syllabes finales ou pénultiemes sont longues, y prennent l'accent circonflexe, & cet accent est conservé dans ceux qui en sont formés ou qui y ont quelque rapport : *bât*, *bâter* : *arrêt*, *arrêter* : *lâche*, *lâcheté* : *tête*, *entêter*, *entêtement* : *&c.*

Il y a plusieurs mots qui ne peuvent se ranger sous des terminaisons communes, & qui s'écrivent avec le même accent aussi bien que leurs composés ou dérivés.

Ce sont, *accoûtrer*, *aîné*, *bâfrer*, *bâiller*, *bâtard*, *bâter*, *bâtir*, *bâton*, *bêler*, *belître*, *blâme*, *brûler*, *bûche*, *chaîne*, *châsse de* reliques, *châtaigne*, *château*, *châtier*, *clôture*, *côte*, *coûter*, *dîme*, *dîner*, *embûche*, *empêcher*, *empêtrer*, *enchevêtrer*, *endêver*, *engrêlé*, *épître*, *évêché*, *évêque*, *fâcher*, *fâcheux*, *fêler*, *flâtrer*, *fraîcheur*, *frôler*, *fûté*, *gâcheux*, *gâteau*, *gâter*, *gêner*, *grêve*, *hôtel*, *hôpital*, *huître*, *jeûne*, abstinence, *île*, *mâcher*, *mâter*, *mâtin*, chien, *mêler*, *mûr*, en maturité, *mûrir*, *ôter*, *pâcage*, *pâmer*, *pâque*, *pâtis*, *pâture*, *pêtrir*, *poêle*, *prêter*, *puîné*, *râteau*, *reître*, *rêve*, *tâter*, *traîner*, *vêler*, *vêpres*, *vêtir*.



CHAPITRE XVI.

De la Ponctuation & de quelques figures dont on se sert en écrivant.

I. De la Ponctuation.

D. Qu'est-ce *que la* Ponctuation ?
R. C'est la maniere de marquer en écrivant les endroits d'un discours, où l'on doit s'arrêter, pour en distinguer les parties, ou pour reprendre haleine.

D. *La Ponctuation est-elle d'un usage fort ancien ?*

R. Non : elle étoit inconnue aux Grecs & aux Latins qui écrivoient tout de suite, & sans aucune interrruption : & elle a été introduite par les Grammairiens des derniers siecles, pour donner plus de clarté au discours.

D. *De quelles notes ou caracteres se sert-on pour distinguer les parties du discours ?*

R. On se sert de la *Virgule* (,) du *Point avec la virgule* (;) des *deux Points* (:) du *Point* (.) du *Point interrogatif* (?) & du *Point admiratif* (!).

D. *Que faut-il savoir avant que d'entrer dans l'explication de ces différents caracteres ?*

R. Il faut savoir ce que c'est que *Phrase* & *Période*.

Il y a de trois ſortes de *Phraſes* ; ſavoir, la *phraſe ſimple*, la *phraſe compoſée*, & la *phraſe complexe.*

Toute *phraſe* (ou propoſition) doit avoir au moins un *Sujet* & un *Attribut.*

Le *Sujet* d'une phraſe eſt ce dont on affirme ou dont on nie quelque choſe. On l'appelle encore *Nominatif du Verbe.*

L'*Attribut* eſt ce que l'on affirme, ou ce que l'on nie du ſujet, & il eſt ordinairement exprimé par le verbe avec ſon régime.

Ainſi dans cette phraſe, *Le ſoleil gouverne les ſaiſons* : *le ſoleil* eſt le ſujet dont j'affirme quelque choſe ; & *gouverne les ſaiſons*, eſt l'attribut, ou ce que j'affirme du ſoleil.

La *phraſe ſimple* eſt celle qui n'a qu'un ſujet & qu'un attribut, ou un ſeul nominatif & un ſeul verbe avec ſon régime : comme, *Le ſoleil éclaire la lune.*

La *phraſe compoſée* eſt celle qui a, ou pluſieurs ſujets & un attribut, ou un ſujet & pluſieurs attributs, ou pluſieurs ſujets & pluſieurs attributs. Exemples.

La lune & les autres planetes reçoivent leur lumiere du ſoleil.

Alexandre a été le plus généreux de tous les rois, & le vainqueur de Darius.

Ni les maiſons, ni les terres, ni les plus grands amas d'or & d'argent, ne peuvent chaſſer la fievre du corps de celui qui les poſſede, ni délivrer ſon eſprit d'inquiétude & de chagrin.

La *phrase complexe* est celle qui n'a proprement qu'un sujet & qu'un attribut; mais dont le sujet ou l'attribut, ou tous les deux ensemble, renferment d'autres phrases qui les modifient, & y ajoutent quelques circonstances.

Les phrases qui dépendent du sujet ou de l'attribut, & qui les modifient en quelque maniere que ce soit, s'appellent *phrases incidentes*, & sont ordinairement amenées dans la phrase principale, par des pronoms relatifs, par des participes, ou par des conjonctions. Exemples.

(1) Son coursier écumant sous un maître intrépide,
Nâge tout orgueilleux de la main qui le guide.

(2) *Sous un air serein & tranquille, il formoit* (Louis XIV) *ces foudres dont le bruit a retenti par tout le monde, & ceux qui grondent encore sur le point d'éclater.*

Les *phrases incidentes* qui modifient le sujet ou l'attribut, peuvent encore être elles-mêmes modifiées par d'autres phrases incidentes, comme quand Jesus-Christ dit: *Celui qui fera la volonté de mon pere qui est dans le ciel, entrera dans le royaume des cieux.*

Une phrase peut être composée & complexe tout ensemble, si elle a plusieurs sujets ou plusieurs attributs, & que ces sujets ou ces

(1) Despreaux.
(2) Pelisson.

attributs soient modifiés par des phrases incidentes. Exemple.

L'estime singuliere que fit Alexandre le Grand des poësies d'Homere, & les égards qu'il eut dans le sac de la ville de Thebes, pour la mémoire de Pindare, ne lui ont guere moins acquis de réputation que toutes ses conquêtes.

La *période* est un assemblage de plusieurs phrases ou simples, ou composées, ou complexes, dépendantes les unes des autres, & liées ensemble par des conjonctions, pour faire un sens complet, & ne former qu'un seul tout.

(1). *Si vous êtes résolus*, Messieurs, *d'imiter Philippe, ce que jusqu'ici vous n'avez pas fait; si chacun veut s'employer de bonne foi pour le bien public; les riches en contribuant de leurs biens, les jeunes en prenant les armes; enfin, pour tout dire en peu de mots, si vous voulez ne vous attendre qu'à vous-mêmes, & renoncer à cette paresse qui vous lie les mains, en vous entretenant de l'espérance de quelque secours étranger; avec l'aide des Dieux, vous réparerez bien-tôt vos fautes & vos pertes, & vous tirerez vengeance de votre ennemi.*

Les parties qui composent une phrase ou une période, en sont appellées les *Membres*.

Les *membres* d'une phrase sont les phrases incidentes qui en modifient les sujets & les attributs.

(1) Demosthenes prem. Philip.

Les sujets & les attributs simples & sans modification, n'en sont appellés que les *parties*, à cause de leur peu d'étendue.

Les *membres* d'une période sont les phrases, ou simples, ou composées, ou complexes, dont elle est formée.

D. *Quel est l'usage de la* Virgule ?

R. On peut dire en général qu'elle s'emploie dans tous les endroits d'une période, où l'on peut faire naturellement une pause, quoique le sens ne soit pas fini, & que l'on attende encore quelque chose pour l'intelligence de la pensée.

C'est avec la virgule que l'on distingue ordinairement les parties ou membres de la phrase, & les membres de la période, quand elle est courte: comme on le voit dans ces phrases,

Si la bonne chere & le luxe de la table peuvent procurer quelque solide gloire, Lucullus étoit le plus grand homme de son tems.

L'Histoire, la Géographie, le Blazon, la Musique, la Grammaire, sont des sciences & des arts qu'il convient aux Dames d'étudier.

Boire, manger, dormir, jouer, se promener, se visiter, sont les occupations les plus ordinaires des personnes du grand monde.

Un discours doit être prononcé clairement, distinctement, noblement, & vivement.

(1) *La modestie qui semble jetter un voile sur*

(1) M. Rollin.

les plus belles actions, & qui n'est attentive qu'à les couvrir; sert malgré elle à les relever davantage, & à leur donner un lustre qui les rend plus éclatantes.

Il paroît inutile d'expliquer en détail quels sont les endroits d'une période, où l'on peut se reposer, & où par conséquent il faut mettre la virgule. On les connoîtra aisément, pour peu que l'on fasse d'attention à ce qu'on lit, ou à ce qu'on écrit.

Nous observerons seulement que les conjonctions *&*, *ni*, *ou*, *comme*, & quelques autres, tiennent lieu de la virgule, quand les termes qu'elles assemblent sont simples & courts: comme quand on dit, *L'exercice & la frugalité fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir ni vous parler. Il faut satisfaire à la justice de Dieu dans ce monde ou dans l'autre. J'agis comme vous me l'avez ordonné.*

Mais on met la virgule avant ces conjonctions, si les termes qu'elles assemblent, sont accompagnés de circonstances ou de phrases incidentes, comme quand on dit; *L'exercice que l'on prend à la chasse, & la frugalité que l'on observe dans les repas, fortifient le tempérament. Je ne veux plus vous voir dans l'état où vous êtes, ni vous parler des risques que vous courez. Il faut satisfaire à la justice de Dieu dans ce monde, ou s'attendre à en éprouver toute la rigueur dans l'autre. J'agis dans l'affaire dont vous m'avez confié le soin, comme vous*

me l'avez ordonné par votre derniere lettre.

D. *Qelle est l'usage du* Point avec la virgule, *& des* deux Points ?

R. C'est en général de marquer un plus grand repos que la virgule.

1. Le *Point avec la virgule* s'emploie ordinairement pour séparer les principaux membres d'une période, quand ils sont longs, & qu'ils renferment d'autres membres ou parties séparées par des virgules. On s'en sert encore pour distinguer les phrases qui sont sous le même régime, ou celles que l'on a lieu d'attendre comme une suite & une dépendance des précédentes : ce qu'on reconnoîtra dans les exemples suivants.

(1) *Oui, Monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra, l'Éloquence & la Poésie, & traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les états ; nous ne craindrons pas de le dire à l'avantage des lettres, & de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie ; du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chef-d'œuvres, comme ceux de Monsieur votre frere ; quelque étrange inégalité que durant leur vie la fortune mette entre eux & les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse.*

On distingue dans les états de l'Europe, qua-

(1) Discours prononcé par M. Racine dans l'Académie Françoise à la réception de Thomas Corneille.

tre especes de gouvernements ; savoir, le despotique, le monarchique, l'aristocratique, & le démocratique.

2. Les *deux Points* marquent un plus grand repos que le *Point avec la virgule*, & servent à distinguer des phrases ou membres qui supposent les premiers sans en dépendre absolument : ensorte que le sens de ce qui précede les *deux Points* est fini, & que ce qu'on ajoute ensuite, n'est que pour l'étendre ou l'éclaircir : comme on le voit dans ces phrases.

(1) *Roscius est un si excellent acteur, qu'il paroît seul digne de monter sur le théatre : mais d'un autre côté il est si homme de bien, qu'il paroît seul digne de n'y monter jamais.*

(2) *Maintenant Athenes paroît avoir échoué : genre de malheur commun à tous les mortels, lorsqu'il plaît ainsi au souverain Etre.*

Il n'est pas étonnant que l'on confonde ordinairement l'usage des deux points avec l'usage du point & de la virgule. Les circonstances où on les emploie sont en si grand nombre & si différentes les unes des autres, qu'il est presque impossible d'en donner des regles sures, & dont on puisse faire une application exacte. Celles que nous avons données sont générales, & ne renferment que les circonstances qui nous ont paru les plus ordinaires.

D. *Quel est l'usage du* Point ?

(1) Ciceron pour Quint. Roscius.
(2) Demost. pour Ctesiphon.

R. On le met à la fin d'une phrase ou d'une période dont le sens est absolument fini : c'est-à-dire, lorsque ce qui la suit en est tout-à-fait indépendant : les phrases précédentes peuvent servir d'exemples.

Nous observerons que dans le style concis & coupé, on met souvent les *deux points* à la place du *point*, parce que les phrases étant courtes, elles semblent moins détachées les unes des autres. Exemple.

(1) . . . *Voilà Canius amoureux de la maison : il presse Pithius de la lui vendre : Pithius paroît avoir bien de la peine à s'y résoudre : il s'en fait beaucoup prier : enfin il y consent. Canius qui souhaitoit ardemment cette maison & qui étoit riche, l'achete tout ce que l'autre voulut, & l'achete même toute meublée. On fait le contrat : voilà l'affaire consommée.*

D. *Où met-on les* Points interrogatif & admiratif ?

R. 1. Le *Point interrogatif* se met à la fin des phrases qui expriment une interrogation. Exemples. (2) *Qui fit jamais de si grandes choses ? Qui les dit avec plus de retenue ?*

2. Le *Point admiratif* se met à la fin des phrases qui expriment une admiration ou une exclamation. Exemples.

Qu'il est difficile d'être victorieux & d'être humble tout ensemble !

(1) Cic. off. l. 3.
(2) Orais. Fun. de M. de Turenne par M. Fléchier.

(1) *O mere, ô femme, ô Reine admirable & digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose !*

II. *Des autres figures dont on se sert en écrivant.*

D. *Quelles sont les figures que l'on emploie encore en écrivant ?*

R. Ce sont, l'*Apostrophe* (') le *Trait-d'union* (-) les *deux Points sur voyelle* (¨) la *Cédille* (¸) & la *Parenthese* ( ).

D. *Quel est l'usage de chacune de ces figures ?*

R. I. l'*Apostrophe* marque une élision, c'est-à-dire, la suppression d'une voyelle finale, & elle se place au haut de la lettre qui précede la lettre supprimée. Ainsi on dit l'*esprit*, au lieu de *le esprit*.

L'élision d'une voyelle finale ne se fait ordinairement, que quand le mot suivant commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée.

Il faut en excepter l'adjectif féminin *grande*, qui perd quelquefois l'*e* muet final, & prend une apostrophe à la place, avant certains substantifs, quoique ces substantifs commencent par une consonne : comme *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chere*, *grand'mere*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'chose*.

(1) Oraison Fun. de la Reine d'Anglet. par M. Bossuet.

4. Lorsqu'en rapportant les paroles de quelqu'un, on met entre deux virgules, *dit-il*, *répondit-il*, *s'écrierent-elles*, *&c.*

Quand le pronom personnel *il* ou *elle* est après une troisieme personne du singulier terminée par une voyelle, on ajoute un *t* entre le verbe & le pronom avec deux *traits d'union*, un avant le *t* & l'autre après. Ainsi on écrit, *Aime-t-il l'etude? A-t-il lu? Joue-t-elle? Profita-t-il de vos avis? Alla-t-elle à la campagne, &c.*

Toutes les fois que les personnes de l'impératif sont suivies d'un pronom conjonctif, on les joint par le *trait d'union*. *Réjouis-toi: donnez-moi: repentons-nous: souvenez-vous: aimez-nous: répondez-lui: voyons-le: cherchez-la: écrivez-leur: allez-y: prenez-en: mangez-en, &c.*

Si le pronom conjonctif étoit suivi d'un autre pronom conjonctif, il faudroit encore joindre les deux pronoms par le *trait d'union*. *Montrez-le-moi: fiez-vous-y: envoyez-nous-en: rendez-les-lui: allons-nous-en, &c.*

On se sert encore du *trait d'union*, quand le pronom démonstratif *ce* est après les troisiemes personnes du verbe *être*, & qu'il ne s'accorde pas avec le substantif suivant. *Est-ce à vous de commencer? Qu'est-ce que la Philosophie? Sont-ce vos livres? Etoient-ce des hommes? &c.*

Quand les monosyllabes *ci*, *là*, *çà*, sor.

joints à quelques mots que ce soient, de maniere qu'on ne puisse les en séparer en parlant. *Celui-ci*, *celui-là*, *cet homme-ci*, *cette femme-là*, *demeurez-là*, *là-haut*, *là-bas*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, *venez-çà*, *&c.*

Enfin quand deux ou plusieurs mots sont tellement joints ensemble, qu'ils n'en fassent plus qu'un, comme, *quelques-uns*, *quelques-unes*, *courte-pointe*, *chef-d'œuvre*, *avant-coureur*, *porte-manteau*, *s'entre-battre*, *contre-tems*, *peut-être*, *tout-à-fait*, *&c.*

III. Les *deux points* se mettent sur une voyelle, pour marquer que cette voyelle ne fait pas une même syllabe avec la voyelle qui la précede immédiatement. Ainsi dans *haï*, *naïveté*, on met deux points sur l'*i*, parce qu'il fait une syllabe séparée de l'*a* qui le précede, & que sans ces deux points, on le prononceroit avec l'*a*, comme dans je *fais*, *aimant*, *naissance*.

On ne doit employer les deux points sur une voyelle, que quand elle pouroit avoir avec la précédente, deux prononciations différentes, & que ces deux points servent à ôter l'équivoque. Ainsi dans *Saül*, *Pirithoüs*, *Moïse*, *aiguë*, *ambiguë*, on met deux points sur l'*u*, l'*i*, & l'*e*, afin qu'on ne prononce pas *Saül* comme *Saul* ou *Paul*, les deux dernieres syllabes de *Pirithoüs* comme *tous*, les deux premieres de *Moïse* comme la premiere de *moisi*, & les dernieres d'*aiguë*, *ambiguë*, com-

me les dernieres de *langue*, *fatigue*.

Mais c'est une pratique vicieuse ou du moins inutile, que de mettre les deux points sur une voyelle qui fait une même syllabe avec la précédente, ou sur celle qui ne peut pas se joindre ni faire une seule syllabe avec la précédente, & qui par conséquent ne fait aucune ambiguité pour la prononciation. Ainsi ceux qui écrivent, *avoüer*, *joüir*, *proïe*, *avenüe*, *rüe*, *vüe*, *&c.* ne font pas des deux points, l'usage qu'il convient d'en faire; parce qu'ils les mettent, ou sur une voyelle qui fait une syllabe avec la précédente, comme dans *avoüer*, *joüir*, *proïe*; ou sur une voyelle qui sans les deux points se prononceroit toujours de la même maniere, comme dans *avenüe*, *rüe*, *vüe*, *&c.*

En mettant l'accent aigu sur l'*e* qui précede une voyelle, il est inutile de mettre deux points sur cette voyelle pour la séparer de l'*e*; parce que l'accent aigu fesant prononcer l'*e* fermé, il ne peut plus être confondu avec la voyelle suivante. Ainsi dans *geolier*, l'*e* & l'*o* ne font qu'une syllabe; mais dans *géant*, *géométrie*, *géographe*, *obéïssant*, *réïtérer*, *réussir*, *&c.* l'accent aigu donne à l'*e* une prononciation distinguée de celle de la voyelle suivante.

C'est encore une espece d'abus, que de mettre deux point sur l'*i*, pour lui donner le son de deux *ii*: comme dans *païs*, *envoïer*,

moïen, *&c.* Il est beaucoup mieux de se servir alors de l'*y* grec, & d'écrire, *pays*, *envoyer*, *moyen*, suivant ce que nous avons dit p. 470.

IV. La *Cédille* qui est une espece de virgule ou de petit *c* retourné, se met sous le *c* pour en adoucir le son, c'est-à-dire, pour lui donner avant l'*a*, l'*o*, & l'*u*, le même son qu'il a avant l'*e* & l'*i*. Ainsi dans *il commença*, *il prononça*, *leçon*, *avançons*, *il conçut*, *nous reçûmes*, *&c.* le *c* se prononce avec le son de l'*s* rude, qui est le même que celui du *c* avant l'*e* & l'*i* : *il commensa*, *il prononsa*, *leson*, *avansons*, *il consut*, *nous resûmes*, *&c.*

V. La *Parenthese* est figurée par deux especes de crochets qui renferment un petit nombre de paroles qu'on infere dans le discours, qui en interrompent le sens, & qu'on croit nécessaires pour l'intelligence de la phrase, comme on le verra dans les exemples suivants.

Le Rhéteur fera observer (c'est Quintilien qui parle) *comment dans l'exorde on se rend les auditeurs favorables : quelle clarté il y a dans la narration, quelle brieveté, quel air de sincérité, quel dessein caché quelquefois, & quel artifice, (car ici le secret de l'art n'est guere connu que des maîtres de l'art) quel ordre ensuite & quelle justesse dans la division : comment dans les preuves l'Orateur est subtil, vif, & serré, &c.*

Que peuvent contre lui (contre Dieu) *tous les rois de la terre ?*

Quand la phrase interposée est très-courte, on se sert plutôt de virgules que de la parenthese, pour la séparer. Exemple.

Qui fournira à mes yeux, dit le Prophete Jérémie, *une fontaine de larmes, pour pleurer les malheurs de Jerusalem ?*

CHAPITRE XVII.

De la Prononciation.

D. Qu'est-ce *que la* Prononciation ?

R. C'est la maniere d'articuler de vive voix, distinctement, & suivant les regles, ou conformément à l'usage, tous les mots & toutes les lettres d'une langue.

D. *Qu'avez-vous à dire sur la prononciation françoise ?*

R. Comme ce seroit entrer dans un trop grand détail, que de vouloir en marquer toutes les regles, ce qui feroit la matiere d'un traité assez étendu, je me contenterai de faire quelques observations générales & essentielles, & d'attaquer en particulier certaines prononciations qui pour être fort en usage n'en sont pas moins vicieuses.

Le fond de la prononciation françoise s'ap-

prend en même-tems que l'on apprend à lire. C'est pourquoi il a paru inutile de donner des regles particulieres sur la maniere d'articuler chaque lettre & chaque syllabe. La plupart des réflexions que l'on a coutume de faire à ce sujet, sont plus curieuses que nécessaires, ou elles ne peuvent tout au plus servir qu'aux étrangers qui n'ont aucune connoissance de notre langue. Les François n'ont besoin que d'une pratique réguliere, & c'est aux maîtres à donner de bons principes aux enfants, lorsqu'ils leur apprennent à lire. L'usage & la fréquentation des personnes qui parlent correctement, les perfectionneront ensuite dans la prononciation, mieux que ne pouroient faire les regles les plus exactes & les plus recherchées.

Observations générales.

Il y a en françois deux prononciations différentes ; l'une pour les vers & le discours soutenu, & l'autre pour la prose commune & pour le discours ordinaire.

Dans les vers & dans le discours soutenu, c'est-à-dire, dans les discours prononcés en chaire, au barreau, ou en d'autres occasions qui demandent de la gravité & de la noblesse, on prononce la plupart des lettres qui sont à la fin des mots, quand les mots suivants commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée.

Cette prononciation est si essentielle dans les vers, à l'égard des *s* qui terminent les noms pluriels, & des *t* qui se trouvent à la fin des troisiemes personnes muettes du pluriel dans les verbes, que si on ne les y prononçoit pas, le vers manqueroit d'une syllabe, & par conséquent n'auroit plus de cadence ni d'harmonie : comme il arriveroit dans ces deux vers,

> O que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
> Furent en ce grand jour de la poudre tirés !

si l'on n'y prononçoit pas l'*s* qui est à la fin de *livres*, & le *t* qui est à la fin de *furent*, & que l'on dît *de livre ignorés fure en ce grand jour*.

Il y a quelques remarques à faire sur la lettre *n*, quand elle est à la fin d'un mot.

Elle se prononce toujours à la fin d'un pronom ou d'un nom adjectif immédiatement suivi de son substantif commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Ainsi on prononce, *mon ame*, *un bon ami*, *un ancien historien*, comme s'il y avoit, *mon name*, *un bon nami*, *un ancien nistorien*.

L'*n* finale ne se prononce pas dans les autres mots, soit substantifs, soit adverbes, ou autres, de quelque maniere que commencent les mots suivants, & l'on dira, sans faire entendre le son de l'*n*, *intention excellente*, *passion aveugle*, *illusion étrange*, *prédestination éternelle*, *des gens non éclairés*, *un bien*

avantageux, *un plan utile*, *un dessein honnête*, *&c.* & non pas, *intention nexcellente*, *passion naveugle*, *illusion nétrange*, *prédestination néternelle*, *des gens non néclairés*, *un bien navantageux*, *un plan nutile*, *un dessein nhonnête*, *&c.* Excepté les mots *amen* & *hymen*, où l'*n* se prononce toujours, soit que le mot suivant commence par une voyelle ou par une consonne. L'usage paroît partagé sur le mot *examen*. Il y en a qui y prononcent l'*n*, d'autres ne l'y prononcent pas.

La raison que l'on pouroit donner de cette regle de prononciation, est que l'*n* à la fin d'un mot exprime ordinairement avec la voyelle dont elle est précédée, le son simple & permanent d'une espece particuliere de voyelle que l'on appelle nasale, & que l'on auroit pu écrire avec un seul caractere, comme les autres. Or une voyelle finale ne se lie pas par elle-même dans la prononciation avec la voyelle suivante, à moins que d'y ajouter une consonne dont le son lui est absolument étranger, comme quand on dit, *aima-t-il*, *aime-t-elle*, *étudie-t-on*, *donnes-en*, *donnes-y*, au lieu de dire, *aima il*, *aime elle*, *étudie on*, *donne en*, *donne y* : & si le son de la voyelle nasale étoit exprimé par un caractere unique & particulier, il n'y auroit pas plus de raison alors de la lier avec la voyelle suivante par le moyen de la consonne *n*, que de toute autre, puisqu'elle participe aussi peu du son de

l'*n*, que de celui des autres consonnes.

Il paroît donc que l'on peut conclure de ces principes, que la voyelle nasale à la fin d'un mot, y doit être considérée comme une des voyelles simples *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, & que c'est un usage abusif, quoique assez commun, & dont on croit pouvoir dire que les oreilles délicates seront toujours blessées, que d'y prononcer une *n*, à laquelle on n'a eu recours sans aucune raison de préférence, que pour exprimer avec la voyelle précédente, le son nasal, faute de caracteres particuliers & distingués de ceux des autres voyelles : comme nous l'avons dit, pag. 5 & 8.

Il ne seroit pas difficile de justifier les exceptions de cette regle dans les adjectifs & dans quelques monosyllabes où l'*n* finale se prononce. Mais comme l'usage n'en est pas contredit, les raisons que l'on pouroit en apporter seroient moins utiles que curieuses.

Dans les monosyllabes *on* & *en*, on prononce l'*n* quand ils précedent d'autres mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, & dont ils sont inséparables : comme dans *on aime*, *en étudiant*, *en Italie*, *on en envoie* : au lieu que *on* étant après son verbe, & *en* étant après un impératif, on n'en prononce pas l'*n*, de quelque maniere que commencent les mots suivants : comme dans, *va-t-*ON *à la campagne*, *donnez-*EN *un autre*.

L'*n* dans *bien* adverbe, & dans *rien*, se prononce

prononce ordinairement avant une voyelle ou une *h* non aſpirée, quand ils ont une relation étroite avec le mot ſuivant. Ainſi on dit, en prononçant l'*n*, *Bien écrit. Bien agréablement. Rien autre choſe. Il n'y a rien au monde de ſi beau.* Mais il faut dire, ſans prononcer l'*n*, *Je ſais bien où vous allez. Il ne fait rien, ou il fait peu de choſe.*

Quand un mot commence par *in* ſuivi d'une ſeconde *n*, ou par *im* ſuivi d'une ſeconde *m*, comme dans *innocent*, *innombrable*, *immobile*, *immoler*; il ne faut faire entendre, en prononçant *in* & *im*, que le ſon de l'*i*, & non pas celui de la voyelle naſale *ain*, comme dans *ingrat*, *impoli*: avec cette différence qu'on ne prononce qu'une *n* dans *innocent*, *innombrable*, & qu'il faut prononcer les deux *mm* dans *immobile*, *immoler*, & les autres.

M. l'Abbé d'Olivet ſe déclare ouvertement contre la prononciation vicieuſe de l'*n* dans ſon *Traité de la Proſodie françoiſe*, par les mêmes raiſons qui viennent d'être expliquées.

Lorſque le *d* ſe prononce à la fin des mots, c'eſt toujours avec le ſon du *t*. *Un grand homme, il entend à demi mot*, comme s'il y avoit, *un gran tomme, il enten tà demi mot.*

Le *g* avec le ſon du *k*, *il ſue ſang & eau*, comme s'il y avoit, *ſan kéeau.*

Le *p* ne ſe prononce pas ordinairement. *Le camp ennemi, un champ étendu*, comme s'il y

avoit, *le can ennemi, un chan étendu.* Excepté à la fin des mots *beaucoup*, *&* *trop* : *j'ai beaucoup étudié, vous êtes trop heureux*, comme s'il y avoit, *j'ai beaucou pétudié, vous êtes tro peureux.*

L'x se prononce avec le son de l'*s* douce ou du *z*. *Les feux étincelants*, comme s'il y avoit, *les feu zétincelants.*

L'*n* finale ne se prononce jamais dans *non*, ni le *t* dans *et*.

Dans la prose commune & dans le discours ordinaire, ce seroit une affectation ridicule, & qui tiendroit du pédantisme, que de vouloir prononcer les consonnes finales, & même les *s* & les *t* avant les mots qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, aussi exactement que dans les vers & dans le discours soutenu. Ainsi on peut prononcer, *Mes freres & vos sœurs reviennent ensemble*, comme s'il y avoit, *Mes frere & vos sœurs revienne ensemble*, & de même dans une infinité d'autres occasions.

Il faut en excepter les adjectifs immédiatement avant leurs substantifs, & les pronoms, quels qu'ils puissent être, avant les mots avec lesquels ils ont une liaison étroite : comme *de belles actions, de bons avis, mes affaires, vos ouvrages, vous aimez, vous avez lu, &c.* où l'*s* finale des premiers mots se prononce. *De belle zactions, de bon zavis, &c.* Mais *aimez-vous à étudier ?* se prononce com-

me s'il y avoit *aimez-vou à étudier ?*

Il est assez d'usage de prononcer aussi le *t* final dans les troisiemes personnes du pluriel des verbes, lorsque leur derniere syllabe n'a pas le son de l'*e* muet, comme dans, *Ils vont à Rome. Ils sont à Paris. Elles étoient à table. Ils espéroient en venir à bout, &c.* au lieu qu'on peut prononcer, *Ils donnent à manger tous les jours*, comme s'il y avoit, *ils donne à manger*, *&c.*

On néglige encore la prononciation des *r* à la fin des infinitifs en *er*, aussi-bien avant une voyelle qu'avant une consonne, & on prononce, *aimer à lire*, comme *aimé à lire*, *&c.*

L'*r* final des infinitifs en *ir*, ne se prononce pas ordinairement avant une consonne, & se prononce avant une voyelle. Ainsi on prononce avec le son de l'*r*, *il faut convenir ensemble*. Mais on prononce, *il faut convenir de tout*, comme s'il y avoit, *il faut conveni de de tout*.

Les noms *repentir*, *souvenir*, *plaisir*, *déplaisir*, *loisir*, se prononcent aussi avant une consonne, comme *repenti*, *souveni*, *plaisi*, *déplaisi*, *loisi*, & reprennent l'*r* avant une voyelle.

On ne prononce pas l'*l* dans *il* ou *ils*, si le verbe suivant commence par une consonne. *Il mange*, *ils mangent*, se prononcent comme *i mange*, *i mangent*.

Mais si le verbe suivant commence par une

voyelle, l'*l* ne se prononce qu'au singulier; *il aime*; & au pluriel *ils aiment*, il faut prononcer *i zaiment*.

On ne fait pas entendre l'*r* dans *votre*, *notre*, quand ils sont pronoms possessifs absolus, c'est-à-dire, quand ils précedent leur substantif, & on prononce *notre maison*, *votre chambre*, comme s'il y avoit, *note maison*, *vote chambre*: mais quand ils sont pronoms possessifs relatifs, & qu'on dit *le nôtre*, *la vôtre*, sans substantif, il faut y prononcer l'*r*.

Cet se prononce comme *st*, & *cette* comme *ste*. Ainsi quoiqu'on écrive *cet oiseau*, *cet honneur*, *cette femme*, il faut prononcer *stoiseau*, *sthonneur*, *ste femme*.

Quelque, *quelqu'un*, se prononcent aussi comme s'il y avoit, *quèque*, *quèqu'un*, sans *l*.

On prononce encore en conversation *craire*, *je crais*, pour *croire*, *je crois*; *frèt* pour *froid*, *&c.* Mais on rétablit la véritable prononciation de ces mots, aussi bien que des précédents, dans la poésie & dans le discours soutenu.

Lorsque *François* exprime un nom propre, il se prononce toujours avec le son de la diphtongue *oi*: comme dans ces vers de la Henriade,

> La discorde inhumaine
> Sous l'habit d'Augustin, sous le froc de FRANÇOIS
> Dans les Cloîtres sacrés fait entendre sa voix. *Chant 4.*

Mais lorsqu'il signifie les habitants de la

France, il se prononce présentement avec le son de la voyelle *ai*, comme s'il y avoit *français*, tant dans le discours soutenu que dans le discours familier.

Il est pourtant nécessaire de le prononcer encore en *oi* dans les vers, quand il rime avec un mot qui a la même prononciation; sans quoi les oreilles seroient choquées de la dissonance des rimes : comme dans ces autres vers de la Henriade,

Ah ! s'écria Bourbon, quand pouront les FRANÇOIS
Voir d'un regne aussi beau fleurir les justes loix ? *Chant* 1.

Que ne puis-je plutôt ravir à la mémoire
Des succès trop heureux déplorés tant de fois !
Mon bras n'est encor teint que du sang des FRANÇOIS.
Chant 7.

Mais l'usage de prononcer *françois* en *ai* dans toutes sortes de discours est devenu si général, que les poetes mêmes doivent éviter de le faire rimer avec des mots terminés en *oi*.

Nous renvoyons pour les autres différences de prononciation, à l'usage & à l'autorité de ceux qui parlent purement.

C'est ici le lieu de faire quelques observations sur la prononciation des diphtongues.

Plusieurs voyelles ne forment une diphtongue, que quand elles expriment, comme nous avons dit page 15, un son double qui se prononce en une seule syllabe. Ainsi quand ces mêmes voyelles se prononcent en deux

fyllabes, elles ceffent alors d'être diphtongues.

Dans le difcours familier, prefque tous les affemblages de voyelles qui expriment un double fon ne forment qu'une feule fyllabe, & on prononce, *biai-fer*, *ma-té-riaux*, *é-tu-diant*, *pa-tient*, *am-bi-tion*, *joué*, *&c.* & non pas *bi-ai-fer*, *ma-té-ri-aux*, *é-tu-di-ant*, *pa-ti-ent*, *am-bi-ti-on*, *jou-é*. Par conféquent, *iai*, *iau*, *ian*, *ien*, *ion*, *oué*, *&c.* doivent être regardés dans ces mots comme de véritables diphtongues.

Mais la plupart de ces mêmes voyelles qui ne font qu'une fyllabe dans le difcours familier, doivent néceffairement en former deux dans la poéfie & dans le difcours foutenu, & ceffent par cette raifon d'y être regardées comme diphtongues. Ainfi il faut y prononcer, *vi-o-ler*, *ru-i-ner*, *for-ti-fi-ant*, *mu-fi-ci-en*, *pré-ci-eux*, *con-di-ti-on*, *&c.* & non pas *vio-ler*, *rui-ner*, *for-ti-fiant*, *mu-fi-cien*, *pré-cieux*, *con-di-tion*, comme on le feroit dans le difcours familier.

Il n'eft pas aifé de déterminer par des regles générales quels font les affemblages de voyelles exprimant un double fon, qui doivent fe prononcer en une ou en deux fyllabes, dans la poéfie & dans le difcours foutenu. Nous obferverons feulement,

1. Que prefque toutes les voyelles que nous avons appellé diphtongues au Chap. I.

cessent de l'être, & se prononcent en deux téms ou en deux syllabes, quand elles sont à la suite d'un *r* ou d'une *l* précédée d'une autre consonne. C'est pour cela qu'on prononce, *cri-a*, *pri-ant*, *pu-bli-ons*, *san-gli-er*, *meur-tri-er*, *cli-ent*, *&c.*

2. OI, se prononce toujours en une seule syllabe, soit dans le discours familier, soit dans la poésie & le discours soutenu, comme dans *roi*, *voi-là*, *droi-tu-re*, *moi*, *toi*, *soi*, *&c.*

3. ION; ne se prononce en une syllabe dans la poésie & dans le discours soutenu, que quand il forme la terminaison des premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent ou de l'imparfait du subjonctif des verbes, comme dans *nous ai-mions*, *nous ai-me-rions*, *nous ai-mas-sions* *&c.* à moins qu'il ne soit à la suite d'un *r* précédé d'une autre consonne, auquel cas on prononce, *nous met-tri-ons*, *nous ren-dri-ons*, *nous rom-pri-ons*, *nous vain-cri-ons*, &c. Par tout ailleurs *ion* forme deux syllabes, *vi-si-on*, *es-pi-on*, *com-mu-ni-on*, *li-on*, *ac-ti-on*, *&c.*

4. OIN, est toujours d'une seule syllabe dans quelque discours que ce soit, *join-ture*, *ap-poin-te*, *té-moin*, *&c.*

5. Les autres assemblages de voyelles, que nous avons appellé diphtongues simples, composées, ou nasales, se prononcent dans

la poésie & dans le discours soutenu, tantôt en une syllabe, & tantôt en deux. Ainsi *ie*, *ui*, *ieu*, *ian*, *ien*, ne forment qu'une syllabe dans *bie-re*, *ce-lui*, *Dieu*, *vian-de*, *bien-fait*, & ils en forment deux dans *ni-er*, *ru-i-ne*, *o-di-eux*, *ri-ant*, *li-en*, *&c.* Ce n'est que par l'usage & par la lecture des vers que l'on apprendra ces différences de prononciations.

Observations particulieres.

Rien n'est plus désagréable que la prononciation vicieuse que l'on substitue très-communément à celle de l'*l* mouillée, que l'on prononce dans *fille*, *oreille*, *feuille*, *paille*, *Versailles*, *&c.* comme s'il y avoit *fye*, *oreye*, *feuye*, *paye*, *Versayes*, *&c.* Ce défaut n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les provinces; & il ne paroît pas que l'on ait beaucoup d'attention à rompre de bonne heure dans les enfants une habitude dont ils ont honte, quand ils entrent dans le monde, & dont il est rare qu'ils se défassent aisément.

Il n'est pas moins ordinaire d'entendre prononcer, *norir*, *noriture*, *norice*, *aujord'hui*: au lieu que pour parler purement, il faut dire, *nourir*, *nouriture*, *nourice*, *aujourd'hui.*

On doit prononcer *heureux*, *malheureux*, & non pas *hureux*, *malhureux*.

Bien des gens font entendre séparément l'*e* & l'*u* du participe *eu*, dans *j'ai eu*, *nous avons eu*, *j'avois eu*, *&c.* & disent, *j'ai é-u*,

nous avons é-u, *j'avois é-u*, au lieu qu'il faut prononcer comme s'il y avoit, *j'ai u*, *nous avons u*, *j'avois u*, *&c.*

Août se prononce en une seule syllabe sans *a*. *Le mois d'Août*, *la mi-Août*, comme s'il y avoit, *le mois d'Oût*, *la mi-Oût*.

La plupart des Parisiens prononcent, *anneau*, en parlant d'un jeune mouton. Mais il faut nécessairement dire *agneau*, en conservant au *gn* le son qu'il a dans *ignorant*, & on ne doit prononcer anneau qu'en parlant d'une bague, ou d'un cercle de métal ou autre matiere.

Il ne faut pas manquer de prononcer toujours par un *é* fermé & non par un *e* ouvert, comme le font quelques-uns, les premieres personnes du singulier des prétérits de l'indicatif des verbes de la premiere conjugaison, & les premieres personnes du singulier de tous les futurs qui s'écrivent par *ai*: *j'allai*, *j'aimai*, *je demandai*, *j'irai*, *j'aimerai*, *je demanderai*, *&c.* comme *j'allé*, *j'aimé*, *je demandé*, *j'iré*, *j'aimeré*, *je demanderé*.

L'*e* qui précede les terminaisons du futur de l'indicatif, est toujours muet, à moins que ces terminaisons n'aient deux *rr*, auquel cas l'*e* précédent devient ouvert. Ainsi on prononce *j'aimerai*, *nous cueillerons*, avec l'*e* muet, & *je verrai* avec l'*è* ouvert, comme s'il y avoit *je vairai*. Mais c'est une faute très-grossiere, & cependant très-commune, de

prononcer avec un *è* ouvert, *je trouverai*, comme s'il y avoit, *je trouvaîrai*; puisque l'*r* y est simple, & que l'*e* ne doit pas y avoir d'autre son que dans *j'approuverai.*

Dans les futurs où les deux *rr* se prononcent fortement, comme dans *j'acquerrai, je courrai, je mourrai, &c.* on met ordinairement en prononçant, un *e* muet entre les deux *rr*, ce qui allonge le mot d'une syllabe, & on prononce j'*acquérerai*, *je courerai*, *je mourerai*, *&c.* Cette prononciation est très-vicieuse. Il faut prononcer les deux *rr* en un seul tems, ensorte que *j'acquerrai* ne fasse que trois syllabes, *courrai* & *mourrai* chacun deux.

Ce que nous venons de dire du futur, doit s'entendre également du conditionnel présent: *j'acquerrois, je courrois, je mourrois, &c.*

On prononce avec l'*e* fermé, toutes les second.s personnes du pluriel du futur, aussi-bien que des autres tems des verbes, quand elles finissent par *ez.* Ainsi quelques personnes font très-mal de prononcer, *vous ferais, vous dormirais, vous chanterais, &c.* au lieu de *vous ferez*, *vous dormirez*, *vous chanterez.*

L'*e* muet ne se fait point entendre avant les terminaisons du futur & du conditionnel présent, quand il est précédé d'une autre voyelle. Ainsi on prononce, *j'étudierai*, *il essaiera*, *nous emploierons*, *vous appuierez*, *je tuerai*, *je louerai*, *&c.* comme *j'étudîrai*, *il*

essaîra, nous empleîrons, vous appuîrez, je iûrai, je loûrai; j'essuierois, je paierois, &c. comme *j'essuîrois, je paîrois.*

L'usage général veut que l'on prononce le futur & le conditionnel présent d'*envoyer*, comme *j'enverrai, j'enverrois*, & nous l'avons écrit de même, quoiqu'on lise encore dans plusieurs bons auteurs, *j'envoierai, j'envoierois.*

Les deux *ss* qui terminent l'imparfait du subjonctif dans tous les verbes, doivent toujours se prononcer fortement; *il ne croyoit pas que je le voulusse.* Cependant on les supprime très-communément dans la prononciation, & rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire tous les jours à quantité d'honnêtes gens, & sur-tout aux Dames, *Il falloit que j'écrivis; il vouloit que j'allas avec lui; il attendoit que j'eus dîné, &c.* au lieu de, *il falloit que j'écrivisse, il vouloit que j'allasse avec lui; il attendoit que j'eusse dîné.* Cette prononciation est absolument irréguliere & contraire aux principes que nous avons établis pages 224 & 248.

Quand le pronom conjonctif *le* est mis après l'impératif, il doit toujours se prononcer avec le son foible de l'*e* muet, comme on le prononceroit, s'il étoit la derniere syllabe de tout autre mot. Ainsi dans *dites-le, demandez-le, aimons-le, &c. le* se prononce comme à la fin du mot *fidele*, & non pas avec le son de l'*è* ouvert, *dites-lès, demandez-lès, aimons-lès*

lès, comme on fait assez ordinairement.

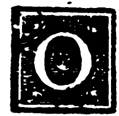
On prononce encore très-communnément ce même pronom conjonctif *le* & *la*, avant les verbes qui commencent par une voyelle ou par une *h* non aspirée, comme s'il y avoit deux *ll*, *jell'aime*, *jell'ai étudie*, *noull'ignorons*, *&c.* au lieu, qu'il ne faut faire entendre dans ces phrases & autres semblables, que le son d'une seule *l*; *je l'aime*, *je l'ai étudié*, *nous l'ignorons*, *&c.*

Nous bornerons ici nos remarques, pour ne pas donner trop d'étendue à un ouvrage dans lequel nous n'avons annoncé que des principes généraux.





ABRÉGÉ DES REGLES DE LA VERSIFICATION FRANÇOISE.



ON lit tous les jours ou l'on entend réciter des vers. Mais il n'eſt guere poſſible d'en ſentir les beautés ou les défauts, ſans une connoiſſance au moins générale des regles de la verſification. Nous avons dans notre langue un grand nombre d'excellents ouvrages en vers, que l'on peut lire avec autant d'utilité que de plaiſir. Et il ſeroit honteux d'ignorer quelles ſont les regles d'un langage qui nous flatte ſi agréablement.

Ces regles nous paroiſſent d'autant mieux placées à la ſuite des principes de la Grammaire, qu'elles ſont pour la plupart fondées ſur ces principes, & qu'elles nous donneront occaſion d'étendre ce que nous avons déja dit ſur la prononciation, & d'expliquer quelques difficultés d'orthographe.

Au reste nous ne parlerons que de ce qui regarde la forme des vers, & de ce qui peut les rendre bons ou mauvais, sans entrer dans la différence des styles par rapport aux différents sujets qui peuvent être du ressort de la Poésie.

La Versification françoise est l'art de faire des vers françois suivant certaines regles.

Les regles que l'on peut en donner regardent, ou la structure des vers, ou la rime, ou le mélange & la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

ARTICLE PREMIER.

De la Structure des Vers.

LA structure des vers françois ne consiste qu'en un certain nombre de syllabes. Ainsi on peut d'abord diviser les différentes sortes de vers par le nombre des syllabes qui les composent.

Des différentes sortes de Vers.

On en compte communément de cinq sortes; savoir,

Les vers de douze syllabes, que l'on appelle encore alexandrins, héroïques, ou grands vers,

Le-bon-heur-de-l'im-pi-e est-tou-jours-a-gi-té.

Ceux de dix syllabes que l'on appelle vers communs,

A-nos-san-glots-don-nons-un-li-bre-cours.

Ceux de huit syllabes,

Je-veux,-&-n'ac-com-plis-ja-mais,
Et-je-fais-le-mal-que-je-hais.

Ceux de sept syllabes,

Mes-sens-sont-gla-cés-d'ef-froi.
Dieu-jus-te,-ré-pon-dez-moi.

Ceux de six syllabes;

O-ré-veil-plein-d'hor-reur!
O-dan-ge-reu-se er-reur!

Les vers de chacune de ces especes dont le dernier mot est terminé par un *e* muet, ou seul, comme dans *pere*, *aime*, ou suivi d'une *s*, comme dans le pluriel des noms, *les peres*, *les princes*, ou suivi des lettres *nt*, comme dans les pluriels des vrebes, *ils aiment*, *ils reçoivent*, ont toujours une syllabe de plus: c'est-à-dire que les vers de douze syllabes qui finissent par un *e* muet, en ont treize; comme on peut le voir dans ces trois vers,

La-foi-qui-n'a-git-point,-est-ce u-ne-foi-sin-ce-re?
Dieu-tient-le-cœur-des-rois-en-tre-ses-mains-puis-san-tes.
De-leur-au-da-ce en-vain-les-vrais-Chré-tiens-gé-mis-sent

& que les vers de dix syllabes qui finissent par un *e* muet, en ont onze, comme dans ces trois vers,

Mau-di-te-soit-la-mon-dai-ne-ri-ches-se.

Pau-vres-bre-bis,-on-vous-a-bien-sé-dui-tes.
Dieu-gard-tous-ceux-qui-pour-la-Fran-ce-veil-lent.

Les vers de huit, de sept, & de six syllabes, ont également une syllabe de plus, quand ils sont terminés par un *e* muet.

Mais le son sourd de cette voyelle s'y fait entendre si foiblement, que la syllabe où elle se trouve est comptée pour rien.

Il ne faut poutant pas mettre au nombre des *e* muets, celui qui se trouve suivi des lettres *nt* dans les troisiemes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel présent des verbes, comme dans *ils aimoient*, *ils aimeroient*, parce que la terminaison *oient* y a entiérement le son de l'*è* fort ouvert.

Les vers dont le dernier mot est terminé par toute autre voyelle que l'*e* muet, ou par une consonne sans l'*e* muet, n'ont point, comme les autres, de syllabe surabondante. Ainsi il n'y a précisément que douze syllabes dans chacun de ces trois vers,

L'i-gno-ran-ce-vaut-mieux-qu'un-sa-voir-af-fec-té.
Hâ-tons-nous: -le-tems-fuit,-&-nous-traî-ne à-vec-soi.
Dieu-ne-fait-ja-mais-gra-ce à-qui-ne-l'ài-me-point.

Les vers qui finissent par un *e* muet sont appellés, *vers féminins*, & les autres sont appellés, *vers masculins*. Ce qui forme une nouvelle division des vers en masculins & féminins.

On fait encore quelquefois des vers qui ont moins de six syllabes : mais ce n'est guere que dans des pieces libres & badines, ou destinées à être mises en musique.

Les vers qui ont le plus d'harmonie & de majesté, sont ceux de douze syllabes : aussi les emploie-t-on dans les poemes héroïques, les tragédies, les comédies, les églogues, les élégies, & autres pieces sérieuses & de longue haleine.

*De l'*e *muet à la fin des mots.*

Quand dans le corps du vers, la derniere syllabe d'un mot est terminée par un *e* muet seul, & que le mot qui suit commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, cette syllabe se mange & se confond dans la prononciation avec la premiere du mot suivant, comme dans ces deux vers,

> Dieu fait, quand il lui plaît, fair*e* éclater sa gloire,
> Et son peupl*e* est toujours présent à sa mémoire.

& dans celui-ci,

> D'une secret*e* *h*orreur je me sens frissonner.

Mais si le mot terminé par un *e* muet est suivi d'un mot qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, l'*e* muet fait sa syllabe & se prononce, comme dans ces vers,

> Quell*e* fauss*e* pudeur à feindr*e* vous oblige ?
> Dieu veut-il que l'on gard*e* un*e* hain*e* implacable ?

L'*e* muet final suivi dans le même mot d'une

s ou des lettres *nt*, se prononce comme s'il étoit seul, quand le mot qui est après commence par une consonne, ou par une *h* aspirée, comme dans ces vers,

Tu crois, quoique je fasse,
Que mes propres périls t'assur*ent* de ta grace.
Traîne d'un dernier mot les sylla*bes* honteuses.
Ma vie & mon amour tous deux cour*ent* hazard.

Quand l'*e* muet suivi d'une *s* ou des lettres *nt* est avant un mot qui commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, outre qu'il fait sa syllabe, l'*s* & le *t* se prononcent comme s'ils fesoient partie du mot suivant. Ainsi dans ces vers,

Les prêtres arrosoient l'autel & l'assemblée.
Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colere.

Il faut prononcer comme s'il y avoit, *les prêtre zarrosoient : apprenne taujourd'hui.*

C'est à quoi il faut faire une attention particuliere en lisant ou en récitant les vers : car si dans ces occasions on manque de prononcer l'*s* ou le *t* final, on confondra nécessairement l'*e* muet avec la voyelle qui commence le mot suivant, & par conséquent le vers aura une syllabe de moins : ce qui ne peut produire qu'un effet désagréable à l'oreille.

Rencontre des voyelles.

On doit absolument éviter dans les vers,

ıcontre des voyelles qui ne se mangent
: par la prononciation; c'est-à-dire, qu'un
qui finit par une voyelle autre que l'*e*
:, ne peut jamais se trouver avant un mot
:ommence aussi par une voyelle, ou par
h non aspirée: ce que M. Despreaux a
bien exprimé par ces deux vers,

:z qu'une voyelle à courir trop hâtée,
›it d'une voyelle en son chemin heurtée.

Ainsi on ne pouroit jamais faire entrer
ıs des vers, ces mots, *la loi évangélique*,
eu éternel, *vérité immortelle*, *le vrai bon-
ır*, *&c.*

Les anciens poetes ne s'assujettissoient pas
:ette regle: mais elle est devenue indis-
nsable pour ceux d'aujourd'hui.

Quoique l'affirmation *oui* commence par
ıe voyelle, on peut néanmoins la répéter
ec grace dans un vers, ou la mettre à la
ite d'une interjection terminée par une
oyelle, comme dans ces vers,

ıi, *oui*, si son amour ne peut rien obtenir,
l m'en rendra coupable & m'en voudra punir.

lé! oui, tant pis, c'est-là ce qui m'afflige.

L'*h* aspirée étant regardée comme une vé-
ritable consonne, elle en a toutes les proprié-
tés dans la prononciation, c'est-à-dire, qu'elle
peut être précédée des mêmes lettres, & que
celles qui se prononcent ou ne se prononcent
pas avant les consonnes, se prononcent aussi

ou ne se prononcent pas avant l'*h* aspirée. Ainsi elle peut se rencontrer à la suite de quelque voyelle que ce puisse être, comme dans ces vers,

Chacun s'arme au *h*asard du livre qu'il rencontre.
Dieu, qui voyez ma *h*onte, où me dois-je cacher ?
Si je la *h*aïssois, je ne la fuirois pas.

On appliquera dans la suite à l'*h* non aspirée, ce que nous pourons dire des voyelles; & à l'*h* aspirée, ce que nous dirons des consonnes.

Le *t* qui est renfermé dans la conjonction *&*, ne se prononçant jamais, on ne peut pas mettre dans les vers cette conjonction avant un mot qui commence par une voyelle. Ainsi ce vers ne vaudroit rien,

Qui sert *& ai*me Dieu, possede toutes choses.

Quoique l'*n* finale de la négation *non*, ne se prononce pas plus que le *t* de la conjonction *&*, cependant les poetes sont en possession de la mettre avant des mots qui commencent par une voyelle, comme dans ces vers,

Non, *non*, un roi qui veut seulement qu'on le craigne,
Est moins roi que celui qui sait se faire aimer.

Nous observerons, malgré cet usage, que la prononciation de *non* avant une voyelle, n'est pas moins désagréable que celle d'une voyelle avant une autre, & qu'il est toujours mieux de mettre cette négation avant une

nne, comme dans ce vers,

:. ne puis ſouffrir un bonheur qui m'outrage.

ı peut dire la même choſe des autres qui ſont terminés par une voyelle ou ne diphtongue naſale, dont l'*n* ne ſe ›nce pas avant un mot qui commence ne voyelle, comme on l'a obſervé page Ainſi quoiqu'on trouve ſouvent dans ›etes, ces mots avant d'autres qui com-:ent par une voyelle, la rencontre de la lle ou diphtongue naſale avec une au-a toujours quelque choſe de rude à l'o-: : comme on peut le reconnoître dans ɜrs,

ttendrai long-tems : la nuit eſt *loin* encore.

ans ceux-ci,

La premiere fois qu'un renard
çut le li*on*, animal redoutable,
Il eut une peur effroyable,
Et s'enfuit bien *loin* à l'écart.

et uſage étant établi & autoriſé par les leurs poetes, nous ne prétendons pas le lamner. Mais on conviendra au moins ıne conſonne à la ſuite d'une voyelle ou ıtongue naſale dont l'*n* ne ſe prononce , rendroit le vers plus doux & plus cou-, comme dans ceux-ci,

paitrit dans un *coin* l'embonpoint des chanoines,
re broie en riant le vermill*on* des moines.

I. l'Abbé d'Olivet, après avoir rapporté

dans son *Traité de la Prosodie françoise*, ce que M. l'Abbé de Dangeau & M. l'Abbé Regnier ont dit au sujet de la prononciation des voyelles nasales, ajoute qu'*il est à croire que l'observation* faite par ces Auteurs qui mettent les voyelles nasales au rang des véritables voyelles, & qui en condamnent la rencontre avec d'autres voyelles dans les vers, *tiendra désormais lieu de précepte, du moins pour ceux de nos Poëtes qui tendent à la perfection.*

Il observe cependant que cette rencontre peut absolument se souffrir, *quand la prononciation permet de pratiquer un repos, quelque court qu'il soit, entre le mot qui finit par un son nasal, & le mot qui commence par une voyelle:* & il dit que *ce seroit peut-être outrer la délicatesse que de blâmer ce vers d'Athalie,*

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

ou cet autre,

Disperse tout son camp à l'aspect de Jehu.

Les mots qui ont une voyelle avant l'*e* muet final, tels que sont, *vie, envie, partie, vue, proie, joie, sacrée, &c.* ne peuvent pas entrer avec grace dans le corps du vers, à moins qu'ils ne soient suivis d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet se mange. Ainsi ces vers ne valent rien,

Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure.

Ah! n'*aye* point pour moi si grande indifférence.

La bourse est criminelle, & p*aye* son délit.

is ceux-ci sont réguliers,

> Venus toute entiere à sa proie attachée.
> pris la *vie* en haine, & ma flamme en horreur.
> nes par mon pere accr*ue* & protégée,
> nnut avec j*oie* un roi si généreux.

dans le même mot l'*e* muet précédé voyelle, est suivi d'une *s* ou des lettres ce mot ne peut se mettre qu'à la fin du , comme dans ceux-ci,

> rois combien tes vœux sont loin de tes pens*ées*.
> ssi-tôt maint esprit fécond en rêver*ies*,
> enta le blazon avec les armoir*ies*.
> ndis que dans les airs mille cloches ém*ues*,
> un funebre concert font retentir les n*ues*.
> seul nom de Henri les François se rall*ient* :
> honte les enflamme, ils marchent, ils s'écr*ient*.
> uvent dans leurs projets les conquérants éch*ouent*.

Ainsi ces deux vers ne valent rien,

> u pay*es* d'imposture & tu m'en as donné.
> e que voy*ent* mes yeux, franchement je m'y fie.

L'*e* muet au dedans d'un mot & à la suite ne autre voyelle, se supprime toujours & fait pas une syllabe particuliere dans la ononciation : ce qui arrive le plus ordinairement dans les futurs des verbes. Ainsi *tuerai*, *crieront*, *louerez*, *sacrifiera*, *enjouement*, c. se prononcent *tûrai*, *crîront*, *loûrez*, *sacrifîra*, *enjoûment*, comme dans ces vers,

> J'espere toutefois qu'un cœur si magnanime
> Ne sacrif*iera* point les pleurs des malheureux...

J'avouerai qu'autrefois au milieu d'une armée,
Mon cœur ne soupiroit que pour la renommée.

S'il vient, il *paiera* cher un si sensible outrage.

sacrifiera ne fait que quatre syllabes, *j'avouerai* n'en fait que trois, & *paiera* n'en fait que deux.

Des voyelles qui forment ou ne forment pas de diphtongues.

Il est encore très-essentiel de savoir quand plusieurs voyelles forment dans les vers une diphtongue ou n'en forment pas, c'est-à-dire, quand elles doivent se prononcer en une ou en deux syllabes : sur quoi nous donnerons ici quelques regles particulieres, en parcourant les différentes sortes de diphtongues dont nous avons parlé page 15 & suivantes, & dont nous avons dit que la plupart devoient se prononcer en deux syllabes, dans la poésie & dans le discours soutenu.

IA, forme généralement deux syllabes, soit dans les noms, soit dans les verbes, comme dans, *di-amant*, *di-adême*, *étudi-a*, *confi-a*, *oubli-a*, *&c.* excepté dans quelques mots qui se réduisent à peu-près à ceux-ci, *diable*, *fiacre*, *liard*, *familiarité*, *familiariser.*

De peur de perdre un *liard* souffrir qu'on vous égorge.
Sa famil*iar*ité jusque là s'abandonne.
Je hais . . . ces gens . . .

Dor

Dont la fiere grandeur d'un rien se formalise,
Et qui craint qu'avec elle on ne familiarise,

Ie, avec l'*e* ouvert ou fermé n'est ordinairement que d'une syllabe, de quelque consonne qu'il soit suivi, comme dans *ciel*, *troisie-me*, *fie-vre*, *pie-ce*, *ami-tié*, *bar-rie-re*, *pa-pier*, *pre-mier*, *&c.*

Il faut ajouter à ce que nous avons observé page 533 & suivantes, que dans les verbes en *ier* de la premiere conjugaison, *ie* forme deux syllabes à l'infinitif, à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif ou de l'impératif, & au participe passif. Ainsi il faut prononcer, *étudi-er*, *confi-er*, *déli-er*, *mari-er*, *vous étudi-ez*, *vous confi-ez*, *vous dé-li-ez*, *vous mari-ez*, *étudi-é*, *confi-é*, *déli-é*, *mari-é*.

Iai, dans la premiere personne du prétérit de ces verbes, se prononçant comme *ie*, forme aussi deux syllabes: *J'étudi-ai*, *je confi-ai*, *je déli-ai*, *je mari-ai*.

On prononce de même, *vous ri-ez*, *vous souri-ez*, *impi-été*, *inqui-et*, *inqui-éter*, *inqui-étude*, *hardi-esse*, *matéri-el*, *essenti-el*, & quelques autres mots en *el* de plus d'une syllabe.

Hier, s'emploie quelquefois en une seule syllabe, comme dans ces vers,

Hier j'étois chez des gens de vertu singuliere,

Mais on en fait plus communément deux syllabes, comme dans ces vers,

Mais hier il m'aborde, & me serrant la main,
Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.

Il est d'une seule syllabe dans *avant-hier.*

Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

Io, est communément de deux syllabes, comme dans *vi-olence*, *vi-olon*, *di-ocese*. On pouroit en excepter, *fio-le* & *pio-che.*

Prends la fiole où...
Je crains en ce désordre extrême....

Oe, ne fait qu'une syllabe comme dans *boe-te*, *coe-ffe*, *moe-lle*, *poe-le* : excepté dans *po-ésie*, *po-eme*, *po-ete.*

Oi, avec le son de l'*o*, & de l'*è* ouvert, n'est jamais que d'une syllabe, comme dans *roi*, *loi*, *voilà*, *emploi*, *&c.*

Ue, avec l'*e* ouvert ou fermé, est toujours de deux syllabes, comme dans *du-el*, *tu-er*, *tu-é*, *attribu-er*, *attribu-é*, *su-er*, *su-é.*

Ui, ne forme qu'une syllabe, comme dans *lui*, *ce-lui*, *dé-dui-re*, *con-strui-re*, *fuir*, *fui*, *ai-gui-ser*, *&c.* excepté dans *ru-ine*, *ru-iner*, *bru-ine.*

Iài, est de deux syllabes dans *ni-ais* : il est quelquefois de deux & quelquefois d'une seule dans *bi-ais*, *bi-aiser*, ou *biais*, *biai-ser.*

Iau, est toujours de deux syllabes, comme dans *mi-auler*, *bes-ti-aux*, *provinci-aux*, *impéri-aux*, *&c.*

Ieu, se prononce ordinairement en deux syllabes, comme dans *pi-eux*, *odi-eux*, *fu-*

ux, préci-eux : excepté dans *cieux*, *Dieu*, , *lieu-tenant*, *mi-lieu*, *mieux*, *pieu*, *é-ι*, *es-sieu*, *vieux*, *yeux*.

)ue, avec l'*e* ouvert ou fermé, est de x syllabes, comme dans *jou-et*, *lou-er*, *é*, *avou-er*, *avou-é* : excepté dans *fouet*, *)uet-ter*.

)ui, est de deux syllabes, comme dans *r*, *ou-i*, *jou-ir*, *jou-i*, *éblou-ir*, *éblou-i*; epté dans *bouis*, & dans *oui*, marquant rmation.

:ux fois de sa main le *bouis* tombe en morceaux.

an & Ien, avec le même son, forment x syllabes, comme dans *étudi-ant*, *fortifi-*, *ri-ant*, *li-ant*, *cli-ent*, *pati-ent*, *impati-*', *expédi-ent*, *expéri-ence* : il faut seule-nt excepter *vian-de*.

›ur de cet amas de *viandes* entassées,
ıoit un long cordon d'alouettes pressées.

en, avec le son qui approche de celui de fermé, ne forme ordinairement qu'une e syllabe, dans les noms substantifs, les noms possessifs, les verbes, & les adver-, comme dans, *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, , *sien*, *je viens*, *je tiens*; *combien*, *&c.* epté *li-en*, parce qu'il vient du verbe *lier* leux syllabes.

en, est de deux syllabes, quand il termine ıom adjectif d'état, de profession, ou de s comme dans *Grammairi-en*, *comédi-en*;

musici-en, histori-en, gardi-en, magici-en: excepté *chré-tien*,

Ion, n'est d'une syllabe que dans les premieres personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif, du conditionnel présent, du présent & de l'imparfait du subjonctif des verbes, quand il ne se trouve pas avant la terminaison de ces personnes, un *r* précédé d'une autre consonne, comme nous l'avons déja dit page 535. Il est de deux syllabes dans les premieres personnes du pluriel du présent de l'indicatif ou de l'impératif des verbes qui ont l'infinitif en *ier*, & dans quelque autre mot que ce puisse être, comme dans *nous étudi-ons, nous confi-ons, nous déli-ons, nous mari-ons, nous ri-ons, li-ons, religi-on, uni-on, passi-on, visi-on, créati-on, &c.*

Oin, n'est jamais que d'une syllabe; comme dans *coin, soin, besoin, appointement, &c.*

Emjambement des vers.

Les vers n'ont ni grace, ni harmonie, quand ils enjambent les uns sur les autres, c'est-à dire, quand le sens demeure suspendu à la fin d'un vers, & ne finit qu'au commencement du vers suivant : ce qui arrive principalement toutes les fois que le commencement d'un vers est régime ou dépendance nécessaire de ce qui se trouve à la fin du vers précédent, comme dans ceux-ci,

C'étoit votre nourice. Elle vous ramena,

suivit exactement l'ordre que lui donna
Votre pere, &c.

l'on voit que *votre pere* a une liaison né-
saire avec la fin du vers précédent, puis-
'il est le nominatif du verbe *donna.*

Cette regle est essentielle dans les vers
n style noble & sérieux : on s'en dispense
anmoins quelquefois dans les vers d'un style
milier, comme dans les comédies, les fa-
es, les contes, les épîtres, &c.

Mais l'harmonie, en quelque style que ce
it être, ne seroit pas blessée, si le régime
la dépendance d'un vers s'étendoit jusqu'à
fin du vers suivant, comme dans ceux-ci,

amour essentiel à notre pénitence,
oit être l'heureux fruit de notre repentance.

ais admire avec moi le sort dont la poursuite
e fait courir alors au piege que j'évite.

Transposition des mots.

Quoique le langage de la poésie françoise
e soit pas différent de celui de la prose, &
u'on y emploie communément les mêmes
ots; il est cependant permis d'y faire dans
construction de la phrase, certaines trans-
ositions que la prose n'admettroit pas, &
ui contribuent beaucoup à l'harmonie & à
a noblesse des vers. Mais il faut toujours faire
es transpositions avec esprit & avec goût,
le maniere qu'elles n'apportent ni dureté,
i obscurité dans les vers.

Elles consistent à changer l'ordre naturel des mots : ce qui peut se faire de plusieurs manieres.

I. En mettant le nominatif après le verbe, comme on le met aussi quelquefois en prose. Ainsi dans ces vers,

Ce traitement, Madame, a droit de vous surprendre.
Mais enfin, c'est ainsi que se venge Alexandre.

l'ordre naturel seroit, *c'est ainsi qu'Alexandre se venge.*

II. En mettant le régime absolu à l'accusatif avant le verbe qui le gouverne : ce qui ne doit pourtant se faire qu'avec beaucoup de réserve, comme dans ces vers,

Le sort vous y voulut l'une & l'autre amener,
Vous pour porter des fers, elle pour en donner.

Vous direz à celui qui vous a fait venir,
Que je ne lui saurois ma parole tenir.

l'ordre naturel & indispensable en prose, seroit, *le sort voulut vous y amener l'une & l'autre, &c. que je ne saurois lui tenir ma parole.*

III. En mettant un nom au génitif avant celui dont il dépend, comme dans ces vers,

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots ?

au lieu de dire, *sait aussi arrêter les complots des méchants.*

IV. En mettant le régime relatif au datif ou à l'ablatif, avant le verbe auquel il a rapport, comme dans ces vers,

uels charmes ont pour vous des yeux infortunés,
u'à des pleurs éternels vous avez condamnés?

u lieu de dire, *que vous avez condamnés à es pleurs éternels.*

a Grece en ma faveur est trop inquiétée:
)e soins plus importants je l'ai crue agitée.

u lieu de dire, *je l'ai crue agitée de soins plus mportants.*

V. En mettant entre le verbe auxiliaire & le participe, des mots qui ne s'y souffri:oient pas en prose, comme dans ces vers,

Aujourd'hui même encore une voix trop fidele
M'a d'un triste désastre apporté la nouvelle.

au lieu qu'il faudroit dire en prose, *m'a apporté la nouvelle d'un triste désastre.*

Le ciel enfin pour nous devenu plus propice,
A de mes ennemis confondu la malice.

au lieu de dire, *a confondu la malice de mes ennemis.*

VI. Enfin en mettant avant le verbe tout ce qui peut en dépendre, & ce qui devroit naturellement être mis après. Ce sont le plus communément les prépositions avec leurs régimes: comme on le reconnoîtra sans peine dans les vers suivants,

A ce discours, ces rivaux irrités,
L'un sur l'autre à la fois se sont précipités.

Pour la veuve d'Hector ses feux ont éclaté.

Contre mon ennemi laisse moi m'assurer.

Si la foi *dans son cœur* retrouvoit quelque place.

Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Peuple ingrat ! Quoi toujours les plus grandes merveilles,
Sans ébranler ton cœur, frapperont tes oreilles !

Mots à éviter dans les vers.

Comme un des principaux objets de la poésie est de flatter agréablement l'oreille, on doit en bannir tous les mots qui pouroient la choquer, ou parce qu'ils seroient trop rudes, ou parce qu'ils auroient quelque conformité de son avec d'autres mots déja employés dans le même vers, ou parce que la répétition n'en seroit ni nécessaire ni agréable, ou enfin parce qu'ils seroient trop bas & qu'ils sentiroient trop la prose.

Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit, quand l'oreille est blessée.

Le goût & le discernement appuyés d'une lecture réfléchie des meilleurs poetes, contribueront à faire éviter ces défauts, mieux que toutes les regles que l'on pouroit donner. Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques-uns des mots qui appartiennent à la prose, & que l'on ne doit faire entrer que très-rarement dans les vers, surtout dans ceux qui ont un peu de noblesse.

Ce sont les conjonctions, *c'est pourquoi*, *parce que*, *pourvu que*, *puis*, *ainsi*, *car*, *en effet*, *de sorte que*, *d'autant que*, *outre que*,

d'ailleurs, &c. celui & *celle*, quand ils sont relatifs à quelques noms précédents; *lequel, laquelle, lesquels, &c.*

De la Césure.

La césure est un repos qui coupe le vers en deux parties, dont chacune s'appelle *hémistiche*, c'est-à-dire, demi vers. Et ce repos bien ménagé contribue beaucoup à la cadence & à l'harmonie des vers françois.

Les regles que l'on peut donner sur la césure, sont renfermées dans ces trois vers de M. Despreaux,

Ayez pour la cadence une oreille severe.
Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il n'y a que les vers de douze syllabes & ceux de dix qui aient une césure: les autres, c'est-à-dire, ceux de 8, de 7, & de 6 syllabes n'en ont point.

La césure des vers de douze syllabes ou des vers alexandrins, est à la sixieme syllabe, ensorte qu'elle partage le vers en deux parties égales, comme dans ceux-ci,

Justes, ne craignez point-le vain pouvoir des hommes:
Quelque élevés qu'ils soient, - ils sont ce que nous sommes.

La césure des vers de dix syllabes ou des vers communs est à la quatrieme syllabe, & elle coupe le vers en deux parties inégales

dont la premiere est de quatre syllabes, & la derniere de six, comme dans ceux-ci,

> L'esclave craint-le tyran qui l'outrage :
> Mais des enfants-l'amour est le partage.

Quand on dit que la césure des vers alexandrins est à la sixieme syllabe, & que la césure des vers communs est à la quatrieme, on entend qu'après l'une ou l'autre de ces syllabes, il doit y avoir un repos naturel qui mette un intervalle entre le premier & le second hémistiche : en sorte qu'on puisse les distinguer en récitant les vers, sans forcer & sans obscurcir le sens de la phrase. Ainsi la césure est vicieuse, quand le mot qui la forme & qui termine le premier hémistiche, ne peut être séparé du mot suivant dans la prononciation.

Il n'est pas nécessaire, pour la régularité de la césure, que le sens finisse absolument après la sixieme ou la quatrieme syllabe, & qu'il n'y ait rien dans un hémistiche, qui soit régime ou qui dépende de ce qui est dans l'autre. Il suffit que ce régime ou cette dépendance n'empêche pas le repos, & n'oblige pas à lier en prononçant, la derniere syllabe d'un hémistiche avec la premiere de l'autre. Ainsi quoiqu'en ce vers,

> Tant de fiel entre-t-il-dans l'ame des dévots?

dans l'ame des dévots, soit le régime du verbe *entre-t-il*, la césure en est réguliere, parce

que, sans forcer le sens de la phrase, on peut faire naturellement après *entre-t-il*, une pause qui distingue les deux hémistiches.

Il en est de même de ces deux vers,

Que de ton bras-la force les renverse.
Que de ton nom-la terreur les disperse.

où l'on peut se reposer après *de ton bras* & *de ton nom*, quoique ces deux génitifs soient régis par les noms suivants *la force*, & *la terreur*.

Nous nous contenterons d'observer ici les principales circonstances qui peuvent rendre la césure défectueuse.

I. Le repos étant, comme nous avons dit, essentiel à la césure, elle ne peut être formée que par une syllabe qui finit un mot : c'est-à-dire que la sixieme ou la quatrieme syllabe d'nn vers de douze ou de dix syllabes, doit toujours être la derniere d'un mot, afin que l'on puisse s'y reposer. Ainsi cette phrase, quoique de douze syllabes,

Que peuvent tous les foi-bles humains devant Dieu?

ne feroit pas un vers, parce que la sixieme syllabe est la premiere du mot *foibles*, & que l'on ne peut pas s'y reposer. Au lieu qu'en changeant l'ordre des mots, & en disant,

Que peuvent devant Dieu-tous les foibles humains?

on a un vers parfait dont le repos tombe sur la sixieme syllabe formée par le mot *Dieu*.

II. L'*e* muet ou féminin, seul ou suivi des

lettres *s* ou *nt*, n'ayant qu'un ſon ſourd & imparfait, ne peut jamais terminer la ſyllabe du repos.

Mais lorſqu'un mot terminé par un *e* muet ſeul, eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle avec laquelle l'*e* muet ſe mange; alors la céſure peut tomber ſur la ſyllabe qui précede l'*e* muet, & qui, par l'éliſion de cet *e*, devient la derniere du mot. Par exemple, *funeſte* qui a trois ſyllabes, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une conſonne, comme quand on dit, *funeſte paſſion*; n'en a plus que deux, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, comme dans *funeſte ambition*: & c'eſt ſur la ſeconde que peut tomber la céſure, quand la derniere ſe mange avec le mot ſuivant. Ainſi dans ces deux vers,

Et qui ſeul ſans miniſ-tre, à l'exemple des Dieux,
Soutiens tout par toi mê-me, & vois tout par tes yeux.

la céſure tombe ſur la ſeconde ſyllabe de *miniſtre*, & ſur la premiere de *même*, les dernieres ſyllabes de ces deux mots ſe mangeant avec les voyelles ſuivantes.

III. Les articles, quels qu'ils ſoient, étant inſéparables des noms, ne peuvent jamais former la céſure d'un vers, & celui-ci ne vaudroit rien,

Vous devez vaincre le-penchant qui vous entraîne.

IV. La céſure ne peut pas tomber ſur un

nom substantif suivi de son adjectif, comme dans ces vers,

Sais-tu qu'on n'acquiert *rien-de bon* à me fâcher?
Mais j'aurois un *regret-mortel*, si j'étois cause,
Qu'il fût à mon cher maître arrivé quelque chose.

ni sur un nom adjectif suivi de son substantif, comme dans ces vers,

Et pourions par un *prompt-achat* de cette esclave,
Empêcher qu'un rival nous prévienne & nous brave.

C'est encore un plus *grand-sujet* de s'étonner.

Cependant si le substantif est suivi ou précédé de plusieurs adjectifs, il peut en être séparé par la césure. Ainsi ces vers sont bons,

Morbleu, c'est une *chose-indigne, lâche, infâme*,
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son ame.

Vengez-moi d'une *ingra-te & perfide parente*.

V. Les adverbes monosyllabes, comme, *plus, très, fort, bien, mal, mieux, trop, &c.* ne peuvent pas être séparés par la césure, des adjectifs ou des verbes auxquels ils sont joints, comme dans ces vers,

Ce jargon n'est pas *fort-nécessaire*, me semble.

Si le chef n'est pas *bien-d'accord* avec la tête.

De grace, *contez-moi-bien* tout de point en point.

Nous verrons qui *tiendra-mieux* parole des deux.

Vos yeux ne sont que *trop-assurés* de lui plaire.

VI. La césure ne peut pas séparer les pronoms personnels, des verbes dont ils sont nominatifs, ni les pronoms conjonctifs, des

verbes dont ils sont régimes, quand ils les précedent ou les suivent immédiatement. Ainsi ces vers ne vaudroient rien,

Je me flatte que *vous*-me rendrez votre estime.
Songeons que la mort *nous*-surprendra quelque jour.

VII. Les pronoms *ce*, *cet*, *ces*, *mon*, *ma*, *mes*, *que*, *qui*, *quel*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, ne peuvent jamais former la césure d'un bon vers, comme dans ceux-ci,

Fuyons les vices *qui*- nous font perdre la grace.
Tant mieux. Vous saurez *que*-depuis tantôt la belle
Sent toujours de son mal quelque crise nouvelle.

Celui, *celle* & *ceux*, s'y souffrent quelquefois, mais ils ont toujours quelque chose de languissant & de prosaïque, comme dans ces vers,

Il n'est fort entre *ceux* que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines.

VIII. Le verbe substantif *être* suivi d'un nom adjectif, ne peut pas en être separé par la césure, surtout quand il est à la troisieme personne du singulier du présent de l'indicatif, comme dans ces vers,

On sait que la chair *est-fragile* quelquefois.
Si notre esprit *n'est*, *pas-sage* à toutes les heures,
Les plus courtes erreurs sont toujours les meilleures.

IX. Les verbes auxiliaires immédiatement suivis des participes, ne doivent pas en être

séparés par la césure, surtout s'ils ne sont que d'une syllabe, comme dans ces vers,

Que vous serez toujours, quoique l'on se propose,
Tout ce que vous *avez-été* durant vos jours.

Et comme je vous *ai-rencontré* par hasard,
J'ai cru que je dévois de tout vous faire part.

Je ne saurois souffrir, a-t-il dit hautement,
Qu'un honnête homme *soit-traîné* honteusement.

X. Quand deux verbes ou un verbe avec un nom font un sens indivisible, la césure ne doit pas les séparer, comme dans ces vers,

Mon pere, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait-apprendre* què mes heures.

Car le ciel a trop *pris-plaisir* de m'affliger,
Pour me donner celui de me pouvoir venger.

Si bien que les *jugeant-morts* après ce tems-là,
Il vint en cette ville, & prit le nom qu'il a.

XI. La césure ne peut pas se trouver entre un verbe & la négation *pas*, ou tout autre adverbe négatif, comme dans ces vers,

Non, je ne *souffrirai-pas* un pareil outrage.
Croyez que vous n'*aurez-jamais* cet avantage.

XII. La césure est encore mauvaise quand elle sépare une préposition de son régime, comme dans ces vers,

Peut-être encor qu'*avec* toute ma suffisance,
Votre esprit manquera dans quelque circonstance.

Par vos gestes *durant*-un moment de repas ....
Si j'avois jamais fait cette bassesse insigne,
De vous revoir *après*-ce traitement indigne.

J'y suis encor, *malgré*-tes infidélités.

XIII. Enfin les conjonctions composées de plusieurs mots dont le dernier est *de* ou *que*, comme *afin de*, *de peur de*, *avant que de*, *aussi-tôt que*, *tandis que*, *encore que*, *&c.* ne doivent pas être séparées par la césure. Ainsi ce vers seroit mauvais,

Quoi ! vous fuyez *tandis-que* vos soldats combattent ?

Au reste comme la césure est faite pour l'oreille, on peut donner pour regle générale & infaillible, qu'une césure est bonne, si elle satisfait l'oreille, & qu'elle est vicieuse, si l'oreille en est choquée : & ce n'est que par la lecture des bons vers, qu'on peut se mettre en état d'en juger.

Des licences dans la Versification.

On appelle licences certains mots qui ne seroient pas reçus dans la prose commune, & qu'il est permis aux poetes d'employer. La plupart même de ces mots, surtout dans la poésie sublime, ont beaucoup plus de grace & de noblesse que ceux dont on se sert ordinairement. Le nombre n'en est pas grand. Voici les principaux.

Les humains ou *les mortels* pour *les hommes*.

Mon cher fils, dit Louis, c'est de là que la grace
Fait sentir aux *humains* sa faveur efficace.

Plus sage en mon respect, que ces hardis *mortels*,
Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

Forfaits pour *crimes.*

O toi, de mon repos compagne aimable & sombre,
A de si noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre ?

Coursier au lieu de *cheval.*

Les moments lui sont chers, il court dans tous les rangs,
Sur un *coursier* fougueux, plus léger que les vents.

Glaive pour *épée.*

Ils s'attaquent cent fois, & cent fois se repoussent.
Leur courage s'augmente, & leurs *glaives* s'émoussent.

Penser pour *pensée.*

Votre ame à ce *penser* de colere murmure.

Les ondes pour *les eaux.*

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes,
S'éleve en bouillonnant sur la face des *ondes.*

Flanc pour *sein.*

Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon
flanc,
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour *ancien.*

Suivez-moi, rappellez votre *antique* vertu.
C'est un usage *antique* & sacré parmi nous.

L'Eternel au lieu de *Dieu.*

L'*Eternel* en ses mains tient seul nos destinées :
Il fait, quand il lui plaît, veiller sur nos années.

Hymen ou *hymenée* pour *mariage.*

Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'*hymen* n'ait jamais fait de femme extravagante ?

A qui même en secret je m'étois destinée,
Avant qu'on eût conclu ce fatal *hymenée* !

Espoir a plus de noblesse qu'*espérance.*

D'un *espoir* renaissant le peuple est enivré.

Jadis pour *autrefois*.

Serments *jadis* sacrés, nous brisons votre chaîne.

Soudain pour *aussitôt*.

Le salpêtre enfoncé dans ces globes d'airain,
Part, s'échauffe, s'embrase, & s'écarte *soudain*.

Alors que pour *lorsque*.

Aveuglé par son zele, il te désobéit,
Et pense te venger, *alors qu*'il te trahit.

Cependant que pour *pendant que*, *tandis que*.

Cependant que j'embrasse une image frivole,
Rome entiere m'appelle aux murs du Capitole.

N'a guere pour *il n'y a pas long-tems*.

Cette loi que *n'a guere* un saint zele a dictée,
Du ciel en ta faveur y semble être apportée.

On supprime souvent *ne* avant les verbes, dans les interrogations négatives,

Vois-tu pas que sa haine égale mon amour?

au lieu de dire, *ne vois-tu pas*, *&c.*

Il est très-ordinaire de supprimer l'*e* muet du mot *encore*, pour le faire de deux syllabes, en écrivant *encor*.

Encor si ta valeur à tout vaincre obstinée,
Nous laissoit pour le moins respirer une année.

Encore de trois syllabes avec l'*e* muet a quelque chose de languissant dans le corps du vers, avant un mot qui commence par une consonne, & il est mieux de ne l'employer ainsi qu'à la fin du vers.

Etudions enfin, il en est tems encore.

On fait aussi quelquefois *avec* de trois syllabes, en y ajoutant *que*.

Quittons donc pour jamais une ville importune,
Où l'honneur est en guerre *avecque* la fortune.

ARTICLE II.

De la Rime.

LA rime qui fait la plus grande beauté des vers françois, est une convenance de son à la fin des mots : & chaque vers doit finir par un mot qui ait cette convenance de son avec le dernier mot d'un autre vers. Ainsi ces deux vers riment ensemble ;

A ta foible raison garde-toi de te *rendre* :
Dieu t'a fait pour l'aimer, & non pour le com*prendre*.

La rime n'étant que pour l'oreille, & non pas pour les yeux, on doit plutôt en juger par le son que par l'orthographe. Ainsi quoique les syllabes finales de deux mots s'écrivent différemment, il suffit ordinairement qu'elles produisent le même son, pour qu'elles riment ensemble, comme *repos* & *maux* dans ces deux vers,

Tout conspire à la fois à troubler mon *repos*,
Et je me plains ici du moindre de mes *maux*.

Par la même raison, si les syllabes finales

de deux mots s'écrivent de la même maniere, & qu'elles se prononcent différemment, elles ne peuvent rimer ensemble. Ainsi la rime de ces deux vers est défectueuse,

Ma colere revient, & je me reconn*ois* :
Immolons en partant trois ingrats à la *fois*.

De la Rime masculine & féminine.

La rime se divise en masculine & féminine : d'où les vers sont appellés masculins ou féminins, comme nous l'avons dit page 544.

La rime féminine est celle qui finit ou par un *e* muet simplement, comme dans ces deux vers,

L'Eternel est son nom. Le monde est son ouvrage.
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage.

ou par un *e* muet suivi d'une *s*, comme dans ceux-ci,

Objet infortuné des vengeances célest*es*,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me détest*es*.

ou par un *e* muet suivi des lettres *nt*, comme dans ceux-ci,

C'est lui-même. Il m'échauffe. Il parle. Mes yeux s'ou-
vr*ent* :
Et les siecles obscurs devant moi se découvr*ent*.

La rime masculine est celle qui est formée par toute autre terminaison que par un *e* muet, soit par une voyelle, comme dans ces vers,

Miſérables jouets de notre vanité,
Feſons au moins l'aveu de notre infirmité.

ſoit par une conſonne, comme dans ceux-ci,

Le faux eſt toujours fade, ennuyeux, languiſſ*ant* :
Mais la nature eſt vraie, & d'abord on la *ſent*.

Les troiſiemes perſonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du conditionnel préſent des verbes, n'ont pourtant pas la rime féminine, quoique terminées en *oient*, parce que ces cinq lettres ont, comme nous avons dit, le ſon de l'*e* ouvert, & qu'ainſi elles forment une rime maſculine, comme dans ces deux vers,

Aux accords d'Amphion les pierres ſe mouv*oient*,
Et ſur les murs Thébains en ordre s'élev*oient*.

On ne conſidere preſque jamais que le ſon de la derniere ſyllabe des mots pour la rime maſculine. Ainſi *vérité* rime avec *piété*, *raiſon* avec *maiſon*, *malheur* avec *douleur*, *ſuccès* avec *procès*, *&c.*

Mais le ſon de la derniere ſyllabe des mots ne ſuffit pas pour la rime féminine, parce que la prononciation ſourde & obſcure de l'*e* muet empêche d'y appercevoir une convenance ſenſible. Ainſi quoique la derniere ſyllabe de *mon*de ſoit ſemblable à la derniere de *deman*de, cependant ces deux mots ne riment pas, non plus que *louan*ge avec *menſon*ge, *fide*le, avec *ſcanda*le, *&c.*

Il faut donc encore prendre la convenance

peut aiſément choiſir ceux dont la rime a plus de convenance.

Les ſons eſſentiels à la rime ſuffiſent, quand ils ſont pleins, ou qu'ils ſe trouvent dans des monoſyllabes, ou qu'ils ne ſont précédés des mêmes conſonnes ou des mêmes voyelles, que dans un très-petit nombre de mots.

I. Les ſons que l'on appelle pleins, ſont ceux de l'*a* & de l'*o*, des *e* ouverts, des voyelles compoſées, *ai*, *ei*, *oi*, *au*, *eau*, *eu*, & *ou*, des voyelles naſales *an*, *am*, *en*, *em*, *in*, *im*, *ain*, *ein*, *aim*, *on*, *om*, *un*, *um*, des voyelles longues, des diphtongues *ie*, *oi*, *ui*, *ieu*, *ien*, *ion*, *oin*, & des voyelles ſuivies de pluſieurs conſonnes ſemblables ou différentes. Ainſi *combats* rimera avec *embarras*, *fatale* avec *inegale*, *repos* avec *héros*, *parole* avec *immole*, *progrès* avec *ſuccès*, *mer* avec *enfer*, *ouvert* avec *offert*, *même* avec *extrême*, *jamais* avec *parfaits*, *maître* avec *paroître*, *reine* avec *peine*, *tableau* avec *fardeau*, *rigoureux* avec *cheveux*, *bonheur* avec *ardeur*, *courroux* avec *genoux*, *venin* avec *deſſein*, *pardon* avec *leçon*, *commun* avec *importun*, *lumiere* avec *carriere*, *vouloir* avec *ſavoir*, *ennui* avec *aujourd'hui*, *conduite* avec *pourſuite*, *entretiens* avec *conviens*, *témoin* avec *beſoin*, *horrible* avec *ſenſible*, *injure* avec *murmure*, *&c.*

Le ſon de l'*a* n'eſt plein & ſuffiſant pour la rime, que quand il eſt dans la pénultieme ſyllabe du mot, ou qu'étant dans la derniere, il

il est suivi de quelque consonne, comme dans *agréable*, *favorable*, *état*, *sénat*, *trépas*, *soldats*, *remparts*, *étendards*. Mais s'il est la derniere lettre du mot, comme dans toutes les troisiemes personnes du singulier du prétérit des verbes de la premiere conjugaison, il faut qu'il soit précédé de la même consonne ou de la même voyelle. Ainsi *condamna* rimeroit avec *donna*, mais non pas avec *tomba*, *marcha*, *confia*, ni avec d'autres où l'*a* ne seroit pas précédé d'une *n*.

Quoique le son de la rime en *ant*, ou en *ent*, soit plein, néanmoins à cause du grand nombre de mots où elle se trouve, on ne doit faire rimer ensemble que ceux où *ant* & *ent* sont précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *diamant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *mant* ou *ment*, comme *égarement*; & *suppliant* ne rimeroit bien qu'avec un mot terminé en *iant*, comme *criant*, &c.

Par la même raison *eu* & *on* précédés d'une consonne ne riment pas bien avec *eu* & *on* précédés de la voyelle *i*. Ainsi *heureux* ne rime pas bien avec *ambitieux*, ni *moisson* avec *passion*; mais *heureux* rimera avec *courageux*, *moisson* avec *trahison*, *ambitieux* avec *furieux*, & *passion* avec *religion*.

Les voyelles qui n'ont pas un son plein, sont l'*é* fermé, ou seul, comme dans *beauté*, ou suivi des consonnes *s*, *z*, & *r*, comme dans

beautés, *aimez*, *aimer*; l'*i* & l'*u*, ou seuls; comme dans *ami*, *vertu*, ou suivis d'une consonne qui n'en allonge pas sensiblement le son, comme dans *amis*, *vertus*, *habit*, *tribut*, *&c*. Et ces voyelles ne pouront former de bonnes rimes masculines, qu'autant qu'elles seront précédées des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles. Ainsi *beauté* rimera bien avec *divinité*, *beautés* avec *divinités*, *aimez* avec *animez*, *aimer* avec *animer*, *pitié* avec *amitié*, *ami* avec *endormi*, *vertu* avec *combattu*, *amis* avec *endormis*, *&c*.

On peut donner pour regle générale, que quand les rimes masculines sont bonnes ou suffisantes, elles sont encore meilleures, en devenant féminines par l'addition de l'*e* muet; parce qu'outre la nouvelle conformité de son que l'*e* muet y ajoute, il oblige encore d'appuyer davantage sur la pénultieme syllabe, & en rend par là le son plus plein qu'il n'étoit auparavant. Par exemple, si *consacré* & *révéré*, *soupir & desir*, *sujet* & *discret*, *interdit* & *petit* riment bien; *consacrée* & *révérée*, *soupire* & *desire*, *sujette* & *discrete*, *interdite & petite*, rimeront encore mieux.

Mais de ce que les rimes féminines sont bonnes, comme *puissante* & *chancelante*, *heureuse* & *furieuse*, il ne s'ensuit pas que les rimes semblables masculines le soient aussi : car *puissant* rimeroit mal avec *chancelant*, & *heureux* avec *furieux*, comme nous l'avons observé plus haut.

II. On ne cherche pas une si grande conformité de son, quand on fait rimer un monosyllabe avec un autre monosyllabe ou avec un mot de plusieurs syllabes. Il suffit que le son essentiel à la rime s'y trouve. Ainsi *loi* rimera avec *foi* & avec *effroi*, *pas* avec *bas* & avec *états*, *paix* avec *faix* & avec *jamais*, *mis* avec *pris* & avec *sortis*, *dit* avec *esprit*, *vous* avec *loups* & avec *couroux*, *&c.* & par la même raison il n'y a rien d'irrégulier dans la rime de ces deux vers,

Lui que tu fis languir dans des tourments honteux,
Lui dont l'aspect ici te fait baisser les yeux.

III. Quand il n'y a qu'un très-petit nombre de mots où les sons essentiels à la rime soient précédés des mêmes consonnes ou des mêmes voyelles, cette rareté dispense des regles que nous venons d'établir, & autorise à se contenter de rimes suffisantes. Ainsi parce qu'il n'y a que très-peu de mots terminés en *pir*, on fait rimer *soupir* avec *desir*; & on fait rimer *trahir* avec *obéir*, à cause du petit nombre de mots où *ir* est précédé des mêmes voyelles.

Cette licence ne peut regarder qu'un très-petit nombre de mots terminés en *u*, *us*, *ut*, *is*, *it*, & *ir*: encore faut-il en user avec beaucoup de ménagement, & quand on y est absolument forcé par la disette de la rime.

Mais à l'égard des mots terminés en *é* fer-

mé seul ou suivi des lettres *s*, *z*, *r*, & en *i* seul, le nombre en est si grand, qu'on ne doit jamais se dispenser de les faire rimer par les consonnes ou voyelles qui précedent l'*e* & l'*i*. Ainsi quelque beaux que soient ces vers pour le sens, ils pechent par la rime.

Un juge incorruptible y rassemble à ses *pieds*
Ces immortels esprits que son souffle a *créés*.

Ayez pitié d'un cœur de soi-même enne*mi*,
Moins malheureux cent fois, quand vous l'avez h*aï*.

La terminaison en *ai* des prétérits de l'indicatif des verbes de la premiere conjugaison, des futurs de tous les verbes, & du présent de l'indicatif du verbe *avoir*, ayant le son de l'*é* fermé, on peut fort bien la faire rimer avec un mot terminé en *é* fermé, comme dans ces vers,

Vaincu, chargé de fers, de regret consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allum*ai*....

Mon oncle, soyez sûr que je ne partir*ai*,
Qu'après vous avoir vu bien cloué, bien mur*é*,

Non, je ne prétends plus demeurer engag*é*,
Pour un cœur où je vois le peu de part que j'*ai*,

La rime féminine de l'*é* fermé ne doit pas être moins parfaite que la masculine, & il n'y a guere de poetes qui n'observent les mêmes regles à l'égard de l'une & de l'autre. Ainsi *aimée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *mée*, & *confiée* ne rimera bien qu'avec un mot terminé en *iée*.

Il n'en est pas de même des rimes féminines en *ie* & en *ue* que l'on emploie quelquefois sans qu'elles soient précédées des mêmes consonnes, comme dans ces vers,

O Ciel! pourquoi faut-il que ta secrete en*vie*
Ferme à de tels héros le chemin de l'A*sie*?

Polinice, Seigneur, demande une entre*vue*:
C'est ce que d'un héraut nous apprend la *venue*.

Les mots terminés en *ui*, *uie*, *uis*, *uit*, doivent toujours rimer avec des mots qui aient la même terminaison, & le son de la diphtongue *ui* étant assez plein de lui-même, il n'est pas nécessaire qu'elle y soit précédée des mêmes consonnes.

En quelles occasions il faut faire accorder la rime avec l'orthographe.

Quoique nous ayions dit plus haut qu'il n'étoit pas nécessaire, pour la validité de la rime, que les dernieres syllabes des mots s'écrivissent avec les mêmes lettres, & qu'il suffisoit qu'elles produisissent le même son; il y a neanmoins quelques occasions où l'orthographe doit s'accorder avec la rime.

I. Un mot terminé par une *s*, par un *x*, ou par un *z*, ne rimeroit pas avec un mot qui ne seroit pas terminé par l'une de ces trois lettres. Ainsi *aimable* ne rimeroit pas avec *fables*, ni *discours* avec *jour*, ni *vérité* avec *vanités* ou *méritez*, ni *genou* avec *vous*

ou *couroux*, ni *cheveu* avec *heureux*, *&c.* Et la rime de ces deux vers est défectueuse,

Oui, vraiment, ce visage est encor fort mettable:
S'il n'est pas des plus beaux, il est des agréables.

Mais il n'est pas nécessaire que les mots dont la rime est terminée par l'une de ces trois lettres, soient du nombre pluriel, ni que ce soit la même lettre qui les termine. Ainsi *le discours* rimera avec *les jours*, *célestes* avec *tu détestes*, *le nez* avec *vous donnez*, *vanités* avec *méritez*, *vous* avec *couroux*, *paix* avec *jamais*, *loix* avec *rois*, *&c.*

II. Quoique l'*r* ne se prononce pas à la fin des vers, dans les mots terminés en *er* avec l'*é* fermé, cependant ils ne doivent rimer qu'avec des mots également terminés en *er*, comme dans ces deux vers,

Un ennemi si noble a su m'encourag*er*:
Je suis venu chercher la gloire & le dang*er*.

III. On ne fait guere rimer une personne de verbe terminée en *ois* ou en *oit* ayant le son de l'*e* ouvert, avec un mot qui auroit le même son, mais qui s'écriroit différemment, comme *j'aimois* avec *jamais*, *manquoit* avec *banquet*. Il faut ordinairement recourir à une autre personne de verbe terminée par les mêmes lettres, comme dans ces deux vers,

Et sans trop s'enquérir d'où la laide ven*oit*,
Il sut, c'en fut assez, l'argent qu'on lui donn*oit*.

IV. Les troisiemes personnes du pluriel

des verbes, terminées en *ent* ou en *oient*, ne doivent jamais rimer qu'avec d'autres troisiemes personnes de verbes qui aient les mêmes terminaisons. Ainsi *ils disent* ne rimeroit pas avec *marchandise*, ni *fassent* avec *surface*: mais *disent* rimeroit bien avec *lisent*, & *fassent* avec *effacent*.

V. Les mots terminés par *anc* & *ang*, ne riment ordinairement au singulier qu'avec des mots qui aient l'une ou l'autre terminaison, comme dans ces deux vers,

Remplissez les autels d'offrandes & de sang,
Des victimes vous-même interrogez le flanc.

VI. Quand un mot est terminé par un *t*, il ne peut rimer qu'avec un mot qui soit aussi terminé par un *t* ou par un *d*. Ainsi *hasard* rimera avec *départ*, *verd* avec *couvert*, *nid* avec *finit*, *accord* avec *fort*, *sourd* avec *court*, *&c.* comme dans ces deux vers,

Sur l'argent, c'est tout dire, on est déja d'*accord*:
Ton beau-pere futur vuide son coffre-*fort*.

& dans ceux-ci,

Vous voyez quel effroi me trouble & me con*fond*.
Il parle dans mes yeux, il est peint sur mon *front*.

VII. On fait rimer ensemble tous les mots dont la derniere syllabe a le son de la voyelle nasale *in*, de quelque maniere qu'elle s'écrive. Ainsi *divin* rimera avec *humain*, *faim*, *dessein*, & chacun de ces mots rimera avec les

autres, comme dans ces vers,

Je n'y puis plus tenir, j'enrage, & mon *dessein*
Est de rompre en visiere à tout le genre hum*ain*.

Déja d'un plomb mortel plus d'un brave est est att*eint*,
Sous les fougueux coursiers l'onde écume & se pl*aint*.

VIII. Quand les mots sont terminés par une *s* ou par un *x*, la convenance des consonnes ou des voyelles précédentes ne s'exige plus avec la même sévérité. Il suffit que les dernieres syllabes aient le même son. Ainsi *combats* rimera avec *trépas*, *rangs* avec *tyrans*, *effets* avec *satisfais*, *héros* avec *travaux*, *balcons* avec *féconds*, *dehors* avec *accords*, *jours* avec *sourds* & *courts*, *&c.*

IX. Enfin, hors les circonstances que nous venons d'expliquer, on peut faire rimer ensemble toutes les consonnes & voyelles qui ont le même son, quelque différentes qu'elles puissent être par le caractere. Ainsi *être* rimera avec *connoître* & *maître*, *race* avec *terrasse*, *contraire* avec *frere*, *chose* avec *cause*, *&c.*

X. L'*l* mouillé ne peut jamais rimer avec l'*l* simple. Ainsi *travail* ne rimeroit pas avec *cheval*, ni *merveille* avec *nouvelle*, ni *famille* avec *tranquille*, *&c.*

Rime d'un mot avec lui-même.

Un mot ne peut pas rimer avec lui-même, à moins qu'il ne soit pris dans des signifi-

sitions différentes. Ainsi la rime dec es deux vers est irréguliere,

Les chefs & les soldats ne se connoissent *plus*.
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

au lieu qu'il n'y a rien de répréhensible dans les rimes des vers suivants,

Prends-moi le bon parti. Laisse-là tous les *livres*.
Cent francs au denier cinq combien font-ils ? vingt *livres*.

Cependant, par un sort que je ne conçois *pas*,
Votre douleur redouble & croît à chaque *pas*.

Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce *point*,
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez *point* ?

Pour savoir où la belle est *allée*,
Va-t-en chercher par-tout. J'attends dans cette *allée*.

Suffit, j'en suis *quitte*.
Après ce que j'ai dit, souffrez que je vous *quitte*.

Il est vrai, cher Crispin; mais enfin tu sais *bien*,
Que cela ne fait pas presque le quart du *bien*.

Rime d'un simple avec son composé.

Un mot simple ne rime pas avec son composé, comme *ami* avec *ennemi*, *écrire* avec *souscrire*, *voir* avec *prévoir*, *mettre* avec *remettre*, *faire* avec *défaire*, *&c.* Ainsi la rime de ces deux vers ne peut passer qu'à la faveur de la pensée,

Je connois trop les grands, dans le malheur *amis*,
Ingrats dans la fortune, & bientôt *ennemis*.

A l'égard des composés d'un même mot, on peut les faire rimer ensemble, lorsque

leurs significations n'ont point de rapport, comme dans ces deux vers,

Dieu punit les forfaits que leurs mains ont *commis*,
Ceux qu'ils n'ont point vengés, & ceux qu'ils ont *permis*.

Rime de l'é fermé avec l'e ouvert.

L'*é* fermé ne rime pas avec l'*è* ouvert. Ainsi l'oreille est blessée de la rime des mots terminés en *er* avec l'*é* ferme, comme *aimer*, *triompher*, *mériter*, *chercher*, *confier*, *&c.* avec les mots terminés en *er* avec l'*e* ouvert, comme *la mer*, *l'enfer*, *Jupiter*, *cher*, *fier*, *&c.* Ce défaut se trouve dans les vers suivants,

Hé bien, brave Acomat, si je leur suis si *cher*,
Que des mains de Roxane ils viennent m'*arracher*.
Attaquons dans leurs murs ces Conquérants si *fiers*:
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foy*ers*.

De même les oreilles délicates auront peine à accorder la rime de *terre* avec celle de *pere*, quoi qu'en puisse dire l'auteur de ces deux vers,

La main, la même main qui t'a rendu ton *pere*,
Dans ton sang odieux pouroit venger la *terre*.

non pas parce qu'il y a deux *rr* dans *terre*, & qu'il n'y en a qu'un dans *pere*, mais parce que l'*e* est fort ouvert dans *terre*, & qu'il n'est qu'un peu ouvert dans *pere*, ce qui fait deux sons différents.

En sorte que par cette raison *terre* ne rimera bien qu'avec des mots où l'*e* sera fort ouvert, tels que *guerre* ou *tonnerre*, comme dans les vers suivants du même auteur,

Et ce peuple autrefois, vil fardeau de la *terre*,
Semble apprendre de nous le grand art de la *guerre*.
Ce peuple de vainqueurs armés de son *tonnerre*,
A-t-il le droit affreux de dépeupler la *terre*?

Rime des voyelles longues avec les voyelles breves.

Les voyelles longues, soit qu'elles se trouvent dans la derniere syllabe des vers masculins, ou dans la pénultieme des vers féminins, riment mal avec les voyelles breves, comme *mâle* avec *cabale*, *intérêt* avec *objet*, *conquête* avec *coquette*, *dépôt* avec *dévot*, *côte* avec *grotte*, *fantôme* avec *homme*, *trône* avec *couronne*, *gîte* avec *visite*, *&c.* Ainsi la rime de ces vers n'est pas tout-à-fait exacte,

Je l'instruirai de tout, je t'en donne *parole*,
Mais songe seulement à bien jouer ton *rôle*.
Si ce n'est pas assez de vous céder un *trône*,
Prenez encor le mien, & je vous l'*abandonne*.

Cependant une voyelle breve peut absolument rimer avec une longue, quand elle a de sa nature un son assez plein, & que la différence du bref au long n'étant pas trop sensible, elle peut être facilement aidée & corri-

gée par la prononciation : ce qui regarde principalement les voyelles *a* & *ou*. Ainsi quoiqu'elles soient breves dans les mots *préface* & *tout*, M. Despreaux a fait rimer ces mots avec *grace* & *goût*, où elles sont longues, dans ces vers,

Un auteur à genoux dans une humble *préface*,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander *grace*.

Aimez-vous la muscade ? On en a mis par-*tout*.
Sans mentir ces pigeons ont un merveilleux *goût*.

Au reste, c'est à l'oreille à juger si les voyelles longues & breves peuvent ou ne peuvent pas former de bonnes rimes.

Rime des Hémistiches.

Un vers est défectueux, quand le premier hémistiche rime ou a quelque convenance de son avec le dernier, comme dans ceux-ci,

Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.

Allez, vous êtes *fou* dans vos transports *jaloux*.

Je suis rustique & *fier*, & j'ai l'ame gros*siere*.

Il en est que le ciel guida dans cet empire,
Moins pour nous conqué*rir*, qu'afin de nous *instruire*.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier du vers qui le précede, comme dans ceux-ci,

Un fiacre me couvrant d'un déluge de boue,
Contre le mur *voisin* m'écrase de sa roue,
Et voulant me sauver, des porteurs inhu*mains*,
De leur maudit bâton me donnent dans les reins.

ou quand le dernier hémistiche d'un vers rime avec le premier hémistiche du vers suivant, comme dans ceux-ci,

Il faut pour les avoir employer notre *soin* :
Il sont à moi du *moins*, tout autant qu'à mon frere.

ou quand les deux premiers hémistiches de deux vers qui se suivent riment ensemble; comme dans ceux ci,

Sinon demain *matin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai de ma *main* le feu dans la maison.

Mais c'est quelquefois une beauté, lorsque par figure on se sert ou des mêmes rimes, ou des mêmes mots dans les deux hémistiches, ou qu'on répete même l'hémistiche, comme dans ces vers,

Tantôt la terre *ouvroit* ses entrailles profondes,
Tantôt la mer *rompoit* la prison de ses ondes.

Là le corps immort*el* à notre ame obéit,
Ici le corps mort*el* l'aveugle & la trahit.

Qui cherche *vraiment Dieu*, dans lui seul se repose :
Et qui craint *vraiment Dieu*, ne craint rien autre chose.

Quelque grace qu'aient ces consonnances & ces répétitions, on ne doit les employer qu'avec beaucoup de réserve & de ménagement.

Retranchement de l's dans certains verbes.

On retranche souvent dans les vers, l's

finale de la premiere personne du singulier du présent de l'indicatif & de la seconde de l'impératif de quelques verbes des trois dernieres conjugaisons, principalement de ceux qui ont ces personnes terminées en *ois* & en *is*. Et cette licence servira à confirmer ce que nous avons dit page 251, que l'usage d'écrire en prose quelques-unes de ces mêmes personnes sans *s*, avoit été vrai-semblablement introduit par les poetes qui y laissent ou retranchent l'*s* finale, selon qu'elle leur est nécessaire ou non, pour la liaison des mots, ou pour la justesse de la rime.

Il semble qu'on ne peut mieux le prouver, qu'en fesant voir par des exemples, que pour observer des regles indispensables de la versification, un poete emploie avec l'*s* finale, un verbe qu'un autre emploie sans *s*, & que souvent le même auteur admet ou n'admet pas l'*s* dans le même verbe. Ainsi M. Despreaux qui écrit *crois* avec une *s*, pour le faire rimer avec *doigts*, dans ces deux vers,

Mais moi qui dans le fond sais bien ce que j'en *crois*,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes *doigts*.

l'écrit sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *moi*,

En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en *croi*,
Et tel qui me reprend en pense autant que moi.

Racine écrit *vois* avec une *s*, pour le faire

rimer avec *fois*, dans ces deux vers,

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la *vois*,
Et crois toujours la voir pour la premiere fois.

& sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *moi*,

Vous ne répondez point? Perfide, je le *voi*,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi.

Moliere écrit *je dis* avec une *s*, pour lire avec la voyelle suivante dans ce vers,

Je te le *dis* encor, je saurai m'en venger.

& sans *s* dans ceux-ci, pour le faire rimer avec *étourdi*,

Un brouillon, une bête, un brusque, un étourdi,
Que sais-je? un .... cent fois plus encor que je ne *di*.

Je *sais* est employé avec une s dans les vers suivants,

Je ne *sais* où je vais, je ne *sais* où je suis. *Rac.*

Je *sais* où je lui dois trouver des défenseurs. *Id.*

Je *sais* où gît le lievre, & ne puis sans travail,
Fournir en un moment d'hommes & d'attirail. *Mol.*

il est employé sans s dans ceux-ci, pour rimer avec *blessé*,

Monsieur, ce galant homme a le cerveau blessé.
Ne le savez-vous pas?
Je *sai* ce que je *sai*. *Mol.*

Dois avec une *s*,

Apprends-moi si je *dois* ou me taire ou parler. *Desp.*

J'ignore, dites-vous, de quelle humeur il est,
Et *dois* auparavant consulter, s'il vous plaît. *Mol.*

Doi ſans *s*,

Sans parents, ſans amis, ſans eſpoir que ſur moi;
Je puis perdre ſon fils, peut-être je le *doi*. Rac.

Celle-ci peut-être aura de quoi
Te plaire. Accepte-la pour celle que je *doi*. Mol.

Reçois avec une *s*,

Je *reçois* à ce prix l'amitié d'Alexandre. *Rac.*

Reçoi ſans *s*,

Je ne puis t'exprimer l'aiſe que j'en *reçoi*.
Et que me diriez-vous, Monſieur, ſi c'étoit moi? *Mol.*

J'averti & *je frémi* ſans *s*,

Viſir, ſongez à vous, je vous en *averti*,
Et ſans compter ſur moi, prenez votre parti. *Rac.*

Ah! bons Dieux, je *frémi*.
Pandolfe qui revient! fut-il bien endormi! *Mol.*

Moliere a pouſſé la licence encore plus loin, puiſqu'il a retranché l'*s* du prétérit *je vis* dans ces deux vers,

Hélas! ſi vous ſaviez comme il étoit ravi,
Comme il perdit ſon mal, ſitôt que je le *vi*.

Ce peu d'exemples ſuffira pour donner lieu de juger que ce retranchement de l'*s* eſt une licence poétique, & qu'il eſt plus régulier, comme nous avons dit, de ne pas l'admettre dans la proſe.

Il eſt bon d'obſerver, avant que de finir cet article, que la plupart des regles que nous venons d'établir, ſur-tout de celles qui regardent la céſure & la rime, ne ſont que

pour la plus grande perfection des vers, & qu'elles ne doivent pas toujours être prises à la rigueur. Outre qu'il est quelquefois permis d'en sacrifier quelques-unes à une belle pensée, les vers doivent être plus ou moins parfaits à proportion que le sujet que l'on traite est plus ou moins relevé. Ainsi dans les comédies, dans les fables, dans les contes, & autres pieces d'un style simple & familier, on ne doit pas exiger que les vers soient aussi harmonieux & aussi réguliers que dans les poemes épiques, dans les tragédies, dans les satyres, & autres pieces d'un stye noble & sérieux.

ARTICLE III.

Du mélange & de la combinaison des vers les uns à l'égard des autres.

LE mélange des vers les uns avec les autres, peut se considérer, ou par la rime, ou par le nombre des syllabes dont ils sont composés : c'est-à-dire, que dans les différents ouvrages de poésie, les rimes masculines sont mêlées avec les féminines, & souvent les grands avec les petits vers.

Il n'y a point d'ouvrage en vers où les rimes masculines ne soient mêlées avec les féminines, & qui par conséquent ne soit com-

posé de vers masculins & féminins.

Mais il n'est pas également nécessaire que les vers d'un ouvrage ou d'une piece, soient toujours d'une même longueur ou d'un même nombre de syllabes.

On observe généralement aujourd'hui de mêler les rimes masculines & féminines de maniere que deux différentes rimes de même espece ne se trouvent jamais ensemble dans une même suite de vers : c'est-à-dire, qu'une rime masculine ne peut être suivie que de la rime masculine qui y répond, ou d'une rime féminine : ce qui n'étoit point pratiqué par les anciens poetes qui mêloient toutes les rimes au hasard, & comme elles se présentoient, comme on le voit dans Marot.

Le mélange des vers par rapport au nombre des syllabes, n'est pas réglé : il dépend ordinairement du goût & de la volonté du poete.

Suivant les différentes manieres dont on peut arranger les rimes masculines & féminines, on les divise en rimes suivies & en rimes entremêlées.

Les rimes sont appellées suivies, lorsqu'après deux rimes masculines, il s'en trouve deux féminines, ensuite deux masculines, & ainsi de suite, comme dans ces huit vers.

On ne m'a jamais vu, surpassant mon pouvoir,
D'une indiscrete main profaner l'encensoir :
Et périsse à jamais l'affreuse politique,

Qui prétend ſur les cœurs un pouvoir deſpotique,
Qui veut, le fer en main, convertir les mortels,
Qui du ſang hérétique arroſe les autels,
Et ſuivant un faux zele, ou l'intérêt pour guides,
Ne ſert au Dieu de paix que par des homicides.

Les rimes ſont appellées entremêlées, lorſqu'une rime maſculine eſt ſéparée de celle qui y répond, par une ou deux rimes féminines ; ou lorſqu'entre une rime féminine & ſa ſemblable, il ſe trouve une ou deux rimes maſculines, comme dans ces exemples,

Vous, qui ne connoiſſez qu'une crainte ſervile,
Ingrats, un Dieu ſi bon ne peut-il vous charmer?
Eſt-il donc à vos cœurs, eſt-il ſi difficile
Et ſi pénible de l'aimer ?

Dieu parle, & nous voyons les trône mis en poudre,
Les chefs aveuglés par l'erreur,
Les ſoldats conſternés d'horreur,
Les vaiſſeaux ſubmergés, ou brûlés par la foudre.

Lorſque les rimes ſont ſuivies, les vers ſont ordinairement du même nombre de ſyllabes. Ainſi les vers que l'on appelle ſuivis, ſont ceux qui ont communément le même nombre de ſyllabes, & dont les rimes ſont ſuivies.

Lorſque les rimes ſont entremêlées, les vers ſont quelquefois du même nombre de ſyllabes, mais le plus ſouvent ils ne le ſont pas ; & on appelle vers entremêlés, ceux qui ſont compoſés de divers nombres de ſyllabes, & dont les rimes ſont entremêlées.

On ne fait guere que de quatre sortes de vers suivis ; savoir,

I. Les vers de douze syllabes ou alexandrins que l'on emploie ordinairement dans les poemes héroïques, dans les tragédies, les eglogues, les élégies, les satyres, &c.

II. Les vers de dix syllabes ou communs, qui sont en usage dans les ouvrages d'un style naïf & familier, tels que sont les épîtres de Marot, les épîtres & les allégories de M. Rousseau.

III. On fait encore des vers suivis de huit syllabes : mais l'usage en est assez rare, & on ne s'en sert guere dans des sujets sérieux.

Si l'on fait quelquefois des vers suivis de sept, de six, ou d'un moindre nombre de syllabes, ce n'est que dans des pieces badines & de caprice.

IV. Une autre sorte de vers suivis qui est fort belle, quoiqu'elle ne soit pas fort ordinaire, est de mettre alternativement un vers de six syllabes à la suite d'un grand vers avec des rimes suivies.

Le principal défaut que l'on doit éviter dans les vers suivis, est de faire rimer deux vers masculins avec deux vers masculins, quand ils ne sont séparés que par deux vers féminins ; ou deux vers féminins avec deux vers féminins, quand ils ne sont séparés que par deux vers masculins : comme on voit que dans ces six vers, les deux premiers fé-

minins riment avec les deux derniers qui sont aussi féminins.

Par les mêmes serments Britannicus se lie,
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie :
Mais ses levres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissants efforts,
Madame, la lumiere à ses yeux est ravie,
Il tombe sur son lit sans chaleur & sans vie.

La consonnance ou la convenance des sons dans les rimes masculines & féminines qui se suivent, produit encore un effet désagréable à l'oreille, comme dans ces quatre vers,

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillants, & que morceaux de verre,
Un injuste guerrier, terreur de l'univers,
Qui sans sujet courant chez cent peuples divers. . . . . .

Des Stances.

Les rimes entremêlées s'emploient plus ordinairement dans les stances qu'ailleurs.

On appelle *Stance*, ou quelquefois *Strophe*, un certain nombre de vers après lesquels le sens est fini & complet.

Le nombre des vers qui peuvent composer une stance n'est pas fixe : mais il ne doit pas être moindre que de quatre, & communément il ne s'y en trouve guere plus de dix.

La mesure des vers qui entrent dans une stance n'est pas plus fixe que le nombre. Ils peuvent être tous d'une même sorte, c'est-à-dire, avoir un même nombre de syllabes,

Les stances de nombre pair, sont celles qui sont composées de quatre, de six, de huit, ou de dix vers.

Les stances de nombre impair, sont celles qui sont composées de cinq, de sept, ou de neuf vers.

Comme nous avons dit que le mélange des vers par rapport au nombre des syllabes, étoit arbitraire dans les stances, les regles que nous allons donner pour chaque espece de stances, regarderont principalement le mélange des rimes.

Regles pour les Stances de nombre pair.

I. *Stances de quatre vers.*

Les rimes peuvent s'entremêler de deux manieres dans les stances de quatre vers ou dans les quatrains.

1. On fait rimer le premier vers avec le troisieme, & le second avec le quatrieme, comme dans cette stance,

Combien avons-nous vu d'éloges unanimes,
Condamnés, démentis par un honteux retour !
Et combien de héros glorieux, magnanimes,
Ont vécu trop d'un jour !

2. On fait rimer le premier avec le quatrieme, & le second avec le troisieme, comme dans cette stance,

La

Insensés ! notre ame se livre
A de tumultueux projets :
Nous mourons sans avoir jamais
Pu trouver le moment de vivre.

II. *Stances de six vers.*

La stance de six vers, ou le sixain, n'est autre chose qu'un quatrain auquel on ajoute deux vers d'une même rime.

Ces deux vers d'une même rime se mettent pour l'ordinaire au commencement, & alors il doit y avoir un repos à la fin du troisieme vers : c'est-à-dire, que le sens y doit finir de maniere que l'oreille puisse s'y arrêter : ce qui donne beaucoup d'harmonie aux stances de six vers.

Du reste on y entremêle les rimes des quatre derniers vers comme dans les quatrains : ce qu'on reconnoîtra dans les deux stances suivantes,

Renonçons au stérile appui
Des grands qu'on adore aujourd'hui :
Ne fondons point sur eux une espérance folle :
Leur pompe indigne de nos vœux,
N'est qu'un simulacre frivole,
Et les solides biens ne dépendent pas d'eux.

O Dieu ! que ton pouvoir est grand & redoutable !
Qui poura se cacher au trait inévitable,
Dont tu poursuis l'impie au jour de ta fureur ?
A punir les méchants ta colere fidele,
Fait marcher devant elle
La mort & la terreur.

Ce

Quelquefois les deux vers de même rime se mettent à la fin de la stance : alors le repos n'est pas nécessaire à la fin du troisieme vers, & le mélange des rimes dans les quatre premiers vers, est le même que dans les quatre derniers des stances précédentes, comme dans celles-ci,

Seigneur, dans ton temple adorable
Quel mortel est digne d'entrer?
Qui poura, grand Dieu, pénétrer
Dans ce séjour impénétrable,
Où les saints inclinés d'un œil respectueux,
Contemplent de ton front l'éclat majestueux?

Seigneur, de qui je tiens la couronne & la vie,
L'une & l'autre sans toi, par un fils inhumain
Me va bientôt être ravie:
Viens donc à mon secours, prends ma défense en main!
Entends mes tristes cris, vois ma peine excessive,
Et prête à ma priere une oreille attentive.

III. *Stances de huit vers.*

Les stances de huit vers ne sont ordinairement que deux quatrains joints ensemble, dans chacun desquels les vers sont entremêlés comme nous l'avons déja dit : le repos doit s'y trouver à la fin du premier quatrain, comme dans cette stance,

Venez, nations arrogantes,
Peuples vains, & voisins jaloux,
Voir les merveilles éclatantes
Que sa main opere pour nous.
Que pouront vos ligues formées
Contre le bonheur de nos jours,

Quand le bras du Dieu des armées,
S'armera pour notre secours ?

On peut encore dans les stances de huit vers, arranger les rimes de maniere qu'elles commencent ou finissent par deux vers de même rime, & que des six vers qui restent, il y en ait trois sur une rime, & trois sur une autre : ce qu'il est aisé de s'imaginer sans exemples.

IV. *Stances de dix vers.*

Les stances de dix vers ne sont proprement qu'un quatrain & un sixain joints ensemble, dans chacun desquels les rimes s'entremêlent comme nous venons de le dire.

Ce que ces stances ont de particulier, & ce qui en fait l'harmonie, ce sont deux repos, dont l'un doit être à la fin du quatrieme vers, & l'autre à la fin du septieme, comme on le verra dans cette stance,

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour :
Voyons comme vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit :
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Regles pour les Stances de nombre impair.

Ces ſtances doivent néceſſairement avoir trois vers ſur la même rime, & conformément à la regle que nous avons déja donnée, on ne doit jamais les mettre de ſuite. Il faut ou qu'ils ſoient tous les trois ſéparés par des rimes différentes, ou qu'au moins il y en ait un ſéparé des deux autres.

I. *Stances de cinq vers.*

On n'obſerve dans ces ſtances que les regles générales que nous avons données pour le mélange des rimes. Le reſte eſt au choix du Poete. En voici un exemple.

Je tâche d'étouffer ces flammes criminelles,
Qui m'ont fait mépriſer votre juſte couroux.
Je déclare la guerre à mes ſens infideles,
Et veux les élever aux choſes éternelles:
Mais je ne puis, mon Dieu, les domter que par vous.

II. *Stances de ſept vers.*

Les ſtances de ſept vers commencent par un quatrain à la fin duquel on obſerve ordinairement que le ſens ſoit fini, comme dans la ſuivante,

L'hypocrite en fraudes fertile,
Dès l'enfance eſt paîtri de fard:
Il ſait colorer avec art

Le fiel que sa bouche distille :
Et la morsure du serpent
Est moins aiguë & moins subtile,
Que le venin caché que sa langue répand.

III. *Stances de neuf vers.*

La premiere partie de ces stances est un quatrain terminé par un repos, & la seconde partie est une stance de cinq vers, comdans celle-ci,

Homere adoucit mes mœurs
Par ses riantes images.
Seneque aigrit mes humeurs
Par ses préceptes sauvages.
En vain d'un ton de Rhéteur,
Epictete à son lecteur,
Prêche le bonheur suprême :
J'y trouve un consolateur
Plus affligé que moi-même.

De quelques ouvrages composés de Stances.

Les principaux de ces ouvrages après l'Ode, sont le Sonnet & le Rondeau, dont il est à propos de parler ici, parce que ce sont de petites pieces de poésie qui sont encore assez en usage, & qui ont des regles particulieres.

Du Sonnet.

Nous n'avons rien de plus beau dans notre poésie que le Sonnet, quand il est bien exécuté. Les pensées doivent y être nobles & re-

levées, les expressions vives & harmonieuses; & l'on n'y souffre rien qui n'ait un rapport essentiel à ce qui en fait le sujet. Mais il est assujetti à des regles si gênantes, qu'il est très-difficile d'y réussir, & que nous en avons fort peu de bons.

Il est composé de quatorze vers toujours de la même longueur, & pour l'ordinaire de douze syllabes, quoiqu'on en fasse quelquefois de dix, & même de huit & de sept. Mais ils ont moins de beauté & d'harmonie.

Ces quatorze vers sont partagés en deux quatrains & un sixain.

Les deux quatrains doivent avoir les rimes masculines & féminines semblables, que l'on entremêle dans l'un de la même maniere que dans l'autre.

Le sixain commence par deux rimes semblables, & il a après le troisieme vers, un repos qui le coupe en deux parties que l'on appelle *Tercets*, c'est-à-dire, stances de trois vers.

Il faut éviter, autant qu'il est possible, que le mélange des rimes dans les quatre dernier vers du sixain, soit le même que dans les quatrains.

On observe encore de n'y pas répéter deux fois le même mot.

M. Despreaux, pour exprimer les regles du sonnet, feint qu'Apollon,

Voulant pousser à bout tout les rimeurs françois
Inventa du sonnet les rigoureuses loix,

Voulut qu'en deux quatrains de meſure pareille,
La rime avec deux ſons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'enſuite ſix vers artiſtement rangés
Fuſſent en deux tercets par le ſens partagés.
Surtout de ce poeme il bannit la licence:
Lui-même en meſura le nombre & la cadence,
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déja mis osât s'y remontrer.
Du reſte il l'enrichit d'une beauté ſuprême.
Un ſonnet ſans défauts vaut ſeul un long poeme.

Voici pour premier exemple un ſonnet qui exprime la nature du ſonnet même.

Doris qui ſait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un ſonnet, & je m'en déſeſpere.
Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire?
En voilà cependant déja quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En feſant on apprend à ſe tirer d'affaire.
Pourſuivons, les quatrains ne m'étonneront guere,
Si du premier tercet je puis faire les frais.

Je commence au haſard, & ſi je ne m'abuſe,
Je n'ai pas commencé ſans l'aveu de la muſe,
Puiſqu'en ſi peu de tems je m'en tire ſi net.

J'entame le ſecond, & ma joie eſt extrême,
Car des vers commandés j'acheve le treizieme.
Comptez s'ils ſont quatorze; & voilà le ſonnet.

Quoique le fameux ſonnet de Desbarreaux ſoit déja aſſez connu, on ne ſera peut-être pas fâché de le trouver encore ici. Il eſt ſi beau pour l'expreſſion & les ſentiments, qu'on ne peut trop le répéter.

Grand Dieu, tes jugements ſont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaiſir à nous être propice:

Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera, qu'en blessant ta justice.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux :
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frappe, il est tems, rends-moi guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit :
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus Christ ?

Du Rondeau.

Une ingénieuse simplicité fait le caractere propre du rondeau.

Le rondeau né gaulois a la naïveté. *Desp*.

Le rondeau commun est composé de treize vers, qui sont ordinairement de dix syllabes.

Les rimes de ces treize vers doivent être semblables, huit masculines & cinq féminines, ou sept masculines & six féminines.

Après le huitieme vers & à la fin du rondeau, il y a un refrain qui n'est autre chose que la répétition d'un ou de plusieurs des premiers mots du premier vers. Mais ce refrain doit être amené avec esprit, & faire un sens avec ce qui le précede.

Comme il ne doit y avoir que trois rimes féminines dans les huit premiers vers, on peut mettre de suite trois vers de rime masculine, qui sont le cinquieme, le sixieme, & le septieme : ce qu'on ne fait pas ordinairement dans les cinq derniers vers.

Le rondeau a deux repos nécessaires, un après le cinquieme vers, & l'autre après le premier refrain. Nous en donnerons deux pour exemples, dont le premier contient les regles du rondeau même.

Ma foi c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau :
Cela me met en une peine extrême.
Quoi treize vers, huit en *eau*, cinq en *ême!*
Je lui ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau :
Fesons-en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagême,
Ma foi, c'est fait.
Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :
Mais cependant me voilà dans l'onzieme,
Et si je crois que je fais le douzieme :
En voilà treize ajustés au niveau,
Ma foi, c'est fait.

✣

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille, & le sacré troupeau
De ces auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguiere,

S'il veut donner un bon tour au rondeau.
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau ;
Cher Benserade, il faut te satisfaire,
T'en écrire un. Hé ! c'est porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau ;
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

De l'Epigramme.

L'Epigramme est une petite piece de vers qui doit être terminée par une pensée vive, ingénieuse, & brillante, ou par un bon mot : ce que l'on appelle la chûte ou la pensée de l'épigramme ; & elle ne doit contenir qu'autant de vers qu'il en faut pour amener cette pensée. C'est pourquoi il n'y en entre guere plus de dix ou douze.

L'Epigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Au reste elle n'est assujettie à aucune regle particuliere pour le mélange des rimes & pour la mesure des vers, qui dépendent de la volonté du poete. En voici une pour exemple.

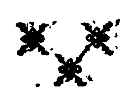
Certain huissier étant à l'audience,
Crioit toujours, paix-là, Messieurs, paix-là :

Tant qu'à la fin tombant en défaillance,
Son teint pâlit, & sa gorge s'enfla.
On court à lui. Qu'est-ceci, qu'est cela!
Maître Perrin, du secours, il expire.
Bref on le saigne, il revient, il respire.
Lors ouvrant l'œil clair comme un basilic,
Voilà, Messieurs, se prit-il à leur dire,
Ce que l'on gagne à parler en public.

Du Madrigal.

Le Madrigal est une autre petite piece de vers dont la chûte moins vive & moins frappante que celle de l'épigramme, doit toujours avoir quelque chose de fin & de délicat. Il n'a pas ordinairement moins de six vers; & il peut en avoir jusqu'à dix-sept, que l'on peut même quelquefois partager en stances, sans aucune regle particuliere. En voici un fait à la louange de Louis XIV.

Les Muses à l'envi travaillant pour la gloire
De Louis le plus grand des Rois,
Orneront de son nom le temple de mémoire.
Mais la grandeur de ses exploits,
Que l'esprit humain ne peut croire,
Fera que la postérité,
Lisant une si belle histoire,
Doutera de la vérité.



Des Vers libres.

On appelle vers libres ceux qui n'ont aucune uniformité ni pour le nombre des syllabes ni pour le mélange des rimes, & qui ne sont point partagés en stances, c'est-à-dire, que dans les pieces en vers libres, un auteur peut entremêler les rimes à son choix, & donner à chaque vers tel nombre de syllabes qu'il juge à propos, sans suivre d'autres regles que les reglès générales de la versification.

On met ordinairement en vers libres les sujets qui ne demandent qu'un style simple & familier, comme les fables, les contes, & même quelquefois les comédies, ou les poemes destinés à être chantés, comme les Opera & les Cantates.

Dans les vers libres, surtout dans ceux qui sont faits pour la musique, il est permis de mettre trois vers de suite sur la même rime, masculine ou féminine.

Au reste nous renvoyons à l'Art poétique de M. Despreaux, ceux qui voudront avoir une connoissance plus exacte & plus étendue de la Poésie françoise.

FIN.

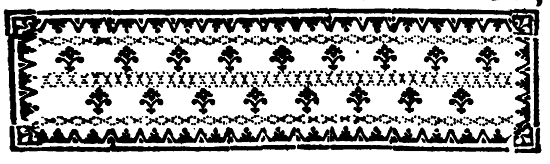


TABLE DES MATIERES.

F

L

Proch[...]

de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel desdites Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; & qu'avant que de l'exposer en vente l'imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France. Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & Féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France: le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Exposant & ses ayants cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conseillers & Sécretaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'exécution d icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chatte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le neuvième jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cent quarante-quatre, & de Notre Regne le vingt neuvieme. Par le Roi en son Conseil. Signé, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 359. fol. 302. *conformément au Réglement de 1723, qui fait déf*e*nſe Art. IV.* à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, debiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs, ou autrement, *& à la charge de fournir à ladite Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris huit exemplaires preſcrits par l'Art.* 108. *du même Réglement. A Paris le* 18 *Août* 1744. *Signé,* VINCENT, Syndic.

De l'Imprimerie de PH. N. LOTTIN, rue S. Jacques, à la Vérité. 1750.

Ce Volume se vend 3 liv. relié.



